98-84526- 3

Jourdan, Alfred

Épargne & capital

Aix

1879

98-84526-3
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED -- EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

330.17
J825
Jourdan, Alfred, 1825-1891.
Épargne & capital; ou, Du meilleur emploi de la richesse; exposé des principes fondamentaux de l'économie politique, par Alfred Jourdan ...
Aix, Makaire, 1879.
xxiv, 451 p. 22½ cm.

45148

RESTRICTIONS ON USE: *Reproductions may not be made without permission from Columbia University Libraries.*

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 11 :1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 11/4/99 INITIALS: LL

TRACKING #: 33915

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

PM-MGP
METRIC GENERAL PURPOSE TARGET
PHOTOGRAPHIC

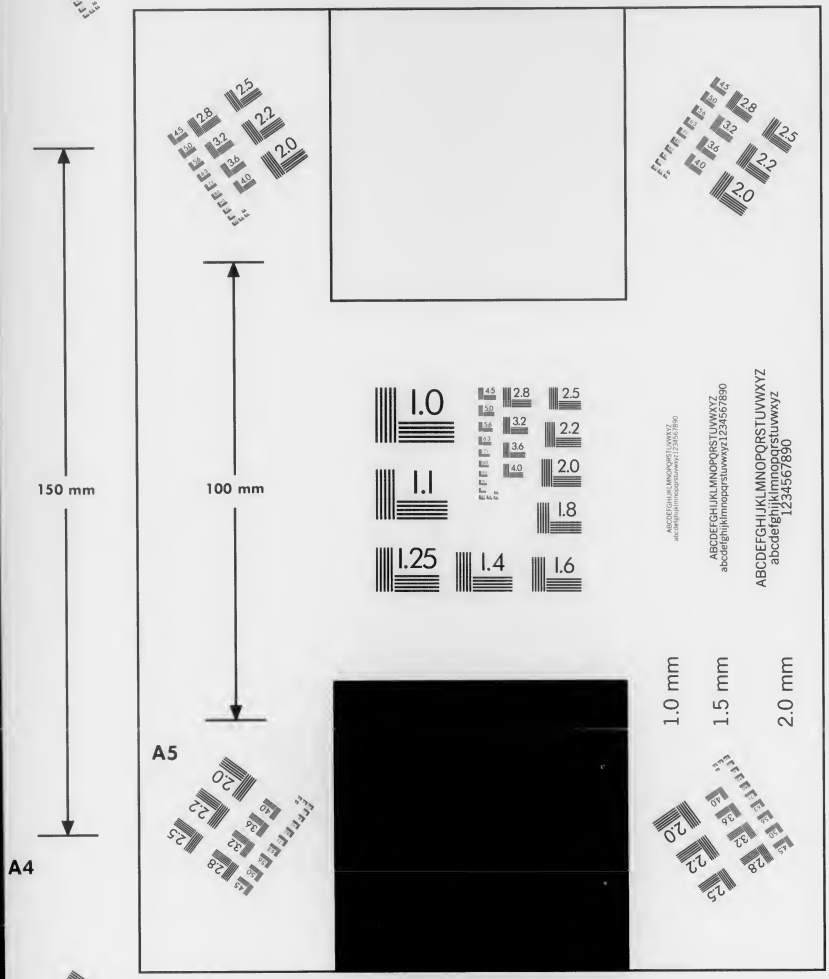

PRECISION℠ RESOLUTION TARGETS

A & P International
612/854-0088 FAX 612/854-0482
8030 Old Cedar Ave. So., Ste. #215
Bloomington, MN 55425

Columbia University
in the City of New York

LIBRARY

ÉPARGNE & CAPITAL

OU

DU MEILLEUR EMPLOI DE LA RICHESSE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

LE DROIT FRANÇAIS. Ses règles fondamentales; ses rapports avec les principes de la morale, avec l'économie politique et avec l'utilité générale.

Paris, E. Plon, 1875. — Un volume in-8°.

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'INSTITUT.

Premier prix dans le Concours extraordinaire de 1872-1873 relatif à un *Traité élémentaire de Droit Français.*

ÉTUDES DE DROIT ROMAIN. — L'HYPOTHÈQUE. — Exposition historique et dogmatique. Explication des textes.

Paris, Marescq aîné, et Aix, Achille Makaire, 1876. — Un vol. in-8°.

Aix. Typ. A. Makaire, rue Pont-Moreau, 2.

ÉPARGNE & CAPITAL

OU

DU MEILLEUR EMPLOI DE LA RICHESSE

EXPOSÉ

DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

PAR

ALFRED JOURDAN

Professeur d'Économie Politique à la Faculté de Droit d'Aix
et à la Faculté des Sciences de Marseille

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'INSTITUT

Concours extraordinaire de 1876-1877 sur le Capital

AIX

A. MAKAIRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE THIERS, 2

PARIS

LIBRAIRIE GUILLAUMIN ET Cie
14, rue Richelieu, 14

MARCHAL, BILLARD ET Cie, LIBRAIRES
27, PLACE DAUPHINE, 27

1879

330.17
J825

June 11 1921 AGT
19 " GSP

EXTRAIT DU RAPPORT

PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

PAR M. HIPPOLYTE PASSY

En 1873, M. Bischoffsheim fit offre à l'Académie d'une somme de cinq mille francs, destinée à rémunérer le meilleur travail sur un sujet qu'il jugeait avec raison digne de beaucoup d'attention. L'Académie accéda au désir de M. Bischoffsheim et mit au concours, pour 1873-1874, la question suivante : « Du capital et des fonctions qu'il « remplit dans l'économie sociale. — Montrer comment le « capital se forme, s'amasse, se répartit, se conserve, et « quels services il rend à la production. — Rechercher les « règles qui devraient présider à l'emploi du capital ainsi « qu'à celui des richesses et revenus qu'il concourt à pro- « duire. » Deux mémoires seulement furent déposés et, malgré les mérites de l'un d'eux, l'Académie, sur le rapport qui lui fut présenté par M. Hippolyte Passy, au nom des sections réunies de morale et d'économie politique, décida que le prix ne serait pas décerné, et que la question serait remise au concours pour 1876-1877. Cette fois, dix mémoires furent déposés. Dans sa séance du 29 juin 1878, l'Académie a statué sur ce concours. Nous reproduisons ici

la partie du rapport de M. Hippolyte Passy, qui a trait au présent ouvrage.

Après avoir apprécié neuf des mémoires présentés, voici comment s'exprime l'éminent rapporteur :

« Le dernier mémoire dont il reste à rendre compte est « inscrit sous le n° 5 et l'emporte assurément sur tous les « autres. C'est un mémoire de plus de 600 pages in-4°. « On y rencontre la rare union de connaissances profondes « en économie politique, en droit, en morale, en philoso- « phie, et c'est ce qui fait la supériorité de ce remarquable « travail.

« Ce mémoire, que précède une introduction générale « dans laquelle sont indiquées les méthodes qui doivent « être appliquées aux études économiques, est divisé en « quatre parties suivies d'une conclusion.

« La première partie est consacrée tout entière au capi- « tal et à ses fonctions. Elle est conforme aux meilleurs « enseignements de la science, et démontre puissamment « que l'économie politique a son caractère comme son do- « maine propre et qu'elle est la philosophie de l'industrie « humaine.

« La deuxième partie traite du meilleur emploi des ri- « chesses acquises. L'auteur n'est pas de ceux qui veulent « ramener la morale à l'utilité. Il en combat la tentative et « il conclut que c'est l'alliance qui doit exister entre elles. « Il pense avec raison que la vraie morale c'est l'obéissance « à la loi du devoir dont l'économie politique a toujours « réclamé la pratique. Il indique les moyens d'encourager « la prévoyance et l'épargne, et les institutions qui tendent « à ce grand but.

« La troisième partie embrasse les enseignements de « l'histoire à l'aide d'une sage méthode appliquée à quel- « ques grands faits historiques. Il marque ainsi, dans la « succession des siècles, les résultats dus à l'accroissement « progressif du capital, et il montre dans les divers âges « économiques, les arrangements qui ont prévalu tour à « tour au sein des sociétés rivalisant en intelligence, en « puissance productive, en richesse.

« La dernière partie contient l'examen critique et la « réfutation des doctrines d'où sont sortis les divers socia- « lismes, sur lesquels le mémoire jette un jour vif et net, « et dont il explique clairement la cause et la marche.

« Enfin, dans sa conclusion, l'auteur résume les ensei- « gnements que renferme son livre, et il déduit du passé « et du présent les prévisions de l'avenir.

« Les mérites rares et considérables de ce mémoire, « dont la forme est parfois trop pédagogique et qui aurait « pu contenir des notions plus étendues et plus approfon- « dies sur l'emploi des richesses, le placent au-dessus de « tous les autres mémoires et les sections de morale et « d'économie politique proposent sans hésiter de lui décer- « ner le prix Bischoffsheim. »

L'Académie, adoptant les conclusions de ce rapport, décerne le prix à M. Alfred Jourdan, auteur du mémoire inscrit sous le n° 5.

AVANT-PROPOS

> Je ne saurais trop vous engager à concentrer vos méditations sur le capital, sujet immense et qui peut bien être le pivot d'une économie politique. Je ne l'ai qu'effleuré.
>
> Frédéric Bastiat.

Ceci, à proprement parler, ne fait point partie du livre. Cet avant-propos, je dirais volontiers cet *exposé des motifs*, s'adresse principalement aux savants juges dont je sollicite les suffrages et réclame, dans tous les cas, les conseils (1). Ils pourraient, à la rigueur, m'arrêter d'un mot : *nous verrons bien !...* Qu'ils veuillent me permettre néanmoins de reproduire ici brièvement l'examen de conscience auquel je me suis soumis afin de savoir si, en écrivant ce livre, j'étais bien entré dans les sentiments de l'Académie.

Certes, le programme d'un concours académique n'est pas une énigme, et un examen attentif ne peut manquer d'en révéler le sens et la portée à tous ceux qui ne sont pas absolument étrangers aux matières auxquelles il a trait. Toutefois, oserai-je

(1) Lorsque j'écrivais cet avant-propos pour le mémoire présenté à l'Institut, je me disais que, si ce mémoire obtenait les suffrages de l'Académie et devenait un livre pour le public, il y aurait peut-être lieu de modifier ce préambule. Toutes réflexions faites, je l'ai laissé subsister intact. Il ne m'a point paru que l'Académie l'ait trouvé déplacé, et, d'autre part, tout ce qui peut éclairer le lecteur sur le dessein de l'auteur, sur les dispositions d'esprit dans lesquelles il se trouvait en abordant son sujet, fait bien réellement partie du livre et en facilite l'intelligence.

le dire ? il me semble qu'il y a, à cet égard, quelque chose de plus sûr que la réflexion et de longues méditations ; il y a un signe certain auquel on reconnaît qu'on ne se trompe pas : c'est lorsque, ayant soi-même dès longtemps rêvé, conçu plus ou moins vaguement le plan d'un ouvrage, et se trouvant tout à coup en présence d'un programme tel que celui dont il s'agit ici, on éprouve comme une illumination soudaine et on se dit : Voilà le livre que je voulais écrire ! Voilà le livre que je puis écrire, car j'ai trouvé à la fois un encouragement, un guide, une excuse ! — Quel est donc ce livre auquel j'avais songé ? Sous l'empire de quels sentiments, de quelles préoccupations l'avais-je conçu ? Comment et à quelles conditions m'a-t-il paru pouvoir répondre aux intentions de l'Académie ?

Depuis longtemps j'avais été frappé de ces paroles de Bastiat : « Je ne saurais trop vous engager à concentrer vos mé-« ditations sur le capital, sujet immense et qui peut bien être le « pivot d'une économie politique. Je ne l'ai qu'effleuré (2). » L'enseignement méthodique de l'économie politique, auquel j'ai dû me livrer, et notamment l'histoire de l'économie politique, tant au point de vue des faits que des théories scientifiques, m'ont pleinement confirmé dans cette manière de voir (3).

Une préoccupation, d'une nature différente et bien autrement grave, m'obsède depuis longtemps. De nos jours, l'économie politique a été envahie par une véritable peste ; je veux parler de la métaphysique allemande et de la dialectique allemande. Ces deux choses sont entre elles dans le rapport de la science à l'art. Cette métaphysique, qu'on nous présente com-

(2) Lettre à M. de Fontenay, du 3 juillet 1850. — Bastiat, *Œuvres complètes*, t. I, p. 204.

(3) Je n'insiste pas ; je reviens là-dessus au chapitre I.

me une science, n'est qu'un tissu de conceptions subjectives ; cette dialectique, parodie indigne de la logique, n'est que l'art misérable de paraître avoir raison. Cela fait songer à ces exercices de prestidigitation, à ces tours d'escamotage qui émerveillent les bonnes gens. Par malheur, ce qu'on escamote ici, ce n'est rien moins que la vérité, la morale, le droit, la justice ; et le plus triste est que les représentants de la science se font les compères des hommes de violence.

Ai-je besoin de protester de mon respect pour la métaphysique considérée en elle-même ? Qui donc n'a plus ou moins cédé à l'invincible attrait qu'exercent sur tous les nobles esprits ses austères recherches ? C'est en vain qu'on tenterait de les interdire, soit au nom d'une certaine philosophie (4) qui les déclare inutiles sous prétexte qu'elles ne sauraient aboutir à un résultat satisfaisant ; soit au nom de la foi qui, nous offrant une solution toute faite, déclare la recherche superflue. Sceptiques, positivistes et croyants ont beau s'en défendre, l'infini les tourmentera toujours. Je ne suis pas non plus de ceux qui, non contents de déterminer les limites qui séparent les différentes sciences morales, veulent élever entre elles des barrières infranchissables. Mais j'estime que, s'il est deux domaines qui doivent demeurer absolument distincts, tant pour l'objet de la connaissance que pour la méthode d'y parvenir, ce sont bien ceux de l'économie politique et de la métaphysique. Quel est en effet le domaine propre de la métaphysique ? La recherche des causes finales et des causes premières : la cause finale, en la supposant connue, conduit-elle forcément à une cause pre-

(4) On sait avec quel dédain Auguste Comte a parlé de l'économie politique. Il déclare qu'elle n'est qu'une branche de la métaphysique, ce qui, à son point de vue, comprend une double condamnation et contre la métaphysique et contre l'économie politique. M. Littré a respectueusement fait ses réserves contre cette exécution sommaire. Voir J. Stuart Mill, *Auguste Comte et le positivisme*, p. 85.

mière ? Quelle est la nature de celle-ci ? Est-elle immanente ou transcendante ? Consciente ou inconscience ?..... Qui ne voit que l'esprit de l'homme touche là à un monde à part, tout à fait en dehors des objets habituels de sa connaissance ? On dirait une contrée inconnue qui ne lui apparait qu'à travers un brouillard, ce qui l'empêche de saisir les justes proportions des objets. Non seulement on ne distingue rien nettement, le regard ne peut se reposer sur aucun contour arrêté, mais la langue elle-même manque de mots pour exprimer toutes ces choses, ce qui tient surtout à ce que le procédé le plus familier à l'intelligence humaine dans la recherche de la vérité lui fait ici défaut, à savoir la comparaison, l'analogie, l'enchaînement. Aussi, faut-il bien le reconnaître, peut-être est-il nécessaire qu'aux démonstrations fournies par la science vienne s'ajouter une certaine foi philosophique qui a ses racines dans les instincts les plus élevés de notre nature.

Tout autre est le domaine de la science économique, le monde du travail, de l'échange, de l'épargne. Là nous nous trouvons en présence de phénomènes observables, saisissants, tangibles, qui se relient étroitement les uns aux autres, qui ont leur raison d'être dans les conditions mêmes de notre existence. Nous n'avons pas à remonter à l'essence des choses, à l'être en soi, à la cause première ; les causes secondes, les causes prochaines nous suffisent. La science de l'absolu tend à des généralisations, à des abstractions, à des définitions rigoureuses ; mais ces aspirations, si souvent déçues en métaphysique, sont pleines de dangers en économie politique, comme dans les autres sciences morales. Il n'y a de définitions exactes et complètes qu'en mathématiques (5) ; là seulement il est permis de ti-

(5) Ces définitions sont, ou des *truismes*, comme disent les Anglais, ou bien la description exacte de la chose à définir. Quand on nous défi-

rer d'une définition, d'un principe, toutes les conséquences les plus rigoureuses : on sera toujours dans le vrai. Il en est autrement dans les sciences morales : c'est ce qu'exprime la maxime *summum jus summa injuria ;* et le principe que toute définition est dangereuse n'est pas seulement un axiome de droit. Ce qu'on appelle définition, en droit, en morale, en économie politique, n'est le plus souvent qu'une notion vague et incomplète, qu'un aperçu, une explication qui ne montre les choses que par un côté. Il ne saurait y avoir qu'une portion, quelquefois très faible, de vérité dans ces formules : la richesse c'est l'or ; la richesse c'est la terre ; la richesse c'est le travail. Mais les docteurs du socialisme allemand ne l'entendent point ainsi. Comme ce juge inique qui disait : *Donnez-moi deux mots de l'écriture d'un homme et je le ferai pendre*, ils s'emparent d'une prétendue définition économique ; ils la pressent, la torturent, la défigurent, et prétendent en tirer la condamnation de la science tout entière. Abusant de la généralisation et de l'abstraction ; transformant en formules mathématiques, en *concepts* (6) *purs*, les notions fournies par l'expérience, ils ont substitué au raisonnement, à l'appréciation circonstanciée des faits, une sorte d'algèbre impitoyable, une série d'équations, de transformations et de réductions, au milieu desquelles la vue se trouble, l'intelligence perd possession d'elle-même et n'en est

nit la circonférence ou l'ellipse, nous voyons en quelque sorte la main qui les trace. On peut comparer ces définitions à des reproductions photographiques. S'il est ainsi permis de renfermer en peu de mots une notion mathématique, cela tient à ce que les théorèmes et les problèmes mathématiques, quelque difficiles qu'ils puissent être, présentent en somme des données moins nombreuses et moins compliquées que la plupart des questions de sociologie.

(6) C'est le mot barbare que nous avons forgé pour traduire le *Begriff* de Kant.

pas moins mise en demeure d'accepter le résultat suspect de ces frauduleux calculs dans lesquels on l'a violemment engagée.

Je m'élève contre l'application à l'économie politique des procédés propres aux sciences mathématiques et aux recherches métaphysiques ; mais encore faut-il distinguer. Il est une sage métaphysique, fondée elle-même sur l'analyse, sur l'expérience ; pour laquelle la raison, avec ses idées générales et nécessaires, n'est pas moins que la sensibilité un phénomène de conscience que nous pouvons étudier non seulement dans le sanctuaire de la conscience individuelle, mais encore d'après les témoignages fournis par la conscience universelle du genre humain ; qui, tout en proclamant la souveraineté de la raison, lui assigne des limites ; reconnaît que, si son domaine est indéfini, il n'est pas infini, et que, s'il nous est toujours permis d'ajouter un nouvel anneau à la chaîne de nos connaissances, nous n'atteindrons jamais le dernier, ce qui constituerait la connaissance absolue. J'éprouve, à un double titre, une légitime satisfaction en songeant que c'est en France, dans l'Université de France, que se rencontrent les fermes représentants de cette sage métaphysique, comme aussi des vraies notions de droit, de justice, de morale individuelle et sociale.

Il est une autre métaphysique, purement subjective, aventureuse, hypothétique ; qui prétend s'élancer d'un bond à la source de toute connaissance ; qui, impuissante à dénouer le nœud, le tranche sans hésitation ; qui, en présence de la grande énigme de l'univers, a la prétention de la résoudre d'un mot. Quel est donc ce mot de l'énigme ? C'est l'*idée*, suivant Hégel ; la *volonté*, suivant Schopenhauer ; l'*idée et la volonté* ensemble, ajoute M. de Hartmann. L'idée et la volonté, considérées isolément ou réunies, sont les seules choses existant par elles-mêmes, l'*être en soi*, l'absolu ; tout le reste, y compris la conscience individuelle, n'est que *phénomènes* ; le monde n'est

qu'un phénomène cérébral, un produit du cerveau humain. Comme l'esprit de Dieu porté sur la surface des eaux, l'*idée* de Hégel flottant dans le néant en a tiré le monde en réalisant successivement toutes ses conceptions. Il va sans dire que l'idée, qui a créé le monde, peut le refaire à volonté. Lorsque, d'après Schopenhauer, dans les hautes régions de la nature, la volonté, pour se guider, appelle à son aide l'intelligence (7) ; lorsque, d'après M. de Hartmann, la conscience apparaît dans l'individu à côté de la volonté et de l'intelligence, ce n'est que pour donner naissance à un nouveau phénomène, la souffrance, qui est l'inévitable conséquence du pénible développement que poursuivent les différents êtres dans la lutte pour l'existence. A côté ou à la suite du pur idéalisme de Hégel, d'après lequel l'idée est l'essence même des choses, à ce point que leur réalité dépend de la pensée, voilà donc la théorie scientifique du pessimisme qui nous représente l'univers comme le triste produit de forces aveugles, d'une intelligence inconsciente, d'où la conclusion que le plus noble but que puisse se proposer l'intelligence ayant acquis conscience d'elle-même, c'est de faire rentrer le monde dans le néant d'où la pensée l'avait tiré.

Certes, il faut beaucoup d'esprit et d'efforts pour construire ces romans métaphysiques (8), et, si la trame n'a pas grande

(7) Un bloc de marbre a aussi sa volonté, c'est la *cohésion* ; cela lui suffit pour maintenir ses molécules agrégées ; pour subsister en tant que bloc ; il n'a pas besoin d'intelligence !!

(8) La critique n'est pas tenue à de grands ménagements envers Schopenhauer d'atrabilaire mémoire. Quant à M. de Hartmann, on le dit homme desprit, et il ne s'offensera pas si on lui applique, en le prenant dans son meilleur sens, le mot du cardinal Hippolyte d'Este à l'Arioste, après avoir lu son Roland furieux : « Messer Lodovico, dove mai avete pigliato tante coglionerie ? » — Il est des choses dont il faut se hâter de rire afin de n'en point pleurer, c'est le cas de la métaphysique de Schopenhauer et de M. de Hartmann. On peut l'exposer, l'analyser, mais elle échappe à toute discussion sérieuse · c'est à prendre ou à

solidité, les détails piquants y abondent. Si, du moins, il pouvait ne rien rester de ces brillants feux d'artifices, de ces débauches d'esprit !..... Il en est un peu ainsi pour les hommes de talent qui ont attaché leurs noms à ces systèmes. Ne craignez pas que, dans les mains de Hégel, l'idéalisme dégénère en une anarchie morale ou matérielle. Après avoir donné des ailes à la pensée, il la met en cage et sous bonne garde ; il confisque l'idée individuelle au profit de l'idée collective représentée par l'Etat ou les grands hommes providentiels qui sont bien réellement l'*homme substance*. Les poètes et les métaphysiciens du pessimisme ne s'en portent pas plus mal, et mènent une existence fort supportable. Schopenhauer vous proposera d'affranchir votre intelligence du dur esclavage de la volonté égoïste et de chercher un refuge dans les régions sereines de l'art ou dans les mâles voluptés de l'ascétisme (9). M. de Hartmann,

laisser. Eh bien, franchement, comment prendre au sérieux cette *volonté inintelligente* ou cette *intelligence inconsciente*, principe unique des choses ? Pourquoi donc la cause première, qu'on l'appelle *volonté* ou *inconscient*, a-t-elle laissé se produire ces phénomènes de l'*intelligence* et de la *conscience* destinés à entrer en lutte avec elle pour l'anéantir ? Qu'est-ce donc que cette *volonté* ou cet *inconscient* luttant de ruse avec l'*intelligence* et la *conscience*, leur faisant mille espiègleries, pour le maintien du monde que ces dernières veulent anéantir ? Peut-on voir autre chose qu'une funèbre plaisanterie dans cet appel adressé à l'humanité pour qu'elle se mette, en quelque sorte, *en grève* contre ses tyrans, la *volonté* et l'*inconscient*, et leur joue un bon tour par un grandiose suicide ? Que dis-je ? il ne s'agit pas seulement du suicide de l'humanité, mais du suicide universel du règne animal, végétal et minéral, afin que la *volonté* soit anéantie dans ses plus obscures manifestation !!!... Et ce n'est pas seulement de la métaphysique, c'est de la poésie qu'on prétend faire avec tout cela !

(9) L'art, aux yeux de Schopenhauer, n'est qu'un palliatif ; il ne profite qu'à l'individu, et a l'inconvénient de mêler quelque agrément à cet abominable cauchemar de l'existence. Le vrai triomphe, c'est l'ascétisme ; c'est la volonté, source de la vie, domptée définitivement ; c'est l'anéantissement à bref délai de l'espèce humaine et, par là même, du monde qui n'a de réalité que dans les cerveaux humains. Voilà l'idéal !

dont le pessimisme théorique, soit dit en passant, ne me paraît pas découler nécessairement de sa conception fondamentale, d'une intelligence créatrice inconsciente, et qui, je le crains, se rend *inconsciemment* coupable de théisme, en reconnaissant une intelligence *supra-consciente intuitive* (10), M. de Hartmann ne fera personnellement aucun effort pour hâter l'anéantissement de ce triste univers ; il fera de son mieux pour vider gaiement jusqu'à la lie la coupe amère de l'existence. Mais la foule ignorante et passionnée est plus logique que tous ces grands faiseurs de systèmes métaphysiques ; or, je le demande, quelle société peut subsister sur la base de pareilles conceptions ?

Les coryphées de la *Jeune Allemagne* se chargèrent les premiers de tirer de l'Hégélianisme les conclusions qu'il renfermait pour la pratique de la vie. La pensée de l'homme est tout, elle est souveraine, elle est Dieu. La pensée peut créer un monde nouveau dans l'ordre social, politique et moral. Les notions de droit et de morale doivent être changées. Que vient-on parler de loi morale ? De qui donc l'idée a-t-elle à recevoir des lois ? Il faut relever la chair de la ridicule condamnation dont on a voulu la frapper. Ce n'est pas une amnistie qu'on sollicite pour elle, c'est une apothéose qu'on revendique hautement. La société doit être l'image fidèle de la pensée humaine incessamment variable, changeante, créatrice ; la vie n'est qu'un éternel devenir ; il faut donc proclamer la révolution en permanence !... Henry Heine, le grand lyrique, avait le sentiment de la confusion dans laquelle ils étaient tombés, lui et tant d'autres Néo-Hégéliens, et c'est bien à eux que s'adressent ces vers tout remplis de tristesse et d'amère ironie : « Rarement vous

(10) « Die unbewusst-überbewusste, reflexionslos - intuitive intelligenz !!! » *Horresco referens* !

« m'avez compris ; rarement aussi je vous ai compris ; un jour « vint pourtant où nous nous comprîmes bien : c'est quand « nous nous retrouvâmes dans la même fange. (11) »

Ce qui caractérise les maladies morales des Allemands, rêveries politiques, utopies socialistes, sombres désespoirs et mélancolies incurables, c'est que ce ne sont pas là seulement de vagues aspirations vers le mieux, les effusions d'une tristesse bien naturelle à l'homme... non, c'est avant tout le besoin, la prétention de donner une allure scientifique (12), une base métaphysique aux conceptions les plus chimériques, aux sentiments les plus indéfinissables. Ils y mettent une sorte de coquetterie ; c'est pour eux affaire d'amour-propre national. J'ai entendu de

(11) Selten habt ihr mich verstanden,
Selten auch verstand ich euch ;
Nur wenn wir im koth uns fanden
So verstanden wir uns gleich.

H. Heine, Buch der Lieder.

(12) Ai-je besoin de dire que toutes les infirmités de l'esprit allemand que je signale ici ont trouvé, en Allemagne même, les juges les plus sévères? Ecoutons M Ludwig Ramberger, le député national libéral : « Nous prenons tout au sérieux, les niaiseries au moins autant « que le reste. De toute idée fausse nait chez nous une théorie, de cha- « que théorie un livre, et tout gros livre est assuré d'être traité avec « respect. La manie des systèmes socialistes qui, de 1830 à 1848, se « répandit en France dans un cercle restreint, n'y obtint qu'un succès « de curiosité, et ne recruta d'adhérents que parmi de jeunes rêveurs et « des têtes folles ; elle est devenue chez nous une sorte de discipline « académique. » Voir l'intéressant article publié par M. E. Lavisse dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1873, p. 442-463 : *les partis socialistes en Allemagne.* — Pour ne parler que du moindre des travers ci-dessus indiqués, s'est-on assez moqué, en Allemagne, des poètes de la douleur universelle, des *Weltschmerzdichter !* — Les *Poésies philosophiques*, de L. Ackermann, sont, à certains égards, une conception poétique toute allemande. M. Caro, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1874, a apprécié d'une façon très élevée ce curieux et brillant essai de poésie positiviste qui, en somme, prouve contre sa thèse.

sages allemands qui n'hésitaient pas d'ailleurs à condamner les erreurs de leurs compatriotes, ajouter, par manière de consolation, que du moins ces erreurs n'avaient rien de la légèreté française (13).

Après les politiques, après les poètes et les littérateurs, les économistes sont venus, à leur tour, se ranger sous le drapeau de la science pure, de la métaphysique ; c'est du moins leur prétention. Ils se vantent d'avoir déposé au sein des multitudes *des ferments scientifiques* (14). Ils traitent l'économie politique comme un système métaphysique qui a fait son temps et qu'on peut reconstruire sur de nouveaux errements. Ces *inoculateurs de ferments scientifiques* ou, si on aime mieux, de *virus scientifique*, sont de deux sortes : ceux qu'on est convenu d'appeler les *socialistes de la chaire*, et les socialistes proprement dits. Chose étrange, ce sont les premiers, des savants, des professeurs, qui se posent particulièrement en gens pratiques et reprochent à l'économie politique de ne pas tenir compte des faits, de n'être qu'une abstraction (15). Ce ne sont,

(13) H. Heine lui-même, qui a si fort maltraité ses compatriotes, comme chacun sait, a cru devoir se souvenir un beau jour qu'il était, après tout, un poète allemand, et qu'il lui conviendrait de tancer quelque peu le peuple français sur sa légèreté :

Ich bin doch ein deutscher Dichter,
Bekannt in deutschen Lændern...
Mich verdriesst das leichte Volk.

(14) Ils disent fièrement : *Wissenschaftliche Fermente sind da !...* Voir Schæffle, *Kapitalismus und Socialismus*, p. 7, Tübingen, 1870.

(15) C'est la thèse favorite de M. Rümelin, professeur à l'université de Tübingen (*Reden und Aufsætze*, Tübingen 1875). L'économie politique, dit-il, est une science admirablement construite, un ensemble de propositions parfaitement déduites de quelques faits élémentaires..... Malheureusement ces faits élémentaires sont un *postulat*, non pas qu'ils ne soient vrais, mais parce que il y a une foule d'autres faits dont il au-

en réalité, que des empiriques, des hommes à expédients. Les vrais socialistes, au contraire, affectent de se tenir sur le terrain des théories rigoureuses, et on sait qu'ils ne répondent que par la méfiance et le dédain aux avances de leurs confrères de la chaire qu'ils appellent ironiquement les *socialistes brevetés de Sa Majesté le roi de Prusse*. Quoiqu'il en soit de ces haines fraternelles, les uns et les autres ont contribué à la diffusion des *ferments scientifiques*. En quoi consistent donc ces fameux *ferments ?* En bien peu de chose vraiment ; en quelques sophismes sur le travail et le capital, sophismes qui n'ont pas même le mérite de la nouveauté, et qu'on a essayé de rajeunir à peu de frais par des artifices de langage du goût le moins délicat.

On sait que tous les efforts du socialisme contemporain, surtout en Allemagne, se réduisent à des attaques contre le capital, ce qui veut dire contre l'économie politique qui s'appelle désormais le *capitalisme*. Quelle langue est sortie de cette guerre contre le capital ! Comme ces pauvres diables mis au pilori qu'on exposait jadis à la risée populaire revêtus d'habits grotesques, on s'est attaché à rendre le capital odieux et ridicule à l'aide des périphrases par lesquelles on le désigne. On ne le nomme plus par son nom : le capital est, au choix du lecteur, un *cadavre*, du *travail mort*, un *vampire* qui se nourrit de travail vivant. On le compare à une préparation pharmaceutique, à un produit chimique ; le capital est tour à tour une *condensation*, un *précipité* de travail, du *travail coagulé*, du travail mis en *tablettes*, en *gélatine !!*... Non, toute traduction

rait fallu tenir compte. Exemple : l'économie politique pose en principe que l'homme est mû par l'intérêt ; mais il y a d'autres mobiles. M. Rümelin fait encore remarquer que si l'opinion que la pauvreté volontaire est une vertu essentielle venait à prévaloir, c'en serait fait de l'économie politique. — En vérité, tout cela est-il sérieux ?

est impuissante à rendre la saveur grossière de cette terminologie (16) ; et, s'il y a quelque chose de vrai dans le mot de Condillac, que *une science n'est autre chose qu'une langue bien faite*, qu'on juge de cette science nouvelle par la langue qu'elle parle. Les chefs de l'armée socialiste allemande ont beau dire que la conclusion de leurs *savantes* recherches sur la nature du capital n'est pas un bouleversement, mais une lente et pacifique évolution..... leurs soldats ne l'entendent pas ainsi (17), et les chefs seraient impuissants à retenir ceux qu'ils ont nourri de ce beau langage, qui se sont énivrés de cette métaphysique barbare.

Il faut être juste, quelques écrivains français nous avaient déjà donné un avant-goût de ces hautes élucubrations scientifiques dans le domaine économique. Personne ne les a étalées au grand jour avec plus de naïveté que Proudhon : « La science « économique est pour moi la forme objective et la réalisation « de la métaphysique ; c'est la métaphysique en action, la mé- « taphysique projetée sur le plan fuyant de la durée (18). » Voilà certes qui est bien fait pour justifier la définition railleuse que Voltaire a donnée de la métaphysique. Ailleurs Proudhon déclare qu'il est temps : « Que le socialisme, renonçant à ses « utopies, prenne la toge virile de la science (19). » Et en quoi consiste la science ? Comment y arrive-t-on ? « Par une sorte

(16) A titre de curiosité : *vorlaüfige Verdichtung, vollzogene Niederschlage, geronnene Arbeitszeit, Arbeits gallerte !*... Voir l'ouvrage de Schæffle cité à la note 12 ci-dessus, page 19.

(17) Demandez plutôt à Max Steiner, à Weitling et autres : « Nous « voulons jouir sur le champ ; nous avons droit à tout ce que nous pou- « vons acquérir par la force .. Que nous parlez-vous de droit et de li- « berté ? A quoi cela est-il bon sans la force ? » On croirait entendre des cris de bêtes fauves se disputant une proie... *Bellum omnium contra omnes.*

(18) *Contradictions économiques*, chap. I. t. I, p. 2.

(19) *Ibid.*, chap. IX, § 3, t. II, p. 74.

« d'échafaudage de nos idées (20). » Et vous vous doutez bien de l'ennemi qu'il s'agit d'atteindre à l'aide de cet échafaudage : c'est le capital. C'est en effet à l'aide de ce pacifique échafaudage que nous parviendrons, « sans autre secours que celui « de nos idées, sans autre puissance que celle d'une loi, sans « autre moyen de coercition et de perpétration qu'un chiffre, « à soumettre pour jamais le capital au travail (21). » Enfin, il faut reconnaître, quant au mot *capitalisme* comme formule injurieuse pour désigner l'économie politique, que l'honneur de l'invention revient encore à Proudhon (22).

Comment se fait-il que nous ayons été jusqu'à un certain point préservés de cette invasion de la métaphysique dans le domaine économique, et que nous ayons laissé exploiter par d'autres une trouvaille pour laquelle nous aurions pu prendre un brevet ? Nous le devons (23) à ce grand fond de bon sens qui persiste en nous malgré tout ; nous le devons aussi à notre langue qui résiste obstinément à toute tentative de lui faire dire ce que personne ne comprend bien (24), et qui excelle à mettre en relief le ridicule qui s'attache à de pareilles entreprises. « La France a toujours été la maîtresse des idées morales, tou- « jours elle a été éprise de la raison. On se trompe si on croit « qu'elle puisse enseigner autre chose..... Et notre langue...., « elle n'a pas la couleur et la sonorité de certaines langues, « une richesse un peu banale, qu'on jette sur tout et qui « trompe sur la qualité des choses ; chez elle le mouvement, le « son et l'éclat ne sont, pour ainsi dire, que le mouvement, le

(20) *Contradictions économiques*, p. 76.

(21) *Ibid.*, p. 70, t. II.

(22) *Ibid.*, p. 60. Il est question là du développement excessif du *capitalisme* et du salariat qui ont perdu l'Angleterre

(23) Voir à la note 10 ci-dessus les paroles de M. Ludwig Bamberger.

(24) C'est un allemand qui l'a dit : *Voulez-vous savoir si une idée est claire, juste, vraie? Exprimez-la en français.*

« son et l'éclat des pensées mêmes ; elle est ce que l'écrivain la « fait, ou plutôt elle est ce qu'il est, s'empreint de son génie et « de sa passion..... ne résistant qu'à ceux qui risquent d'alté- « rer sa clarté ou qui prétendent forcer son incomparable jus- « tesse (25). »

Parlerai-je ici des tristesses que doivent éprouver tous les amis (26) de la science à la vue des épreuves par lesquelles elle passe aujourd'hui ? Ce n'est pas seulement aux attaques venues du dehors que l'économie politique doit faire face ; il s'est produit des défaillances plus ou moins éclatantes ; on dirait qu'une nouvelle confusion des langues vient de se déclarer parmi quelques-uns des ouvriers qui avaient jusque-là travaillé le plus vaillamment à l'édifice ; enfin l'économie politique est mise en péril moins par ceux qui repoussent ses conclusions que par ceux qui les acceptent, mais contestent les principes sur lesquels elles reposent, semblables en cela à ces juges d'appel qui, uniquement pour faire pièce aux juges du premier degré, confirment leur décision, mais par d'autres motifs, lesquels ne valent pas ceux qu'ils rejettent. Les savants lecteurs auxquels s'adressent ces confidences sont trop au courant de ces épreuves par lesquelles passe la science, pour qu'il soit nécessaire de préciser davantage en écrivant ici des noms propres.

Quoiqu'il en soit des préoccupations qui m'y poussaient, faisant en effet, suivant le vœu exprimé par Bastiat, du capital le

(25) M. Bersot, discours d'ouverture prononcé à la séance publique annuelle de l'Institut, le 25 octobre 1876.

(26) Qu'il me soit permis de prendre ce titre. Je suis peut-être d'autant plus pénétré de l'utilité des études économiques, d'autant plus sensible aux attaques dont la science est l'objet, que je suis arrivé plus tard à l'économie politique, invinciblement poussé par le besoin de combler les lacunes que laissait dans mon esprit l'étude d'une autre grande science morale :

Sæpe venit magno fœnore tardus amor.

pivot d'une exposition à peu près complète de la science, j'avais songé à un livre dont le titre eût été inévitablement : *Le Capital*..... un sous-titre quelconque eût indiqué la tendance, le but spécial de l'œuvre. Ce livre était pour moi comme ces projets de voyage qu'on ne réalisera probablement jamais, dans lesquels on se complait néanmoins ; auxquels on rapporte bien des travaux, en vue desquels on fait des études préparatoires qui ne sont ni sans charme, ni sans profit, d'autant plus profitables peut-être, à certains égards, qu'on est exempt des soucis d'une mise en œuvre immédiate. Le plan ne différait pas essentiellement de celui du travail qu'on va lire. Je dois dire que j'aurais donné plus de développement à la première et à la quatrième partie, à la théorie économique, qui devait être l'occasion d'un exposé à peu près complet de la science, et à l'examen critique des doctrines dissidentes.

Quand le programme de l'Institut est tombé sous mes yeux, il m'a semblé que le livre que j'avais conçu, un peu modifié, *parce detortum*, pourrait devenir celui que l'Académie demandait. Les modifications devaient se réduire à ceci : d'une part, moins de développement à la première et à la quatrième partie ; d'autre part, plus d'ampleur à la seconde (27), à la partie à la fois économique et morale, qui devient le vrai corps de bataille dont les trois autres parties ne sont que des auxiliaires. Quant à l'esprit qui devait présider à la rédaction de ce livre, je me suis

(27) La troisième partie, la partie historique, se trouve naturellement fort réduite par suite des plus grands développements que j'ai donnés à la seconde, à la partie morale dans laquelle les aperçus historiques ne pouvaient manquer de trouver une place importante. Je fais une remarque analogue pour la quatrième partie ; j'ai dû m'attacher, dans la seconde partie, à examiner les doctrines morales qui, sans attaquer la notion scientifique du capital et sa fonction, sont dans un désaccord plus ou moins réel avec l'économie politique sur la nature de la richesse et son meilleur emploi.

dit que c'était, avant tout, une œuvre de *vulgarisation* ; qu'il fallait donc, autant que possible, s'abstenir de tout appareil scientifique, sans cesser d'être exact ; préférer le procédé analytique aux rapides et rigoureuses synthèses (28), les tableaux saisissants aux formules abstraites. *Il faut faire entrer la vérité par le petit bout*, disait Fontenelle : il faut encore la faire entrer peu à peu, à petits coups. A ce point de vue, la manière dont est entendue la distribution des matières en divisions principales et subdivisions, n'est pas sans importance. J'ai essayé de justifier dans le corps de l'ouvrage la division en quatre parties et leur disposition (29). Quant aux chapitres, à la condition qu'ils soient étroitement reliés les uns aux autres comme les anneaux d'une chaîne (30), il me semble que leur multiplicité, loin d'être une cause de confusion, produit la clarté, soulage l'esprit du lecteur en même temps qu'elle met en relief la pensée et le dessein de l'auteur (31). L'œuvre ainsi conçue parle à

(28) Dans un remarquable article publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1859 : *Philosophie de l'économie politique*. M. Cochut, p. 572, loue un savant économiste, M. Courcelle-Seneuil, de ce que « la vulgaire ambition d'agrandir la science en l'encombrant de dé« tails ne l'a point tenté. Il s'est appliqué au contraire à éliminer les « phénomènes accidentels et transitoires, et n'a admis dans son cadre « que les faits généraux, essentiels, dont l'énoncé synthétique peut ex« primer une grande loi naturelle. » Je reconnais la justesse de cette appréciation pour un traité purement scientifique : mais je pense que l'Académie demandait un livre conçu dans un esprit différent.

(29) Voir notamment : INTRODUCTION, chap. II.

(30) Sous ce rapport, je citerai comme le plus détestable mode de composition le livre de H. Carey. On ne voit pas pourquoi il le découpe en chapitres, puisque jusqu'à huit de ces chapitres, à la file les uns des autres, portent cette unique et insipide rubrique : *Continuation du même sujet* ! Voir notamment le tome II, chap. XX à XXIX.

(31) C'est un précepte bien vague et, par conséquent contestable que celui de Buffon dans son discours sur le style : « Tout sujet est un, et, « quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours. « Les interruptions, les repos, les sections, ne devraient être d'usage

la fois aux yeux, *oculis subjecta fidelibus*, et à l'intelligence, car il n'en résulte pas seulement une juxta-position de choses hétérogènes, mais un organisme d'autant plus solide qu'il se compose d'un plus grand nombre de parties qui se soutiennent mutuellement. Qu'on veuille bien pardonner ces préoccupations pédagogiques à quelqu'un qui fait profession d'enseigner et qui, en écrivant un livre, ne croit avoir changé que la forme de son enseignement. A ce propos, qu'on me permette encore une remarque. Les notes et citations qu'on met au bas des pages d'un livre peuvent avoir un double but : 1° compléter le texte sur des points de détail sans interrompre le fil du discours et l'exposition des principes ; 2° mettre à l'abri du reproche de plagiat l'auteur qui déclare les emprunts qu'il a faits. A ce dernier point de vue, je ne me pique pas d'une grande rigueur : qu'il me soit donné acte du franc aveu que je consigne ici ; je demande grâce une fois pour toutes, et notamment pour les raisons suivantes. Outre qu'une mémoire infidèle ou capricieuse ne me permet pas toujours de retrouver la source où j'ai puisé, la pratique de l'enseignement oral m'a peu disposé à user de ces citations et de ces renvois dont chacun sait qu'il s'accomode mal. Si je devais rendre à chacun de mes maîtres dans la science ce que je lui dois, il me resterait en vérité bien peu de chose ; enfin, abusant peut-être de la maxime qu'*on prend son bien partout où on le trouve*, je regarde comme mien ce que j'ai bien compris, bien saisi, ce que je me suis approprié, assimilé par la réflexion, ce que je reproduis clairement et à propos (32).

« que quand on traite de sujets différents. » Mais qu'est-ce donc que l'unité et la diversité des sujets? Le sujet le plus vaste ne comporterait donc aucune division ? — Buffon déclare dans une note que sa critique s'adresse à l'*Esprit des lois*.

(32) Sur le terrain de la vraie science économique, bien qu'il y ait toujours des progrès à faire, on ne peut plus guères aujourd'hui, en tant

Que les savants lecteurs, les maîtres vénérés, avec lesquels je prends la liberté de m'entretenir ici dans une sorte de familiarité respectueuse, veuillent bien accueillir une dernière déclaration qui est en même temps l'expression d'un juste sentiment de reconnaissance. On se tromperait si on croyait qu'il m'en a coûté le moins du monde de modifier le plan de mon livre pour le conformer au programme de l'Académie. J'avais songé, il est vrai, à une œuvre plus savante, en ce sens du moins que la controverse y aurait tenu une plus grande place. Mais, en réalité, je crois peu à la controverse. La réfutation des grandes utopies socialistes n'est plus à faire : chacun reconnaît que, prises dans leur ensemble, elles ne sont que des jeux d'esprit. La controverse sur les points de détail est elle-même d'une efficacité douteuse. Elle est absolument sans effets à l'égard des sectaires qu'elle affermit plutôt dans leurs systèmes, car ce qui les anime surtout, c'est l'esprit de contradiction. Quant aux personnes qui cherchent la vérité d'un cœur sincère, ce qu'il leur faut avant tout, c'est la science présentée, s'il se peut, dans sa lumineuse clarté, dans sa majestueuse simplicité. J'appliquerais volontiers à la vérité scientifique ce que le sombre philosophe dont j'esquissais tantôt la doctrine, Schopenhauer, a dit, dans

qu'il s'agit des principes fondamentaux, réclamer de brevets d'invention. Il en est autrement dans le camp des socialistes de la chaire et des socialistes purs. Là il s'agit d'expédients, de spécifiques, de véritables découvsrtes..... on le croit du moins. Rien de plus curieux que le ton aigre-doux sur lequel Karl Marx (*Das kapital*, préface de la première édition, note 4) reproche à Ferdinand Lassalle de lui avoir emprunté sans citer tous les fondements théoriques de sa doctrine... *il est vrai*, ajoute-t-il, *que c'était dans un intérêt de propagande*. Les inventions de Karl Marx ! Quelques *postulats*, comme ils disent là-bas ; les excentricités de Proudhon et autres *Welches* habillées à l'allemande ; quelques emprunts à des compatriotes plus modestes que lui, voilà son bagage scientifique. Je justifierai cette appréciation dans la quatrième partie. Voir notamment chap. XXVII, note 3.

la fois aux yeux, *oculis subjecta fidelibus*, et à l'intelligence, car il n'en résulte pas seulement une juxta-position de choses hétérogènes, mais un organisme d'autant plus solide qu'il se compose d'un plus grand nombre de parties qui se soutiennent mutuellement. Qu'on veuille bien pardonner ces préoccupations pédagogiques à quelqu'un qui fait profession d'enseigner et qui, en écrivant un livre, ne croit avoir changé que la forme de son enseignement. A ce propos, qu'on me permette encore une remarque. Les notes et citations qu'on met au bas des pages d'un livre peuvent avoir un double but : 1° compléter le texte sur des points de détail sans interrompre le fil du discours et l'exposition des principes ; 2° mettre à l'abri du reproche de plagiat l'auteur qui déclare les emprunts qu'il a faits. A ce dernier point de vue, je ne me pique pas d'une grande rigueur : qu'il me soit donné acte du franc aveu que je consigne ici ; je demande grâce une fois pour toutes, et notamment pour les raisons suivantes. Outre qu'une mémoire infidèle ou capricieuse ne me permet pas toujours de retrouver la source où j'ai puisé, la pratique de l'enseignement oral m'a peu disposé à user de ces citations et de ces renvois dont chacun sait qu'il s'accomode mal. Si je devais rendre à chacun de mes maîtres dans la science ce que je lui dois, il me resterait en vérité bien peu de chose ; enfin, abusant peut-être de la maxime qu'*on prend son bien partout où on le trouve*, je regarde comme mien ce que j'ai bien compris, bien saisi, ce que je me suis approprié, assimilé par la réflexion, ce que je reproduis clairement et à propos (32).

« que quand on traite de sujets différents. » Mais qu'est-ce donc que l'unité et la diversité des sujets? Le sujet le plus vaste ne comporterait donc aucune division ? — Buffon déclare dans une note que sa critique s'adresse à l'*Esprit des lois*.

(32) Sur le terrain de la vraie science économique, bien qu'il y ait toujours des progrès à faire, on ne peut plus guères aujourd'hui, en tant

Que les savants lecteurs, les maîtres vénérés, avec lesquels je prends la liberté de m'entretenir ici dans une sorte de familiarité respectueuse, veuillent bien accueillir une dernière déclaration qui est en même temps l'expression d'un juste sentiment de reconnaissance. On se tromperait si on croyait qu'il m'en a coûté le moins du monde de modifier le plan de mon livre pour le conformer au programme de l'Académie. J'avais songé, il est vrai, à une œuvre plus savante, en ce sens du moins que la controverse y aurait tenu une plus grande place. Mais, en réalité, je crois peu à la controverse. La réfutation des grandes utopies socialistes n'est plus à faire : chacun reconnaît que, prises dans leur ensemble, elles ne sont que des jeux d'esprit. La controverse sur les points de détail est elle-même d'une efficacité douteuse. Elle est absolument sans effets à l'égard des sectaires qu'elle affermit plutôt dans leurs systèmes, car ce qui les anime surtout, c'est l'esprit de contradiction. Quant aux personnes qui cherchent la vérité d'un cœur sincère, ce qu'il leur faut avant tout, c'est la science présentée, s'il se peut, dans sa lumineuse clarté, dans sa majestueuse simplicité. J'appliquerais volontiers à la vérité scientifique ce que le sombre philosophe dont j'esquissais tantôt la doctrine, Schopenhauer, a dit, dans

qu'il s'agit des principes fondamentaux, réclamer de brevets d'invention. Il en est autrement dans le camp des socialistes de la chaire et des socialistes purs. Là il s'agit d'expédients, de spécifiques, de véritables découvsrtes..... on le croit du moins. Rien de plus curieux que le ton aigre-doux sur lequel Karl Marx (*Das kapital*, préface de la première édition, note 1) reproche à Ferdinand Lassalle de lui avoir emprunté sans citer tous les fondements théoriques de sa doctrine... *il est vrai*, ajoute-t-il, *que c'était dans un intérêt de propagande*. Les inventions de Karl Marx ! Quelques *postulats*, comme ils disent là-bas ; les excentricités de Proudhon et autres *Welches* habillées à l'allemande ; quelques emprunts à des compatriotes plus modestes que lui, voilà son bagage scientifique. Je justifierai cette appréciation dans la quatrième partie. Voir notamment chap. XXVII, note 3.

un moment d'heureuse inspiration, de la vérité artistique : « Il faut se comporter avec les chefs-d'œuvres de l'art comme « avec les grands personnages, — se tenir simplement devant « eux et attendre qu'ils vous parlent. » Plaçons donc avec persistance les hommes en présence de la vérité, et espérons que tôt ou tard elle leur parlera. — Après avoir dit mon *hoc erat in votis*, c'est donc bien sincèrement que j'ajoute :

..... Auctius atque
Di meluis fecère.....

INTRODUCTION

CHAPITRE I

Position de la question

On s'est plu de tout temps à représenter la science sous l'image d'un sommet élevé où il n'est donné qu'à quelques-uns d'atteindre, et c'est là que le poëte a placé ces temples sereins d'où un petit nombre de sages, en possession de l'éternelle vérité, contemplent à leurs pieds, dans un calme divin, les stériles agitations des hommes plongés dans les ténèbres de l'erreur. Mais c'est là une image plus grandiose que consolante, et si on conçoit que cette contemplation solitaire et égoïste de la vérité puisse jusqu'à un certain point suffire dans l'ordre des sciences mathématiques, des sciences naturelles, dans la métaphysique transcendante, il n'en est pas de même des sciences morales proprement dites. Celles-ci ne doivent aspirer qu'à descendre de ces hauts sommets et à se répandre parmi les hommes dont elles ont pour but de diriger les actions dans toutes les circonstances de la vie, en leur enseignant ce qui est bien, ce qui est utile, ce qui est juste.

Au premier rang de ces sciences dont il importe si fort de faire pénétrer les notions dans la société, il faut placer l'Economie Politique. Malheureusement le nom seul de cette science semble avoir le privilége de susciter les appréciations les plus fausses, les plus contradictoires. Il en est à qui elle fait concevoir les plus ambitieuses espérances et qui n'en attendent rien

moins qu'une solution prompte et définitive de toutes les grandes questions sociales ; d'autres la croient à peu près impuissante et ne lui accordent qu'une froide estime ; quelques-uns la nient purement et simplement ; d'autres l'accablent de leur mépris ou la poursuivent de leurs railleries ; un grand nombre enfin l'attaquent avec la dernière violence.

Je prends à partie les plus modérés de ces adversaires, ceux qui, sans contester l'utilité des études économiques, ont dit néanmoins : l'économie politique n'est pas une science. Je pense au contraire que, de toutes les sciences morales, aucune ne mérite mieux le nom de science que l'économie politique. C'est ce que je vais essayer de démontrer ; ce sera le meilleur moyen de mettre en lumière l'objet particulier que je me suis proposé dans ce travail.

A quelque point de vue qu'on se place pour définir la science en général ; soit que, la considérant comme faite, comme objet d'étude et d'enseignement, on la définisse synthétiquement *un ensemble de connaissances se rapportant à un objet commun et méthodiquement coordonnées entre elles ;* soit que, la considérant dans le procédé analytique à l'aide duquel elle se forme, on dise que *la science n'est autre chose que la réflexion appliquée aux notions du simple bon sens ;* dans tous les cas, l'économie politique va nous apparaître comme une véritable science.

Procédons analytiquement et appliquons notre réflexion à un fait bien simple mais bien saisissant aussi : l'homme a des besoins et, pour arriver à les satisfaire, il travaille (1).

(1) On procéderait de la même façon pour la science du droit, par exemple. Le fait primordial à considérer serait celui-ci : l'homme, intelligent et libre, vit et est fait pour vivre en société. De là découle la nécessité de mettre la liberté de chacun d'accord avec la liberté de tous, ce qui est précisément l'objet du droit.

Qu'est-ce que travailler ? C'est appliquer les forces de son corps et surtout de son esprit à vaincre les obstacles qui s'opposent à ce que nous fassions servir la nature à la satisfaction de nos besoins. Le savant découvre les lois qui régissent le monde matériel ; l'ingénieur, le mécanicien, le manufacturier, le commerçant, les mettent à profit pour extraire de la terre mille produits divers, les transformer, les approprier à nos besoins et les mettre à la portée du consommateur.

L'homme, disons-nous, travaille pour satisfaire ses besoins ; mais ces besoins sont en nombre infini, et nous voyons cependant que chaque homme s'attache à ne produire qu'une seule espèce d'objets. C'est la division du travail, qui a pour effet de rendre le travail plus fécond parce que en faisant toujours la même chose on arrive à la faire plus vite et mieux. L'homme recherche tous les moyens de rendre son travail plus productif, d'obtenir le plus de produits possible avec le moindre effort ; mais ce n'est pas seulement parce qu'il redoute cet effort, c'est parce qu'il conquiert ainsi le temps pour produire autre chose, pour satisfaire des besoins d'un ordre plus élevé (2). C'est de là aussi que procède l'invention des instruments et machines de tous genres. Enfin, par une admirable évolution, il est arrivé que l'homme, après avoir débuté dans la vie économique par le mépris du travail qu'il considérait comme une œuvre servile, a reconnu que le travail libre, honoré, respecté, est seul fécond.

(2) La division du travail est une des grandes lois de la nature. Quand on remonte l'échelle des êtres vivants, à mesure qu'un organisme se perfectionne, on voit s'opérer une division plus grande des fonctions accomplies par des organes spéciaux. C'est l'économie politique, cette science si dédaignée par quelques-uns, qui, par ses analyses ingénieuses, a mis la physiologie sur la trace de cette conception qui, transportée ainsi de la science sociale dans la biologie, y a trouvé naturellement une extension nouvelle. Voir Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale*, chap. XIV.

Division du travail, liberté du travail, emploi des machines, telles sont les vraies conditions de l'industrie humaine.

Mais, dans ce régime de la division du travail, chaque homme ne produisant qu'une même espèce d'objets et beaucoup plus qu'il ne lui en faut pour sa consommation personnelle, comment se procurera-t-il tout ce qu'il ne produit pas ? Par l'échange. Mais cet échange, ce troc, je ne l'aperçois pas. Pourquoi ne troque-t-on pas directement ce dont on veut se défaire contre ce qu'on veut obtenir ? Parce qu'il serait le plus souvent difficile de rencontrer la personne qui, à la fois, possédât ce qu'on désire et eût besoin de ce qu'on peut donner en échange. Que fait-on ? On vend, et puis on achète. On vend, c'est-à-dire on échange l'objet dont on veut se défaire contre une certaine marchandise appelée monnaie, et avec cette monnaie on achète l'objet dont on a besoin. Qui ne voit que l'échange, sous cette complication apparente puisqu'il se décompose en deux opérations, est infiniment plus commode ? Mais cette vente et cet achat supposent deux choses : d'abord une monnaie, c'est-à-dire une marchandise qu'on est toujours disposé à accepter en échange ; puis des commerçants qui font profession d'acheter et de vendre, c'est-à-dire qui sont toujours disposés à acheter précisément parce qu'ils sont toujours disposés à vendre.

Les choses s'échangent donc les unes contre les autres, ou mieux se vendent et s'achètent ; elles ont une valeur, un prix, ce prix n'étant que leur évaluation en monnaie, et toute marchandise pouvant servir à en évaluer une autre. Qui fixera cette valeur, ce prix ? Ne dites pas que les choses ont d'autant plus de valeur ou de prix qu'elles sont plus propres à satisfaire un besoin impérieux, car un morceau de pain vaut moins qu'un diamant ; c'est que le pain abonde, tandis que le diamant est rare. Les choses changeraient de face dans un désert, où on serait menacé de mourir de soif et de faim ; on donnerait tous

les diamants du monde pour un morceau de pain ou un verre d'eau. La valeur est donc faite d'utilité et de rareté. Ne dites pas non plus que le prix d'une chose est déterminé par ce qu'elle a coûté à produire. Qu'importe à l'acheteur, si vous n'avez produit qu'à grands frais ce qu'un autre a produit à moindres frais. En somme, le prix sera déterminé par la concurrence que se font naturellement les vendeurs d'une part et les acheteurs, l'abondance de l'offre combinée avec la rareté de la demande faisant baisser les prix que la diminution de l'offre et l'accroissement de la demande relèveront. Voilà donc, en vertu de cette loi de la concurrence, tous les producteurs tenus de faire le mieux possible, de vendre au plus bas prix possible. De là une lutte, une émulation, le développement de l'esprit d'invention, dont la société entière profite.

Quelle masse de monnaie il va falloir pour solder tous ces achats ! Rassurez-vous ; on peut acheter sans argent, en promettant de payer et remettant au vendeur une promesse écrite de payer dans un certain délai le prix convenu. Le vendeur veut-il acheter lui-même d'un tiers, il lui cèdera en paiement sa créance et le titre qui la constate, lequel pourra ainsi passer indéfiniment de main en main jusqu'au jour de l'échéance où le détenteur actuel en recevra le montant en monnaie des mains du souscripteur originaire. A combien de ventes et d'achats ce simple morceau de papier n'aura-t-il pas suffi ? Ainsi, à côté de la monnaie, qui n'est elle-même qu'une marchandise et tire sa valeur, sa puissance d'échange de la valeur même du métal dont elle est faite, voilà une monnaie de papier, une monnaie fiduciaire, c'est-à-dire qui tire toute sa valeur de la confiance qu'on a dans la solvabilité de celui qui a promis de payer ou de ceux qui ont garanti le paiement. Voilà encore un grand phénomène économique : le *crédit*.

L'homme produit la richesse, c'est-à-dire l'ensemble des

choses nécessaires à la satisfaction de ses besoins; il produit pour consommer. Est-ce à dire que la richesse créée aujourd'hui sera consommée le jour même? Non, une partie sera mise en réserve pour faciliter une production toujours plus abondante, pour accroître la puissance productive de l'homme; l'épargne constituera, accroîtra sans cesse le capital.

C'est ainsi que, les regards fixés sur ce monde du travail, de l'échange et de l'épargne; nous arrêtant sur chaque phénomène pour en rechercher les causes et les effets, déterminer les conditions naturelles dans lesquelles il se produit, constater les perturbations qui peuvent l'affecter; interrogeant à la fois les faits qui se passent sous nos yeux, autour de nous, et l'histoire qui nous montre la prospérité et la décadence des sociétés humaines étroitement liées aux conditions générales dans lesquelles s'exerce l'industrie, nous pourrions pousser à l'infini ces méditations économiques.

Quoi? Tous ces faits, besoin, travail, richesse, division du travail, échange, troc, vente et achat, utilité, valeur, marché, concurrence, prix, monnaie, monnaie de métal, monnaie fiduciaire, crédit, épargne, capital....., tous ces faits ne constituent-ils pas une série de phénomènes s'enchaînant étroitement les uns aux autres et se rattachant à un objet commun? N'y a-t-il pas entre tous ces phénomènes des rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses? La division du travail n'impose-t-elle pas l'échange? Une plus ou moins grande division du travail n'est-elle pas en rapport avec la nature des diverses industries, l'emploi des machines et une plus ou moins grande étendue du marché? La multiplicité des échanges et l'étendue du marché ne conduisent-elles pas à l'usage de la monnaie? Le développement de l'industrie, les grands approvisionnements de matières premières, l'intervention des intermédiaires pour mettre le produit à la portée des consommateurs, la solidarité qui

unit les diverses industries qui élaborent successivement un même produit, tout cela ne fait-il pas du crédit une condition de la vie économique? Coordonner des phénomènes, en rechercher les lois, l'explication, c'est-à-dire le rapport de causalité, de principe à conséquence qui les unit, n'est-ce point là une science? (3)

Cet enchaînement, cette coordination, constitue l'unité d'objet qui est un des caractères de la science. L'unité de la science économique se manifeste notamment en ceci que l'infinie variété des faits se laisse facilement ramener à quelques phénomènes fondamentaux, et qu'en somme on s'occupe toujours d'une même chose considérée sous divers aspects, soit que l'on traite de la production, de la répartition, de la circulation ou de la consommation de la richesse. La production de la richesse suppose le concours de divers éléments, la terre, le capital, le travail, mis en œuvre par une direction intelligente, qui peut se personnifier dans l'entrepreneur d'industrie. La richesse produite se répartit, suivant les règles de la justice, entre ceux qui ont fourni les éléments de la production. Voici donc un nouvel aspect de ces mêmes choses, terre, capital, travail, entrepreneur, c'est-à-dire que nous ne nous en occupons plus pour mettre en lumière leur puissance productive, pour rechercher

(3) Il ne s'agit point ici d'ouvrir un concours entre les différentes sciences morales pour décerner la palme à l'une d'elles; mais enfin que l'on compare et qu'on se demande quelle est la science morale qui justifie le mieux son titre par un corps complet de doctrine, par l'accord sur les principes, par la sûreté des applications? Trouvera-t-on tout cela dans la morale, la métaphysique, la politique en tant qu'on peut faire une science de cette dernière? Un adversaire de l'économie politique (M. Rümelin, voir l'avant-propos, note 12), reconnait qu'elle est une science admirablement faite, mais qu'elle a le tort de négliger certains faits. Je crois pouvoir diviser l'aveu. C'est précisément parce qu'elle néglige certains faits secondaires dans ses généralisations, sans les laisser ignorer, que l'économie politique est une science.

les moyens d'accroitre cette puissance; il s'agit de leur rémunération, de la rente de la terre, de l'intérêt du capital, du salaire du travail, du profit de l'entrepreneur. La richesse ainsi produite et répartie entre les divers ayants-droit, est par eux mise en circulation, échangée. Quelle est la base de l'échange? C'est la valeur, le prix. Comment se détermine le prix? Sans doute par la loi régulatrice de l'offre et de la demande; c'est le prix du marché. Mais, en somme, il y a un niveau au-dessus ou au-dessous duquel les prix ne peuvent longtemps demeurer et qui est déterminé par le coût de production, lequel dépend de l'abondance des éléments de la production, du prix auquel on les obtient, du minimum de profit dont peut se contenter l'entrepreneur : on est donc encore ici ramené à s'occuper de la rente, de l'intérêt, des salaires et des profits. Si enfin on aborde la théorie de la consommation, le dernier terme de l'évolution économique, alors plus que jamais il est permis de dire qu'on s'occupe toujours de la même chose. Le dernier terme de l'évolution économique ramène forcément au premier avec lequel il semble se confondre. On ne peut produire sans consommer, et toute production aboutit forcément à une consommation. Ainsi toute richesse est produite pour être répartie entre les producteurs qui la mettent en circulation, l'échangent et la consomment. On voit comment les quatre termes de l'évolution économique se groupent étroitement dans cette courte phrase.

Mais l'unité de la science économique éclate encore à un autre point de vue, et c'est sur quoi j'appelle plus spécialement l'attention du lecteur, car je touche ici à l'idée fondamentale de ce livre. Si, pour les besoins de l'exposition méthodique, on traite d'ordinaire séparément et successivement de la production, de la répartition, de la circulation et de la consommation de la richesse; si, pour faciliter l'analyse et soulager l'esprit, on étudie un à un les divers phénomènes économiques, d'abord

sous un aspect, puis sous un autre, il n'en est pas moins vrai qu'on ne peut prétendre savoir quelque chose en économie politique que lorsqu'on a parcouru le champ entier de la science. Le degré de la connaissance ne se mesure pas ici comme dans les sciences exactes où il est permis de dire : *Je sais jusque-là, je ne sais rien au-delà* (4). Les diverses parties d'une science morale présentent en effet ce caractère de liaison et de subordination qu'on y peut bien comprendre ce qui précède si on ne sait aussi ce qui suit. De quoi s'agit-il en effet? D'obtenir une vue claire de l'activité économique; or, comment se rendre compte de ce grand phénomène de la vie sociale, si on ne l'embrasse dans tous ses détails, sous tous ses aspects. C'est ainsi que, pour se dire instruit en physiologie, pour avoir une notion exacte des conditions de la vie physique dans l'homme, il faut en connaître tous les organes, toutes les fonctions qu'ils sont destinés à accomplir.

Voici donc la plus triomphante démonstration que l'économie politique est bien une science (5) et non un simple

(4) Le fondateur de la philosophie dite *positive*, Auguste Comte, a parfaitement mis en lumière ce caractère distinctif des sciences exactes, dans lesquelles, à la différence de la biologie et de la sociologie, il y a subordination absolue de ce qui suit par rapport à ce qui précède, mais indépendance non moins complète de ce qui précède par rapport à ce qui suit, double caractère qui se retrouve non seulement si on considère une science exacte en particulier, mais encore si on compare entre elles les diverses branches de *la mathématique* : la science du nombre, la géométrie, et la mécanique rationnelle, lesquelles offrent en effet, les unes par rapport aux autres, cet ordre de subordination, à savoir que la science du nombre est absolument indépendante des deux autres dont elle peut faire complètement abstraction ; la géométrie suppose la science du nombre pour le calcul des grandeurs et en outre la notion d'espace ; enfin la mécanique rationnelle présuppose, indépendamment des lois du nombre et de l'étendue, celles de l'équilibre et du mouvement.

(5) Je me borne ici à un point de vue qui me conduit directement à mon sujet et n'entends nullement traiter *ex professo* la question : l'éco-

objet d'étude (6), une nomenclature de faits et d'observations, un recueil de formules ou de procédés empiriques : les phénomènes économiques s'enchaînent si étroitement que, quel que soit celui qui attire d'abord l'attention, il nous conduit nécessairement à tous les autres ; nous pouvons indifféremment descendre ou remonter le cours de la science, partir d'un point intermédiaire quelconque. Ce n'est pas le cours d'un fleuve qui représente fidèlement le développement de la science, c'est bien plutôt un cercle dans lequel on peut pénétrer par un point quelconque de sa circonférence ; mieux encore, une sphère immense dont le centre est un peu partout. Dans notre recherche analytique, nous sommes partis de l'idée de *besoin* et de *travail*, nous aurions pu être frappés de tout autre phénomène économique et partir de là. Les annales de l'économie politique nons offrent, à cet égard, d'illustres exemples. Avant d'en arriver à une exposition véritablement savante, méthodique, complète, telle qu'elle nous a été présentée de nos jours, tous ceux qui ont contribué pour leur part aux progrès de la science sont partis d'un point de vue plus ou moins exclusif, sollicités qu'ils étaient par les conditions économiques particulières à la société au milieu de laquelle ils vivaient.

Lorsque les rois faux-monnoyeurs du Moyen-Age croyaient pouvoir se permettre d'altérer les monnaies, sous prétexte que

nomie politique est-elle une science ? Je recommande sur ce sujet deux très-intéressantes discussions aux réunions de la Société d'Economie Politique de janvier et avril 1864, reproduites *in extenso* par le *Journal des Economistes*, livraisons de mars, avril et mai 1864.

(6) Le reproche me touche peu, mais enfin il a fait une certaine fortune parmi les amis tièdes de l'économie politique. Celle-ci pourrait s'appliquer la boutade de Chamfort : « J'ai trois espèces d'amis, ceux « qui me veulent du bien, ceux qui ne se soucient pas de moi, et ceux « qui ne peuvent pas me souffrir. » J'ai personnellement regret que le mot en question ait été dit une première fois par un jurisconsulte et répété depuis par d'autres jurisconsultes.

la monnaie n'est qu'un signe de la valeur des choses, valeur qu'elle représente également, quelle que soit la matière dont elle est faite, les économistes du temps, les premiers écrivains monétaires, s'attachèrent spécialement à ce phénomène économique de la monnaie pour montrer qu'elle n'est pas seulement un signe conventionnel, mais bien une contre-valeur qui tire sa puissance d'achat de la quantité de métal précieux qu'elle contient. Seulement, au lieu de dire avec une parfaite justesse : *l'or est aussi une richesse*, ils dirent, ce qui est bien différent : *l'or c'est la richesse.*

Qu'est-ce qui attira particulièrement l'attention des économistes du XVIIe siècle ? Le commerce extérieur alimenté par les manufactures et considéré comme le moyen de faire affluer l'or dans un pays. De là les exagérations funestes du système mercantile.

La richesse c'est la terre ! dirent à leur tour les physiocrates, et la terre, l'industrie agricole fut le point de départ de toute leur économie politique. Ils traitèrent avec quelque dédain, dédain plus apparent que réel d'ailleurs, les industries manufacturière et commerciale.

A peu près à la même époque, l'écossais Law avait attiré l'attention des hommes d'état, des commerçants, des économistes, sur un grand phénomène : le crédit. On se méprit, on ne vit pas que, si le crédit est un levier puissant, il lui faut avant tout un point d'appui dans des richesses réelles.

Adam Smith veut protester contre ces idées fausses ou incomplètes de la richesse ; quel sera son point de départ ? La division du travail. Il part brusquement de là. Par ses ingénieuses analyses il démontre la puissance du travail ; le travail est la source de la richesse, et sur cette base il élève un glorieux monument à la science économique.

Notre J.-B. Say lui-même, bien que son principal titre de

gloire soit d'avoir coordonné tous les éléments de la science dans une lucide (7) exposition, n'a-t-il pas eu une prédilection marquée pour ce grand phénomène de l'échange, dont on a pu dire qu'il est à lui seul toute l'économie politique, qu'on a en effet quelquefois définie *la science de l'échange?* Ne s'est-il pas complu dans cette ingénieuse *théorie des débouchés* où il montre si bien que les produits ne s'achètent jamais qu'avec des produits? Echange d'idées, de sentiments, de services, de produits, c'est là l'expression la plus complète de la sociabilité humaine, et le monde économique nous apparait comme un réseau infini de rapports que le besoin senti d'une part, et le service rendu de l'autre, nouent et dénouent à chaque instant pour le renouer encore.

Après que la monnaie, le commerce, les manufactures, la terre féconde, le crédit, la division du travail, l'échange, ont été tour à tour le point de départ de tant de travaux grâce auxquels s'est constituée l'économie politique, les représentants les plus autorisés de la science ont pensé avec raison qu'on pouvait se proposer comme objet d'une étude spéciale ce grand phénomène économique : le capital. Toute la suite de cet écrit tendra à justifier ce choix ; je me bornerai donc ici à quelques considérations générales. Sans doute une théorie du capital a sa place marquée dans toute exposition complète de la science ; mais si, dans ce vaste tableau, il est un objet qui mérite d'être placé au premier plan, d'être mis en lumière, c'est bien certainement le capital, et cela pour une infinité de motifs que je réduirai aux suivants.

Le capital est par lui-même le phénomène économique le

(7) J. Stuart Mill, cet économiste si français de cœur, a dit de J.-B. Say : « Ce penser si lucide et si éminemment habile dans l'art d'exposer ses idées. » *The eminently clear thinker and skiful expositor.* » *Principles*, l. III, ch. II, § 3.

plus saisissant, celui qui imprime à notre civilisation son cachet particulier. Quelle que soit la manifestation de l'activité humaine que l'on considère, partout éclate la puissance du capital. Dans la ferme comme dans l'usine, dans les industries extractives, dans l'industrie des transports, transports des choses, des personnes, de la pensée, et jusque dans cette funeste industrie de la guerre..... que voyons-nous ? Les forces de la nature domptées, assouplies, emprisonnées en quelque sorte dans de formidables engins qui, dociles à la volonté de l'homme, accomplissent pour lui les travaux les plus durs comme les plus délicats. Le capital est le témoignage irrécusable, matériel, de la conquête du monde par l'industrie humaine. Notons encore ce trait distinctif de notre temps. Autrefois la science progressait lentement, dans l'ombre, grâce aux travaux, aux méditations solitaires de quelques sages. Il n'en est plus de même aujourd'hui : à la science moderne comme à l'industrie moderne, il faut des installations grandioses, de riches collections, de coûteux moyens d'investigation, en un mot de puissants capitaux.

En second lieu, l'importance de la théorie économique du capital est encore attestée par les attaques dont elle est l'objet. C'est le point d'attaque qu'on a choisi ; c'est là aussi que doivent se porter toutes les forces de la défense. Certains adversaires de l'économie politique, les ennemis plus ou moins inconscients de la société, n'ont pas d'autre cri de ralliement : *Guerre au capital ! A bas le capital !* et à l'expression *socialisme* généralement reçue pour désigner les utopies et les doctrines chimériques en fait d'organisation sociale, ils ont répondu par le mot de *capitalisme* pour désigner les enseignements de la science économique. En prenant le capital pour base d'un nouveau *tableau économique* (8), nous subissons une nécessité,

(8) On sait que tel est le titre d'un petit écrit dans lequel Quesnay avait consigné sa doctrine économique, dans une forme peu heureuse, il faut le reconnaître.

nous acceptons la bataille sur le terrain où elle nous est offerte.

Enfin, dernière considération qui a bien son prix, aucune partie de la science ne me parait plus propre qu'une théorie du capital largement conçue, à détruire certaines préventions injustes que nourrissent contre l'économie politique les esprits d'ailleurs les plus généreux (9). Nulle part on ne saisit mieux le lien qui unit les diverses parttes de la science sociale. Nulle part l'économie politique n'est plus naturellement amenée à s'occuper des plus hautes questions politiques et morales. L'économie politique, dit-on, ne s'occupe que de la richesse..... oui sans doute, mais elle l'a fait avec une telle ampleur de vues, que c'est à elle, en somme, que revient l'honneur d'avoir présenté la plus solide défense des grands intérêts moraux, la propriété, la liberté, la solidarité humaine; et elle l'a fait avec d'autant plus de succès, ses revendications ont été d'autant plus sûrement victorieuses, qu'elle ne s'est pas tenue dans le domaine des abstractions et des généralités, mais que, prenant pied sur le terrain solide des intérêts économiques, elle a protesté contre la spoliation sous toutes ses formes, contre la tyrannie sous tous ses déguisements, et démontré le néant de cette maxime funeste, si en crédit autrefois chez les moralistes et les philosophes de profession, que le *profit de l'un est nécessairement le dommage de l'autre*. L'économie politique a, en un mot, réhabilité la richesse en lui assignant sa vraie source et sa vraie mission. C'est ce qui ressortira, je l'espère, de la

(9) « Personne ne demande à l'économie politique d'élever nos âmes ... » écrivait, il y a environ dix ans, dans le *Courrier du Dimanche*, mon pauvre ami Prévost-Paradol. C'était le temps où le R. P. Félix, dans ses conférences de Notre-Dame, avait cru devoir, au nom de la religion, prendre les économistes à partie. Sur quoi M. Léonce de Lavergne avait bien raison de dire : « Les économistes sont attaqués à la fois par le père Félix et par M. Prévost-Paradol. ... C'est trop. » Voir le *Journal des Economistes*, livraison de décembre 1866, p. 156.

suite de ce travail dont je crois tout d'abord utile d'esquisser à grands traits le plan.

CHAPITRE II

Plan et division de l'Ouvrage

Le plus glorieux chef-d'œuvre de l'homme c'est vivre, a dit Montaigne, et la science de la vie est en effet la plus grande de toutes, car elle comprend à la fois la connaissance de la destinée humaine, celle des moyens propres à la réaliser, et la ferme volonté de s'y conformer. Il serait plus exact de dire que c'est un grand art; il s'agit en effet d'un but à atteindre; or, il y a précisément entre la science et l'art cette différence que la première se caractérise surtout par son objet, le second par son but; et tandis que chaque science, dans ses recherches et ses démonstrations, doit se renfermer autant que possible dans son domaine et ne se préoccuper que de la vérité, l'art au contraire emprunte ses règles, ses procédés, aux diverses sciences en vue d'arriver plus sûrement à un résultat déterminé. La pratique de la vie est donc le plus grand de tous les arts, et comme il s'agit ici des biens de la fortune, de leur acquisition, de leur consommation, du meilleur emploi qu'on peut leur donner, c'est naturellement à l'économie politique, à la science de la richesse, à la science de l'utile, que l'art empruntera tout d'abord ses règles.

Une première partie sera donc consacrée à l'exposition de la théorie économique du capital, expression qui correspond à peu près à ce que, dans le langage ordinaire, on appelle *for-*

tune acquise. Nous étudierons le capital sous toutes ses faces : comment il se forme, s'amasse, se conserve, quels services il rend à la production et, par conséquent, son emploi (1). Nous devrons passer en revue tous les phénomènes économiques (2), car il n'en est pas un seul qui ne soit en rapport plus ou moins étroit avec le capital.

L'économie politique doit être interrogée la première sur tout ce qui concerne le capital et son emploi ; est-ce à dire que si les conclusions de l'économie politique étaient contraires à la morale, à l'ordre public, elles devraient être suivies quand même ? Non sans doute : aussi, dans une seconde partie qui, par ses développements et ses résultats, est la plus importante, faisant tout d'abord abstraction des données de la science pure, nous nous poserons, en termes généraux, cette question : Quel est le meilleur emploi qu'on puisse faire de la richesse acquise ? Nous rechercherons toutes les solutions possibles de cette question, et nous reconnaîtrons qu'il n'y a de solution satisfaisante que celle qui est consacrée par l'économie politique. Ni la politique, ni la morale, ni la religion ne réclament impérieusement autre chose; et lorsque, pour obéir à des sentiments que l'on croit plus élevés, on oublie les enseignements de l'économie politique, on s'aperçoit bien vite qu'on a fait fausse route sans profit pour personne.

L'histoire est le patrimoine commun de toutes les sciences sociales, qui vont lui demander la confirmation de leurs théo-

(1) Comme je l'ai indiqué au chapitre précédent, dans un rapide tableau de l'évolution économique, le capital apparaît toujours en première ligne, qu'il s'agisse de production, de distribution, de circulation ou de consommation de la richesse.

(2) Par exemple, la division du travail, le crédit. Voir notamment les chapitres VII et VIII. Mais, bien entendu, je ne parlerai de ces phénomènes économiques que pour marquer leurs rapports essentiels avec le capital et non pour en faire une théorie complète.

ries. L'histoire est, pour ces sciences, ce que le cabinet du physicien, le laboratoire du chimiste, sont pour les sciences naturelles, c'est-à-dire un vaste champ d'expérimentation dans lequel toutes les doctrines se sont produites, toutes les pratiques ont été plus ou moins tentées. Nous interrogerons donc l'histoire pour savoir s'il n'y a pas des rapports nécessaires entre les conditions générales des sociétés, leur puissance, leur moralité et leur état économique, notamment l'importance des capitaux accumulés et leur bon emploi. Cette étude historique (3) sera l'objet d'une troisième partie et le résultat sera en parfait accord avec la théorie économique, car cette théorie n'est elle-même que la généralisation des faits sociaux observés, analysés depuis des siècles. Cette étude historique n'est d'ailleurs pas difficile et il n'est pas nécessaire, à la rigueur, de remonter bien haut le cours des âges. L'histoire économique est en effet sous nos yeux, autour de nous ; et nous n'avons qu'à nous éloigner de proche en proche des pays qui sont aujourd'hui le foyer de la civilisation, pour retrouver une image fidèle de ce qu'a été l'humanité dans le temps : ici la richesse, la propriété, la liberté, la sécurité, la puissance ; là l'absence de capital, la pauvreté, la propriété incertaine, l'insécurité, l'esclavage, la faiblesse ; plus loin, la misère et l'abrutissement ; plus loin encore, le dénûment absolu de quelques tribus sauvages mourant littéralement de faim dans les solitudes de l'Australie.

Une quatrième et dernière partie sera consacrée à l'examen des doctrines qui repoussent absolument les enseignements de l'économie politique sur le capital. Il serait trop long de les

(3) Je n'ai donné que de courts développements à cette troisième partie, non seulement pour ne pas dépasser les justes proportions que doit conserver ce travail, mais encore parce que, déjà dans les deux premières parties, je n'ai pas pu ne pas faire quelque incursion dans le domaine des faits et événements historiques

passer toutes en revue, mais la réfutation en est, en somme, bien simple, car elle est la résultante naturelle de tous les principes établis par la science (4). Il n'y a donc, pour saper ces doctrines et les faire crouler par la base, qu'à montrer qu'elles se sont complétement méprises sur quelque notion fondamentale et inattaquable, ce qui ne pouvait manquer de les faire aboutir à des conclusions chimériques. On peut dire que cette dernière partie est en quelque sorte la démonstration par l'absurde des vérités qui ont été directement établies dans les trois premières.

Cet accord dans les conclusions des différentes sciences sociales ne doit pas surprendre, si on considère le véritable rôle de l'économie politique par rapport aux faits sociaux qu'elle étudie, la richesse, le travail, le capital, le crédit. Elle ne les apprécie pas de la même manière que les individus. Un individu est riche quand il a beaucoup d'or, et il peut dire que pour lui la richesse c'est l'or; mais l'économie politique sait bien qu'une société pourrait être misérable avec des monceaux d'or. Le crédit dont jouit un individu peut lui permettre, à un moment donné, de consommer plus qu'il ne possède et il pourra dire : le crédit c'est la richesse ; mais l'économie politique n'a pas de peine à démontrer que les hommes, pris en masse, ne sauraient consommer plus de richesses qu'il n'en existe au sein de la société. Un individu pourra, grâce à quel-

(4) Il en est ainsi de toutes les erreurs. J. Stuart Mill, *Principes d'écon. pol.*. liv. v, chap. x, § 1, a très-bien mis cela en lumière à propos de la doctrine erronée de la protection qui est basée sur une fausse théorie de l'échange international, sur la balance du commerce. Les protectionnistes somment les économistes de justifier la théorie du libre échange..... mais ceux-ci leur répondent : « Travailler, commercer, « échanger librement, ce n'est pas là une théorie ; c'est aussi naturel « que d'aller et de venir ; ce qui est une théorie, c'est la balance du « commerce, c'est la protection. ... justifiez-là ! »

que industrie malfaisante, sans rien produire lui-même, sans rendre aucun service, s'enrichir aux dépens des autres ; mais l'économie politique n'enseignera pas que la spoliation pure et simple est un moyen d'enrichir la société. C'est parce qu'elle voit ainsi les choses de haut, d'un point de vue général social, (5), que l'économie politique ne saurait contredire la morale. L'économie politique est, en un mot, la philosophie de l'industrie humaine. On dit que Pythagore fut le premier à se servir de ce mot, Philosophe. « Je suis un philosophe, » disait-il ; et, comme on lui en demandait l'explication, il répondait : « Pourquoi tant de gens se rendent-ils aux jeux olympiques ? Les « uns y vont pour disputer des prix en combattant dans « l'arène, en récitant des vers ou lisant des histoires ; il y va la « foule des parents, des amis, des concitoyens de ces athlètes, « de ces poètes, de ces orateurs, qui s'intéressent à leurs succès. On y voit des marchands de toutes sortes, des histrions, « des saltimbanques, des bateleurs ; et la multitude bruyante « qui crie, rit et applaudit..... Moi qui ne suis rien de tout « cela, qui suis un philosophe, j'y vais uniquement pour regarder ce que tous les autres font. » Tel est le rôle de l'économiste philosophe : regarder ce qui se fait dans le monde du travail, de l'échange et de l'épargne ; rechercher les véritables

(5) C'est, au fond, là le secret de toutes les hostilités plus ou moins déguisées contre l'économie politique : elle blesse toujours quelque intérêt individuel. Les Américains du Sud étaient partisans de la liberté. . commerciale ; mais ils voulaient conserver l'esclavage. Les Américains du Nord à leur tour : plus d'esclaves, mais pas de libre échange ! « La science découvre, répand des vérités nouvelles, mais les sociétés « qui ont érigé en règles de leurs arrangements du moment, les opi« nions, les maximes, les idées générales qui alors étaient tenues pour « vraies, d'où sont nés des intérêts sanctionnés par la législation, ces « sociétés repoussent toute vérité qui, en venant montrer qu'ils reposent « sur de fausses appréciations du bien public, en appelle la réforme. » M. H. Passy, discussion à la Société d'Économie Politique, le 5 janvier 1864, V. la note 5 du chapitre précédent.

sources de la richesse des nations ; étudier les lois qui règlent les rapports du travail, du capital, des divers éléments de la production ; déterminer les conditions générales de succès dans les entreprises industrielles, sans toutefois pénétrer dans les détails de la technologie ; méditer sur les circonstances au milieu desquelles la fortune privée et publique s'élève, s'abaisse. s'évanouit ; demander à l'histoire et à la statistique des faits, des documents toujours plus sûrs et plus nombreux pour mieux mettre en lumière les lois révélées par la raison ou déjà démontrées par l'observation ; ne jamais perdre de vue les rapports de la richesse avec les autres grands intérêts sociaux ou individuels ; poursuivre enfin toutes ces études à la fois avec l'ardente curiosité et le suprême désintéressement qui caractérisent la science.

PREMIÈRE PARTIE

EXPOSITION DOGMATIQUE. THÉORIE ÉCONOMIQUE DU CAPITAL

CHAPITRE III

Idée générale du capital et de ses différentes espèces

Croissez et multipliez ; remplissez la terre et soumettez-la à votre domination ! (1) Jamais la mission de l'homme sur la terre n'a été définie avec plus de simplicité et de grandeur. Mais quels moyens lui furent donnés pour accomplir cette mission divine, pour achever en quelque sorte la création ? L'humanité n'a trouvé près de son berceau que l'ignorance, le dénûment, l'insécurité, l'esclavage... esclavage imposé par la violence ou accepté par la misère. Comment donc arrivera-t-elle à conquérir cet héritage qui lui fut promis : la science, la richesse, la sécurité, la liberté ? — *Croissez et multipliez !....* Mais si, aux premiers jours du monde, quelque Malthus barbare avait essayé de faire à sa manière une théorie de la population, c'est pour le coup que ses prévisions auraient frappé de terreur les rares familles disséminées à la surface du globe, alors que, pour vivre des fruits sauvages ou des produits incer-

(1) Cette parole est répétée par deux fois dans la Genèse, avant et après le déluge. Genèse, I, 28 ; IX, 1, 7.

tains de la chasse, il fallait à chaque individu un territoire plus vaste que celui qui suffit aujourd'hui à une cité populeuse ! A quelle courte échéance n'auraient-elles pas entrevu l'instant fatal où elles seraient réduites à se disputer comme des bêtes fauves la chétive subsistance qui était la proie du premier occupant ? — *Soumettez la terre à votre domination !...* Mais n'était-ce pas convier l'homme à une œuvre impossible ? L'homme primitif en face de la nature est accablé par le sentiment de sa faiblesse qui se résume dans ces deux mots : *ignorance et impuissance.* Il n'a pas même une idée de ce que peut être cet empire qu'il est appelé à exercer sur la création. Il ignore les richesses végétales et minérales, les forces motrices, les puissances mystérieuses que la terre renferme dans son sein ou qui sont répandues dans l'atmosphère ; les animaux contre lesquels il engage une lutte souvent inégale ne lui offrent que la ressource précaire de leur chair à dévorer dans sa crudité ; et lorsque la terre lui apparaît enfin comme une conquête possible, quels moyens a-t-il pour l'entreprendre ? De quelles armes est-il muni pour cette lutte, pour ouvrir un sol vierge, façonner le bois, la pierre, les métaux ? Il n'a tout d'abord que ses ongles et ses dents, une force musculaire relativement insignifiante que le moindre effort épuise ; il est à ce point de vue le plus faible des animaux, car il lui faut de longues années pour atteindre un développement physique auquel la plupart des animaux arrivent peu après leur naissance.

Mais, tandis que Dieu n'a départi à tous les autres êtres créés que des forces aveugles et brutales ou l'instinct infaillible mais borné, il a donné à l'homme, pour lui assurer l'empire sur la création, ces trois choses : *la main, l'intelligence* (2) et *l'instinct de la sociabilité*, une main susceptible d'acquérir la plus merveilleuse dextérité ; une intelligence capable de pénétrer les secrets de la création et de s'élever aux conceptions les plus sublimes ; l'instinct de la sociabilité enfin, grâce auquel les hommes, non seulement unissent leurs efforts pour vaincre des obstacles qui eussent accablé leur faiblesse, mais encore ont formé cette société civile perpétuelle, à l'abri de laquelle l'individu se développe en sûreté moralement et physiquement, et les générations se transmettent le trésor sans cesse accru de leurs connaissances : *L'humanité*, a dit Pascal, *est semblable à un homme qui ne meurt pas et qui apprend toujours.*

(2) Buffon a dit : La raison et la main font l'homme.

Il ne s'agit point ici de suivre pas à pas l'humanité dans cette voie ; pour apprécier la grandeur de l'entreprise, la valeur des moyens employés, l'importance des résultats obtenus, il nous suffira de faire une sorte d'inventaire au point de départ et au point d'arrivée et à un point intermédiaire quelconque.

Le premier inventaire sera bientôt fait, c'est le néant : ni abri, ni vêtements, ni approvisionnement possible de substances alimentaires, ni instruments, ni armes ; dénûment intellectuel non moins complet, ni arts, ni science, ni connaissance d'aucun genre. Il nous arrive de cette première époque comme un vagissement douloureux de l'humanité semblable à celui de l'enfant qui vient de naître : l'humanité naissante, comme l'enfant nouveau-né, n'a qu'un instinct, qu'une pensée, qu'un souci, manger, vivre, croître et se développer physiquement, et elle n'y parvient qu'à grand peine. Ajoutez, pour compléter ce triste tableau du premier âge, que tout y est pour l'homme un sujet d'épouvante et d'horreur : volcans à demi éteints, marécages pestilentiels, forêts impénétrables, animaux féroces et étranges et, par-dessus tout, les mille phénomènes naturels dont il ignore les lois.

Des siècles (3) se sont écoulés ; faisons un nouvel inventaire. L'homme a abandonné les cavernes qui furent son premier asile ; il s'est bâti des maisons spacieuses. La maison !... De combien de richesses ce seul mot (4) éveille l'idée ! Et d'abord, pour la bâtir, que de connaissances l'homme n'a-t-il pas dû acquérir ? Là est l'atelier domestique dans lequel on confectionne des vêtements, des instruments de tout genre, des armes. Là est le dépôt des provisions alimentaires qui assurent la subsistance de la famille pour de longs jours. L'homme a appris à cultiver des fruits susceptibles d'accumulation et de conservation, les céréales (5) ; il ne vit plus au jour le jour, c'est sa plus précieuse conquête. L'homme commence à lire dans le grand livre de la nature qui était ouvert devant lui comme un énigme ; il en déchiffre les premiers mots, il commence à avoir conscience des grandes destinées auxquelles il est appelé et qui se résument dans ces mots : *savoir et pouvoir*.

Il ne s'arrêtera pas dans cette voie. L'industrie est sortie des langes de l'atelier domestique. La division du travail s'impose de plus en plus : chaque occupation domestique devient une industrie particulière dont l'outillage se perfectionne de jour en jour. Au régime de communauté dans lequel chaque famille produit grossièrement tout ce qui lui est nécessaire, se substitue

(3) Quelle a été la durée de ces périodes préhistoriques de l'âge de pierre, de la pierre brute d'abord, puis de la pierre polie? Et de l'âge de bronze? Quelle attachante étude que celle qui s'applique à reconstituer quelque image fidèle de ces temps et surtout de ces époques de transition où la première hache de silex poli, la première arme de bronze, le premier outil en fer, apparut comme un objet d'un prix inestimable !

(4) Chez les Romains, *maison, famille, familia*, désigne l'ensemble des biens, le patrimoine. Le *paterfamilias* est celui qui a un patrimoine, qu'il ait ou non femme et enfants. Disposer de son patrimoine par testament c'est disposer de sa *familia*.

(5) « La civilisation parut un épi à la main ! » M. Michel Chevalier, *Cours de* 1841-1842, 1re leçon.

le travail d'artisans et de corporations ouvrières qui jouissent d'abord d'un monopole naturel dû à la rareté des instruments de travail. Mais les relations d'échange s'étendent ; le commerce met en relation non seulement des individus, des tribus, mais les peuples divers ; on commence à travailler pour le grand marché du monde, d'où la libre concurrence et la production sur une grande échelle ; la fabrique, la manufacture, l'usine se fondent avec leurs puissants moteurs et leurs bâtiments particuliers en dehors de la maison d'habitation, de la ferme, de l'échoppe de l'artisan.

Considérons ce prodigieux développement intellectuel, scientifique, matériel, et comparons avec le misérable point de départ. Tous ces moyens d'action, de domination sur le monde extérieur, dont il n'y avait pas de trace alors et qui abondent maintenant, tout cela constitue le capital dans le sens le plus large du mot ; tout cela tend à faciliter directement ou indirectement à l'homme l'œuvre de la production. Un inventaire minutieux, article par article, serait impossible et d'ailleurs superflu ; il est au contraire (6) utile d'établir les catégories principales et d'en indiquer les caractères afin de mieux s'entendre sur les diverses questions que soulève le capital.

Une distinction fondamentale (7), ou qui du moins est saisis-

(6) C'est là une classification analogue à celle par laquelle on débute dans la chimie. La nomenclature chimique n'est pas une énumération des diverses substances, lesquelles sont en nombre infini, mais leur distribution en groupes dont les dénominations révèlent les caractères distinctifs.

(7) Hermann, *Staatswirthschaftliche untersuchungon* (recherches économiques), 2e édition, publiée après la mort de l'auteur, Munich, 1870. Voilà un vrai économiste qui joint aux connaissances pratiques les plus étendues, les vues scientifiques les plus élevées. Rien de plus vif, de plus animé, de plus complet que le tableau qu'il a tracé du capital (pages 221-309. Il s'y mêle bien çà et là un peu de subtilité, mais toujours du meilleur aloi.

sante au premier aspect, est celle en *capital de jouissance* et en *capital de production*. Le premier comprend l'ensemble des objets affectés à l'usage, à la consommation journalière de chaque individu, qui sont là, sous sa main, à sa disposition exclusive et immédiate : la maison d'habitation et tout ce qu'elle contient, meubles, vêtements, ustensiles, provisions alimentaires, animaux domestiques, et la petite quantité de monnaie destinée à l'acquisition prochaine de ces mêmes objets. Le capital productif proprement dit (8) est celui qui est spécialement et intentionnellement affecté à la production, qui, combiné avec les autres éléments de la production, aboutira à un produit, c'est-à-dire à un bien économique dont la valeur doit être au moins égale à l'ensemble des valeurs des biens qui ont été employés pour le faire naître (9). C'est ce qui sera éclairci par l'analyse des fonctions du capital.

Le capital concourt directement (10) à l'œuvre de la production sous deux formes : comme *capital fixe* et comme *capital circulant*.

Entrons dans une usine. L'emplacement de l'industrie, les bâtiments de l'usine (11) et locaux accessoires ; les chemins et

(8) La distinction en question est particulièrement saisissante quand on l'applique à un chef d'industrie. Qui confondra l'usine, le comptoir, la caisse, les employés et ouvriers, les camions et fourgons, avec la maison d'habitation, l'argent destiné aux dépenses du ménage, les domestiques attachés à la personne, l'élégante voiture du maître ? La loi aussi bien que le langage du monde distinguent ces choses-là.

(9) J'ai indiqué, au chap. I, la distinction entre l'utilité et la valeur ; au chap. XII, en traitant de la consommation, je suis naturellement amené à définir la production.

(10) Ce que j'ai appelé *capital de jouissance* y contribue aussi indirectement ; il n'est pas indifférent pour la production que le producteur soit plus ou moins bien logé, vêtu, nourri.

(11) Ce qui constitue l'usine à proprement parler, ce n'est pas un local quelconque dans lequel on place la première machine venue ; c'est l'appropriation du local à la machine, au genre d'industrie, en sorte que la

canaux établis pour y amener les matières premières et en emporter les produits achevés ; tous les aménagements et installations intérieures destinés à faciliter les opérations ; les outils, instruments et machines... (12) tout cela c'est le *capital fixe*. L'usine nous montre un capital fixe apparent, visible, qui frappe les regards de tous ; dans la ferme, dans l'usine agricole, indépendamment des locaux, des machines, des instruments, des bêtes de somme et de trait nécessaires à l'exploitation, il y a un autre genre de capital fixe qui s'est en effet tellement fixé, incorporé au sol, qu'on ne l'en distingue pas à première vue : cette terre aujourd'hui fertile, assainie, était autrefois un rocher, une lande stérile, un marais infect ; on l'a défrichée, drainée, fumée, amendée ; on a créé cette terre... tout cela c'est du capital fixe.

simple inspection des locaux en révèle la destination particulière. Ceci a une importance pratique très grande au point de vue juridique, qui, lorsqu'il est juste, est l'expression des vérités économiques. Le locataire et l'usufruitier d'un immeuble doivent en user suivant sa destination naturelle, actuelle ; le propriétaire seul peut le transformer en telle ou telle usine.

(12) C'est à la technologie de préciser la différence entre l'outil, l'instrument, la machine. L'outil représente l'action sur la matière de quelque partie du corps humain : le marteau c'est un poing qui frappe : le soufflet, un poumon infatigable ; le couteau, pour couper, remplace les dents ; la cuiller, c'est le creux de la main. Le mot instrument s'appliquera plus particulièrement aux outils qui ont pour but de suppléer à l'imperfection de nos organes dans l'exacte appréciation de certains faits et phénomènes naturels ; on dit : des instruments de précision, mesures, instruments d'optique, thermomètre, balances... C'est le sens de la vue ou du toucher perfectionné. Il y a dans la machine proprement dite trois choses, trois parties : l'une qui s'empare de la force, par exemple de la force élastique du gaz, c'est le cylindre qu'on rencontre dans tous les moteurs à vapeur ; puis un mécanisme plus ou moins compliqué, qui a pour but la transmission et la transformation de la force ; enfin une troisième partie, c'est l'outil qui accomplit une opération déterminée, la roue ou l'hélice qui bat l'eau, le pilon qui écrase le fer, le rabot qui le dresse, le ciseau qui l'entaille. La machine représente un homme complet qui travaille.

Dans cette usine j'aperçois encore des matières premières destinées à être transformées ; des substances auxiliaires destinées à faciliter cette transformation ; du combustible ; de la monnaie (13) pour renouveler les provisions de ces divers objets au fur et à mesure des besoins, et pour le paiement des salaires ; enfin des produits achevés, destinés à être vendus... tout cela, c'est du capital circulant.

Quel est donc l'intérêt, la portée de cette distinction ? Quelle est la raison de ces dénominations : capital fixe et capital circulant.

On entend par revenu brut d'une entreprise industrielle l'ensemble des produits qui sont le résultat de l'activité économique pendant une période donnée. Notre usine a produit de la fonte, du fer, de l'acier, destinés à être vendus. Il faut évidemment dans le prix de ces produits retrouver la valeur intégrale du minerai, du charbon, des salaires payés aux ouvriers, car ce sont là des objets dont il ne reste plus rien, qui ont été anéantis dans leur forme première. Quant aux bâtiments de l'usine, aux machines, fourneaux, creusets, ils subsistent après comme avant l'opération et peuvent servir à de nouvelles opérations. On ne saurait donc prétendre retrouver dans le prix des produits la valeur totale de cette espèce de capitaux, mais seulement une valeur qui représente l'usure subie, les frais d'entretien ou de réparation, ou bien de quoi constituer successivement un fonds d'amortissement pour la reconstruction du capital lorsqu'il aura été complétement détruit. *Amortir* une dette, une dépense, c'est prendre ses mesures pour la payer par fraction, par annuités, afin de ne pas fléchir sous son acquittement intégral à un moment donné ; c'est comme un choc, une secousse qu'on amortit. Voilà la portée de la distinction,

(13) Je me réserve de revenir au chapitre IX sur la monnaie considérée comme capital.

l'explication de la terminologie. Le capital *circulant* ou *fonds de roulement* est ainsi appelé parce qu'il ne rapporte un revenu, n'est productif qu'à la condition de circuler, de se transformer, de changer de maître, de passer de main en main, tandis que l'autre, le capital fixe, le capital de *fondation*, le capital *engagé*, est toujours là, toujours le même dans sa forme spécifique, sauf l'usure et les détériorations accidentelles. Il est dit *engagé* à un autre point de vue. Si l'industrie à laquelle il a été affecté ne va pas, il sera difficile d'en tirer parti, de l'appliquer à des opérations d'un autre genre que celles dans lesquelles il a été en effet engagé : que ferez-vous de hauts-fourneaux si l'industrie métallurgique ne va pas ? Il en est autrement du capital circulant que l'on peut plus facilement transporter d'une industrie à une autre. J'ai une provision de charbon, je puis l'employer dans toutes les usines qui font usage de moteurs à vapeur. J'ai un capital en monnaie, je puis l'employer à payer des salaires aux ouvriers de n'importe quelle industrie. La monnaie est le plus circulant, le plus dégagé de tous les capitaux.

On peut distinguer les diverses industries suivant qu'elles exigent plus ou moins de capitaux de l'une ou de l'autre espèce, fixes ou circulants. Remarquons d'abord d'une façon générale que l'industrie commerciale proprement dite n'emploie presque pas de capital fixe (14). Le capital du commerçant ce sont les

(14) Je distingue, comme il convient, l'industrie commerciale de l'industrie des transports, bien qu'il y ait les plus intimes rapports entre elles et que le commerce rende d'autant plus de services qu'il combine ses achats et ventes avec des transports plus considérables. Je puis d'ailleurs faire un commerce important sans déplacements, sans avoir même de magasins à moi. J'achète, par exemple, les vins de divers propriétaires qui les gardent à ma disposition dans leurs caves ; je vous vends ensuite du vin en vous désignant la cave où vous irez en mon nom prendre livraison de la quantité demandée ; voilà l'opération commerciale consommée, achat commercial et vente commerciale ; le commerçant est celui qui achète pour revendre.

marchandises qu'il achète pour les revendre ; le service essentiel qu'il rend consiste à acheter des producteurs telle ou telle denrée qu'il tient à la disposition des consommateurs. Dans l'industrie manufacturière, quelle différence entre le boulanger qui n'a qu'un capital fixe tout à fait insignifiant, et qui d'ailleurs, quant au capital circulant qu'il emploie, la farine et le combustible, peut les acheter au jour le jour, et le meunier qui a un capital fixe considérable. Le boulanger peut arrêter sa fabrication sans grand dommage ; si l'eau ou les chalands manquent au moulin, que fera le meunier de ses locaux, de ses engins, de ses meules ? Le fabricant de soieries de Lyon n'a pas de capital fixe ; il achète la soie qu'il donne avec des modèles à des ouvriers qui travaillent en chambre ; mais il doit avoir un fonds de roulement considérable pour se procurer un approvisionnement suffisant de cette matière première qui est fort chère (15). Dans la filature de coton, il y a à la fois un grand capital engagé en locaux et appareils moteurs et un capital circulant considérable en matières premières, combustibles, salaires. Voici maintenant le chapitre des compensations. Si, dans un moment de crise, l'usine, le capital fixe est plus exposé, car il doit subir le chômage sans pouvoir aller chercher fortune ailleurs ; d'autre part, en temps de prospérité, il a moins à redouter une subite concurrence : on ne crée pas du jour au lendemain une filature, une sucrerie ; tandis que le capital circulant peut plus facilement se dégager d'une industrie languissante pour se porter vers celles qui prospèrent.

Un dernier mot pour compléter ces notions sur le capital fixe et le capital circulant. Une chose n'est pas nécessairement par

(15) La cherté de la soie, sa qualité hygrométrique qui entraîne des variations de poids considérables, et l'organisation de cette industrie, exposent le commerçant à des détournements de matières premières bien connus dans la fabrique lyonnaise sous le nom de *piquage d'once*.

sa nature (16) capital fixe ou circulant, c'est sa destination qui lui donne ce caractère. Une machine à vapeur qui sert de moteur dans une usine est un capital fixe ; dans une usine où on construit des machines à vapeur, ces machines destinées à être vendues sont du capital circulant. Les bœufs de labour dans une ferme sont un capital fixe ; si on y élève et engraisse des bœufs pour la boucherie, ces animaux rentrent dans le capital circulant.

Retournons à notre usine. Dans cette usine parfaitement installée et outillée, pourvue des mille objets dont nous avons fait un inventaire succint, introduisez comme personnel les premiers-venus, pensez-vous qu'elle marchera ? Non, sans doute. Cette usine n'est qu'un corps sans âme, sans vie ; ce qui l'anime, c'est le capital immatériel, intellectuel, l'habileté de l'ouvrier, la science de l'ingénieur, les connaissances pratiques de l'entrepreneur, la force morale et la discipline chez tous. Il a fallu des siècles pour amasser ces trésors de science et d'habileté. La puissance productive qui réside dans les facultés de l'homme est le premier des capitaux, le plus difficile à crèer, à remplacer.

Dans ce capital immatériel de l'humanité il ne faut pas seulement compter les conquêtes dans l'ordre des sciences physiques, leurs applications à l'industrie, les découvertes et inventions proprement dites ; il faut encore y ranger, comme un des fruits les plus précieux de l'expérience des siècles, certains arrangements sociaux qui tendent à faciliter l'action des facteurs (17) de la richesse ; tels sont : la division du travail, l'association, les institutions de crédit, la liberté commerciale, la

(16) Tout est relatif dans les notions sur le capital, dans la terminologie en usage. Nous nous expliquerons mieux là-dessus au chapitre IX.

(17) Nous reviendrons sur ce sujet, en ce qui concerne le capital, dans les chapitres VII et VIII.

marchandises qu'il achète pour les revendre ; le service essentiel qu'il rend consiste à acheter des producteurs telle ou telle denrée qu'il tient à la disposition des consommateurs. Dans l'industrie manufacturière, quelle différence entre le boulanger qui n'a qu'un capital fixe tout à fait insignifiant, et qui d'ailleurs, quant au capital circulant qu'il emploie, la farine et le combustible, peut les acheter au jour le jour, et le meunier qui a un capital fixe considérable. Le boulanger peut arrêter sa fabrication sans grand dommage ; si l'eau ou les chalands manquent au moulin, que fera le meunier de ses locaux, de ses engins, de ses meules ? Le fabricant de soieries de Lyon n'a pas de capital fixe ; il achète la soie qu'il donne avec des modèles à des ouvriers qui travaillent en chambre ; mais il doit avoir un fonds de roulement considérable pour se procurer un approvisionnement suffisant de cette matière première qui est fort chère (15). Dans la filature de coton, il y a à la fois un grand capital engagé en locaux et appareils moteurs et un capital circulant considérable en matières premières, combustibles, salaires. Voici maintenant le chapitre des compensations. Si, dans un moment de crise, l'usine, le capital fixe est plus exposé, car il doit subir le chômage sans pouvoir aller chercher fortune ailleurs ; d'autre part, en temps de prospérité, il a moins à redouter une subite concurrence : on ne crée pas du jour au lendemain une filature, une sucrerie ; tandis que le capital circulant peut plus facilement se dégager d'une industrie languissante pour se porter vers celles qui prospèrent.

Un dernier mot pour compléter ces notions sur le capital fixe et le capital circulant. Une chose n'est pas nécessairement par

(15) La cherté de la soie, sa qualité hygrométrique qui entraîne des variations de poids considérables, et l'organisation de cette industrie, exposent le commerçant à des détournements de matières premières bien connus dans la fabrique lyonnaise sous le nom de *piquage d'once*.

sa nature (16) capital fixe ou circulant, c'est sa destination qui lui donne ce caractère. Une machine à vapeur qui sert de moteur dans une usine est un capital fixe ; dans une usine où on construit des machines à vapeur, ces machines destinées à être vendues sont du capital circulant. Les bœufs de labour dans une ferme sont un capital fixe ; si on y élève et engraisse des bœufs pour la boucherie, ces animaux rentrent dans le capital circulant.

Retournons à notre usine. Dans cette usine parfaitement installée et outillée, pourvue des mille objets dont nous avons fait un inventaire succint, introduisez comme personnel les premiers-venus, pensez-vous qu'elle marchera ? Non, sans doute. Cette usine n'est qu'un corps sans âme, sans vie ; ce qui l'anime , c'est le capital immatériel, intellectuel, l'habileté de l'ouvrier, la science de l'ingénieur, les connaissances pratiques de l'entrepreneur, la force morale et la discipline chez tous. Il a fallu des siècles pour amasser ces trésors de science et d'habileté. La puissance productive qui réside dans les facultés de l'homme est le premier des capitaux, le plus difficile à crèer, à remplacer.

Dans ce capital immatériel de l'humanité il ne faut pas seulement compter les conquêtes dans l'ordre des sciences physiques, leurs applications à l'industrie, les découvertes et inventions proprement dites ; il faut encore y ranger, comme un des fruits les plus précieux de l'expérience des siècles, certains arrangements sociaux qui tendent à faciliter l'action des facteurs (17) de la richesse ; tels sont : la division du travail, l'association, les institutions de crédit, la liberté commerciale, la

(16) Tout est relatif dans les notions sur le capital, dans la terminologie en usage. Nous nous expliquerons mieux là-dessus au chapitre IX.

(17) Nous reviendrons sur ce sujet, en ce qui concerne le capital, dans les chapitres VII et VIII.

lettre de change, l'assurance maritime. Ces arrangements sociaux sont, dans l'ordre économique, ce que sont, dans l'ordre technique, les perfectionnements apportés à une invention qui, d'abord sans application, est de plus en plus utilisée. La loi de Mariotte sur la dilatation des gaz, ne fut d'abord qu'une curiosité scientifique ; il en sortit la machine à vapeur avec tous les perfectionnements qui ont si prodigieusement généralisé son application.

Il nous reste à considérer un dernier élément de la richesse et de la puissance des nations. Nous avons visité la maison, l'usine, la ferme, le comptoir du commerçant, le cabinet du savant; nous avons fait l'inventaire du capital matériel et immatériel sous ses diverses formes. Voici maintenant l'Etat qui vient en aide à l'activité privée en mettant à sa disposition un immense capital dont il ne se réserve la propriété, en quelque sorte purement nominale, que pour en assurer l'usage à tous (18); capital qui, loin d'être pour lui une source de revenus, n'est, en général, qu'une occasion de dépenses de création et d'entretien, alors même que l'usage n'en est pas absolument gratuit. Tels sont les ports, les phares, les routes, chemins de fer et canaux, les lignes télégraphiques; des rues pavées et éclairées, des fontaines publiques; des observatoires astronomiques et météorologiques, des théâtres, des musées, des bibliothèques, des collections scientifiques de tout genre, des écoles publiques, etc. L'Etat est comme une grande entreprise industrielle d'un genre tout particulier : son objet est de maintenir l'ordre la paix, la liberté, la sécurité; mais comme cette

(18) Il s'agit ici du domaine public de l'Etat, lequel est en effet inaliénable. Le domaine public rend le même genre de services, qu'il soit national, départemental ou communal. En ce qui concerne le domaine privé, l'Etat est semblable à un individu qui tire un revenu de ses fonds productifs.

mission doit être entendue d'une manière large, et qu'il vaut mieux prévenir que réprimer, l'Etat n'entretient pas seulement des tribunaux et une force publique pour assurer la répression des atteintes portées à l'ordre et à la paix; il fonde encore des établissements d'instruction publique à tous les degrés et encourage l'industrie, non pas en venant en aide à tel ou tel industriel, mais en améliorant les conditions générales du travail sous toutes ses formes par de grands travaux d'utilité publique sagement conçus..... l'instruction, le travail et l'épargne ne sont pas seulement les sources de la richesse, ce sont encore là les plus sûres garanties du bon ordre dans la société (19).

Le simple inventaire qui précède montre déjà suffisamment par lui-même ce que doit être la puissance productive de l'homme, l'étendue de sa domination sur le monde extérieur suivant qu'il est plus ou moins abondamment pourvu de capital. Cela se résume dans cette opposition : *Ignorance, impuissance, dénûment*, d'une part; *savoir, pouvoir, richesse*, de l'autre; c'est ce qui sera développé dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IV

Puissance du capital — Services qu'il rend à la production dans les différentes industries

Armé de la science et du capital, l'homme, que nous avons vu si petit et si faible dans son état de dénûment originaire, devient un géant, le géant Briarée aux cinquante têtes et aux cent

(19) Nous reviendrons, au chapitre XXII, sur les rapports entre l'activité économique des citoyens et la puissance publique.

bras ; et on peut affirmer que le mythe antique est infiniment au-dessous de la réalité. L'industrie, c'est la lutte contre la nature pour lui arracher les moyens de satisfaire nos besoins, lutte dans laquelle l'homme ne peut triompher qu'en appelant à son aide le capital sous toutes ses formes. Considérez une usine avec son personnel, ouvriers, contre-maîtres, ingénieurs, chargés d'accomplir ou de diriger les opérations techniques ; l'entrepreneur chargé de la direction générale ; les approvisionnements de tout genre ; les instruments et machines.... tout cela ne vous représente-t-il pas exactement une armée en campagne : soldats, officiers, état-major, général en chef, armes et bagages, artillerie, munitions ? A ces deux armées il faut, avec le capital matériel, le capital intellectuel, la science et la force morale. On a dit que l'argent est le nerf de la guerre ; c'est le capital qu'on veut dire, car l'argent n'est qu'un moyen de se procurer des armes et des munitions. Le capital est, au même titre, le nerf de l'industrie.

L'industrie, c'est la guerre, disons-nous. Ce n'est point là une vaine image. La tradition universelle du genre humain lui assigne bien ce caractère, et l'imagination des poètes n'en a été que l'expression fidèle quand elle a peuplé la terre et les cieux de puissances mystérieuses conjurées contre l'homme pour lui interdire la conquête du monde. De là ces monstres et génies redoutables préposés à la garde des trésors souterrains, ces dragons qui veillent sur la toison d'or et sur les pommes d'or du jardin des Hespérides, ce géant Adamastor, que Camoëns nous montre s'élevant du sein de l'Atlantique pour fermer aux Portugais l'accès des mers du Sud. Non-seulement l'entreprise était difficile et périlleuse, eu égard aux faibles moyens dont disposait l'humanité, elle lui apparaissait encore comme sacrilége et impie, et elle était punie comme telle. L'homme vouloir changer la face du monde, améliorer et embellir sa destinée

par l'industrie, les sciences, les arts ! Mais c'était entreprendre sur les Dieux ; vouloir dérober le feu céleste, escalader le ciel ! De là le supplice éternel de Prométhée, les Titans foudroyés, la confusion de la tour de Babel. Hérodote nous raconte sérieusement que dès les temps les plus anciens, on avait songé à ce qui a été réalisé de nos jours, au percement de l'Isthme de Suez, mais qu'on fut arrêté par cette considération que si les dieux avaient voulu que l'Egypte fût séparée du continent de l'Asie, ils se seraient chargés eux-mêmes de la besogne. On peut donc affirmer que le premier pas dans la voie du progrès fut accompli lorsque l'homme eut acquis une notion exacte de ses droits sur la nature, de la légitimité de tous les moyens d'action qu'il pourrait se créer par son industrie; lorsque, dominant les terreurs dont il était assiégé, il eût acquis la conviction que les grands phénomènes de la nature, la foudre, les éclipses, les volcans n'étaient pas uniquement destinés à manifester la colère d'un Dieu jaloux. Ici éclate l'importance du capital intellectuel et moral.

Il serait superflu d'accumuler les faits pour montrer dans quelles prodigieuses proportions le capital, sous forme d'instruments et de machines perfectionnés, a accru la puissance productive de l'homme. Tout le monde est d'accord là-dessus (1). Les enfants eux-mêmes connaissent les merveilles de la machine à coudre, des machines à filer, à tisser, à tricoter, de la presse à imprimer. Avant l'invention des moulins, il fallait le travail continu d'un esclave pour réduire en farine le blé nécessaire à la subsistance d'une famille un peu nombreuse. Aujourd'hui, vingt ouvriers, dans un moulin bien installé, surveillent quarante meules. Moins de trois cents ouvriers fourniraient à la

(1) M. Michel Chevalier, *Cours de* 1841-1842, les deux premières leçons ; — M. Frédéric Passy, *Leçons d'écon. pol.*, leçons XXI-XXIV, t. II, p. 195-336.

consommation d'un million de personnes. Aux temps héroïques de la mouture, il eut fallu 40,000 esclaves ! C'est une pauvre industrie que celle du copiste ; c'est un genre de travail que chacun, hélas ! a plus ou moins accompli pour son propre compte.... Songez aux milliers d'exemplaires que fournissent en une heure les presses de nos grands journaux ! Quelles merveilles ont été accomplies, grâce au capital, dans la filature du coton, dans l'industrie du fer. Ce qu'il faut comparer d'ailleurs, ce n'est pas l'industrie avec ou sans capital... L'absence d'un capital quelconque, c'est le néant ; il faut comparer une industrie qui s'exerce dans de bonnes conditions quant au capital, et la même industrie avec un capital insuffisant. On peut en citer un exemple frappant. Mehemet-Ali fit creuser le canal Mahmoudie entre Alexandrie et le Nil : un armée de fellahs, conduits à coups de fouets, misérablement nourris, pourvus de mauvaises pioches, y a trouvé son tombeau. On a creusé en Egypte un autre canal, on a coupé l'isthme de Suez ! Là est arrivée, conduite par un homme d'un esprit entreprenant, une armée d'ingénieurs et d'ouvriers libres ; des machines puissantes, dont beaucoup avaient été expressément fabriquées pour la circonstance ; on a pris tous les soins possibles pour la santé et l'alimentation ; d'abondants salaires avaient été assurés à tous. Il y a des gens encore vivants qui ont vu creuser les deux canaux : ils vous diront la différence qu'il y a entre le travail libre aidé du capital, et le travail servile dépourvu de capital !— Il y a une grande industrie, la plus ancienne de toutes, très en progrès, et qui ne paraît pas avoir dit encore son dernier mot ; une industrie tour à tour célébrée et maudite, à laquelle il faut un immense capital, un nombreux personnel, et qui fait une prodigieuse consommation de l'un et de l'autre.... la guerre, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Mettez en présence deux armées : d'un côté la bravoure chevaleresque ; de l'autre le

capital, la supériorité dans l'outillage meurtrier, les munitions, les approvisionnements, un plan d'opérations savamment mûri par la haine froide et clairvoyante.... vous aurez toute la distance qui sépare une glorieuse défaite d'une victoire profitable.

Personne ne conteste l'énorme accroissement que le capital apporte à la puissance productive de l'homme ; cela est en quelsorte mathématique. En quoi consiste en effet l'action de l'homme sur la matière ? il lui imprime le mouvement, transporte, sépare, décompose, réunit. C'est là une question de *forces*.... Or, le travail de l'homme est une unité de force dont les machines multiplient indéfiniment la puissance. Ce qu'il importe de mettre en lumière, c'est le rôle que joue l'homme dans cette action commune du travail et de la machine. On a prétendu en effet que cet *asservissement* de l'homme à la machine, non-seulement compromettait sa dignité, mais encore était funeste à ses intérêts économiques. L'homme asservi à la machine !.... Jamais, dans les mots, comme dans les choses, on n'a mieux pris le contre-pied de la vérité. Voyons ce qu'il en est.

Je prends mes exemples dans l'industrie des transports. Considérez l'homme portant un fardeau, pressant le pas de ses bêtes de somme ou guidant un charriot : on voit là l'effort constant, plus ou moins pénible ; et quel faible résultat obtenu ? Comparez avec cela cette longue file de wagons qu'une locomotive entraîne à sa suite ! L'homme qui la dirige n'est qu'un point imperceptible dans cet ensemble, mais son rôle n'en est que plus grand. Il regarde, il surveille, la moindre pression de sa main, j'ai presque dit un simple signe, arrête ou précipite la marche du convoi. A tous ces égards n'est-il pas supérieur au portefaix, au muletier et au charretier ? L'industrie des transports maritimes nous offre un spectacle analogue. Quel labeur de faire avancer à la rame le moindre bateau ! même sur un navire à voiles quelle pénible et dangereuse manœuvre imposée

à l'équipage suspendu aux vergues pendant la tempête ! Voyez, au contraire, glisser sur l'eau ce puissant navire à vapeur : on ne voit rien, personne, ni l'hélice complétement immergée, ni le timonier, ni le mécanicien ; ils sont cachés dans fes flancs du navire ; le regard fixé sur la boussole ou le manomètre, la main à la roue du gouvernail ou au régulateur, ils font évoluer à leur gré cette masse énorme.

L'homme asservi par la machine !... Mais c'est ici, au contraire, que le travail de l'homme est bien ce qu'il doit être, effort d'intelligence et d'esprit avant tout (2). L'homme est une intelligence servie par des organes. Eh bien ! le capital multiplie indéfiniment ces organes, en nombre et en puissance. L'homme, grâce aux machines, nous apparaît entouré de serviteurs fidèles, obéissants, admirablement dressés et infatigables, accomplissant avec régularité et ponctualité la tâche qui leur a été imposée. Seulement, il est bien entendu que ce commandement réclame des qualités particulières, des connaissances techniques plus ou moins étendues, afin de pouvoir remédier à un accident possible, un coup-d'œil prompt, l'exactitude, la vigilance, le sang-froid, le sentiment de la responsabilité ; ce ne sont pas les qualités d'une manœuvre, mais bien plutôt d'un général en chef... toute domination est à ce prix. C'est ici le cas de répéter le mot de Bacon : « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant, en se conformant à ses lois (3). » Est-ce donc là une servitude ? Et puisque, à propos d'industrie, j'ai parlé de guerre, je dirai que le nouvel outillage guerrier a développé chez le soldat moderne des qualités analogues à celles que j'ai

(2) On a parlé du travail écrasant des machines. C'est l'exception, et d'ailleurs il faut se demander ce que serait ce travail sans la machine. C'est bien plutôt une tension d'esprit trop forte et trop prolongée qu'il y a à redouter.

(3) Naturæ non imperatur nisi parendo.

signalées chez l'ouvrier, et qui les distinguent l'un et l'autre du soldat et de l'ouvrier d'autrefois. L'usage des armes de précision, fusils et canons, exige des connaissances plus étendues ; les luttes corps à corps dans lesquelles la force physique jouait un si grand rôle, sont devenues plus rares ; mais quelle discipline, quel sang-froid, quel difficile courage que celui qui maintient une troupe impassible sous le feu d'un ennemi invisible auquel on ne peut répondre ! C'est encore le triomphe de l'esprit, de la force morale.

L'homme asservi par les machines !... Ceux qui ont tenu ce langage pensaient peut-être à l'esclave grec ou romain condamné à tourner la meule. Quelle méprise ! ce sont précisément les machines qui ont émancipé l'humanité, qui l'ont affranchie de la servitude. Aristote ne croyait pas être prophète lorsqu'il disait : « L'esclavage sera aboli lorsque la navette marchera toute seule. » Il pensait simplement affirmer une impossibilité. Eh bien ! grâce aux machines, la navette commence à aller toute seule. Qu'est-ce que l'esclavage ? c'est l'homme-machine ; cela est littéralement vrai ; avant d'avoir des horloges, on avait un esclave qui annonçait les heures à haute voix dans la maison. Aujourd'hui nous avons des machines si parfaites qu'elles fonctionnent comme un homme : on avait l'homme-machine, nous avons la machine-homme. L'horloge compte et annonce les heures ; la presse mécanique est un copiste ; il y a à l'hôtel des monnaies une machine qui semble douée de jugement, car non-seulement elle frappe la pièce d'or, mais encore elle la juge, la condamne. La pièce frappée tombe sur une plaque qui oscille un instant ; la pièce a-t-elle le poids voulu, ou n'en diffère-t-elle que dans les limites de la tolérance accordée, elle est jetée d'un côté ; n'a-t-elle pas le poids voulu, elle est rejetée d'un autre côté et retourne à la fonte.

Laissons donc là les arguments contre les machines fondés

sur le respect de la dignité humaine. Sismondi a écrit qu'*il vaut mieux pour un pays avoir beaucoup de citoyens et moins de machines*. Cela est vrai, mais l'un n'empêche pas l'autre, et nous ne voyons que les pays où il y a le plus de machines soient ceux où il y a le moins de patriotisme et d'esprit public. Nous touchons là à des arguments empreints d'une sentimentalité pour le moins exagérée et qui sont un écho des fades idylles du XVIIIe siècle sur les charmes de la vie sauvage. *Si Dieu a donné des membres à l'homme*, dit Rousseau, *c'est pour s'en servir et non pour y substituer le travail des machines*. En partant de là, il faudrait tout proscrire, outils, machines; c'est le retour à l'état de nature, à l'âge de pierre, l'idéal de Rousseau, comme chacun sait. Le raisonnement de Rousseau rappelle tout-à-fait celui que j'ai rapporté ci-dessus d'après Hérodote : Si les dieux avaient voulu que ce pays fût une île, etc. Nous voici aux arguments tout-à-fait ridicules. On lit dans un auteur fort obscur du XVIIe siècle des doléances touchantes sur l'industrie des voitures publiques, industrie qui n'était pas bien florissante pourtant : « Ces voitures, dit notre auteur, dégra-« dent notre belle race chevaline et font qu'on s'adonne moins « à l'équitation, ce bel art si digne d'un gentilhomme ! »

Quand on a démontré la puissance des machines comme auxiliaires de la production, on se trouve en présence de l'argument d'ordre économique que voici : La machine fait qu'on peut se passer du travail d'un certain nombre d'ouvriers qui, privés de leur salaires, sont condamnés à mourir de faim. Cet argument n'a quelque valeur qu'en se plaçant dans des hypothèses qui sont toutes plus ou moins contraires à la réalité.

On suppose qu'il y a dans la société une quantité déterminée et invariable de besoins, ainsi qu'un fonds de salaires destiné au payement de ceux qui pourvoient à leur satisfaction, en sorte que si quelqu'un de ces besoins, qui exigeaient pour sa satisfaction le travail de deux ouvriers et, par exemple, un salaire de 200 fr., n'exige plus, grâce à une machine nouvelle, que le travail d'un ouvrier, il y aura nécessairement 100 fr. qui disparaîtront du fonds des salaires et, par conséquent, un ouvrier qui mourra de faim, ou bien deux ouvriers réduits au salaire de 50 fr. Mais il n'en est rien. Croyez-vous que le fabricant, qui n'a plus besoin que d'un ouvrier, va enfouir les 100 fr. qu'il donnait à l'autre? Non, ces 100 fr. cherchent un emploi productif aussi bien que l'ouvrier inoccupé et, d'une façon ou de l'autre, ce salaire et cet ouvrier inoccupé se rencontreront. Et en effet, l'invention des machines n'a pas pour résultat de diminuer le nombre des ouvriers, mais d'augmenter la quantité des produits, d'en abaisser le prix et d'en étendre la consommation (4) Faut-il rappeler ici cette vérité banale qu'il y a beaucoup plus d'ouvriers dans les usines à machines que dans l'ancienne manufacture, et qu'ils gagnent de meilleurs salaires, sont généralement mieux logés, vêtus et nourris? Est-ce que la filature, l'imprimerie et le chemin de fer n'emploient pas mille fois plus d'ouvriers que le fuseau, la copie et le coche? Il y a même aujourd'hui plus de chevaux et de voitures à conduire qu'au temps des diligences.

Ainsi, au point de vue général, la vérité est que tout ouvrier, chassé d'un endroit par la machine, a son salaire et sa place qui l'attendent ailleurs; si ce n'est chez le producteur ce sera chez le consommateur qui, payant moins cher certains produits, consacrera cette épargne à encourager d'autres travaux. C'est bien, dit-on, mais ce résultat ne se produira qu'à la longue, et en attendant que deviendra l'ouvrier? Il lui faut du temps pour

(4) Cette démonstration des heureux effets du capital sous toutes ses formes trouvera son complément naturel dans le chap. XI sur les caractères de la richesse dans les sociétés civilisées et dans les chapitres XXIV et XXV de la section historique.

se retourner. Je ne nie pas absolument la chose, mais il ne faut pas croire que les machines fondent sur l'ouvrier comme un ouragan et le jettent sur le pavé du jour au lendemain. Cette invasion subite des machines ne s'est jamais réalisée. Les machines coûtent cher ; il faut du temps, des années pour les établir ; on les voit venir et, quoiqu'on en dise, on a plus ou moins le temps de se retourner, quand ce ne serait que le temps que mettent le plus souvent les premiers inventeurs à se ruiner. Les pays qui n'avaient pas de chemin de fer il y a vingt-cinq ans, n'ont-ils pas dû prévoir qu'ils en auraient aujourd'hui ?

Et puis je conclurai ici comme sur tant d'autres questions (5) : c'est ainsi..., c'est une loi! c'est la loi du progrès qui ne s'accomplit pas sans perturbations passagères dans quelques intérêts individuels. Mais les fleuves ne remontent pas vers leur source, et on ne ramènera pas l'humanité de la charrue à la bêche, du moulin au pilon et au mortier, de l'imprimerie au copiste. Qui donc a inventé les machines ? Sont-ce des fabricants, des capitalistes avides d'accroître leur gain ? Ce sont des ouvriers, Arkwright, Watt, Jacquard, et croyez-vous qu'aucun d'eux, en méditant sur son invention, ait jamais pensé qu'il allait commettre une mauvaise action ; qu'il se soit jamais offert à son esprit l'image de ses frères, les ouvriers, réduits à la misère par son invention ! Non ; ils ne voyaient là qu'une chose, une conquête nouvelle du génie des arts, un nouvel affranchissement de quelque labeur qu'ils avaient connu. On ne peut s'empêcher de sourire en lisant la condamnation que Montesquieu a portée contre les machines (6) : « Les machines dont l'objet est d'abréger l'art,

(5) La division du travail. par exemple. On sait combien Sismondi s'est préoccupé de ses funestes effets, et il l'a confondue dans ses malédictions avec les machines

(6) *Esprit des lois*, livre XXIII, chap. XXV, lequel est intitulé : Du nombre des habitants par rapport aux arts.

« ne sont pas toujours utiles. Si un ouvrage est à un prix mé-
« diocre et qui convienne également à celui qui l'achète et à
« l'ouvrier qui l'a fait, les machines qui en simplifieraient la
« manufacture, c'est-à-dire qui diminueraient le nombre des
« ouvriers, seraient pernicieuses ; et si les moulins à eau n'é-
« taient pas partout établis, je ne les croirais pas aussi utiles
« qu'on le dit, parce qu'ils ont fait reposer infiniment de bras,
« qu'ils ont privé bien des gens de l'usage des eaux, et ont fait
« perdre la fécondité à bien des terres. » Au moins pour les moulins, il faut reconnaître que Montesquieu était en retard de quelque deux mille ans sur l'admiration reconnaissante des hommes pour ces bienfaisantes machines. Un vieux poète grec (7), contemporain de l'invention des moulins à eau, les célébrait non sans grâce par ces vers qu'il met dans la bouche de Cérès s'adressant aux esclaves occupés jusque là à moudre le blé : « Allez, cessez ce pénible travail ; je vous rends votre li-
« berté ; jai commandé aux naïades de remplir désormais votre
« office ! »

Quand on veut mettre en relief les services que le capital rend à la production, c'est aux grandioses installations de l'industrie moderne qu'on pense tout d'abord, à l'usine métallurgique, à la filature, au chemin de fer, au bateau à vapeur, à leurs moteurs puissants, au capital fixe, en un mot. Qu'on ne s'y trompe pas toutefois, l'aliment essentiel, le principe vivifiant de l'industrie, c'est le capital circulant. Empruntant à la physiologie une comparaison à laquelle cette expression même de *capital circulant* semble convier, on peut dire que le capital fixe représente la forte mais inerte charpente du corps humain, tandis que le capital circulant remplirait l'office du sang

(7) Antipater v. Brunck, *Analecta veterum poetarum græcorum*, t. II, p. 119, épigr. 39.

qui, recueillant partout, dans l'atmosphère, dans les aliments solides et liquides, dans les substances animales et végétales, les éléments de vie, les entraîne dans le torrent de la circulation, les élabore et les fait pénétrer dans les profondeurs de l'organisme. C'est ainsi que le capital circulant alimente de matières premières l'usine, l'atelier, l'échoppe; pourvoit le grand marché du monde de tout ce qui se vend et s'achète; voyage en chemin de fer, en bateau à vapeur, sur les routes et les canaux; il est l'image de la mobilité et du changement, car il faut qu'il change de nature ou de forme, qu'il change de lieu, au moins de mains; il ne remplit pas seulement les docks et entrepôts du commerce, les magasins somptueux des villes, il pénètre encore dans la boutique des plus pauvres villages. C'est enfin dans la masse du capital circulant que tout individu qui a une contre-valeur à donner puise ce qui lui convient non-seulement pour alimenter son industrie, mais pour fournir à sa consommation personnelle.

Le capital circulant entre dans l'usine, y disparaît et en ressort sous une autre forme. Sous cette forme nouvelle il va alimenter une autre usine, et ainsi de suite. Ce qui est produit pour une industrie est matière première pour l'autre. Il y a là un phénomène analogue à celui de la respiration de l'homme et des plantes qui échangent de l'oxygène et du carbone. Le capital circulant est ici l'expression de la solidarité industrielle. Qu'on songe à la laine qui va de la ferme au consommateur définitif en passant par le berger, le laveur, le cardeur, le fileur, le tisseur, le teinturier, le tailleur d'habits.

Le capital circulant, c'est la vie, disons-nous. Voyez en effet ce qui arrive quand une industrie s'éteint, meurt. L'usine est toujours là avec ses bâtiments, ses machines en parfait état, ses hautes cheminées : qu'est-ce qui manque? Le capital circulant qui s'est retiré, qui n'a plus confiance, qui ne veut plus fournir

de matières premières ni les salaires des ouvriers. Il en est ici comme de l'armement maritime.... Construire la coque d'un navire c'est bien quelque chose, mais la grande affaire, c'est de le faire naviguer, et, pour cela, de l'armer, le pourvoir d'agrès et apparaux, de victuailles et d'un équipage bien commandé. L'armement c'est le capital circulant.

Cette exhibition de puissants moteurs qui nous frappe dans l'usine, ne doit pas nous faire perdre de vue que le véritable caractère de l'industrie moderne, ce qui fait à la fois sa puissance et sa grandeur, c'est l'union de la science et de l'industrie. Ce qui est véritablement digne d'admiration, ce sont les progrès dans les sciences naturelles, la physique, la chimie. C'est là notre plus précieux capital, c'est bien celui-là qui nous soumet réellement la nature. Depuis des siècles, avec les connaissances qu'on possédait en mécanique, on pouvait obtenir de puissants moteurs hydrauliques; mais pour cela il fallait s'établir sur la rivière, près de la chute d'eau, ce qui exclut évidemment la grande industrie des transports, sans compter les difficultés pour les autres. Que de chutes d'eau dont la force motrice ne sera jamais utilisée! Le grand point c'était de faire naître la force motrice là où on veut. Avec le moteur hydraulique l'homme est encore l'esclave de la nature; grâce à l'élasticité des gaz il en est le maître. Il produit la force où il veut, et la distribue comme il veut. Dans une ville industrielle une seule machine peut communiquer le mouvement à mille métiers installés dans autant de chambres d'ouvriers. Depuis longtemps déjà on peut lire cette affiche sur la façade de certaines maisons de Manchester : *Chambres à louer avec forces* (8)?

Quelles révolutions industrielles, quelles profondes transformations ont été opérées dans les relations commerciales par de

(8) Rooms to let with power.

simples découvertes scientifiques ! Qui ne connaît l'histoire du sucre de betterave, ses humbles débuts en face du sucre de canne, ses rapides conquêtes ? Autrefois l'Espagne fournissait l'Europe de soude qu'elle retirait des plantes marines. Aujourd'hui l'Angleterre approvisionne l'Espagne de soude artificielle (carbonate de soude), fabriquée par le procédé Leblanc (9). Autrefois l'industrie demandait au règne végétal ou animal ses plus belles couleurs, rouges, bleues et violettes. Les plantes et les animaux semblaient être un intermédiaire indispensable pour extraire du sein de la terre et élaborer certains éléments simples.... Il n'en est rien ; on trouve plus avantageux de se les procurer directement en les demandant au règne minéral. De là les nouvelles couleurs dérivées du goudron de houille, qui font concurrence à l'indigo, à la garance (10), à la cochenille. Et notez qu'on utilise ainsi les résidus des fabriques de gaz, qui ne furent longtemps qu'un embarras pour les usines (11). On s'est préoccupé de l'épuisement, pus ou moins éloigné, des gisement de houille, cette source de la force motrice, ce pain quotidien de l'industrie. Qui sait si on ne trouvera pas une force

(9) Il s'en fabrique en Allemagne, en France et en Angleterre pour près de 600,000 tonnes. Notez que la grande quantité d'acide sulfurique exigée par le procédé Leblanc est préparée à l'aide des pyrites, et que, après avoir fait servir l'acide sulfurique à la décomposition du sel marin, on a trouvé le moyen de régénérer à peu de frais le soufre contenu dans les résidus. Voilà, à un double titre, une concurrence pour le soufre natif de Sicile.

(10) C'est à l'exposition de Londres de 1862 que ces couleurs ont fait leur première apparition : l'*Aniline* (de *Anil*, qui est le nom portugais de l'indigo) extraite du goudron, et l'*Alizarine* (de *Alizan*, nom sous lequel on vend la racine de la *rubia tinctorum*) qui se fabrique au moyen de l'*anthracène*, hydrocarbure retiré des huiles lourdes du goudron de houille.

(11) C'est tout naturellement qu'on demandait les corps gras aux animaux et à quelques végétaux ; ils sont obtenus maintenant par la distillation des asphaltes et bitumes.

motrice plus économique, plus puissante, moins encombrante ? L'électricité a-t-elle donc dit son dernier mot dans le télégraphe électrique ? N'a-t-on pas fait des essais (12) sur l'emploi de la chaleur solaire comme force motrice ? Que sont les rêves des alchimistes du moyen-âge en comparaison des conquêtes réalisées par la science moderne, des perspectives qu'elles laissent entrevoir ? J'ai comparé l'homme assisté du capital à un *géant*... Cette image a quelque chose de trop matériel, c'est au *magicien* qu'il faut dire.

J'ai déjà signalé, dans le chapitre précédent, la méprise de ceux qui croient que le capital joue un rôle moins considérable dans l'industrie agricole, et cela grâce à la fécondité naturelle de la terre. Cette fécondité de la terre vierge n'est pas plus réelle que l'âge d'or chanté par les poètes. Si on aime mieux, cette fécondité ne diffère pas essentiellement des autres forces naturelles ; c'est par le travail et le capital qu'on s'en empare, qu'on l'assouplit, qu'on l'étend. Ce qui prouve bien l'importance du capital agricole, c'est que, dans tous les temps et dans tous les pays, il lui a été accordé une rémunération considérable (13), indépendamment de la part faite à la terre considérée comme emplacement de l'industrie agricole. Enfin on se tromperait grossièrement si on croyait que l'agriculture réclame moins de capital intellectuel, scientifique, que les autres branches de l'industrie humaine. La technologie agricole suppose les connaissances les plus variées et les plus étendues dans les diverses sciences naturelles ; et l'économie agricole est une des branches les plus importantes de l'économie politique appliquée (14).

(12) Voir sur les expériences faites en ce sens le *Journal des Economistes*, livraison d'août 1876, p. 480-499.

(13) C'est ce qui sera plus utilement développé, à ce qu'il me semble, dans le chapitre VI, relatif à la rémunération du capital.

(14) Je sais que des autorités considérables (M. H. Passy, M. Léonce de Lavergne), rapportent cette dénomination à la distinction générale

Ainsi s'explique pourquoi l'agriculture est de tous les arts celui qui a fait peut-être les progrès les moins rapides, celui dans lequel la science a eu le plus souvent à lutter contre une routine obstinée décorée du nom d'expérience des siècles.

Si j'ai cru devoir, dans le courant de ce chapitre, consacrer quelques lignes à ce qu'on est convenu d'appeler plus spécialement la question des machines, ce n'est pas précisément qu'elle soit à l'ordre du jour ; c'est au contraire une cause bien définitivement gagnée, une de ces causes *qui ne se plaident plus ;* mais il s'y rattache un haut enseignement d'une portée générale. C'est le sort des machines, d'être d'abord maudites, quelquefois brisées et brûlées, puis d'être bénies, et on finit toujours par élever des statues aux inventeurs, Guttemberg, Watt ou Jacquard, comme l'humanité au berceau dressa des autels aux premiers inventeurs des arts utiles les plus simples. Lorsque Jacquard, retiré dans sa maisonnette d'Oullins, entouré du respect de tous, y recevait la visite de personnages illustres qui le félicitaient sur sa belle découverte : « Tout cela est très-bien, « répondait-il, mais cela n'empêche pas que les camarades « voulaient me jeter dans le Rhône ! » Il serait pourtant bon de ne pas commencer par honnir ce qu'on doit finir par honorer. J'espère que les ouvriers finiront par comprendre ce qu'il y a de salutaire dans les enseignements de la science, et qu'ils traiteront l'économie politique comme les machines : après l'avoir maudite, ils la béniront.

entre la science et l'art, la théorie et la pratique. V. *Journal des Economistes*, livr. de mars 1864, p. 440.

(15) Voir les intéressantes études de M. Louis Reybaud sur la condition des ouvriers en soie.

CHAPITRE V

Comment le Capital se forme, se conserve, s'accroît

Comment se forme et s'accroît le capital, en prenant ce mot dans son acception la plus large, c'est-à-dire comme embrassant tous les accroissements successifs de la puissance de l'homme ? Il est tout à fait superflu d'établir une distinction entre la formation et l'accroissement, de remonter à une époque où l'homme aurait été dénué de toute espèce de capital, même le plus rudimentaire. Dire comment le capital s'accroît, c'est dire comment il se forme. Le capital s'accroît donc par le travail combiné avec l'épargne.

Le capital se forme par l'épargne ! Bien des gens acceptent et répètent cette formule, qui ne se font pas une idée bien nette de l'épargne et de son fonctionnement, sans compter ceux qui, tout en affichant de grandes prétentions scientifiques, font preuve d'une ignorance complète en niant absolument que le capital naisse de l'épargne. L'important est de savoir comment agit l'épargne. Vous demandez à quelqu'un : qu'est-ce qui fait avancer un navire ? On répond : c'est la rame, le vent, la vapeur ; mais il n'y a aucun rapport entre le mode d'action du vent et celui de la vapeur. Le vent est une force directement appliquée au navire et qui le pousse en avant comme vous le pousseriez avec la main. Est-ce de la même manière que la force élastique de la vapeur arrive à faire marcher le navire ? Vous représentez-vous un jet de vapeur dirigé contre le navire, comme le souffle du vent ? Non, sans doute, il y a là

une transformation de forces opérée par un mécanisme fort compliqué. Il importe de nous bien rendre compte du mécanisme de l'épargne, car c'est là le fondement même de tous les enseignements que j'ai essayé de renfermer dans cet écrit, lequel aurait très-bien pu être intitulé purement et simplement: *de l'épargne*.

Le mot d'épargne éveille chez bien des gens l'idée d'une tirelire ou d'un coffre-fort dans lesquels on entasse des pièces de monnaie. Nous verrons ce qu'il peut y avoir de vrai là-dedans ; mais pour bien se rendre compte d'un phénomène économique, il est toujours utile, ici particulièrement nécessaire, de commencer par faire abstraction de la monnaie qui n'est qu'un intermédiaire très commode sans doute, mais en l'absence duquel on conçoit fort bien la richesse, l'échange, le capital et l'épargne.

Epargner, ce n'est pas simplement soustraire à la consommation journalière certains objets, les accumuler, les conserver ; une foule de produits, la viande, les fruits, qui ne se prêtent que d'une manière très restreinte à l'accumulation, peuvent très-bien servir de base à l'épargne. L'épargne comprend deux termes corrélatifs : consommer moins qu'on n'a produit et faire un emploi utile de l'excédant. Voilà un homme qui, avec des instruments imparfaits, grâce à un travail obstiné qui absorbe tous ses moments, tire sa subsistance de son champ. Par un travail plus énergique encore, favorisé par des circonstances heureuses, il obtient un produit double. Que fera-t-il de cet excédant ? Il pourra le consommer dans l'oisiveté, vivre un certain temps sans rien faire, sauf à reprendre ensuite son labeur et continuer ainsi avec des alternatives de disette et d'abondance, toujours aussi peu avancé que le premier jour. De là résulterait pour la société cet état stationnaire que l'on observe chez les peuples sauvages. Le sauvage, comme la plupart des

animaux, ne sort de son repos que pressé par la faim. S'agit-il de satisfaire ce besoin impérieux, il n'est fatigue et péril qu'il ne brave, pour retomber ensuite dans le repos et l'inertie. On l'a dit avec raison : le travail de la faim est borné comme elle. La différence entre le sauvage et l'homme civilisé, c'est que le premier n'est capable que d'un effort violent, mais court, provoqué par le plaisir, la douleur, la passion du moment ; le second seul est capable d'un travail soutenu, opiniâtre, alors même qu'aucune cause présente ne semble l'y déterminer, en vue de s'assurer un avenir meilleur.

Que fera donc, dans l'hypothèse que je viens d'indiquer, cet homme qui se trouve en présence d'un excédant de produit ? Au lieu de se livrer au repos tout le temps qu'il pourrait en effet vivre sans travailler, il emploiera ce temps à perfectionner son outillage, à creuser un canal d'arrosage... en un mot, à accroître son capital. Voilà comment il aura consommé utilement son excédant de produits. Grâce à ce nouveau capital, il pourra, l'année d'après, obtenir un produit triple. Voilà encore du temps gagné pour perfectionner, accroître son capital, pour s'adonner enfin à la culture des arts, des sciences.

Mais est-ce bien ainsi que les choses se passeront en réalité ? J'ai raisonné dans l'hypothèse d'un état économique tout à fait primitif, l'état d'isolement dans lequel chaque famille produit tout ce qui lui est nécessaire et doit en effet se suffire à elle-même. C'est l'économie politique, c'est l'épargne de Robinson dans son île. On ne peut aller loin dans ce système. A quoi servirait-il de produire trois ou quatre fois plus qu'on ne peut consommer en un an ; c'est en vain qu'on espérerait se procurer ainsi plusieurs années de loisir, la plupart des produits et denrées ne se prêtant pas à une accumulation aussi considérable. Nous retrouvons là les inconvénients inhérents à l'économie privée fondée sur l'isolement, en dehors de l'échan-

ge. Ce qui caractérise l'isolement économique, c'est que l'individu, ou plutôt la famille, doit se préoccuper avant tout de produire chaque année tous les objets qui lui sont nécessaires dans une juste proportion ; elle ne saurait combler un déficit dans un genre de denrée par une surabondance dans un autre, privée qu'elle est de la ressource de l'échange ; une riche vendange ne compensera pas une pauvre moisson, et elle est le plus souvent placée dans cette alternative d'une disette irremédiable et d'une abondance stérile.

Plaçons-nous donc dans un état économique aussi rudimentaire qu'on voudra, mais où on pratique déjà dans une certaine mesure la division du travail et l'échange. Que fera notre individu qui a obtenu un excédant de produits ? Il s'adressera à un de ses voisins qui se sont spécialement adonnés à l'exercice de tel ou tel métier, au forgeron, au menuisier, au charpentier, au tisserand, au maçon, et il leur dira : Voilà du blé, du vin, de l'huile, de quoi vivre en un mot, pendant un jour, une semaine, un mois... consacrez-moi le travail de ce jour, de cette semaine, de ce mois ; faites-moi une meilleure charrue, des meubles plus commodes, des vêtements plus chauds pour l'hiver, plus frais pour l'été ; construisez-moi une grange plus spacieuse pour loger mes récoltes, un pont qui abrège mes transports, un aqueduc. Il s'adressera à d'autres qui lui paraissent particulièrement aptes à l'étude, à la culture des arts et des sciences, et il leur dira : ne prenez nul souci de ce qui est nécessaire à votre subsistance, adonnez-vous complétement à l'étude, à l'art, à la science, et vous me ferez profiter du fruit de vos recherches, de vos méditations, de vos découvertes ; vous m'instruirez moi et mes enfants. Ici on touche du doigt la manière dont se forme et s'accroît le capital soit matériel, soit intellectuel. Grâce à une production agricole de plus en plus abondante, par l'effet d'un capital de plus en plus considérable, un

nombre moindre d'agriculteurs suffira à produire les objets nécessaires à la subsistance de la communauté, et un nombre croissant d'individus pourra s'adonner à la pratique des arts utiles, des métiers, des beaux-arts, des lettres, des sciences. C'est le progrès social, c'est la civilisation. Tout cela est l'œuvre du capital ou de l'épargne qui ne sont en quelque sorte qu'une seule et même chose.

Après avoir considéré l'économie isolée ; le régime de l'échange primitif ou troc, arrivons au système monétaire. Comment les choses se passeront-elles ? Au lieu de dire aux divers artisans : voilà du pain, du vin, de l'huile, travaillez pour moi, vous vendrez ces mêmes denrées à n'importe qui et vous leur direz : voilà de l'argent, de quoi vous procurer ce dont vous avez besoin, travaillez pour moi ! Rien de plus simple que cela ; mais ce qui importe, c'est de bien saisir les perfectionnements qui en résultent dans le mécanisme de l'épargne, et qui ont pour effet de la faciliter, de l'encourager, de la rendre plus profitable et à l'individu et à la société. Nous retrouvons d'ailleurs ici les avantages bien connus du système monétaire. L'individu qui a un excédant de produits qu'il veut épargner, est délivré d'un double souci : 1° Il n'a pas besoin de rechercher l'artisan, l'ouvrier qui peut lui rendre tel ou tel service et qui est en même temps disposé à recevoir en échange les denrées dont il veut se défaire ; 2° En second lieu, il n'a pas besoin de faire cette recherche sur le champ, bien qu'il lui importe de se se défaire sur le champ de produits qui ne peuvent être conservés. Notre homme versera immédiatement ses produits dans la circulation générale ; il n'aura qu'à s'adresser pour cela à un commerçant qui fait profession de vendre et d'acheter, qui n'est au fond qu'un intermédiaire entre le producteur et la consommation. Cette somme d'argent, à la différence de la marchandise, il pourra l'employer *quand* il voudra, et en traitant

avec n'importe qui, car tout le monde en tout temps et en tout lieu est disposé à l'accepter en paiement. La possession de cette somme d'argent donne au détenteur la faculté de retirer de la circulation générale une valeur égale à celle qu'il y a versée ; de commander du travail quand, où, et à qui il voudra (1). Qu'on le remarque bien, le fait d'avoir transformé en argent une certaine quantité de produits ne constitue pas à lui seul l'épargne ; il faut encore employer cet argent à commander du travail utile.

Voici donc, en résumé, ce qu'on pourrait appeler la physiologie de l'épargne. Elle comprend trois termes : 1° travailler, produire ; 2° consommer moins qu'on n'a produit ; 3° employer cet excédant, soit en nature, soit son équivalent en argent, à commander du travail utile, dont le résultat, sous une forme quelconque, matériel ou immatériel, contribue à accroître la puissance productive de l'homme. Ces trois termes sont irréductibles ; hors de là il n'y a pas épargne.

Epargner c'est donc dépenser une portion de la richesse dont on dispose, la dépenser d'une façon intelligente, en encourageant une industrie utile. Rien n'est plus exact que cette for-

(1) On sait avec quelle verve notre vieux Boisguilbert a développé cette idée de la monnaie, gage de la tradition future. Longtemps après lui, Adam Smith a dit que « une guinée peut être considérée comme une « lettre de change pour une certaine quantité de marchandises sur tous « les commerçants du voisinge » Là-dessus M. Macleod prend feu : « Adam Smith aurait dû dire : sur tous les commerçants du monde ; il serait ainsi arrivé à la vraie conception. » Quelle mauvaise chicane ! comme si ce n'était pas évidemment la pensée d'Adam Smith ! M. Macleod n'a pas eu honte d'ajouter : « Malheureusement Adam Smith, comme « un rustre qui a trouvé un diamant, ne soupçonne pas la valeur de la « vérité qu'il avait accidentellement exprimée, et la laisse échapper des « mains. » Voilà l'homme que M. Henri Richelot, sur un ton fatidique, nous présente comme ayant onéré une révolution en économie politique. — Henri Richelot, *Une révolution en économie politique* ; exposé des doctrines de M. Macleod, p. 1, 18, 389.

mule qui ne peut paraître paradoxale qu'à ceux qui n'ont pas réfléchi sur les phénomènes économiques : épargner, c'est dépenser. Rien n'est plus faux que ce raisonnement : épargner, c'est garder pour soi ; dépenser c'est distribuer aux autres (2). Non ! on peut dépenser sans épargner, mais il est impossible d'épargner sans dépenser, et tout ce qui est bien dépensé est épargné.

Nous venons de voir comment le capital se forme et s'accroît. Comment se maintient-il, se conserve-t-il ? Je ferai remarquer d'abord que, dans une société chez laquelle il y a déjà quelques commencements de civilisation, l'hypothèse d'un état économique exactement stationnaire dans lequel le capital se maintiendrait sans augmentation ni diminution, est à peu près chimérique, et on pourrait appliquer au capital en général ce que le poëte a dit de l'intelligence, du capital intellectuel et moral :

Travailler c'est savoir jouir ;
L'oisiveté pèse et tourmente ;
L'âme est un feu qu'il faut nourrir,
Et qui *s'éteint s'il ne s'augmente.*

Quoiqu'il en soit, répondant à la question telle qu'elle est posée, je dirai que le capital se conserve par le même procédé qui sert à le former et à l'accroître. De même que l'épargne, qui forme et accroît le capital, ne consiste pas en un entassement ou accumulation de produits, mais dans la consommation intelligente de ces produits dont la valeur reparaît sous une

(2) Fidèle à la méthode que j'ai indiquée dans le chapitre II, je me borne autant que possible dans cette première partie à la stricte analyse scientifique. C'est surtout dans la seconde partie que, par de longs développements, je mettrai en lumière l'excellence des conclusions de la science économique.

autre forme plus avantageuse ; de même on ne conserve pas le capital en le laissant intact, on conserve le capital en le consommant, en le transformant, en maintenant sa valeur. Pour le capital fixe il peut suffire de l'entretenir à l'aide de réparations continues ; mais, pour le capital circulant, comme cela résulte de l'analyse qui en a été faite au chapitre III, il faut qu'il soit anéanti dans sa forme actuelle pour qu'une valeur plus considérable ou simplement égale se retrouve. C'est la parole de l'Evangile : « Si le grain qui est mis en terre ne meurt pas, il « ne produit rien, mais s'il meurt, il revivra et en produira « beaucoup d'autres. » Au point de vue de la technologie, de l'économie agricole ou industrielle, le nombre des transformations plus ou moins utiles que peut subir la matière est infini ; au point de vue de l'économie politique générale il n'y a que des valeurs (3) qui se maintiennent, s'accroissent ou diminuent. Dire comment le capital se maintient et s'accroît, c'est dire assez comment il peut s'amoindrir. Ne pas réparer, entretenir jour par jour son capital ou ne pas constituer peu à peu un fonds pour le rétablir en entier quand il sera hors d'usage ; puiser à pleines mains dans le capital circulant pour satisfaire ses besoins individuels sans lui restituer sous une forme quelconque l'équivalent de ce qu'on lui prend, voilà le décroissement du capital. La société, prise dans son ensemble, peut être considérée comme une grande entreprise industrielle qui fait des profits, ou bien fait juste ses frais, ou enfin travaille à perte; dans le premier cas, elle augmente son capital ; dans le second, elle l'entretient tel qu'il est ; dans le troisième, elle le diminue, elle s'appauvrit, elle perd peu à peu de sa puissance productive. On peut comparer le capital à la population d'un pays :

(3) Comme on a défini l'économie la *science de l'échange*, on a pu la définir la *science des valeurs*. La notion de *valeur* est fondamentale en économie politique ; c'est par elle que se détermine le domaine de la science.

dans tous les cas, au bout de peu de temps, il n'existera plus aucun des individus qui la composaient, et quand on dit qu'elle s'est maintenue, qu'elle s'est accrue ou qu'elle a diminué, cela s'entend seulement du rapport entre les générations disparues et celles qui ont pris leur place.

Ces principes sur la formation et la conservation du capital nous donnent l'explication d'un phénomène économique très-remarquable. Comment se fait-il qu'un pays qui a subi tous les désastres de la guerre, qui a été ravagé, brûlé, pillé, puisse, au bout de quelques années, reprendre sa physionomie première de richesse et de prospérité ? Je fais ici, bien entendu, abstraction de certaines infortunes individuelles, irrémédiables, de ces patriotiques douleurs qui ne s'atténuent qu'après un long temps ; je me place uniquement au point de vue économique. L'explication est bien simple : qu'a détruit l'ennemi ? une portion plus ou moins considérable de la richesse créée, du capital existant, du capital circulant surtout. Mais tout cela, nous le savons, était destiné à périr, à être consommé ; le capital ne se maintient pas en demeurant intact, mais en étant consommé et reproduit. Seulement, voici la différence qui n'est certainement pas sans intérêt. En temps de paix, la reproduction du capital se serait faite plus commodément, plus à l'aise, sans souffrances ; on aurait vécu largement sur les provisions existantes, la reproduction du capital nouveau marchant de pair avec la consommation du capital accumulé. Après les maux de la guerre, au contraire, ce ne sera pas sans s'imposer des privations qu'on accomplira cette œuvre de la reconstitution du capital... mais enfin cette œuvre s'accomplira. Aucune science n'enseigne mieux que l'économie politique *comment une nation rétablit sa prospérité* (4). Mais il est bien entendu que ce travail de

(4) Tel est le titre du discours d'ouverture prononcé par M. Michel Chevalier, à la reprise de son cours au Collége de France, le 14 juin 1871.

rapide reconstitution suppose que la portion la plus précieuse du capital est demeurée intacte, j'entends le capital intellectuel et moral, l'énergie, l'activité industrieuse, toutes les facultés créatrices qui résident dans l'homme.

On s'est plu à symboliser l'activité de l'homme dans celle de certains animaux ; on parle de l'abeille diligente, de la fourmi laborieuse et prévoyante, on en fait l'emblême de l'épargne. Il n'y a là que de trompeuses apparences. Les animaux ne travaillent pas, ils ne font qu'obéir à un invincible instinct ; l'homme seul travaille, parce que seul il a conscience de la valeur du travail ; il peut ne pas travailler, mais il sait que la paresse a son châtiment assuré, la misère matérielle, la déchéance morale. La fourmi et l'abeille n'épargnent pas, ne forment pas un capital ; elles entassent, accumulent ; le propre du capital est d'être un instrument de progrès, or la ruche et la fourmilière sont aujourd'hui ce qu'elles ont été aux premiers jours du monde. On pourrait les donner pour exemple au sauvage imprévoyant qui n'a nul souci d'assurer sa subsistance, se gorgeant de nourriture quand l'occasion s'en présente, sauf à endurer ensuite les horreurs de la faim avec une farouche résignation. Elles ne sauraient servir de modèle à l'homme intelligent, libre, civilisé, qui a la science, la circonspection, la prévoyance, qui ne veut pas seulement s'assurer un avenir exactement semblable au présent et au passé qu'il a connus, mais qui rêve d'un avenir toujours meilleur, plus heureux, plus brillant. L'économiste ne contredira pas sur ce point le poète :

> Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,
> L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux.

L'homme primitif dans son misérable état de dénûment, est comme la semence imperceptible jetée en terre et qui doit devenir un arbre gigantesque. Il a fallu des siècles pour que cette semence germât, étendît au loin les racines qui élaborent la nourriture nécessaire, pour que la tige s'élevât, grossit, jetât des branches et des rameaux de tous côtés, se parât de feuilles et de fleurs, donnât des fruits toujours plus abondants. Ces fleurs et ces fruits, ce sont les arts, les sciences, l'industrie, qui représentent à la fois le produit du passé et le germe de l'avenir, le capital. On a dit avec raison que l'arbre est un emblême de la solidarité humaine à travers les siècles ; ce n'est pas celui qui jette le gland en terre qui coupera le chêne, et ce n'est pas celui qui l'aura coupé qui souffrira de la disette de bois. Mais tandis qu'il ne faut à l'arbre pour se développer que le temps, que la durée, il faut à l'homme, pour accumuler le capital, un sage emploi du temps. Quand on songe qu'il y a des gens dont l'unique préoccupation est de tuer le temps ! Le philosophe Sénèque a dit là-dessus avec autant de grâce que de raison (5) : « Notre erreur est de ne voir la mort que devant « nous ; elle est derrière en grande partie, le temps écoulé, le « temps perdu surtout, c'est déjà la mort... Nous ne disposons « que d'une chose, le temps, qui nous échappe et s'écoule, est « encore la seule possession que la nature nous ait assurée, et « chacun croit avoir le droit de nous le dérober. »

Tous les biens, toutes les facultés de l'homme ne valent que par l'usage qu'on en fait. Tout périt, se consume, s'éteint rapidement : les biens matériels, la force du corps, la vigueur de l'intelligence, le talent, le génie... mais ces choses-là demeurent éternellement par la vertu de l'activité intelligente de

(5) « In hoc enim fallimur, quod mortem prospicimus : magna pars « ejus jam præterit ; quidquid ætatis retro est mors tenet.... Omnia, « mi Lucili, aliena sunt : tempus tantum nostrum est. In hujus rei « unius fugacis ac lubricæ possessionem natura non misit, ex qua ex- « pellit quicumque vult. » L.-A Seneça, Epist. ad Lucilium, I.

l'homme qui les incorpore sans cesse à des objets nouveaux et les rend impérissables par les inventions et découvertes de la science, par les chefs-d'œuvre de l'art sous toutes ses formes. C'est ce qui se résume dans ces trois mots : *Travail, épargne, capital.*

CHAPITRE VI

Répartition et rémunération du Capital

Dire comment se forme le capital, et c'est ce que nous avons fait dans le chapitre précédent, c'est résoudre la double question posée en tête du présent chapitre.

Le capital appartient à celui qui le crée, à celui qui, ayant à sa disposition une quantité de richesses acquises par son travail, soit directement, soit par voie d'échange, l'a capitalisée en tout ou en partie par l'emploi intelligent que nous avons décrit. Cette attribution du capital a un double fondement, elle est le prix d'un double travail, d'un double effort, l'un qui consiste à produire, l'autre qui consiste à s'abstenir de consommer dans l'oisiveté ce qu'on a produit. Ce dernier effort est souvent le plus pénible : *Je ne connais pas de faire plus actif et plus vaillant que ce non faire*, a dit Montaigne. Si j'ai le droit de m'approprier et de consommer comme je l'entends le fruit de mon travail, à plus forte raison ai-je le droit de l'épargner, de le transformer en capital, ce qui n'est, comme nous savons, qu'une manière particulière de le consommer, et la meilleure au point de vue de l'intérêt général, car je crée ainsi une richesse nouvelle dont tout le monde profitera. En m'enrichis-

sant par l'épargne, non seulement je n'appauvris personne ; au contraire, je mets à la disposition de tous de meilleurs instruments de travail.

La question de l'attribution du capital n'est, au fond, que la question même du droit de propriété individuelle. Sur quoi en effet porte le droit de propriété ? Sur le capital sous ses mille formes diverses. Rien ne démontre mieux la légitimité du droit de propriété qu'une analyse exacte du mode de formation du capital. La propriété individuelle est un phénomène économique qui se produit d'après des règles certaines. La justice et l'utilité sociale sont d'accord pour assurer la propriété et la libre disposition de toute valeur économique à celui qui l'a créée et qui l'entretient dans l'intérêt de la production générale. Chez un peuple de pasteurs nomades, la terre n'est pas appropriée parce que l'homme ne fait rien pour elle; mais l'homme est propriétaire de sa tente, de son pauvre mobilier, et du troupeau qu'il soigne et conduit. Même au premier âge de la vie agricole, quand la terre abonde par rapport à une population clair-semée, qu'on fait de l'agriculture extensive, pouvant changer d'année en année l'emplacement de l'industrie, l'occupation de la terre est encore vague et incertaine, la propriété individuelle ne s'applique qu'aux fruits et surtout au capital d'exploitation qui est rare et coûteux. Lorsqu'enfin on arrive à une époque où la population définitivement fixée dans des villes doit se livrer à la culture intensive, c'est-à-dire demander chaque année à la même terre des fruits plus abondants, on ne peut arriver à ce résultat qu'en assurant à l'homme la propriété même du sol sur lequel il doit accumuler des capitaux considérables, auquel il doit faire, en constructions, plantations, amendements, des avances qu'une très longue jouissance peut seule lui restituer. Ainsi, quel que soit l'état social et économique que l'on considère, on voit que la justice aussi bien que l'intérêt so-

cial commandent d'attribuer la libre disposition du capital à celui qui l'a créé par l'épargne, car l'épargne est un acte essentiellement individuel, d'initiative privée (1). Toute tentative de répartir le capital autrement qu'il se trouve l'être par le fait même qui le produit aurait infailliblement pour résultat d'en tarir la source.

Mais voilà le capital bien inégalement réparti ! cela est vrai et il n'en saurait être autrement ; c'est la conséquence inévitable de l'inégalité naturelle qui existe entre les hommes : inégalité au point de vue de la force du corps, de l'intelligence, de la santé, du goût pour le travail, de l'esprit de conduite, des accidents plus ou moins fâcheux qui atteignent les uns et épargnent les autres. On accuse quelquefois la société d'avoir ajouté à ces causes naturelles d'inégalité ; rien n'est plus faux. Plus la société civile se perfectionne, se développe, plus sont atténués les fâcheux effets de l'inégalité ; plus, au contraire, on se rapproche d'un état social et politique rudimentaire, du prétendu état de nature, plus on voit cette inégalité dégénérer en tyrannie, en oppression du faible par le fort. Précisément, dit-on, voilà le vice originaire, c'est la violence et la ruse qui sont les causes premières de cette inégalité dans la répartition du capital. C'est une erreur : « On se laisse trop influencer par le « souvenir des violences et des injustices du passé. Les deux « grands faits de ce genre (conquêtes territoriales qui ont livré « à des races victorieuses les biens et parfois les personnes des « vaincus ; les priviléges que se sont attribués les classes gou- « vernantes) ne se fussent pas produits, qu'il n'en eût pas

(1) M. Dupont-White, qui a exalté parfois jusqu'au lyrisme, le rôle de l'Etat considéré comme agent de tout progrès, reconnaît qu'il en est un peu autrement au point de vue économique en général, et tout-à-fait autrement en ce qui concerne l'épargne et la formation du capital. Voir *L'Individu et l'Etat*, introd. p. XLIX et chap. II, sect. II.

« moins existé des classes pauvres et réduites au prolétariat (2). » Est-ce sérieusement qu'on vient nous dire : essayons, recommençons loyalement l'épreuve ? Qui doute qu'au bout de peu de temps l'homme laborieux et économe eût accru son capital, tandis qu'un autre aurait dissipé le sien ?

Les mêmes raisons qui font attribuer le capital en pleine propriété à celui qui l'a créé par le travail et l'épargne, veulent qu'on lui accorde une rémunération pour le concours qu'il apporte à l'œuvre de la production en cédant l'usage de son capital. Sous un régime de liberté, la part qui revient au capitaliste est réglée par les conventions qu'il fait avec l'entrepreneur considéré comme agent général de la production. Sans doute le même individu peut être à la fois entrepreneur, propriétaire foncier, capitaliste et travailleur, comme l'ouvrier qui exerce un métier pour son compte, dans un local dont il est propriétaire et avec un petit capital qui lui appartient ; mais pour la commodité de l'analyse, il est utile de se représenter un entrepreneur qui réunit les divers éléments de la production et traite avec un propriétaire, un capitaliste et des ouvriers, discutant avec eux les conditions auxquelles ils entendent prêter leur concours à l'entreprise. L'entrepreneur pourra leur dire : nous allons former une association ; nous allons évaluer l'apport de chacun, terre, capital, travail, y compris, bien entendu, mon travail de direction ; et, quand l'opération sera terminée, nous en partagerons le produit dans la proportion de ce que chacun y aura apporté... il peut se faire que l'opération ne réussisse pas, qu'il n'y ait rien à partager du tout, que des pertes à supporter. — Cette dernière perspective est de nature à faire repousser le projet d'association. L'entrepreneur leur dira alors : je prends l'entreprise à mon compte, c'est-à-dire que, pour

(2) M. Hippolyte Passy. *De l'inégalité des richesses et des causes qui la produisent.*

prix du concours que chacun de vous me prêtera, nous allons convenir d'une rémunération déterminée à l'avance et indépendante des résultats de l'opération, à savoir : la *rente* pour le détenteur de la terre, ou l'emplacement de l'industrie ; le *loyer* ou *intérêt* des capitaux ; le *salaire* ou loyer du travail. Si, tout cela payé, il reste quelque chose, ce sera pour moi le profit de l'entreprise. Si l'opération ne réussit pas, je n'en paierai pas moins la rente, l'intérêt et le salaire. — Quel que soit le système adopté, il y a toujours lieu à une évaluation de chacun des éléments de la production pour déterminer ce qui lui revient, dividende s'il est associé, prix fixe dans le cas contraire ; et d'autre part, il est vrai que plus on donne à l'un, moins on donne aux autres ; de là un débat dont il est facile de comprendre la physionomie générale ; chacun dira ; c'est moi qui fournis l'élément le plus important. Nous sortirions de notre sujet si nous voulions embrasser la question dans toute son étendue ; entre le propriétaire, le capitaliste et l'entrepreneur le débat n'est d'ailleurs jamais sorti des termes d'une discussion assez courtoise ; les principes n'ont jamais été niés ; on n'a jamais été en désaccord que sur les circonstances de fait qui pouvaient faire considérer comme excessives les prétentions de l'un ou de l'autre. C'est quand l'élément travail entre en ligne que la discussion prend un caractère fâcheux ; il est naturellement en opposition d'intérêts avec les autres éléments de la production ; pour lui, il n'y a pas de distinction à faire entre le propriétaire et le capitaliste, et à certains égards cette confusion se conçoit très-bien. Il est hostile à l'entrepreneur à un double titre : parce que celui-ci veut grossir sa part comme les autres, et en outre parce que l'entrepreneur représente les deux autres éléments de la production, soit parce que il les fournit au moins en partie, accidentellement ; soit parce que, chargé de les rémunérer, il doit défendre leurs légitimes prétentions. C'est donc

le débat entre le travail et le capital qui doit surtout attirer notre attention, soit parce qu'il présente un intérêt plus vif, soit parce qu'il se rapporte plus directement à l'objet même de nos études. Il m'a semblé qu'on pourrait en résumer les traits essentiels d'une façon plus saisissante en empruntant la forme d'un dialogue dans lequel le travail et le capital sont personnifiés :

Le travail. — Mon salaire devrait être égal à la valeur totale du produit ; c'est moi qui crée la richesse... j'ai seul forgé ce rail !

Le capital. — Seul ! est-ce que quelqu'un fait seul quelque chose ? Le forgeron qui a forgé ce rail a-t-il fait l'enclume et le marteau, extrait le minerai, le charbon, construit l'usine... est-ce lui qui a découvert tous ces procédés scientifiques dont quelques-uns datent d'hier, tandis que d'autres remontent à des milliers d'années ?

Le travail. — Oui, mais toutes ces choses ont été en définitivement créées par le travail !

Le capital. — C'est précisément moi qui représente ce travail. Vous êtes le travail d'aujourd'hui, je suis le travail d'hier. Je représente en outre une espèce particulière de travail, le travail d'épargne, de conservation.

Le travail. — Comment assimiler, au point de vue de leur rétribution, les services de l'homme et ceux de la matière ?

Le capital. — C'est le capital qui a affranchi l'homme du joug de la matière. Ce que vous appelez de la matière, ce sont les chefs-d'œuvre du génie, les merveilles de la science.

Le travail. — Le capital est une chose inerte qui ne peut se passer du travail pour le mettre en œuvre ; à la rigueur, le travail pourrait se passer du capital.

Le capital. — Oui, à la rigueur... en retournant à la vie sauvage.

Le travail. — Le capitaliste qui ne se sert pas de son capital ne se prive de rien en en cédant l'usage. Il suffit qu'on le lui rende intact, sans exiger encore un intérêt ou loyer.

Le capital. — Le capitaliste n'a pas créé le capital pour s'en servir lui-même, mais pour en céder l'usage à d'autres moyennant un intérêt. S'il en était autrement, le capital cesserait de se former.

Le travail. — Que le capitaliste cède gratuitement l'usage du capital dont il ne se sert pas ; si lui-même a besoin d'un capital on lui en cèdera l'usage au même titre, gratuitement. Voilà comment il faut entendre l'échange des services, la réciprocité, la solidarité, la mutualité, le mutuellisme.

Le capital. — Voilà qui est bien compliqué ! On me dit de céder mon capital gratuitement : mais à qui ? Au premier venu ? Et quelqu'un qui le gaspillera ? Je pourrai, quand je voudrai, obtenir l'usage d'un capital équivalent, mais de qui ? Il y a un règlement bien plus simple : qu'on me paie l'usage de mon capital, et je paierai à mon tour l'usage du capital que j'emprunterai.

Le travail. — Le capital se fait payer trop cher.

Le capital. — Le capital suit la loi générale des valeurs. On le paie cher là où il est rare ; on l'a à bon marché là où il abonde.

Le travail. — La vraie mesure de la valeur d'une chose c'est le temps qu'on a employé à la faire.

Le capital. — Non, la valeur d'une chose se mesure par son utilité et sa rareté. Si je vais à grands frais bâtir une usine dans un désert, personne n'offrira de m'en payer l'usage. D'ailleurs le capitaliste accepte qu'on lui applique cette mesure du temps sainement entendue. Vous êtes semblable à un homme qui demeure à une certaine distance d'une rivière et qui deux fois par jour se rend à cette rivière pour boire. Cela lui prend

une heure, une heure de travail. Un potier lui fabrique un vase, et par ce moyen il lui suffit d'un seul voyage pour faire sa provision d'eau de la journée. Enfin un architecte lui construit un acqueduc qui lui amène l'eau. Voilà une heure de travail gagnée à perpétuité. Que sera-ce s'il s'agit d'obtenir l'eau nécessaire à l'arrosage d'un champ ? Calculez ce que vaut une heure de travail par jour pour toutes les générations qui se succéderont dans la possession de ce champ, qui jouiront de cet aqueduc. Elles ne paieront pas le centième des services qu'il leur rendra. Le capital c'est du travail fait à l'avance, fait une fois pour toutes. L'homme privé du capital c'est Sisyphe roulant au haut de la montagne le rocher qui retombe sans cesse.

Le travail. — Le capital est un tyran.

Le capital. — Le capital n'est un tyran que là où il est rare. Nulle part, en Europe, grâce à l'accumulation des épargnes, le capital ne rapporte moins qu'en Angleterre, et la main-d'œuvre n'est aussi bien rétribuée (3).

Le travail. — Le salariat est la dernière forme de la servitude.

Le capital. — Le salaire librement discuté c'est la liberté, l'affranchissement.

Le travail. — Il en serait ainsi si le travail et le capital traitaient d'égal à égal ; mais il n'en est rien, par la raison que l'ouvrier apporte sur le marché une marchandise qui ne peut pas attendre, dont il faut qu'il se défasse à tout prix, et que la concurrence avilit (4).

(3) M. H. Passy. *L'influence des climats sur le développement économique des sociétés.* — *Journal des Economistes*, livr. de sept. 1873, p. 319.

(4) C'est le grand cheval de bataille des socialistes d'outre-Rhin, et notamment de Rodbertus Jagetzon (V. ses lettres à un économiste sous ce titre : *Zur Beleuchtung der socialen Frage*) auquel Karl Marx et Lassalle ont emprunté tout le fond de leurs idées. — V. les intéressants

Le capital. — La concurrence, qui abaisse les salaires, les relève suivant les circonstances. Les capitalistes et les entrepreneurs se font aussi concurrence. L'antagonisme n'est pas entre l'ouvrier et le capitaliste, mais entre les capitalistes. Ce ne sont pas toujours les ouvriers qui courent après un entrepreneur, mais souvent aussi deux entrepreneurs qui courent après un ouvrier. Vous dites que l'ouvrier est à la merci du capital ; c'est souvent le contraire qui a lieu. Le capital est-il donc libre d'attendre ? Combien d'usines travaillent à perte plutôt que de suspendre, afin d'être en mesure de profiter d'une soudaine reprise des affaires ! Qu'est-ce qu'une usine qui ne marche pas ? Un capital circulant qui n'a pas d'emploi ?

Le travail. — On voit des ouvriers réduits à un maigre salaire, tandis que l'entreprise dont ils ont assuré le succès donne des bénéfices considérables.

Le capital. — On voit des entreprises échouer misérablement après avoir lutté courageusement. Cependant les ouvriers ont été intégralement payés de leurs salaires. Qui a fait les frais de cette tentative malheureuse ? C'est le capital (5).

Le travail. — L'ouvrier est trop désintéressé des résultats de la production ; il conviendrait de l'y intéresser en lui accordant une part dans les bénéfices (6) en sus du salaire fixe.

articles de M. Emile de Laveleye : *Le socialisme contemporain en Allemagne.* — *Revue des deux mondes*, des 1er sept. et 15 déc. 1876.

(5) Les audaces heureuses ou malheureuses du capital! Voir dans la *Revue des deux mondes* un article de M. Baudrillart · *Une enquête morale sur l'industrie. M. Louis Reybaud.* — L'exemple de Roubaix où le capital a tout créé contre la nature. (Revue du 15 juin 1876).

(6) Le régime de la participation aux bénéfices a été fort bien appréciée par M. J. Euverte, dans le *Journal des Economistes*, livr. de sept. 1870, p. 340-389 : *L'organisation de la main d'œuvre dans la grande industrie.* L'auteur, homme pratique, alors directeur des mines de Terre-Noire, fait remarquer la différence qu'il y a entre l'industrie de la peinture (on sait que c'est l'exemple habituellement cité en faveur de

Le capital. — Les bénéfices de l'entreprise concentrés dans les mains d'un seul individu paraissent considérables, mais si l'on veut les distribuer également entre des centaines d'ouvriers, il pourra n'en résulter pour chaque salarié qu'une augmentation tout à fait imperceptible, impuissante à améliorer leur sort et à alimenter l'épargne. On sait quel chemin prennent trop souvent les augmentations de salaires. Demander à la fois un salaire fixe, assuré, et la participation aux bénéfices, c'est en somme vouloir être associé si l'affaire est bonne, ne pas être associé si elle est mauvaise. A la faveur de la participation, l'ouvrier entend s'immiscer dans la direction, la gestion, le contrôle de l'entreprise.

Le travail. — Précisément ! c'est au travail que devrait appartenir le gouvernement de l'entreprise ; l'intérêt devrait être tout au plus le salaire du capital.

Le capital. — Les capitalistes ne voient aucun inconvénient à ce qu'on appelle l'intérêt le salaire du capital, et quant à la direction de l'entreprise par le travail, ils l'acceptent encore à condition de choisir les travailleurs auxquels ils confieront leurs capitaux... et c'est ce qu'ils font lorsqu'ils s'adressent à un entrepreneur, à un ingénieur, qui ne sont que des travailleurs d'une espèce particulière.

Le travail. — Puisque le travail et le capital sont en désaccord sur le règlement de leur part dans la richesse créée par leur concours, qu'ils fassent ce qu'on fait d'ordinaire en cas de contestation, qu'ils se soumettent à la décision d'une autorité supérieure, organe de l'équité, de la justice.

Le capital. — C'est la distribution de la richesse par voie

la participation) où la main d'œuvre représente presque la totalité de la valeur créée, et l'industrie du fer. — L'auteur est partisan du travail aux pièces, du prix fait, du marchandage individuel et collectif, dont il décrit très-bien le fonctionnement et les avantages.

d'autorité ! Mais pour ces juges distributeurs de la richesse il faudra commencer par rédiger un code, car apparemment vous ne voulez pas vous en remettre, dans chaque cas particulier, au caprice individuel décoré du nom d'équité. Quel sera donc, dans ce code, le principe, la base de la répartition entre le travail et le capital ? Adoptez-vous quelqu'une de ces formules : à chacun suivant ses mérites, ses œuvres, ses besoins ? On ne fait ainsi que reculer la difficulté sans la résoudre. La mission du juge est de statuer sur le sens et la portée des conventions librement consenties, et non d'imposer des conventions, des arrangements.

Le travail. — Nous ne pourrons donc jamais nous entendre.

Le capital. — L'entente sera facile à établir lorsque des deux côtés on aura une notion exacte (7) de la richesse, de la valeur, du travail, de l'épargne, du capital.

En voilà assez, pour le moment, sur les prétentions plus ou moins chimériques du travail à l'encontre du capital. Plaçons le capital en présence de l'entrepreneur, qui ne conteste pas la légitimité de la rémunération qui lui est due, mais qui entend payer le moins possible. Sur quelles bases traitera-t-on ? Quel-

(7) Après avoir écrit un livre pour mettre en relief l'hostilité prétendue naturelle entre le salaire et le capital (*Essai sur les relations du travail et du capital* — Paris 1846), M. Dupont-White propose également pour remède l'instruction : « Inculquer à la classe inférieure un « ensemble de connaissances et de principes destiné à la guider sur le « terrain de la production, à la soutenir dans le combat de la vie. » p. 398. — Voilà qui est fort bien, seulement cette conclusion est la réfutation du réquisitoire qui précède ; si en effet le remède est dans une connaissance exacte des choses, ce n'est donc pas que ces choses sont absolument mauvaises. Il est vrai que je trouve à la même page un second remède comme complément : « Frapper d'un impôt les classes élé- « vées et en appliquer le produit à l'assistance ou à la récompense du « travail. » Et à la page 417 : « L'industrie, d'où vient presque tout le « mal, doit supporter seule les frais de ce correctif ; ils doivent peser « sur les patentés. ...»

les sont les circonstances qui influent sur le taux de cette rémunération de l'intérêt ? Un mot d'abord sur la nature de la convention qui va intervenir entre l'entrepreneur et le capitaliste. Il y a lieu de distinguer entre le capital fixe et le capital circulant. Avec le propriétaire de l'usine, du local, et de tout ce qui s'y trouve attaché à perpétuelle demeure, l'entrepreneur passera un bail, un contrat de louage, pour obtenir l'usage du capital moyennant une redevance annuelle. Quant au capital circulant, matières premières, charbon, il ne s'agit pas d'en obtenir l'usage simplement, mais la libre disposition, et alors ou bien l'entrepreneur empruntera une somme d'argent pour les acheter en payant comptant, ou bien il les achètera en obtenant un délai pour payer, mais, dans tous les cas, il sera débiteur d'une somme d'argent ; il en sera à plus forte raison ainsi de l'argent pour payer les salaires. Tout capital est évalué en argent ; le capitaliste n'est pas le détenteur de telle denrée ou matière qui ne peut être employée que dans une industrie déterminée, le capitaliste est celui qui a le droit de disposer d'une certaine quantité de richesse représentée par une somme d'argent et à prendre n'importe où. La rémunération du prêteur de capitaux est elle-même une somme d'argent exprimée par un rapport avec le capital, par exemple le 1/20 du capital ; on dit alors qu'on prête au cinq pour cent ; cela s'appelait autrefois au denier vingt. Rien n'empêche d'évaluer l'usine en argent, pour se rendre compte du loyer qu'on en paie, mais cela n'est pas nécessaire, car on n'a pas à rendre une somme d'argent, mais l'usine elle-même.

Quel est donc le taux de l'intérêt ? Cette question n'est pas plus susceptible de réponse que celle-ci : que vaut le blé ? le vin ? La valeur des choses et des services varie sans cesse ; tout ce qu'on peut dire c'est que, dans un temps et dans un lieu donnés, il y a un certain prix courant, le prix du marché ; on

dit le blé se vend tant. Il y a de même un taux courant de l'intérêt. On prête à tant pour cent. Cela veut-il dire qu'un capitaliste engagera indistinctement dans n'importe qu'elle industrie les capitaux dont il dispose ? Ici une distinction fondamentale est à faire. Chacun sait la différence qui existe entre une *action* de chemin de fer et une *obligation*. L'*obligataire* est un simple créancier de la société, et il perçoit chaque année un intérêt déterminé, la valeur de son action ne varie qu'en raison de l'opinion qu'on a de la solvabilité de la compagnie. L'*actionnaire* touche annuellement un dividende qui varie suivant les bénéfices, il est associé, il n'est payé de son dividende qu'après qu'on a payé l'intérêt aux obligataires ; enfin l'actionnaire seul peut dire qu'il a ses fonds engagés dans l'industrie des chemins de fer. Voilà donc un capitaliste qui a des fonds disponibles ; il se posera cette question : dans quelle industrie vais-je les engager ? Je signalerai, à ce sujet, des appréciations plus ou moins inexactes sur l'intérêt que rapportent les capitaux suivant qu'ils sont engagés dans telle ou telle industrie. On signale, par exemple, les pharmaciens et les marchands en détail comme faisant rapporter le 50 0/0 au capital engagé dans leur industrie. Mais on ne considère pas que la plus grande partie de leur bénéfice est un salaire légitime dû au pharmacien pour sa capacité et sa responsabilité, au marchand en détail pour ses peines et soins. Tandis que ce dernier ne peut employer qu'un petit capital sur un marché très-restreint, le marchand en gros peut développer son commerce sur un marché étendu et se contenter d'un moindre intérêt d'un capital considérable. Voici un autre faux calcul qu'on fait en comparant deux industries pour savoir quelle est celle dans laquelle le capital engagé donne un bénéfice plus considérable. On compare deux opérations et on dit : celle-ci a plus rendu que celle-là. Ce qu'il faudrait faire ce serait de comparer l'ensemble des opérations de chaque industrie. Plus une industrie est sûre, moins elle donne de bénéfices, mais tous ceux qui l'exercent y gagnent suffisamment, à moins d'incapacité complète. Plus une industrie est chanceuse, aléatoire, plus vous y trouverez ce contraste : des gens qui font des bénéfices excessifs à côté de gens qui se ruinent. Acheter au lieu de production des objets de première nécessité pour les revendre ailleurs ; ne pas en acheter une trop grande quantité afin de ne pas être atteint par une baisse considérable et subite... voilà un commerce qui réussit généralement, mais en donnant des bénéfices modérés. Dans d'autres industries, il n'y a qu'un petit nombre d'opérations qui réussissent, et il faut bien que celles-là donnent un bénéfice exceptionnel ; telles sont ou ont été : les armements maritimes pour la grande pêche, la traite des nègres, la contrebaude.

Laissons donc de côté ce mirage trompeur sur la plus ou moins grande productivité du capital suivant la nature des industries, et posons au contraire en principe que le taux d'intérêt du capital tend à l'égalité dans les divers emplois que ce capital peut recevoir. Qu'on le remarque bien, il s'agit là d'une loi économique, d'une tendance dont bien des circonstances peuvent retarder, arrêter les effets. Je ne dis pas que le capitaliste retirera certainement, mais il est porté à retirer son capital de l'emploi moins productif pour le transporter à l'emploi le plus productif. Il en est d'une industrie nouvelle exceptionnellement lucrative comme d'une invention qui finit toujours par tomber dans le domaine public. L'équilibre économique dont je parle tend à s'établir comme celui de liquides contenus dans divers vases en communication... à condition qu'on n'opèrera pas, par des moyens exceptionnels, ici des pressions, là des aspirations, que les canaux de communication ne seront pas obstrués. Ce qui empêchera le passage des capitaux d'une industrie dans une autre, c'est avant tout leur nature économi-

que, suivant qu'ils sont plus ou moins fixes ou circulants. Quelle différence entre un prêt sur hypothèque à l'agriculture, et une somme d'argent prêtée à l'industrie ou au commerce sous forme d'escompte d'un billet ! L'agriculteur a emprunté pour bien des années en vue d'améliorations foncières, au moins d'une récolte à l'autre ; le commerçant a emprunté peut-être pour huit jours, ayant besoin d'argent et étant porteur d'un billet payable dans huit jours. Voilà un capital essentiellement disponible, flottant, qui, dans le courant d'une seule année, va alimenter successivement vingt industries différentes. On peut le comparer à une troupe légère toujours prête à se porter rapidement où besoin est, soit pour prévenir un danger, réparer un échec, soit pour tirer parti d'une occurence favorable. Le maniement de ce genre de capitaux réclame beaucoup de dextérité, et le taux de l'escompte subit de prodigieuses variations. Il se produit quelquefois dans l'industrie un calme plat, une stagnation qui condamnent au repos la plus grande partie des capitaux destinés à l'escompte, aux prêts de courte durée ; mais le capitaliste spéculateur tient par-dessus tout à conserver son capital disponible, il le laissera chômer s'il le faut, se contentera d'un intérêt insignifiant. Il est bon qu'il y ait des capitalistes de tous les tempéraments.

D'autres circonstances peuvent faire obstacle au passage du capital d'une industrie dans une autre. Les empêchements légaux, les distinctions de classe et les préjugés ont eu et peuvent avoir encore dans certains pays cet effet. Il en était de même des corporations ouvrières qui avaient pour but de limiter la concurrence sur un marché restreint. Enfin, il faut compter avec la routine et l'ignorance. Combien y a-t-il de capitalistes en état de juger par eux-mêmes de la situation du marché, de savoir s'il leur convient de retirer leurs fonds d'une industrie et de les placer dans une autre.

D'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas, cet équilibre, qui consiste à transférer le capital d'un emploi à un autre, ne s'opère point en réalité par une translation brusque, toujours coûteuse, quelquefois impossible. C'est précisément chez les nations en voie de prospérité industrielle que se produit le besoin d'appliquer des capitaux à une industrie plutôt qu'à une autre ; mais, chez ces nations, le capital s'accroît rapidement par l'épargne, et ce sont précisément ces capitaux de formation récente qui se portent de préférence là où des profits plus grands les sollicitent. Quant aux industriels occupés dans les emplois moins productifs, ils ne liquident pas, mais ils diminuent peu à peu la quantité du capital employé. Ils employaient sans doute à la fois et leur capital propre et un capital emprunté ; ils cesseront d'avoir recours aux capitaux étrangers, ils se réduiront jusqu'à ce que, par la diminution dans la quantité des produits, ceux-ci aient repris leur valeur, auquel cas ils activeront de nouveau s'il y a lieu la production en rappelant à eux les capitaux qui s'étaient éloignés.

Revenons à la question fondamentale : quel est le taux de l'intérêt ? L'élément essentiel de l'intérêt c'est qu'il est le prix d'un service rendu. Il y a bien un autre élément, c'est le risque de ne pas être remboursé du capital lui-même, risque plus ou moins considérable lorsqu'il s'agit d'un capital de fondation à raison duquel le capitaliste joue le rôle d'associé, du capital action ; mais, lorsqu'il s'agit d'un simple prêt à intérêt, du capital obligation, on peut concevoir que ce risque soit conjuré par diverses garanties. Reste donc l'idée essentielle d'un service rendu par l'abandon de l'usage du capital. Que vaut ce service ? Il vaut en raison de son utilité et de sa rareté ; nous nous retrouvons en présence de la loi générale des valeurs, le rapport de l'offre et de la demande. L'offre et la demande agissent concurremment, et on ne peut séparer les effets de ces deux

que, suivant qu'ils sont plus ou moins fixes ou circulants. Quelle différence entre un prêt sur hypothèque à l'agriculture, et une somme d'argent prêtée à l'industrie ou au commerce sous forme d'escompte d'un billet! L'agriculteur a emprunté pour bien des années en vue d'améliorations foncières, au moins d'une récolte à l'autre; le commerçant a emprunté peut-être pour huit jours, ayant besoin d'argent et étant porteur d'un billet payable dans huit jours. Voilà un capital essentiellement disponible, flottant, qui, dans le courant d'une seule année, va alimenter successivement vingt industries différentes. On peut le comparer à une troupe légère toujours prête à se porter rapidement où besoin est, soit pour prévenir un danger, réparer un échec, soit pour tirer parti d'une occurence favorable. Le maniement de ce genre de capitaux réclame beaucoup de dextérité, et le taux de l'escompte subit de prodigieuses variations. Il se produit quelquefois dans l'industrie un calme plat, une stagnation qui condamnent au repos la plus grande partie des capitaux destinés à l'escompte, aux prêts de courte durée; mais le capitaliste spéculateur tient par-dessus tout à conserver son capital disponible, il le laissera chômer s'il le faut, se contentera d'un intérêt insignifiant. Il est bon qu'il y ait des capitalistes de tous les tempéraments.

D'autres circonstances peuvent faire obstacle au passage du capital d'une industrie dans une autre. Les empêchements légaux, les distinctions de classe et les préjugés ont eu et peuvent avoir encore dans certains pays cet effet. Il en était de même des corporations ouvrières qui avaient pour but de limiter la concurrence sur un marché restreint. Enfin, il faut compter avec la routine et l'ignorance. Combien y a-t-il de capitalistes en état de juger par eux-mêmes de la situation du marché, de savoir s'il leur convient de retirer leurs fonds d'une industrie et de les placer dans une autre.

D'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas, cet équilibre, qui consiste à transférer le capital d'un emploi à un autre, ne s'opère point en réalité par une translation brusque, toujours coûteuse, quelquefois impossible. C'est précisément chez les nations en voie de prospérité industrielle que se produit le besoin d'appliquer des capitaux à une industrie plutôt qu'à une autre; mais, chez ces nations, le capital s'accroît rapidement par l'épargne, et ce sont précisément ces capitaux de formation récente qui se portent de préférence là où des profits plus grands les sollicitent. Quant aux industriels occupés dans les emplois moins productifs, ils ne liquident pas, mais ils diminuent peu à peu la quantité du capital employé. Ils employaient sans doute à la fois et leur capital propre et un capital emprunté; ils cesseront d'avoir recours aux capitaux étrangers, ils se réduiront jusqu'à ce que, par la diminution dans la quantité des produits, ceux-ci aient repris leur valeur, auquel cas ils activeront de nouveau s'il y a lieu la production en rappelant à eux les capitaux qui s'étaient éloignés.

Revenons à la question fondamentale: quel est le taux de l'intérêt? L'élément essentiel de l'intérêt c'est qu'il est le prix d'un service rendu. Il y a bien un autre élément, c'est le risque de ne pas être remboursé du capital lui-même, risque plus ou moins considérable lorsqu'il s'agit d'un capital de fondation à raison duquel le capitaliste joue le rôle d'associé, du capital action; mais, lorsqu'il s'agit d'un simple prêt à intérêt, du capital obligation, on peut concevoir que ce risque soit conjuré par diverses garanties. Reste donc l'idée essentielle d'un service rendu par l'abandon de l'usage du capital. Que vaut ce service? Il vaut en raison de son utilité et de sa rareté; nous nous retrouvons en présence de la loi générale des valeurs, le rapport de l'offre et de la demande. L'offre et la demande agissent concurremment, et on ne peut séparer les effets de ces deux

forces. L'abondance ou la rareté du capital n'a, par elle-même, aucune signification absolue : malgré l'abondance du capital, l'intérêt pourra être élevé, si le travail est actif, l'esprit d'entreprise développé ; la rareté du capital n'en fera pas hausser l'intérêt, si le travail ne va pas, ne réclame pas son concours.

Mais qu'entend-on par abondance et rareté du capital, quand on parle de leur influence sur l'intérêt ? Cet intérêt varie d'un jour à l'autre : est-ce que le capital a augmenté depuis hier ou diminué ? Il s'agit de l'abondance ou de la rareté sur le marché. Or, le capitaliste n'apporte sur le marché qu'une partie plus ou moins grande de son capital suivant les temps et les lieux. Ce qui peut arriver du jour au lendemain c'est que la confiance se change en crainte et en défiance, en panique même ; on aime mieux se priver d'un intérêt plutôt que de risquer son capital.

Mais voici qui semble donner un démenti complet à la règle que nous avons posée, que le taux de l'intérêt est en raison inverse de la quantité de capital disponible. Au moment où l'or était le plus abondant en Californie, on prêtait à 25 et 30 0/0. On a vu, en 1850, escompter à 1 pour 0/0 par jour, 365 pour 0/0 par an (8). Certes, l'argent n'était pas rare dans le sens ordinaire du mot, et cependant on en payait l'usage fort cher. Il y a de ce phénomène une double raison : 1° ce n'est pas sur l'abondance du capital monnaie que se règle le taux de l'intérêt ; mais sur l'abondance du capital en général ; or s'il y avait alors en Californie beaucoup d'or, les vêtements, les logements, les subsistances, les instruments de travail y étaient fort rares ; 2° là où règne l'insécurité et la violence, on loue cher et pour un temps court, il y a tant de chances en effet pour qu'on ne ressaisisse pas son capital... que je vous prête pour un an ! Mais

(8) V. *Etudes sur la théorie de l'intérêt*, par M. Courcelle Seneuil. *Journal des Economistes*, livraison de mai 1855, page 161.

d'ici là le capital, vous ou moi auront disparu ! C'est comme dans la fable : avant l'année, le roi, l'âne ou moi nous mourrons.

Nous avons établi la légitimité de la rémunération du capital, loyer du capital fixe, intérêt du capital circulant. Nous avons vu que le transfert du capital circulant se réalise par la cession d'une somme d'argent ; c'est le contrat de prêt, d'où la légitimité du prêt à intérêts. Voici toutefois plus de deux mille ans qu'Aristote, un des plus grands génies de l'antiquité, a fait ce beau raisonnement : vous pouvez légitimement retirer un fermage de votre terre, car si vous ne la donniez pas à bail, elle vous produirait des fruits ; mais l'intérêt de l'argent est une acquisition contre nature ; car l'argent ne produit pas de l'argent ; mettez dans un coffre mille écus et les y laissez pendant dix ans, allez regarder, vous n'y trouverez pas un écu de plus. L'argent ne doit servir qu'à échanger. L'argument d'Aristote est évidemment sans valeur (9), car si j'ai mille écus, je ne les garderai pas dans mon coffre ; j'achèterai une terre qui me produira des fruits, ou bien j'achèterai des marchandises que je revendrai, je commercerai, je ferai en un mot avec mon argent ce que l'emprunteur fait lui-même. Du reste la doctrine du philosophe ne prévalut, en Grèce, ni dans les lois, ni dans les mœurs. Les pères de l'Eglise (10) ont reproduit l'argument

(9) Notez qu'Aristote a parfaitement défini la fonction de la monnaie dans les échanges.

(10) S Basile dit que « faire l'usure c'est recueillir où l'on n'a rien « semé. » S. Chrysostôme tient le même langage : « Semer sans terre, « sans pluie, sans charrue... quelle damnable agriculture ! Retranchons « cet enfantement monstrueux de l'or et de l'argent ; étouffons cette exé- « crable fécondité. » Je ferai toutefois remarquer que Origène dit : « Le « créancier n'exigera pas d'intérêt, mais le débiteur fera bien de lui « payer. » De la part d'un père de l'Eglise du IVe siècle, je ne demande pas d'autre légitimation de l'intérêt.

d'Aristote. On ne trouve nullement dans l'Evangile la condamnation du prêt à intérêt ; sa légitimité serait bien plutôt implicitement reconnue dans la parabole où le maître réprimande son serviteur qui a enfoui son argent : « Tu devais confier « mon argent aux banquiers et à mon retour j'aurais reçu ce « qui m'appartient avec les intérêts. » Je ne raconterai pas ici les anathèmes de l'Eglise contre le prêt à intérêt, les subtilités des canonistes et des jurisconsultes (11) ; ni comment la force des choses a fini par l'emporter. Tout cela n'est plus que de l'histoire ancienne (12).

A la prohibition absolue du prêt à intérêt a succédé, dans la plupart des pays civilisés, une simple limitation légale du taux de l'intérêt. Cette limitation légale du taux de l'intérêt a donné lieu à des attaques analogues à celles qu'avait provoquées autrefois la défense de prêter à intérêt. Nous retrouvons en effet ces points d'analogie : 1° La loi est fréquemment éludée par divers moyens ; 2° Dans bien des cas on s'est vu obligé de tolérer la violation de la loi ; de la permettre même formellement, en d'autres termes, de l'abroger (13) ; 3° Les organes les plus autorisés de la science économique s'accordent à condamner la fixation d'un taux légal ; 4° Dans plusieurs pays qui avaient admis la fixation d'un taux légal, la liberté absolue a été proclamée sans qu'il paraisse en être résulté aucun inconvénient.

Je ne reproduirai que les traits les plus essentiels de cette

(11) Domat : « Le prêt est un acte de bienveillance... Le prêt n'a pas « été inventé pour le profit de ceux qui prêtent, mais pour l'usage de « ceux qui empruntent. » La réponse est facile : Nous avons changé cela ; le prêt sera un service qu'on paiera.

(12) Ce n'est plus qu'une *catégorie historique*, comme diraient les socialistes de la chaire. Au point de vue historique, en effet, cela présente un véritable intérêt. J'y reviendrai aux chapitres XXIV et XXV.

(13) La loi de 1857 a autorisé la Banque de France à escompter les effets de commerce à n'importe quel taux.

controverse (14). Au nom de la science on dit : l'argent est une marchandise dont l'intérêt est le prix. Ce prix est variable et vous le fixez une fois pour toutes. C'est là une de ces lois de maximum qui sont irrévocablement condamnées. Que votre taux légal soit au-dessus ou au-dessous du prix réel du marché, la loi est mauvaise. Inutile dans le premier cas, elle manquera son but dans le second, car elle aggravera la situation de l'emprunteur qui ne trouvera de l'argent qu'à un prix excessif : le prêteur, une fois décidé à dépasser le taux légal, exigera un intérêt énorme pour s'indemniser des chances qu'il court. On dit que la loi obvie à ces inconvénients en réglant le taux légal sur le taux ordinaire admis dans le pays. Mais ce taux n'est précisément tel que pour les cas ordinaires où le prêt ne présente aucun risque exceptionnel pour le prêteur.

Chacun sait que le profit maritime n'est soumis à aucune limitation dans le contrat à la grosse ; or, tout prêt peut présenter les caractères d'un prêt à la grosse aventure. C'est ici qu'on va contre l'intérêt évident de l'emprunteur. Combien de commerçants, en temps de crise, auraient été sauvés s'ils avaient pu emprunter au 15 0/0 au lieu de vendre des marchandises à 30 0/0 de perte. Lorsque la Banque de France escomptera au taux de 10 0/0, pourrez-vous empêcher les banquiers d'en faire autant ? A quel expédient a-t-on eu recours ? Le Ministre de la Justice a adressé des circulaires aux Procureurs généraux pour les inviter à ne pas poursuivre comme faits d'usure ces prêts commerciaux. Ne sait-on pas ce qui se passe aux halles de Paris ? Il y a là de petits banquiers qui prêtent le matin 5 francs à un revendeur qui garnit avec cela sa charrette de fruits et de légumes ; à la fin de la journée il rapporte 7 ou 8 francs, et

(14) Le dossier de l'affaire est énorme. Outre les deux volumes de l'enquête de 1864, que n'a-t-on pas écrit là-dessus ? Tout le monde s'y est essayé.

rend 5 francs plus 5 sous ; il a donc emprunté au 5 0/0 par jour !... Oui, mais il a gagné le 40 ou 60 0/0 du capital emprunté. Aussi, quand le préfet de police a voulu intervenir, qui est-ce qui a jeté les hauts cris ? Les emprunteurs (15). Il y a enfin dans ces lois restrictives du taux de l'intérêt ce qu'on pourrait appeler un danger de tendance. Bien des gens diront, et on l'a dit en effet : pourquoi le gouvernement n'abaisse-t-il pas le taux de l'intérêt ? Pourquoi ne le met-il pas à 3 0/0 par exemple, pour que tout le monde *puisse y aller ?* C'est le danger de toutes les lois de maximum, elles tendent à répandre cette opinion que le gouvernement n'a qu'à vouloir pour que le pain, le vin, la viande, l'argent abondent. Lorsque Louis XIV, en 1665, abaissa le taux de l'intérêt à 5 0/0, n'a-t-il pas dit, dans le préambule de son édit, que cette mesure favoriserait la propriété et le commerce et préviendrait la paresse.

Que de bonnes raisons !... Elles ne laissent en réalité qu'à plaider les circonstances atténuantes en faveur de la loi. On se retranche derrière cette considération qu'il n'est pas absolument vrai que la monnaie soit une marchandise comme une autre, puisque, de par la loi et le consentement universel des peuples, elle a été investie d'une puissance d'emploi, d'acquisition et de libération toute particulière. L'homme qui se voit menacé de la ruine, de la faillite, acceptera toutes les conditions que lui fera le prêteur. C'est surtout dans les campagnes, chez les gens ignorants, que l'usure exerce ses ravages. L'usurier doit être considéré comme un homme qui a abusé frauduleusement de la situation de son débiteur.

A cela on a déjà répondu. Pour le commerçant à la veille de la ruine, il vaut mieux le sauver par un prêt onéreux que les

(15) Turgot rapporte qu'il fut, au Parlement, rapporteur d'un procès criminel pour fait d'usure de ce genre. Jamais, dit-il, je n'ai été tant sollicité, et par qui ? Par ceux qui avaient été victimes de ces faits.

laisser sombrer. C'est une avarie au lieu d'un naufrage. Quant aux gens simples, aux petits cultivateurs, nous avons vu comment leur position est aggravée par la loi qui croit les protéger.

La vérité est que c'est notre mauvaise éducation économique qui rend difficile l'abrogation pure et simple des lois répressives de l'usure. Que de gens auxquels on ferait croire que l'Etat entend les livrer pieds et poings liés aux usuriers ! Combien de gens y a-t-il qui soient pénétrés de la puissance de l'épargne, de l'épargne des gros sous ? Tel emprunte pour acheter un morceau de terre, qui ferait mieux de vendre une portion de ce qu'il a pour améliorer le reste. Le souvenir des préjugés d'un autre âge pèse encore sur nous. Le métier de prêteur est vu de mauvais œil, alors même qu'il s'exerce le plus honorablement du monde ; prêteur d'argent est synonyme d'homme dur et avide. Lorsqu'un métier est déconsidéré, il tombe facilement aux mains des gens les moins honorables. Un homme qui emprunte n'est pas vu non plus de très-bon œil ; c'est un homme qui est en train de se ruiner : *il en est aux emprunts*, dit-on. On se cache pour prêter, on se cache pour emprunter ; et ce mystère ajoute encore au discrédit qui s'attache à tout emprunt. On a proposé diverses modifications, comme moyen d'arriver graduellement à l'abrogation de la loi. On pourrait décréter la liberté absolue du prêt commercial ; dans le monde des affaires on a des notions plus exactes sur la nature de l'emprunt ; chacun y est à la fois plus ou moins prêteur et emprunteur, et si l'argent prêté y est fort exposé, d'autre part il peut procurer à l'emprunteur de grands bénéfices. En matière ordinaire, on pourrait élever un peu le taux légal sans en faire une barrière infranchissable. Seulement au-dessus de ce taux légal ou ordinaire, l'emprunteur pourrait être admis à établir qu'il a été victime des manœuvres du prêteur qui aurait abusé de sa posi-

tion. Ce dernier remède juridique, je dois l'avouer, paraîtra assez difficile à administrer à tout jurisconsulte.

Une dernière considération sur la répartition du capital. Nous avons vu comment, par son mode même de formation, il se trouve inégalement distribué entre les individus (16). On pourrait se demander quelle est en fait l'étendue de cette inégalité et, ce qu'il serait particulièrement intéressant de connaître, si cette inégalité va s'accentuant de jour en jour. C'est en effet une thèse soutenue par bien des gens que de jour en jour les riches deviennent plus riches, tandis que les pauvres restent dans un état stationnaire ou deviennent même plus pauvres, et on part naturellement de là pour faire le procès à la société moderne. Une première chose qui fait illusion, c'est qu'on est bien plus frappé par l'accroissement de fortune de quelques gens très-riches que par l'accroissement des fortunes médiocres qui sont en nombre infiniment plus grand. On est plus frappé d'un palais somptueux qui s'élève que d'une foule de petites maisons qui s'améliorent, s'embellissent, sont pourvues d'un meilleur mobilier. On peut comparer ces deux catégories de fortunes à deux bassins de très inégale superficie et de niveaux différents. Celui qui représente les grandes fortunes a la moindre superficie et le niveau le plus élevé. Continuez à faire couler la richesse dans les deux, il est clair que le niveau s'élèvera d'une façon plus sensible à l'œil dans ce dernier que dans l'autre. Il est impossible que dans nos sociétés civilisées (17) la fortune croissante des riches soit fondée sur la misère croissante des pauvres, que la pyramide s'élève et s'étende au sommet sans s'étendre par la base. Cela ne saurait être et cela n'est pas. Les documents fournis par la statistique le confirment, seulement il faut bien choisir ses données et ne pas *grouper les chiffres* dans une idée préconçue.

(16) Au chapitre XXII, qui traite de l'épargne individuelle dans ses rapports avec la puissance publique, se présentera naturellement la question de la distribution des capitaux entre les différentes nations.

(17) Voir le chap. XI sur les caractères de l'industrie et de la richesse dans les sociétés civilisées.

La statistique nous fournit deux espèces de tables à consulter. Les unes nous présentent les individus distribués en classes d'après l'importance de leurs revenus, sous ces rubriques ou étiquettes : très-grands revenus, grands revenus, revenus moyens, modérés, petits, pauvres, à chaque classe correspondant un chiffre qui indique ce qu'on entend par grand ou petit revenu (18) Il résulte de là, ce dont personne n'a jamais douté, que les revenus modérés et les petits revenus forment la classe de beaucoup la plus nombreuse. Mais, ce qui est bien plus intéressant pour nous, ce sont les tableaux qui nous présentent les accroissements de revenus dans les diverses classes pendant une période déterminée. Il en résulte ceci, que d'année en année un nombre croissant d'individus monte successivement les divers échelons de la fortune. On pourrait désirer que ce mouvement fût encore plus rapide, l'essentiel est qu'il soit nettement des-

(18) Je ne crois pas utile de surcharger ce travail des documents de la statistique. Le lecteur me saura peut-être gré de n'avoir consigné ici que les résultats les plus généraux. Un mot seulement sur mes autorités. M. Dudley Baxter a fait pour l'Angleterre un travail considérable (*National income*, Londres 1868) qui a été mis à profit par M. le duc d'Ayen dans un article qu'il a publié dans le *Journal des Economistes* de mai 1875, sous ce titre : *Recherches sur l'estimation de la richesse nationale et privée en France et en Angleterre.* — Dans le même recueil, livraisons d'octobre 1875 (p. 94-94) et de janvier 1876 (p. 103-106). M. Maurice Block, dont chacun connaît la compétence en matière de statistique, a, dans sa *Revue des publications économiques étrangères*, apprécié le travail de M. Baxter et résumé les travaux des statisticiens et économistes allemands, MM. Eugel, de Berlin ; Laspeyres, professeur à l'université de Giessen, et Sœtbeer, professeur à Gottingen. Ces deux derniers ont contrôlé le travail de M. Eugel et contesté ses appréciations.

siné (19). Ce serait une aspiration irréalisable et funeste si ceux qui sont en train de gravir les premiers échelons de la fortune, non contents de s'élever, voulaient que les premiers partis les attendissent et ne s'élevassent pas plus haut. Les diverses combinaisons sociales proposées en vue d'atteindre ce but pourraient bien faire descendre tout le monde, mais jamais faire monter tout le monde à la fois.

CHAPITRE VII

De la mise en œuvre du Capital

C'est convenu, et nous en donnons acte à ceux qui croient avoir fait là une découverte, le capital est par lui-même une chose inerte ; il faut en tirer parti, il faut le mettre en œuvre. Les conditions de cette mise en œuvre sont deux éléments éco-

(19) J'ai dit que je ne voulais pas faire de la statistique proprement dite ; je ne puis cependant m'empêcher de faire une remarque. Sans doute M. Eugel, le directeur de la statistique prussienne, est un statisticien consommé, et on peut s'en fier à lui pour l'exactitude des chiffres ; mais il est légèrement infecté de *socialisme de la chaire*, et, à ce titre, enclin à grossir les *points noirs*. Voici, par exemple, comment il fera parler les chiffres, sans qu'on puisse d'ailleurs le taxer d'inexactitude. Supposons (ce qui est à peu près la proportion donnée par les tables que j'ai sous les yeux) qu'il y ait 10,000 fortunes médiocres, c'est-à-dire de 1,000 à 3,000 francs de revenu, pour un millionnaire. Les tables nous disent que, en vingt-trois ans, de 1852 à 1873, cette classe de médiocres fortunes a doublé, il y en a 20,000 ; que celle des millionnaires a quintuplé, il y en a maintenant 5 pour 1. M. Eugel vous dira la classe des millionnaires s'est accrue dans la proportion de 500 p. 0/0 ! Cela fait un grand effet. Mais ce qu'il importe de mettre surtout en lumière, c'est qu'il n'y a que quatre millionnaires de plus, tandis qu'il y a 10,000 individus qui sont devenus relativement riches. V. M. Maurice Block cité à la note précédente.

nomiques que nous connaissons : le travail dans le sens vulgaire du mot, et une direction intelligente.

Dans l'état tout à fait primitif, ce que nous avons appelé l'économie isolée, chacun a son capital qu'il emploie ou consomme lui-même, ses ustensiles, son métier, ses provisions. Nous avons vu, au chapitre V, que ce régime ne favorise guère la formation des capitaux ; il n'est pas moins déplorable à leur bon emploi : les deux choses se tiennent. L'agriculteur, qui fournit la plupart des matières premières aux autres industriels, ne saurait les mettre en œuvre lui-même dès qu'elles sont produites en quantité un peu considérable. Ici encore se fait sentir la nécessité de l'échange, de la division du travail, et, comme moyen de faciliter les échanges, le besoin de la monnaie. Chaque artisan transforme en monnaie ses produits et se procure ainsi où il veut, quand il veut, et dans la quantité qui lui convient, les matières premières dont il a besoin. L'avantage n'est pas moins grand pour celui qui veut épargner et qui commence par donner à son épargne la forme d'une somme d'argent. Grâce à la monnaie, *évaluateur* et *équivalent* général, l'échange se réalise sans ennui, sans mécompte, sans perte de temps. La monnaie est comme un courtier qui met immédiatement en présence les deux personnes qui possèdent les choses qui doivent être échangées. Une société réduite au troc primitif est une véritable tour de Babel où chacun parle une langue différente que les autres ne comprennent pas : on vous demande une chose et vous en offrez une autre. Sans la monnaie le commerce est réduit au régime de la pacotille ; il faut constamment voyager avec un assortiment complet afin d'avoir partout de quoi offrir quelque chose à chacun suivant son goût : c'est ainsi qu'on le pratique avec les sauvages. En quelque endroit que je veuille aller exercer une industrie, je n'ai qu'à m'y rendre muni d'une somme d'argent, je suis bien assuré d'y trouver quelqu'un

qui m'y procurera le genre de capitaux dont j'ai besoin.

Plus l'état économique se développe, plus on constate que le capital n'est pas employé par celui qui le possède, et cela par deux raisons : 1° il est rare que celui qui a épargné possède les qualités nécessaires pour faire fructifier l'épargne, soit l'habileté technique, soit l'esprit d'entreprise ; 2° l'immensité des capitaux pour la grande industrie, fait que rarement un seul individu les possède en quantité suffisante. Le transfert du capital des mains de celui qui le possède aux mains de celui qui est en mesure de le faire valoir est donc une condition vitale du progrès industriel, d'autant mieux que, à la différence de ce qui avait lieu autrefois, c'est sur un marché plus vaste que se rencontrent les divers éléments de l'industrie. Ce sont des capitaux venus de toutes les parties du monde qui ont créé en Amérique, par les mains d'ouvriers chinois et irlandais, le rail-way du Pacifique. Or, la monnaie tend évidemment à faciliter le transfert du capital. Il ne faut donc pas s'étonner qu'on ait exalté les bienfaits de la monnaie, qu'on l'ait assimilée au plus précieux des capitaux, à une puissante machine dont le fonctionnement rend d'incalculables services. Déjà, au commencement du XVIIe siècle, le philosophe Hobbes, chez lequel l'esprit de paradoxe n'exclut pas la profondeur, établissait une comparaison entre l'action de la monnaie et le phénomène de la digestion. Je parle d'une sorte de digestion des biens, *concoctio bonorum*. Et en effet, de même que, dans l'économie animale, le rôle du sang est de dissoudre tous les aliments et d'en distribuer dans toutes les parties du corps les éléments réparateurs et conservateurs de la vie, de même, dans l'économie de la société, le rôle de la monnaie est de représenter toute richesse, de la faire pénétrer partout, d'en être le véhicule infatigable. Tout capital s'évalue en monnaie ; on n'emprunte, on ne rend que de la monnaie. Il est bien entendu que quand nous parlons de véhicule, c'est au

figuré ; il ne s'agit pas ici du transport matériel des choses, mais du transfert de propriété, il s'agit de mettre une chose à la disposition de celui qui ne la possédait pas.

Ici se présente une difficulté ou plutôt une distinction fondamentale. Lorsque on ne voit dans la monnaie qu'un moyen de faciliter l'échange, on se représente deux personnes qui, au lieu d'être propriétaires de deux denrées qu'elles troquent, sont en possession l'une de tel ou tel objet, l'autre d'une somme d'argent ; c'est l'échange réel, effectif, c'est encore troc pour troc. C'est ainsi qu'avec de la monnaie je me procure le capital matières premières dont j'ai besoin pour mon industrie. Mais, comme je l'ai dit, il s'agit ici d'autre chose ; il s'agit de mettre le capital aux mains de celui qui en est dépourvu et qui immédiatement du moins ne peut rien donner en échange, rien que la promesse de faire fructifier ce capital et de le restituer avec un intérêt. L'échange, le transfert du capital va s'opérer sans le secours de l'argent, lourd et coûteux, matériel de l'échange. Adam Smith a comparé la monnaie d'or et d'argent à une grande route qui sert à faire circuler la richesse ; mais cette route occupe un grand espace de terrain perdu pour l'agriculture ; le crédit sera un chemin aérien ; nous pouvons ajouter que ce sera un chemin de fer pour la rapidité de la circulation des capitaux. La puissance du crédit ! Les merveilles du crédit ! La magie du crédit ! Ainsi ont parlé les plus sages, non sans raison ; c'est toutefois avec précaution qu'il faut poser le pied sur cette terre enchantée où il est si facile de prendre un mirage trompeur pour la réalité. Plus que jamais il importe de ne pas dogmatiser, mais de procéder analytiquement.

Tout élément économique simple a vu sa puissance accrue par quelque combinaison du génie de l'homme. La division du travail a augmenté sa puissance. Ainsi a fait le crédit pour le capital.

Il y a quatre choses à considérer dans le crédit : 1° la nature de l'opération considérée en elle-même et réduite à sa plus simple expression; 2° la création des titres (1) auxquels elle donne ordinairement lieu ; 3° la nature des services que le crédit rend à la production ; 4° l'organisation du crédit, les institutions de crédit.

Crédit veut dire confiance, la confiance que le créancier a dans son débiteur. L'idée de crédit est aussi vieille que le monde ; elle est inséparable de l'idée même de contrat et d'obligation. On a de la peine à concevoir une société où tout rapport, toute convention entre deux individus se réduirait à ceci : rendez-moi tel service, livrez-moi tel produit, et immédiatement, simultanément, je vous rends tel autre service, je vous livre tel autre produit. Le monde économique est un échange de services réciproques, mais tandis que l'un est rendu actuellement, l'autre est différé et naturellement le débiteur indemnise le créancier de ce retard. Cette confiance, ce crédit repose sur l'opinion qu'a le créancier de l'honnêteté et de la capacité de son débiteur qu'il pense devoir tirer un bon parti du capital qu'il lui confie et avoir ainsi les moyens de lui restituer au terme fixé intérêt et principal. Cette confiance peut être plus ou moins grande, mais la notion de crédit n'est pas altérée parce que le créancier aura réclamé du débiteur des sûretés particulières, un cautionnement, une hypothèque. Le crédit, en effet, n'a pas seulement pour but de procurer des ressources à celui qui en est complétement dépourvu, mais aussi de procurer à celui qui a d'ailleurs un patrimoine telle espèce de capitaux qui

(1) C'est la distinction qu'il faut faire, en matière juridique, entre l'acte juridique, l'accord des parties, la convention des parties d'une part, et l'acte écrit, l'acte instrumentaire dressé pour en établir la preuve. — Quelle logomachie à propos du mot *crédit !* J'y reviens au chap IX, note 8.

lui manque. C'est ainsi que le propriétaire foncier qui ne possède que la terre, à laquelle il veut faire des réparations ou améliorations, se procurera les capitaux nécessaires par l'emprunt en donnant une hypothèque.

L'opération de crédit ne suppose pas nécessairement un acte écrit ; le créancier peut se contenter de la parole du débiteur, de la présence des témoins. Il en est ainsi dans les premiers temps où on ne se préoccupe que d'une chose, d'être remboursé à l'échéance. Dans un état économique plus avancé, le créancier se préoccupe d'autre chose ; il dit à son débiteur : Je vous ai donné un délai pour me rembourser, mais il peut se faire que j'aie besoin plus tôt de mon argent, vous allez donc me souscrire un engagement de payer, et, le cas échéant, je me procurerai de l'argent en cédant cette promesse à quelqu'un qui se mettra à mon lieu et place, et attendra l'échéance. Cette opération pourra se répéter indéfiniment, et voilà un morceau de papier représentant une dette qui va circuler comme de la monnaie, servant par conséquent comme elle au transfert du capital. La valeur de ce titre de crédit, de cette monnaie fiduciaire, résulte de la confiance qu'on a dans dans la solvabilité du signataire et de tous ceux qui, en transmettant le titre, garantissent cette solvabilité et apposent leur signature.

Voyons maintenant comment le crédit, en activant la circulation des capitaux, est une source de richesse.

Il faut écarter tout d'abord un genre de crédit qui n'a nullement ce caractère, ce qu'on appelle quelquefois le crédit de consommation. Il s'agit d'un individu qui achète à crédit les objets nécessaires à la satisfaction de ses besoins. C'est le crédit que réclame la cigale allant... crier famine

Chez la fourmi sa voisine
La priant de lui prêter
Quelques grains pour subsister...

Je ne proscris pas absolument ce genre de crédit; il peut être utile à un homme de bonne volonté tombé dans le malheur et qui saura s'en relever; mais je dis qu'il est toujours onéreux et le plus souvent funeste : onéreux, parce que celui qui le réclame s'adresse au petit détaillant du voisinage qui lui vend très cher des objets de mauvaise qualité et comprend ainsi dans le prix, à un double titre, des intérêts usuraires, et qu'on ne saurait marchander avec celui qui vous rend ce genre de service ; funeste, parce qu'on est de plus en plus tenté d'y recourir, il semble qu'on obtient pour rien ce qu'on vous vend à crédit, et le pire est qu'on continue à user de ce crédit lorsqu'on pourrait s'en passer. Ce crédit est surtout inexcusable lorsqu'il est le résultat de la négligence. Combien de gens riches négligent sans raison de s'acquitter envers leurs fournisseurs? Ici le crédit est subi par le marchand qui craint de blesser et d'éloigner ses clients, et se trouve ainsi obligé de recourir lui-même à un crédit souvent onéreux pour la petite industrie. Ce crédit de consommation a été bien nommé *le crédit de la paresse*. C'est souvent affaire d'habitude, de routine ; sans compter que bien des gens s'imaginent qu'il est de bon goût de ne pas payer comptant. Quoiqu'il en soit, le moins qu'on puisse dire, c'est que ce crédit n'est nullement à encourager.

Le crédit fécond, celui qui active l'industrie par la circulation plus rapide des capitaux, c'est le crédit industriel, le crédit commercial, qui consiste à faire d'incessantes avances à la production.

C'est de la toison des brebis qu'est fait le vêtement que vous portez, mais vous ne le tenez pas du producteur de la matière première, la laine. Cette laine doit être lavée, peignée, filée, tissée, teinte, ce qui constitue autant d'industries différentes dont le produit est matière première pour la suivante. Le filateur dit au producteur de laine : je vous paierai quand le tisseur

m'aura payé. Le teinturier tiendra le même langage au tisseur, en sorte que la somme payée en définitive par le consommateur de vêtements remontera ainsi jusqu'au producteur originaire en passant successivement par les mains de tous les industriels qui ont contribué à l'élaboration du produit, chacun retenant sur cette somme ce qui représente la valeur qu'il a incorporée à la matière première. Si toutes ces transactions devaient se faire au comptant, il faudrait une masse incalculable d'argent et de transports de numéraire dispendieux. Grâce au crédit, chaque industriel peut approvisionner constamment son usine de matières premières, car il a toujours de la monnaie pour en acheter et la payer : cette monnaie c'est le titre que lui souscrit à chaque livraison un autre industriel ; et s'il lui faut absolument de la monnaie pour ses menues dépenses, pour payer ces choses qui, comme on le dit vulgairement, ne s'achètent que l'argent à la main, pour les salaires des ouvriers, il se procurera cette denrée particulière, la marchandise monnaie, en cédant son titre à quelque détenteur de capital monétaire, qui, bien entendu, se fera payer ce service en retenant un intérêt, en escomptant la somme, c'est-à-dire en ne payant pas intégralement la somme qu'il ne doit toucher que plus tard (2).

Je viens de décrire le crédit industriel ; voici maintenant le crédit commercial. Une immense usine doit distribuer ses produits dans un vaste rayon, au bout du monde peut-être. Evidemment tous les consommateurs ne peuvent pas s'approvisionner directement et individuellement à l'usine ; il faut mettre ces produits à leur portée : c'est l'affaire du commerce, commerce en gros, demi-gros, détail. Mais on crie contre les intermédiaires. La réponse est bien simple : vous pouvez supprimer

(2) La langue latine a, pour exprimer cela, un mot pittoresque *commodum repræsentationis*, c'est-à-dire avantage qu'il y a à recevoir présentement ce qu'on ne devait avoir que plus tard.

tel ou tel intermédiaire, vous ne supprimerez pas la fonction. Ici encore le crédit interviendra avec sa double utilité, faire des avances à la production, activer le service des capitaux. Le fabricant fera au marchand l'avance de ses produits ; celui-ci, qui a besoin de les écouler au moins en partie pour le payer, lui souscrira en attendant des titres de crédit avec lesquels le manufacturier se procurera des matières premières. C'est ainsi que l'usine et la boutique s'alimentent réciproquement.

Voilà le vrai crédit. Tandis que le crédit de consommation n'est qu'un pis aller dont il serait à désirer que l'économie sociale fût débarrassée, comme l'économie animale gagne à être débarrassée de quelque corps étranger qui en gêne les fonctions, le crédit industriel ou commercial, au contraire, est une partie intégrante des fonctions sociales, un organe nouveau qui leur donne plus de puissance.

J. B. Say, après avoir très-bien expliqué les fonctions du crédit, me paraît conclure moins heureusement lorsqu'il ajoute : « C'est seulement sous ce rapport qu'il est désirable, qu'il est « heureux pour la société que le crédit soit généralement ré- « pandu ; mais il y a une situation plus favorable encore, c'est « celle où personne n'a besoin de crédit, où chacun dans sa « profession a su amasser assez de capital pour subvenir sans « emprunts aux avances que sa profession exige. » Mais ce serait tout simplement le retour à l'économie isolée dont nous avons indiqué le caractère, à savoir que chacun y met en œuvre son propre capital. J.-B. Say, qui avait été lui-même industriel, parle là, non comme un économiste, mais un industriel qui se dirait : j'ai 100,000 fr. engagés dans mon industrie, j'ai recours au crédit pour me procurer encore 100,000 fr.; je voudrais bien que ces derniers 100,000 fr. fussent aussi à moi. Je le crois certes bien. Mais si cet industriel avait en effet 200,000 fr. à lui, cesserait-il pour cela d'avoir recours au crédit ? Non ;

au lieu de demander au crédit 100,000 fr., il lui en demanderait 200,000. Et qu'on ne dise pas avec J. B. Say que l'inconvénient du crédit sera de grever les produits de plus de frais, d'être onéreux pour le consommateur. Plus l'industriel étendra ses affaires, plus il pourra se contenter d'un bénéfice moindre (3). C'est là l'application de ce principe qu'une fois que les frais généraux d'une entreprise sont faits il y a intérêt pour tout le monde à étendre le cercle des affaires, ce qui se traduit par cette maxime bien connue : « Vendre bon pour vendre beaucoup, vendre beaucoup pour vendre à bon marché. » Si d'ailleurs le vœu de J. B. Say, vœu qu'il savait bien être chimérique, venait à se réaliser, que feraient donc de leurs économies, de leurs épargnes, toutes les personnes qui ne sont ni dans le commerce, ni dans l'industrie, et dont les services sont cependant utiles à la société ? Si, grâce au crédit, l'épargne féconde le travail, d'autre part le crédit encourage l'épargne.

Il nous reste à parler de l'organisation du crédit. C'est par là que toute chose vaut dans ce monde, par l'organisation, par la discipline, par de bons arrangements. Je ne veux certes pas dire qu'une puissance supérieure ait dû créer de toutes pièces et imposer une organisation du crédit ; non, comme le travail, le crédit s'est bien organisé tout seul pour mieux se conformer aux nécessités sociales. Il n'y a qu'une organisation, qu'un arrangement de bon, la liberté et la justice.

Jusqu'à présent le crédit, dans son expression matérielle, est pour nous une promesse directe de payer un titre destiné à circuler comme la monnaie. Mais cette circulation est-elle bien assurée ? Que de difficultés semblent s'y opposer ! Les signataires de ce titre sont inconnus de celui auquel on veut le faire accepter comme monnaie ; il ne partage pas la confiance du déten-

(3) Coquelin, *Dictionnaire d'économie politique* de Guillaumin, au mot *Crédit*.

teur actuel. Cette promesse est peut-être à une échéance bien éloignée. J'ai un titre de 1,000 fr. et plusieurs créanciers, je ne puis pas couper mon titre en quatre comme je divise une somme d'argent. Je veux céder ma créance, mais encore faut-il chercher quelqu'un à qui elle convienne ; elle est peut-être payable dans un lieu très éloigné. Il faut obvier à toutes ces difficultés ; il faut arriver à monnayer ce titre, afin qu'il offre toutes les qualités de la monnaie, laquelle représente une créance sur le fonds social tout entier, créance que tout le monde accepte sans hésiter, créance qui est toujours échue, à la convenance de tout le monde, payable partout, susceptible de division à l'infini. Ce titre peut être soit un billet souscrit par le débiteur, soit une lettre de change tirée par le créancier sur son débiteur. Un premier moyen d'en augmenter le crédit, c'est que le propriétaire de ce titre de créance, en le transmettant, appose sa signature au dos (de là le mot endossement) et se porte garant du paiement à l'échéance. Le titre peut être payable au porteur. Ces titres constituent ce qu'on appelle une *obligation négociable* ou *effet de commerce*, c'est-à-dire des créances dont la propriété se transmet soit par la voie de l'endossement, soit, dans le dernier cas, par la simple remise du titre, moyen de transmission prompte et énergique.

Tout n'est pas encore fait pour assurer, faciliter la circulation du titre fiduciaire. Ce titre est une valeur dont on tire parti en l'échangeant, en la cédant, comme dans l'industrie on tire parti d'un produit en le vendant. Or, nous avons vu que, pour cela, l'industrie emploie des intermédiaires, des marchands, des courtiers. Pourquoi n'y aurait-il pas des intermédiaires faisant pour cette marchandise générale qu'on appelle le capital représenté par des titres de créance, ce que le marchand, le négociant font pour telle ou telle espèce de marchandises ? Cet intermédiaire existe, c'est l'agent de change qui me

dit : vous êtes porteur d'un titre de 1,000 fr. qui doivent vous être payés à telle date, dans tel lieu ; je vais vous mettre en rapport avec quelqu'un qui se chargera volontiers de ce titre, car aux lieu et jour indiqués, il aura précisément un paiement de 1,000 fr. à faire. Vous vous rendrez un mutuel service. — Cet agent de change est pour les titres fiduciaires ce que le courtier est pour les marchandises. Mais il y a mieux que ces courtiers qui ne sont que des intermédiaires, il y a le commerçant qui achète et revend ; il y a le banquier qui est le commerçant de titres fiduciaires, qui fait profession de les acheter et de les vendre, d'en assurer la circulation, comme le commerçant en blé qui est toujours disposé à vous acheter votre blé pour le revendre et assure ainsi la circulation de cette denrée.

Voit-on la filiation du phénomène économique ? Division du travail, monnaie, crédit, banques. Les banques sont des institutions de crédit. Le crédit active la circulation des capitaux ; les banques accélèrent encore cette circulation. C'est de ces institutions de crédit qu'on a pu dire qu'elles sont les chemins de fer des capitaux. L'intervention du banquier présente une triple utilité : 1° il vous avance immédiatement la somme qui vous est due, sous déduction de l'escompte ; 2° il met l'effet de commerce en circulation ; 3° il lui donne la garantie de sa signature. — Il reste encore un perfectionnement à introduire. — La Banque (je dis la Banque avec intention parce que pour l'office nouveau qu'il s'agit de remplir, ce n'est pas le premier banquier escompteur venu qui peut suffire, il faut une compagnie puissante, connue, dont la solvabilité égale la notoriété), la Banque dira au porteur d'un effet de commerce : vous avez là un titre que vous voudriez réaliser en le mettant en circulation ; mais bien des obstacles s'opposent à ce qu'il circule rapidement : la date de l'échéance, le lieu du paiement... Donnez-le moi, je le garderai en portefeuille jusqu'à l'échéance, et, en at-

tendant, je vais vous remettre un effet de commerce d'une circulation bien autrement commode, un billet signé de moi, un billet au porteur, qui donnera à celui auquel vous le remettrez et à tout autre ensuite, le droit de toucher à ma caisse, quand il lui plaira, la somme indiquée : Il sera payé au porteur, à vue et en espèces la somme de mille francs. — Voilà le billet de banque ; et chacun sait avec quelle facilité il circule. On ne voit guère de lettres de change (4) que dans les mains des commerçants et des banquiers ; mais le billet de banque a pénétré partout. Je sortirais évidemment des limites de cet écrit si, traitant du crédit à propos du capital, j'allais encore, à propos du crédit, m'étendre sur les controverses qu'a soulevées le billet de banque (5). Il me suffit d'avoir montré, par une analyse des faits, comment il a pris naissance et qu'elle est sa fonction essentielle (6). Je dois insister plus particulièrement sur les rap-

(4) Dans un livre écrit avec beaucoup d'entrain, *La mécanique de l'échange*, chap. IX, un économiste financier bien connu, M. Henri Cernuschi, semble douter qu'il y ait dans la lettre de change et l'escompte qui s'y rattache une opération de crédit : « La lettre de change, dit-il, « ne circule point pour alimenter le crédit, mais pour supprimer des « transports de monnaie, pour compenser ce que les pays se doivent « mutuellement. La lettre de change n'est qu'un paiement économique... « c'est de l'or à distance. » Il n'en est pas moins vrai que la lettre de change est tirée par un créancier sur un débiteur auquel il a fait crédit, et que l'escompte est une opération de crédit. M. Cernuschi semble dire que le paiement de la lettre de change est tellement garanti par les endossements, acceptations, avals, par les conséquences désastreuses qu'entraîne pour le signataire le défaut de paiement, qu'on ne peut voir là un crédit, mais une certitude. C'est de l'or à distance, dit-il... oui, de l'or à distance et à terme, et qu'on ne trouve pas toujours au jour et lieu désignés. J'ai d'ailleurs fait remarquer ci-dessus que toutes les garanties du monde données au créancier ne suppriment pas l'idée de crédit.

(5) On sait les attaques que M. Cernuschi, le *métalliste* et le *bimétalliste* à outrance, a dirigées contre le billet de banque, l'*or supposé*.

(6) Quelle attachante étude que celle qui nous montre les transformations successives de la banque, banque de dépôt, de virements, d'escompte, d'émission, et nous fait voir par quels perfectionnements le bil-

ports directs qui rattachent le capital et l'épargne aux institutions de crédit.

Ricardo a dit que la fonction distincte du banquier ne commence que lorsqu'il fait la banque avec l'argent des autres. C'est en cela en effet que la banque constitue une institution complète de crédit au point de vue du capital et de l'épargne. Voilà un marchand de grains qui achète et revend chaque année 10,000 hectolitres de blé ; voici d'autre part un grand propriétaire qui récolte sur sa terre 10,000 hectolitres de blé qu'il vend aussi. Est-ce la même chose, la même fonction ? Non. Le marchand est un intermédiaire ; le propriétaire n'est qu'un producteur. Si le blé manque sur le marché, le marchand ira en chercher là où il y en a. Le marchand n'est pas seulement utile au consommateur qui a besoin de blé ; il est encore utile au producteur qui veut se défaire de son blé et n'a pas un acquéreur sous la main. De même le riche capitaliste qui entreprend un commerce de banque uniquement avec les fonds qui lui appartiennent est utile à l'industriel qui a besoin de capitaux ; il n'est pas utile au petit capitaliste qui veut placer ses

let de banque est sorti du récépissé à complète couverture métallique ! Combien il est facile de faire justice de tous ces dithyrambes en l'honneur de l'or vrai et des anathèmes contre l'or supposé ! De montrer qu'il n'y a aucun rapport entre l'assignat, cette assignation décevante sur une terre plus ou moins chimérique, et le billet de banque qui, lui aussi, est une assignation, mais qui diffère de l'assignat à un triple point de vue, car : 1° c'est une assignation sur toute espèce de marchandises ; 2° c'est une assignation acceptée par tous, car la Banque dit à tous : je vous donnerai de l'or à présentation ; 3° cette promesse est garantie par un gage certain qui limite l'émission des billets, à savoir : l'or qui est dans les caves et les effets de commerce qui se réalisent jour par jour. On peut monnayer le capital en général, mais un titre qui ne donne droit qu'à un produit déterminé est contraire à l'idée de monnaie ; le produit et le titre sont avilis. Le véritable monnayage de la terre c'est l'obligation hypothécaire qui ne donne pas droit à un morceau de terre, mais qui circule avec la garantie hypothécaire

économies. Mais qu'importe, pourvu que l'industriel trouve un banquier qui lui prête de l'argent? Cela importe fort, à un point de vue général qui est celui que nous considérons ici. Il importe que les capitaux puissent se former par l'épargne, et pour cela il faut que les épargnes trouvent facilement à s'employer comme capitaux. L'industriel qui emprunte est intéressé à l'abondance des capitaux, et a intérêt à pouvoir puiser dans toutes les bourses afin d'avoir les capitaux à meilleur marché. Mais l'industriel ne peut pas aller de porte en porte, recueillant ici 100 fr., là 200 et ainsi de suite. C'est cet office que remplit le banquier dont la caisse est toujours ouverte pour recevoir les moindres dépôts d'argent.

Il n'est pas donné à tout le monde d'arroser une vaste terre à grande eau, à eau courante. Le plus souvent on construit un bassin dans lequel on dirige un mince filet d'eau, et, quand le bassin est rempli, on le vide. Ce filet d'eau coulant continuellement n'aurait rien fait, se serait perdu, évaporé. Ce bassin collecteur c'est la banque; ce filet d'eau représente les petites épargnes, les petites sommes qui viennent s'y accumuler jusqu'au jour où elles forment un capital présentable. La banque fait en quelque sorte l'office d'une pompe aspirante et foulante; elle aspire, elle attire à elle les plus faibles parcelles de monnaie et les répand ensuite où besoin est pour alimenter l'industrie.

Nous disons que le banquier est pour la marchandise générale argent ce que le commerçant est pour telle ou telle marchandise particulière qu'il achète et revend, à savoir un intermédiaire entre le capitaliste qui n'a pas l'emploi de son capital et l'industriel qui recherche ce capital. La banque est plus que cela. Le marchand ne crée pas la marchandise qu'il revend; la banque, elle, fait en partie le produit qu'elle livre, le capital dont elle procure l'usage; les clients de la banque, en qualité

de déposants, lui fournissent la matière première dont elle fait le capital. Appellerez-vous en effet capital les quelques pièces de monnaie qui, à un moment donné sont dispersées dans les poches de mille individus différents; ces quelques sous que l'ouvrier a économisés sur le salaire de la semaine? Non; mais portez tout cela chez le banquier, il le groupera et en fera un capital (7), comme on fait une armée avec des hommes isolés, recrutés un peu partout.

Comment le banquier met-il au service de l'industrie les capitaux qu'il a réunis? Ce n'est point, en général, par un prêt direct, mais par la voie de l'escompte, opération que nous connaissons. Ceci est important à considérer. Le banquier escompte donc les effets de commerce; mais si quelqu'un se présente et dit : prêtez-moi telle somme, j'ai des achats à faire, une usine à fonder, le banquier lui répondra : ce n'est pas mon affaire, je ne suis pas prêteur, mais escompteur; j'escompte du *papier fait*... — du *papier fait!* Que veut dire cela en bon français? Le banquier dit à cet empruteur : avez-vous déjà produit quelque chose que vous avez livré à crédit? Tirez une lettre de change sur votre débiteur, faites-vous souscrire un billet, je les escompterai... Vous voulez que je vous prête de l'argent pour acheter? Allez acheter à crédit, et dites à votre vendeur que j'escompterai le billet que vous lui aurez souscrit. Je fais des avances à la production, mais pour cela je veux voir cette production au moins en germe. Je viens en aide au crédit que se font entre eux les industriels, les commerçants, parce que dès que j'aperçois un contrat entre eux, j'en conclus qu'il y a là une affaire sérieuse, un produit, une valeur que je puis apprécier, indépendamment de l'opinion plus ou moins vague qu'on a de la solvabilité des personnes.

(7) Dans ce sens on peut dire que la monnaie sert à former les capitaux. — M. Cernuschi, *Mécanique de l'échange*, chap. VI.

Le banquier escompteur n'est pas simplement un intermédiaire ; il est, vis-à-vis de ceux qui lui confient leurs économies, un garant du bon emploi de ces capitaux. Un particulier ne connaît pas *la place* comme le banquier. Cela est si vrai que sur les grandes places de commerce, à Paris, à Londres surtout, on trouve des spécialités en ce genre, des maisons de banque qui n'escomptent que le papier venant de telle ou telle sorte d'industrie.

Mais il n'y a donc pas de crédit pour celui qui veut fonder une industrie, créer une usine ? Sans doute il y en a ; mais le crédit a divers organes. Ce n'est pas l'affaire du banquier escompteur ; ce n'est pas l'emploi qu'il doit faire de ses fonds et de ceux qui lui sont confiés par ses clients. Si, en effet, le banquier prête ses fonds pour la construction d'une usine, s'il immobilise son capital, avec quoi escomptera-t-il ? Avec quoi fera-t-il des avances aux industries qui sont déjà en activité, les alimentera-t-il du capital roulant ? Il vaut pourtant mieux fournir du charbon à une usine en activité, que la laisser chômer et en construire une autre. Celui qui emprunte une somme considérable pour fonder une usine, n'entend pas la rendre à bref délai ; en attendant il paie des intérêts. Mais ce n'est pas avec ces intérêts que le banquier pourra faire face aux besoins de l'escompte et rembourser les dépôts. Le déposant auquel il dirait qu'il a engagé son capital dans une entreprise industrielle lui répondrait : je ne vous l'ai pas prêté pour cela, mais pour l'employer comme capital flottant, qui va et vient, qu'on peut ressaisir quand on veut. Je n'ai entendu donner à mon capital qu'un emploi temporaire, attendant de l'avoir assez grossi pour l'engager définitivement, acheter une maison, une terre, ou devenir actionnaire de quelque grande compagnie industrielle.

Nous touchons ici à un des grands arrangements sociaux destinés à mettre en œuvre le capital ; je veux parler de l'association. Je n'ai pas à insister ici sur la puissance de l'association (8), soit qu'elle réunisse le capital et le travail, soit qu'elle groupe les capitaux en quantité suffisante pour les grandes entreprises industrielles. Ce que je veux noter, c'est le caractère particulier qu'a pris de nos jours l'association dans ses rapports avec le capital et l'épargne.

Autrefois le contrat de société établissait un lien étroit entre les personnes ; les associés formaient une sorte de famille (9) ; c'étaient des collaborateurs devant tous leurs soins à l'affaire commune. Il n'y avait pas une séparation profonde entre le travail, le capital et la direction. Au Moyen-Age, dans la boutique de l'artisan, l'ouvrier qui ne fournit que son travail ne se distingue pas essentiellement du patron, du maître qui fournit le local et l'outillage ; ils travaillent l'un à côté de l'autre, et l'ouvrier s'appelle du nom significatif de *compagnon*. Je n'ai pas à dire comment ces rapports s'altérèrent par l'esprit d'indépendance des uns, par la tyrannie des autres ; tout cela est peu de chose en comparaison de l'influence décisive qu'a exercée la transformation qui s'est opérée dans les formes de l'industrie. Aux entreprises individuelles plus ou moins restreintes se sont substituées de grandes entreprises collectives. Il ne saurait plus être question de rapports personnels entre tous ces associés qui apportent leurs capitaux dans l'entreprise, qu'aucune collaboration commune ne rattache les uns aux autres.

Le capital nécessaire se constitue à l'aide d'une sorte de souscription qu'on présente à tous et sur laquelle chacun s'inscrit pour une somme différente. En un mot, il n'y a plus de socié-

(8) On ne l'a que trop exaltée de nos jours ; on a espéré d'elle, à bref délai, la suppression des intermédiaires de tout genre, du salariat, de la concurrence... etc.

(9) *Quoddam jus fraternitatis*, disent les jurisconsultes romains.

tés de personnes, il y a surtout des associations de capitaux (10).

Voici une autre modification qui est la conséquence de la précédente. J'ai déjà dit dans quelles conditions différentes on pouvait apporter son capital dans une entreprise ; comme actionnaire ou comme obligataire, c'est-à-dire comme associé ou comme prêteur. En ce qui concerne l'obligation, il est conforme au droit commun de tous les temps qu'on puisse la céder comme toute autre créance ; on a seulement perfectionné les moyens de cession, et l'obligation peut être représentée par un titre au porteur qui se transmet comme une pièce de monnaie. Or, il n'y avait pas de raison pour ne pas appliquer le même procédé à l'action, du moment que la considération de la personne des associés n'est plus ce qui détermine à faire partie de la société. Voilà donc l'action représentée aussi par un titre au porteur. On comprend que, dans ces conditions-là, le capital soit plus facile à obtenir et à des conditions moins onéreuses, par suite de la promptitude avec laquelle l'actionnaire et l'obligataire, toujours inégalement engagés, peuvent se dégager complétement en cédant leur titre par un transport des plus commodes.

Ainsi, en qualité d'actionnaire, je suis copropriétaire pour une part quelconque d'un bateau à vapeur, d'un chemin de fer, d'une usine, d'une ferme ; tant que la société dure, je ne puis pas demander ma part en nature de ces objets, je n'ai que le droit de toucher chaque année une somme d'argent représentant l'intérêt de mon capital ; mais, grâce à la nature du titre qui représente ce capital, je puis le réaliser, le mobiliser sur le champ.

(10) Et, soit dit en passsant, il est plus facile de discipliner les capitaux que les personnes. Ceux qui ont essayé de la coopération en ont fait l'expérience.

On peut confier ses épargnes à l'Etat. L'Etat est une grande entreprise d'utilité publique qui absorbe beaucoup de capital fixe et circulant. Quand l'impôt n'y suffit pas, il a recours à l'emprunt. Les titres de créance que délivre l'Etat au prêteur ont la plus grande analogie avec les titres d'obligations dont nous venons de porler. La valeur de ces titres varie suivant la plus ou moins grande confiance qu'on a dans la solvabilité du débiteur qui est ici l'Etat.

Que l'on songe maintenant à la prodigieuse quantité de *titres* qui circulent dans le monde : effets de commerce, obligations, actionds, fonds publics ! Et avec eux, nous le savons, c'est le capital qui circule, qui change de mains. On a fait plus, pour activer encore, pour faciliter cette circulation, on a créé un marché particulier, des établissements spéciaux, les *Bourses de commerce*, où se donnent rendez-vous directement ou par intermédiaires tous ceux qui veulent vendre ou acheter des titres, faire subir à leur fortune quelque transformation se réduisant à un échange dont les trois objets sont : la monnaie, les titres et les marchandises, car les bourses de commerce sont aussi le marché pour la vente en gros des marchandises.

Ce serait mal faire connaître une institution, si bonne qu'elle soit, que de n'en pas signaler les côtés faibles. L'extension et la puissante organisation du crédit ont permis d'accomplir de merveilleux travaux ; mais les opérations de crédit peuvent dégénérer en *agiotage*, et les facilités qu'il donne à d'aventureuses entreprises peuvent amener ces perturbations dans les fonctions de l'échange connues sous le nom de crises commerciales. Ces deux phénomènes économiques se rapportent directement à la matière dont nous traitons ; un mot sur chacun d'eux.

Le crédit, avons-nous dit, tend à faciliter le transfert des capitaux et à les faire passer aux mains de ceux qui peuvent le mieux les utiliser. Il peut se faire que ce résultat ne soit pas

atteint, que le capital passe, au contraire, en des mains inhabiles qui n'en tireront pas parti, qui le gaspilleront. C'est là un malheur inévitable qu'aucune autorité, aucun contrôle ne saurait prévenir. Dans le transfert normal des capitaux en général, les deux parties trouvent leur avantage, le capitaliste qui retire un intérêt de son capital, et l'industriel qui réalise des profits. Ce qui caractérise l'agiotage, c'est qu'il est toujours funeste et que toujours l'une des parties perd. C'est ici que se trouve vraie la prétendue maxime que *le profit de l'une est le dommage de l'autre*. L'agiotage c'est le jeu. Dans le jeu, pour que quelqu'un gagne, il faut que quelqu'un perde. L'agiotage c'est le pari, le jeu ayant pour objet les variations de valeur que doit éprouver dans un certain délai une marchandise ou un titre de crédit. Sans doute cette variation peut être la base de spéculations légitimes, sérieuses. Je crois que le blé qui se vend aujourd'hui 20 fr. l'hectolitre se vendra dans un mois 22 fr.; je vous achète 1,000 hectolitres de blé que vous me livrerez dans un mois, à 20 fr. l'hectolitre. Si mes prévisions se réalisent, j'aurai pour 20 fr. ce que je revendrai pour 22 fr. Si le blé tombe à 19 fr. l'hectolitre, je paierai 20 fr. ce que je ne revendrai que 19 fr.; j'aurai fait une mauvaise affaire, c'est le cours naturel des choses. Mais cette spéculation dégénèrera en jeu, en agiotage, si la vente est purement fictive, si n'ayant jamais songé à prendre livraison du blé, ni vous à vous procurer la quantité vendue à terme, il a été entendu que tout se règlerait par une *différence* ; que le marché serait comme non avenu si le blé continuait à se vendre 20 fr. et que je recevrais 2 fr. ou paierais 1 fr. par hectolitre suivant que ma prévision ou la vôtre se serait réalisée. Le marché se réduit à ces termes : je parie que le blé qui vaut 20 fr. en vaudra 22 ; vous pariez qu'il n'en vaudra que 19. Comme la consommation de blé serait bien assurée s'il n'y avait que des commerçants de cette espèce ! Des

commerçants n'ayant ni navires pour aller le chercher, ni magasins pour le recevoir, ni argent pour le payer, car, en supposant que ce soient des joueurs loyaux, il leur suffit d'avoir de quoi payer les différences.

Ce sont surtout les valeurs industrielles, les titres de crédit, actions, obligations, fonds publics qui prêtent à l'agiotage, grâce à la mobilité, à l'impressionnabilité du marché, et ajoutons aux manœuvres plus ou moins frauduleuses par lesquelles on peut, sinon faire varier ces valeurs, du moins faire croire qu'elles varieront. Ce qui caractérise l'agiotage, c'est qu'il consiste non pas à créer des *valeurs*, mais des *prix*. On crée des valeurs fictives qui ne reposent sur rien. On *lance* une affaire ; on réunit des capitaux pour exploiter une source de richesses naturelles, une mine par exemple ; pour attirer les actionnaires, on divise le fonds social, on le découpe en titres d'une faible valeur ; ce n'est plus une affaire, c'est une loterie dont on ne refuse pas de prendre quelques numéros, les pauvres gens surtout... Le capital, une fois versé aux mains des fondateurs, on s'aperçoit que la mine n'existe pas, qu'elle n'est qu'un trou béant dans la terre. Voilà un pays où on voit sur les routes, les canaux, les chemins de fer, une circulation très active de voitures, bateaux et wagons ; vous en concluez naturellement que l'industrie de ce pays est prospère, puisqu'il y a tant de marchandises à transporter, tant de personnes qui voyagent pour leurs plaisirs ou leurs affaires... Mais si on vous apprend que tous ces bateaux, wagons et voitures ne transportent rien ! C'est l'image de l'agiotage (11). L'agiotage est une chose mauvaise à tous les points

(11) Tous les économistes sont d'accord pour condamner l'agiotage. Les spécialistes, les économistes financiers, quand ils prennent sa défense, ne font en réalité que plaider les circonstances atténuantes (M. Alph. Courtois, *Traité élémentaire des opérations de Bourse*, 1876, 6me édition, pages 157-191). La difficulté est de trouver le remède, de prévenir l'abus sans porter atteinte à l'usage d'un droit. On avait d'a-

de vue, les fortunes qui s'y font sont scandaleuses, mais il sera difficile d'y porter un remède efficace, tant que le sentiment public ne se sera pas modifié, tant qu'on dira d'un joueur qui gagne ou perd sans sourciller des sommes folles, tant qu'on dira, non sans une nuance d'admiration : *c'est un beau joueur !*

L'échange dans les proportions colossales qu'il a prises, le transfert du capital à travers le monde, s'accomplissent à l'aide d'un mécanisme d'autant plus savant et plus délicat que ses fonctions sont plus étendues. La circulation des capitaux obéit à des lois, comme ces grands courants sous-marins qui vont d'un pôle à l'autre, comme ces vents qui soufflent alternativement et périodiquement dans telle ou telle direction. Mais, de même que ces phénomènes naturels, le monde économique connaît ces perturbations soudaines qui se déchaînent à l'improviste et sèment partout la désolation et la ruine. Ce sont les détresses financières, les paniques commerciales. Alors les maisons de commerce les mieux assises sont renversées ; les banques qu'on croyait les plus solides suspendent leurs paiements ; une foule effarée se précipite en vain vers leurs guichets ; tous sont plus ou moins frappés ; la confiance a disparu ; l'or reflue dans les mille canaux d'où il coulait naguère à flots ; tout le monde veut vendre et personne ne veut acheter en dehors du strict nécessaire ; on ne fait plus que de rares affaires et l'argent à la main ; plus de crédit, partant plus de commerce sérieux ; on vit

bord prohibé tous les marchés à terme ; aujourd'hui les tribunaux se bornent à déclarer nuls les marchés à terme entachés de jeu ; on ne protège que de malhonnêtes gens qui auraient touché sans scrupule la différence qu'ils refusent de payer. Et puis, quelle contradiction ? L'Etat maintient le privilége des intermédiaires qui perçoivent des millions à titre de courtage, et qui ne gagneraient pas de quoi *boire de l'eau*, si on ne jouait pas à la bourse (V. Coffinières, *De la Bourse et des spéculations sur les effets publics*).

au jour le jour, ne demandant qu'à tenir bon jusqu'à ce que l'ouragan soit passé.

Qu'est-ce donc qu'une crise (12) commerciale ? Quels en sont les caractères essentiels, les causes ? Nous sommes en pleine prospérité, les capitaux abondent, sollicitent un emploi ; le crédit le plus large est ouvert à l'esprit de spéculation. Or c'est le propre de la spéculation de se porter plus particulièrement, suivant les temps et les lieux, vers telle ou telle industrie qu'on croit devoir donner des bénéfices exceptionnels. Il résulte de là un défaut d'harmonie dans la production générale ; les produits des industries qui ont été surexcitées subissent une baisse de prix, il y a des méventes ; c'est une crise. Peut-être, en attendant, on pourrait se tirer d'affaire, mais pour cela il faudrait que les capitalistes continuassent à faire crédit, or c'est précisément à ce moment, où le crédit serait le plus nécessaire, qu'on le limite, qu'on le retire au commerçant. A une confiance exagérée succède une défiance exagérée ; à une trop grande extension du crédit succède une contraction soudaine (13). Voilà la crise, voilà sa cause immédiate. Quant aux causes éloignées elles sont infinies : les révolutions politiques, l'inconstance des saisons, un subit changement dans les habitudes, dans

(12) Voir là-dessus le tableau animé qui a été tracé par M. E. de Laveleye, *Le marché monétaire et ses crises depuis cinquante ans* ; la savante étude de M. Clément Juglar, *Des crises commerciales et de leur retour périodique ;* et le livre si rempli de faits et de documents de M. Max Wirth, *Geschichte der Handelskrisen* (Histoire des crises commerciales).

(13) Si je ne craignais de faire une comparaison un peu triviale, je dirais qu'il se produit là quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans le corps humain lorsqu'une abondante transpiration est arrêtée par un froid soudain. Cela peut déterminer une crise mortelle dont la cause immédiate est le subit resserrement des pores. Ce n'est donc pas la simple succession du froid au chaud, la diminution du crédit, qui provoquent les crises, c'est la soudaineté de ces phénomènes.

la mode (14), peuvent déjouer les calculs de la spéculation même la plus sage. Les crises ont un caractère de périodicité incontestable et arrivent le plus souvent après une période de grande prospérité qui développe outre mesure l'esprit d'entreprise. Elles sont en outre plus ou moins inévitables, elles ne sont inconnues que dans les pays où il n'y a ni capitaux ni industrie, ou plutôt elles y ont un autre caractère et y portent un autre nom : ce que nous appelons une crise alimentaire est un temps de disette relative où le blé est cher ; dans ces pays-là une crise alimentaire c'est une famine qui décime la population. Mais comme la crise a succédé à un temps de prospérité, la prospérité succède à son tour à la crise : l'épargne infatigable reconstitue bien vite le capital.

CHAPITRE VIII

Des conditions sociales, politiques et économiques, propres à favoriser l'accroissement du capital

Je veux d'abord dire en quoi l'objet du présent chapitre diffère de ce qui a été traité dans le précédent. Sans doute tout ce qui facilite la mise en œuvre du capital, est propre à en favoriser la formation, car on n'épargne, on ne capitalise qu'en vue

(14) Lorsque les pantalons se substituèrent aux culottes, les fabricants de boucles de Birmingham, qui se virent ruinés, adressèrent sérieusement une requête au Parlement pour qu'il prît des mesures contre les pantalons. — La douloureuse histoire des crises est toute semée d'incidents comiques.

de tirer parti de son capital. Mais je me suis spécialement attaché dans le chapitre précédent à décrire certains mécanismes particuliers inventés et perfectionnés par le génie de l'homme tels que la monnaie, les titres et les institutions de crédit, les banques et les bourses de commerce. Je veux, dans ce chapitre, considérer surtout les conditions les plus générales de la vie économique, et notamment de la formation du capital. Une comparaison expliquera ma pensée. Les conditions du développement de la vie matérielle dans l'individu sont infinies ; mais il en est une première, absolument indispensable, dont on s'occupe d'autant moins qu'elle est toujours sous-entendue, c'est un milieu dans lequel la vie soit possible, une atmosphère, de l'air, du soleil. Il y a de même une atmosphère sociale, en l'absence de laquelle la vie sociale, la vie économique ne se conçoivent pas. Ce milieu social, c'est un certain degré de sécurité et de liberté, c'est la justice, trois choses qui sont inséparables, c'est sur quoi je veux attirer plus particulièrement l'attention. Toutes les sciences morales, qui ont pour objet de diriger la volonté de l'homme dans la poursuite de quelque bien, ont pour base, pour fondement la liberté. Le droit a pour objet de mettre la liberté de chacun en harmonie avec la liberté de tous. Sans la liberté et la responsabilité qui en est la conséquence, il n'y a pas de morale. L'économie politique, à son tour, est la science de la liberté appliquée à l'industrie humaine.

La sécurité est la première condition de l'épargne, de la formation du capital. Sans la sécurité, pas de travail, si ce n'est au jour le jour ; pas d'épargne proprement dite, tout au plus une accumulation de provisions qu'on espère avoir le temps de consommer dans un bref délai ; pas d'esprit d'entreprise. Cette sécurité est le bien que l'humanité a mis le plus de temps à conquérir ; cette insécurité est ce qui a le plus retardé ses premiers progrès. Lorsque la civilisation, après avoir brillé quelques siè-

cles, s'est évanouie de nouveau, c'est encore une période d'insécurité qui recommence, avec cette différence qu'il fut plus facile au Moyen-Age de raviver les germes d'une civilisation qui avait marqué l'humanité de son empreinte ineffaçable. « Les « générations modernes ne savent plus ce que c'est que le danger. Elles ne savent plus ce que c'est que de trembler chaque « jour pour sa maison, sa chaumière, sa femme, ses enfants. « Elles ne savent plus ce que devient l'âme sous le poids d'une « telle terreur, et quand cette terreur dure quatre-vingt ans « sans trêve ni merci. Elles ignorent ce que c'est que le besoin « d'être sauvé. Ce besoin fit tout oublier... alors s'établit ce « que les hommes appelèrent le *droit de sauvement*, le *droit* « *de garde*... (1) »

Il n'y a pas seulement l'insécurité qui résulte de la barbarie, de l'anarchie, il y a l'insécurité qui résulte du despotisme : absence de garanties pour la liberté, la vie, la propriété, complétement livrées à l'arbitraire du souverain. C'est le propre du despotisme oriental. On connaît ses effets sur l'activité économique et notamment sur l'épargne et la formation du capital. Grands et petits sont dominés par la crainte de paraître riches (2) et d'exciter la rapacité de ceux qui sont placés au-dessus d'eux dans la hiérarchie des spoliateurs. On épargne bien, mais ce n'est pas l'épargne féconde qui produit le capital ; on se préoccupe avant tout de donner à sa richesse une forme qui permette de la dissimuler, de l'enfouir, de l'emporter avec soi :

(1) M. Fustel de Coulanges, *Des origines du régime féodal* — C'est de ces temps-là que l'annaliste nous dit, à propos des incursions des Normands : « Une année ces hommes du Nord quittèrent la France « parce qu'ils n'y trouvaient pas de quoi vivre. »

(2) C'est la même crainte qui obsédait autrefois les malheureux contribuables, taillables à merci. La moindre apparence de richesse, d'aisance, le seul fait d'acquitter exactement la taille, la faisait augmenter l'année d'après.

de l'or, des bijoux, des pierres précieuses. Le capital peut exister en fait, mais dans le sens économique il est rare, il ne se produit pas. On ne le prête pas, et, si on se décide à le prêter, ce n'est qu'à un taux usuraire, tant il y a de chances de le perdre.

Mais d'ailleurs, nous n'avons pas besoin de remonter le cours de l'histoire ou de rechercher ce qui se passe chez nos voisins plus ou moins barbares, pour juger des funestes effets de l'insécurité sur l'épargne et l'accroissement du capital. Nous n'avons qu'à considérer ce qui se passe chez nous, chez les peuples qui passent pour être à la tête de la civilisation, lorsque, par suite de commotions politiques, un vague sentiment d'inquiétude et d'insécurité pénètre dans les esprits. Nous savons déjà en partie ce qui se produit par la rapide analyse que nous avons faite, dans le chapitre précédent, d'une crise commerciale. On ne se préoccupe plus de donner à l'épargne une destination utile à la production qui est paralysée ; on cherche à réaliser ses capitaux sous forme de monnaie ; toutes les marchandises baissent excepté l'or qui fait prime. On préfère vivre sur son capital plutôt que d'en tirer profit. L'épargne est si différente de l'économie dans le sens vulgaire de ce mot, qu'à mesure que l'épargne intelligente diminue, l'économie fait place à la prodigalité : à quoi bon s'imposer des privations ? On est si peu sûr du lendemain ! Les ateliers se vident, mais les cabarets, les débits de boissons, les lieux de plaisir se remplissent. C'est dans ces temps qu'on répète : le travail, le capital manquent ! Le capital n'a pas disparu du jour au lendemain, mais il se cache, il ne circule pas, il n'alimente pas le travail.

L'esclavage proprement dit est la négation la plus absolue de la liberté. Le travail de l'esclave n'a d'autre stimulant que la crainte du châtiment. Il n'a personnellement aucun intérêt à l'épargne qui ne saurait améliorer sa condition. L'accroisse-

ment du capital du maître, des perfectionnements dans les arts mécaniques, dans les procédés industriels ne lui profitent en rien. Le régime de l'esclavage n'est pas moins funeste au maître qu'à l'esclave ; il est impropre à développer chez lui l'esprit d'épargne. La société antique était fondée sur la spoliation considérée comme le plus noble moyen d'acquérir ; elle avait deux formes principales : la guerre comme moyen plus ou moins intermittant, l'esclavage comme institution permanente. Cette habitude de la spoliation engendrait, en temps de paix au moins, l'indolence, le mépris du travail, une avidité bornée à la thésaurisation, mais ne s'élevant jamais à l'épargne intelligente. Les anciens ne voyaient dans l'esclavage qu'un moyen de s'exonérer de tout travail autre que les occupations jugées seules dignes d'un citoyen, la politique, le culte, la guerre qui alimentait (3) l'esclavage. A Rome, pendant longtemps, les arts et les lettres elle-mêmes ne furent cultivés que par des esclaves ou des étrangers tenus en médiocre estime. L'esclave lui-même, l'homme machine, était en réalité le véritable capital du maître, capital qu'on songeait à entretenir, à accroître en nombre bien plus qu'à perfectionner (4). Veut-on que l'esclave travaille

(3) A la fin de la République, quant on fut à bout de guerres fructueuses, qu'on n'eut plus qu'à défendre les frontières contre les barbares, les pirates deviennent les pourvoyeurs d'esclaves, ce qui les rendit populaires comme nos anciens contrebandiers.

(4) Si ce n'est pour quelques sujets d'élite ayant des dispositions exceptionnelles pour le théâtre, la musique, la danse. On voit ce fréquents exemples d'associations formées pour l'acquisition, l'éducation et l'exploitation d'un jeune esclave de talent, comme était celui dont parle la fameuse inscription : *puero qui in theatro bis saltavit et placuit !* — Crassus était plus pratique ; il avait des escouades d'esclaves habiles dans les diverses industries du bâtiment, maçons, menuisiers, serruriers. Une maison prenait-elle feu, il accourait, l'achetait à vil prix, y mettait ses ouvriers, la relevait en un tour de main et la revendait avec un énorme bénéfice.

et épargne, qu'on l'autorise à travailler quelques heures pour lui et à s'amasser un pécule pour acheter sa liberté, l'épreuve en a été faite dans des pays à esclaves. L'expérience a montré que le maître a intérêt à transformer son esclave en serf attaché à la terre, payant des redevances et faisant des corvées pour le maître, mais pouvant aussi travailler et épargner pour lui ; et qu'il y a quelque chose qui vaut encore mieux, c'est le tenancier libre payant un fermage.

Mais laissons là l'esclavage et parlons de la liberté, économique qui consiste essentiellement en ces trois choses que chacun puisse librement : 1° exercer telle industrie qui lui convient ; 2° s'approvisionner où il lui plaît des instruments et des matières premières qui lui sont nécessaires ; 3° tirer de ses produits le parti qu'il juge le plus profitable en l'échangeant n'importe où contre n'importe quelle espèce d'autres produits. — Plus cette question est vaste, quand on considère du moins les proportions que lui a données la controverse, plus je dois me restreindre (5) dans mon sujet : la liberté économique dans ses

(5) Qu'on me permette toutefois de rappeler ici que la défense de la liberté économique est un des plus beaux et des plus anciens titres de gloire des économistes français. Bien avant Adam Smith, Boisguillebert *Dissertation sur la nature des richesses*, chap. v. Quesnay (*Maximes* XXIV *et* XXV) et ses disciples, notamment Le Trosne (*De l'intérêt social*), ont proclamé ce dogme dans les termes les plus nobles. Quel économiste n'a dans sa mémoire les solennelles paroles de Rossi, prédisant la chûte prochaine du système prohibitif, prédiction vraiment scientifique et embrassant toutes les circonstances qui devaient en caractériser la réalisation : pourquoi, comment, où et dans quel ordre les monopoles tomberaient. — Quelle verve, quel esprit, quel courage (car à un moment il y eut du courage à cela) n'a pas déployés ce qu'on peut appeler l'Economie politique militante ? C'est aussi en France que le régime prohibitif a enfanté les pires sophismes, les plus grands écarts d'imagination. Dans ce dernier genre, qui ne se souvient de la fameuse *coupe empoisonnée du libre échange* que l'Angleterre, après en avoir vidé la moitié, tend au reste du monde (M. Charles Gouraud, *Essai sur*

rapports avec l'épargne et la formation du capital (6). La chose est d'ailleurs bien simple.

Le système protecteur est contraire à la justice, car il ne saurait protéger tous les individus, ni toutes les industries ; il en est qui n'en ont pas besoin et auxquelles la protection n'est que nuisible, car elle les prive de leurs débouchés naturels. Le système protecteur est basé sur une fausse interprétation de cette maxime que *le travail est la source de la richesse*. Ce qu'il faut considérer dans le travail, ce n'est pas l'effort lui-même, mais les résultats. Or, le système protecteur, la théorie de la *protection du travail national* tend à imposer aux nationaux un effort considérable pour un résultat comparativement moindre, parce que on détourne le travail et le capital des emplois les plus productifs pour les appliquer à des emplois moins productifs. Par là même il est contraire à l'épargne et à l'accroissement des capitaux. L'épargne, en effet, résulte de ce que, avec une quantité de travail donné on produit un excédant qu'on ne consomme pas et dont on fait un emploi reproductif. Mais le système protecteur, en faisant payer plus cher les instruments et les matières premières, diminue forcément la somme qu'on pourrait épargner. Il tend à établir entre les nations cet isolement économique que nous avons signalé et qui caractérise l'enfance des sociétés, alors que, privé des ressources de l'échange, chacun doit se suffire à soi-même, produire un peu de tout et dans une juste proportion.

On a répondu : le vrai capital d'une nation, ce qui fait sa

la liberté du commerce des nations). C'est ce même auteur qui, enchérissant sur le vieil adage de Montaigne, pose en principe que : « Entre nations la ruine de l'une fait la grandeur de l'autre » (*Histoire de la politique commerciale de la France.*)

(6) M. Michel Chevalier, *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur*, chap. XII. 2e édition, 1853, pages 81-99.

force, sa sûreté, son indépendance à la fois politique et économique, ce n'est pas seulement de pouvoir se procurer par l'échange international des produits abondants et à bon marché ; c'est de posséder à elle en propre la puissance productive, c'est-à-dire, à côté de l'industrie agricole, des manufactures de toute espèce dans lesquelles elle élabore les produits de l'industrie agricole et les matières premières qu'elle tire de l'étranger (7),

(7) On a reconnu là les traits essentiels du système national d'économie politique de Frédéric List (*Das national System der politischen œconomie*). List, à l'économie privée, oppose l'économie sociale, et dans celle-ci il distingue l'économie cosmopolite ou humanitaire (ce que nous appelons simplement l'économie politique et que List appelle le *système de l'école*) et l'économie politique proprement dite ou économie nationale, laquelle, prenant pour point de départ la nationalité, enseigne comment une nation donnée, dans la situation actuelle du monde et eu égard aux circonstances particulières, peut conserver et améliorer son état économique. Il a intitulé son système *Théorie des forces productives* par opposition au système de l'école qui ne serait que la théorie des valeurs. (V. *System*, livri II, chap. I, p. 221 de la traduction de M. Henri Richelot). List savait mal l'économie politique, il ne se rendait pas compte du mécanisme de l'épargne (je reviendrai là-dessus au chapitre XXVI), mais il a en histoire, en politique, des vues originales quelquefois profondes. Les protectionnistes se trompent complétement s'ils croient trouver dans List un allié ; son empirisme n'a aucun rapport avec les théories du fameux *Comité pour la défense du travail national*. D'abord, malgré quelques invectives regrettables, il rend justice à l'économie politique et aux économistes : « Pour notre part, dit-il à la « page 227, nous sommes très bon de rejeter la théorie de l'économie « cosmopolite, telle qu'elle a été élaborée par l'Eoole ; nous pensons « seulement que l'économie politique, ou ce que Say appelle l'économie « publique, doit être aussi élaborée scientifiquement. » Et plus loin, à la page 232 : « Le système de l'Ecole repose donc sur une idée vraie, « idée que la science doit admettre et élaborer pour remplir sa vocation « qui est d'éclairer la pratique... mais l'Ecole a admis comme réalisé un « état de choses à venir. » Voilà pour les principes, et maintenant pour la pratique, page 423 : « En déclarant que le système prohibitif a été « utile à la France depuis 1815, nous ne voulons pas soutenir l'utilité « et la nécessité de son maintien, défendre ses vices et ses exagérations « La France a commis une faute en entravant par des droits l'importa- « tion des matières brutes et des produits agricoles, le fer, la houille, « la laine, le blé et le bétail ; elle en commettrait une autre si, après

ce qui alimente le commerce international, surtout le commerce de mer qui est la base de la puissance maritime sans laquelle une nation ne peut jouer qu'un rôle secondaire. On arrive à ce résultat par le système protecteur établi et modéré à propos ; système qui produit un petit mal temporaire pour un grand bien définitif. On paie il est vrai pendant quelque temps certains produits plus cher, mais cette perte ne consiste après tout que *en valeurs*, tandis que le pays acquiert ainsi des *forces productives* bien autrement importantes. Cette dépense de valeurs est le prix de l'éducation industrielle de la nation (8). Dans ce système on reconnaît que le libre échange est un idéal vers lequel il faut tendre, auquel on arrivera, mais il faut commencer par égaliser les conditions de la lutte, attendre que tous les peuples soient à peu près au même degré d'avancement dans l'industrie. A cela il est facile de répondre que le plus sûr moyen d'empêcher l'industrie nationale de progresser, c'est de l'abriter derrière la prohibition (9). Que si on admet des droits protecteurs modérés, abaissés peu à peu, c'est là une concession dont bien des économistes sont disposés à se contenter (10).

« que son industrie manufacturière est devenue suffisamment robuste, « elle ne passait pas à un système de protection modéré... » Enfin notez cette conclusion : « En thèse générale, on doit admettre qu'un pays « où une branche de fabrication ne peut pas *naître* à l'aide d'une pro« tection de 40 à 60 p. 0/0, et ne peut pas *se soutenir* ensuite avec 20 « ou 30, manque des conditions essentielles à l'industrie manufactu« rière. » Cela, on le voit, n'a rien de commun avec la théorie du *marché réservé*, le droit absolu et perpétuel à la protection.

(8) Je reproduis les termes mêmes de List, p. 109.

(9) On connaît cette prétention et cet aveu de nos manufacturiers dans les enquêtes : « Retranchés derrière le mur de la prohibition, « nous ne nous sommes enquis de ce qui se passait au-delà de nos « frontière... nous avons un droit acquis à la prohibition. »

(10) Il y a des gens qui s'imaginent que les traités de commerce contre lesquels on crie, ont supprimé tout droit protecteur Les économistes acceptent la théorie de Colbert sur la protection : *des béquilles qu'il faudra tôt ou tard jeter de côté.*

Le grand argument des protectionnistes a toujours été celui-ci : il faut empêcher nos capitaux de passer aux mains de l'étranger. Par capitaux on a d'abord entendu l'or ; il fallait à tout prix attirer l'or et l'empêcher de s'écouler. On a eu raison de ces aberrations de la balance du commerce, en faisant voir que l'intervention de la monnaie n'empêche pas qu'en réalité les produits ne s'échangent que contre des produits et qu'aussitôt que l'or a passé à l'étranger en quantité un peu trop considérable, immédiatement des forces économiques sont mises en jeu qui tendent à le ramener là où il est rare et a par conséquent plus de prix. Aujourd'hui on accepte bien la formule que les produits s'échangent contre des produits ; mais, dit-on, il peut se faire aussi qu'un peuple ne produisant plus assez, donne en échange à l'étranger ses capitaux contre des produits, en sorte que l'étranger se paiera de ses produits en acquérant des fonds de terre, des maisons, des chemins de fer, des créances. On redoute, en somme, que les pays relativement pauvres ne soient fécondés par les capitaux venus des pays riches.

Cette question a quelque analogie avec celle de l'émigration. De même qu'un pays où la population surabonde, la déverse sur les pays où elle est clairsemée et où la terre abonde ; de même les pays où l'épargne a créé d'abondants capitaux en déverse une partie sur les pays où le capital est rare. C'est ce qu'on a appelé justement la *colonisation des capitaux*. Les pays où des colons étrangers vont s'établir, pourraient jusqu'à un certain point s'émouvoir de cette invasion quand elle prend des proportions un peu considérables ; il n'en est rien (11), Doivent-ils s'émouvoir davantage de ce que des capitaux étrangers viennent vivifier leur agriculture languissante, leur indus-

(11) *Notre plus grand ennemi c'est le désert*, a dit un économiste distingué de l'Amérique du Sud, *pour nous civiliser c'est peupler !*

trie arriérée ? L'avantage matériel est évident. Que craint-on ? Que l'étranger devienne propriétaire (12) du sol ? Il s'en soucie bien vraiment ! Savez-vous ce qu'il emportera du pays auquel il a apporté ses capitaux ? Des titres... car en somme cet apport de capitaux se sera fait sous forme de prêts, prêt à l'Etat, à des particuliers, et l'étranger aura des rentes, des actions, des obligations. Eh bien ! savez-vous ce qui arrivera ? De même que le colon qui a quitté son pays finit par perdre l'esprit de retour et change de nationalité, ainsi feront ces capitaux. Voilà des capitalistes anglais qui ont souscrit un emprunt italien, qui ont créé des établissements industriels en Italie, et qui sont porteurs de rentes italiennes, d'actions de chemin de fer italien : (je prends pour exemple le peuple qui passe avec raison pour le plus grand capitaliste du monde, et d'autre part un peuple qui vient de naître à la vie politique et économique et se montre aussi bien doué pour l'une que pour l'autre) quelle sera l'ambition des Italiens ? De devenir propriétaires de ces titres, de ces capitaux qu'ils ont empruntés aux Anglais. Pour cela ils épargneront et c'est à cela qu'ils consacreront en partie leurs épargnes. Sur le grand marché des titres, les titres italiens seront particulièrement recherchés par des Italiens. Ce n'est point là une hypothèse plus ou moins vraisemblable ; l'expérience atteste que les titres émis dans un pays au profit de créanciers étrangers, ont une tendance marquée à rentrer dans ce pays ; et cela

(12) Il y a des gens qui ont pris à la lettre cette phrase consacrée par les protectionnistes « Le Portugal réduit à l'état de province anglaise par suite du traité de Méthuen, » et qui se représentent le sol du Portugal comme la propriété des capitalistes anglais. — La légende du traité de Méthuen, unique cause de ruine du Portugal qui n'a pas su défendre son travail national, a fait son temps. — V. l'intéressante étude de M. Anisson Dupéron : *Essai sur les traités de commerce de Méthuen et de 1786, dans leurs rapports avec la liberté commerciale. — Journal des économistes*, avril 1847.

s'explique. Les capitaux sont à la fois audacieux et craintifs ; ils recherchent à la fois la productivité et la sécurité, et, à ce dernier point de vue, jamais un capitaliste qui a un capital en pays étranger ne le considère comme aussi complétement en sûreté qu'il peut le paraître aux nationaux de ce pays lorsqu'ils en ont la propriété.

Il faut donc laisser aller les capitaux où ils veulent, où l'intérêt individuel les appelle ; c'est le meilleur moyen d'encourager leur formation, d'assurer leur productivité. Si l'émigration est un droit naturel pour les individus, à plus forte raison doit-il en être ainsi de l'émigration des capitaux. C'est la liberté, c'est la justice ; c'est la condition du progrès, que les peuples les plus avancés dans la civilisation portent chez les autres la science, les arts, la richesse. Un manufacturier anglais disait un jour à ses collègues de la Chambre de commerce de Manchester : « Autrefois nous exportions des étoffes ; puis cette exportation a fait place à celle des fils qui sont la matière première « des étoffes ; ensuite nous avons exporté les machines avec « lesquelles on fait le fil ; plus tard nous avons exporté des capitaux pour faire des machines ; nous avons enfin exporté « nos ouvriers et avec eux notre génie industriel. »

Dans cette revue des faits généraux qui sont de nature à exercer quelque influence sur l'esprit d'épargne et la formation des capitaux, je ne saurais omettre l'influence des climats, sujet qui a justement attiré l'attention des philosophes et des économistes (13). Non seulement je n'ai pas à l'embrasser ici dans toute son étendue, mais, même en ce qui a plus directement

(13) M. H. Passy. *L'influence des climats sur le développement économique des sociétés. — Journal des économistes* de septembre 1873, p. 313-323. — M. Baudrillart. *Etudes de philosophie morale et d'économie politique*, t. II, p. 70-101 : *De l'influence des climats et des lieux sur les faits économiques.*

trait à l'objet de cette étude, je crois qu'il suffira de poser la question et d'indiquer la solution sans grands développements.

On a exagéré l'influence *directe* du climat sur l'homme. On a dit : l'extrême froid comme l'extrême chaleur paralysent l'homme, le rendent impropre à l'effort intellectuel et physique qui sont la condition de tout développement économique, lequel se caractérise surtout par l'épargne, l'abondance du capital (14). On se laisse trop impressionner, dans cette appréciation, par l'effet que produit tel ou tel climat sur ceux qui n'y sont pas accoutumés dès leur naissance. Un nègre, sous la zône torride, peut supporter des travaux qui accablent un européen. La différence essentielle entre le nègre et l'européen, c'est que le nègre *peut* travailler, mais ne *veut* pas ; l'européen a la volonté, non la force. L'influence des climats sur l'homme est surtout *indirecte*, en ce sens que tel ou tel climat engendre telle ou telle espèce de besoins, et que l'activité économique de l'homme se développe suivant la nature, l'étendue et la variété de ces besoins. On peut dire que le climat fait l'éducation économique de l'homme. Ce qui est surtout à considérer ici, c'est la variété des besoins résultat de la variété des saisons, et qui impose à l'homme la prévoyance. Dans les climats tempérés,

(14) Cabanis a particulièrement exagéré cet effet des climats. La différence des climats est fondamentale dans le système d'économie nationale de List (v. note 7 ci-dessus), qui n'est que le développement de cette idée que : « Les pays de la zone tempérée sont spécialement pro- « pres au développement de l'industrie manufacturière ; car la zone tem- « pérée est la région des efforts intectuels et physiques. » Comme compensation les pays de la zone torride ont le monopole naturel de précieuses denrées que ceux de la zone tempérée recherchent. On peut donc poser en principe, dit List, qu'une nation est d'autant plus riche et d'autant plus puissante qu'elle exporte plus de produits manufacturés, qu'elle importe plus de matières brutes et qu'elle consomme plus de denrées de la zone torride (introduction, p. 104 et 105). C'est, on le voit, le système colonial généralisé.

mais où l'hiver fait néanmoins sentir ses rigueurs, il faut songer en été, en automne au plus tard, à remplir la cave et le grenier de fruits et de légumes, de provisions de tous genres. L'activité qui règne dans l'économie domestique est la conséquence du climat, des conditions économiques de la société : il faut sans cesse produire et conserver. Dans les climats, au contraire, où la température varie peu, les besoins sont uniformes comme elle, par conséquent moins nombreux ; la terre également féconde en tout temps donne constamment des fleurs et des fruits (15). Certains besoins y sont inconnus ou faciles à satisfaire : le logement, le vêtement, le chauffage, ces premières conditions de l'existence, n'y comptent presque pour rien. Les populations les plus laborieuses de ces pays à température uniforme, n'ont pas besoin de déployer la même activité que sous un climat à saisons bien tranchées ; ici il faut faire en peu de temps tous les travaux des champs, car la terre est inabordable en hiver ; là, au contraire, on peut travailler en tout temps, on n'a pas à se presser, à déployer une fiévreuse activité.

Sous ces *heureux* climats, la nature semble avoir voulu dispenser l'homme de la prévoyance ; mais aussi quand elle trompe par hasard son attente, quelle misère, quelles famines irremédiables ! C'est là que l'humanité devait avoir son berceau, car là seulement la nature avait préparé la première nourriture indispensable ; mais c'est ailleurs que l'homme devait faire éclater sa vraie puissance, sa force morale, dans des pays qui récélaient aussi des richesses, mais des richesses qu'il fallait arracher à la terre par un labeur obstiné. Là où la nature a traité l'homme en enfant gâté. « La vie humaine est soutenue

(15) En Arabie, la même semence produit annuellement une triple récolte, parce que les grains tombés au moment de la moisson germent immédiatement et suffisent à l'ensemencement. V. G. Roscher, *Principes d'écon. politique*, § 32.

« avec si peu de chose que les pauvres souffrent rarement l'in-
« quiétude du lendemain, et dans ces climats où *l'existence*
« *est déjà un plaisir, le luxe qu'ils préfèrent n'est autre que*
« *le repos*. Quand la passion les mène, ces peuples déploient
« une grande énergie ; mais ils n'ont pas cette énergie cons-
« tante, courageuse, qui se manifeste par un travail non inter-
« rompu. » (16) — Voilà bien les fruits de cette éducation économique faite par le climat : le goût du repos (17), l'indolence, l'imprévoyance, le fatalisme, qui ont produit cette triste philosophie boudhiste dont l'idéal est le repos absolu dans la mort. Enfin, comme conséquence de tout cela, cette insouciance à l'endroit du manque de liberté et de sécurité qui ne menace pas l'heure présente, et cette justice sommaire et brutale qui frappe à l'aveugle, sans forme de procès, sans souci de la dignité humaine.

A propos de cette *humble* question de l'épargne et du capital, j'ai dû parler de sécurité, de justice, de liberté ; je me plais à y insister. La liberté économique n'est qu'une des formes de la liberté générale, mais non la moins importante. Le mot *liberté*, à lui tout seul, n'est qu'une abstraction ; l'économie politique lui donne un sens précis, déterminé, qui est en somme le véritable. Pour bien des gens la liberté n'est que le secret espoir de dominer ; pour d'autres c'est avant tout le désir de

(16) J. Stuart Mill, *Principes*, liv. I, chap. VIII, § 4.

(17) Propos musulman : « Les œuvres d'Allah sont merveilleuses ! « Vois ce Franc ! il pourrait rester tranquillement assis, et, dès qu'il le « peut, il se traîne à pied çà et là ! » Le capitaine Speke, dans le *Journal de son voyage aux sources du Nil*, rapporte : « Si je me promenais un peu pour me dégourdir les jambes, les *somali* se formaient « en conseil de guerre pour discuter les mobiles de ma conduite ; dans « leur esprit il fallait que j'eusse des desseins secrets sur leur pays, car « un homme jouissant de son bon sens ne fait pas aller ses jambes inutilement. »

n'être pas dominé, tyranisé. La liberté est avant tout une chose négative, et la formule économique *laissez faire, laissez passer* est encore la meilleure formule de la liberté générale ; j'entends cette formule bien comprise et non travestie au gré des passions et de l'ignorance. Que d'enseignements contient la liberté économique ! En assistant, par la pensée, aux luttes qu'il a fallu soutenir pour la conquérir ; en voyant tout ce qu'il a fallu déployer de science, d'esprit, d'éloquence, de ferme bon sens, pour venir à bout de tant d'erreurs, de préjugés, de sophismes; pour rassurer les intérêts légitimes mal à propos effrayés, pour démasquer les intérêts égoïstes abrités sous le manteau de l'intérêt public et du patriotisme... on comprend le prix qu'il faut attacher à une liberté si chèrement conquise ; et il en est de même de toutes les libertés. Je dirai volontiers que la liberté économique est une excellente *école d'application de la liberté*. Une question de liberté économique se trouve mêlée à tous ces grands mouvements des nations dont on fait honneur à de pures aspirations vers la liberté et l'indépendance politiques. Les colonies anglaises d'Amérique s'émurent lorsqu'elles entendirent Chatam, le père de Pitt, effrayé des premiers progrès de leurs manufactures, déclarer en plein Parlement qu'il ne fallait pas laisser fabriquer en Amérique un seul fer à cheval ; et si l'élévation des droits sur le thé fut le signal de la guerre, Washington déclarait que ce n'était pas uniquement pour quelque sous de plus qu'on se battait, mais parce qu'il y allait de la dignité du peuple américain, qui ne voulait pas être taxé à merci et miséricorde. On fait fi des intérêts matériels ! Eh bien, ces intérêts matériels, l'épargne, le capital, le commerce, l'industrie, pour prospérer n'ont pas moins besoin de liberté que tout ce qu'on est convenu de considérer comme l'expression la plus élevée de l'intelligence humaine, les lettres, les arts, les sciences. On a pu voir de grands esprits, des poè-

tes, des historiens, des philosophes, des jurisconsultes, qui, dans le domaine de la pensée pure, réclamaient la liberté, accepter trop facilement des compromis sur le terrain de la politique. Rien de semblable dans les annales de l'économie politique ; aucune science n'a eu des représentants d'un caractère aussi élevé : Vauban, Quesnay, Turgot, Malesherbes, J.-B. Say, Charles Comte, Dunoyer. L'industrie, le négoce, les métiers ont voyagé de ville en ville, de pays en pays, fuyant l'oppression et la persécution, d'Asie en Grèce, de Grèce en Italie, en Flandre, en Brabant, de France, hélas ! en Allemagne, en Angleterre, en Hollande. Pour la libre Hollande, tous ces glorieux souvenirs : la conquête de son territoire sur l'Océan, la conquête de son indépendance vis-à-vis de l'Espagne, la suprématie maritime, la liberté de conscience... se confondent avec des idées de liberté commerciale ; et lorsque, après le traité d'Aix-la-Chapelle, le Stadthander s'enquérait auprès des négociants sur ce qu'il y avait à faire pour la prospérité économique, de la Hollande, il lui fut répondu : *la liberté politique et commerciale* ! (18)

Si, à propos d'épargne et de capital, j'ai insisté sur cet élément vital, la liberté, c'est qu'aujourd'hui bien des gens croient qu'il faut lui donner un autre nom : la démocratie ! L'illustre chancelier de l'Hospital, le héros et le martyr de la tolérance religieuse, qui est aussi une forme de la liberté, disait : « Otons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et sédi- « tions : Luthériens, huguenots, papistes, ne changeons le

(18) J.-E. Horn, *l'Economie politique avant les physiocrates* ; chap. IX. — Je ne puis m'empêcher de rappeler ici la noble réponse de Comte et de Dunoyer à l'empereur Napoléon qui, en 1814, désireux de s'assurer l'appui des deux rédacteurs du *Censeur*, les manda auprès de lui et leur dit : « Que demandez-vous ? — Un bon gouvernement pour la « France libre, et pour nous la paisible continuation de nos travaux. »

« nom de chrétiens ! » Je dirai volontiers : ôtons ces vilains mots d'aristocratie et de démocratie, noms de factions, ne changeons les beaux noms de justice et de liberté ! « C'est ce ré- « gime (la liberté pour l'homme de s'élever aussi haut que le « permettent les succès de ses efforts) qu'on appelle mainte- « nant démocratie, dénomination qui n'a pas seulement le « tort d'être inexacte, car il n'y a pas plus de démocratie que « d'aristocratie dans les pays où la loi est la même pour tous, « mais qui de plus à celui bien plus grave de susciter et d'en- « tretenir chez de nombreuses parties de la population l'idée « qu'il leur reste des victoires à remporter sur les autres, et « des intérêts auxquels il manque les garanties, la protection, « les moyens d'essor qu'ils ont droit d'obtenir... La démocra- « tie, c'est l'établissement, la consécration de la justice dans les « rapports entre les personnes, la souveraineté rendue aux « lois qui règlent naturellement la distribution de la ri- « chesse (19). »

CHAPITRE IX

Dernière analyse. — Synthèse et définitions

Les définitions ne sont bonnes que pour ceux qui savent comme les résumés ne peuvent servir qu'à ceux qui les ont faits. Définition, résumé, synthèse, conclusion, tout cela ne saurait venir utilement qu'après une recherche analytique plus

(19) M. H. Passy, *Des formes de gouvernement et des lois qui les régissent*, chap. XVI.

ou moins complète. Cela est particulièrement vrai du grand phénomène économique qui est l'objet de cette étude. Si en effet nous posons tout d'abord la question : *qu'est-ce que le capital?* et prêtons l'oreille dans l'espoir de saisir une réponse satisfaisante, nous ne recueillerons guère que des formules dont l'apparente rigueur déguise mal le vague et l'incertitude réelles, je ne sais quoi de confus et de discordant, où aux hésitations des sages, aux naïvetés des gens simples se mêlent les imprécations (1) des fous criant : mort au capital ! Il sera facile de résoudre les contradictions plus apparentes que réelles des sages ; de redresser l'erreur des simples ; parviendrons-nous à ramener les fous à la raison, à les désarmer ? Ici on ne peut répondre de rien.

La cause principale du vague et des incertitudes qui obscurcissent la notion d'ailleurs si simple du capital, dès qu'on essaie de la concentrer dans une définition, c'est que, à des points de vue divers, cette nation n'a rien d'absolu ; elle est essentiellement relative. On pourrait appliquer au capital ce que le fabuliste dit du bloc de marbre :

Un bloc de marbre était si beau
Qu'un statuaire en fit l'emplette.
Qu'en fera, dit-il, mon ciseau ?
Sera-t-il Dieu, table, ou cuvette ?
Il sera Dieu...

De même le propriétaire d'un sac de blé peut se dire : qu'en ferai-je ? Sera-t-il ou non capital ? Le sac de blé ne peut être

(1) Ora incomician le dolenti note
A farmisi sentire ; or son venuto
Là dove molto pianto mi percote...
Diverse lingue, orribili favelle,
Parole di dolore, accenti d'ira.

Dante, inferno. in V.

conservé indéfiniment, il faut qu'il soit consommé ; mais il peut être donné en salaire à des ouvriers utiles, jeté en terre comme semence, ou bien employé à nourrir un valet fainéant qui dort dans une antichambre (2). Dans les deux premiers cas, le sac de blé est un capital ; dans le dernier cas, il n'est plus capital. Nous savons cela par l'analyse que nous avons faite de l'épargne au chapitre V. Un individu peut faire le même raisonnement par rapport à l'ensemble des valeurs dont il dispose à un moment donné et se demander quelle portion de cette richesse il épargnera, transformera en capital ? Cette quantité est variable, au moins dans de certaines limites, car évidemment tout ne sera pas capitalisé ; *il faut vivre avant tout*, comme on dit vulgairement. De là deux sortes de définitions de capital : une définition étendue : le capital est *l'accumulation de tous les produits dus à un travail antérieur ;* une définition restreinte : le capital n'est que la partie du produit *épargnée et destinée à la reproduction* (3). Je ferai remarquer encore que le mot *destination* a quelque chose de vague ; ce n'est pas la destination purement intentionnelle ; c'est l'emploi effectif qui fait d'un produit un capital.

En outre, ces préoccupations relatives à la définition du ca-

(2) A un autre point de vue la notion de capital est avant tout *subjective* et non *objective*. Le propriétairè qui veut capitaliser le sac de blé, le vend et distribue l'argent en salaires ou achète une machine ; mais que deviendra le sac de blé lui-même aux mains de l'acheteur ?

(3) J.-S. Say donne au mot capital le sens large du mot anglais *stock*, l'ensemble des produits, les *existences*, l'inventaire général d'un individu ou de la société ; Rossi tient au sens restreint de l'autre mot anglais *capital*, comme le font Malthus et Adam Smith. *Tout cela n'engage pas sérieusement les principes de la science*, comme dit M. Joseph Garnier, qui a très bien analysé cette controverse terminologique dans son classique *traité*, chap. IV, § 1. Encore faut-il s'entendre. MacCulloch va trop loin dans le sens de J.-B. Say, lorsqu'il met de côté l'idée de productivité que J.-B. Say ne perd jamais de vue:

pital, ne s'appliquent qu'au capital circulant : il s'agit de puiser dans la masse des produits ce qui est destiné à alimenter la production. Quant au capital fixe, il est le plus souvent, par lui-même, une valeur capitale, qu'on peut montrer du doigt, dont on peut dire d'une manière absolue : voilà un capital ? Il en est ainsi d'une usine, de cet ensemble de machines à demeure, qui font corps avec le bâtiment. Mais, quand il s'agit de définir le capital fixe d'une part et le capital circulant de l'autre, je retrouve encore l'idée de *relativité*. Voilà un chariot, une machine... est-ce du capital fixe ou circulant ? Je n'en sais rien ; si ces objets son attachés au service d'une usine, c'est du capital fixe ; si ce sont des produits destinés à être vendus, c'est du capital circulant.

Voici encore un point de vue sous lequel la notion de capital fixe présente un caractère relatif. Certaines choses, avons-nous dit, sont par elles-mêmes et d'une manière absolue, capital fixe, engagé, et ne peuvent changer de destination : l'usine et son outillage. Mais celui qui a fourni une partie de ce capital de fondation, l'actionnaire, peut porter son titre sur le marché où il circule comme la monnaie, le plus dégagé des capitaux.

Mais la monnaie est-elle donc un capital ? Quant aux métaux précieux, l'or et l'argent, considérés comme matières premières de certaines industries, ils sont évidemment des capitaux au même titre que le fer et le cuivre. Quant aux métaux précieux sous forme de monnaie, ils rendent des services incontestables dans l'échange ; on a dit qu'ils étaient *le matériel roulant de l'échange*. Maintenant il est certain que la monnaie est un capital d'une espèce particulière. Si un individu peut dire que plus il a d'argent, plus il a de capital à sa disposition, cela est vrai dans une certaine mesure, parce qu'il peut disposer d'une portion d'autant plus grande du fonds social. Il en est autrement au point de vue général ; la société ne peut pas dire

qu'elle est d'autant plus riche qu'elle a plus de monnaie. Plus une nation est riche, plus elle peut suffire à l'échange avec une quantité de monnaie relativement moindre ; c'est ce qui a lieu en Angleterre grâce au développement des institutions de crédit. On peut comprendre qu'on se passe d'argent ; des économistes sérieux ont rêvé un système d'échange dans lequel la monnaie ne figurerait que comme un évaluateur fictif, une monnaie de compte ; et dans le commerce en gros, grâce aux virements et aux compensations, la monnaie ne joue qu'un faible rôle. Toutes les fictions du monde ne pourront jamais faire qu'on se passe d'aucun des objets destinés à satisfaire nos divers besoins. A cela on répond non sans raison que nous avons des besoins directs et indirects. Nous avons directement besoin de pain, de vin, de vêtements ; nous n'avons pas un besoin direct de machines qui servent seulement à confectionner tel ou tel produit. Ces machines n'en sont pas moins du capital ; la monnaie est un capital au même titre. Ce qu'il importe, c'est de dissiper l'erreur des gens simples qui ne croient pas seulement que l'argent est *un capital*, mais qui le considèrent comme *le capital*, pour lesquels le capitaliste est uniquement le détenteur d'une somme d'argent. A propos du taux de l'intérêt (4), nous avons suffisamment mis en lumière la différence qu'il y a entre la monnaie et le capital en général (5).

(4) V. chap. VI, note 8.

(5) M. Ambroise Clément en particulier a contesté à la monnaie la qualité de capital ; dans son système de nomenclature, il voudrait en faire un fonds productif à part (V. *Journal des Economistes* de février 1873, p. 206, et *Essai sur la science sociale*, du même auteur). Je ne sais si cela est bien d'accord avec les fonctions de la monnaie telles que M. Clément les a analysées lui-même (*Journal des Econ.*, octobre 1872), fonction *évaluatrice*, et surtout *distributrice*. C'est bien là l'office d'une machine. On a dit que l'argent ne sert qu'à *graisser* la machine de l'échange ; va pour la graisse, mais c'est du capital. — M. Ad. Blaise a

Mais ce rôle secondaire que j'assigne à la monnaie n'est-il pas contredit par ce qui semble résulter de la rapide analyse que j'ai présentée dans l'avant-dernier chapitre, d'une crise commerciale. La crise vient de ce que l'argent manque à un moment donné ; on n'en saurait donc trop avoir. On exalte la puissance du crédit de l'Angleterre qui, dit-on, suffit à un immense mouvement d'affaires avec une quantité relativement insignifiante de numéraire ; mais voilà que tout à coup une crise éclate, qui aurait peut-être pu être conjurée avec quelques centaines de millions de numéraire en plus dans la circulation : serait-ce donc une bien lourde charge pour un pays si riche d'avoir à son service quelques centaines de millions de plus ? La réponse est bien simple. Chaque pays a un tempérament économique particulier et fait, en conséquence, ses affaires avec une quantité de numéraire plus ou moins considérable. On s'habitue à cette situation financière ; le commerce se développe en conséquence, l'équilibre s'établit entre le numéraire et le crédit, mais cela ne saurait conjurer les crises lorsque les causes qui les déterminent ordinairement viennent à se produire. Qu'on me permette une comparaison. Il y a cinquante ans, cinq ou six voitures publiques partaient, je suppose, de Marseille pour Paris, emportant soixante voyageurs. En cet état, que tout d'un coup deux cents voyageurs eussent voulu partir le même jour... les moyens de transport auraient manqué, et on n'aurait pu que difficilement, à des prix exorbitants, se procurer quelques voitures supplémentaires. C'est l'image d'une crise ; et quelqu'un de dire : si au lieu de cinq ou six voitures il y en avait

pris la défense de la monnaie comme capital (*Journal des Econ.* d'avril et juin 1873), et M. Joseph Garnier a sagement conclu (*Journal des Econ.*, juillet 1873, p. 116) en disant que c'était là surtout affaire de nomenclature, que M. Ambroise Clément avait raison en un sens, mais que M. Ad. Blaise n'avait pas tort.

cinquante, pouvant emporter par jour cinq ou six cents voyageurs, pareille chose n'arriverait pas. Erreur ! Il y a aujourd'hui un chemin de fer qui emporte en effet ces centaines de voyageurs par jour... cela empêchera-t-il une crise dans les moyens de transport de se produire ? Non ; à certains moments, il faudra organiser des trains supplémentaires dans lesquels on s'étouffera. Pourquoi ? parce que la circulation ordinaire s'est établie sur le pied de ces cinq ou six cents voyageurs par jour. Il n'y a rien d'absolu dans tout cela ; c'est une question de mesure, de tact commercial (6).

La monnaie est donc un capital ; le capital monétaire d'une nation est la quantité de monnaie qu'elle emploie dans ses échanges et qui est inégalement répartie entre les particuliers. Ici se présente la question de savoir s'il convient en effet de donner le nom de capital à toute cette monnaie ? Telle parait la pensée d'Adam Smith. Après avoir très bien expliqué la nature et les fonctions de la monnaie, il dit : « Sans contredit, l'ar-« gent fait toujours partie du capital national, mais on a déjà « fait voir qu'en général il n'en fait qu'une petite partie. » J. B. Say, au contraire, pense qu'on ne doit considérer comme capital « que cette partie du numéraire que l'on a accumulée « pour l'employer lucrativement, ou celle qui, étant le fruit « d'une affaire terminée, n'attend que l'occasion d'être placée

(6) Si les crises commerciales sont plus violentes en Angleterre qu'ailleurs, cela tient à la nature de son commerce. Le commerce extérieur y joue un rôle infiniment plus considérable que le commerce intérieur, à la différence de ce qui se passe dans la plupart des autres pays. Ces gigantesques opérations commerciales, qui embrassent l'univers, sont très délicates à apprécier, à calculer ; ce sont nécessairement des opérations à longs termes qui exigent de longs crédits ; les retours se font attendre, les réalisations sont difficiles... tout cela occasionne des mécomptes. Le commerce intérieur est plus sûr ; on calcule mieux avec une clientèle qu'on a sous la main.

« dans une nouvelle affaire..... C'est avec regret que l'on re-
« trouve dans le livre d'Adam Smith, où il y a si peu d'erreurs,
« celle qui regarde le numéraire comme faisant toujours partie
« du capital national (7). » La question me parait délicate. J. B. Say raisonne ici sur la monnaie comme sur une denrée quelconque ; mais peut-être y a-t-il lieu de distinguer. Ce qu'on doit considérer dans l'argent, c'est avant tout la fonction qu'il remplit dans les échanges. Cette fonction, l'argent la remplit toujours ; c'est une machine qui fonctionne plus ou moins activement, qui peut ne pas fonctionner du tout, qui sert à différents usages, mais qui est toujours indispensable. Les machines d'une usine ne cessent pas d'être capital parce qu'elles cessent de fonctionner. — Il faut absolument que chaque individu ait dans sa poche quelques pièces de monnaie pour les dépenses journalières, sans cela le mouvement général des échanges serait arrêté au grand détriment de la société. Seulement il est vrai de dire que si ce petit capital monétaire, ainsi fractionné et divisé, suffit aux relations ordinaires de l'échange entre individus, lorsqu'on voudra fonder une usine, il faudra, pour mettre en mouvement une grande masse de capitaux, concentrer dans les mêmes mains tous ces écus isolés. Trois ou quatre soldats ne font pas *une armée* sans doute, mais, suivant les cas, ils n'en constituent pas moins *une force armée*.

La question du numéraire, considérée comme capital, nous amène tout naturellement à cette autre question : Le crédit est-il un capital ? On a fait ce beau raisonnement : on peut acheter

(7) Adam Smith, liv. IV, chap. I. *Du principe sur lequel se fonde le système mercantile*, édition Guillaumin, t. II, p. 14. — J. B. Say, IVe partie, chap XII, texte et note. — A vrai dire, je ne suis pas bien sûr que Adam Smith ait songé à la controverse soulevée par J. B. Say, et il me parait n'avoir voulu affirmer que ceci : le numéraire est du capital, mais il n'est qu'une portion du capital de la nation.

à crédit, donc le crédit tient lieu d'argent, remplit la même fonction ; par conséquent si la monnaie est du capital, le crédit aussi est un capital. Je prie le lecteur de se reporter (8) à l'analyse que j'ai faite du crédit et des opérations auxquelles il donne lieu ; il est évident que tout cela se réduit à une créance représentée ordinairement par un titre, créance qui peut être cédée par le créancier originaire. Ces créances, ces titres ont une valeur actuelle plus ou moins grande, suivant la date de l'échéance, la solvabilité du débiteur, que ce débiteur soit un individu ou une compagnie. Il y a des gens qui font profession de créer, de vendre, d'acheter, de faire circuler ces créances, ces titres. Tout cela ne change rien à l'idée fondamentale de créance, droit de toucher à un moment donné une somme d'argent ou toute autre richesse, d'exiger tel ou tel service. Toutes les définitions (9) du monde n'y changeront rien. Nous savons les services que rend le crédit ; mais toutes ces formules : *le crédit est un capital ;* (10) *le crédit multiplie les capitaux,*

(8) V. chap. VII, note 1.

(9) Les économistes définissent le crédit tantôt par la nature de l'opération qui en est la base, un prêt, un emprunt, une avance ; tantôt par la nature des services qu'il rend à la production. Les gens du monde, les économistes, les financiers ne parlent pas le même langage. « Le mot crédit est une de ces expressions dont le sens complexe varie « sous la plume des économistes et des financiers » dit avec raison M. Joseph Garnier, *Traité*, chap. XIX, § 1. — Lorsque M. Cieszkowski (*Du crédit et de la circulation*) définit le crédit : *la transformation des capitaux stables et engagés en capitaux circulants et dégagés*, il n'a en vue qu'une espèce particulière de titres de crédit qui joue sans doute un rôle très-important, car d'ailleurs le crédit a encore pour effet de faire circuler plus facilement des capitaux qui sont déjà par eux-mêmes dégagés et circulants.

(10) C'est M. Macléod (v. ci-dessus chap. V, note 1) qui a soutenu cette opinion de la façon la plus retentissante.

M. Macléod est un économiste très instruit, qui sait ce que c'est que l'économie politique, et a notamment très-bien analysé le mécanisme du crédit (p, 340. Je cite d'après le livre de M. Richelot ; je n'ai pas l'origi-

etc., ne sont que des figures de rhétorique qu'il est dangereux de prendre à la lettre. Outre qu'elles peuvent égarer les personnes qui ne sont pas familiarisées avec l'analyse scientifique, il y a des gens mal intentionnés qui sont comme à l'affût de ces définitions, prompts à s'en emparer et à en tirer le parti qu'on sait.

nal anglais sous les yeux ; mais M. Richelot est un trop fervent admirateur de M. Macléod, pour qu'on puisse soupçonner sa *traduction* de *trahison*); il dit fort bien du capital, que ce mot s'applique plutôt *à la manière d'employer une qualité* qu'à tel objet en particulier (p. 30). Mais quoi ! M. Macléod est entêté de définitions et du désir d'élever l'économie politique au rang de science exacte. Il s'empare du principe logique formulé par son compatriote Whewell : « Définition et proposition « sont les deux manches de l'instrument par lequel nous saisissons la « vérité » (p. 183), et il part de la pour enchaîner proportions et définitions ; définition du capital : *Un élément économique* employé en vue d'un profit (p. 251). Et qu'est-ce qu'un élément économique : « Un élé« ment économique ou objet de richesse est toute chose qui peut être « mesurée ou qui a la faculté d'acheter » (p. 319). A ce compte-là tout est capital évidemment. Pénétrons avec M. Macléod dans la nature du crédit, ce qui sera facile grâce à une découverte de notre auteur : « Du « moment que nous sommes bien pénétrés de la conception que la pro« priété est non une chose, mais un droit, nous trouvons qu'une lu« mière éclatante se répand sur toute la matière. Elle prouve immédia« tement l'existence indépendante, et elle explique la nature des masses « énormes de propriétés, qui ont été entièrement négligées par les éco« nomistes ou dont la nature a été par eux sérieusement méconnue » (p. 315). Laissons à M. Macléod l'illusion d'avoir découvert le premier que la propriété est un droit, et demandons-nous quelle est cette masse de propriétés qui ont été évoquées du néant par cette nouvelle conception du droit de propriété ! L'auteur déclare (p. 327) que, pour plus de clarté, il est indispensable d'introduire dans la langue économique, l'usage des signes algébriques + et —, et les quantités *positives* et *négatives*, et (p. 329) il ajoute : « Si, conformément aux usages des « sciences physiques, nous indiquons les produits accumulés du passé « par le signe +, nous pouvons indiquer par le signe — ceux qui « n'existent que dans l'avenir. » Je ne vois pas pourquoi ; un produit à venir peut être incertain, se réduire à zéro, mais pourquoi le représenter par —, moins que rien? En conséquence l'auteur (p. 331) nous dresse un tableau en trois colonnes représentant le patrimoine passé, présent et futur de l'humanité jusqu'à la consommation des siècles : et

Pour justifier cette assimilation du crédit au capital, indépendamment de la considération que le crédit supplée à la monnaie, on a dit que le crédit était accordé à un individu à raison de son honnêteté et de sa capacité, et constituait en conséquence un capital immatériel. Expliquons-nous sur ce dernier point. Si, dans un tableau historique des développements de la puissance productive de l'homme, il convient de placer au

« dans ce tableau, dit-il : Les produits accumulés jusqu'au temps actuel « sont désignés par le signe + ; ceux qui parviendront à l'existence « dans l'avenir par le signe — ; zéro désignera le temps présent » Notez que dans la troisième colonne, sous la rubrique *Produits de l'avenir* —, nous trouvons, à côté du crédit, le droit de propriété comme ne donnant droit qu'à des fruits à venir, et l'auteur (p. 331) ajoute : « Toute cette masse de propriétés immatérielles est entièrement omise « dans les ouvrages sur l'économie politique ou mal comprise dans sa « nature. » Si vous voulez bien apprécier le résultat de ces profondes élucubrations, revenez à la page 315 : « Personne, nous en sommes con« vaincu, initié aux mathématiques et à la physique, ne peut manquer « de reconnaître que les observations qui précèdent donnent au domaine « de l'économie politique une extension pareille à celle que l'algèbre « donne au domaine de l'arithmétique. L'algèbre nous montre des quan« tités s'étendant des deux côtés de zéro jusqu'à l'infini, et ces quanti« tés positives et négatives devant être additionnées pour former le to« tal. Il en est de même dans la philosophie naturelle. Or, on a vu que, « par l'*analogie la plus rigoureuse*, la propriété droit à l'avenir peut « être mesurée avec autant d'exactitude que la propriété droit au passé ; « et que l'une et l'autre, la propriété négative aussi bien que la positive, « doivent être additionnées pour former le total de la propriété. Non « seulement les observations qui précèdent élargissent ainsi le domaine « de l'économie politique, mais elles opèrent dans la méthode une révo« lution aussi profonde que l'introduction de la doctrine du mouvement « dans l'ancienne géométrie. Du moment que nous comprenons que le « capital est une quantité progressive, la doctrine du mouvement est « par cela même introduite dans l'économie politique avec toutes ses « conséquences. » Je recommande surtout au lecteur l'*analogie rigoureuse* ! On ne s'est jamais posé avec plus de candeur en messie scientifique. Et M. Richelot de s'écrier (p. 206) : « Si Auguste Comte, qui a « si mal parlé de l'économie politique, eût connu les travaux par les« quels M. Macléod vient de la régénérer, il eût applaudi avec joie à l'a« vènement de l'économie politique parvenue à l'état positif ! » *Sancta simplicitas !!*

premier rang ce que nous avons nous-même appelé le capital immatériel, la science, l'habileté technique, ce n'est pas une raison pour qu'un ouvrier, en venant offrir ses services à un entrepreneur, lui dise : je vous loue mon capital intellectuel. Non ; il s'agira là d'un louage de travail et d'un salaire dans la fixation duquel, bien entendu, il sera tenu compte de ce capital immatériel, de cette habileté acquise. Représenter l'ouvrier comme un capital, comme une machine plus ou moins perfectionnée, est un abus de langage évident.

Je ferai une remarque analogue sur les fonds de terre. On a dit : ce qui fait la valeur de la terre, c'est le capital qui y est accumulé depuis des siècles ; les fonds de terre sont des machines successivement perfectionnées et destinées à produire telle ou telle denrée ; la fécondité naturelle de la terre n'a pas grande valeur, et la preuve en est qu'on ne se soucie guère d'aller en tirer parti dans certains pays où elle abonde, mais où il n'y a ni capitaux, ni sécurité, ni salubrité. Ce qu'on appelle *rente* de la terre n'existe pas, il n'y a que le fermage, qui est l'intérêt d'un capital. C'est là une exagération inspirée, on le sait, par un esprit de réaction contre certaines formules tranchantes de Ricardo ou de ses disciples (11). De ce qu'on peut accumuler sur la terre des quantités considérables de travail et de capital, de telle sorte que la rente proprement dite ne soit que peu de chose à côté de l'intérêt des capitaux engagés, la rente ne disparaît pas pour cela, et la terre reste toujours l'emplacement plus ou moins favorablement situé de l'industrie agricole.

Il n'y a aucun intérêt théorique ni pratique à opérer ces *réductions* en vue d'identifier les divers éléments de la production, de ramener la terre et le travail à la notion du capital ; pas plus qu'il ne serait juste de ramener le capital à la notion du travail, sous prétexte qu'il est le fruit d'un travail antérieur. Il ne peut résulter de toutes ces tentatives qu'incertitude et confusion.

(11) Voir là-dessus les intéressants travaux de M. de Fontenay : *Du revenu foncier*, et un article publié dans le *Journal des Economistes* d'avril 1868, sous ce titre : *Etude sur la propriété foncière considérée comme une forme du capital.*

Je renvoie à la quatrième partie l'examen des doctrines intransigeantes dans lesquelles le parti pris, la passion et la colère sont la note dominante. Je me suis borné, dans ce chapitre à réduire à leur juste valeur, par des explications *amiables*, des dissentiments qui ne portent pas en général sur le fond des choses, et auxquels s'applique bien le mot de Montaigne : *La plupart des occasions de trouble et de dispute sont grammairiennes.*

DEUXIÈME PARTIE

DU MEILLEUR EMPLOI DE LA RICHESSE ACQUISE

CHAPITRE X

TRANSITION

Dans la section précédente, j'ai résumé les principes de la science économique sur le capital; j'en ai fait, en quelque sorte, l'anatomie et la physiologie. Après avoir énuméré et décrit ses diverses espèces, j'en ai analysé le mode de formation et le fonctionnement. La science nous dit : le capital est une force économique, un puissant agent de la production ; c'est la richesse source de richesses nouvelles ; il faut le conserver et l'accroître. Toutes les sciences arrivent à la même conclusion, quel que soit celui des autres biens de l'homme qu'elles aient pour objet : la force du corps, la force morale, la santé, l'intelligence. Chaque science, en poursuivant ses recherches, se renferme dans son domaine, ne considère que telle ou telle espèce de biens et fait pour un moment abstraction des autres ; mais il n'en est plus de même quand on passe de la science à l'art, à la pratique de la vie. Il faut alors se préoccuper de la valeur comparative des différents biens et apprécier les divers mobiles qui nous sollicitent quelquefois en sens contraire, au moins en ap-

parence ; il faut *mettre d'accord toutes les sciences sans les confondre, les distinguer sans les isoler* (1). C'est d'ailleurs une prétention chimérique, même dans les pures recherches scientifiques, de vouloir maintenir une séparation complète entre la science et l'art. L'économie politique ne nous dit pas seulement ce que c'est que la richesse, elle nous indique aussi les moyens de l'acquérir, de la conserver, de l'accroître ; elle a, comme nous le verrons, la prétention légitime de nous indiquer le meilleur usage qu'on en puisse faire (2). Il en est donc des différentes sciences comme des peuples divers qui ont chacun leurs affaires privées, intérieures, dans lesquelles nul n'a le droit de s'ingérer ; tandis qu'il est d'autres questions, d'un in-

(1) M. Minghetti, *De l'économie politique et de ses rapports avec la morale et le droit*, préf. p. VI, et liv. IV.

(2) M. H. Dameth *(l'Economie politique et le spiritualisme, Journal des Economistes* de mai 1862, p. 210-236) revendique avec une certaine hauteur l'indépendance de l'économie politique à l'encontre des autres sciences morales. — M. A. B. Cherbuliez, dans son *Précis de la science économique*, déclare que « C'est faussement qu'on attribue à l'économie politique un but pratique » ; il s'attache à « dénier toute portée morale à l'économie politique ». — Qui ne se souvient du mot de M. Dupuit, de regrettable mémoire, à propos des industries qui pourraient être atteintes par la liberté commerciale : « Tant mieux ! s'écriait-il, cela ne prouvera que mieux sa nécessité ! » — M. G. du Puynode (*Les lois du travail et de la population*) fait cette profession de foi : « Je n'ai point cette vulgaire sagesse qui consiste, tout en proclamant « les principes de la science, à s'accomoder aux opinions qui les re- « poussent, non plus qu'aux usages qui les condamnent. La science a « d'autres exigences que d'arbitraires caprices ou de mobiles convenan- « ces » Sur quoi M. L. de Lavergne a bien raison de répondre : « Il ne « s'agit pas d'arbitraires caprices, mais de faits dont toute abstraction « scientifique doit tenir compte... Les affaires humaines ne sont pas « assez simples pour qu'il suffise d'un principe unique pour résoudre « toutes les difficultés. » (*Des opinions extrêmes en Economie politique, Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1862, p 222.)— Si, a mon tour, j'exprime le regret de rencontrer chez d'excellents économistes ces formules tranchantes qui sentent le défi et la provocation, c'est uniquement dans l'intérêt de la science qui ne gagne rien, tant s'en faut, à s'affirmer de cette façon hautaine.

térêt universel, qui ne peuvent être réglées que par un congrès de toutes les puissances.

En attendant le moment, encore fort éloigné sans doute, où il sera possible de « réunir par une puissante synthèse toutes « les sciences morales et politiques en une seule, et de fonder « une haute science sociale, comme on pourrait, par la fusion « en un seul tout des diverses sciences naturelles, fonder une « science générale de la nature (3) », il est utile, et c'est même le seul moyen de préparer cette grande synthèse, si tant est qu'elle soit possible, il est utile de tenter cette entreprise dans des limites restreintes, à propos d'une question déterminée et circonscrite, comme celle que nous abordons : *Du meilleur emploi de la richesse.* La question ainsi posée est à la fois circonscrite et très étendue.

En premier lieu, la question est circonscrite, car elle n'embrasse pas évidemment tous les rapports des différentes sciences sociales entre elles. Je ne me propose pas non plus de rechercher d'une façon générale quels sont les fondements de la morale, ce qui semblerait devoir être le préliminaire obligé de cette étude. Mais, à moins de remonter, à propos de de chaque question particulière, à l'origine même des choses, il faut bien partir de quelques données que l'on tient pour établies. La raison n'admet-elle pas comme vérités nécessaires des lois qui ne sont au fond que des hypothèses, mais des hypothèses très probables, qui expliquent le mieux les faits, de la manière la plus simple, la plus conforme à l'ordre général ? (4) Je tiens donc pour certain que l'*utile* et l'*honnête* sont deux principes dis-

(3) Rossi, *Cours*, IIe leçon.

(4) C'est le point de départ des recherches si originales de M. Cournot. Il appelle cela *probabilités philosophiques*. Il ne les confond pas avec la certitude mathématique, mais pratiquement il leur reconnaît une valeur égale aux axiomes de géométrie.

tincts, ce qui ne veut pas dire contraires. Sans entrer dans le débat, j'en donnerai deux raisons dont chacune en soi me paraît décisive : 1° c'est l'opinion universelle, et je suis peu touché de l'objection qu'il y a des individus plus ou moins dépourvues de sens moral ; cela veut simplement dire que le sens moral comme l'intelligence peuvent être plus ou moins développés suivant les temps, les lieux, les races ; qu'il en est des vérités morales comme des vérités scientifiques d'un autre ordre : là aussi il y a des inventions et des découvertes ; 2° la tentative de ramener la morale à l'utilité me parait avoir complétement échoué. Les ingénieuses analyses de Bentham n'ont pas été inutiles à la science, mais son *arithmétique morale*, fondée sur ce qu'il est plus facile d'évaluer les actions des hommes au point de vue de l'utile qu'au point de vue de l'honnête, me parait tout ce qu'il y a de moins pratique. Cette perpétuelle balance à tenir entre le présent et l'avenir (5) me parait tout à fait impropre à peser une foule d'actions, et je crois, en somme, plus facile de faire l'éducation morale des hommes dans le sens que nous donnons à ce mot, que de faire leur éducation purement *utilitaire*.

Laissons donc subsister ces deux principes, ces deux mobiles, l'honnête et l'utile, et au lieu de les absorber l'un dans l'autre, de tenter une réduction impraticable et périlleuse, scellons entre eux une profitable alliance. Les bases de cette alliance sont bien simples : il est indispensable à l'honnête homme d'avoir des notions exactes sur les conséquences de ses actes au point de vue de l'utile. Pour juger les actions des hommes, la morale ne considère, en principe, que le mobile de leur détermination ; la science de l'utile tient compte des résultats ; mais est-il donc indifférent que les bonnes intentions soient suivies de bons (6) résultats ? La plus pure morale, si elle n'est éclairée des lumières de l'économie politique, peut être impuissante à réaliser le bien. Le plus brillant courage, le mépris de la mort, ne suffisent pas pour assurer la victoire : un peu d'habileté et de tactique n'y nuit pas. Je vais plus loin : j'ai dit que moralement on est justifié dès qu'on a agi dans des intentions pures... il y a bien des réserves à faire là-dessus. Voilà, par exemple, un juge intègre, qui a la plus absolue volonté de bien rendre la justice, mais qui, par ignorance de la loi, qu'il connaît mal, qu'il a négligé d'étudier, croyant apparemment qu'il suffisait des lumières de l'équité naturelle pour juger toutes les contestations, en réalité juge à tort et à travers... pense-t-on que moralement il n'ait rien à se reprocher ? qu'il en sera quitte avec des *regrets*, sans le moindre *remords* ? La première obligation morale d'un homme c'est d'acquérir les connaissances nécessaires pour bien remplir les fonctions qu'il accepte, surtout celles qu'il sollicite.

Je viens de dire dans quelle mesure le sujet que je vais traiter est circonscrit. Voici maintenant en quel sens il est très-étendu. Il ne s'agit pas du *bon emploi*, mais du *meilleur emploi* de la richesse. Il peut y avoir plusieurs bons emplois, il n'y a qu'un meilleur emploi, ce qui veut dire que je devrai passer en revue tous les modes d'emploi qui ont pu être proposés et pratiqués, pour décider quel est, tout compte fait, le meilleur. En outre, bien que l'expression *richesse acquise* éveille l'idée d'un capital plus ou moins considérable, des revenus duquel on vit, je ne compte pas l'entendre de cette façon étroite. La question du meilleur emploi de la richesse se pose également pour le propriétaire qui vit du revenu de sa terre, pour le capitaliste qui perçoit des intérêts, pour tous ceux qui vivent d'un

(5) Bentham : « Par quel plaisir futur peut-on espérer que la peine « actuelle sera récompensée ? La moralité doit sortir de cet examen. »

(6) M. Baudrillart, *Des rapports de la morale et de l'économie politique*. — IVe leçon, p. 76.

salaire qui leur permet de réaliser quelque épargne. La distance est moins grande entre un ouvrier d'élite gagnant un fort salaire et un petit propriétaire, qu'entre ce dernier et un opulent capitaliste. Si, au dernier chapitre de la première partie, nous avons dû déterminer avec quelque rigueur les fonds productifs auxquels on devait ou non reconnaître le caractère de capital, nous n'avons aucune raison de maintenir ici ces délimitations : nous pouvons traiter la terre comme tout autre capital ; nous pouvons très-bien dire des honoraires de l'avocat ou du médecin, du traitement considérable que touche l'ingénieur, que ce sont les revenus d'un capital immatériel. Le sujet ainsi largement conçu nous astreindra sans doute à varier quelque peu nos conseils suivant la condition des personnes et l'importance et la nature du fonds productif d'où elles tirent leurs revenus ; mais les préceptes fondamentaux s'adressent également à tous, car c'est par les mêmes procédés que toute fortune s'acquiert, se conserve, s'accroît ; par l'effet des mêmes causes qu'elle décroît, que le riche tombe dans la pauvreté et le pauvre dans la misère.

Le véritable triomphe de l'économie politique est de faire voir à ceux qui la dénigrent ou qui l'ignorent (deux choses qui vont souvent ensemble), que, sur les questions les plus graves, après l'avoir attaquée avec violence, on est amené à conclure comme elle (7). Sur le sujet qui nous occupe en particulier,

(7) La question de la population en offre un remarquable exemple. Les économistes *dits* religieux sont d'accord avec Proudhon pour vilipender Malthus, et finissent positivement par conclure comme lui : continence, modération, etc. M. de Maistre a porté Malthus aux nues : « Cette force cachée qui se joue dans l'univers s'est servie d'une plume « protestante pour nous présenter la démonstration d'une vérité contes- « tée. Je veux parler de M. Malthus, dont le profond ouvrage sur la po- « pulation est un de ces livres rares après lesquels tout le monde est « dispensé de traiter le même sujet. Personne avant lui n'avait complé- « tement prouvé cette grande loi de la Providence. » De Maistre, *Le Pape*, III.

j'espère pouvoir démontrer qu'un bon traité d'économie politique pourrait bien ne pas être un trop mauvais manuel de morale, et serait certainement le guide le plus sûr, le *vade-mecum* obligé de tout homme qui, animé d'un noble désintéressement, se préoccupe avant tout du bien de ses semblables.

Tel est l'objet essentiel de la deuxième partie de cette étude. Mais ici se pose tout naturellement la question préalable : qu'est-ce que la richesse ?

CHAPITRE XI

Caractère de la richesse dans les sociétés civilisées

La question est fondamentale, car la nature de la richesse, ses sources, l'opinion dominante sur tout ce qui s'y rapporte, choses variables suivant les temps et les lieux, exercent une influence considérable sur l'emploi qu'on en fait. La barbarie et la civilisation n'ont pas, à cet égard, la même manière de voir, n'usent pas des mêmes procédés. Mais qu'est-ce qu'une société civilisée ? Comment établir des limites rigoureuses entre les divers degrés de barbarie ou de civilisation, car c'est au fond de quoi il s'agit, et non d'un état sauvage opposé à l'état de civilisation. C'est ici que les louangeurs et les détracteurs systématiques du passé et du présent aiment à se donner carrière. Faire la leçon à ses contemporains en mettant sous leurs yeux le tableau du *bon vieux temps*, d'un passé où tout aurait été mieux qu'aujourd'hui, est une manie vieille comme le monde ; mais

c'est décidément un lieu commun usé (1). Les personnes qui, de bonne foi, usent de ce procédé, sont victimes d'une illusion bien connue : elles ont un sentiment très-vif des maux présents et ne ressentent que très faiblement les misères sous lesquelles ont gémi les générations passées ; il est toujours facile de supporter les maux... d'autrui, tandis que les moindres piqûres d'épingle nous paraissent intolérables. Je ne veux pas, à mon tour, user des formules banales de l'optimisme en parlant de mon temps, mais, tout compte fait, je n'hésite pas à le mettre au-dessus du temps passé, dans lequel, même aux meilleures époques, je n'aperçois que des points brillants sur un fond généralement assez sombre, des individualités plus ou moins éclatantes se détachant sur la masse pauvre, ignorante, superstitieuse (2).

Qu'on ne croie pas que, me plaçant au point de vue d'une économie politique étroite, je n'estime la civilisation que par le

(1) Hésiode, dans sa théogonie, avait déjà tracé, à l'usage de ses contemporains, le tableau de l'Age d'Or. On peut suivre de siècle en siècle cette tradition de la louange *quand même* du passé. Rien de plus curieux dans ce genre, que la mercuriale de d'Aguesseau de 1703 : « Tel « est le caractère dominant des mœurs de notre siècle : une inquiétude « généralement répandue sur toutes les professions ; une agitation que « rien ne peut fixer, ennemie du repos, incapable du travail, portant « partout le poids d'une inquiète et ambitieuse oisiveté ; un soulève- « ment universel de tous les hommes contre leur condition ; une espèce « de conspiration générale dans laquelle ils semblent tous être conve- « nus de sortir de leur caractère ; toutes les professions confondues, les « dignités avilies ; la plupart des hommes hors de leur place, méprisant « leur état ; toujours occupés de ce qu'ils seront ; pleins de vastes pro- « jets ; le seul qui leur échappe est de vivre contents de leur état. » — On ne fait guère mieux en ce genre aujourd'hui.

(2) Ecoutons quelqu'un qui connaissait bien le présent et le passé, Macaulay : « Plus on examine avec attention l'histoire du passé, plus on « voit combien se trompent ceux qui s'imaginent que notre époque a « enfanté de nouvelles misères sociales. La vérité est que ces misères « sont anciennes ; ce qui est nouveau, c'est l'intelligence qui les décou- « vre et l'humanité qui les soulage. »

degré de richesse. Ce que j'apprécie pardessus tout, les biens dont nous jouissons dans une mesure inconnue au passé, c'est la religion sans fanatisme ni superstition, la tolérance religieuse, la sécurité (3), la douceur des mœurs, l'humanité (4), la justice (5) ; la liberté fondée non sur le privilége, mais sur le droit commun ; la propriété et les personnes affranchies des entraves féodales, l'égalité devant la loi, et tous ces biens garantis par la puissance de l'opinion publique tenue en éveil par les mille échos de la presse.

Mais c'est surtout de la richesse que j'ai à parler ici, et, à ce point de vue, toute comparaison est impossible entre le présent et le passé. Il serait puéril de se borner à mettre en regard la masse des richesses présentes et le pauvre inventaire du passé, mais quelles différences quant aux sources, quant à la nature de la richesse, quant à l'opinion qu'on s'en fait !

Les sources de la richesse sont le capital et le travail. Autrefois le capital sous toutes ses formes était rare, craintif ; le crédit qui le transfère aux mains les plus capables de le mettre en œuvre était inconnu. Le travail, peu en honneur dans l'antiquité, cruellement éprouvé pendant la période de confusion et de violences qui va de l'invasion des Barbares à l'établissement définitif du régime féodal, ne s'était relevé qu'en se constituant en privilége suivant l'esprit de la société du Moyen-Age. Tout

(3) Voir chap. VIII, note 1, même après cette période de barbarie la sécurité ne fut qu'intermittente et relative.

(4) L'inhumanité était dans les lois comme la dureté dans les mœurs : l'atrocité des peines, les tortures, la question ordinaire et extraordinaire ; le régime des galères où on envoyait les gens sans jugement ; les pauvres fous traités à coup de nerfs de bœuf comme des criminels.

(5) Le Moyen Age a eu l'esprit juridique bien plus que le sentiment de la justice. Il est heureux d'ailleurs que le Droit et la Théologie, dans leur expression la plus dure, se soient donné la main pour maîtriser cette société féodale avec ses instincts de violence.

était organisé en vue d'une production et d'une consommation limitées sur un marché restreint. A cet état de choses se rattachait l'idée fausse qu'il n'y a dans le monde, ou soit dans un rayon restreint, qu'une somme limitée de richesses, en sorte qu'on ne peut s'enrichir, accroître sa part sans diminuer celle des autres. Cette idée s'était matérialisée dans le système de la balance du commerce, qui se représentait la richesse sous la forme d'une certaine quantité d'or existant dans la société et dont chaque nation devait tendre à s'approprier la part la plus considérable, au détriment des autres naturellement.

Une autre grave erreur, connexe à la première, était de considérer la société comme divisée en deux classes distinctes et immuables, les consommateurs d'un côté et les producteurs de l'autre ; les premiers possesseurs de la terre, dans laquelle on voyait le principe de la souveraineté, pourvus de revenus fixes et inaliénables, qu'ils échangeaient contre les produits du travail des seconds. Cette idée est reflétée dans le naïf refrain :

Combattre doit le chevalier ;
Le prebstre doit Dieu prier ;
Pain leur donne le labourier.

et nettement exprimée dans la réponse que fit, au nom du clergé de France, l'archevêque de Sens à Richelieu, réclamant une contribution de quelques millions : « L'usage ancien est que le peuple contribue par ses biens, la noblesse par son sang et le clergé par ses prières. » C'était la tradition adoucie de l'antiquité, dans laquelle le travail est principalement organisé en vue d'entretenir les castes sacerdotales et guerrières, avec cette différence toutefois : tandis que l'esclave est condamné au travail, l'artisant du Moyen Age a reçu en *fief* le *droit de travailler*. Le Moyen Age fut le témoin d'une grande révolution indus-

trielle lorsque le travail, s'échappant des mains esclaves, devint le patrimoine des serfs émancipés, des bourgeois des villes organisés en corps de métiers, révolution dont il faut noter ce caractère : les artisans émancipés, auxquels on avait fait payer plus ou moins cher ce droit de travailler, cette concession, ce fief, se dirent qu'il leur était bien permis d'en tirer le meilleur parti possible, d'exploiter le consommateur en écartant la concurrence, ce que la difficulté des communications, l'état de guerre permanent, rendaient d'ailleurs facile (6). On sait quelle fortune a eu cette idée d'exploiter le consommateur, de se réserver son marché, de protéger le travail national !

Mais nous avons été témoins d'une révolution industrielle bien autrement importante, et par ses conséquences matérielles et par le concours étonnant des circonstances qui en fixent la date et en déterminent le caractère. Cette date, c'est la seconde moitié du XVIIIe siècle, alors que les premiers économistes français venaient de proclamer le principe de la liberté commerciale, que les jurisconsultes philosophes faisaient pénétrer l'humanité dans les lois, que Turgot affranchissait le travail et en même temps que Adam Smith posait les vrais principes sur la nature de la richesse et les moyens de la développer ; pendant que, d'autre part, Lavoisier posait les bases des découvertes qui allaient régénérer la chimie, Watt perfectionnait la machine à vapeur, et Arkwright introduisait la filature et le tissage mécaniques (7).

(6) On sait que le manifeste prohibitionniste du *Comité pour la défense du travail national* plaçait cet argument en première ligne ; la protection est de droit naturel, car avant d'avoir été organisée par les lois elle résultait de l'état de guerre presque permanent, etc. On lui trouvait là une jolie paternité !

(7) Voir les *conclusions* par lesquelles M. E. Levasseur a couronné ses beaux travaux sur l'*Histoire des classes ouvrières en France* avant (2 volumes, tome II, p. 423-457) et après (2 volumes, tome II, p. 495-

Les transformations dues à cette grande évolution matérielle et morale s'étendirent à tout. A l'esprit de routine qui se perpétuait dans la boutique et l'échoppe a succédé le progrès incessant, résultat de l'union féconde de la science et de l'industrie. L'usine est devenue un laboratoire agrandi. Le travail ne se ressent plus du mépris qui s'attachait plus ou moins à ses origines serviles ; il est respecté, honoré ; Turgot lui a donné ses titres de noblesse (8). Le chemin n'est plus barré à l'ouvrier habile, intelligent, désireux de s'instruire ; il peut devenir maître, patron, grand manufacturier, mécanicien, ingénieur, savant ; et la division du travail qui concentre son attention sur le fonctionnement des machines, lui suggère l'idée de perfectionnements nouveaux. Grâce à tous ces éléments, la science, les saines notions économiques, le capital, le crédit, la liberté du travail, l'emploi des machines, nous voyons l'industrie entrer dans une voie nouvelle (9) : La production sur une grande échelle ;

566) la révolution de 1789. Ces quatre volumes sont une source. — Voir aussi *De l'industrie moderne*. par F. Verdeil, membre du jury international à l'exposition universelle de 1855. Paris 1861. L'étude des diverses branches de l'industrie y est précédée d'une introduction historique et de considérations générales excellentes. Voir notamment pages 75-95.

(8) Un mouvement s'était déjà produit dans ce sens depuis que, grâce à la protection royale, la manufacture s'était élevée à côté du métier, en dehors de la corporation jalouse.

(9) Frédéric List (v. chap. VIII, note 7) a apprécié à son point de vue et invoqué à l'appui de son système cette révolution industrielle. « A « cette époque, dit-il, la liberté du commerce était synonyme de division « des principales branches du travail entre les peuples industriels. L'An- « gleterre, la France et l'Allemagne étaient à peu près au même degré « d'avancement. Chacune d'elles avait sa branche dans laquelle elle ex- « cellait : L'Angleterre les draps, l'Allemagne les toiles, la France les « soieries. On ne parlait ni de fer ni de coton, et la concurrence inter- « nationale ne se portait que sur quelques objets de luxe à l'usage des « hautes classes. La consommation des denrées coloniales était relative- « ment insignifiante. Aucune des nations civilisées n'avait une trop « grande avance dans le commerce avec les régions tropicales, dans la

la concurrence sur un marché illimité. Mais qu'y a-t-il au fond de tout cela ? Quel est le but, la cause finale de ce grand déploiement de forces industrielles, sciences, capitaux, crédit, machines, labeur obstiné ? A quelles conditions l'industrie pourra-t-elle ainsi aller se développant sur une grande échelle ? S'agit-il, comme autrefois, de s'assurer l'exploitation exclusive de tel ou tel marché ? d'attirer à soi le plus d'or possible ? d'assurer le sort d'une classe restreinte de producteurs ou de pourvoir aux besoins d'une caste privilégiée de consommateurs ? Non, cela signifie que la production est organisée dans l'intérêt du plus grand nombre (10) ; en vue d'assurer d'abord à tous la plus ample satisfaction possible des besoins de première nécessité.

Cette puissante armée industrielle ne s'est pas mise en campagne pour fabriquer par masses ces objets délicats et rares qui ne peuvent convenir qu'à un petit nombre de personnes et qui d'ailleurs perdraient tout leur prix si, mis à la portée de tous, ils ne pouvaient plus satisfaire la vanité de quelques-uns. Sans doute les industries de luxe ne disparaîtront pas ; le progrès ne consiste pas à décapiter l'industrie, mais à élargir sa base ; il y aura donc toujours dans toutes les industries quelques chefs de

« possession des capitaux, dans l'outillage ou dans les frais de produc- « tion. Autrefois l'Angleterre n'apportait sur le marché que le produit « de cent mille ouvriers ; aujourd'hui, grâce à ses capitaux et à ses ma- « chines, elle peut y jeter l'équivalent du produit de cent millions de « bras. » (Page 483, note). — Tout cela est fort bien, mais la conclusion ?... épargner, avoir ces capitaux, les utiliser.

(10) C'est là le beau côté de l'utopie Saint-Simonienne. J'avoue que j'ai un faible pour les Saint-Simoniens ; d'abord... parce qu'il n'y a plus de Saint-Simoniens ! ensuite parce que, après avoir mis en honneur quelques grandes idées en matière d'industrie, de crédit, etc, ils ont déposé leur vêtement de guerre et sont rentrés dans les rangs de la vieille société, où ils n'on pas fait trop mauvaise figure, comme chacun sait. — En fait d'utopie, c'est le modèle du genre.

file qui représenteront le goût, le choix exquis dans les arrangements, la perfection, le fini de l'exécution, l'art (11) en un mot... mais regardez, derrière ces têtes de colonnes, les rangs serrés et profonds de l'armée industrielle, et demandez-vous pour qui on y travaille ? Pour qui sont ces amas de chaussures, de vêtements confectionnés, qui n'ont pas été faits sur mesure pour une clientèle élégante ? Pour qui ces millions de mètres de cotonnades ? Est-ce la fabrication d'objets de luxe qui allimente l'industrie métallurgique ? Que de choses, autrefois objets de luxe, sont devenues de première nécessité, parce que une fabrication plus abondante et la facilité des transports les ont mises à la portée de tous ! Qu'on songe à la consommation du sucre (12), du café, du chocolat, du thé. De simples ouvriers ont plus de linge et consomment plus de savon (13), portent des vêtements

(11) On se plaint que le progrès artistique ne suit pas le progrès industriel. Cela ne tient nullement à ce que celui-ci étouffe celui-là : « L'art n'est pas soumis, comme la science, à la loi du développement « continu. » M. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières depuis* 1789, tome II, p. 512 ; voir aussi *Histoire avant* 1789, tome II, p. 452. — L'inspiration artistique est chose essentiellement personnelle. Chaque génération ne saurait profiter des progrès artistiques accomplis par la génération précédente, pour aller elle-même plus loin... elle en jouit. La fécondité artistique s'épuise comme celle de la terre... il lui faut le repos. A défaut du génie qui crée, il y a l'admiration réfléchie du beau, ce qui est encore bien quelque chose. Les civilisations très avancées se distinguent surtout par l'esprit critique ; et puis il ne faut pas exagérer, et les hommes de talent, les grands artistes, n'ont pas tellement fait défaut !..

(12) Au commencement du XIIe siècle le sucre se vendait encore chez les apothicaires, comme une drogue, au poids médicinal.

(13) La propreté est une vertu toute moderne. Au XVIe siècle on se mouchait sur le revers de sa manche. On n'avait pas de linge de corps. On se faisait faire un bel habit comme aujourd'hui on se fait construire une maison. Le petit bourgeois en avait pour la vie. L'historique de la consommation du savon est une chose des plus curieuses, notamment chez les Anglais, le peuple de la terre qui aujourd'hui se savonne le plus.

plus commodes que les grands seigneurs ou les riches bourgeois d'autrefois. Le petit bourgeois d'aujourd'hui a un logement plus commode et plus salubre (14) que les somptueuses habitations des grands seigneurs d'autrefois. Le moindre artisan a chez lui une glace aussi grande et aussi pure que celle qu'une grande dame se vantait d'avoir échangée contre une *méchante terre à blé* (15).

Il faut prendre à rebours aujourd'hui cette phrase si souvent répétée que *le pauvre ramasse quelques miettes tombées du festin des riches*. C'est, au contraire, le riche qui profite de tout ce qui a été fait principalement en vue du plus grand nombre. Autrefois, sur les grandes routes mal entretenues à l'aide de l'odieuse (16) corvée, la chaise de poste du grand seigneur aussi bien que le coche bourgeois étaient des véhicules peu sûrs et peu commodes. Aujourd'hui, ce n'est pas pour transporter

(14) Il faut lire dans les mémoires du temps la description *intime* de Versailles. C'était un foyer d'infection.

(15) On a constaté cette loi du développement industriel, que ce sont les industries de grand luxe qui fleurissent les premières. Cela s'explique très-bien. Dès que l'artisan s'établit en dehors de l'atelier domestique, il cherche, autant par ambition que par intérêt, à exceller dans la confection de quelque produit nouveau ou brillant destiné aux classes les plus élevées qui paient bien, tandis que dans les pauvres ménages on n'use que de produits grossiers qu'on fabrique soi-même le plus possible, tant bien que mal. Par quoi a débuté l'industrie en Russie, sous les Iwan ? par d'épaisses étoffes de soie, des galons d'or, et la tradition s'est conservée. — Les premiers miroirs ont été d'argent poli. Les premiers papiers de tenture en papier velouté très-cher. Les épaisses dorures ont dégénéré en vernis d'or (Roscher, *Recherches sur divers sujets d'économie politique*, p. 206).

(16) Je ne condamne pas la chose en elle-même, mais on aurait dû en écarter l'idée de mépris et l'injustice. M. L. de Lavergne, qui, tout en admirant sincèrement Turgot, ne le juge pas sans quelque sévérité, a eu raison de dire (*Les économistes français au XVIIIe siècle*, p. 262) qu'il n'y avait qu'à la rendre rachetable, soumettre à un impôt les non corvéables, et on avait notre système de prestation en nature qui, peu profitable aujourd'hui, était alors indispensable.

plus agréablement quelques riches particuliers qu'on a construit des chemins de fer. La même locomotive entraîne à sa suite le riche et le pauvre. C'est parce qu'il y a des millions de voyageurs de toutes classes, que l'opulence peut se donner le luxe d'un wagon-salon. Ce n'est pas pour transporter quelques caisses d'articles de modes, les fragiles produits de l'industrie parisienne, que nous voyons s'allonger sur les rails ces interminables trains de marchandises ; c'est pour transporter du vin, du blé, du bois, du fer, du charbon.

C'est la richesse qui a civilisé le monde ; c'est dans l'intérêt du commerce et de l'industrie qu'ont été prises les premières mesures de police pour garantir la sécurité des routes, le bon ordre dans les foires et marchés. La civilisation est arrivée partout sur les traces du commerce et de l'industrie. Ici encore nous trouvons que ce qui a été fait dans un intérêt général, profite aussi aux privilégiés d'autrefois. Jadis, dans nos plus grandes villes, le bourgeois se barricadait dans sa demeure dès que la nuit venait, et les gens de qualité n'osaient s'aventurer dans les rues qu'escortés de valets armés et de porteurs de torches. Tout ce monde-là est bien mieux protégé par la lumière du gaz qui brille pour tous. Le commerce circule en sécurité sur les routes, et le proverbe *pillé comme un marchand* n'est plus de mise. Mais s'il n'y a plus de seigneur féodal pour détrousser le marchand effaré, il faut reconnaître aussi que ce seigneur féodal, devenu un simple citoyen, est plus en sûreté dans sa maison ouverte, sous la protection du droit commun, qu'il ne l'eût été dans son château fortifié, au milieu de ses hommes d'armes.

Jamais l'industrie n'a été, comme aujourd'hui, l'expression de la solidarité humaine ; jamais la coopération expresse ou tacite sur laquelle les individus et les peuples comptent pour régler leurs travaux, n'a été aussi complète. Quelle confiance réciproque entre tous ceux qui, à un titre quelconque, concourent

à la production de la richesse ! Cette confiance c'est le crédit qui a pris un si prodigieux développement ! Un simple marchand aujourd'hui voit toutes les caisses du monde s'ouvrir devant sa signature, tandis que autrefois un souverain puissant n'obtenait qu'à grand peine l'avance de quelques milliers d'écus, en subissant des conditions usuraires, engageant le domaine de l'Etat, le sien propre, telle ou telle branche des revenus publics. Quelle garantie demande-t-on aujourd'hui pour prêter à l'Etat ? Aucune : c'est tout le monde qui prête à tout le monde ; tous sont garants de chacun. Le caractère de notre civilisation c'est la participation de tous aux œuvres de l'industrie, non seulement dans le sens que je viens d'indiquer, à savoir que la production industrielle sur une grande échelle est principalement organisée dans l'intérêt de tous, mais encore parce qu'il faut le concours de tous aux grandes créations de l'industrie ; il n'y faut pas seulement le labeur, mais l'obole du pauvre. On a dit qu'il y avait en France quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, à savoir : *tout le monde*. Il y a de même quelqu'un qui est plus riche que l'opulent banquier, c'est *tout le monde*. Les moindres parcelles de capitaux sont acceptées et mises en œuvre, et tous concourent ainsi à l'œuvre de la production (17). On ne peut plus s'enrichir aujourd'hui sans que tout le monde en profite. S'enrichir, ce n'est plus détourner à son profit et au détriment des autres, une portion de la richesse existante ; c'est accroître la masse des biens dans laquelle cha-

(17) Par quelle étrange aberration a-t-on pu faire de cela un grief contre la société moderne ? M. Dupont White, *Essai sur les relations du travail avec le capital*, chap. I, p. 11 : « Ce qui est venu s'ajouter à « l'antique controverse (la querelle entre le riche et le pauvre), le voici : « Le riche, au lieu seulement de jouir, s'est imaginé de produire, au « lieu de consommer le travail du pauvre pour un service tout person- « nel, dans un but d'ostentation... » Voilà l'exorde qui mène à la péroraison que j'ai signalée chap. VI, note 7.

cun vient puiser... à la condition d'y apporter sa part contributoire ; mais, grâce à la variété des services que la société réclame, grâce au crédit et à l'abondance des capitaux, chacun jouit de toutes les facilités, des plus larges délais pour acquitter cette dette sociale.

Je n'entends pas faire de l'industrie et de la richesse qu'elle produit, le premier intérêt de l'humanité... cette place appartient de plus en plus aux intérêts moraux, et l'économie politique se plait à proclamer que « si jamais les hommes parve-
« naient à se contenter des biens matériels, il est à croire qu'ils
« perdraient peu à peu l'art de les produire, et qu'ils finiraient
« par en jouir sans discernement et sans progrès (18). » Mais, à ce point de vue moral même, la richesse et l'industrie ont-elles jamais eu le caractère grandiose qu'elles nous offrent aujourd'hui ? Quels spectacles propres à ébranler les imaginations et à élever les âmes (19) ? Il est convenu de réserver toute poésie pour les souvenirs lointains du passé : le vaisseau des Argonautes allant à la conquête de la Toison d'or ; la barque du trafiquant phénicien dépassant les Colonnes d'Hercule ; la caravane qui traversait le désert nous apportant les épices et les parfums de l'Orient ; l'industrie patriarcale du Moyen Age, la boutique humide ouvrant sur la rue étroite, sombre, boueuse, où le maître et le compagnon travaillent côte-à-côte ; les fêtes naïves ou pompeuses, par lesquelles ces pauvres gens se délassaient de leurs travaux, comme les nobles seigneurs trompaient par des tournois et des pas d'armes, les ennuis de la paix et la tristesse du manoir féodal !... — Le transatlantique qui emporte dans ses flancs la population d'une ville entière, et le frêle navire qui, dans un pur intérêt scientifique, va braver les glaces du pôle, ne me paraissent pas moins poétiques que le vaisseau

(18) M. de Tocqueville.

(19) V. chap. I, note 9.

des Argonautes. A la caravane je préfère ce Railway du pacifique construit à travers les déserts, les fleuves, les montagnes, par deux armées de Chinois et d'Irlandais, parties de deux points opposés du continent américain (20). En fait de solennités industrielles, aux processions des corps de métiers avec leurs bannières et leurs enseignes, je préfère nos expositions universelles ; et les banquets des corporations, sitôt dégénérés en orgies telles que l'Eglise avait dû les interdire, ne me paraissent pas avoir été empreints du sentiment grave et religieux qui me frappe dans cet autre banquet offert par la *Société des Arts de Londres* au prince Albert, initiateur de l'exposition universelle qui allait s'ouvrir et dont il parla en ces termes :
« L'Exposition de 1851 nous offrira la mesure exacte et l'indi-
« cation vivante du point où l'humanité est arrivée dans l'ac-
« complissement de cette grande tâche que lui a assignée ici-
« bas le Créateur, elle marquera le point de départ des efforts
« qui restent à faire au genre humain pour achever l'œuvre.
« J'ai la confiance que le premier sentiment que cette vaste
« collection inspirera aux spectateurs sera celui d'une profonde
« reconnaissance envers le Tout-Puissant pour les biens qu'il
« a déjà répandus sur nous, et que le second sera la conviction
« que nous jouirons du patrimoine qu'il nous a donné en pro-
« portion de l'assistance que nous nous prêtons les uns aux au-
« tres sous les auspices de la paix et d'une charité active et effi-
« cace, non seulement d'individu à individu, mais de nation à
« nation (21). » Voilà la note juste et vraie. Oui, plus que ja-

(20) On sait que la concession de chacune des deux compagnies rivales devait s'étendre jusqu'au point où les deux armées de travailleurs se rencontreraient.

(21) Voir les lettres de M. Michel Chevalier, écrites de Londres pendant l'exposition universelle de 1851, et qui se trouvent reproduites à la suite de son *Examen du système protecteur*, notamment la IIe lettre : *Du véritable sens et de la portée de l'Exposition universelle*, p. 360.

mais il est vrai de dire que *richesse, civilisation, chrétienté,* sont une seule et même chose. Plus que jamais l'industrie humaine *raconte la gloire de Dieu !* Je retrouve ce même sentiment profond et religieux non moins noblement exprimé dans dans une autre circonstance solennelle. Chemins de fer, bateaux à vapeur, télégraphe électrique, ne sont après tout qu'affaire de commerce et d'industrie ; des formes et des manifestations de la richesse ; mais il faut bien qu'il y ait quelque grandeur dans tout cela, car lorsque ceux qui avaient entrepris de relier les deux mondes par un câble sous-marin, eurent achevé leur œuvre, ils se demandèrent comment ils inaugureraient, consacreraient ce fil destiné à transmettre les cotes de la bourse, des ordres de vente et d'achat? Sous l'empire d'une émotion religieuse, ils décidèrent que la première dépêche transmise serait ce salut de l'Amérique à l'Europe : « Gloire à Dieu dans « les hauteurs du ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne « volonté ! »

L'économie politique dit ce que c'est que la richesse ; elle l'estime pour ce qu'elle vaut, ni plus ni moins, et c'est ici le lieu de répéter la maxime de Spinoza : *Ni admiration, ni mépris, mais intelligence des choses! — Non admirari, non aspernari, sed intelligere.*

CHAPITRE XII

Les enseignements de l'économie politique sur l'emploi de la richesse. — Théorie de la consommation. — L'épargne et le capital

L'économie politique n'enseigne donc *ni le mépris*, ni l'*amour* de la richesse ; mais, comme il convient à une science digne de ce nom, elle se glorifie d'avoir enseigné *la vérité* sur la richesse en définissant sa nature, ses sources, son but. S'il en est ainsi, n'a-t-elle pas le droit d'être entendue la première sur cette question : quel est le meilleur usage qu'on puisse faire de la richesse ? Oui, sans doute, et ici, comme sur tant d'autres points, elle ne redoute pas qu'on soumette ses conclusions au contrôle des autres sciences morales. L'économie politique répond à la question ici posée dans la théorie de la consommation que je dois tout d'abord succintement exposer, car elle est le point de départ de tous les développements qui suivront.

De même que *produire* n'est pas créer quelque chose de rien, *consommer* n'est pas synonyme d'anéantir. L'homme est impuissant à créer la moindre parcelle de matière il ne fait que diriger les forces mécaniques, physiques et chimiques qui résident dans la nature, et arrive ainsi à donner aux choses l'utilité qu'elles n'avaient pas, ou à augmenter celles qu'elles avaient déjà. De même donc que produire c'est donner de l'utilité, de la valeur, consommer c'est détruire d'une façon plus ou moins complète cette utilité, cette valeur. Rien n'est anéanti, disons-nous, et il en est ainsi alors même que la consommation se présente sous les apparences de la destruction la plus complète. La

combustion ne fait que disperser et combiner de diverses manières les éléments constitutifs de l'objet brûlé. D'autre part, de même qu'il y a une production qui ne touche pas à la substance des choses, qui résulte d'un simple déplacement, de même un objet, bien que restant intact, se trouve être consommé s'il est transporté dans un lieu inaccessible, ou dans un pays dans lequel il n'a aucune valeur. Un simple changement dans la mode suffit pour détruire la plus grande partie de la valeur d'une étoffe qui a cependant conservé son éclat et sa solidité : combien de gens préfèrent porter un vêtement usé, mais à la mode, plutôt qu'un vêtement intact, mais démodé.

Toute richesse créée est destinée à être consommée, et il en est ainsi, non seulement de ces immenses approvisionnements qu'il faut sans cesse renouveler, car ou bien ils disparaissent immédiatement par le premier usage qu'on en fait, comme les denrées alimentaires, ou bien ils s'usent plus ou moins vite, comme les vêtements ; mais encore les édifices les plus solides seraient bientôt détruits, sans de continuelles réparations : tôt ou tard ils finissent par tomber en ruines et les *ruines elles-mêmes périssent*. Quelles masses de combustible dévorent ces locomotives qui sillonnent nos voies ferrées ! La locomotive se consume elle-même ; au bout de quelques années il faut la mettre au rebut. Il faudra changer aussi ces milliers de kilomètres de rails en fer et les traverses en bois qui les supportent. L'homme effrayé commence à se demander comment il pourra suffire à cette formidable consommation qui semble devoir bientôt épuiser le sein de la terre et dévaste sa surface ?

On oppose quelquefois à la fragilité des œuvres de l'homme la permanence de la nature, et c'est de cette dernière que le poète a dit :

Vous que le temps épargne, ou qu'il peut rajeunir !

Le temps n'épargne rien ; tout périt, mais tout renaît. Nous sommes ici en présence d'un phénomène universel, d'une de ces grandes harmonies auxquelles le monde économique est soumis : tout périt, mais tout renaît ! Les choses dont nous disons qu'elles sont détruites, anéanties, ne font que retourner dans la grande officine de la nature où elles sont élaborées de nouveau et transformées par ces puissances mystérieuses, forces physiques et chimiques, dont l'homme, depuis l'origine du monde, s'applique à découvrir le secret. Mais, au point de vue économique, si la richesse existante a été détruite, consommée, dans l'acte même de la production, nous ne dirons pas qu'il y a eu purement et simplement destruction, car la valeur de cette richesse disparue sous sa forme première se retrouve dans celle du produit obtenu. Et c'est ainsi que la richesse, sans cesse consommée, renaît, s'accroît, s'étend sans cesse. La vie n'est pas la permanence. C'était une erreur des anciens physiologistes de représenter la vie organique comme l'effet de la résistance opposée aux forces physiques ou chimiques qui tendraient à la détruire. Non, la vie organique n'est qu'un travail incessant de désorganisation et de réorganisation, qui se résume dans le grand acte de la nutrition, phénomène à double face : d'une part, usure, destruction moléculaire par la combustion ou oxydation qui engendre la chaleur animale ; d'autre part, assimilation de substances nouvelles qui viennent prendre la place de celles qui, oxydées, brûlées, désormais impropres à la vie, doivent être, sous diverses formes, rejetées des profondeurs de l'organisme.

Il s'agit pour nous de distinguer et de qualifier les différentes consommations d'après leur but et leurs résultats économiques. Que du charbon extrait d'une mine prenne feu par accident et soit ainsi consumé, ou qu'il soit brûlé dans des hauts-fourneaux et serve à la fabrication du fer, le charbon n'en a pas moins été

consommé, mais qui ne voit la différence au point de vue économique ? Dans le second cas, la valeur du charbon se retrouve dans la valeur du fer. Considérez encore deux socs de charrue dont l'un a été peu à peu rongé par la rouille, tandis que l'autre a été usé à ouvrir des sillons. On touche là du doigt la différence entre la consommation *improductive* et la consommation *reproductive*.

En se plaçant à un autre point de vue, on peut distinguer les consommations en *économiques* et *non économiques*. La richesse est créée pour satisfaire les besoins de l'homme, besoins qui sont de mille espèces différentes. Toutes les fois qu'elle sera consommée dans ce but, il y aura consommation économique. Le tas de charbon qui a brûlé par accident et n'a satisfait aucun besoin, la viande qu'on a laissée se gâter, voilà la consommation non économique ; mais si le charbon a servi à faire cuire la viande, laquelle a été mangée, n'importe par qui, voilà des consommations économiques. Est-ce à dire que toutes les consommations dites économiques sont également bonnes ? Si les aliments ont été employés à soutenir l'existence d'un travailleur utile, d'un savant, cette consommation aura été indirectement productive. Voilà un capitaliste qui vit exclusivement de l'intérêt de son capital : on pourrait être tenté de qualifier cette consommation d'absolument improductive ; mais, outre qu'elle est légitime, elle est encore en un sens indirectement productive, car nous savons que si le capitaliste n'avait pas pu compter sur le revenu de son capital, il ne l'aurait pas amassé par l'épargne, et c'eût été autant de perdu pour la société. En suivant une progression descendante, nous trouverons la consommation absolument improductive de l'indigent, de celui qui ne produit rien, qui ne participe à l'œuvre de la production ni directement, ni indirectement, ni par son travail présent, ni par son capital, fruit d'un travail passé, qui, par conséquent, vit du re-

venu d'autrui (1). Nous trouvons pis que cela, la consommation du malfaiteur, de celui qui non seulement ne produit rien et vit sur le revenu d'autrui, mais encore s'approprie cette portion du revenu d'autrui par des moyens coupables, la ruse ou la violence.

On oppose aux consommations *industrielles*, qui ont pour but immédiat la production de la richesse, les consommations *personnelles*, qui n'ont pas ce résultat, au moins en apparence ; les premières, dit-on, sont reproductives, les secondes improductives, exemple : du charbon brûlé dans un haut-fourneau ou dans un calorifère. Il y a là une manière toute matérielle d'apprécier les choses : on voit en quelque sorte la richesse sortir du haut-fourneau, tandis que dans le calorifère le charbon s'en va en fumée. Il y a évidemment quelque chose de trop exclusif dans ce point de vue. Suffit-il donc de dire qu'une consommation est personnelle pour en conclure qu'elle est improductive ? Sont-ce bien les consommations qui sont improductives ou reproductives ? Ne sont-ce pas plutôt les personnes ? Je crois néanmoins qu'il faut conserver ces dénominations, car je ne vois pas ce qu'on pourrait mettre à leur place ; il faut seulement bien noter que, si ces expressions de consommation *industrielle, productive, reproductive*, ont un sens bien net et bien défini par le caractère de matérialisme ou de réalisme qui s'y rattache ; il en est autrement de consommation *personnelle, improductive, non reproductive*, qui est loin de représenter un sens défini ; car, outre que cette expression est très-élastique quant à la nature de la consommation et comprend à

(1) Ai-je besoin de faire remarquer l'inexactitude de langage qui consiste à dire que le capitaliste vit du travail de l'ouvrier, ou l'ouvrier du revenu du capitaliste ? Tous les deux vivent de leurs revenus propres, du revenu de leurs fonds productifs : le premier, du revenu de son travail ; le second, de son capital.

la fois le strict nécessaire et les dépenses de luxe les plus exagérées, elle est très vague au point de vue de la personne qui consomme, et embrasse des résultats économiques les plus divers.

Ainsi, consommation stérile ou profitable, économique ou anti-économique, personnelle ou industrielle, reproductive ou improductive, tout cela est un peu affaire de terminologie, de nomenclature et, par conséquent, de convention. L'essentiel est de s'entendre sur le fond des choses, et nous nous entendons parfaitement. Personne n'adressera à l'économiste le reproche ridicule et banal de barbarie, parce qu'il qualifie d'improductive la consommation de l'indigent qui ne travaille pas. Ce serait aussi peu raisonnable que de taxer de cruauté le général qui, en vue d'un long siége à soutenir, désire conserver le moins possible de vieillards, de femmes et d'enfants, qu'il qualifie de *bouches inutiles*. Dire qu'une consommation est improductive, ce n'est pas la proscrire, la condamner. Par contre, dire qu'une consommation est productive, ce n'est pas nécessairement vouloir l'encourager. Qu'avec de la fonte on fasse des charrues ou des canons, il y a eu également consommation économique et reproductive, car ces deux objets se vendent ; il serait néanmoins à désirer qu'on pût faire plus de charrues et moins de canons.

Après avoir ainsi fait la description, l'analyse des diverses consommations, il faut conclure, il faut dire comment la richesse *doit* être consommée. La conclusion de l'économie politique ne saurait être douteuse ; nous la connaissons déjà, car nous nous retrouvons ici en présence de la théorie du capital. Il faut consommer la richesse existante de manière à conserver et à accroître le capital sous toutes ses formes, capital matériel, moral, intellectuel ; capital privé et public. Traduisant ce principe dans le langage économique dont nous sommes convenus, nous dirons : il faut modérer ses dépenses personnelles ou im-

productives afin de grossir l'épargne à laquelle on donnera une destination industrielle ou reproductive. Si l'économie politique formule le précepte en ces termes généraux, restreindre les consommations personnelles, étendre les consommations industrielles, c'est que trop souvent ce qui est détourné des consommations industrielles pour grossir la somme des consommations personnelles, reçoit un mauvais emploi ; mais elle ne fait pas d'objection à celui qui emploie son capital à perfectionner son éducation, son instruction, car il acquiert ou accroît par là le plus précieux des capitaux.

Nous parlons de consommations, de consommer, mais, dans le langage usuel , on parle autrement et la question qui nous occupe se pose généralement en ces termes : comment doit-on *dépenser* son revenu ? Quelques observations sur cette manière de parler ne seront pas sans intérêt. *Consommer* et *dépenser*, sont-ce là deux termes identiques ? On l'entend ainsi dans le langage du monde ; on considère que toute dépense est le prélude d'une consommation. Mais dépenser, c'est proprement employer son argent à payer des produits ou des services, et tout dépend de l'emploi ultérieur de ces produits, de la nature des services. Il faut d'ailleurs reconnaître que, dans la langue usuelle, on donne au mot dépense le sens de consommation non productive, personnelle. Quand on dit d'une personne, qu'elle dépense beaucoup, qu'elle fait beaucoup de dépense, on entend par là qu'elle consomme beaucoup pour la satisfaction de ses besoins personnels ; il y a même dans cette manière de parler une nuance de blâme. On ne dira pas de quelqu'un qui a employé une partie de son revenu à acheter des actions de chemin de fer, qu'il a dépensé tout son revenu. D'un commerçant qui achète pour des sommes considérables des matières premières nécessaires à son industrie, on ne dit pas qu'il dépense beaucoup.

S'il est vrai, comme nous l'avons établi, que la vie, dans toutes ses manifestations, n'est qu'un flux et un reflux éternel, une incessante alternative de destruction et de reconstruction ; si la vie économique notamment est toute entière comprise dans cette évolution de la production et de la consommation, il est évident qu'il doit y avoir entre ces deux termes corrélatifs, quelque nom qu'on leur donne, un rapport nécessaire qui est la condition de la vie, de la persistance, de la durée. Quels rapports la vie économique suppose-t elle donc entre la production et la consommation ?

J'ai déjà eu l'occasion (2) de signaler les caractères distinctifs des divers âges du développement économique. Dans l'état d'isolement économique, nous avons vu que chacun doit proportionner sa production à sa consommation : le calcul est simple, mais le résultat n'est pas toujours facile à obtenir. Ce qui distingue le second âge économique, les premiers temps de l'échange, c'est un meilleur équilibre entre la production et la consommation : un déficit dans la production est moins à craindre parce que il se répartit sur un plus grand nombre d'individus ; il en est de même de l'abondance qui se répand sur un plus grand nombre aussi. D'ailleurs, à cette époque, consommateurs et producteurs se connaissent personnellement ; on travaille sur commande, et l'artisan doit le plus souvent cumuler avec son métier quelque autre industrie.

La question devient plus délicate sous le régime économique proprement dit. On ne travaille plus pour tel ou tel ; on travaille pour approvisionner le marché ; la division du travail plus prononcée, la production sur une grande échelle, la concurrence ne pourraient-elles pas amener une rupture de l'équilibre ? Que la production puisse rester au-dessous de la consommation, ou, pour parler plus exactement, au-dessous soit du besoin, soit du désir de consommer, cela n'est pas douteux, et on peut même affirmer d'une façon absolue qu'on ne produit pas assez, tant que nous voyons des hommes mal nourris, mal vêtus, et le reste. Mais, s'il en est ainsi, comment peut-on songer à poser cette autre question : est-il possible que la production soit trop abondante, qu'il y ait *encombrement général ?* C'est pourtant une question débattue et elle mérite d'être élucidée, tant à raison de son importance théorique que des conséquences pratiques qu'on a voulu en tirer ; et c'est par ce dernier point qu'elle se rattache étroitement à notre sujet.

(2) V. au chap. v, à propos de l'analyse de l'épargne.

La science affirme qu'il ne saurait se produire un encombrement général. Nous savons que l'emploi de la monnaie n'empêche pas que les choses s'échangent les unes contre les autres, produits contre produits. Or, supposons que, à un certain moment, les divers produits s'échangent dans une proportion donnée, et voilà que tout à coup il paraît sur le marché une quantité triple de tous ces produits, qu'en résultera-t-il ? qu'on échangera, par exemple, trois fois plus de blé contre trois fois plus de vin ; en langage économique cela se formule ainsi : chacun apporte sur le marché une offre triple, mais cette offre constitue en même temps une demande triple. Il y aura abondance, non encombrement. Est-ce à dire que les choses se passeront exactement comme la théorie l'indique ? Non, car la théorie est fondée sur ce que l'échange, agissant comme la loi de la pesanteur sur un liquide, tend à faire écouler les produits d'un pays où ils abondent dans les pays où ils sont rares. Mais que d'entraves peuvent s'y opposer : le manque de moyens de communication, la guerre, les lois de douane ! Il peut encore se faire que, dans des vues de spéculation, le commerçant, après avoir vendu, par exemple, ne réalise pas immédiatement l'achat qu'il se proposait de faire, dans l'attente d'une baisse. La théo-

rie ne dit pas : ne songez qu'à produire, indistinctement dans toutes les branches de l'industrie... elle dit au contraire : produisez avec discernement et en consultant le marché, car s'il n'y a pas à redouter un excès de production en général, il est possible qu'on ait produit en trop grande abondance telle espèce d'objets par rapport à telle autre. Il en est de l'ensemble des échanges comme d'une manufacture de montres, par exemple : ne dites pas au manufacturier qu'il peut trop produire de montres ; il vous répondrait qu'il a établi sa fabrication pour en produire le plus possible et en vendre beaucoup à bon marché ; mais le fabricant doit maintenir l'harmonie entre les diverses branches de sa production, boîtes, cadrans, ressorts, roues, aiguilles. La théorie dit encore : ne portez pas sur un marché limité plus de produits qu'il n'en peut consommer, et ne portez pas surtout tels ou tels produits chez des gens qui ne veulent ou ne peuvent vous les acheter : des livres chez des sauvages, des parapluies dans un pays où il ne pleut jamais, des patins là où il n'y a jamais de glace.

Cependant la possibilité d'un excès de production, d'un encombrement général, a été soutenue tant dans la théorie que dans la pratique.

Ecoutons d'abord les commerçants. On sait comment ils formulent leurs plaintes : Le commerce ne va pas ! *Rien ne se vend !* Voyons ce qu'il en est de cette affirmation. J'ai une triple réponse à y faire : 1° Nous sommes en temps de crise et vous affirmez que rien ne se vend... c'est beaucoup dire ! Le boulanger, le boucher, l'épicier, le mercier n'ont pas fermé boutique. Les théâtres, les cafés, les restaurants sont pleins. On consomme encore ; seulement il y a beaucoup de consommations qu'on peut différer et on les ajourne. On porte un peu plus longtemps ses habits ; on ne renouvelle pas son mobilier ; on se prive de certaines fantaisies ; 2° Mais la plainte est fondée en partie, et je m'adresse au marchand qui ne vend rien. Et pourquoi ne vend-il rien ? Est-ce parce qu'il y a encombrement, parce qu'il a trop de marchandises dans son magasin ? Non ; y en aurait-il dix fois moins, qu'il ne vendrait pas davantage. Le propre du temps de crise, c'est de suspendre complétement la vente de certains objets. Et la preuve en est que si demain la crise cesse, la confiance renaît, les affaires reprennent, ce marchand écoulera ses marchandises, il en manquera peut-être. Il n'y avait donc pas encombrement ; 3° Savez-vous ce que signifie encore cette plainte : *Les affaires ne vont pas ?...* Cela veut dire que les affaires ne vont pas aussi bien que par le passé. Voilà un entrepreneur qui crée une industrie dans une ville ; il réalise des profits considérables ; il n'y a pas de concurrents. Cela ne saurait durer. De nouvelles entreprises vont surgir ; les capitaux afflueront dans cette industrie ; les prix baisseront et avec eux l'intérêt des capitaux et les profits. La masse des consommateurs s'en applaudira, mais le premier entrepreneur dira : on produit trop, les affaires ne vont plus.

Sismondi a été, chez nous, le principal représentant de l'opinion que je combats. Son erreur à cet égard a été déterminée par une fausse appréciation de la nature et des causes des crises commerciales, appréciation doublement erronée. La crise qui impressionna particulièrement Sismondi fut celle que provoqua la désastreuse récolte de 1816. Mais, en somme, que vit-on là ? une disproportion dans les diverses parties de la production : les denrées alimentaires se vendaient très-cher, tandis qu'on ne vendait presque pas d'articles manufacturés. Une autre erreur est de croire que, une crise étant le résultat d'un excès de production, le remède est dans la diminution de cette production, dans la réduction de l'offre. Nous avons suffisamment expliqué

ailleurs (3) que les crises sont occasionnées par une subite contraction du crédit par suite de spéculations excessives dans quelque branche de l'industrie.

Ce qu'il nous importe surtout de repousser ici, ce sont les conséquences qu'on a tirées de cette théorie de l'excès de production. Sismondi en France, Chalmers en Angleterre, ont recommandé une production modérée; ils ont fait le procès à la division du travail et aux machines; ils ont combattu, dans une certaine mesure, l'épargne qui accroît le capital, source d'une production plus abondante; ils ont recommandé les consommations improductives. Ce sont là des doctrines insoutenables. Il faut bien plutôt conclure ainsi : Adaptez, suivant les temps et les lieux, l'offre à la demande ; maintenez une juste proportion entre les diverses branches de la production ; ne négligez pas les produits de première nécessité pour les produits de luxe ; facilitez le mécanisme des échanges ; améliorez les voies de communication ; maintenez l'ordre et la sécurité ; répandez les saines notions d'économie politique sur le crédit, sur les fonctions du capital... après cela, ne craignez pas de trop produire. Le bon, l'excellent Sismondi s'est demandé, avec une une sorte de terreur ce que deviendrait l'Angleterre si quelqu'un trouvait une machine tellement parfaite qu'une seule personne pût, en tournant une manivelle, lui faire produire tout ce qui est nécessaire à la consommation de l'Angleterre !... Il y a longtemps qu'on a répondu à Sismondi : Mais ce serait tout simplement superbe, dût-on employer à ce travail non seulement la reine, mais encore tous ses ministres et le Parlement. Mais que feraient les Anglais, y compris les Irlandais (qui sont loin d'être à pareille fête), tous pourvus de ce qui est nécessaire à la satisfaction de tous leurs besoins? Je n'en sais rien, et il ne faut pas

(3) V. chap. VII, note 12.

prévoir les malheurs de si loin. J'imagine toutefois qu'ils feraient ce que fait l'humanité depuis la création du monde : ils se découvriraient de nouveaux besoins, et, il faut l'espérer, toujours d'un ordre plus élevé.

La question des rapports entre la production et la consommation peut présenter un autre aspect : Quel est celui de ces deux termes qui commande l'autre ? Il faut sans hésiter répondre que c'est la consommation qui dirige la production. Cela est évident dans l'état économique primitif, où on ne travaille le plus souvent que sur commande, où la disette de capital, l'imperfection de l'outillage ne permettent pas de confectionner à l'avance des masses de produits dont l'écoulement serait incertain. Cela est vrai également dans notre état économique. C'est toujours le consommateur qui, indirectement, imprime à l'industrie telle ou telle direction. Il n'est pas en rapports directs avec le fabricant, avec le commerçant, mais ceux-ci sont avertis par les commandes qu'ils reçoivent des intermédiaires, marchands en gros et en détail. Ce qui est vrai, c'est que, grâce à la puissance et à l'abondance des capitaux, un entrepreneur peut essayer d'influer sur la consommation en produisant et vendant à bas prix des quantités plus considérables que n'en avait réclamé jusqu'à ce jour la consommation ; mais c'est en somme le consommateur qui jugera si l'entrepreneur a bien calculé. Ce que je dis des produits s'applique aux services : c'est le consommateur qui, en réclamant plus habituellement tel ou tel genre de services, détermine les professions vers lesquelles on se portera en plus ou moins grand nombre. On voit par là quelle est la responsabilité économique et morale du consommateur. C'est un point de vue qui dominera la plupart des développements dans lesquels j'entrerai ultérieurement sur l'emploi de la richesse.

Ces dernières considérations et la rubrique même de ce cha-

pitre, que j'ai intitulé *Théorie de la consommation*, m'amènent tout naturellement à dire un mot d'une question qui ne semble tout d'abord qu'affaire de forme et de méthode, mais qui, en réalité, a son importance. Est-il bien vrai qu'il y ait une théorie de la consommation ? ou plutôt convient-il, dans l'exposition méthodique, de faire de la consommation une des grandes divisions dans lesquelles on distribue l'examen des phénomènes économiques ? Personne ne s'est expliqué là-dessus d'une façon plus catégorique que Rossi. Selon lui, la science ne comprend que deux grandes divisions, la production et la distribution. Quant à la consommation elle rentre dans ces deux divisions. Ce qu'on appelle consommation productive n'est autre chose que l'emploi du capital ; quant à la consommation qu'on a voulu appeler improductive, elle appartient à l'hygiène et à la morale. Il y a là deux assertions distinctes :

1° La consommation productive n'est que l'emploi du capital ; le capital est un élément de production ; donc la consommation rentre dans la production. Est-il bien sûr que le but de l'analyse scientifique soit de faire rentrer ainsi les phénomènes les uns dans les autres ? Pour celui qui sait, il n'y a plus de divisions dans la science ; il embrasse tous les phénomènes dans une vaste synthèse ; mais en est-il de même lorsqu'il s'agit d'acquérir la connaissance de la science ? Vous dites qu'il ne s'agit que de l'emploi du capital, ce qui est affaire de production ; mais avant d'employer le capital, n'est-il pas intéressant de voir comment il se forme, de se rendre compte du mécanisme de l'épargne ? Ce n'est que dans une théorie de la consommation et de l'épargne que le capital nous apparaît avec son vrai caractère et qu'on peut résoudre toutes les difficultés que soulève la notion scientifique du capital résumée en une définition.

2° La seconde assertion de l'illustre maître me parait plus

grave encore : *Tout le reste appartient à l'hygiène et à la morale !* Ainsi l'économiste vous dirait : vous ferez deux parts de la richesse qui vous est acquise ; l'une destinée à maintenir, conserver, accroître, s'il se peut, le capital... cette part est sacrée au nom de l'économie politique ! Quant au reste, l'économie politique n'a rien à y voir, c'est affaire d'hygiène et de morale ! — Je réponds que tous les faits sociaux qui se rattachent à la richesse sont plus ou moins directement du ressort de l'économie politique ; qu'il s'agit précisément de mettre en relief les mauvais effets économiques du mauvais usage de la richesse condamné par l'hygiène ou la morale ; d'apprécier, au point de vue économique, les différentes manières d'employer la richesse qui s'appellent l'épargne, la prodigalité, l'avarice, le luxe, la thésaurisation, la bienfaisance ; de caractériser scientifiquement ces divers états de la fortune : l'opulence, la richesse, l'aisance, la pauvreté, la misère, le paupérisme, et d'en rechercher les causes ; de contrôler, au nom de la science, certains modes d'emploi que la morale prescrit, mais dont il faut user avec discernement, la libéralité, la bienfaisance, la charité, la bienfaisance publique et la bienfaisance privée. N'est-ce pas à la suite d'une théorie de la consommation que s'imposent toutes ces questions délicates, brûlantes, qu'il faut bien aborder, ne serait-ce que pour les poser nettement et dissiper les malentendus, car il faut se garder de croire que la science ait sur toutes ces questions des solutions toutes prêtes et définitives (1).

Quant à nous, quoiqu'il en soit de la science pure, étant donné le terrain sur lequel nous nous sommes placés, il est cer-

(1) Cette préoccupation plus ou moins exclusive de la *production* et de la *circulation*, ce dédain théorique pour la *répartition* et la *consommation* est un des grands griefs des socialistes de la chaire contre ce qu'ils appellent l'économie politique officielle, l'*Ecole*. V. ci-dessous chap XXIX, note 25.

tain que je viens d'esquisser là le programme des questions que nous avons à traiter. Nous connaissons les conclusions de l'économie politique sur l'emploi de la richesse, ce qu'on pourrait appeler sa devise : *Travail, épargne et capital !* Nous avons à faire voir que ce conseil est le meilleur à tous les points de vue, au point de vue de la morale, du bien-être individuel tant de ceux auxquels il s'adresse directement que de ceux qui les entourent ; au point de vue enfin de la puissance collective de l'Etat. Comme, après avoir étudié le corps humain à l'état de santé, dans le libre et régulier fonctionnement des organes, il convient de le considérer à l'état pathologique qui présente les aspects les plus divers ; de même, après avoir décrit la fonction naturelle de la richesse et son emploi le plus désirable, nous allons rechercher les perturbations et les abus qui peuvent se produire, lesquels tiennent sans doute à une cause générale qui n'est autre que l'oubli des lois économiques, mais qui ont en outre leurs causes particulières dans des dispositions mentales de nature très diverse, car elles comprennent à la fois des vices, des ridicules et de généreuses illusions.

CHAPITRE XIII

L'épargne et l'économie. — Limites de l'épargne

Nous savons ce que c'est que l'épargne, mais nous n'avons pas de terme propre pour désigner l'homme qui épargne. Ne peut-on pas dire qu'il est *économe?* On le dit, faute de mieux, mais *épargne* et *économie* sont deux choses distinctes, bien que reliées par une étroite corrélation, comme nous allons le montrer tout à l'heure. Ce n'est pas une vaine question de mots.

L'homme qui veut épargner fait deux parts plus ou moins inégales de son revenu, l'une affectée aux dépenses de sa maison, aux consommations personnelles ou non reproductives, l'autre consacrée aux dépenses reproductives, à l'épargne, à la capitalisation. Le bon père de famille a rempli la première partie, la partie essentielle de sa tâche, lorsqu'il a fermement accompli cette opération, cette répartition. Il s'agit maintenant de faire le meilleur emploi possible de ces deux parts de la richesse, tant de la somme destinée à être capitalisée que de celle qui est affectée aux besoins du ménage. Ici va se présenter la question d'économie.

Considérons d'abord la somme épargnée destinée à être employée d'une manière reproductive. Qui est-ce qui se chargera de lui donner cet emploi reproductif ? Le père de famille peut se décharger plus ou moins complétement de ce soin sans qu'on ait rien à lui reprocher ; le plus sûr pourra être qu'il s'en mêle le moins possible. Nous trouvons ici une sorte de progression

décroissante dont nous allons parcourir les divers termes. On peut employer soi-même immédiatement et directement la somme épargnée, en donnant de l'extension à son commerce ou à son industrie, en faisant à un immeuble des améliorations foncières. C'est évidemment le genre d'emploi qui réclame le plus de tact, de discernement, de connaissances techniques. Tout en se réservant de faire soi-même emploi de son capital, on peut n'en avoir pas un emploi immédiat : on le dépose alors chez un banquier, avec faculté de le retirer à sa convenance (1). Il est clair que le banquier qui ne peut faire usage que dans une faible limite des fonds ainsi déposés ne servira qu'un très faible intérêt au déposant. Le capitaliste peut engager ses fonds dans une entreprise déterminée qui lui parait offrir des garanties,

(1) Cette question des dépôts est très-importante au point de vue de l'épargne qu'il s'agit de favoriser sans la compromettre On a prétendu que le retrait subit des dépôts était la principale cause des crises ; je ne le pense pas, aussi n'en ai-je pas parlé au chapitre VII, à propos du crédit et des crises. Cela est si vrai qu'on a vu les dépôts augmenter précisément en temps de crise, la Banque est alors comme un port de refuge pour les capitaux craintifs. Ainsi, en 1825, année de crise terrible, les dépôts à la Banque d'Angleterre s'élevèrent à 2,600,000 sterling, tandis que dans les trois années précédentes ils n'avaient varié que entre 1,300,000 et 2,300,000. Cette opinion se rattache à celle qui voit une cause des crises dans le monopole accordé aux banques privilégiées. On raisonne ainsi : les détenteurs de capitaux, ne pouvant les utiliser eux-mêmes dans le libre commerce de la banque, les accumulent dans les banques privilégiées qui, pour en tirer parti, abaissent le taux de l'escompte, étendent le crédit, surexcitent la production jusqu'au jour où elles se voient obligées de *serrer l'écrou*, d'où contraction du crédit, crise. Mais nous venons de voir, par l'exemple de la Banque d'Angleterre, qu'il n'en est rien. D'ailleurs nulle part les crises ne sont plus fréquentes qu'en Amérique où règne la plus absolue liberté des banques, et pourquoi ? Parce que toutes ces petites banques n'inspirent qu'une médiocre confiance ; au moindre ébranlement on se précipite pour retirer les dépôts, ce qui est d'autant plus désastreux que ces nombreuses banques rivales se font concurrence pour attirer les dépôts, et, dans ce but, servent aux déposants des intérêts plus élevés que ne le comporte la faculté du retrait à bref délai.

mais à la direction de laquelle il reste à peu près complétement étranger, par exemple, acheter des actions ou obligations de chemin de fer. Il peut enfin n'avoir ni la volonté, ni la capacité pour faire choix par lui-même de l'industrie à laquelle il lui conviendrait de confier ses capitaux ; il s'adresse alors à une personne qui lui inspire confiance par son honnêteté, son intelligence, et il lui dit : je vous prête mon capital, faites-en ce qui vous plaira ; peu importe d'ailleurs que le prêt soit sollicité ou offert. Cet emprunteur peut être un individu qui emploiera le capital emprunté dans une entreprise qu'il a fondée ; ce peut être un banquier qui fait profession d'emprunter d'une main pour prêter de l'autre. Nous savons cela par ce qui a été dit au chapitre VII, à propos du crédit et des banques. — En somme, que voyons-nous dans tous ces arrangements ? une application du principe de la division du travail à l'épargne, à la formation des capitaux. Les uns épargnent en ce sens qu'ils s'abstiennent de consommer improductivement ; les autres s'occupent de donner à ces épargnes l'emploi effectif, l'emploi reproductif en vue duquel elles ont été réalisées.

Mais arrivons enfin à cet emploi définitif. Plus ou moins directement la somme d'argent qui représente l'épargne est arrivée à l'usine où, je le suppose, elle doit être employée à acheter du charbon. Ici se présente la question d'économie proprement dite, et nous la retrouvons à tous les degrés de la hiérarchie industrielle, directeur, ingénieur, ouvrier. Le directeur devra faire l'achat du charbon dans les conditions les plus avantageuses. L'ingénieur devra construire des appareils de chauffage, des chaudières, de manière à ce qu'il y ait le moins possible de déperdition de calorique. L'ouvrier enfin devra surveiller la combustion, ménager son combustible. Voilà l'économie. De quel prix n'est pas pour un patron un ouvrier soigneux qui ne gaspille pas les matières premières qui lui sont confiées. Ne

voit-on pas, sur nos voies ferrées, les conducteurs de locomotives recevoir la quantité de charbon approximativement nécessaire pour un certain parcours, avec promesse d'une prime proportionnée à la quantité de combustible qu'ils économisent tout en obtenant la vitesse réglementaire? — On saisit le rapport qui existe entre l'économie et l'épargne ; si celle-ci forme le capital, celle-là le ménage, ce qui équivaut à une augmentation du capital.

Je reviens maintenant à cette portion du revenu qui a été réservée aux consommations personnelles, aux dépenses du ménage. C'est le domaine propre de l'économie domestique ; c'est particulièrement à ces dépenses du ménage qu'on songe quand on prononce purement et simplement le mot d'économie. Le rapport entre l'économie et l'épargne est des plus étroits, car l'épargne ne peut commencer que quand on a pourvu aux dépenses personnelles, et elle s'accroît de tout ce qui est *économisé* sur celles-ci. L'économie politique ne pénètre pas dans l'usine pour surveiller l'emploi du capital sous telle ou telle forme ; elle s'arrête sur le seuil, regardant d'un œil curieux et attentif ce qui s'y passe, et se bornant à des préceptes généraux, car elle sait qu'il y a là des gens possédant des connaissances techniques dont elle ne se pique pas. L'économie politique pénétrerait peut-être à plus juste titre dans la maison d'habitation pour donner son avis sur le bon emploi de la part des revenus affectée aux dépenses personnelles. Nous savons que l'économie domestique est le domaine réservé des femmes ; nous n'irons pas jusque dans la cuisine et dans l'office en remontrer à mistress Primrose sur l'art de préparer ces conserves et ce vin de groseilles, dont le vicaire de Wakfield était si fier ; mais quelques notions d'économie politique, ou, si le mot les effarouche, d'économie générale, ne seraient nullement déplacées chez les femmes ; avec quelques notions exactes sur l'épargne et la formation des capitaux, elles seraient plus complètement associées à la gestion du patrimoine commun ; elles auraient un sentiment plus élevé de leur mission ; elles ne se contenteraient pas de ce titre banal de *maîtresse de maison*, chargée de faire les honneurs du logis, ou de cette haute domesticité de la *femme de charge* commise à la garde de la lingerie et des provisions. Molière a assigné un assez beau rôle à la femme et nettement défini le mot économie :

> Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
> Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
> Et régler la dépense avec économie,
> Doit être son étude et sa philosophie.

Mais quand le bonhomme Chrysale ajoute :

> Il n'est pas bien honnête et pour beaucoup de causes,
> Qu'une femme étudie et sache tant de choses,

il ne faut voir là que la légitime explosion de sa mauvaise humeur contre ces trois sottes et ignorantes personnes, ces pédantes sans instruction qu'on ne qualifie de *savantes* que par dérision. Il n'y aura plus de *femmes savantes* quand elles seront *instruites*. Aucune étude ne leur convient plus que l'économie politique qui se rattache par tant de liens à l'économie domestique. Adam Smith et Benjamin Franklin se donnent la main ; le premier donne les raisons des maximes du bonhomme Richard. Combien de gens emploient leur argent à acheter un repentir ! Il ne faut pas acheter les choses parce qu'elles sont à bon marché, mais parce qu'on en a besoin. Combien de gens en effet se sont ruinés à force de bon marché, sous prétexte qu'il faut profiter de l'occasion ! il est plus facile de réprimer une première fantaisie que de réprimer toutes celles qui viennent à la suite.

Quel bon sens exquis dans ce chapitre III du livre II de la *Richesse des nations*, où Adam Smith explique pourquoi il faut préférer les consommations lentes aux consommations rapides, c'est-à-dire employer son argent à acheter, non des choses qui se consomment par le premier usage qu'on en fait, comme ce qui se boit et se mange, ou les services d'un domestique nombreux, mais des choses dont l'usage persiste pendant une longue suite d'années ! Les premières dépenses ne produisent qu'une courte satisfaction, des jouissances souvent funestes ; il n'en reste rien ; elles ne vont pas sans un gaspillage improductif. Au contraire, les dépenses, même exagérées, qu'on place en choses durables, meubles, linges, tableaux, constructions, aboutissent du moins à une certaine accumulation de choses précieuses, utiles même à divers points de vue ; elles servent à l'entretien de gens essentiellement productifs. Voici un autre point de vue très important ; la dépense en choses durables peut plus facilement être réduite et par une double raison, car d'une part la dépense précédemment faite est un motif pour qu'il soit inutile d'en faire davantage ; et, d'autre part, notre amour-propre n'est pas intéressé à poursuivre indéfiniment ce genre de dépenses. Mais réduire le nombre de ses domestiques, sa table, son train de maison en un mot !... Que diraient en effet les voisins ! C'est une pente sur laquelle on va jusqu'au bout, jusqu'à la ruine. Une pareille réforme serait tout au moins l'aveu qu'on s'est jusque-là conduit avec peu de sagesse. Bien que le chapitre d'Adam Smith qui contient ces sages réflexions soit intitulé *De l'accumulation du capital*, il serait particulièrement utile de faire remarquer aux femmes qu'il ne faut pas transporter dans l'économie politique ou générale certaines pratiques plus ou moins judicieuses de l'économie domestique, et le mot *accumulation* employé pour désigner l'épargne et la formation du capital n'est pas plus exact que ces manières de

parler : le soleil se lève, le soleil se couche ; il est bien entendu que ce ne sont là que des apparences. Le capital n'est pas comme ces provisions que la ménagère prévoyante entasse dans son grenier, sa cave, ses armoires. Cette pratique n'est d'ailleurs intelligente que lorsqu'il y a avantage à acheter en gros des choses d'une conservation facile, mais à quoi bon enfouir dans des armoires tout ce linge qui se détériore sans qu'on en use et qui ne sort qu'aux grands jours tout jauni par le renfermé ?

L'économie exagérée c'est la parcimonie. Si nous allions plus loin nous tomberions dans l'avarice ; mais l'avarice comme la prodigalité sont des maladies morales qui méritent chacune les honneurs d'un chapitre à part. Par les développements que j'ai présentés dans ce chapitre, je n'ai pas entendu traiter des modes d'emploi de la richesse opposés à l'épargne ; j'ai voulu achever de mettre en lumière le fonctionnement de l'épargne et son domaine propre.

Il semble qu'il resterait encore quelque chose à faire dans ce sens, à déterminer quelle est précisément la part que chacun doit faire dans ses revenus aux dépenses personnelles et aux emplois reproductifs, à l'épargne. L'économie politique se refuse absolument à énoncer un chiffre ou un rapport ; c'est là un point qui ne peut être fixé que suivant des circonstances de fortune, de position sociale, de temps et de lieu qui varient à l'infini. C'est sans doute pour des raisons de ce genre que des gens simples et ignorants adressent à l'économie politique le reproche de n'être qu'un *art conjectural*, de n'être pas une science exacte, de n'être pas une science achevée. Elle n'est pas un art, elle n'est pas une science exacte et elle ne sera jamais une science achevée (2). Ces exigences prouvent une inintelli-

(2) « C'est le libre examen et la discussion qui fait la science, et si « quelque science pouvait arriver à se déclarer science *complète et fer-* « *mée*, elle ne serait plus une science, mais un ensemble de dogmes,

gence complète de la nature des sciences morales. Demandez à un physicien si un obus chargé, auquel on met feu éclatera, il vous affirmera que oui, en vertu d'une loi certaine, la force élastique des gaz. Demandez-lui en combien de morceaux il se brisera et quelles directions ils prendront, il vous répondra qu'il l'ignore (3). De même l'économie politique établit des lois générales qu'elle ne saurait formuler en chiffres précis. Elle décrit l'épargne, ses effets, les motifs qui portent les hommes à épargner ; elle cherche à déterminer la tendance à l'épargne, en leur représentant les funestes conséquences du défaut de prévoyance, et c'est tout ce qu'elle peut faire. La morale fait de même lorsqu'elle prescrit telle ou telle vertu ; elle ne saurait les tarifer. La législation seule, le droit positif, peuvent, en s'emparant de quelque prescription d'ordre économique ou moral, imposer ou interdire certains actes strictement qualifiés et sous une sanction également positive. Mais remarquez combien, à un autre point de vue, est restreinte l'action de la loi : 1° la loi ne prescrit rien à personne dans son propre intérêt, mais seulement le respect des droits d'autrui ; 2° ses prescriptions ne tendent nullement à assurer la pleine observation de la loi morale, elles se bornent seulement à imposer à chaque citoyen en quelque sorte un *minimum* de moralité, d'honnêteté, sans lequel aucune société ne pourrait subsister. La loi écrite n'a pas la prétention de faire l'éducation des citoyens. Bien qu'elle soit la base nécessaire de tout progrès en garantissant l'ordre, la paix, la liberté, elle n'est pas le progrès lui-même, elle re-

« d'articles de foi, une église anathématisant les dissidents, et par là « même condamnée à l'immobilité. » M. H. Passy, discussion à la société d'Economie politique, 15 avril 1864.

(3) Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale*, chap. III, p. 57. Prévisions *qualitatives*, non *quantitatives*.

présente l'équilibre ; la morale, et l'économie politique représentent le mouvement.

CHAPITRE XIV

L'épargne et la prodigalité

L'épargne et l'économie ne sont pas seulement des vertus domestiques ; ce sont des vertus sociales. Celui qui fait un judicieux emploi de sa fortune, le bon ménager, le bon père de famille, fait en même temps acte de bon citoyen. La théorie économique du capital nous a fourni la démonstration directe de cette vérité ; nous allons la mettre en relief par des oppositions, par des contrastes saisissants. L'*Illusion féconde* est la compagne assidue de l'ignorance, instinctivement ingénieuse à trouver des refuges contre la vérité ; celle-ci doit l'y poursuivre. Dans le langage usuel, quand on veut donner une idée de la manière dont une personne fait emploi de sa fortune, on dit qu'elle ne dépense qu'une partie de son revenu, qu'elle le dépense tout entier, ou même au-delà ; on dit que cette personne est économe, avare, prodigue ; entre l'homme économe et l'avare on ne voit qu'une différence du plus au moins ; on confond l'homme prodigue avec l'homme généreux, libéral, bienfaisant ; on confond le luxe et la prodigalité. Que d'erreurs funestes ! Pour les dissiper, nous ne saurions mieux faire que de placer en regard de l'homme économe le portrait du prodigue et de l'avare, non pas à la manière d'un moraliste ou d'un satirique, d'un Molière ou d'un La Bruyère, qui recherchent et

groupent les traits piquants, ridicules, grotesques ou odieux, pour provoquer le rire ou l'indignation, mais comme il convient à l'économiste qui, sans négliger le côté moral des choses, se préoccupe surtout de les analyser et de les caractériser au point de vue du bon emploi de la richesse.

La prodigalité est le contraire de l'économie, de l'épargne. L'homme économe et le prodigue font en apparence la même chose ; l'un et l'autre dépensent tout leur revenu, seulement ils le dépensent de manières différentes. Tous les deux emploient leurs revenus à commander du travail, à payer des services ; mais tandis que le travail et les services payés par l'homme économe servent à accroître le capital en améliorant la terre, développant l'industrie, créant des voies de communication, routes, canaux, chemins de fer ; le prodigue multiplie ses consommations improductives, il paie les services de gens improductifs, il encourage des industries inutiles ou funestes. La richesse n'est pas dans ses mains une force, une source féconde de richesses nouvelles ; elle se perd, s'évapore, se dissipe en fumée sans qu'il en reste rien. Le véritable nom du prodigue, c'est dissipateur. Ce tas de charbon qui, au lieu d'être employé utilement dans l'usine, prend feu par accident et se consume sans profit pour la société, voilà l'image du prodigue. Ce qui, pour l'homme riche, mais sage, n'est qu'une exception, les fêtes, les festins, les réjouissances, est pour lui la règle : la vie doit être une fête continuelle... *courte mais bonne ; après moi le déluge !* Voilà la devise du prodigue. J'ai dit que le prodigue, comme l'économe, dépense tout son revenu, sauf la différence dans l'emploi ; mais à ce jeu-là, le revenu ne suffit bientôt plus ; on entame le capital. « Ceux qui achètent le superflu, « dit Franklin, finissent par vendre le nécessaire. » La prodigalité aboutit à la ruine.

C'est le résultat commun à tous les genres de prodigalité. Ce

mot de *folles dépenses* par lequel on caractérise le prodigue a en effet une double signification, un sens absolu et un sens relatif. Un sens absolu quand on considère la nature de la dépense ; un sens relatif quand on considère surtout la dépense par rapport à la fortune de la personne (1). Il est des dépenses, telles que celles que nous venons de signaler, qui sont entachées par elles-mêmes de prodigalité et de gaspillage, qui choquent à première vue, sans qu'on ait à s'enquérir de qui elles émanent ; elles tendent à encourager des industries qui ne méritent pas de l'être. Voici, au contraire, un individu qui achète des livres, des objets d'arts du meilleur goût. qui fait élever des constructions... est-ce un prodigue ? cela dépend de sa fortune : s'il est riche, on ne donnera que des éloges à son goût éclairé, au noble patronage qu'il accorde aux arts ; s'il est pauvre, on dira qu'il a la manie des livres, la manie de bâtir, la manie d'acheter ; ce sera un prodigue en train de se ruiner. Ce dernier genre de prodigalité, très fâcheux pour celui qui s'y livre, est en somme plus rare, moins dangereux pour la société, et procède d'un tout autre penchant que la prodigalité proprement dite. Il y a même un genre de prodigalité qui n'a rien de commun dans son principe avec les deux autres et qui n'en produit pas moins des effets désastreux, tant au point de vue individuel qu'au point de vue social. Il y a des gens qui ont la manie des affaires, des esprits chimériques qui voient partout une fortune à faire et qui engagent des capitaux considérables dans une entreprise fatalement condamnée au plus misérable insuccès. Ils construiront un chemin de fer dans un pays où il ne saurait y avoir ni voyageurs, ni marchandises à transporter, ils établiront

(1) En appliquant ici le langage juridique, on pourrait dire que la prodigalité est *réelle* ou *personnelle*.

une usine là où la main d'œuvre, la matière première (2), les débouchés font complétement défaut. Qu'en résulte-t-il ? la ruine de l'entrepreneur, des capitaux détruits, un travail qui n'a rien produit d'utile. Quoiqu'il en soit, c'est avec raison qu'en parlant de prodigalité on songe principalement à celle que j'ai caractérisée en premier lieu, car là, outre les résultats fâcheux, nous sommes en présence de mobiles coupables, condamnables à tous égards.

Quel est donc le mobile du prodigue ? De quel vice essentiel procède la prodigalité ? Il y en a de plusieurs sortes : le désir immodéré des jouissances, la vanité, l'orgueil. On veut paraître riche, faire étalage de sa fortune, faire parler de soi ; on y parvient par des excentricités ruineuses. On prend au sérieux les compliments que vous font les gens qui vous exploitent, sur le noble usage que vous faites de votre fortune. Mais pour nous, ce qui caractérise le prodigue, c'est l'*imprévoyance*, comme la prévoyance est le propre de l'homme économe. Le prodigne est

(2) Que de désastres industriels de ce genre ! Ce qui a trompé bien des gens, c'est qu'on voit souvent des industries florissantes dans des lieux où rien, au premier abord, ne semble expliquer ce succès. — G. Roscher (*Recherches sur divers sujets d'économie politique*, p. 128 et s.) a fait à ce sujet de très-judicieuses remarques. Il y a toujours eu au début quelques bonnes raisons pour établir une industrie dans tel ou tel lieu. Seulement il arrive que, même après que ces raisons premières ne subsistent plus, l'industrie continue d'y prospérer, pourquoi ? Parce qu'il s'est amassé là un énorme capital matériel et immatériel, bâtiments, machines, achalandage, habileté traditionnelle dans la population ouvrière : tout cela balance et au-delà l'inconvénient, par exemple, de faire venir la matière première de loin. Les exemples s'offrent en foule. Roscher cite celui de la fabrique d'agathes dans la principauté de Birkenfeld, à Oberstein, qui occupe 2,000 ouvriers et donne un produit annuel de près de deux millions. Elle doit son origine aux nombreuses pierres d'agathe qu'on rencontrait autrefois dans le voisinage. Elles ont disparu et aujourd'hui la matière première se tire principalement en Brésil. — Rien ne démontre mieux la puissance du capital sous toutes ses formes.

comme les enfants qui, lorsqu'ils ont leur petite bourse bien garnie, croient que cela ne finira jamais. L'homme économe épargne en prévision de l'avenir, soit qu'il prévoie une diminution possible de ses revenus actuels, soit qu'il désire les accroître pour se ménager à lui-même une vieillesse à l'abri du besoin, et à ses enfants un héritage que la division en plusieurs parts n'amoindrira pas trop. La société souffre de l'imprévoyance et des dissipations du prodigue ; elle profite de la prévoyance, de l'épargne de l'homme économe. Est-ce à dire que le prodigue ait intentionnellement agi en vue de faire tort à la société ? que l'homme économe se soit principalement préoccupé des avantages que la société tirerait de son épargne ? Non sans doute ; mais nous reconnaissons là une des grandes harmonies du monde économique, à savoir que l'intérêt bien entendu de chacun est d'accord avec l'intérêt de tous, avec l'intérêt général. J'en ai déjà fait la remarque, les vices et les vertus *économiques* s'apprécient à la fois par le mobile et par le résultat. Tout est à blâmer chez le prodigue ; tout est à louer chez l'économe. On dit communément de l'homme qui épargne, qu'*il fait bien ses affaires*... mais il fait aussi celles de la société. Quand l'heure de la ruine a sonné pour le prodigue, il recueille cette oraison funèbre : *Il n'a que ce qu'il méritait, tant pis pour lui !*... mais c'est aussi tant pis pour la société.

On jette la pierre au prodigue quand il est ruiné, mais tant qu'il n'est qu'en train de se ruiner, il y a en quelque sorte autour de lui une conspiration tacite pour l'encourager dans son imprévoyance. Il y a tant de gens qui en profitent, qui son intéressés à célébrer la générosité d'un homme qui ne tient pas à l'argent, qui *n'a rien à lui !* Il semble que la langue n'ait pas assez d'euphémismes pour déguiser le triste fond des choses, pour anoblir l'incurie, l'insouciance, le gaspillage : ce n'est que noble désintéressement, noble mépris de la richesse et le reste.

Hélas ! Il en est un peu ainsi de cette grande prodigalité des nations qui s'appelle la guerre ! Là encore le fond des choses est bien triste : le plus effroyable gaspillage de richesses, la dévastation, la ruine, le deuil des familles, la fleur des générations moissonnée, *les vieillards qui suivent les funérailles des jeunes gens !...* Mais quoi ! le mépris du danger , le dédain de la vie, ne sont-ils pas là pour anoblir cette héroïque folie, ce carnage ! L'économie politique n'est pas seule à protester ici ; c'est l'humanité qui gémit, la justice qui crie, le droit qui succombe sous la force. Mais, dit-on, il s'agit d'une guerre légitime ; il y va de l'honneur, de l'indépendance d'une nation !... soit ! mais si l'un attaque c'est que l'autre se défend ; si l'un a raison, c'est que l'autre a tort, et des deux côtés pourtant c'est la même fureur ; des deux côtés on invoque avec la même confiance le *Dieu des armées !*

Laissons les purs artifices de langage qui tendent à faire illusion sur les dangers de la prodigalité ; ce qui doit nous toucher le plus, c'est qu'on ait essayé de faire l'économie politique complice de cette tentative. Il y a des théories plus ou moins savantes de la prodigalité. Ainsi, par exemple, on nous dira que le signe auquel on reconnaît la prospérité d'un pays, c'est que l'argent y circule activement ; or il est incontestable que la prodigalité active singulièrement la circulation de l'argent. Est-il besoin de répondre que la circulation de l'argent ne prouve rien par elle-même (3) ; qu'il faut avant tout rechercher à propos de quoi, entre qui s'opère cette circulation. Dans les maisons de jeu on voit une très active circulation d'argent. Dans notre cas, l'argent va du prodigue à ses fournisseurs ; il alimente certaines industries aux dépens d'autres industries plus

(3) J'ai déjà parlé de cette circulation stérile de l'argent à propos de l'agiotage. V. chap. VII, note 11.

utiles ; et puis, en fin de compte, la provision d'argent du prodigue s'épuisera, car sa richesse n'est pas alimentée par le travail et l'épargne, et alors cette circulation s'arrêtera. Nous retrouvons ici la triste analogie que je viens de signaler entre la prodigalité et la guerre ; les grands guerriers ont été les théoriciens de la circulation ainsi entendue, et Frédéric de Prusse disait : « Mes armées sont une source de richesse pour le pays, « car elles font circuler l'argent. » C'est au moins un mode de circulation très-coûteux.

Le sophisme qui précède s'est produit sous une autre forme : le prodigue *fait aller le travail !* Il faut faire la même réponse : l'important est de savoir quel genre de travail on encourage. L'argent répandu par les armées serait infiniment plus profitable si, d'une part, on laissait les soldats aux travaux des champs, de l'usine ou du cabinet, et si, d'autre part, on avait laissé aux mains de ceux qui les avaient formés par l'épargne les capitaux prélevés par l'impôt en vue d'alimenter les industries militaires de tout genre. Rien ne montre mieux les effets de la prodigalité sur la richesse publique et privée que cette comparaison si exacte de tous points avec la guerre. Pendant la guerre l'argent circule aussi, du moins par certains canaux ; certaines industries fonctionnent avec une activité dévorante... mais après ? La richesse publique s'est-elle accrue ? Comparez pour un instant l'Etat avec un particulier : il a dissipé ses capitaux susceptibles de dissipation ; il a emprunté ; il a négligé tous les travaux utiles de la paix ; on a travaillé beaucoup dans les arsenaux, dans les manufactures d'armes ; mais on a peu construit de routes, de canaux, de chemins de fer, de phares ; on n'a pas gazonné et reboisé les montagnes ; les serviteurs de l'Etat, et nous le sommes tous, ont fait l'exercice du canon et du fusil... c'est malheureusement un travail que nous ferons encore longtemps , nous et nos enfants... mais on ne peut pas

affirmer que ce soit un travail productif. Le patrimoine de l'Etat, en tant qu'il est distinct de l'ensemble des fortunes privées, a donc considérablement diminué. Et la richesse privée ? Nous trouvons bien des gens ruinés ou appauvris ; l'industrie et l'agriculture, généralement languissantes, car on leur a enlevé les bras et les capitaux. Il est vrai qu'à côté de cela quelques industriels ont pu réaliser de grandes fortunes dans la fourniture des armées ; quelques localités ont pu prospérer, comme, par exemple, tel ou tel port de mer pendant une guerre maritime. Je réserve toujours le cas d'une guerre juste, inévitable ; mais, en somme, l'analogie est complète entre la prodigalité et la guerre ; elles ont la même façon de *faire aller le travail.*

On n'en a pas moins érigé en théorie économique cette doctrine du travail pour le travail. On ne considère plus le travail dans son *but* essentiel qui est de créer, d'accroître la richesse ; on le considère uniquement comme un *moyen* de faire circuler l'argent. Que le travail soit employé à construire une maison nouvelle ou à relever une maison détruite par un incendie, le résultat est le même ; que l'on fasse creuser un canal pour le dessèchement ou l'irrigation d'une terre, ou bien qu'après avoir fait creuser un fossé n'importe où on fasse rejeter la terre dedans, ce sera tout un. Cela est insensé et immoral. On ne voit pas, derrière ce travail perdu, les capitaux anéantis. On ne voit pas qu'on justifie par là les vœux que les individus peuvent former pour que la société soit affligée de tous les fléaux qu'ils font individuellement profession de combattre : des maisons incendiées, des maladies, des procès... tant mieux ! Voilà du travail pour les maçons, les médecins, les avocats. La destruction considérée comme source de la richesse a eu ses théoriciens (4).

(4) *Nouvel essai sur la richesse des nations*, par M. de Saint-Chamans. — Remarquez le titre (l'ouvrage a été refondu et publié sous un

Ils n'ont fait que pousser à bout jusqu'à l'absurde, la thèse des adversaires des machines ; les machines sont un mal en ce que elles diminuent la quantité de travail nécessaire ; nous allons mieux faire : détruisons ce qui est déjà fait, accumulons les obstacles (5), et il faudra d'autant plus de travail. — Ces gens-là doivent naturellement avoir horreur de l'épargne et du capital, qui tendent à faciliter l'œuvre de la production, à économiser du travail.

Parmi les théories économiques erronées qui sont plus ou moins coupables de connivence avec la prodigalité, nous retrouvons naturellement une doctrine que j'ai déjà signalée (6), celle qui redoute une surabondance de production, un encombrement général. Dans cette opinion, on voit d'un mauvais œil les machines, le capital, l'épargne, et un peu de prodigalité apparaît comme un remède salutaire : c'est un dérivatif, une saignée en cas de pléthore. J'ai donné un singulier exemple des terreurs qui assiégeaient Sismondi à propos des machines ; voici l'hypothèse non moins chimérique qu'il forge pour montrer les dangers de l'épargne, que nous préconisons : « Si tout à coup

titre insignifiant), il est significatif : c'est celui du livre d'Adam Smith ; la contrefaçon, la parodie est complète. Notez la filiation de l'erreur. Les physiocrates avaient dit que la terre est la source de la richesse, ils avaient laissé pour le moins dans l'ombre le travail. Arrive Adam Smith qui dit : tout travail rationnel, c'est-à-dire qui donne aux choses de l'utilité, est un travail productif. Enfin M. de Saint-Chamans nous dit sans restriction : tout travail est productif, c'est-à-dire toute dépense de force quelconque. C'est la contre-partie de cette autre errreur : l'or c'est la richesse. — Bastiat, on le sait, a donné carrière à sa verve là dessus.

(5) Il y a une étroite parenté entre cette théorie et la doctrine de la prohibition. L'avocat-général Séguier protestant contre la liberté du travail proclamée par Turgot, ne craignait pas de dire au Roi : « Ce sont « les gênes, les entraves, les prohibitions; qui font la gloire, la sûreté, « l'immensité du commerce de la France. » Sans s'en douter, il parlait en privilégié qui voit dans le privilége le fondement de la société.

(6) A propos de la théorie de la consommation, chap XII.

« la classe riche prenait la résolution de vivre de son travail, « comme la plus pauvre, et d'ajouter tout son revenu à son « capital, les ouvriers seraients réduits au désespoir et mour- « raient de faim (7). » Cette résolution n'est pas à craindre, mais admettons-là pour un instant. Le riche ajoute tout son revenu à son capital, soit ! Mais que fera-t-il de ce nouveau capital ? Il le placera, comme on dit vulgairement, c'est-à-dire qu'il l'emploiera directement ou indirectement à encourager l'industrie, à donner du travail aux ouvriers, à multiplier les produits dont les ouvriers font la plus grande consommation. Je crains bien que Sismondi n'ait confondu la *capitalisation* avec la *thésaurisation* dont nous allons préciser le caractère.

A toutes les erreurs que je viens de signaler se rattache ce faux raisonnement : on vante les perfectionnements apportés dans le mécanisme de l'échange qui tendent à faciliter le transfert des capitaux aux mains de ceux qui sont le mieux capables d'en tirer parti. Eh bien ! voilà ce qui arrive quand le prodigue est ruiné ; son patrimoine passe à d'autres qui sauront mieux l'administrer. Mais on ne considère pas que ce patrimoine s'est détérioré, dégradé, dans les mains du prodigue ; que pendant de longues années le capital du prodigue et les revenus ont été gaspillés. On se représente ce patrimoine comme un navire simplement échoué qu'on remettra facilement à flot et dont la cargaison est sauve... non, c'est bel et bien un *naufrage*.

Nous venons d'opposer l'épargne à la prodigalité... Nous éclairerons l'une et l'autre d'un jour nouveau en les comparant à l'avarice.

(7) Sismondi, *Nouveaux principes d'économie politique*, livre II. chap. 3.

CHAPITRE XV

L'épargne et l'avarice. — La thésaurisation

Après avoir opposé à l'épargne, qui est une vertu, la prodigalité, qui n'est qu'un vice plus ou moins brillant, on essaie, toujours dans le même esprit de dénigrement, d'assimiler l'épargne à l'avarice, qui n'est qu'un vice honteux. Nous acceptons le contraste qui est tout à l'avantage de l'épargne ; nous repoussons l'assimilation qui est aussi fausse qu'injurieuse.

Qu'est-ce que l'avarice ? Il n'y a pas de type plus connu, plus populaire que celui d'Harpagon. Le portrait de l'avare a été fait cent fois, mais il faut reconnaître qu'il prête à la caricature, et il n'y a personne qui n'ait quelque bonne histoire à ajouter à celles qu'on sait déjà. Il s'agit ici de caractériser scientifiquement l'avarice, d'en rechercher le principe, d'en préciser les conséquences économiques et de les comparer avec celles de l'épargne et de la prodigalité.

De même que la prodigalité se caractérise par un excès d'imprévoyance, par l'insouciance inconsciente ou voulue de l'avenir, il y a au fond de l'avarice une prévoyance, une préoccupation exagérée et par là même inintelligente de l'avenir. De peur que quelque chose lui manque demain, l'avare se fait faute de tout aujourd'hui. De tous les traits connus, le plus vrai est celui qui nous montre l'avare mourant de faim sur des provisions accumulées, n'y touchant qu'à la dernière extrémité, et avec une sorte de désespoir.

Et lorsque par hasard quelqu'une se gâtait,
En soupirant il la mangeait.

Par peur de la misère qui pourrait l'atteindre un jour, peur le plus souvent dénuée de tout fondement, il se condamne à une vie misérable de tous les jours, à une vie dont le plus pauvre ne voudrait pas. C'est un vice de l'esprit analogue à la lâcheté, à la poltronnerie. Le poltron, qu'il ne faut pas confondre avec l'homme prudent qui prévoit le danger, l'envisage d'un œil calme et l'évite s'il peut ; le poltron est démoralisé par la seule pensée du danger ; il est capable de se tuer pour éviter la mort. C'est de lui que Shakespeare a si bien dit : « Le vaillant « ne meurt qu'une fois ; le lâche meurt chaque jour de sa « vie (1). »

On comprend ce qu'est l'or pour l'avare ; c'est la richesse inusable, inaltérable, susceptible d'une accumulation indéfinie. C'est la richesse visible, tangible, qu'on peut palper, dont on peut repaître ses regards à chaque instant. Ici nous tombons dans l'idée fixe, dans la monomanie, dans la folie. Ne dites pas à l'avare que son argent serait plus en sûreté à la Banque que chez lui ; qu'il pourrait l'y reprendre à volonté et que de plus il toucherait de bons intérêts. Non, il veut avoir son argent à sa portée, le voir et le toucher quand il lui plaît ; c'est sa manière d'en jouir.

L'avarice caractérisée est à la fois odieuse et ridicule ; mais, au point de vue économique, elle est moins funeste que la prodigalité. Elles se ressemblent par un point qui ne frappe pas tout d'abord : le gaspillage, qui semble le propre de la prodigalité, est aussi une conséquence de l'avarice. Je ne parlerai pas du gaspillage qui consiste à laisser perdre des denrées plutôt que d'en user ; quoique ce trait soit propre à mettre en lumière

(1) Cowards die many times before their deaths
The valiant never taste of death but once.

Jules César, acte II, scène 2.

le genre de préoccupation qui obsède l'avare, il devient de plus en plus rare, au moins chez les avares riches ; ils ont hâte de tout convertir en or. Le gaspillage le plus ordinaire chez l'avare, c'est celui qui résulte de sa négligence à entretenir en bon état les objets qui composent son patrimoine, terres, maisons, mobilier. Faute de quelques réparations, de quelques améliorations, il laisse s'amoindrir la source de ses revenus ; l'essentiel pour lui c'est de ne pas se dessaisir de son argent. Jamais la pensée de l'avenir n'a moins ressemblé à la prévoyance. Mais, à part cela, l'avarice est moins nuisible que la prodigalité. L'avare, il est vrai, consomme peu, il n'encourage pas la production, mais il ne lui imprime pas une fausse direction, en favorisant les industries qui le méritent le moins, l'avare n'use pas de sa richesse, mais un autre pourra l'utiliser demain. L'avarice est un vice de la vieillesse ; elle ne fait pas sentir longtemps son influence malsaine : *un vieil avare* est une expression consacrée, généralement conforme à la réalité. L'avarice n'est pas héréditaire ; souvent même c'est tout le contraire : *à père avare enfant prodigue.*

Le danger social n'est donc pas du côté de l'avarice. Il y a d'ailleurs de cela une bonne raison, c'est qu'il n'y a plus d'avares. Il faut bien le reconnaître : l'avarice s'en va, les temps classiques de l'avarice sont loin de nous. Le vieil Euclion de Plaute avec sa marmite, l'Harpagon de Molière avec sa cassette, appartiennent à un monde évanoui, comme ces animaux d'une autre période géologique dont nous ne retrouvons plus que les débris fossiles. On peut bien rencontrer encore quelques cas pathologiques curieux, mais, en somme, l'avarice aujourd'hui a pris une autre forme ; c'est un phénomène économique qui s'est modifié comme les conditions économiques de la société en général. L'avarice n'est plus guère que l'exagération de l'épargne, c'est l'économie poussée jusqu'à la parcimonie, et, pour

tout dire en un mot, l'avare n'enferme plus son argent dans une cassette qu'il enfouit ; il *le place*. Mais nous savons ce que c'est que *placer son argent* : c'est le prêter directement ou indirectement ; c'est mettre à la disposition de l'industrie, du commerce ou de l'agriculture, les capitaux qu'il représente.

A défaut de l'avarice, ce qu'on rencontre encore assez fréquemment chez nous, c'est la *thésaurisation*, qui consiste à garder par devers soi une quantité de monnaie plus considérable qu'il n'est nécessaire ponr les échanges journaliers. La thésaurisation ne procède pas du même principe que l'avarice, tout en produisant, à certains égards, les mêmes effets. C'est une manie, une vieille habitude qui n'est plus en harmonie avec notre état économique. Autrefois , quand l'industrie était peu active, le crédit peu développé, l'argent circulait peu, et en dehors des menues acquisitions de chaque jour, on ne l'employait qu'à bon escient, par grosses sommes, pour faire des acquisitions importantes d'immeubles, par exemple. En attendant on le laissait dormir chez soi improductif ou on le confiait à des banques de dépôts qui n'en donnaient aucun intérêt. Le commerce de la banque n'était pas organisé comme aujourd'hui pour recueillir les moindres parcelles de capitaux monétaires et les mettre en circulation. On ne s'est pas encore départi néanmoins de l'habitude prise. On veut toujours avoir sous la main l'argent nécessaire pour une acquisition imprévue comme si l'argent ne pouvait pas être déposé dans des conditions telles que le retrait en puisse être opéré instantanément ! C'est une question d'éducation économique ; nous ne sommes pas aussi familiarisés qu'en Angleterre, par exemple, avec les opérations de crédit, tant sur une grande que sur une petite échelle. L'argent est plus timide chez nous que chez nos voisins. Il y a quelques raisons à cela ; nous avons passé depuis bientôt un siècle par des commotions politiques intérieures qui les ont épargnés.

Nous nous attendons volontiers *à de l'imprévu*, et nous aimons à avoir nos tiroirs et nos poches bien garnis. La thésaurisation, tout en étant plus ou moins continue, a des accès, des redoublements dans les temps plus particulièrement agités. Que l'on considère la masse du numéraire, que représentent toutes ces petites sommes aux mains de tant de millions de personnes. C'est un luxe que nous nous passons ; il nous faut aussi, pour faire nos affaires, beaucoup plus d'argent qu'en Angleterre. Nous tenons à honneur d'avoir toujours les mains garnies de monnaie ; les Anglais mettent le leur à n'en pas avoir, il y est de bon ton de n'avoir pas d'argent *sur soi* et de solder des dépenses assez minimes en détachant de son carnet un chèque sur son banquier. Je ferai remarquer, en terminant sur ce point, que la thésaurisation habituelle, chronique, est jusqu'à un certain point moins fâcheuse que la thésaurisation aigüe des moments de crise. La première est un état permanent auquel l'industrie et le commerce sont faits ; ils se règlent là-dessus. Les accès de thésaurisation, au contraire, sont de nature à porter la perturbation dans les relations de l'échange, à un moment où le crédit se resserre.

Je reviens à l'avarice. Je voudrais résumer en quelques traits toute cette théorie comparée de l'épargne, de l'avarice et de la prodigalité. Qu'on me permette d'emprunter la forme à la fois familière et noble de la parabole évangélique, forme sous laquelle nous ont été donnés tant de hauts enseignements trop souvent mal compris. Je dirai : le monde économique, le royaume du travail et de l'échange est semblable à trois hommes qui avaient chacun un chariot et un cheval. Le premier faisait sans cesse circuler son chariot, mais vide, ne transportant personne, rien. Le second faisait pareillement circuler son chariot du matin au soir, mais pour transporter des personnes que leurs affaires appelaient d'une ville à l'autre, pour trans-

porter des marchandises. Le troisième ne faisait jamais sortir son chariot ni son cheval. Le premier était un prodique ; le second était un homme économe, un bon père de famille ; le troisième un avare. Le premier et le second ont usé leur chariot et leur cheval, mais le premier en pure perte pour lui et pour les autres ; le second pour son profit et pour celui des autres, car il rendait des services qui lui étaieut justement payés, et sur le gain qu'il a fait il a pris de quoi s'acheter un nouveau chariot et un nouveau cheval. Quant à l'avare il n'a, il est vrai, tiré aucun profit de son chariot, mais il ne l'a pas usé inutilement comme le prodigue et un jour ou l'autre quelqu'un pourra en tirer parti.

Encore une parabole pour répondre à une objection qu'on fait le plus ordinairement. Voilà trois hommes qui, leurs besoins personnels raisonnablement satisfaits, peuvent disposer d'un excédant de revenu. Le premier paie trois laquais galonnés pour dormir dans son antichambre ; le second paie trois ouvriers qui travaillent utilement dans une manufacture ; le troisième garde son argent chez lui. On a encore reconnu le prodigue, l'économe et l'avare. Ici, dit-on, le prodigue fait mieux que l'avare ; le prodigue fait vivre trois personnes, l'avare ne fait vivre personne. Je répond que non. Ces trois laquais (que je ne confonds pas avec des serviteurs qui, dans chaque maison, peuvent rendre d'utiles services) sont une non-valeur sociale absolue. Si le prodigue ne les entretenait pas à ne rien faire, ils seraient occupés ailleurs utilement. L'avare du moins ne détourne personne d'une occupation utile (2).

(2) La multiplicité des services personnels inutiles caractérise les civilisations plus ou moins arriérées. Dans l'Inde on est entouré d'une armée de serviteurs qui se distribuent d'une façon risible les soins que réclame votre personne. Dans les pays où le préjugé nobiliaire domine, alors surtout que la noblesse n'est plus qu'une domesticité dorée, tout le monde rêve de quelque fonction du même genre. Ce qu'il y avait, au

Je n'entends pas réhabiliter l'avarice qui est un vice, une maladie morale ; mais je ne veux pas qu'on glorifie la prodigalité qui est loin d'être une vertu. La seule chose qu'il faille réhabiliter, c'est l'épargne qui est bien une vertu privée et publique. La diffusion des saines idées économiques y contribuera ; ce sera une œuvre de moralisation. Que l'avarice provoque le rire, le mépris mêlé de pitié, c'est justice ; que l'homme économe ne recueille qu'une froide estime dont l'envie sait encore atténuer l'expression, il pourra s'en contenter, mais qu'on soulève une sorte de popularité autour du prodigue, c'est trop ! Dans tous les cas, c'est bien là le type de cette popularité de mauvais aloi qui s'attache trop souvent à l'incapacité et à la sottise bruyantes. On est presque toujours sottement prodigue ; on peut être noblement économe. Montaigne se plaignait qu'on eût entrepris d'habiller la sagesse de sots et ridicules ornements de manière à la rendre haïssable ; il la voulait d'humeur facile, gaie et riante. Pourquoi en serait-il autrement de l'économie et de l'épargne qui ne sont qu'une forme de la sagesse ? Si la cigale est bien l'emblème de la prodigalité, disons mieux, de l'insouciance, de l'imprévoyance, la fourmi est loin de représenter fidèlement l'économie et l'épargne :

Que faisiez-vous, au temps chaud ?
Dit-elle à cette emprunteuse.
Nuit et jour à tout venant
Je chantais, ne vous déplaise.
Vous chantiez ! J'en suis fort aise.
Eh bien ! dansez maintenant. (3)

siècle dernier, en Espagne, de nobles fainéants, de moines, de laquais, de mendiants ! Nous nous sommes particulièrement distingués, en France, par la création dans une proportion scandaleuse, de ces offices à dénominations ridicules, dont les villes se rachetaient comme d'un fléau, en payant au roi la finance réclamée.

(3) Gustave Doré, tout en ennoblissant un peu son modèle, est resté fidèle à la tradition dans sa charmante illustration de la fable de La

Cela, c'est l'avarice et la dureté ! L'homme vraiment économe dirait : « Vous chantiez ! Eh bien, travaillez maintenant ! « Voilà un salaire, voilà une portion de ce que j'ai épargné. » Et, au besoin, l'économe saura donner, mais toujours avec discernement, tandis que les libéralités du prodigue s'adressent de préférence aux indignes complaisants, aux compagnons de ses désordres qui spéculent sur sa faiblesse. La source de ses largesses est d'ailleurs bientôt tarie ; tandis que l'économie est bien la source féconde de la libéralité.

Mais ceci nous conduit à examiner de nouveaux emplois de la richesse, qui n'ont pas un caractère aussi nettement déterminé que l'avarice et la prodigalité, qui ont été tour à tour condamnés ou vantés avec excès, et sur lesquels l'économie politique seule a su dire la vérité, en les appréciant dans leurs rapports avec l'épargne et avec la fortune publique et privée.

Fontaine. La fourmi, une femme revêtue du cher costume de la laborieuse Alsace, sur le seuil de sa maison dont elle semble barrer l'entrée, écoute d'un air digne mais sévère les doléances d'une cigale vraiment bien intéressante.

CHAPITRE XVI

L'épargne et la bienfaisance

Pour peu qu'on veuille réfléchir, on ne fait pas difficulté de reconnaître que la prodigalité est pour le moins une sottise. On se rejette alors sur la libéralité, la générosité, la bienfaisance et on croit trouver là un contraste écrasant pour l'homme qui, étranger à ces nobles sentiments, ne songe qu'à économiser, à épargner, à mettre de côté. Après l'analyse que nous avons faite de l'épargne, nous savons ce qu'il faut penser de cette manière de parler. Les mots de *libéralité* et de *générosité* échappent, par leur vague même, à tout contrôle scientifique. Comme le mot courage, ils indiquent de nobles mouvements de l'âme, des qualités dont on s'honore avec raison, mais il reste à savoir à qui et à quoi elles s'appliquent. Je m'attacherai donc de préférence aux expressions *bienfaisance* et *charité* qui ne désignent pas seulement un sentiment, un mobile de nos actes, mais encore un fait assez nettement déterminé, à savoir : *l'assistance, des secours accordés gratuitement à ceux qui sont dans le besoin.* A vrai dire, il reste toujours un peu d'incertitude dans cette terminologie de la bienfaisance ; il y a là une synonymie assez délicate. On confond toutes les nuances lorsqu'on dit indifféremment d'un homme *bienfaisant* qu'il a *assisté* un pauvre dans le besoin, qu'il lui a fait l'*aumône*, la *charité*. On se représente ici de modiques secours en argent ou en nature accordés au pauvre, aux nécessiteux. L'expression *aumône* a quelque chose d'humiliant. Le mot bienfaisance a un sens plus

large ; on peut être le bienfaiteur d'un homme qui n'est pas à proprement parler dans le besoin, en lui ouvrant la voie de la fortune. La charité est tout autre chose. C'est la pitié tendre des maux d'autrui ; c'est l'amour, la fraternité chrétienne. On peut être pris d'une immense charité et être réellement charitable, tout en étant hors d'état de donner aucune assistance matérielle, même le verre d'eau, le denier de la veuve... car la charité c'est la bonté, la patience, la douceur, le pardon des injures, la tolérance ; c'est la religion, c'est le christianisme tout entier : « Aimez-vous les uns les autres, c'est là toute la loi ; » et St Paul a dit : « J'ai beau avoir toutes les vertus... si je n'ai « la charité, je ne suis qu'une cymbale retentissante. » Que de gens se sont dits chrétiens de bonne foi sans savoir ce qu'ils disaient !

Je ne veux pas toucher ici à toutes les questions que soulèvent ces mots de bienfaisance et de charité (1). Je me restreins autant que possible dans mon sujet ; il s'agit ici d'épargne, d'emploi de la richesse, d'un secours matériel. Nous sommes en présence, je le suppose, de gens qui nous disent : faites deux parts de votre revenu ; subvenez d'abord à vos besoins largement, suivant votre fortune, votre position sociale... il ne s'agit nullement de vous imposer des privations ; nous ne prêchons ni le retranchement des besoins, ni le renoncement... mais, cela fait, employez le reste de vos revenus, votre superflu à soulager l'infortune. Il est bien entendu que, dans la bouche de ceux qui tiennent ce langage, soulager l'infortune c'est donner purement et simplement, c'est tarir la source de l'épargne pour

(1) Je devrai y revenir dans les chapitres suivants, à propos des divers modes d'emploi de la fortune suivant les différentes conditions, à propos de l'Etat. La charité est d'ailleurs un devoir commun au riche et au pauvre, sauf la différence dans la manière de l'accomplir.

alimenter la bienfaisance. Où est le mal ? dit-on... on ne deviendra pas plus riche, voilà tout !... c'est ce qu'il importe d'examiner.

Donner ! que de séductions, que d'entraînements dans ce mot ! Donner largement à tous ceux qui vous implorent ! Mieux que cela, aller chercher partout la pauvreté qui se cache, la pauvreté honteuse, muette, résignée, imméritée ! Je commence par déclarer au lecteur que je suis le plus inconséquent des hommes ; que mes préceptes valent mieux que mon exemple ; que je donne volontiers à tout venant, même à ceux que je sais ne pas le mériter ; que si j'ai jamais regretté de ne pas être riche, c'est quand je n'ai pas pu donner autant que j'aurais voulu ; que je donne alors même que je suis convaincu de l'inutilité du don, uniquement parce qu'il m'est doux de donner, qu'il m'est pénible de refuser... Oui, voilà le tort, voilà la faiblesse : donner mal à propos, inutilement ! et il faut bien dire ici l'inutilité fréquente, les dangers, l'injustice de la bienfaisance : ses dangers pour ceux-là même qui en sont l'objet ; son injustice pour l'ouvrier vaillant qui attend un salaire et qui en est privé ; ses dangers pour la société au sein de laquelle elle entretient et étend cette triste plaie de la misère ; il faut bien montrer enfin que la bienfaisance est impuissante à modifier habituellement les conséquences fâcheuses de mauvaises conditions économiques, notamment d'une épargne insuffisante et du manque de capital. Il ne s'agit pas de proscrire la bienfaisance, mais de la pratiquer en connaissance de cause. L'économie politique est, en un mot, à la bienfaisance et à la charité ce que la prudence est au courage.

Je vais donc analyser, au point de vue économique, les effets de la bienfaisance, et, pour qu'on ne m'accuse pas de raisonner sur des hypothèses qui lui soient particulièrement défavorables,

j'en prendrai pour exemple un trait charmant (2). Au mois de mars 1783, le général La Fayette visitait sa terre de Chavaniac, en Auvergne. La dernière récolte avait été mauvaise ; on craignait de manquer de grains pour la subsistance et même pour les semailles de l'année courante. Le blé était donc cher, et le régisseur montrant avec orgueil à son jeune maître les greniers abondamment pourvus, lui dit : « Monsieur le marquis, voici « le moment de vendre ! — Non ! c'est le moment de donner. » Quelle grâce dans ce mouvement ! Quelle bonne fortune c'eût été pour une noblesse de fraîche date en quête d'un blason, que cette devise sous un *champ d'azur* semé d'épis d'or, portant *en chef* une main ouverte !

C'est le moment de donner, dites-vous, et vous donnez en effet. Eh bien ! apprécions la portée économique de cette libéralité. S'agit-il de venir en aide à un pauvre cultivateur dont la récolte a été détruite par un accident calamiteux, dont la grange a brûlé ? Rien de mieux, c'est l'acte de bienfaisance le plus irréprochable. Mais il s'agit d'autre chose : le blé est hors de prix parce qu'il est d'une rareté extrême au point qu'on craint pour la subsistance et les semailles. Or, votre libéralité ne fait pas qu'il y ait un grain de blé de plus dans l'Auvergne, que l'absence à peu près absolue de communication séparait alors du reste de la France. Mais supposez un chemin de fer reliant, comme aujourd'hui, l'Auvergne à Marseille, et à Marseille une flotte organisée pour les transports des blés, des relations commerciales établies avec la mer Noire et la vallée du Danube, pas d'*échelle mobile* surtout, et vous verrez que le blé ne manquera pas en Auvergne ; il sera seulement un peu plus cher que dans les années d'abondance, cherté qui sera singulièrement atténuée par ce fait que ce même chemin de fer donnera une

(2) Voir le *Journal des économistes* de février 1876, p. 278 · *La Fayette et la disette en Auvergne*, par M. Henry Doniol.

valeur considérable aux produits du pays qui en étaient dépourvus faute de pouvoir être exportés (3). Voilà le remède : des chemins de fer, des navires, des relations commerciales sûres, régulières, étendues ! Mais tout cela, c'est du capital, c'est le fruit de l'épargne ; cela ne s'est pas obtenu en répandant en aumônes l'excédant du revenu, mais en le distribuant en salaires à des ouvriers. On voit combien est faux ce raisonnement : donnez, donnez toujours, vous en serez quitte en ne vous enrichissant pas ! Non ; c'est la société qui est privée des moyens efficaces de combattre la misère, la disette, la famine ; et, les mêmes accidents calamiteux venant à se reproduire, on sera toujours en présence des mêmes difficultés, réduit aux mêmes palliatifs.

Car, c'est bien là le mot : la bienfaisance ne saurait être qu'un palliatif. Voilà un homme qui a faim et qui est dans le dénument le plus absolu ; vous lui donnez à manger, c'est très bien, et évidemment il faut commencer par là. Mais il vous faudra recommencer demain, et ainsi de suite. Vous avez soulagé la faim ; vous n'avez pas guéri le mal, la misère. Les palliatifs ne s'attaquent qu'aux effets ; les remèdes visent aux causes. Il n'y a pas de spécifique contre la misère ; on ne peut extirper les causes de la misère qui sont inhérentes à l'homme : ses vices, ses passions, des malheurs inévitables... mais au moins faut-il s'efforcer de combattre le mal par un obstacle permanent. Voilà un cours d'eau, comme nous en avons tant dans notre Midi, qui, presque à sec en été, se change en hiver ou au printemps en un torrent dévastateur. Vous distribuez des secours aux inondés : c'est un palliatif, et ce sera à recommencer l'année d'après. Vous élevez des digues, vous rectifiez le cours

(3) Grâce aux chemins de fer, plus de 15,000 baigneurs visitent chaque année les stations thermales du seul département du Puy-de-Dôme; Royat, Mont-Dore, la Bourboule, Saint-Nectaire, et y versent une dizaine de millions pour le moins.

du torrent, vous creusez son lit exhaussé par le sable, vous débarrassez son embouchure ; voilà le remède. Vous n'avez pas, à proprement parler, extirpé le mal, supprimé le torrent ; mais vous lui avez opposé un obstacle permanent.., mieux que cela vous lui avez donné un libre cours. Cet exemple nous offre, si je ne me trompe, une image assez fidèle des diverses tendances en matière d'économie sociale. Ceux qui se bornent à distribuer des secours aux inondés, ce sont les hommes à expédients. Les socialistes, qui rêvent de spécifiques, de moyens radicaux, vous parleront de supprimer le fleuve, de le faire remonter vers sa source, de lui barrer le chemin par une digue transversale, laquelle sera infailliblement renversée ou franchie et ne produira que plus de mal : c'est l'image de toutes les solutions fondées sur la suppression de la liberté, sur l'oubli et le dédain de tous les penchants les plus invincibles de l'homme. La science indique le seul remède praticable : oui, des digues, mais des digues latérales, et tout ce qui peut faciliter un cours rapide du fleuve à la mer... c'est la solution par la liberté ; c'est l'image de la liberté contenue par la morale et les lois,

Quelle est la destination naturelle de nos revenus ? c'est d'être employés à acheter les objets nécessaires à la satisfaction de nos besoins, en d'autres termes, de payer des salaires au laboureur, au vigneron, au berger, au maçon, au charpentier, au fileur, au tisseur, au médecin, à l'ingénieur... et remarquez que directement ou indirectement toutes ces personnes se paient réciproquement des salaires, ayant besoin les unes des autres. Les hommes forment donc essentiellement entre eux une société d'échange et de services mutuels. Si quelques membres de la communauté, sans concourir d'une façon quelconque à l'œuvre de la production, en retirent néanmoins des produits ou des services, c'est là nécessairemont une diminution des salaires des autres. Le fonds de la bienfaisance ne peut être constitué et

grossi qu'aux dépens du fonds des salaires. Est-ce une raison pour le supprimer ? Non, sans doute, mais les conclusions de la science paraîtront bien modestes quand elle se borne à affirmer que le salaire vaut mieux que l'aumône pour celui qui le donne, pour celui qui le reçoit et pour la société. De là la nécessité de n'accorder l'assistance qu'a celui qui est réellement dans le besoin et hors d'état de gagner un salaire, et de ne pas faire à l'indigent, par des libéralités, une situation enviable par celui qui vit de son salaire. On peut trouver son plaisir à faire la charité *quand même*, mais l'économie politique ne peut que condamner certaines maximes qui ont cours sur la charité : « Il faut donner sans regarder, donner à tous, donner à pleines mains !... » Quand on y réfléchit, ont trouve qu'il y a là déraison et injustice sans compter quelque chose de banal qui me rappelle ces légendes imprimées sur des assignats de 1 sou et de deux liards : *Doit-on regretter l'or quand on sait s'en passer ? — Ne me refuse pas au malheur qui t'implore !* — Il est certain que, dans l'espèce, il n'y avait rien à regretter.

Voilà donc le danger de la charité : peut-être celui qui tend la main pour recevoir l'aumône pourrait gagner un salaire, ce qui vaudrait mieux pour tous. La paresse est souvent plus prompte que le malheur à solliciter la charité. Si la charité est trop facile, si on compte trop sur elle, on sera moins prévoyant, moins attentif à éviter les causes habituelles de la misère ; à plus forte raison ne ferait-on aucun effort pour se relever quand on y sera une fois tombé.

Je parle de la charité privée, je me borne à en signaler les dangers pour recommander la prudence, mais si je considère une autre forme de la charité, la charité légale proprement dite, ce n'est que pour la repousser comme un fléau. Remarquez que cette condamnation ne s'applique pas à l'assistance publique en général, mais seulement au système particulier

d'assistance publique qui se distingue par les caractères suivants, lesquels sont les conséquences forcées du principe qui lui sert de base : 1° on ne se propose pas seulement de donner un secours, une aide ; on se reconnaît formellement débiteur, tenu d'assurer la subsistance de tout indigent, qui peut la réclamer comme un droit, et il y est pourvu comme à toute autre charge publique, par une contribution, une taxe levée à cet effet, taxe qui varie suivant les exigences du moment ; 2° cette charité ne peut évidemment s'exercer, la dette ne peut être payée qu'à la condition de déterminer la circonscription territoriale dans laquelle chaque indigent a droit à l'assistance. Partout où existe la charité légale, vous trouverez un *domicile de secours* établi par la loi ; 3° celui qui se reconnaît tenu de pourvoir aux besoins de tout indigent, quel qu'il soit, a le droit de lui dire, s'il est valide : travaillez, voilà du travail ! De là la nécessité d'établissements particuliers pour occuper des indigents valides ; 4° l'Etat qui s'impose la charge de pourvoir aux besoins des indigents, a le droit de leur interdire la mendicité. — Ainsi : *taxe des pauvres, domicile de secours, maisons de travail pour les indigents valides, interdiction de la mendicité*, voilà les quatre éléments inévitables de tout système de charité légale. Ce régime où tout semble juste, logique, coordonné, n'a produit que les plus détestables effets (4). Voici les

(4) Les documents abondent, d'autant mieux que le pays classique de la taxe des pauvres est l'Angleterre, pays de publicité et d'enquête impitoyables. Ecoutons M le pasteur Naville dans la préface ce son étude si consciencieuse et si complète (*De la charité légale, de ses causes, de ses effets*) : « Lorsque je conçus le projet de traiter la question de la « charité, mise au concours par l'Académie, mon intention était de « prouver que les indigents ont un droit parfait aux aumônes, principe « dont le système de la charité légale que je combats aujourd'hui, est « la conséquence naturelle. Mais bientôt je vis la théorie que je voulais « établir détruite par des arguments d'une autorité irrécusable. Je dus « alors changer d'opinion et me disposer à attaquer les idées mêmes

traits essentiels du tableau que nous offrent les sombres annales de la charité légale et de la taxe des pauvres. L'assistance légale éteint tout sentiment d'honneur et de dignité chez ceux qui la réclament, souvent avec effronterie, la menace et l'insulte à la bouche. Les secours sont mal distribués par des administrateurs qui se préoccupent moins de faire bonne justice que de tenir leur comptabilité en ordre. La répartition du fardeau de la taxe ne vaut pas mieux. On a vu, en Angleterre, des gens soumis à la taxe réclamer eux-mêmes et obtenir l'assistance légale. La détermination du domicile de secours donne lieu aux plus scandaleux débats entre des paroisses qui se renvoient un indigent (5). On a recours aux manœuvres les plus odieuses pour se débarrasser d'un assisté et le mettre à la charge d'une autre commune (6). Pour détourner les pauvres d'avoir recours à l'assistance, il n'est sorte de vexation, d'humiliation, de flétrissure qu'on ne leur inflige (7). On rend à dessein les pauvres

« que j'avais le desscin de défendre. » Dans la séance du 20 juin 1834, lord Brougham déclarait que « la loi des pauvres rend illusoire tout le « bien qu'on peut attendre de l'accroissement de la richesse et des pro- « grès de l'éducation publique. »

(5) Une cour trimestrielle d'assises, en Angleterre, a jugé dans une année 4,700 appels. Lord Brougham, alors grand chancelier, nous apprend qu'une petite commune du comté de Nosfolh a dépensé 72 livres sterling (1,800 fr.) pour faire déterminer le domicile de secours d'un seul individu.

(6) En Bavière, on a vu de bons et honnêtes ouvriers expulsés dans la crainte que une prolongation de séjour ne leur fît acquérir le droit à l'assistance. On paie des femmes enceintes pour qu'elles aillent accoucher hors de la paroisse. On donne de bons certificats à des vauriens afin de faciliter leur établissement dans une autre paroisse et on leur paie secrètement un secours jusqu'à ce qu'ils y aient acquis droit à l'assistance.

(7) Dans certains pays on lit leurs noms au prône, on affiche la liste des assistés dans les rues, dans les cabarets, qui leur sont interdits. On va même jusqu'à leur imposer des marques distinctives dans leurs vêtements.

ridicules en leur imposant des occupations dérisoires (8), comme si on avait à tâche de déshonorer le travail. Il est aisé de comprendre la funeste influence que le domicile de secours exerce sur les salaires ; un ouvrier aime mieux gagner un maigre salaire dans sa paroisse où il a droit à l'assistance, que s'en aller gagner un salaire plus élevé dans une paroisse étrangère. Il en résulte une mauvaise répartition de la population ouvrière, contrairement aux rapports naturels entre l'offre et la demande de travail. La taxe des pauvres devient un supplément à l'insuffisance des salaires, et tout le monde, ouvriers et patrons, comptent là-dessus (9). Que dire de la maison de travail pour les indigents valides, du Workhouse ? Tout le monde reconnaît que ce sont de véritables bagnes, tant au point de vue moral qu'au point de vue de l'improductivité du travail. L'indigent honnête préfère les dernières extrémités de la misère au secours qu'offre le Workhouse. Ceux qui sortent du Workhouse sont flétris, on ne veut les employer nulle part, comme des repris de justice. La défense de mendier, complément obligé du système, a perpétué, dans certains pays, la tradition des époques où les mendiants étaient punis comme des malfaiteurs de la pire espèce. On condamne à l'amende, qui est attribuée au dénonciateur, ceux qui font l'aumône aux mendiants ; et on a vu des mendiants dénoncer ceux dont il avaient reçu un secours. Ainsi tout est mauvais, tout est funeste dans le système de la charité légale ; et aucune utilité, aucune raison politique ne saurait faire absoudre l'immoralité et l'injustice des moyens.

(8) Porter des pierres à une certaine distance et les rapporter ; creuser un fossé et le combler immédiatement après ; mêler des lentilles, des pois et des haricots et imposer la tâche de les séparer !

(9) On a vu des manufacturiers dire à la paroisse : « Si vous ne com« plétez le salaire de mes ouvriers, je ferme et les laisse entièrement à « votre charge. »

La charité légale n'est pas un remède, elle n'est pas même un dérivatif ou un palliatif. Elle alimente la misère, car elle énerve les deux ressorts qui agissent préventivement contre la misère, à savoir l'activité et la prévoyance. Elle entretient de mauvais sentiments entre les diverses classes de la population. Le riche n'est plus qu'un débiteur, qui ne s'exécute qu'à regret ; le pauvre, un créancier odieux et méprisé ; c'est un anglais qui l'a dit : *en Angleterre la pauvreté est infâme.* Et c'est bien là-dessus que l'on compte... la plupart de ceux qui ont soutenu l'acte de 1834, en Angleterre, ont déclaré qu'ils fondaient toutes leurs espérances sur la terreur qu'inspire le Workhouse, et ils ont demandé la suppression de tout secours à domicile pour les indigents valides, et la multiplication des Workhouses. C'est le régime de la terreur appliqué à la bienfaisance publique. Malheureusement cette terreur a plus d'empire sur les bons que sur les mauvais ; elle ne se fait sentir que quand on est arrivé à la porte du redoutable établissement ; de loin, la paresse, l'insouciance, la débauche se disent : après tout il y a l'assistance de la paroisse et le Workhouse !

Nous n'avons pas (10), en France, la charité légale ; nous

(10) Quelles sont les causes particulières qui ont produit la charité légale ? Dans certains pays, notamment en Suisse et en Allemagne, c'est une sorte de régime patriarcal : la paroisse se comporte à l'égard des indigents comme le père de famille à l'égard d'enfants prodigues, pervers, dont l'inconduite n'autorise pas l'abandon, mais auxquels il ne donne que strict nécessaire et qu'il châtie au besoin. — En Angleterre la charité légale se relie à la constitution de la propriété privée. La grande propriété féodale, privilégiée dans son mode de transmission par le droit d'aînesse et des substitutions perpétuelles, engendre le servage, qui met aussi le serf à la charge du seigneur ou la taxe des pauvres. Rétablissez, en France, le droit d'aînesse, les substitutions, transformez la propriété en fonction publique, en office héréditaire, et vous n'échapperez pas longtemps à la taxe des pauvres. — On se souvient du beau projet éclos sous la Restauration, de partager la France une fois pour toutes en 40,000 fermes !!!

avons, il est vrai, une charité *officielle*, une administration de l'assistance publique, mais le principe et la manière de procéder sont différents. Sans doute il y a là un des éléments de la charité légale ; c'est avec le produit de l'impôt que l'Etat entretient cette administration, mais son but essentiel est de venir en aide à la charité privée en centralisant ses offrandes et dirigeant leur répartition ; et, d'autre part, l'Etat ne reconnaît pas à l'indigent un droit formel à l'assistance, il entend être charitable comme l'individu, librement, *par vertu* (11). C'est miracle que nous ayons échappé à ce fléau de la charité légale, en dépit du législateur et des philanthropes ! La loi du 24 vendémiaire an II l'avait organisée au complet ; rien n'y manquait. L'Empereur Napoléon était entré dans ces idées et avait rêvé l'extinction à bref délai de la mendicité à l'aide des dépôts de mendicité. Tout cela est resté lettre morte (12). Même dans les étroites limites où elle est restreinte, la charité officielle présente, très atténués sans doute, quelques-uns des inconvénients de la charité légale

(11) Ce sont les termes mêmes du rapport de M. Thiers à l'Assemblée nationale de 1848 : « L'Etat, comme l'individu, doit être bienfaisant. « mais, comme lui, il doit l'être par vertu. c'est-à-dire librement... si « l'individu a des vertus, la société n'en peut-elle en avoir ? » Il est permis de douter de la bonté de ces raisons. Je comprends les vertus d'un souverain, d'un roi ; mais il en est autrement de l'être abstrait qu'on appelle l'Etat. Le fonctionnaire salarié qui, dans les limites du règlement, délivre un secours, fait-il donc un acte de vertu ? Un particulier ne doit compte à personne de ses motifs, mais l'Etat est tenu à la stricte justice.

(12) Nos codes renferment encore un des éléments de la charité légale, l'interdiction de la mendicité. Mais qu'est-il arrivé ? on n'a pas pris le délit au sérieux, grâce à la douceur de nos mœurs, et, si on veut, à une heureuse inconséquence, *felix culpa !* Remarquez d'ailleurs que le délit de mendicité est placé sous la rubrique générale ! *Des délits contre la paix publique*, et à côté des *associations de malfaiteurs, vagabondage*. On est arrivé à ne considérer comme dangereux que le mendiant errant, vagabond, et non le mendiant honnête, connu, qui mendie discrètement, dans son pays ..

proprement dite. Elle est faite sans beaucoup de discernement. On y compte et, à ce titre, elle est dangereuse en même temps que inefficace à raison de son faible budget. Elle fait souvent beaucoup de mal aux classes en dehors de l'assistance pour un petit bien aux assistés (13). On se tromperait si on croyait que notre conclusion est la suppression de la charité légale ou de la charité officielle. C'est avec d'autres ménagements qu'il faut compter avec le passé. On a dit de la charité légale qu'elle est *le régime protecteur de la misère*... on ne retire pas brusquement une protection à ceux qui y sont habitués depuis longtemps ; le plus beau triomphe serait de les amener à s'en passer, en agissant sur leur esprit, en les rendant plus forts.

Ce sujet de la charité légale est plein d'un douloureux intérêt pour le moraliste et pour l'économiste. Je n'avais pas à l'étudier ici dans ses détails, mais je devais en signaler les funestes effets afin de donner plus de poids aux préceptes de l'économie politique et de la morale sur la manière dont le pauvre et le riche doivent user de leurs ressources ; afin de combattre cette dangereuse opinion chez le pauvre, cette généreuse illusion chez le riche que la charité est, dans tous les cas, le meilleur usage qu'on puisse faire de la richesse privée et publique. Je devais signaler les caractères essentiels de la charité légale, la solidarité qui unit ses divers éléments, afin de mettre en garde contre les mesures en apparence inoffensives qui pourraient en faciliter l'introduction dans les pays qui en ont été préservés jusqu'à ce jour (14). On l'a dit avec raison : *La société ne peut*

(13) On a fait remarquer avec raison que un ouvroir subventionné de 10 personnes abaisse les salaires de 200. V. M. Victor Modeste, *Du paupérisme en France*, page 451. M. Emile Laurent, *Le paupérisme et les associations de prévoyance*, tome I, p. 36.

(14) C'est le principal mérite de l'œuvre de M. Naville, d'avoir montré par quelle pente on peut être involontairement conduit à un système

ni se passer de la charité, ni l'imposer. L'Etat ne peut pas, ne sait pas faire la charité ; il a de tout autres manières de venir au secours des déshérités de la fortune. Les pauvres peuvent plus pour eux-mêmes que les riches, et, quant aux riches, c'est encore plus moralement que matériellement qu'ils peuvent contribuer au relèvement des pauvres. L'épargne et le capital sont l'abondante source des salaires, et il suffira d'en détourner un mince filet au profit de la bienfaisance, lorsque celle-ci, grâce à une moralité et une instruction plus grandes, n'aura plus qu'à porter remède à d'inévitables accidents. Le bon sens et la science sont d'accord sur tout cela : « Je pense, dit Franklin, « que le meilleur moyen de faire du bien aux pauvres, n'est « pas de les mettre à l'aise dans leur pauvreté, mais de les tirer « hors de cet état ; » et Ricardo : « Aucun plan pour secou- « rir les pauvres ne mérite attention s'il ne tend à mettre les « pauvres en état de se passer de secours. »

complet de charité légale. Il a raconté de quelle manière, je dirais *plaisante* en un autre sujet, le régime de la charité légale fut introduit dans le canton d'Appenzel. Le président de la Diète exposa qu'il fallait prendre des mesures pour secourir les indigents, ce qui fut admis, et posa la question : voulez-vous établir une taxe des pauvres ? Non. L'honnête président, contristé, posa alors, à titre de contre-épreuve, la question : *Que ceux qui veulent que les pauvres meurent de faim lèvent la main* ! Personne ne bougea, et le président en conclut de bonne foi que l'Assemblée, revenant sur son premier vote, décrétait la taxe.

CHAPITRE XVII

L'épargne et le luxe

Le rapport de ce chapitre avec l'objet de nos études est manifeste. La recherche du meilleur emploi de la richesse amène inévitablement la question du luxe. Mais cette question se rattache en outre étroitement à ce qui a fait la matière des précédents chapitres. On pourrait, en effet, être tenté de dire : vous avez condamné la prodigalité comme contraire à l'épargne, vous devrez proscrire le luxe au même titre ; vous avez fait des réserves au profit de l'épargne contre la bienfaisance, à plus forte raison contre le luxe ! Il n'en est rien. Le luxe n'est pas la prodigalité ; il n'est pas, comme la prodigalité, nécessairement le contraire de l'épargne. Le mot prodigalité se prend toujours en mauvaise part, il n'en est pas de même du luxe ; nous verrons qu'il y a un luxe permis, décent, de bon goût, digne d'être encouragé. On peint le prodigue d'un mot en disant *qu'il jette l'argent par la fenêtre* ; on peut, au contraire, calculer ses dépenses de luxe, y porter l'ordre et l'économie. Le luxe, la magnificence, le faste, sont des choses différentes. Il y a là bien des distinctions et des nuances. Cette question du luxe (1) a été trop souvent matière à amplifications de rhétorique, à déclamations véhémentes ; l'anathème a été quelquefois aussi peu raisonnable que le panégyrique. Je veux essayer,

(1) Comment ne pas mentionner, à propos du luxe, les études si complètes et si attachantes de M. Baudrillart ? J'en suis tout pénétré... *hac atque illac perfluo.*

dans le cadre le plus restreint possible, de rechercher ce qu'est le luxe en lui-même, quelles sont ses principales manifestations et de quels instincts de la nature humaine il procède ; quels ont été les caractères et les tendances du luxe aux différentes époques, suivant les divers degrés de civilisation ; enfin quelles doctrines se sont produites relativement au luxe, dans les écrits des philosophes, des moralistes, des politiques. Après ce rapide aperçu psychologique, historique et critique, nous laisserons la parole à l'économie politique qui, ici comme sur tant d'autres points, se tenant à égale distance de toute exagération, nous donnera la vraie solution de la question parce que seule elle a su la poser nettement.

Dans son sens primitif, le mot luxe désigne une végétation surabondante ; nous disons encore aujourd'hui une végétation *luxuriante* (2). Ce fut d'abord là le sens propre. Pour les hommes à demi sauvages, l'abondance des fruits de la terre est la principale forme de la richesse. Le premier sens étendu de ces mots *luxus, luxuria, luxuries,* fut de signifier, d'une façon générale, d'abord l'abondance, puis la délicatesse, la recherche dans les mets, la magnificence dans les festins. On les appliqua ensuite à une satisfaction plus ou moins raffinée, étendue, multipliée, de tous les besoins de première nécessité : la nourriture, le vêtement, le logement. On connait le mot *dormir sur un lit de roses...* mais le pli d'une rose peut blesser, à ce qu'il parait. On sait avec quelle cruelle ironie Beaumarchais a dit que « boire sans avoir soif et manger sans avoir faim, est ce qui « distingue l'homme de la bête. » L'idée de luxe se confond ici avec celle de molesse, de sensualité, de gloutonnerie, de

(2) Cicéron dit quelque part qu'il peut y avoir trop d'abondance dans le discours comme dans la végétation : *in oratione ut in herbis luxuries.*

gourmandise ; c'est assurément le moins noble de tous les luxes. Mais enfin ce qu'il y a au fond de ce luxe, c'est la satisfaction d'un besoin naturel, légitime en soi, le goût du bien-être. Seulement on estime, avec plus ou moins de raison, que cette satisfaction va au-delà du nécessaire. Il en est de même des autres variétés du luxe, qu'on pourrait rapporter à trois sentiments, à trois instincts qui non seulement n'ont rien de blâmable, mais qui font la grandeur de l'homme et sont l'expression la plus élevée de la sociabilité humaine, à savoir : l'amour du beau, le souci de l'opinion publique et le désir de plaire. Notez que ces instincts, ces mobiles peuvent rentrer les uns dans les autres ; à l'amour du beau peut se mêler le désir de plaire, d'exciter l'admiration, l'estime, le respect.

Que dire de l'amour du beau ? L'homme ne se contente pas de la contemplation abstraite du beau idéal ; il cherche à réaliser cette idée, à la rendre sensible ; de là les chefs-d'œuvres de l'art. Quand on ne peut faire du beau, on fait du joli, de l'agréable, de la décoration, de l'ornementation. Ce besoin de la décoration et de l'ornement est un des faits les plus généraux du luxe. Il faut le reconnaître, c'est là qu'il se déploie peut-être le plus de luxe de mauvais goût. Quelle infinie variété depuis les lambris sculptés, ciselés, dorés, les riches tentures, jusqu'à la simple baguette en plâtre et au papier peint à quatre sous le rouleau collé contre le mur. Ici, et sauf la question de mesure, non seulement rien de blâmable, mais on ne saurait qu'encourager le désir d'orner sa demeure, que ce soit la chambre de l'ouvrier, l'atelier de l'artiste ou le cabinet du savant. Le beau lui-même peut être orné : blâmez-vous l'artiste d'entourer un chef-d'œuvre de peinture d'un cadre richement sculpté ? le savant, de revêtir ses auteurs favoris d'une précieuse reliure ?

Le souci de l'opinion publique, de l'estime publique, est légitime, salutaire : il a suscité de grands courages, de grands

dévouements. Sans doute une solide estime ne peut être que le prix de services rendus, de hautes qualités morales et intellectuelles ; mais enfin une certaine considération s'attache aussi à toute force, à toute puissance sociale, et la richesse en est une. Cela fait que quand on n'est pas riche, on veut le paraître, et, quand on l'est réellement, on veut faire montre de sa richesse. C'est la vanité, l'ostentation. Il y a des gens qui, par ostentation, sont capables de tout, même de faire le bien. Dans certains pays ce genre de luxe, qu'on appelle proprement la magnificence, le faste, est une condition nécessaire de l'exercice du pouvoir politique, un attribut de la souveraineté. Il y a des peuples qui ne se représentent pas un chef d'empire en frac noir et en chapeau rond.

Le désir de plaire est inné dans l'homme ; c'est un des liens de la société. Il impose la propreté de la personne, la décence du costume, les bonnes manières, le goût de l'élégance, de la toilette, de la parure. Je sais qu'on peut aller loin dans cette voie-là ; que le goût peut devenir une vraie passion ; mais je recherche ici le principe des choses. Se bien mettre, comme on dit communément, n'est pas un mal en soi. Quant au mobile, il est des plus innocents ; écoutez les plus merveilleuses : c'est par charité pure qu'elles s'occupent de leur toilette ; on ne peut pourtant pas faire peur aux gens, disent-elles. Mieux que cela, c'est le culte désintéressé du beau et elles affirment que, fussent-elles dans une île déserte, elles auraient le même plaisir à se faire belles. Je n'en doute pas, et puis, qui sait ? dans cette île prétendue déserte, on peut rencontrer un sauvage qu'il serait prudent de charmer. Je ne puis clore cette revue sans prononcer un mot, sans parler d'un instinct de l'homme qui se retrouve partout dans les choses humaines... la mode. Il n'y a guère à raisonner là-dessus. Voilà un vêtement laid, désagréable, incommode... c'est la mode ! Au fond, c'est le goût du changement, qui n'est pas absolument condamnable ; c'est la recherche du mieux ; mais trop souvent on tombe dans le pire. Quand on est a bout de ressources, qu'on ne peut plus faire du beau, du joli, de l'agréable, on fait du nouveau. Je terminerai par cette remarque générale sur ces derniers instincts du luxe opposés au luxe du bien-être, c'est que celui-ci nous procure des jouissances réelles, tandis que les autres ne sont le plus souvent que des occasions de fatigue et d'ennui.

De cette rapide étude psychologique il résulte que le penchant au luxe est naturel à l'homme ; aussi le retrouvons-nous partout, sous des manifestation différentes suivant les temps et les lieux, le génie de chaque peuple, le degré de civilisation et de richesse. Un aperçu historique est indispensable pour l'intelligence des doctrines opposées qui se sont produites sur le luxe ; il nous permettra à nous-mêmes de porter un jugement motivé. L'antiquité, le Moyen Age et les temps modernes vont nous offrir ces contrastes avec les enseignements qui en découlent.

Quel contraste en effet entre l'Asie, la Grèce et Rome ! L'Asie, je l'ai déjà dit, est le pays du faste ; c'est affaire de politique ; il s'agit pour les souverains d'inspirer à des multitudes à demi-esclaves un respect superstitieux mêlé de terreur, par la pompe des costumes, l'éclat des fêtes, des banquets dégénérant en orgies, des cérémonies religieuses, par des constructions gigantesques, démesurées. Il faut lire sur les inscriptions récemment découvertes dans les ruines de Babylone et de Ninive avec quel naïf orgueil ces rois énumérèrent leurs prouesses architecturales (3). Quel spectacle différent nous offre la Grèce, l'Athène de Périclès et de Phidias ! Bien loin que la guerre et le négoce

(3) M. Baudrillart, Le luxe des Nations Antiques. Ninive et Babylone d'après les découvertes récentes. — *Journal des économistes*, de février 1877.

eussent fait tort au sentiment du beau, chaque citoyen semblait ne rechercher la fortune que pour la prodiguer en œuvres d'art destinées à faire d'Athènes la plus belle ville de la Grèce et du monde. C'était le rêve de Périclès, lui-même le plus simple des hommes dans la vie privée, et Phidias venait sur la place publique discuter avec le peuple assemblé le plan de ces merveilleux ouvrages dont les moindres débris épargnés par le temps excitent encore notre admiration. Quel spectacle comparable à celui qu'offraient les Panathénées, la grande fête nationale d'Athènes, la fête de l'art...

Heureux celui qui mourut dans ces fêtes.

Car cela ne pouvait durer ; et le luxe grec perdit son caractère de noblesse et de grandeur en cessant d'être la principale affaire de l'Etat pour devenir une chose purement privée. Il se corrompit. Deux noms propres semblent résumer cette opposition, cette chute : Périclès et Alcibiade (4).

C'est le luxe corrompu des derniers temps qui passa d'Athènes à Rome. Les Romains laissèrent bien loin derrière eux leurs modèles : « Chez les Grecs, en effet, la corruption des mœurs

(4) C'est le plus dangereux modèle que nous ait légué l'antiquité ; le type de ces hommes à la mode, de ces mondains dépravés, pleins d'ardentes convoitises, sachant se parer de leurs vices, capables de tous les courages et de toutes les infamies pourvu qu'elles n'altèrent pas le vernis d'élégance qui fait toute leur force ; aspirant à tous les honneurs, à tous les succès, à ceux de la politique comme à ceux des salons et des boudoirs ; portant dans le maniement des affaires publiques, quand le caprice des révolutions les y appelle, le sang froid de l'aventurier, le mépris des hommes et l'absence de tout scrupule, ne voyant dans le monde que des fripons ou des dupes, et bien décidés à ne jamais être parmi ces derniers. Je signale cette race d'hommes dans un livre consacré à réhabiliter la richesse, car ils la déshonorent comme ils déshonorent les dons de l'esprit qu'ils peuvent avoir reçu en partage.

« trouvait des bornes, d'abord dans la modération et la so-
« briété naturelles à ce peuple, ensuite dans la contrainte sé-
« vère où les femmes étaient tenues. La même corruption, une
« fois répandue dans Rome, n'y rencontra plus de digues : les
« Romains, violents et grossiers, s'y plongèrent sans mesure,
« et comme les femmes jouissaient chez eux d'une liberté très-
« grande, la débauche pénétra au sein des familles et vint
« souiller jusqu'au sanctuaire du foyer (5). » Les richesses de l'Asie affluant en Grèce y avaient surtout alimenté le luxe public, d'abord si noble et si élevé ; les richesses de l'Orient tout entier n'alimentèrent à Rome que l'orgie et la débauche. Les jeux sanglants du cirque sont la contre-partie des Panathénées; ce fut la part de la populace. Quant au luxe des grands, c'est la démence. C'est un tableau qui a été tracé bien des fois, je ne le referai pas. Sénèque et Suetone l'ont résumé en deux traits : le propre du luxe, c'est de trouver son plaisir aux choses perverses (6) ; et Suetone nous dit de Caligula : Il suffisait qu'une chose fût déclarée impossible pour qu'il rêvât de l'accomplir (7). Gibbon a dit : c'est le luxe du matelot qui voit sombrer son navire et s'enivre une dernière fois. Le naufrage en effet n'était pas loin ; les barbares approchaient (8).

Nous voici en présence des barbares, du Moyen Age. A l'appui des condamnations qu'on fulmine contre le luxe contemporain, on ne manque pas d'invoquer ce bon vieux temps (9), la

(5) M. Paul Gide, *Condition des femmes*, page 138.

(6) Sénèque, Epist. 122 : Hoc est luxuriæ proprium, gaudere perversis.

(7) Suetone, Caligula, 37 : Nihil tam efficere concupiscebat quam quod posse effici negaretur.

(8) Sur toute cette histoire anecdotique du luxe, voir Roscher, *Principes*, §§ 226-234, et ses considérations sur le luxe dans ses *Recherches sur divers sujets d'économie politique*, p. 299-403.

(9) J'ai eu l'occasion de m'expliquer sur ce lieu commun, chap. XI, note 1.

simplicité des aïeux, et on oppose ce temps où le luxe était inconnu à notre civilisation qui l'a engendré. La véritable opposition entre ces deux époques, ce n'est pas celle de la simplicité et du luxe ; c'est l'opposition de la richesse et de la pauvreté. Cela exclut-il le luxe dans la première époque ? Pas le moins du monde ; seulement on n'y voit que le luxe que la pauvreté comporte. La simplicité y est plutôt l'effet de l'ignorance que de l'empire sur soi-même. Chez les peuples sauvages, on voit l'instinct du luxe éclater dans le goût de la parure et de l'ornement. Tout leur est bon pour cela. Ils se tatouent le corps ; se perçent le nez, les oreilles et les lèvres pour y suspendre des coquilles, des grains de corail, des verroteries ; ils s'emparent avidement de la défroque des peuples civilisés, s'affublant des débris de costumes, s'enveloppant avec bonheur d'étoffes à couleurs criardes. Quant au luxe de sensualité, nul n'y est plus porté ; seulement pour des gens qui sont privés de tout, la sensualité consiste, quand l'occasion s'en présente, à s'enivrer et à se gorger de nourriture. Platon nous apprend que, pour les anciens Grecs, ivrogne et barbare étaient synonymes. On sait quel attrait a pour les sauvages l'eau de feu. Mais laissons les sauvages et les barbares, et venons à ceux dont on entend parler quand on dit : nos aïeux, le bon vieux temps. C'est le Moyen Age proprement dit et le commencement de l'ère moderne.

Le luxe féodal tient du luxe barbare en ce qu'il ne se produit qu'en certaines circonstances, tournois, fêtes, noces princières, et consiste dans l'étalage de massives richesses, dans ces festins et ripailles gigantesques qui hantaient l'imagination de Rabelais quand il écrivait son *Gargantua* et son *Pantagruel*. Le luxe consiste à avoir une suite nombreuse qu'on héberge et nourrit, et cela se conçoit : c'est l'époque où les tenanciers paient leurs redevances en nature et les seigneurs n'en sauraient faire un autre usage. Les châteaux féodaux sont organisés dans

ce but ; quelques pièces étroites et incommodes pour l'habitation des châtelains, et puis des cuisines et des salles de banquets immenses. Les récits et les chants des bardes et des ménestrels sont la seule part faite aux plaisirs de l'esprit dans cette monotone existence. Il faut noter ici l'action civilisatrice de l'Eglise. La cathédrale du Moyen Age, ouverte à tous, bourgeois, artisans et serfs, présente l'image d'un luxe plus noble : musique, tableaux, sculptures, parfums étrangers, ornements splendides. On peut le dire sans malice, c'est dans l'intérieur des monastères qui n'avaient été d'abord que des asiles ouverts à la prière, au travail et à l'étude, que s'épanouirent les premières délicatesses de la vie. Cependant la bourgeoisie émancipée et enrichie, commence à lutter de magnificence avec les seigneurs ; ceux-ci, pour se distinguer, conserveront la supériorité de la grâce, de l'élégance, de la nouveauté de l'ajustement ; c'est la naissance de la mode. Elle se donne carrière de la façon la plus grotesque. Jamais les modes ne furent plus ridicules qu'aux XIVe et XVe siècles. Jamais du reste la fureur du luxe ne fut plus grande que pendant la guerre de *cent ans*. Il semble que les calamités publiques, les guerres, la peste, la famine, donnent une saveur particulière aux tournois, aux pas d'armes et aux mascarades. En réalité, à part un instant dans le XIIIe siècle qu'illumine la noble figure de St Louis, le Moyen Age nous montre dans le luxe l'alliance du faste et de la bizarrerie, du grotesque et de l'étrange. Le luxe de l'enfance des peuples et celui des époques de décadence sont marqués des mêmes caractères.

Le luxe de notre temps se distingue avantageusement de celui de toutes les époques précédentes. Je ne prétends pas qu'il n'y ait plus de fous ni d'excentriques ; mais on les compte ; je ne dis pas que le faste et la magnificence soient bannis, mais ce n'est point la note dominante. Ce qui caractérise notre époque,

c'est un luxe sain et de bon aloi ; le luxe de la propreté, de la commodité, du confort. Le luxe ayant ce caractère de tendre à une satisfaction plus complète de besoins réels, il se généralise et pénètre partout, dans tous les rangs avec l'accroissement de la richesse ; ce qui veut dire qu'une foule de consommations qui étaient de luxe autrefois, ont cessé de l'être. Nous retrouvons d'ailleurs ici ce que j'ai déjà signalé au chapitre XI, les caractères distinctifs de la richesse et de l'industrie moderne : la fabrication sur une grande échelle d'une foule d'objets que nous appelons de première nécessité et qui n'étaient autrefois que des objets de luxe. Un autre caractère du luxe moderne, qui se confond, à certains égards, avec les précédents, c'est qu'il est essentiellement égalitaire. Et cela n'est pas seulement la conséquence de l'égalité civile et politique, car nulle part cette uniformité n'a prévalu autant qu'en Angleterre où les distinctions sociales sont encore si puissantes et ont une certaine portée politique : le chapeau rond et le frac noir y sont presque le costume national. On se distingue bien encore par l'élégance de la coupe, la finesse du drap et du linge, une certaine manière de porter les choses, mais il n'y a plus ni galons, ni plumes, ni dentelle, ni épée au côté, et la simplicité de la mise est la suprême distinction.

Nous sommes maintenant en mesure d'apprécier et de réduire à leur juste valeur les doctrines sur le luxe. La plupart de ceux qui, au nom de la philosophie morale et de la religion, ont fulminé contre le luxe, confondant dans un même anathème le luxe et la richesse ; j'examinerai ces théories dans les deux chapitres suivants. On a vu aussi, à certaines époques, des moralistes ou des prédicateurs s'élever avec véhémence, non pas contre le luxe en général, mais contre telle ou telle exagération de la mode, contre le mauvais goût du temps ; cela n'a pareillement pour nous aucun intérêt. C'est au XVIIIe siècle que les

controverses sur le luxe se sont produites avec le plus de vivacité. Rousseau (10) a enveloppé dans la même proscription le luxe, la richesse, les lettres, les arts, les sciences ! Quand on a écrit que toute civilisation, à quelque degré que ce soit, n'est qu'une corruption (11); que tout homme qui raisonne est un animal dépravé; que l'homme est fait pour aller nu comme les animaux et que l'usage des vêtements est un luxe abominable ; que le premier homme qui fit usage de sabots était probablement un coquin, à moins qu'il n'eût mal aux pieds... quand on a écrit de pareilles choses, fût-ce dans un style pompeux, on ne mérite pas d'être pris au sérieux et discuté. Les déclamations de Rousseau servirent de thèmes aux fades amplifications de Robespierre. Quant à Saint Just, il est d'une netteté qui ne laisse rien à désirer : « La richesse est une infamie, il ne doit « y avoir ni riches, ni pauvres. Les arts mécaniques sont indi- « gnes d'un bon citoyen (12). Tous les enfants seront élevés en « commun au pain et à l'eau ! »

Les panégyriques ne sont guère plus satisfaisants que les anathèmes. On ne peut voir qu'un agréable badinage dans l'apologue de Mandeville : « La fable des abeilles ou les fripons devenus honnêtes gens, avec un commentaire où on prouve que

(10) Quand on songe que c'est Rousseau qui a fourni à l'Encyclopédie l'article *Economie politique* ! un bel économiste vraiment.

(11) Dans son *Traité philosophique et politique sur le luxe*, l'abbé Pluquet condamne aussi toute espèce de luxe comme corruption. Ce n'est autre chose que la doctrine du renoncement chrétien. Seulement le bon abbé qui, théoriquement est inflexible, se relâche fort dans la pratique, et ne condamne plus qu'un trop grand attachement à la richesse. C'est, en y changeant un mot, la parole de Socrate : Je possède le luxe, mais le luxe ne me possède pas.

(12) Camille Desmoulins répondait avec véhémence et non sans bon sens : vous voulez avoir des spartiates ; ayez donc des flotes... sachez que chacune de vos déclamations contre la propriété, voue quelque terre à la stérilité, quelque famille à la misère !...

les vices des particuliers tendent à l'avantage du public. » L'industrie n'est alimentée que par nos vices ! Tous les hommes exploitent réciproquement leurs vices, et le retour à la vertu serait la ruine de toutes les industries, la misère ! — Il n'y a qu'un mot à changer à tout cela pour être à peu près dans le vrai : au lieu de *vices* dites *besoins*, au lieu d'*exploitation* dites *services réciproques*, et vous aurez la vérité, à savoir que la société est un échange de services en vue de satisfaire les divers besoins. Voltaire a mis au service du luxe sa prose élégante et facile, ses vers légers et railleurs :

> Oh ! le bon temps que ce siècle de fer !
> Le surperflu, chose si nécessaire,
> A réuni l'un et l'autre émisphère...
> Par cent canaux circule l'abondance.

C'est toujours cette théorie que nous connaissons : faire circuler l'argent ! Et comme l'argent est la richesse, Voltaire regrette bien un peu qu'il sorte des millions de France pour payer les produits étrangers. Tout cela est bien pauvre, bien superficiel. Montesquieu n'a pas porté dans la question du luxe des appréciations bien larges. Il ne le considère que dans ses rapports avec les diverses formes de gouvernement ; il nous dit que le luxe convient aux monarchies et non aux républiques (13). Il y a là une conception étroite de la monarchie et de la république. La pauvreté, la richesse et le luxe peuvent se rencontrer aussi bien dans l'une que dans l'autre. Il faut espérer que la démocratie moderne n'aura rien de commun avec la démocratie envieuse et jalouse qui frappait d'ostracisme non seulement la richesse, mais le patriotisme et la vertu. D'ailleurs quel rapport y a-t-il entre Sparte et Athènes, et la comparaison n'est-elle pas toute à l'avantage de cette dernière ?

(13) *Esprit des lois*, livre XII, Voltaire avait déjà dit :

> Sachez surtout que luxe enrichit
> Un grand état, s'il en perd un petit.

Le *Petit état* de Voltaire, la *République* de Montesquieu, c'est tout un, c'est Sparte.

Pourquoi tous ces jugements sur le luxe sont-ils mauvais ? Parce que personne ne s'est attaché à définir le luxe ; et comme il est impossible de répondre d'un mot à cette question, qu'est-ce que le luxe ? il est fort difficile de répondre aussi d'un mot à cette autre question : le luxe est-il condamnable ? Voici comment il faut poser la question : un homme a fait une dépense, et vous voulez savoir si c'est une dépense de luxe ? Dites-moi la condition sociale de cet homme, sa position de famille et de fortune, non seulement le chiffre de ses revenus, mais leur source; dites-moi dans quel pays il vit, à quelle époque... peut-être alors pourrai-je répondre. L'économiste fera d'abord des réserves au nom de la morale, du bon sens, de l'hygiène, et si la dépense en question a pour but de satisfaire un caprice immoral, nuisible à la santé, déraisonnable, il la condamnera. Mais non ; c'est une construction dans laquelle on est allé un peu au-delà de ce qu'exigent la solidité, la commodité... Faut-il la condamner ? L'économiste répondra que cela n'est pas mal..., mais peut-être ce constructeur avait-il sur son domaine quelque portion marécageuse qu'il aurait mieux fait d'assainir et de fertiliser dans son intérêt et dans l'intérêt de tous. En un mot, l'économie politique ramène toujours, en principe, la question à sa théorie des divers modes de consommation de la richesse : consommation improductive et reproductive, économie, épargne. Mais cela ne suffit pas pour établir nettement la notion du luxe ; le point important c'est que l'idée de luxe, à divers points de vue, est essentiellement relative. *Tout* a été luxe à un moment donné. Cette expression qui revient à chaque instant,

c'est du luxe, peut s'appliquer à tout. L'idée la plus générale du luxe c'est qu'on désigne ainsi une certaine manière de vivre qui dépasse le niveau moyen ; mais ce niveau varie avec les temps et les lieux. L'histoire anecdotique du luxe en fournit des exemples par milliers. Je vous introduis dans une maison de la plus simple apparence, solidement bâtie, bien close de portes et de fenêtres ; il y a une table recouverte de linge propre, des assiettes blanches, des cuillers et des fourchettes en argent ou argentés, du pain blanc... voyez-vous là la moindre trace de luxe ? Non. Eh bien ! ouvrez les histoires et vous y lirez que le roi d'Angleterre, Alfred-le-Grand, habitait un palais si mal clos qu'il fallait appliquer de grandes toiles contre les murailles pour empêcher le vent de passer, et enfermer les lumières dans des lanternes pour qu'elles ne s'éteignissent pas. C'est encore un chroniqueur anglais qui se lamente sur le luxe de son temps, parce qu'on a substitué les assiettes en terre aux assiettes en bois. Le chroniqueur de Venise raconte que la femme d'un doge fut frappée d'une maladie horrible pour s'être servie la premiere d'une fourchette en argent au lieu de ses doigts. Et ce pain blanc ? Il y a trois siècles on ne mangeait guère à Paris que du pain bis. Le premier pain blanc a été pétri pour les chanoines de Notre-Dame et fut appelé d'abord, pour cette raison, *pain du chapitre*. Mille choses qui ont été de luxe pour les riches et les grands, ne sont plus même de luxe pour les pauvres. Songez à ce qu'était, à ce qu'est aujourd'hui le besoin et l'industrie de l'éclairage. Autrefois l'obscurité profonde au dehors, une lampe ou une chandelle fumeuses au-dedans. Puis, de loin en loin, dans les rues, quelques chandelles posées sur les fenêtres. Puis on admira cette obscure clarté tombant des réverbères. Aujourd'hui c'est la lumière flamboyante du gaz, et on consomme d'autant plus d'huile, de chandelles, de bougies et de flots de pétrole. L'éclairage, c'est la sûreté, c'est la santé

pour celui qui passe ses nuits au travail ou à l'étude ; c'est la joie du foyer.

Le XVIIIe siècle a connu autre chose que de vaines déclamations sur le luxe. Les économistes et leurs précurseurs en ont donné la véritable notion. Parmi ces derniers il faut ranger l'abbé de Saint-Pierre, celui que déjà de son temps on appelait le bon abbé, non sans une nuance d'ironie ; ce grand homme méconnu, qui a remué tant d'idées, et qu'on n'a traité de chimérique que parce que bien souvent il devançait son temps. Melon (14), dans son *Essai politique sur le commerce*, publié en 1734, a parfaitement établi que l'idée de luxe est relative, et que, lorsque par le progrès des arts, un moins grand nombre d'hommes est nécessaire pour produire les objets de première nécessité, il est bon que les autres s'occupent aux ouvrages dits de luxe, plutôt que de croupir dans l'oisiveté. Hume, dans son *Essai sur le luxe*, a parlé là-dessus en philosophe, en moraliste humain et en parfait économiste. Franklin, dont la vie, les doctrines, la personne, sont autant de protestations contre le luxe, se plaisait à raconter de charmantes historiettes sur ces jeunes filles d'Amérique qui occupent leurs loisirs à des ouvrages de tricots afin de s'acheter de jolis bonnets (15).

Une cause d'erreur dans les appréciations sur le luxe, c'est que la plupart des écrivains, préoccupés des souvenirs classiques de l'antiquité, se sont placés au même point de vue que Sénèque et Suétone, qui avaient eu sous leurs yeux le spectacle de la débauche et des orgies romaines. Pour eux, luxe et corruption des mœurs sont une même chose. Ceux qui, sans exal-

(14) Il va sans dire que Rousseau déclare les maximes de M. Melon sur le luxe odieuses et empoisonnées.

(15) Voir au chapitre XIII ce que j'ai dit sur Franklin et Adam Smith, à propos de l'épargne et de l'économie.

ter le luxe comme le faisait Voltaire, se bornaient à repousser des attaques passionnées, en établissant de justes distinctions, seraient particulièrement à l'aise aujourd'hui, en présence du luxe moderne dont j'ai tantôt indiqué les caractères distinctifs. Parmi les écrivains du XVIIIe siècle qui ont attaqué le luxe, il en est un que j'ai négligé à dessein de citer, bien qu'il soit supérieur aux autres par une analyse ingénieuse et des aperçus vrais. Je ne l'ai pas cité plus haut, et j'en fais mention à cette place, parce qu'il me paraît conclure contre sa propre thèse et faire le plus bel éloge du luxe. Après avoir très-bien établi la distinction entre le faste et le luxe, il dit : « Le faste est des-« tiné à annoncer la supériorité du rang par des pompes exté-« rieures ; le luxe est l'attribut de la richesse. Le faste s'allie « dans une nation avec la plus grande misère et avec l'oisiveté. « Lorsque les richesses, comme en Pologne et en Italie, sont « concentrées dans les mains de quelques-uns, il y a du faste, « il n'y a pas de luxe. Le luxe marche toujours à la suite du « commerce, de l'industrie, des arts. Le luxe s'est établi sur « les débris du faste qui a cessé avec le pouvoir de la no-« blesse. — L'élégance a succédé à la magnificence... le luxe « a remplacé le faste (16). » On ne saurait mieux dire, et l'auteur indiquait là quelques traits du luxe moderne.

Je dirai du luxe ce que j'ai dit de la richesse en général (17). L'économie politique ne prêche ni l'amour ni le mépris du luxe ; elle enseigne la vérité sur le luxe, et de cette véritable notion du luxe découlent naturellement les conclusions pratiques pour la conduite de la vie. Je rappelle ici ce que j'ai dit à propos de l'épargne (18), à savoir que ce n'est point par des

(16) Sénac de Meillhan, *Considérations sur la richesse et le luxe.*
(17) Voir le commencement du chapitre XII.
(18) Voir à la fin du chapitre XIII, notes 2 et 3.

chiffres, par des proportions mathématiques, que l'économie politique détermine quand peuvent commencer ou doivent s'arrêter pour chacun les dépenses de luxe : les éléments d'une pareille formule sont bien nombreux et compliqués. Faisant donc abstraction des actes immoraux, des folies et des excentricités qu'elle proscrit absolument, comme on fait réserve des cas de folie quand on analyse les facultés de l'âme, voici les conclusions essentielles de l'économie politique sur la question du luxe.

Le luxe est un phénomène économique inévitable dans toute société qui progresse en richesse, en science, en lumières. Tant que le luxe consiste à étendre les consommations dans une direction raisonnable, le penchant au luxe engendre l'émulation, l'activité laborieuse, ce qui est préférable à l'oisiveté. Ce qui le prouve, c'est que les nations chez lesquelles on voit le plus de richesse et de luxe, sont en même temps celles où la richesse s'accroît le plus rapidement, et l'épargne est la plus considérable. Le luxe constitue un progrès dans la civilisation, car cela signifie qu'un nombre croissant d'individus peuvent s'adonner à des industries d'un ordre plus relevé, à la culture des arts, des sciences des lettres; beaucoup d'industries ne vivent que de ce développement des travaux intellectuels.

On a dit : il serait à souhaiter que la société ne passât à d'autres occupations, à la production des objets de luxe que lorsque la satisfaction des besoins de première nécessité est abondamment assurée pour tout le monde. Cela est impossible ; ce n'est pas même à souhaiter. On se représente en effet à tort l'introduction d'une industrie de luxe comme désavantageuse à la masse, parce que quelques-uns seulement en profitent tout d'abord. Prenons un exemple. Voilà une population exclusivement adonnée à l'agriculture encore dans l'enfance et cultivant exclusivement le seigle comme céréale, comme base de son ali-

mentation. Quelques-uns, plus habiles, introduisent la culture du froment, se nourrissent de pain de froment... voilà du luxe. Direz-vous qu'il faut attendre que tous puissent cultiver le froment et s'en nourrir ? Le blé cultivé ici fait-il tort à ceux qui ne vivent là que de seigle ? Vous pouvez faire le même raisonnement pour l'introduction de cultures nouvelles, fruits, légumes, cultures industrielles. Le progrès ne se fait qu'à cette condition (20), que quelques-uns aillent toujours en avant, montrant la voie à ceux qui les suivent, sans les attendre.

Le luxe, j'entends le luxe de bon aloi, qui consiste dans l'accumulation d'objets précieux, peut être, dans les cas extrêmes, une ressource pour les peuples comme pour les individus. Je l'ai déjà fait remarquer, au chapitre XV, à propos de l'avarice : la thésaurisation est une sorte de luxe ; or, il est tel moment critique où une nation peut se trouver bien de ce que les particuliers aient ainsi tenu à la disposition de l'Etat d'abondantes réserves métalliques. C'est encore un des luxes de notre époque que l'infinie variété des substances alimentaires plus ou moins délicates : de là une chance de plus pour parer à une disette. L'Irlande se nourrit presque exclusivement de pommes de

(20) M. Le Play nous offre un tableau tout opposé de ce que doit être l'activité humaine et le progrès, si tant est qu'on puisse parler de progrès, à qui fait son idéal de l'immobilité : « Depuis les âges les plus « reculés, les pasteurs nomades (des Steppes de la haute Asie), ont tou- « jours prospéré à l'aide d'une seule institution, la famille patriarcale... « vivant dans l'abondance sans pouvoir accumuler la richesse, cultivant « leur intelligence par la méditation sans échapper à la salutaire influen- « ce des travaux manuels... seuls ils conservent cette solide prospérité « qui se révèle non par la richesse, l'éclat de la puissance, mais par le « travail, la frugalité et la vertu.. Dans l'ordre naturel, les pasteurs de « l'Asie restent aujourd'hui la principale source du bien. comme au « temps d'Abraham. » *L'organisation du travail*, p. 56-58. Je reviendrai sur les doctrine de cet écrivain qui, par la distinction de son esprit, la loyauté du caractère et l'élévation des sentiments commande à un si haut point le respect.

terre ; aussi quel fléau est pour ce pays la maladie des pommes de terre ! Là, au contraire, où les diverses parties de la population consomment, suivant leur degré d'aisance, du froment, du seigle, des pommes de terre, des châtaignes et autres farineux, on peut, en cas de mauvaise récolte, se rejeter de l'un de ces aliments sur l'autre ; aussi n'est-ce pas l'abondance d'une denrée prise isolément qui en fait monter ou descendre le prix ; c'est l'ensemble des produits similaires qu'il faut considérer. Toutes les nations civilisées consacrent une portion de leurs principales substances alimentaires, le blé, le riz, la racine de l'ignane, le maïs, à fabriquer des boissons de luxe, des liqueurs fermentées ; voilà encore une ressource, en cas de disette de blé, par exemple : on se privera de la boisson de luxe, on mettra tout en farine.

L'économie politique n'encourage pas le luxe, mais elle ne le proscrit pas ; il y a même des industries de luxe qui méritent d'être encouragées dans un pays dont elles font la richesse. C'est un peu le cas pour la France. Ce qui serait surtout fâcheux c'est que la consommation se détournât subitement de certaines industries, par la raison qu'elles sont industries de luxe. Il n'est pas bon de tromper ainsi l'attente de ceux qui en vivent. Il faut respecter ces arrangements sociaux. Dans les temps de crise on n'est que trop porté à suspendre certaines consommations qui ne correspondent pas à des besoins de première nécessité, mais c'est faire acte de mauvais citoyen que d'agir ainsi par calcul, afin d'aggraver la crise, en vue de donner satisfaction à de coupables espérances, à des passions politiques qui comptent que le triomphe d'un parti sortira de l'excès du mal.

Tout en proclamant que le luxe moderne vaut mieux que le luxe d'autrefois, je n'entends pas faire de l'optimisme et répondre aux anathèmes par un panégyrique. Je signalerai donc

deux côtés faibles du luxe d'aujourd'hui, lesquels sont la conséquence de son caractère égalitaire : 1° tout le monde veut avoir le même genre de luxe, porter du velours, avoir de l'argenterie, des objets d'art... mais qu'arrive-t-il ? c'est que ce velours est en coton ; cette argenterie est du plaqué ou du ruolz ; ces objets d'art ne sont que des produits industriels sans valeur artistique. J'avoue qu'au point de vue économique je suis médiocrement touché de ces doléances esthétiques. Je ne vois pas grand mal à ce qu'il y ait du velours de coton, des tissus mélangés, des lithographies, des photographies et de faux bronzes à côté des vraies œuvres d'art ; 2° Ce qui me touche plus, au point de vue économique, c'est qu'il y a trop de gens qui veulent porter de la soie quand leur bourse s'accommoderait mieux d'une étoffe de laine. Considéré en lui-même, dans son objet, le luxe est aujourd'hui généralement plus raisonnable, et porter une robe de soie n'est pas un mal, mais il y a un peu trop de gens qui veulent en porter. La fortune privée s'accroît rapidement ; mais on escompte trop facilement l'avenir ; demain peut-être on pourra se permettre une robe de soie... on veut la porter aujourd'hui.

Les moralistes et les philosophes qui, de toute antiquité, ont condamné le luxe, ont dû se demander s'il n'y avait pas quelque moyen de l'arrêter. Leurs prédications ayant toujours eu assez peu de succès à cet égard, ils ont sommé les politiques et les législateurs d'intervenir, de là les lois et les impôts somptuaires. L'économie politique n'a rien à redire aux impôts somptuaires, si ce n'est que le but fiscal est en contradiction avec le but moral, puisqu'on désire à la fois que l'impôt soit productif et improductif. Quant aux lois somptuaires, elles ont pu avoir leur raison d'être dans un état patriarcal où le souverain règle tout paternellement, où la pauvreté et la puissance des traditions et des coutumes interdisent tout changement

dans les habitudes de la vie. Les Romains ont eu des lois somptuaires qui réglaient le vêtement des femmes, le luxe des funérailles et des repas ; quelques détails du costume annonçaient le rang et même l'âge des citoyens ; mais c'étaient surtout les mœurs, longtemps plus puissantes que les lois, qui proscrivaient un luxe en désaccord avec des instincts de parcimonie qui se traduisirent bientôt en une avidité proverbiale. Le type accompli du vieux caractère romain, c'est Caton, Marcus Porcius Cato. Caton, le porcher, célèbre par sa rudesse et son hostilité contre les femmes par lesquelles, selon lui, le luxe s'introduit dans les états. Pendant l'époque féodale, le luxe est l'indice du rang et de la fortune ; nul ne peut sortir de son rang et ne songe à changer de costume. Mais lorsque la bourgeoisie, émancipée est devenue riche, tente de lutter de magnificence avec la noblesse, les lois somptuaires interviennent pour réprimer un pareil scandale. C'est le cri que ne put retenir, à Bruges, la reine de France, femme de Philippe-le-Bel, éblouie par les magnifiques costumes de toutes ces riches flamandes : je croyais être seule reine ici, et j'en vois des milliers !... L'ordonnance somptuaire de 1294 est l'écho de ce cri où le dépit de la femme n'éclate pas moins que l'orgueil de la reine.

Les lois somptuaires sont incompatibles avec l'égalité civile et politique, avec les conditions économiques de notre société. Les excès somptuaires ne sont plus justiciables que de l'opinion publique et du ridicule. L'opinion publique peut être excitée contre certains excès par l'initiative privée, comme on le voit dans les sociétés de tempérance. Du reste le luxe grossier s'en va partout où les besoins d'un ordre supérieur s'éveillent, et la simplicité de la mise et de la table, qui n'excluent pas l'élégance et une certaine délicatesse, sont le seul luxe des gens réellement *distingués*. Ajoutons, en terminant, que rien n'est plus propre à inspirer des sentiments de modération dans

l'usage de la richesse, que l'étude de l'économie politique, de la science de la richesse dont les enseignements, venant en aide aux prescriptions de la morale, ont pour sanction la ruine matérielle et la déchéance sociale dont sont menacés ceux qui oublient la charge que leur impose la possession de capitaux dont la bonne gestion n'est pas moins un intérêt d'ordre public que d'ordre privé. C'est ce qui sera plus amplement développé dans les chapitres XX, XXI et XXII ; mais je dois préalablement m'expliquer au sujet de quelques doctrines sur la richesse, répandues sous prétexte de morale et de religion, et qui ne peuvent avoir d'autre effet que de diminuer l'autorité des plus sages enseignements de la science économique, sans aucun profit pour la morale et la religion.

CHAPITRE XVIII

L'épargne et le mépris des richesses. L'économie politique et la philosophie morale

L'économie politique enseigne que le désir du bien-être est aussi légitime (1) que naturel et que le travail et l'épargne sont les moyens d'accroître ce bien-être. A cela une certaine philosophie répond : voulez-vous être riche ? Il ne s'agit pas d'augmenter vos richesses, mais de diminuer vos besoins, de réfréner vos désir. Si on se bornait à recommander la modération dans

(1) M. Michel Chevalier : *La légitimité du désir du bien-être.* Discours d'ouverture du cours du collége de France, décembre 1851. — *Journal des Economistes*, tome XXVIII, p. 113.

les désirs et dans la jouissance des biens matériels ; si on se bornait à dire qu'il faut conformer ses goûts à sa fortune, personne n'oserait le contester. Ce sont là des vérités de tous les temps ; c'est la sagesse pratique par excellence. Mais la philosophie stoïcienne ne l'entendait pas ainsi quand elle prêchait positivement le mépris des richesses. Pour bien se rendre compte de cette prescription, il faut considérer dans son ensemble la doctrine dont elle dépend. Le fond de la doctrine stoïcienne est, en réalité, le mépris, le dégoût de la vie. Pour les stoïciens, la suprême vertu, c'est l'impassibilité, l'indifférence aux biens et aux maux de la vie. Cette distinction, comme on l'entend d'ordinaire, n'existe même pas pour eux : la douleur n'est pas un mal, on ne doit pas la fuir ; le plaisir n'est pas un bien, on ne doit pas le rechercher. La plainte, comme la joie, sont indignes de l'homme. Toutes les passions sont également mauvaises, parce que elles sont toutes plus ou moins contraires à l'empire absolu de la raison, à la liberté qui est le bien suprême.

La doctrine stoïcienne, dans ses traits généraux et, en particulier, le mépris de la richesse, s'expliquent par les conditions politiques et économiques de la société au milieu de laquelle elle s'est produite et développée. Bien que le stoïcisme eût pris naissance en Grèce, on peut dire que Rome se l'est approprié mieux qu'aucune autre importation étrangère et lui a imprimé son véritable cachet. A Athènes il aboutit à une parodie : la philosophie cynique, dont Diogène, avec son tonneau et son écuelle de bois est l'expression la plus populaire, n'en est que la caricature. A Rome, il devait offrir dans Marc-Aurèle une sorte de type idéal. Le stoïcisme est une doctrine propre aux époques de décadence , comme Rome en a présenté le spectacle grandiose et terrible. Dans ce désarroi universel de toutes les croyances, vertus publiques et privées, honneur, patrie, religion du passé, foi dans l'avenir ; alors que le despotisme en

haut, l'avilissement en bas, l'abaissement général des caractères, semblent rendre vaine toute tentative de relèvement, il ne reste plus à quelques nobles âmes que la ressource de se roidir contre la destinée, de protester par le silence et le mépris, de s'apprêter à mourir avec dignité, comme ces gladiateurs qui, voués à la mort, songeaient à tomber avec grâce. Si, d'autre part, les stoïciens ont accentué le plus vivement les anathèmes de la sagesse païenne contre la richesse, cela s'explique par la source impure et par l'usage qu'on en faisait sous leurs yeux. La source de la richesse, c'est pour nous le travail et l'épargne; c'était alors la spoliation sous toutes ses formes : le travail méprisé et infécond de l'esclave, la guerre, le pillage, les exactions, les colonies pressurées, les provinces livrées à d'avides préteurs. Ce qu'on appelait alors la richesse, ce n'était pas l'abondance de tous les biens, la vie large et facile pour tous. Est-ce que on avait l'idée de ce que c'est qu'un noble usage d'une fortune honnêtement acquise? Consacrer ses capitaux, ses revenus, à encourager l'industrie, il s'agit bien de cela vraiment! Pour Sénèque, qui a tant de fois écrit, comme chacun sait, ce fâmeux *chapitre VII, Du mépris des richesses*, la richesse n'est autre chose que l'or destiné à alimenter la débauche, le luxe immoral, insensé.

Mais, laissons de côté les circonstances particulières qui expliquent la doctrine stoïcienne du mépris des richesses, et considérons-là en elle-même. Voyons quelle est la valeur sociale, la portée pratique d'une pareille doctrine, qui proscrit tout superflu, qui ne veut d'autre richesse que ce qui est strictement nécessaire pour le soutien de l'existence physique. Vous faites de la raison et de la liberté le but de la vie; mais que signifie cette liberté abstraite? La liberté n'est pas un *but*, c'est un moyen, un instrument. Vous vous drapez dans votre dignité, dans votre impassibilité, et vous vous dites : je suis libre! Cela

peut être sans inconvénients pour un petit nombre de sages, d'esprits cultivés, de délicats, qui, en somme, profitent indirectement des bienfaits de la civilisation et de la richesse au milieu desquelles ils vivent; c'est en face du Parthénon et des Propylées, au milieu du peuple le plus spirituel de la terre, que Diogène aimait à se livrer à toutes ses excentricités, et c'est de plus dignes représentants de la doctrine qu'on aurait pu dire peut-être qu'on apercevait un peu d'orgueil à travers les trous de leurs manteaux. Cette doctrine noble et froide avait fait ses sages à l'image de ses dieux : les uns et les autres se complaisent uniquement en eux-mêmes, insouciants des simples mortels. Il faut pourtant un aliment à la liberté, à l'activité humaines! Et, pour la grande masse des hommes, cet aliment ne peut être la contemplation de la vérité abstraite, la spéculation métaphysique, la recherche de l'essence des choses. Vous prêchez le mépris de la richesse, le retranchement des besoins, du superflu... Savez-vous ce qui séduira la masse dans cette prédication? Elle y verra la suppression du travail, le mépris du travail (2). « La « paresse est celle de nos passions qui nous est la plus incon- « nue à nous-mêmes; le repos de la paresse est un charme se- « cret qui suspend nos plus ardentes poursuites, nos plus fer- « mes résolutions; (3) » oui, la paresse a un charme secret contre lequel les plus fermes esprits ont besoin de réagir, et vous allez indirectement glorifier la paresse aux yeux de la masse, de tant de paresseux dont on a dit avec raison qu'*ils ont toujours envie de faire quelque chose, mais ne font ja-*

(2) « La proscription de toute idée de superflu, si on prétend l'appli- « quer à la masse de l'humanité, n'est au fond que la glorification de la « paresse idéalisée, » dit très bien M. Baudrillart, *Théorie du retranchement des besoins. Journal des Economistes*, 1876, mars, page 359.

(3) La Rochefoucauld.

mais rien, et qui seront trop heureux d'avoir trouvé un prétexte pour ne rien faire.

Nous savons d'ailleurs ce que c'est que le mépris du superflu, non pas chez quelques individus, mais chez tout un peuple; c'est la vie sauvage (4), le dénument, l'imprévoyance, la vie au jour le jour avec toutes ses misères. Je dis que ces sauvages nous offrent l'image d'une société qui méprise le superflu; non, c'est celle d'une société qui manque du nécessaire, qui n'en a pas l'idée et ne possède pas les moyens de se le procurer, parce qu'il n'y a ni travail soutenu, ni épargne, ni capital. Mais qu'une nation qui peut se procurer l'abondance et la variété dans la richesse, se condamne à la pauvreté générale, au strict nécessaire, cela ne se verra jamais. Et puis, que signifient

(4) M Le Play nous offre, il est vrai, comme type de l'heureuse médiocrité chez une nation ces pasteurs nomades des steppes de la haute Asie, cultivant leur intelligence par la méditation (voyez chap. XVII ci-dessus. note 20). A la page 392 de l'ouvrage cité, M. Le Play revient sur cet objet de sa prédilection, sur ces hommes chez lesquels la religion naturelle s'imprime pendant les méditations de la vie pastorale, à la vue des grands spectacles de la nature et se conserve, dans chaque famille, par le ministère d'un de ses membres, sans le concours d'un clergé. Il cite un passage du voyage en Tartarie de l'abbé Huc, qui nous montre dans les Mongols idolâtres, sectateurs de Boudha, comme un modèle de stoïcisme tempéré: « Ces bons Mongols ont l'âme essentiellement reli-« gieuse ; la vie future les occupe sans cesse; les choses d'ici-bas ne sont « rien à leurs yeux ; aussi vivent-ils dans ce monde comme n'y vivant « pas. Ils ne cultivent pas la terre ; ils ne bâtissent pas de maisons ; ils « se regardent partout comme des étrangers qui ne font que passer, et « ce vif sentiment, dont ils sont profondément pénétrés, se traduit tou-« jours par de longs voyages. » Je ferai remarquer qu'il n'y a pas là de nation, mais des familles errantes. Je regrette infiniment de voir ici un certain accord entre M. Le Play et Proudhon, qui, lui aussi, pour montrer que la contagion économique, le luxe et la misère passent d'une nation à l'autre par le véhicule de l'échange, vante les Tartares nomades et les pasteurs Arabes, chez lesquels il n'y a ni riche, ni pauvre, où personne ne gagne ni ne perd... (*Contradictions économiques*, t. II, p. 17, chap IX, § 1.)

ces mots superflu, nécessaire? Ce sont là des termes vagues qui n'ont qu'un sens relatif, variant avec les temps et les lieux, comme les mots richesse, pauvreté, médiocrité, luxe (5).

Les théoriciens du stoïcisme sont nés en Grèce, où un heureux climat et la frugalité naturelle à ces peuples rendaient la vie facile, où un petit nombre de citoyens étaient entretenus par le travail des esclaves, les tributs des colonies et une sorte de taxe des pauvres levée sur les riches. Mais allez donc parler du retranchement des besoins sous le rude climat du Nord, où un travail obstiné et une industrie perfectionnée peuvent seuls assurer une vie tolérable. C'est là, du reste, dans les régions boréales, que vous trouverez les vrais praticiens du stoïcisme, mais des praticiens contraints et forcés, des hommes qui endurent sans se plaindre la faim et le froid, privés de combustible et d'éclairage pendant des nuits sans fin, bravant la tempête, épiant avec une patience infatigable le poisson et le rare gibier qui sont leur unique ressource.

Il y a dans le stoïcisme un danger auquel sont exposées toutes les doctrines qui ont la prétention d'affranchir l'homme de la condition que lui impose sa double nature physique et morale. Cette condition, ce n'est pas l'anéantissement du corps au profit de l'âme ; c'est l'empire, le contrôle réservés à celle-ci sur les appétits immodérés, sur les emportements des sens. Mais quand, pour mieux assurer son triomphe, l'âme divorce en quelque sorte d'avec le corps et s'envole dans les hautes régions de l'ex-

(5) On dira peut-être que Sparte nous offre l'image d'une nation de stoïciens. Qui donc aujourd'hui prend au sérieux le roman de Sparte? Je ne vois là qu'une tribu de Peaux-Rouges uniquement occupée à s'endurcir, se discipliner pour une guerre éternelle. L'esclavage nous y apparaît dans sa forme la plus odieuse. Que l'on compare Sparte et Athènes, qu'on les juge par leurs grands hommes, par leurs œuvres, par ce qui en reste. Sparte de moins dans l'histoire n'y ferait aucun vide ; mais Athènes !

tase philosophique ou religieuse, le corps ainsi abandonné à lui-même se laisse aller à mille excès dont l'âme croit en vain pouvoir se désintéresser ; elle en est bel et bien complice ; elle en recueille le triste fruit, et, si elle n'en ressent plus la honte, elle n'en subit pas moins l'irrémédiable déchéance. C'est là l'écueil du stoïcisme, du mysticisme, du quiétisme.

Quoiqu'en puissent penser des esprits chagrins, notre temps n'est pas une époque de décadence, mais de transition, et les âmes d'élite n'ont pas à chercher un refuge dans un stoïcisme qui ne serait qu'une abdication sans excuse. Notre temps réclame d'autres prédications.

La richesse est réhabilitée par son origine, par ses caractères, par son emploi. Pour qui comprend bien quelle est aujourd'hui la signification de ces mots : richesse, travail, épargne, capital, il n'y a rien qui doive surprendre dans ces enseignements que la science économique, d'accord avec la morale, adresse à tous : travaillez, épargnez, car vous ne pouvez accroître votre richesse sans accroître pour tous, les moyens de satisfaire les besoins de première nécessité. Il n'y a plus de stoïciens, et Dieu merci ! nous n'en avons plus besoin ; il nous suffit d'avoir des hommes d'un ferme esprit, d'un viril courage, qui ont foi dans les destinées de l'humanité, dans le progrès par la justice, et qui donnent l'exemple d'une vie laborieuse, active, que ce soit dans l'industrie, dans les arts, dans les sciences, dans les lettres. A défaut de stoïciens, prêchant le mépris des richesses, nous avons encore trop de gens qui, tout en estimant beaucoup la richesse et ne méprisant pas les jouissances qu'elle procure, parlent volontiers avec dédain des intérêts matériels, du commerce et de l'industrie qui sont la source de la richesse. Cela va de pair avec le dégoût et le désenchantement de la vie qui ont inspiré tant de poètes, sentiment purement littéraire, qui n'empêchait pas ces désespérés de considérer pratiquement la vie

comme un bien et d'en jouir très convenablement. Je ne proscris certes pas ce genre, et je reconnais que les tristesses de la vie sont un aliment très réel pour l'art ; je voudrais toutefois que ce sentiment, même dans le domaine de l'art, ne se produisît que sobrement, revêtu d'une forme exquise, et qu'on ne le transportât pas dans la politique (6), dans les affaires, dans la pratique de la vie ; d'autant mieux que si l'économie n'est pas une littérature *divertissante*, le genre dont je parle ne constitue pas précisément une littérature bien *fortifiante*.

J'ai entendu faire des réserves contre le stoïcisme, surtout au point de vue de ses tendances anti-économiques. Mais cel-

(6) Le 5 septembre 1848, à l'Assemblée nationale, on discutait le préambule de la constitution. On faisait ressortir avec raison les inconvénients des longues déclarations de principes et de droits, à la fois inutiles et dangereuses, et on proposait de réduire le préambule à cette phrase : En présence de Dieu et au nom du peuple Français, l'Assemblée nationale décrète. — A la séance suivante, Lamartine s'éleva contre cette modification : « ..... En vérité il semble que vous pour-« riez effacer ces trois mots magnifiques que nous vous proposons « d'inscrire sur le frontispice de votre constitution : Liberté, égalité, « fraternité ! et les remplacer par ces deux mots immondes, vendre et « acheter ! » Un an plus tôt, le 14 août 1847, à Marseille, dans une brillante réunion de la société pour la liberté des échanges, Lamartine avait parlé avec non moins d'enthousiasme du divin principe de la liberté des échanges ! Entre les deux dates il y avait bien eu une révolution, mais comment ce qui était divin avait-il pu devenir immonde ? car échanger n'est pas autre chose que vendre et acheter. Si celui qui parlait ainsi eût été un Diogène, buvant l'eau du torrent dans le creux de sa main, passe encore ! Mais c'était un poète grand seigneur, ami du luxe, des arts, de toutes les délicatesses de la civilisation, de tout ce qui se vend et s'achète. Je ne pense pas que nous ayons payé trop cher ces vers qui on enchanté notre jeunesse et qui sont restés dans toutes les mémoires. Dans ce même discours de Marseille, Lamartine affirme qu'il s'est plongé pendant des années entières dans cette algèbre de l'économie politique qui raisonne surtout en chiffres... le mot algèbre me paraît un peu hasardé ; dans tous les cas, ce n'était vraiment pas la peine de tant étudier pour arriver à déclarer immondes ces deux mots, vendre et acheter, dans lesquels, comme le fait très-bien remarquer M. Michel Chevalier, se résume toute l'économie politique.

les-ci ne sont pas absolument liées à ses doctrines morales proprement dites, à l'élévation desquelles je rends pleinement hommage, particulièrement quand je les considère dans celui qui en a été le plus parfait modèle, l'empereur Marc-Aurèle, par qui *la philosophie profane fut conduite jusqu'aux confins du christianisme* (7) et que j'admire moins encore pour la pureté de son âme que pour sa charité, car il ne bâtit qu'un temple et le consacra à une divinité peu en honneur chez les anciens, à la *Bonté*.

La transition est assez naturelle du stoïcisme de Marc-Aurèle au christianisme. Dans le chapitre qui suit, nous allons retrouver les anathèmes contre la richesse, non plus au nom de la philosophie, mais, à ce que l'on prétend, au nom de la religion.

(7) M. Martha : L'examen de conscience d'un Empereur Romain, *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1864, p. 870-898. M. Martha, qui semble avoir fait de la philosophie morale dans l'antiquité, son domaine propre, a mis dans son vrai jour la grande figure de Marc-Aurèle. Il proteste contre les injustes tentatives faites pour déprécier de parti pris les hommes et les choses de l'antiquité à la plus grande gloire du christianisme, qui n'a pas besoin de ce contraste. St Jérôme était plus juste : *Stoïci in plerisque nostro dogmati concordant*. Comparez une autre étude de M. Martha dans la même *Revue*. 15 septembre 1863, p. 291-325 : Un poète stoïcien, Perse. — M. Martha conclut ainsi sur Marc-Aurèle et le stoïcisme dans leur rapport avec le christianisme : « A ce mépris du « monde il fallait un dédommagement, un objet à tant de vague amour, « à cette tristesse un espoir consolateur. »

CHAPITRE XIX.

L'épargne et le renoncement. — L'économie politique et la religion.

Aux enseignements de l'économie politique sur la richesse, le travail, l'épargne, la prévoyance, on a cru pouvoir opposer ceux de la religion chrétienne qui, dit-on, condamne la richesse comme méprisable et dangereuse, déconseille le travail en tant qu'il a en vue la production de la richesse, et, loin d'encourager l'épargne, ferait plutôt de l'imprévoyance une sorte de vertu sous le nom de noble confiance en la providence divine. Il ne saurait y avoir là qu'un malentendu qu'il serait permis de négliger dans une exposition purement scientifique; il importe, au contraire, de s'y attacher dans un livre qui vise à offrir un caractère d'utilité pratique immédiate pour la conduite de la vie sur laquelle les croyances religieuses exercent un si grand empire. A côté de ce qui n'est bien réellement que malentendu, pure dispute de mots, il y aura lieu de relever des attaques inconsidérées, injustes, violentes contre l'économie politique en général à laquelle on prétend faire un procès de tendance.

Toute la morale évangélique se résume dans ces deux vertus, charité et renoncement, qui, à certains égards, rentrent l'une dans l'autre. Sur la question de la charité, l'économie politique est bien à l'aise, car elle proclame que c'est la meilleure forme de la bienfaisance, attendu qu'elle se manifeste de mille manières différentes, suivant la condition des personnes, ce qui la

rend à la fois plus efficace et moins dangereuse que la bienfaisance légale (1).

Qu'est-ce que le renoncement? c'est encore la charité absolue, indéterminée, qui consiste dans le détachement de tous les biens, de toutes les affections particulières afin d'être mieux en mesure de se consacrer au bien de tous. L'Evangile réclame en effet un double renoncement : le renoncement à soi-même et le mépris des richesses : « Si quelqu'un veut venir avec moi, qu'il prenne sa croix et me suive. — Si quelqu'un vient avec moi et ne hait point son père et sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple (2). »

Qu'est-ce donc que ce renoncement à soi-même? c'est l'esprit de sacrifice, de dévouement, d'abnégation, qu'on réclame de tous ceux qui se dévouent à une grande cause; c'est la vertu qui fait les saints et les héros; c'était l'indispensable vertu de ceux qui acceptaient la mission de répandre la foi nouvelle, qui, loin d'être soutenus comme le soldat, par l'ivresse guerrière et la perspective d'une mort éclatante, n'avaient en perspective que les misères et les angoisses de la persécution et une mort ignominieuse au milieu des tourments. Est-ce que l'économie politique a des comptes à demander à ceux qui se sacrifient pour leur pays, pour leur foi politique ou religieuse? Il va sans dire que, si pour ces grandes causes on doit être prêt aux plus douloureux sacrifices, à plus forte raison doit-on leur sacrifier les biens de la terre.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre le mépris des richesses recommandé par l'Evangile : « N'amassez pas des trésors sur la

(1) Voir chapitre XVI, notes 1 et 11, voir aussi les chapitres suivants XX et XXI.

(2) Evangile de St Marc, VIII, 34. — St Luc, XIV, 20.

« terre, où la rouille et les vers dévorent, et où les voleurs « fouillent et dérobent; mais amassez-vous des trésors dans le « ciel (3). » Mais qui donc songe à mettre la richesse au-dessus de la vertu, les biens de la terre au-dessus de ceux du ciel? Ce que l'Evangile condamne, ce n'est pas la richesse en elle-même, c'est la passion des richesses, car il est dit au même endroit : « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammou! » Mais Mammou, c'est le démon des richesses. Faudra-t-il donc voir une glorification de la paresse et de l'insouciance dans cette gracieuse parabole des petits oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne moissonnent, et que le père céleste nourrit; des lys qui ne travaillent point et qui sont plus magnifiquement vêtus que Salomon dans toute sa gloire? Il n'y a là que la condamnation d'une préoccupation excessive des biens matériels, préoccupation particulièrement incompatible avec la vocation apostolique, avec une vie d'aventures et de dangers. De même, lorsque Jésus est chez Marthe et Marie, pendant que celle-ci, assise aux pieds du divin maître, s'enivre de sa parole, Marthe vaque aux soins du ménage, et Jésus de lui dire : « Marthe, votre sœur a choisi la meille part! » Je le crois certes bien; mais est-ce à dire qu'il ne fallait pas remplir ces soins vulgaires? Marthe, c'est l'économie politique, l'économie domestique, si on veut; et les paroles de Jésus ne sont pas une condamnation.

Il y a dans l'Evangile un double enseignement : le *précepte* et le *conseil*. Le précepte s'adresse à tous et s'applique à toutes les circonstances de la vie; c'est un *minimum* de vertu au-dessous duquel nul ne doit rester s'il veut être justifié. Ce sont les commandements précis, nets, positifs qu'il faut absolument garder : Tu n'adoreras qu'un seul Dieu; tu honoreras tes père et mère; tu ne tueras point; tu ne déroberas point; tu ne te

(3) Evangile de St Mathieu, VI, 19, 20, 24.

parjureras point. Le conseil s'adresse à ceux qui aspirent à la perfection ou qui, dans des circonstances exceptionnelles, doivent être soutenus par une vertu, une force d'âme extroordinaires. Il s'agit ici d'héroïsme et de sainteté qui sont à plus haut prix que la simple observation des commandements. Il n'y a plus ici de limites fixes ; l'idéal n'a pas de bornes. A ceux-là Jésus dira : *Soyez parfaits comme votre père céleste est parfait !* Pour éprouver de pareilles vocations, il faut être prêt sur l'heure aux plus douloureux sacrifices. Cette distinction si vraie si humaine, est on ne peut plus clairement établie dans l'Evangile. « Alors un jeune homme s'approchant de Jésus, lui dit : « Bon maître, que faut-il faire pour avoir la vie éternelle ? — « Garder les commandements.—J'ai gardé les commandements « depuis ma jeunesse ; que me manque-t-il encore ? — Si vous « voulez être parfait, allez, vendez ce que vous possédez et « donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; « puis venez et suivez-moi (4). » Pour suivre un pareil maître jusqu'au bout, il fallait en effet être autre chose qu'un simple observateur de la loi ; aussi, sur les *Douze*, un le vendit, l'autre le renia par trois fois, sans compter les angoisses et les secrètes défaillances des autres. Comme principe et source de la vie morale, il faut qu'il y ait dans la société, au sein des masses, comme un ferment divin de charité, d'abnégation, de dévouement supérieur aux vulgaires vertus, et c'est le sens de cet autre passage : « Le royaume des cieux est semblable au levain que « prend une femme et qu'elle mèle dans trois mesures de fa- « rine, jusqu'à ce que toute la masse ait levé. (5) » Mais chacun de nous n'est pas positivement mis en demeure de réaliser cet

(4) Evangile de St Mathieu, XIX, 16-23.

(5) Evangile de St Mathieu, XIII, 33.

idéal de l'Homme-Dieu (6); et c'est là ce qui fait du christianisme la plus grande, la plus pratique et la plus populaire des doctrines morales, que tout en nous offrant un type de perfection adorable, elle ne réclame de chacun qu'un effort qui est à sa portée, l'élan vers le bien, la charité.

L'iconographie chrétienne (7) nous offre deux images de Jésus. D'après les traditions de l'Eglise orientale, qui se base sur la prédiction d'Isaïe (8), Jésus doit être représenté sous une forme misérable, enlaidie par la souffrance morale et physique. D'après l'Eglise latine, au contraire, la beauté divine doit resplendir à travers l'enveloppe humaine; Jésus est le plus beau des enfants des hommes; il a la grâce unie à la gravité, une physionomie noble et bienveillante. C'est la description plus ou moins authentique, que le proconsul Lentulus aurait envoyée au sénat romain. C'est là l'image que les arts ont définitivement adoptée ; c'est là le Christ que nous adorons, le vrai Christ rédempteur et sauveur, qui bénit, qui pardonne ; le Christ plein de douceur et de tolérance pour toutes les faiblesses de l'humanité, mais qui flagelle sans pitié les orgueilleux et les intolérants; le Christ qui se fait tout à tous, qui s'assied aux festins des riches comme à la table du pauvre, ne condamnant que le riche dur, avide, injuste, car il dit : « Cherchez premièrement « le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera « donné par surcroit. »

(6) « C'est cette double nécessité d'avoir un type ou modèle moral su- « périeur à tout homme en particulier et qui ne soit pas cependant une « vide abstraction, qui a donné naissance à la grande conception chré- « tienne de l'Homme-Dieu. D'une part, il n'y a qu'un Dieu qui puisse « être parfait ; de l'autre, il n'y a qu'un homme qui puisse servir de « modèle à l'homme. » M. Paul Janet, *La Morale*.

(7) Voir M. Maxime Ducamp, Iconographie Chrétienne, *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre 1873, p. 635.

(8) « Il s'élèvera comme un arbrisseau, comme un rejeton qui sort « d'une terre aride ; il n'a ni éclat, ni beauté, son visage est obscurc par les opprobres et par l'ignominie. » Isaïe, L. III, 2-4.

En réalité, cette doctrine du renoncement absolu comme règle habituelle de la vie est restée une opinion à peu près purement théorique des sociétés chrétiennes. Ce qui a fait leur force et leur grandeur, ce qui a fait que chrétienté et civilisation sont aujourd'hui une seule et même chose, c'est que le christianisme, en vertu même de sa pureté morale, était avant tout une doctrine de liberté, de fraternité, un gage de relèvement pour les masses. Le malheur et la misère des temps devait bien retenir encore pour des siècles les pauvres dans l'étroite dépendance du servage; imposer aux faibles l'onéreuse protection des forts et des puissants; cette religion de miséricorde, de fraternité et d'amour, devait être trop souvent déshonorée par de sanglantes persécutions dirigées non-seulement contre de dangereux sectaires, mais encore contre les dissidents les plus inoffensifs.... néanmoins ces germes d'égalité, de liberté et de fraternité devaient tôt ou tard se développer et porter leurs fruits. Le seigneur féodal pouvait bien dédaigner le serf et le bourgeois; il reconnaissait en eux des frères rachetés par le même sang du sacrifice, et ce dédain n'avait rien de commun avec la dégradation qui atteignait l'esclave antique. L'Eglise a pu être une mère assez exigeante et soumettre ses enfants à une dure discipline, elle n'en représentait pas moins, à cette époque, tout l'avenir intellectuel et moral de l'humanité, et prenait courageusement la défense des faibles et des opprimés (9). La condamnation prononcée par l'ancienne loi, *tu mangeras ton pain à la sueur de ton front*, subsiste encore, mais, sous la loi du Christ, cette condamnation est devenue une rédemption;

(9) Le clergé, au nom du principe chrétien, a été favorable à l'affranchissement des serfs en tant qu'individus; mais les dignitaires ecclésiastiques, en tant que membres de la hiérarchie féodale, ont été peu favorables aux libertés communales. Ils pouvaient, non sans quelque raison, alléguer que : *il fait bon vivre sous la crosse*.

et la chrétienté a travaillé, a épargné, s'est enrichie, et a conquis ainsi la liberté. « Le capital ne se forme et ne se conserve « que par l'économie, et l'économie a pour condition un cer- « tain empire de l'homme sur lui-même et une certaine modé- « ration de désirs que l'esprit de renoncement seul peut en- « gendrer. C'est grâce à l'esprit de renoncement que les ri- « chesses créées par le travail s'accroissent et se conservent « dans la société, et que la puissance de l'homme sur la nature « grandit de siècle en siècle par l'emploi de plus en plus « fructueux d'un capital de plus en plus considérable. » (10) Qui donc parle ainsi ? un des représentants les plus autorisés de ce que quelques-uns affectent d'appeler l'économie politique chrétienne par opposition à je ne sais qu'elle économie politique païenne. Mais ce tableau de l'activité économique, tel qu'il est tracé par l'écrivain catholique est de la plus parfaite orthodoxie scientifique.

On insiste, car on veut prendre à partie l'économie politique, et on lui dit : vous concluez comme nous, mais par d'autres motifs ; vous ne partez pas du même principe ; vous ne prêchez par le renoncement chrétien !

J'accepte pour un moment, au nom de l'économie politique, l'humble attitude d'un accusé qui se défend sans récriminer ; mais elle saura reprendre l'offensive, non pas contre la religion qui n'est nullement en cause, mais contre ceux qui s'arrogent le droit de parler en son nom. Quand même l'économie politique ne mettrait pas en avant à tout propos, et, disons-le, mal à propos, ce principe du renoncement, n'est-il pas vrai qu'elle recommande, en somme, les mêmes procédés que vous, dans l'acquisition, la distribution et l'emploi de la richesse ? Ne di-

(10) M. Charles Perin, *De la richesse dans les sociétés chrétiennes* tome II, p. 466.

sons-nous pas, comme vous : travaillez, usez avec modération de la richesse, épargnez ? Ne santez-vous pas, comme nous, la puissance du capital, fruit de l'épargne ? Ne recommandons-nous pas, comme vous, la charité faite avec discernement ? Ne sommes-nous pas du même avis sur ce point que la charité vaut mieux que la bienfaisance publique et tout ce qu'elle entraîne après elle de mesures funestes !

Alors même que nous différerions d'opinion sur quelques points de doctrine, vous n'avez pas le droit de repousser, au nom de la religion, le concours des enseignements de l'économie politique ? Au nom de la religion et de la morale, vous prêchez la tempérance.... voici maintenant un médecin qui, au nom de l'hygiène, formule la même recommandation : soyez tempérants, sinon vous ruinez votre santé, vous perdez votre intelligence, vous vous préparez une viellesse précoce, avec son cortége d'infirmités. Refusez-vous le concours du médecin sous prétexte qu'il n'invoque pas seulement les préceptes de la morale ? Nous ne faisons pas autre chose. Noo-seulement nous ne faisons pas abstraction de la religion et de la morale, mais nous proclamons hautement que, sans la force morale, il n'y a ni épargne, ni capital, ni vraie richesse. Vous-mêmes du reste ne laissez-vous pas entrevoir, derrière le précepte moral, le bénéfice matériel, et ne répétez-vous pas la parole du divin maître : soyez bons.... et vous aurez aussi la richesse !

Et, de fait, où voit-on que le sentiment religieux soit exclusif d'une très-vide préoccupation des intérêts matériels ? Il est même certain qu'il y a aujourd'hui une déplorable tendance à faire entrer en ligne de compte les profits qu'on espère retirer d'une profession éclatante de tels ou tels principes religieux. Je ne parle pas des purs hypocrites qui trafiquent de la religion, comme d'autres peuvent le faire de leurs opinions politiques ; mais enfin je connais assez, par profession, la jeunesse de mon

temps, pour pouvoir affirmer qu'il y a peut-être quelque abus dans la manière dont on paraphrase, à son adresse, la parole de l'Evangile : soyez religieux.... et vous aurez tout le reste par surcroit, c'est-à-dire, c'est encore le meilleur moyen de faire son chemin dans le monde.

Il y a quelque affectation à parler sans cesse de renoncement quand on poursuit avec une certaine ardeur l'accroissement de sa fortune. Je comprends très-bien que ces théoriciens du renoncement s'excusent de ne pas le pratiquer et se retranchent derrière l'humaine faiblesse ; mais ils sont tenus de reconnaître, et ils proclament en effet bien haut que ce serait l'idéal de la cité terrestre, ce qui la rapprocherait le plus de la cité divine. Nous voici arrivés sur le terrain choisi par les adversaires passionnés de l'économie politique pour l'accabler de leurs colères. Ces attaques ont retenti dans la chaire, dans la tribune ; elles ont défrayé la polémique de la presse dite religieuse. En vérité on a beau jeu contre de pareils adversaires, car il suffit de les citer pour obtenir gain de cause devant quiconque n'est pas dominé par la passion. Ce qui importe avant tout, dans ce débat, c'est de poser nettement les conclusions de l'économie politique. La science économique n'a aucune objection à faire contre la saine théorie du renoncement chrétien : c'est la charité, c'est le sacrifice, l'abnégation, et elle résume tout cela dans la loi du devoir. Elle reconnaît que le but suprême de la vie, c'est l'accomplissement du devoir, mais elle se refuse à substituer dans ses enseignements, en tant qu'il s'agit de questions d'intérêt moral, le mot *renoncement* au mot *devoir*, car on ne peut abuser de ce dernier tandis que le premier a servi de prétexte aux plus étranges aberrations. On a en effet invoqué la loi du renoncement pour préconiser des doctrines et des pratiques qui ne sont dignes ni d'encouragement ni d'admiration. Supporter courageusement la douleur et l'adversité, c'est la loi du devoir ;

qu'on porte sa croix patiemment, rien de mieux, et les croix ne manquent pas dans ce monde : les maladies, la misère, les injustices, les calomnies, la perte des affections, les angoisses du patriotisme, la vue des malheurs privés et publics.... mais qu'on se mette en quête de chercher une croix toujours plus lourde, qu'on s'inflige volontairement la souffrance, qu'on torture son corps à plaisir ; cette *folie de la croix*, cette sorte de *dilettantisme ascétique*, pourra exciter l'admiration chez quelques-uns, un douloureux étonnement chez d'autres.... ce n'est point là la loi du devoir. L'ascétisme n'est pas la vertu.

Un autre genre de renoncement qui n'a rien de commun avec la vertu et la loi du devoir, c'est ce qu'on est convenu d'appeler le renoncement au monde. Il se peut qu'il y ait des âmes blessées qui soupirent après la solitude, la paix profonde du cloitre; d'autres, frappées de terreur par la pensée qu'un petit nombre d'élus seulement est appelé à la vie éternelle, peuvent croire que l'unique chance d'opérer leur salut est de s'enfuir au désert.... mais que serait devenue la société, la civilisation, la chrétienté, si un pareil abandon de tous les devoirs, et de toutes les charges de la vie, s'était, à un moment donné, emparé de l'humanité. On en a vu un mémorable exemple à l'approche de l'an 1000, lorsqu'un immense découragement envahit le monde qui allait, croyait-on, finir. Tous voulaient mourir à l'ombre d'un monastère, revêtus des habits de moine. L'empereur d'Allemagne Henri II, vint un jour déclarer à l'abbé de St Vanne, de Verdun, qu'il voulait renoncer au siècle et se faire moine. A bout de raisonnements, l'abbé lui dit: « Promettez-moi donc, comme à votre supérieur, obéissance « absolue jusqu'à la mort! — Je le promets. — Eh bien! je « vous ordonne de retourner au gouvernement de l'empire que « Dieu vous a confié. »

J'ai dit que l'économie politique est en parfait accord avec

l'Evangile sur la question de la charité; mais il y a des réserves à faire relativement à une double exagération qui serait de nature à compromettre les bons effets de la charité.

Une première exagération consiste à prendre à la lettre et à détourner de son sens naturel cette parole de Jésus : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous! » Il en résulterait que l'objet de la charité ne saurait être l'extinction, pas même le soulagement de la misère. L'objet essentiel de la charité est de fournir au riche le moyen d'exercer une vertu, et c'est dans ce sens que S. Augustin aurait dit : « Ce n'est pas la main que tu « vois qui reçoit l'offrande, c'est la main de celui qui t'a pres- « crit de donner. Dieu a permis qu'il y ait des pauvres pour « que les riches rachètent leurs péchés ; et voilà pourquoi les « pauvres sont appelés médecins des âmes, portiers du royaume « des cieux. » On voit toutes les objections que soulève la charité ainsi entendue. Elle n'a plus de base, plus de mesure ; il ne reste qu'à vendre ses biens, en faire l'aumône aux pauvres, et prendre effectivement la place de ces pauvres auxquels on est tenté de dire : vous êtes trop heureux d'être pauvres, et en vérité vous n'appréciez pas votre bonheur !

Cette première exagération nous conduit en effet à une autre. La souffrance, la pauvreté, une fois glorifiées, divinisées, que reste-t-il à faire? Il s'agit bien vraiment de soulager la misère, qui est elle-même la voie du salut ! La seule charité à faire aux pauvres, c'est d'embrasser la pauvreté; de souffrir avec eux; de là les ordres mendiants, faisant profession, non-seulement de pauvreté, mais de mendicité. Je ne juge pas les ordres mendiants dans l'histoire, leur mission au XIIIe siècle, au moment de leur fondation; et c'est peut-être un des côtés les plus curieux de l'histoire de l'Eglise, de rechercher dans quelles circonstances, dans quel esprit par conséquent se sont formées toutes ces milices sacrées, pacifiques ou guerrières, qui ont été

pour des buts divers, les auxiliaires de la papauté. Ce qu'on ne doit pas oublier, c'est que la mendicité n'était que l'accessoire, le costume en quelque sorte de ces compagnons de St Dominique et de St François d'Assises; la grande affaire, c'était la prédication ardente, passionnée. C'est se méprendre, pour le moins, que glorifier aujourd'hui la mendicité pour elle-même. Un journal, qui se qualifie de religieux, bien connu par ses excentricités dans ce genre de défis portés à l'opinion publique; nous a proposé comme idéal une société exclusivement composée de mendiants : « Un bon mendiant n'est pas un citoyen inutile « dans la cité. Celle-ci est d'autant plus prospère qu'elle voit « un plus grand nombre de ses membres parmi les élus ou « dans les voies qui conduisent à la patrie céleste. Dans ce mo- « ment même, l'Eglise instruit la cause du vénérable serviteur « de Dieu, Benoît Labre, qui n'a jamais été autre chose qu'un « mendiant, un mendiant avec toutes les circonstances ignomi- « nieuses qui répugnent à la sagesse du XIXe siècle, un men- « diant volontaire, valide, jeune, pouvant faire toute autre « chose que mendier son pain, puisqu'il appartenait à une fa- « mille honnête et qu'il avait reçu une instruction honorable, « mais refusant obstinément de travailler et appliqué unique- « ment à tendre la main (11). » On peut être assuré que Benoît Labre a eu d'autres mérites que son état de mendicité *qualifié*. A prendre à la lettre le portrait que nous en fait le journaliste,

(11) Le journal l'*Univers*, dans un numéro de la fin juin ou du commencement de juillet 1856. Le même journal, dans son numéro du 20 juin 1856, après une attaque violente contre M. Mignet, à propos de sa notice sur Cabanis, récemment lu à l'Institut, demandait la suppression de l'Académie des sciences morales et politiques. — Je ferai remarquer que M. Charles Perin (v. la note 10 ci-dessus), nous représente le célèbre rédacteur en chef de l'*Univers* comme un père de l'Eglse du XIXe siècle : il l'appelle un grand serviteur de l'Eglise. Charles Perin, *Les lois de société chrétienne*, livre I, chap. IV, tome I, p. 110.

Benoît Labre eût été de ceux dont St Jérôme disait : « Ne don- « nez pas à de faux indigents la substance du Christ qui ap- « partient aux vrais pauvres. »

Ainsi, au nom de la raison, du bon sens, de la science et de la religion, je repousse la théorie du renoncement absolu et de la misère nécessaire (12). C'est là le sort de toute doctrine religieuse ou philosophique, que des disciples plus ou moins avoués outrent et défigurent les enseignements du maître.

Dans un livre qui tend à mettre en honneur les sages enseignements de l'économie politique sur l'emploi de la richesse, je ne saurais passer sous silence le violent réquisitoire qui a été fulminé contre l'économie politique du haut de la chaire catholique; je me ferais un scrupule de m'emparer de quelques paroles échappées aux entraînements de l'improvisation, mais ces discours ont pris un corps, sont devenus un livre (13) qui a la prétention d'être un traité d'économie sociale, et ce livre contient une condamnation injuste et passionnée, prononcée *solidairement* contre la société moderne et l'économie politique. Je me borne du reste à dégager les principaux chefs de condamnation des flots de rhétorique au milieu desquels ils sont perdus, et à montrer ainsi l'erreur toute nue.

A la page 24 du réquisitoire en question, il est dit que l'économie politique professe ouvertement cette maxime : *Tout pour*

(12) Un éloquent évêque qui n'a, dit-on, qu'une médiocre sympathie pour le journal *religieux* dont je viens de citer un curieux extrait, a écrit : « Je déteste la sombre doctrine de la misère nécessaire... On a « étrangement abusé du texte de l'Evangile : *il y aura toujours des « pauvres parmi vous*; comme si le Christ avait pu dire qu'il était né- « cessaire qu'il y eût toujours des pauvres ! Non, la misère n'est pas « d'institution divine ; elle est d'imperfection humaine... la charité et « l'aumône, ce n'est que l'ambulance sur le champ de bataille. Suppri- « mez les blessures et nous supprimerons le pansement. »

(13) Il s'agit du livre du R. P. Félix : *l'Economie sociale devant le christianisme*, conférences de Notre-Dame, 1866.

le corps, rien pour l'âme! cela pourrait faire supposer que le célèbre conférencier n'a jamais ouvert un livre d'économie politique, car, dans aucun, je n'ai jamais rien lu de pareil.

A la page 26, je lis ceci : *Vous ne niez pas l'âme, vous en faites abstraction!* — L'économie politique n'est pas la psychologie ou la théologie; il est certaines théories économiques au milieu desquelles une dissertation sur l'immortalité de l'âme serait déplacée; il en est d'autres, au contraire, où il y a lieu de s'occuper de l'élément moral, et c'est particulièrement le cas du sujet qui est traité ici même. On peut d'ailleurs dire que l'économie politique s'occupe toujours de l'âme, car il s'agit pour elle d'éclairer l'homme, en tant qu'être intelligent et libre, sur tout ce qui a trait à la richesse, à la manière de l'acquérir, d'en faire un bon usage.

A la page 128-133, il est dit que la principale cause de la misère contemporaine est la mesure révolutionnaire relative aux biens du clergé et de la noblesse : « Avec le monastère, le châ-« teau était une source d'où les bienfaits s'épanchaient avec « l'amour. » Je n'ai pas à apprécier ici, sous ses différents points de vue, cette question des biens du clergé (14); je ferai toutefois remarquer que la confiscation était une institution essentiellement monarchique, et qu'il n'y a rien de plus révolutionnaire et de plus anti-social que les théories de l'ancien régime en matière de propriété. Mais quant à la partie économique de la vente des biens du clergé, je rapporterai ici le témoignage d'un homme qui n'est pas suspect, d'un chrétien convaincu, qui a pour le passé un respect mêlé de tendresse; qui a célébré la grandeur des ordres monastiques; qui, à certains égards, a regretté la vente de leurs biens. C'était en 1848,

(14) Je reviendrai au chapitre XXIV sur cette question de l'aumône et de la charité par les couvents.

a l'Assemblée nationale; on discutait le projet de loi sur le rachat des chemins de fer par l'Etat. M. de Montalembert s'y opposait, au nom des principes économiques; il disait qu'il fallait laisser cette exploitation à la libre industrie privée, et il ajoutait : « Qu'a fait la Révolution de 1789, quand elle s'est « trouvée maîtresse d'un immense domaine qu'elle avait pris « au clergé et à la noblesse? Est-ce qu'elle a songé à en faire « l'objet d'un monopole pour l'Etat? Non; elle a eu un trait « de génie merveilleux que j'ai toujours admiré, elle en a pro-« fité pour identifier sa cause avec ce sentiment si naturel à « l'homme, le sentiment de la propriété privée. Elle a remis « immédiatement cette vaste richesse à la disposition de la « liberté, de l'intérêt individuel, du capital privé! C'est ainsi « qu'elle a réussi à enraciner sa cause en France.... oui, le trait « de génie politique, le plus grand trait de génie de la révolu-« tion de 1789, a été de s'identifier dans le cœur du paysan « français avec le sentiment de la propriété. » C'est une dérision de venir nous dire qu'il vaut mieux, pour le cultivateur, être serf mendiant à la porte du monastère ou du château, plutôt que propriétaire libre et responsable d'une terre affranchie des mille servitudes féodales.

A la page 134, l'orateur nous dit qu'elles ont été les conséquences économiques des modifications apportées à la constitution de la propriété : « Depuis que sur tant de ruines un vent « du paganisme nouveau a soufflé, qu'est-ce que nous avons « vu? Ah! messieurs, nous avons vu cette chose inhumaine et « impie, dénoncée au siècle par tant de voix généreuses, et « qu'on a si bien nommée : l'*exploitation de l'homme par* « *l'homme!* » Voilà le mot le plus grave qui soit échappé à l'orateur. Il n'est pas de lui; mais quelles sont *ces voix généreuses* qui le lui ont appris? Ouvrez les livres ou s'étalent le plus nettement les doctrines socialistes : quel est le grand grief

au nom duquel on demande la liquidation de la société moderne ? c'est celui-là : *exploitation de l'homme par l'homme.* La division du travail, les machines, l'intérêt du capital, le profit de l'entrepreneur, les intermédiaires commerciaux.... tout cela, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme. Je suis profondément contristé de voir que, au nom de la religion, qui n'en est certes pas responsable, on propage les mêmes erreurs, on adopte la même devise, le même mot d'ordre, on déploie le même drapeau que des sectes anti-sociales. Je retrouve chez le conférencier de Notre-Dame le procédé bien connu des socialistes : on fait une peinture flamboyante des maux de la société ; on résume le tout dans un mot vague et sonore qui devient le cri de guerre, le mot de ralliement, et chacun propose son spécifique. Ecoutez en quels termes l'orateur sacré développe cette idée de l'exploitation de l'homme par l'homme : « Nous « avons vu les débauches de l'industrialisme, les orgies du « mercantilisme, les crimes de l'agiotage s'étalant au soleil. « Nous avons vu des miracles de l'égoïsme aussi grands que les « miracles de la fortune, et les uns et les autres grandissant « dans des proportions effrayantes. Nous avons vu des richesses « colossales s'élevant, à la honte de l'humanité, sur des ruines « immenses ; nous avons vu des opulences toutes composées de « misères, et des félicités pleines de larmes faisant monter jus- « qu'au ciel les gémissements des pauvres et des petits. Nous « avons vu un égoïsme forcené habitant des maisons d'or, « mangeant à une table que Sardanapale eût trouvé splendide ; « dormant sur des lits somptueux autrefois réservés aux rois « comme un ornement secondaire de la royauté ; cet égoïsme, « nous l'avons vu, du sein de son luxe fabuleux, assis sur ses « millions, déchaîner contre les victimes de la spéculation « l'hydre dévorant de l'usure ; nous l'avons vu attirant à lui « dans l'ombre, loin des regards de la publicité et de la sur-

« veillance des Etats, les persécutés de la fortune et les nau- « fragés de la richesse ; nous l'avons vu, en feignant de les « sauver, les enfoncer dans l'abîme, sous prétexte de leur re- « faire une fortune, bénéficier de leurs malheurs, et les dé- « pouiller jour par jour et heure par heure, sous le couvert « d'un prêt bienveillant et d'un service fraternel ; nous l'avons « vu enfin, cet affreux vampire, dévorer ses victimes; sucer « jusqu'à la dernière goutte de leur sang et jusqu'à la moëlle « de leurs os ! » On peut juger maintenant, et pour le fond et pour la forme, de cette économie politique prétendue chrétienne.

Sous une forme plus brillante, la tribune politique nous donnera encore moins de satisfaction que la presse et la chaire. Ecoutons M. Donoso Cortes, marquis de Valdegamas (15), dans le parlement espagnol : « Nous entrons dans une période d'an- « goisses ; nous y entrons à cause de la fureur des réformes « économiques.... le socialisme n'est qu'une secte économique. « Le socialisme est fils de l'économie politique, comme le vipe- « reau est fils de la vipère.... Dieu, qui règne au ciel et sur la « terre, gouverne absolument les choses divines et humaines. « Nul homme entre ceux qui sont arrivés à l'immortalité, au- « cun membre de cette dynastie magnifique qui part de Moïse « pour arriver à Napoléon, en passant par Charlemagne, n'a « basé sa gloire sur la vérité économique; tous ont fondé la « nation sur la base de la vérité politique, sur la base de la vé- « rité sociale, sur la base de la vérité religieuse. » Quelles pauvretes que dissimule mal la pompe du langage ! quelle aberration, de confondre deux choses aussi contraires que l'économie politique et le socialisme, c'est-à-dire la liberté et la négation

(15) C'était au mois de février 1850, à l'occasion de l'autorisation demandée par le gouvernement de continuer à lever l'impôt sans budget.

de la liberté ! Les vrais grands hommes n'ont pas à se préoccuper des intérêts économiques des peuples !!...

Je me garderai bien de dire aux adversaires de l'économie politique, dont je viens de reproduire sommairement les sentiments et les opinions, qu'ils sont de mauvaise foi ; mais j'ai la ressource de leur dire, et je les leur dis à tous sans hésiter, pièces en mains, à ce qu'il me semble : non seulement ils ne savent pas l'économie politique, mais ils ne se doutent même pas de ce que c'est que l'économie politique. Je n'en puis dire autant de quelques écrivains qui, fort instruits en économie politique, étant en réalité eux-mêmes de vrais économistes, témoignent néanmoins un mauvais vouloir évident à la science dont ils pourraient être d'utiles propagateurs. Tel est l'écrivain distingué (16) dont j'ai rapporté les sages paroles sur l'épargne et le capital. Il est certes parfaitement en mesure de faire, quand il le veut, l'analyse exacte et scientifique d'un phénomène économique ; mais ce qui le préoccupe avant tout, c'est la condamnation de la société moderne, prélude obligé des anathèmes contre l'économie politique. Je me défie d'un économiste qui, dès la première ligne, au lieu de me dire ce que c'est que la richesse, déclame ainsi contre elle : « De toutes les passions « de notre temps, la passion des richesses est peut-être la plus « impérieuse et la plus générale. En elle se résument tous les « mauvais instincts, toutes les passions désordonnées et coupa- « bles qui, depuis un siècle, inquiètent, ébranlent, abaissent « nos sociétés (17). » Voici maintenant comment est apprécié le concours que la science économique offre à la morale et à la religion : « La passion du bien-être, empruntant à la charité

(16) M. Charles Périn, v. les notes 10 et 11 ci-dessus.

(17) M. Ch. Périn, *De la richesse dans les sociétés chrétiennes*, livre I, chap. I, tome I, page 1. — Je cite d'après la deuxième édition.

« ses nobles inspirations, s'offre à nous sous les dehors d'une « généreuse philanthropie, c'est la dignité, la liberté du grand « nombre qu'elle poursuit par l'accroissement des richesses ! « Les plus tristes aberrations, les plus détestables égarements, « se couvrent ainsi d'une certaine religiosité mystique, et usur- « pent le nom même de la vertu. C'est bien le paganisme qui « renaît, car un de ses traits les plus marqués, peut-être son « caractère le plus saillant, était de donner en même temps sa- « tisfaction aux inclinations les plus nobles et aux faiblesses les « plus honteuses de l'humanité (18). »

Quelle est donc la raison de cette attitude hostile à l'égard de la science économique ? On n'en fait pas mystère : ce sont des ardeurs religieuses et politiques qui aboutissent à la plus radicale intolérance. Il ne suffit pas d'être honnête, vertueux, religieux, chrétien, catholique.... il faut être économiste *ultramontain* (19). Ce qu'on poursuit dans l'économie politique, c'est qu'elle est une doctrine de liberté ; elle prétend raisonner librement sur certains phénomènes sociaux : libéralisme, naturalisme, rationalisme, voilà trois mots dont on l'accable. Ecoutons la suite du réquisitoire dont j'ai reproduit le début : « On

(18) M. Périn, *De la richesse*, tome I, page 9. — Ce qui caractérise l'esprit de dénigrement dans la controverse, c'est qu'on n'appelle plus les choses par leur nom. M. Périn, dès qu'il s'agit de ses adversaires, ne parle plus de religion, d'industrie, de liberté, de régime constitutionnel; il n'est plus question que de *religiosité*, *d'industrialisme*, de *libéralisme*, ou d'*individualisme*, de *parlementarisme*. Ici, comme on le voit, la satisfaction des besoins les plus légitimes est mise sous le nom de faiblesses honteuses de l'humanité. — L'économie politique, c'est le matérialisme économique. On reconnaît la phraséologie socialiste.

(19) M. Périn est à la fois professeur d'économie politique et de droit public à l'Université catholique de Louvain : ses doctrines politiques et religieuses, qui ne se dissimulent pas dans le livre cité aux notes précédentes, éclatent avec violence dans un autre ouvrage du même auteur : *Les lois de la société chrétienne*.

« ne peut attenter plus gravement à la vérité catholique que « ne le font ceux qui la travestissent ainsi. La vérité est essen- « tiellement positive et exclusive.... Cette disposition vague et « molle au sujet de la religion, ce penchant à négliger les prin- « cipes pour n'écouter que des sentiments, cette prétendue « hauteur de vue et cette impartialité bienveillante, dont on se « targue pour mêler toutes les vérités et toutes les erreurs, ne « sont, au fond, qu'indifférence et lâcheté.... les incertitudes et « les défaillances où nos sociétés consument ce que leur avaient « donné de puissance et de vie dix siècles de soumission et « d'affection à l'autorité catholique.... Le protestantisme, en « substituant le libre examen à l'autorité, a posé un principe « qui contenait en germe la négation de toute foi.... du pro- « testantisme est sorti le rationalisme pur, et du rationalisme « est né le socialisme.... Le socialisme ne fait que nous donner « par la réhabilitation de toutes les cupidités et de tous les « égoïsmes la mesure exacte de ce que l'homme peut trouver « de justice et de vertu en ses seules forces et en sa seule sa- « gesse (20). » Il y a néanmoins quelque chose qui inspire plus de répulsion qu'un économiste protestant à l'écrivain ultramontain, c'est un économiste *catholique libéral* : « Si on va au « fond des choses, on trouvera que le libéralisme catholique, « prenant son point de départ dans le gallicanisme, va forcé- « ment aboutir au naturalisme politique.... le libéralisme est « né de la révolte de Luther. Le libéralisme catholique est l'ex- « pression la plus subtile de ce qui fait l'essence du protestan- « tisme croyant. Sans le vouloir, ceux qui professent ces doc- « trines se font les complices de la Révolution, dont l'œuvre « essentielle est de chasser Dieu du monde et de mettre à sa

(20) M. Périn, *De la richesse*, tome I, pages 10, 107, 108.

« place la raison (21). » Ce n'est pas tout, le pauvre lui-même n'aura droit aux aumônes dont l'Eglise se considère comme la seule dispensatrice autorisée, s'il ne fait profession de catholicisme ultramontain, car : « l'Eglise ne peut se dispenser d'exi- « ger toujours, comme condition de ses aumônes, l'obéissance « à ses lois... et les secours matériels sont surtout pour elle des « moyens de soumettre à ses influences spirituelles ceux sur « qui elle les répand (22). » Rien n'échappe à l'intolérance de l'économiste ultramontain (23).

(21) M. Périn, *Les lois de la société chrétienne*, tome II, pages 241, 243.

(22) M. Périn, *De la richesse*, tome II, p. 438. — L'auteur a cependant, quelques pages plus haut, repoussé le système de la charité restrictive (page 429), et cite la parole de St Ambroise : « La charité ne « pèse pas si sévèrement les mérites. »

(23) C'est surtout dans *Les lois de la société chrétienne* que M. Périn développe son système, qu'il qualifie lui-même de *radical*, et qu'il résume ainsi : *vivre dans le Christ, pour le Christ et par le Christ, c'est-à-dire dans l'Eglise, pour l'Eglise et par l'Eglise*, page 159, tome I. J'ai lu ce livre avec un intérêt douloureux. Seulement quelques traits, tome I, p. 236 : « Il n'y a pas de milieu, l'Eglise est reine ou elle est « sujette. » — P. 251 : « Le glaive spirituel et le glaive matériel sont « donc l'un et l'autre en la puissance de l'Eglise, mais le second doit être « employé pour l'Eglise et le premier par l'Eglise. » Page 257 : « Telle « est la vérité, Dieu nous garde de la taire ou de la trahir en l'atténuant. « A l'Eglise, qui a reçu d'en haut la grâce du gouvernement providentiel « et à elle seule il appartient de décider de la mesure et du moment « pour l'application de la doctrine. Lorsqu'elle commandera notre obéis- « sance, avec l'aide de Dieu, sera prompte et entière. » Voilà qui n'est pas rassurant ; mais il est probable que l'Eglise ne trouvera pas de longtemps le pouvoir civil disposé à recevoir le glaive pour s'en servir exclusivement dans son intérêt. L'auteur développe la fameuse théorie de la liberté du bien d'une façon originale ; il réclame la liberté de conscience... « pour ceux dont la conscience obéit à la vérité absolue, c'est-à-dire à l'Eglise catholique, qui définit la vérité et l'impose d'autorité. » t. II, page 38. — L'auteur cite, en se l'appropriant, un passage du Père Marquigny dans ses *Etudes religieuses* : « Le régime parfait de l'instruc- « tion publique, ce serait que l'Eglise possédât seule, en fait comme en « droit, la direction de l'enseignement à tous les degrés. » — Pour être

Un chrétien convaincu, un catholique fervent, un homme de paix et de bonne volonté, qui a droit au respect et est en effet respecté de tous. M. Le Play semble avoir voulu écrire la réfutation de ces doctrines intolérantes dans son livre *La Réforme Sociale en France*. Il me suffira d'en détacher quelques lignes. Je suis très sincèrement d'avis que nous sommes aujourd'hui plus chrétiens que dans ce temps de barbarie et d'intolérance que l'écrivain ultramontain regrette (24), car : « On peut citer « la tolérance comme la vertu qui autorise le mieux les mo- « dernes à revendiquer la superiorité sur les anciens (25). » Malheureusement cette tolérance n'est pas encore établie sur des bases inébranlables : « Les fondements de la liberté reli- « gieuses sont chez nous peu solides. Chaque fois en effet « que quelque calamité sociale éveille le sentiment religieux, « certains croyants ne se bornent plus à faire leur devoir, « c'est-à-dire à propager la doctrine à titre privé, ils en- « freignent la loi qui conserve la paix sociale, et ils ré- « clament le concours des pouvoirs publics (26). » C'est bien à tort que les catholiques se plaignent des protestants car : « Les protestants qui rejettent les exagérations du libre examen « et qui conservent fermement les croyances du christianisme « sont, par la force des choses, pour les catholiques, des alliés

chrétien il ne faut pas seulement être catholique ultramontain, il faut être partisan de la royauté du droit divin, tome II, p. 338 et suiv. — Enfin M. Périn considère comme deux extravagances le double vœu de ce qu'il appelle l'école humanitaire : l'abolition de la peine de mort et de la guerre, t. II, p. 401.

(24) Voir ci-dessus note 20.

(25) M. Le Play, *Réforme sociale*, t. I., p. 94.

(26) *Ib.* p. 168, chap. I, § 13. — *Ib.* note 7. M. Le Play constate les antipathies, que l'intolérance religieuse du clergé, appuyées par le pouvoir temporel, avait suscitées en France chez la jeunesse de la Restauration... l'attitude indifférente gardée par le gouvernement de 1830 a effacé peu à peu ce sentiment.

« et non des ennemis (27). » Ce sont même les protestants qui font la force des catholiques, car : « la corruption des clercs « catholiques s'étale au grand jour dans plusieurs contrées « riches, où les cultes dissidents sont interdits ; il n'existe, au « contraire, aucun de ces scandales publics dans les contrées « où ces cultes sont tolérés (28). » Rien n'est plus funeste pour la religion que l'influence politique accordée au clergé, car : « en fait, les dissidences religieuses et le scepticisme se « sont surtout produits dans les sociétés qui se croyaient inté- « ressées à réagir à tout prix contre l'influence des clercs op- « presseurs et dépravés.... Il y a pour les clergés quelque chose « de pis encore que l'intolérance et la corruption individuelle, « c'est la corruption collective qui les a souvent portés, en « Occident, à se faire auxiliaires des passions et des intérêts des « gouvernements (29). » Un dernier conseil dont bien des gens pourront faire leur profit : « L'une des formes de l'intolérance « qu'il faut le plus éviter est l'exagération de la polémique re- « ligieuse (30). » Il n'y a rien à ajouter à ces remontrances magistrales (31).

A ces protestations contre l'intolérance religieuse, qui ont un caractère de généralité, il serait facile de joindre des témoignages plus spéciaux sur les rapports de la religion et de l'économie politique. Le docteur Whately, archevêque de Dublin et savant économiste lui-même, disait : « Après la saine religion, rien ne peut contribuer au autant bonheur de l'humanité que

(28) M. Le Play, *la Réforme*, page 156, note 3.

(29) *Ib.* page 176 et 179.

(30) *Ib.* page 185.

(31) Bien des gens en ont murmuré ; M. Le Play a été invité officieusement à modérer ses critiques. — Il a tenu bon. Page 144, note 5, il nous apprend qu'il a été vertement tancé par un prêtre français qui *porte à l'extrême limite la tendance ultramontaine*, d'avoir décrit les vertus des sectes hérétiques.

(27) *Ib.* page 186.

la saine économie politique. » Le père Gratry (32) a écrit : « L'on m'assure que l'économie politique est un fleau ; moi je « dis : c'est le salut des sociétés (33) ! »

Voilà la vérité ! J'élève à mon tour la voix, une voix qui n'a ni puissance, ni autorité, pour recommander au lecteur de ne se point laisser émouvoir par ces revendications hautaines faites au nom de la religion, et qui ne tendent qu'à troubler les consciences. Il est facile de dire : je parle au nom de la religion !.. Mais d'autres ont parlé au nom de la patrie, au nom de la liberté.... et c'est au nom de la religion, de la patrie, de la liberté, qu'ont été commis les plus abominables forfaits. C'est sous le manteau de la religion, dont on sait l'empire sur les âmes, que se sont produites les plus audacieuses tentatives de domination. Les deux plus grands rois qu'ait eus la France, l'ont éprouvé. Des évêques vinrent un jour déclarer à St Louis que la chrétienté périssait entre ses mains (34), précisément parce qu'il refusait d'employer aveuglement le *glaive matériel* contre ceux

(32) Il est vrai que le Père Gratry a été fort malmené par Mgr Fèvre. Tome XIV de l'*Histoire univerelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher, nouvelle édition, revue, annotée et continuée par Mgr Fèvre, protonotaire apostolique, Paris 1874. Il faudrait *parler latin* pour reproduire décemment les invectives de Mgr Fèvre contre Mgr Dupanloup, Mgr Maret, le Père Gratry, Montalembert et toute la rédaction du *Correspondant*.

(33) Le Père Gratry, *les Sources*, conseils pour la conduite de la vie, p. 182. — M. Frédéric Passy a pris ces paroles pour épigraphe de ses leçons d'economie politique. M. Passy a fait, à Bordeaux, le 24 décembre 1862, une conférence sur les rapports de l'économie politique et de la religion ; il y cite ce beau passage de St Augustin : « Les nations chré- « tiennes doivent devenir l'ornement du monde par le bonheur de la vie « présente, en attendant le bonheur de l'éternité. » V. *Journal des Economistes* du 15 février 1863, p. 192.

(34) M. Charles Périn, quoiqu'il en dise, et quelque explication qu'il cherche à en donner, est visiblement préoccupé de l'énormité qui est au fond de ce propos adressé par l'évêque Gui d'Auxerre à un roi tel que St Louis (*les Lois de la société chrétienne*, t. II, p. 68).

qu'avait frappés le *glaive spirituel*. Le saint Roi, qui par sa sainteté personnelle, avait plus fait pour la gloire et la chrétienté que tous les évêques réunis en sa présence, leur répondit : « Or, dites-moi, je vous prie, comment cela se fait ? » Il discuta et maintint fermement son droit. — Des évêques s'en vinrent pareillement faire des remontrances au roi Henri IV sur les inconvénients de ses dispositions favorables à l'égard des hérétiques. Le roi les écouta patiemment et leur répondit : « Vous « m'avez admonesté de mon devoir ; souffrez que je vous ad- « moneste du vôtre. — Allons chacun notre chemin ; faisons « bien, chacun de notre côté, et soyez certains que nous nous « rencontrerons. »

C'est la double réponse que fait l'économie politique à ceux qui prétendent qu'elle est une science de perdition : « Or, dites- « moi, je vous prie, comment il peut en être ainsi ? — Faisons « chacun notre devoir : prêchez l'amour, la charité, la tolé- « rance ; prêchez le travail, la modération dans la jouissance « des biens-matériels... Je recommande le travail et l'épargne, « je cherche à alléger le fardeau de la charité par une produc- « tion plus abondante des choses indispensables à la vie ; je « pourvois aux besoins du corps de ceux dont la charité a « réchauffé le cœur ; je suis aussi une doctrine de fraternité et « de liberté ; allons donc chacun notre chemin et nous nous « rencontrerons au bout, sans compter que plus d'une fois « nous ferons route ensemble.... (35) »

Il y a des gens qui affectent de croire qu'on attaque la reli-

(35) Je suis bien aise de dire, une fois pour toutes, que, quand je parle de mon respect pour la religion, ce n'est pas là un respect purement négatif, affaire de bon goût et de courtoisie ; c'est un respect très positif, l'expression d'un sentiment très-vif. *car je ne rougis pas de l'Evangile* (St Paul, épitre aux Romains, I, 16). Il y a des gens qui voient l'irreligion partout : j'ai une tendance opposée ; je suis porté à douter de

gion parce qu'on défend la science contre certaines ingérences que rien ne justifie. N'a-t-on pas reconnu que la religion est parfaitement désintéressée dans des questions qui auraient mis le feu au bûchers il y a deux ou trois siècles? Les prétendus défenseurs de la religion, qui ne font souvent que la compromettre par un zèle peu éclairé, voudraient bien aussi faire considérer comme attaques contre la religion les choses qui ne sont désagréables que pour eux personnellement. Nous avons

ceux qui prétendent n'avoir pas de religion. Il y en a qui me disent : « La loi morale est pour nous un fait positif, et nous nous y conformons, sans nous préoccuper du Dieu inconnu dont vous nous parlez. » — Je réponds : vous vous trompez ! Ce Dieu inconnu existe pour vous comme pour moi. Quand des nuages nous voileraient éternellement la face du soleil, nous n'en ressentirions pas moins les effets bienfaisants de sa chaleur et de sa lumière. Il en est qui voient Dieu face à face ; d'autres seulement à travers un nuage. Il n'y a pas de Dieu ! Pour bien des gens cela veut simplement dire qu'ils ne voient pas Dieu comme ils voient les objets qui tombent sous les sens. Je ne suis pas chrétien, dites-vous? Vous vous trompez ! Vous êtes né dans la chrétienté, vous êtes tout imprégné de civilisation chrétienne. Là où le christianisme et la chevalerie n'ont pas passé, il n'y a pas de civilisation. Certaines races n'ont dû un éclat passager qu'au fanatisme religieux ; c'est au contraire malgré les excès du fanatisme que le christianisme a produit des fruits durables. — Je ferai remarquer que ceux qui réclament de la façon la plus absolue l'indépendance de la science ne proscrivent nullement la religion comme on veut bien le dire. Ainsi J. W. Draper (*les Conflits de la Science et de la Religion*, page 202) déclare qu'une entente est parfaitement possible entre la science et la religion protestante. — S'il y a un nom suspect, c'est celui de M. Herbert Sperner, duquel bien des gens n'attendent que de banales déclamations contre la religion, lisez : « Personne ne doit s'attendre à voir le sentiment religieux disparaître « ou changer de direction... l'objet de ce sentiment ne peut être rem- « placé par un autre objet, comme le croient ceux qui voient dans la « religion de l'humanité la religion de l'avenir... le sentiment religieux « est éveillé par ce qui existe au-delà de l'humanité et au-delà de toutes « choses... Quand on ignore la vérité d'où procèdent les religions, on mé- « connaît la valeur des institutions religieuses dans le passé, on les croit « inutiles dans le présent et on se persuade que dans l'avenir elles dis- « paraîtront. De là des erreurs. » *Introduction à la science sociale*, chap. XII, page 334.

vu que les plus sages entre les hommes religieux acceptent l'économie politique comme un utile auxiliaire. Quelques-uns la repoussent comme une ennemie ; mais quand on veut lui imposer ce rôle, qu'elle n'accepte pas, encore faut-il qu'elle se défende. Le cardinal Quirini visitait d'Aguesseau dans sa studieuse retraite de Fresnes. En entrant dans la bibliothèque du pieux et savant chancelier : « Ah ! ah ! Monsieur le Chancelier, s'écria-t-il, c'est ici qu'on forge des armes contre le Vatican ! » — « Vous voulez dire des boucliers. »

CHAPITRE XX

L'épargne du Pauvre. — Pauvreté oblige

Il entre dans le dessein de ce livre (1) de donner aux enseignements de la science le caractère pratique de conseils pour la conduite de la vie, ce qui comporte des distinctions dans la condition des personnes auxquelles ils s'adressent. Tel est l'objet de ce chapitre et du suivant. Ils viennent, si je ne me trompe, à leur place, après que nous avons établi les véritables caractères de la richesse (2), et que nous avons passé en revue les divers modes d'emploi qui en ont été préconisés ou condamnés au nom de la science économique, de la philosophie et de la religion. Sur le terrain de l'application, comme sur celui des principes généraux, l'économie politique reste fidèle à son rôle : comme

(1) Voir la dernière partie du chap. X.
(2) Voir le chapitre XI.

elle n'a enseigné ni le mépris, ni l'amour des richesses, mais simplement la vérité sur la richesse ; de même ici, en s'adressant aux pauvres et aux riches, elle se borne à leur dire la vérité sur leur état et sur les obligations qu'il leur impose. On reconnaîtra bientôt l'utilité de cette dernière observation.

Il y a dans les propos qu'on tient habituellement sur la richesse et la pauvreté, sur les riches et sur les pauvres ; dans les admonestations qu'on adresse aux premiers et les exhortations qu'on prodigue aux seconds, il y a, dis-je, je ne sais quoi de banal et de faux qui est tout à fait décourageant. On a fait de la richesse un crime, de la pauvreté une vertu. Il semble que la richesse a toujours été mal acquise, qu'elle n'est jamais le fruit du travail et de l'épargne ; que la pauvreté est toujours imméritée, n'est jamais la peine de la paresse, de l'inconduite et du vice, et qu'enfin tout pauvre devenu riche doit en éprouver quelque remords, et redire avec le poète :

> C'est en vain qu'au passé je veux tendre les bras !
> Vers la pauvreté sainte on ne remonte pas !

Qu'on plaigne le pauvre, même quand il est tombé dans la pauvreté par sa faute ; que, dans une certaine mesure on *flatte l'infortune*... je le veux bien, c'est affaire d'humanité et de délicatesse. Mais ce qui me parait particulièrement dangereux, c'est l'étrange manière dont on s'y prend pour réconforter les pauvres ; dans les mêmes termes et sur le même ton qu'on emploierait à l'égard d'une personne atteinte d'une maladie incurable, on se borne à leur recommander la patience et la résignation. Sans doute il faut commencer par être patient et résigné, car nul ne peut améliorer, changer son sort du jour au lendemain ; mais encore faut-il laisser cette perspective ouverte. En prêchant la résignation il en est qui espèrent susciter dans le cœur du pauvre ce stoïcisme chrétien qui embrasse avec joie

la pauvreté comme la voie la plus sûre du salut, et on arrive ainsi de proche en proche à cette théorie bien connue (3) d'une allègre mendicité (4) comme type de la perfection morale. Je crains fort qu'avec ces formules d'exhortation : patience et résignation, on n'arrive trop souvent à ne produire que le découragement, l'abattement, l'abandon de soi-même, qui non seulement empêcheront le pauvre d'améliorer sa position, mais encore le feront déchoir de la pauvreté dans la misère.

Avant d'aller plus loin, je dois m'expliquer sur ce que j'entends par l'état de pauvreté que j'oppose soit à la misère, soit à la richesse. Les mots indigence et dénûment expriment une idée assez nette, la privation des choses nécessaires à la vie. Il n'en est pas de même des mots pauvreté et richesse qui ont un sens purement relatif. Celui qui est riche appelle pauvres ceux qui sont beaucoup moins riches que lui. Une honnête aisance est la pauvreté pour celui qui a connu l'opulence ; c'est la richesse pour celui qui a vécu dans la gêne. Tous ces mots indiquent des degrés dans le bien-être et il est impossible de les évaluer d'une manière rigoureuse. J'appelle pauvre celui qui tire de son fonds productif, quel qu'il soit, terre, capital, travail, tout juste de quoi subvenir aux besoins de première nécessité. C'est moins que l'aisance ; ce n'est pas encore la souffrance ; mais c'est la gêne, en ce sens qu'il faut sévèrement veiller à maintenir l'équilibre entre le revenu et la dépense. Le moindre déficit dans

(3) Voir le chapitre précédent, note 11.

(4) M. Charles Périn, *De la richesse dans les sociétés chrétiennes*, tome II, p. 75, oppose au triste aspect des mendiants anglais *la gaieté* des mendiants de l'Italie et de l'Espagne, et la raison qu'il donne de la différence, c'est que les premiers sont protestants et les seconds catholiques. Il faudrait, pour être juste, tenir aussi compte du climat. Sous le triste ciel de la *joyeuse* Angleterre, *the old merry England*, il faut beaucoup plus de choses pour se tenir en joie que sous le ciel de l'Italie et de l'Espagne.

le revenu, une dépense imprévue pourraient le rompre, et ce ne serait point sans souffrance qu'on le rétablirait. Qu'est-ce donc que la misère? Est-elle simplement un degré inférieur dans cette échelle décroissante du bien-être? C'est bien un peu cela, mais il y a autre chose; ce qui domine dans la misère comparée à la pauvreté, c'est un élément moral, l'abattement, le découragement. Le pauvre lutte; le misérable est celui qui, dans le combat de la vie, se reconnaît vaincu; aussi le mot *misérable* est-il pris dans un sens très général pour désigner ceux que le malheur accable. Voilà, je le suppose, deux familles, deux individus, qui sont exactement dans les mêmes conditions matérielles de bien-être : même industrie, même salaire, mêmes charges; mais les dispositions morales sont différentes. Là on est gai, on travaille avec entrain; on se dit que la fortune peut changer, le salaire augmenter, on espère... Ici on accomplit tristement la tâche de chaque jour, et on se dit que ce sera toujours la même chose, toujours à recommencer, toujours à remonter la pierre qui retombe sans cesse; on désespère... là c'est la pauvreté, ici c'est la misère.

On comprend maintenant le danger qu'il y a à ne prêcher au pauvre que ces vertus négatives, la patience et la résignation. Le chemin n'est pas long de la pauvreté à la misère; c'est surtout une barrière morale qui les sépare et elle est bien vite franchie; il suffit que le pauvre perde la force morale qui le soutient. Les vices propres de la pauvreté, ce sont le découragement et l'envie. Lorsque, sans faire aucun effort pour améliorer sa position, le pauvre lève un œil d'envie vers ceux qui sont placés au-dessus de lui dans l'échelle de la fortune, il n'est pas éloigné de tomber lui-même plus bas, dans la misère. La pauvreté est placée entre la misère et le denûment, d'une part, et l'aisance de l'autre; et les mêmes vertus préserveront à la fois le pauvre de tomber dans la misère et lui permettront d'arriver

à l'aisance : ces vertus, ce sont la force morale, le travail et l'épargne. Ce légitime désir de s'élever à un état meilleur n'a rien de commun avec l'envie, car l'envie, qui est faite de lâcheté et de paresse, est bien moins le désir de s'élever que celui d'abaisser les autres à son niveau.

Les personnes qui, dans de bonnes intentions, se bornent à prêcher au pauvre la patience et la résignation, se méprennent complètement sur les conditions économiques de notre temps; elles confondent l'état de liberté et le régime de tutelle plus ou moins absolue. Autrefois la masse des esclaves et des serfs étaient, pour leur subsistance, à la charge du maître ou du seigneur de la terre; et il leur suffisait en effet de la patience et de la résignation pour supporter leur triste condition qu'ils ne pouvaient guère améliorer, à laquelle ils ne pouvaient pas se soustraire. Les choses se passent autrement sous un régime de liberté; chacun est obligé de pourvoir aux nécessités de l'existence, la liberté entraîne la responsabilité. La liberté n'est pas un mot magique qu'il suffise de prononcer pour faire couler l'abondance, il faut l'accepter toute entière, et on ne peut à la fois en recueillir les profits et en répudier les charges. Quel langage fortifiant que de venir parler aux hommes de notre temps, de cette heureuse époque du servage où la subsistance était assurée à la porte du château et du monastère! N'avons-nous pas entendu des ministres de l'Evangile, déclarer que l'esclavage est de droit divin, le droit du fort sur le faible? Des propriétaires d'esclaves n'ont-ils pas affirmé que, à la condition de ne pas avoir affaire à des maîtres trop durs, les esclaves ne se plaignaient pas, se trouvaient même plus heureux que des travailleurs libres?... Je le crois, et c'est le mal : *La servitude abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer!*

Comment se fait-il que des écrivains distingués, des esprits généreux puissent nous présenter comme digne de regrets et

d'envie un passé dont il nous font eux-mêmes la plus sombre peinture ? « Les maux dont le monde se plaignait avec raison « étaient tous physiques, tous matériels. Le corps, la propriété, « la liberté matérielle étaient exposés plus qu'ils ne le sont au- « jourd'hui... le malheur, la pauvreté, l'oppression... l'homme « en souffrait, il en pouvait être écrasé, mais non pas désespéré ; car il lui restait le ciel (5). . » Voici encore la même peinture suivie de la même conclusion : « Alors la vie maté- « rielle était dure et mal assurée ; les famines étaient fréquen- « tes, les guerres plus fréquentes encore. Ces populations mal- « heureuses, adossées aux fossés du manoir ou groupées près « des tourelles du monastère, auraient succombé sous la disette « et le servage, si l'imagination humaine, illuminée d'en haut, « n'avait agrandi cet horizon désolé, et souvent transfiguré « par la vision des splendeurs du ciel, cette vie de pauvreté et « de souffrances (6). » Ainsi l'aveu est complet sur la misère, l'oppression, l'écrasement... mais il restait le ciel ! c'est ainsi que les arts représentent les scènes de martyre : le saint martyr sourit au milieu des tourments, car il voit le ciel qui s'ouvre et la palme qui descend. — En supposant que la seconde partie du tableau que ces écrivains nous présentent fût aussi vraie que la première, ce tableau, dans l'ensemble, serait-il bien consolant ? et pour que le ciel reste ouvert (7), est-il donc nécessaire

(5) M. de Montalembert, *Histoire de la chère Sainte Elisabeth de Hongrie*, INTRODUCTION. Je comprends très-bien qu'on s'attendrisse au récit de ces temps ; il en devait surtout être ainsi pour l'illustre écrivain qui les étudiait en vue d'élever ce touchant monument de piété fraternelle.

(6) M. de Carné, *Etudes sur les fondateurs de l'unité nationale. St-Louis*, § 9.

(7) Les écrivains que je viens de citer ne sont pas des détracteurs systématiques du temps présent ; mais il en est d'autres qui vous donneront la date précise du jour *où le ciel s'est fermé :* c'est la Révolution

que la terre soit un enfer ? Mais est-il bien vrai que la misère et l'oppression trouvassent, dans ces temps-là, une compensation suffisante dans la patience et la résignation chrétiennes ? Vous pensez que ces population succombant, comme vous le dites,

de 1789. Si j'en crois les autorités les plus irrécusables, cette œuvre de corruption était accomplie bien avant que la Révolution n'éclatât. Ecoutons le pieux et courageux apôtre de la *Réforme sociale* dont j'ai déjà cité le témoignage dans une question analogue (v. au chap. précédent, notes 25 et suivantes), M. Le Play, dans son livre sur l'*Organisation du travail*, chap. I, § 14 à 17 : « Le haut clergé, se recrutant surtout « parmi les sommités de la hiérarchie féodale, établit des alliances abu- « sives entre l'évêché et le fief · il prit le bras séculier pour auxiliaire « habituel de la religion ; trop souvent aussi, il mit la religion au ser- « vice de ses passions séculières. Les évêques laissèrent ainsi leur in- « fluence morale s'amoindrir (p. 74)... Les admirables ressources mora- « les et matérielles de la féodalité furent en partie gaspillées, dès le XIe et « le XIIe siècle, par les longues guerres des papes et des empereurs, par « les luttes des papes et des anti-papes, par les croisades entreprises « contre les hérétiques et les musulmans, puis bientôt par les inquisi- « tions d'Espagne et d'Italie (p. 87)... l'Eglise romaine devint peu à peu « l'un des foyers de la corruption. Les désordres aboutirent parfois à « une véritable désorganisation, la corruption cléricale se répandit en « France. Le mal introduit par les dignitaires ecclésiastiques se propa- « gea peu à peu, et au milieu du siècle suivant (le XVIe), il avait envahi « la masse des deux clergés (p. 89). . » L'auteur signale le règne de Louis XIV comme le principe de toute désorganisation sociale (p. 109) par l'avilissement de tous les ordres de l'état ; il flétrit avec une juste indignation « les persécutions contre les protestants qui s'aggravaient « sans cesse et aboutirent enfin à la spoliation, à l'exil et aux massa- « cres » (p. 111), crime d'autant plus révoltant que le Roi n'y fut poussé que par les défaillances de la vieillesse et la crainte de la mort (p. 110), espérant ainsi racheter les égarements et les scandales de sa vie. Dans la *Réforme sociale en France*, tome I, INTRODUCTION, § 5, p. 32 : « La désorganisation sociale fut provoquée en 1685 par l'exil « des protestants... Le développement du scepticisme fut certainement « dû, en premier lieu, à l'expulsion de ces fermes croyants, qui, sui- « vant l'exemple des premiers chrétiens devant la persécution chré- « tienne, ne craignirent pas de sacrifier aux convictions religieuses les « intérêts temporels ; en second lieu, à la réaction que cette mesure « cruelle suscita dans tous les cœurs généreux. » — Qu'on vienne, après cela, parler de désorganisation opérée par la Révolution en 1789 !

sous la famine et le servage, ne regardaient que le ciel, et qu'elles ne jetaient pas des regards de colère et de haine sur le donjon féodal ? Cela est démenti par l'histoire (8) ; et cette protestation contre la misère et la tyrannie féodale est résumée dans ce cri navrant qui a traversé l'histoire : Dieu est trop haut et le roi est trop loin ! C'est cette misère des peuples qui a fait la force de la royauté. Je ne condamne pas le passé ; je l'explique, afin qu'on ne tente pas d'appliquer les mêmes préceptes à des situations sociales et économiques complétement différentes. Cette manière de moraliser la pauvreté en lui prêchant uniquement la patience et la résignation, ne s'explique pas seulement par la triste condition sociale de ceux auxquels s'adressaient ces exhortations ; elle s'explique encore plus par l'opinion qu'on se faisait de la richesse, opinion qui était jusqu'à un certain point conforme à la réalité. Dans ces temps de pauvreté générale, alors que les sources de la richesse étaient si restreintes par suite de l'état rudimentaire de l'industrie, par le manque de capital et de crédit, la richesse apparaissait comme n'existant au sein de la société que dans une quantité fixe et invariable (9), laquelle avait été définitivement et une fois pour toutes, distribuée entre les divers membres de la communauté,

(8) M. Fustel de Coulanges, dans ses *Origines du régime féodal*, a très-bien expliqué comment les hommes furent saisis d'une immense haine contre ces châteaux-forts seigneuriaux, pour lesquels, au moment où ils se construisirent, ils ne sentirent qu'amour et reconnaissance. V. ci-dessus chapitre VIII, note 1. — M. de Montalembert, *De l'avenir politique de l'Angleterre*, chap. VI : « La révolution démocratique, « préparée de longue main en France, n'y a définitivement triomphé, « que lorsqu'elle a pu identifier avec sa cause les masses rurales dont « les droits étaient réduits à néant ; dont les charges étaient excessives, « et qui se sentaient encore plus froissées dans leur juste orgueil que « dans leurs intérêts matériels par le maintien d'une législation su- « rannée. »

(9) J'ai déjà indiqué ce point de vue au chapitre XI.

et cela dans des proportions fort inégales. La société du Moyen Age était fondée sur la stabilité, sur l'immobilité des fortunes. Il semblait que nul ne pouvait s'enrichir sans qu'un autre s'appauvrît d'autant, le profit de l'un étant nécessairement le dommage de l'autre. D'autre part, le travail était si limité à tous les points de vue ! Le droit de travailler n'était pas même reconnu comme un droit naturel. On conçoit donc très bien que, dans ce temps-là, on n'ait pas dit au pauvre : travaille et enrichis-toi ! Il aurait pu répondre : « Travailler ! mais comment et à « quoi ? Je ne suis ni maître ni compagnon et tous les corps de « métiers ont leur nombre réglementaire de maîtres et de « compagnons. M'enrichir ? Mais aux dépens de qui ?... » — Je n'ai pas besoin d'insister sur les profondes modifications sociales et économiques qui se sont produites.

On comprend donc que, sans mépriser la patience et la résignation, vertus qu'on n'a que trop souvent l'occasion d'exercer dans la vie, nous recommandions aux pauvres des vertus plus actives. Qu'on ne nous dise pas que c'est mal de conseiller au pauvre de s'enrichir, que c'est exciter en lui de mauvais sentiments, l'avidité, la convoitise. Après ce que nous a enseigné l'économie politique sur la richesse, sur l'épargne, sur le capital, ces discours ne sont plus de saison. On s'enrichit par l'épargne, au grand avantage de tous en accoissant la puissance productive de la société, en multipliant les instruments de travail. La convoitise n'est pas le fait de l'homme laborieux et économe, mais du paresseux, de celui dont l'idéal serait de bien vivre sans rien faire, ou même dont la médiocrité jointe à l'oisiveté la plus absolue comblerait tous les vœux. Ce sont les gens de cette espèce qui, en voyant un homme dans l'aisance continuer à travailler, tiennent ce propos bien connu : « En voilà un qui « est bien bon de travailler ! A sa place, moi je ne me donne- « rais pas tant de peine ! » Ceux qui parlent ainsi s'élèvent

rarement au-dessus de la pauvreté et c'est justice, car ils ne sont capables de quelque chose que sous la plus dure loi du besoin.

Pour encourager le pauvre au travail et à l'épargne, il ne suffit pas de lui faire entrevoir un état meilleur auquel il peut s'élever ; il faut encore, il ne faut pas craindre d'exciter le sentiment de la responsabilité en lui montrant un état pire dans lequel il peut tomber : le dénûment et la misère. L'épargne, qui est une vertu économique pour le riche comme pour le pauvre, est une obligation étroite pour ce dernier : pauvreté oblige ! Ce souci constant de l'avenir, cette prévoyance, cette circonspection, c'est le prix de la liberté, de l'indépendance sociale et économique : liberté oblige. Il faut à la liberté un aiguillon, un frein, un guide. L'aiguillon, c'est la responsabilité ; le frein, c'est la loi morale et, au besoin, la loi humaine, la loi positive; le guide, c'est la science, ce sont des notions exactes sur le travail, sur les lois qui régissent les faits économiques, sur l'épargne, le capital, lois qui sont d'une extrême simplicité, et contre lesquelles il est absurde de se révolter comme le font ceux qui parlent sans cesse des *cruelles lois économiques,* ce qui pourrait faire penser que ces lois ne sont pas autre chose qu'une invention scélérate des économistes (10). On a encore dit que l'économie politique est une *triste science.*,.. il est en effet fort triste d'avoir à s'occuper des infirmités morales ou physiques de l'homme ; mais on peut dire qu'il en est de même de toutes les sciences qui ont l'homme pour objet, de la morale et de la médecine. La morale et la médecine ne se bornent pas à faire valoir les charmes de la vertu ou les avantages d'une bonne santé; pour affermir les hommes dans la volonté de conserver ces biens précieux, elles leur représentent les tristes effets du vice et de la maladie, et leur indiquent les meilleurs moyens de

(10) Proudhon a dit : Il est avéré que l'économie politique n'est autre chose que l'organisation de la misère.

se prémunir contre ces maux. L'économie politique accomplit une tâche analogue. Le grand grief contre les médecins et les économistes c'est qu'ils ne sont pas des *guérisseurs,* ils ne possèdent pas de *spécifique;* ils se bornent à donner de bons conseils qui exigent quelque effort pour s'y conformer. L'économie politique repète toujours la même chose : *travail et épargne* (1).

(1) Ferdinand Lassalle qui, en sa qualité d'agitateur, (*Le Bismark du socialisme,* comme ses compatriotes l'ont appelé), n'a guère fait que revêtir d'une forme plus ou moins piquante les idées d'autrui, affecte ce mode de dénigrement à l'encontre de l'économie politique : « Achetez « un sansonnet, apprenez-lui à répéter : échange, échange, échange... « et vous aurez un économiste. » Cette impertinence est à l'adresse de Bastiat et de M. Schulze Delitzsch. En ce qui nous concerne on pourrait à ce compte remplacer tous les enseignements de l'économie politique par un sansonnet répétant le mot : épargne, épargne. — Hélas ! c'est bien de Lasalle qu'on aurait pu dire : « Voulez-vous avoir un socialiste Lassallien ? achetez un perroquet et apprenez-lui à répéter : solidarité, solidarité. Toute la base d'opération de Lasalle est dans cette donnée historique que, jusqu'en 1789, il a existé entre les hommes une certaine solidarité résultant de l'assujettissement. (Gemeinsamkeit in der Gebundenheit oder unterwerfung.) La Révolution a très-bien fait de remplacer l'assujettissement par la liberté , mais la liberté seule n'est que l'arbitraire, à côté de la liberté il faut placer la *solidarité.* La responsabilité individuelle n'existe que dans le domaine du droit, dans le domaine économique ce qui prévaut c'est la dépendance réciproque ou solidarité. Tout cela n'est pas bien neuf. Une solidarité économique entre des centaines de millions d'individus ! Nous savons très-bien et nous pouvons définir la solidarité économique qui unit tous les peuples de l'univers ; mais cette solidarité lassallienne était un mot creux et sonore ; le type de ces mots qu'on répète, comme des perroquets, sans les comprendre. Il faut reconnaître que, à côté de la devise de l'économie politique : *Liberté et responsabilité,* la devise de Lasalle fait triste figure : *Liberté et irresponsabilité !* Je dis *irresponsabilité* et non *solidarité,* car le propre de cette solidarité ainsi étendue à des millions d'individus, est d'éteindre le sentiment de la responsabilité. Quand on est des millions à porter un fardeau, à accomplir une tâche, ont est tenté de se dire : Je puis bien me reposer, un de plus ou de moins qu'importe? — Mais si tous font le même raisonnement ? Proudhon a très-bien défini cette prétendue solidarité, qui n'est qu'un communisme déguisé : « Le communisme, c'est la spoliation du fort par le faible. » Disons mieux : *du vaillant par le lâche.* Je réserve toujours la question de la faiblesse et du malheur *vrais.*

Elle ne connaît pas d'autre spécifique contre la misère. Comme le médecin, pour détourner des excès qui compromettent la santé, montre qu'ils peuvent avoir pour suites, non seulement des maladies plus ou moins graves, mais encore des infirmités, des maladies chroniques, qui empoisonnent à jamais l'existence, de même l'économie politique laisse entrevoir au-delà de la misère, quelque chose de plus redoutable : le paupérisme (12), qui est à la misère simple ce que l'épidémie, la contagion, un foyer d'infection, sont à la maladie ; ce que l'hospice des incurables d'où on ne sort plus est à l'hôpital où on ne fait que passer. L'économie politique s'adressant aux riches, pourra leur recommander la charité et la bienfaisance pratiquées avec intelligence et discernement; mais s'adressant aux pauvres, elle leur dira de n'y pas trop compter, elle leur conseillera surtout de repousser comme un présent funeste les secours de la charité légale, qui engendre le paupérisme officiel, qui classe le pauvre définitivement, et fait de la misère une profession trop souvent héréditaire (13).

Mais comment le pauvre épargnerait-il ? N'avons-nous pas nous même défini l'état de pauvreté celui dans lequel les revenus s'équilibrent avec les dépenses de première nécessité ? Que reste-t-il donc pour l'épargne ? A cela je fais une réponse bien simple, et qui n'étonnera pas ceux qui, pénétrés de la nécessité de l'épargne, l'ont pratiquée dans les conditions les plus diffé-

(12) Je n'ai pas à traiter *ex professo* de la misère et du paupérisme. J'indique seulement les causes générales et imputables qui y conduisent. Quant aux déclamations contre la société moderne, sur ce thème de la misère, j'ai dit ailleurs mon sentiment. V. chap. XI, note 2.

(13) C'est surtout en Angleterre qu'on voit cela. Là, comme je l'ai dit au chapitre XVI, la pauvreté est infâme, et cela s'entend surtout de la pauvreté qui a recours à la charité légale. Quand un homme vous dit : *i am a pauper*... cela ne veut pas dire *je suis pauvre;* cela veut dire je suis *un* pauvre ; c'est ma profession ; je suis un assisté de la paroisse... et on se détourne avec dégoût. Heureusement nous n'en sommes pas là.

rentes : L'expression *dépenses nécessaires, obligatoires*, est évidemment un terme un peu élastique ; eh bien ! je n'hésite pas à affirmer que dans le budget des dépenses nécessaires, il faut faire figurer pour une somme aussi faible qu'on voudra, cet article : Epargne (14). Mais, il y a mieux : prenons le budget du pauvre où on a négligé de porter cet article, et demandons-nous si d'autres, qui n'ont rien de commun avec les dépenses de première nécessité, n'y figurent pas pour un chiffre relativement exagéré. Ah ! si l'épargne était soumise à cette loi rigoureuse et naturelle que, commençant à un certain chiffre de revenu, elle allât s'accroissant insensiblement avec ce revenu, il n'y aurait rien à répondre à ceux qui diraient : moi, je ne puis pas épargner ; — moi, je ne puis épargner que tant. Mais il n'en est rien ; et quand le revenu s'accroit, ce ne sont pas les besoins de première nécessité qui reçoivent une satisfaction plus abondante (15). On l'a dit avec raison, le cabaret et le café

(14) Je n'insiste pas ici sur ce point de vue. J'y reviendrai au chapitre XXIII, consacré à la science et surtout à l'art de l'épargne.

(15) Dans son livre, *Le secret du peuple de Paris*, M. Corbon, dont le témoignage n'est pas suspect, distingue les ouvriers de Paris en trois catégories, d'après leurs salaires, forts, moyens et bas, et il établit que c'est dans la première catégorie, parmi ceux qui ont des revenus supérieurs à la plupart des petits employés et des petits propriétaires, qu'on en trouve le plus qui se plaignent et qui se *dérangent*. Lorsque les milliards de l'indemnité de guerre française ont été versés en Allemagne, qu'a-t-on vu ? Les salaires ont haussé dans une proportion considérable; cela n'a contribué en rien à accroître le bien-être des ouvriers, ils ont élevé passagèrement leur *standard of life*, comme disent les Anglais; ils ont laissé là la bière pour le vin, mais les dépôts aux caisses d'épargne ont diminué ; non seulement ils n'épargnaient pas, mais ils travaillent plus mal. Ils ont partagé l'illusion commune, ils se sont crus subitement et définitivement enrichis. Voir l'intéressant artile de M. Ernest Lavisse, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 novembre 1876 : *La crise économique en Allemagne*. L'auteur raconte qu'il fut quelque peu ému de rencontrer des ouvriers français travailler dans des chantiers allemands.... ils lui dirent : « Que voulez-vous ? nous travaillons bien, nous réalisons des épargnes... c'est tant de *rattrapé !* »

semblent avoir un *privilége* sur le salaire, Les jours de paie, c'est une vraie lutte entre l'ouvrier et sa femme qui doit lui arracher ce qui est indispensable au soutien de l'humble ménage; mais il faut garder une part pour le cabaret du samedi au lundi, d'autant mieux que là on paie comptant, tandis que le boulanger fait crédit (16). Ce n'est pas seulement son argent que l'ouvrier laisse au cabaret (17), il y laisse la santé, il y perd les bonnes habitudes morales. Nous possédons les documents les

(16) Les ouvriers anglais ont protesté avec raison contre les abus du *truck-system*, alors que le patron, payant ses ouvriers en denrées, trouvait le moyen de gagner là-dessus en leur faisant payer fort cher des denrées de mauvaise qualité. Mais voici ce qu'on a vu à Mulhouse : d'honorables industriels avaient établi des boulangeries dans lesquelles on vendait d'excellent pain au-dessous du cours, mais à condition qu'on payât comptant. Beaucoup d'ouvriers, afin de conserver de l'argent pour le cabaret, n'allaient pas à ces boulangeries et préféraient s'adresser aux boulangers ordinaires qui faisaient payer plus cher mais vendaient à crédit.

(17) Au congrès des partisans de la coopération, tenu à Newcastle-on-Tyne en avril 1873, sous la présidence de M. Morisson, membre du Parlement, il fut dit que si la partie des salaires qui, depuis dix ans, a passé au cabaret, avait été employée à capitaliser, à acheter des intérêts dans des sociétés industrielles, les ouvriers seraient devenus de puissants capitalistes. — Les déclarations de M Lowe, chancelier de l'Echiquier, sur ce qui a été consommé d'alcool en 1872, sont effrayantes : pour 3 milliards 90 millions ! et encore ce calcul n'a pour base que les constatations officielles. — « Nous avons payé les réclamations pour l'*Alabama* en buvant, » disait lord Derby : *Nous*, dit le noble lord, mais ce ne sont pas les droits sur le claret ou le champagne qui ont fourni la plus grosse part ; ce sont les droits sur les plus grossiers alcools. — Plus l'ouvrier anglais est rangé, plus il préfère la bière qui nourrit à l'alcool qui brûle. — La part de l'intempérance dans la misère !.., c'est un fait qui n'est plus contesté ; on peut varier sur les chiffres, mais les plus modérés que fournisse la statistique, sont effrayants. Voir le rapport présenté par M. Baudrillart à l'Académie des sciences morales et politiques, à propos d'un concours ouvert sur cette question. *Journal des Economistes* d'octobre 1874. — Lorsque Roubaix n'était encore qu'une petite ville manufacturière, les ouvriers préféraient aller à Lille où le salaire était moindre, la vie plus chère, les logements chers et insalubres.... pourquoi ? A Roubaix, disaient-ils, il n'y a pas de théâtre. J'aimerais encore mieux le théâtre que le cabaret.

plus intéressants sur les conditions dans lesquelles vivent les ouvriers des différentes industries (19) dans les divers pays. Il y a là quelque chose qui éclate avec la dernière évidence, c'est l'influence des bonnes habitudes morales sur le bien être de l'ouvrier.

Les chômages périodiques ou accidentels sont une chose fâcheuse. Quel est celui dont la charité n'a pas été ainsi sollicitée: *Venez au secours d'un ouvrier sans travail.* Le mal n'est que trop réel, mais à côté du chômage forcé, que de chômages volontaires ! Ce sont les ouvriers les plus habiles, qui gagnent les plus hauts salaires en travaillant à la pièce, qui pratiquent le chômage volontaire sur la plus grande échelle (20). Cela se conçoit, ils peuvent gagner en deux jours ce que d'autres peuvent gagner à peine en travaillant les six jours de la semaine. Que voit-on alors ? Des ouvriers qui peuvent gagner de 10 à 15 francs par jour ne font rien le dimanche et le lundi bien entendu, pas davantage le mardi. Le mercredi et le jeudi ils se mettent au travail, ne font guère qu'une demi-journée, mais le vendredi et le samedi, ils travaillent avec une ardeur sans pareille : pourquoi ? Le dimanche est là, et il faut absolument de l'argent.

Ne confondons pas le chômage volontaire avec le repos né-

(19) Les études de M. Louis Reybaud sur les ouvriers du coton, de la laine, de la soie et du fer ; les monographies recueillies par M. Le Play et ses disciples. On voit là avec quelles modestes ressources certaines familles laborieuses portent légèrement le poids de la pauvreté et parviennent à réaliser des épargnes. Il y a des anomalies étranges, inexplicables : ainsi, à Lille, les filiers ou retordeurs de fil, sont plus sobres, plus rangés, plus économes, dans une situation généralement meilleure que le filateur, ouvrier de la fabrique de coton, qui gagne cependant de meilleurs salaires.

(20) Le fait est constaté dans l'enquête faite en 1864 par la Chambre de commerce de Paris. L'exemple que je rapporte au texte est celui d'ouvriers chapeliers.

cessaire à l'ouvrier. Celui-ci je le veux le plus large possible. De toutes les réclamations des ouvriers la plus légitime est celle qui tend à faire réduire dans de justes limites la durée du travail. On sait quelle *agitation* fut organisée dans ce but en Angleterre. J'approuve l'usage anglais de faire la paie le samedi à midi, de manière à leur donner en plus la liberté de cette après midi, de ce demi dimanche, comme on l'appelle, *half holy day*. L'ouvrier rangé en fait le meilleur usage ; c'est une préparation au repos du dimanche dont il jouit tout entier. Ce qui fait la valeur du travail ce n'est pas seulement la durée, c'est surtout son intensité. Qui peut mieux l'attester que ceux qui consacrent leur vie à l'étude? Mais tout cela suppose que le temps gagné sur le travail est bien employé, réellement consacré au repos, à une distraction agréable, profitable même, ce qui n'est pas le cas si on passe de l'atelier au cabaret. Les ouvriers se plaignent avec raison de certains effets de la division du travail. Un chômage survient-il, les voilà sans ressources, car la plupart ne possèdent qu'une habileté manuelle qui ne peut s'appliquer à autre chose. Avec un peu plus d'instruction, ils pourraient se retourner d'un autre côté, mais cette instruction, ils ne songent pas à l'acquérir. Les travaux intellectuels seraient pourtant une vraie récréation pour ceux qui ont soumis leur corps à un travail pénible.

On remarquera peut-être que, à propos de l'épargne du pauvre, je parle surtout de l'épargne de l'ouvrier : c'est qu'il y est malheureusement moins porté que d'autres qui n'ont cependant pas un revenu supérieur au sien. Je ne fais pas ici le procès aux ouvriers en masse ; je n'ignore pas ce qu'il y a de fortes qualités chez beaucoup d'entre eux; mais ce qui est certain, c'est que leur défaut particulier, on pourrait dire leur défaut *professionnel*, c'est l'imprévoyance. L'ouvrier de la campagne est rarement un simple journalier vivant de son salaire; il possède

le plus souvent un morceau de terre qu'il cultive, on peut le dire, avec passion : c'est sa caisse d'épargne à lui ; s'il est valet de ferme, il est nourri ou bien reçoit une partie de ses gages en nature, en denrées qu'on ne peut pas consommer tout d'un coup comme le salaire en argent. Les soins de l'agriculture portent l'homme à se préoccuper du lendemain, de la récolte prochaine qui sera bonne, médiocre au mauvraise. L'industrie agricole ne comporte pas une aussi grande division du travail que l'industrie manufacturière. Il faut que l'ouvrier des champs puisse s'occuper à différents travaux suivant les saisons. Il n'est pas exposé à des chômages prolongés, désastreux (21). Il est donc certain que l'épargne s'impose à l'ouvrier agricole en quelque sorte, tandis que l'ouvrier de la manufacture a besoin d'efforts soutenus, d'une force morale plus grande pour résister à des entraînements que le premier ignore.

Je m'évertue à démontrer que le pauvre doit et surtout peut épargner, mais la meilleure démonstration est encore celle-ci : en fait, le pauvre épargne et n'a cessé d'épargner. L'esprit est plus frappé par l'épargne du riche, parce qu'on la voit concentrée aux mains de quelques-uns, mais, l'épargne du pauvre n'en est pas moins considérable. C'est par l'épargne du pauvre que l'humanité tout entière a passé du dénûment originaire à la richesse; car, ce que nous appelons aujourd'hui pauvreté eût été richesse autrefois. Combien de gens riches étaient naguères pauvres! combien de pauvres étaient des misérables ! Combien de gens pauvres dans le sens économique du mot, possèdent aujourd'hui ce qui faisait défaut aux riches d'autrefois, à savoir : un capital relativement considérable en mobilier, vête-

(21) Les différences que je signale ici entre l'*usine* et la *ferme* sont moins sensibles en Angleterre où l'uniformité des cultures, la grandeur des exploitations, soumettent les ouvriers agricoles à un régime différent.

ment, linge, instrument de travail, sans compter ce que des gens riches ne possédaient pas autrefois un portefeuille, des valeurs industrielles, actions et obligations de chemins de fer, rentes sur l'Etat ! Les degrés dans la fortune n'ont pas disparu, mais le niveau s'est élevé (22). J'ai aussi à répondre à ceux qui seraient tentés de me dire, et il n'en manque pas de ceux-là : « Epargner ! capitaliser ! s'enrichir ! Vous croyez donc que « tous les pauvres pourront devenir riches et *n'auront plus « besoin de travailler ?* » Non certes, car j'entends que le riche comme le pauvre travaillent, mais en nous élevant dans l'échelle de la fortune, nous pouvons choisir une occupation

(22) Voir chapitre VI, notes 18 et 19. — Il n'est pas nécessaire, pour constater ces faits, de remonter bien loin dans l'histoire. On n'a qu'à regarder autour de soi, à interroger les souvenirs de son enfance, à se rappeler les récits des personnes âgées qu'on a connues. Dans le petit pays où je passe quelques mois de l'année, on ne voyait pas une seule voiture il y a soixante ans : on en compte bien aujourd'hui cinquante dont bon nombre appartiennent à des familles qui étaient alors *pauvres*. Il n'y avait guère plus de charrettes que de voitures ; tous les transports se faisaient à dos de mulet. L'outillage était misérable et rare ; on faisait tout venir de loin à grand prix ; car aucun marchand n'eût gagné sa vie à vendre sur place. Aussi à chaque instant on allait chez le voisin : prêtez-moi ceci, prêtez-moi cela !... aujourd'hui chacun est abondamment pourvu des instruments et outils qui lui sont nécessaires : on ne les emprunte plus, on les achète, car on a sous la main des marchands de toutes sortes, tandis qu'autrefois on ne s'approvisionnait que chèrement, à de longs intervalles, d'objets de mauvaise qualité apportés par des marchands forains. On a de puissantes charrues au lieu de ces charrues primitives qui écorchaient à peine le sol ; on hersait la terre avec des morceaux de bois informes. A côté des maisons de quelques riches, on ne voyait que des habitations délabrées, non crépies extérieurement, avec des lucarnes sans vitres et de grossiers volets en bois, le sol en terre battue, un mobilier sordide, de misérables ustensiles. Aujourd'hui ces maisons sont crépies, blanchies ; avec de vraies fenêtres pourvues de vitrages. A l'intérieur, même transformation : des briques vernies sur les planchers, des meubles garnis de linge, de vêtements.... Aussi, ai-je entendu les vieilles gens dire : Quel luxe aujourd'hui chez les plus pauvres !... Ce luxe c'est l'*épargne du pauvre !* Et je ne pense pas avoir signalé là un fait exceptionnel.

plus conformes à nos goûts ; les moins favorisés pourront joindre au produit de leur travail le revenu d'un petit capital ; et enfin le nombre de ceux qui débutent dans la voie de l'épargne et de la richesse étant plus restreint, leurs salaires seront plus élevés par suite de l'abondance du capital qui recherchera le travail. Telle est la loi du progrès économique (23).

Mais vous ne parlez pas de ceux que le malheur accable ; qui, malgré leurs efforts, ont succombé dans la lutte de la vie ; qui, non-seulement ne peuvent pas épargner, mais ne peuvent pas même suffire à leurs besoins avec leurs propres ressources !... A celà, j'ai déjà répondu d'un mot (24) : lorsque la société ne recèlera plus dans son sein que ces misères inévitables, il sera facile d'y porter remède : ce sera un fardeau léger pour l'assistance publique, et, mieux encore, pour la charité privée.

Quand nous préconisons l'épargne, ce n'est pas seulement au nom d'un intérêt économique ; nous ne sommes pas seulement les *apôtres du dogme du capital*, comme on l'a dit sottement. Ce qui fait obstacle à l'épargne, à la formation du capital, ce sont surtout des causes morales. Imprévoyance, paresse, vice, débauche, défaut d'épargne, misère, tout cela se tient. Quand on ne travaille pas, *il faut pourtant bien faire quelque chose*, comme on dit vulgairement.... et alors que fait-on ? où va-t-on ? où et à quoi passe-t-on son temps ? Chacun le sait. C'est donc un précepte moral autant qu'economique qui est renfermé dans ce mot : *Epargnez !* Nos actes valent par les sentiments, par les mobiles qui les inspirent ; c'est une généreuse résolution qui est contenue dans ce seul mot : *moi aussi je veux épargner !* — Je voudrais donc que tous les hommes de bonne volonté

(23) Voir le chapitre XVII, note 20.
(24) Voir la fin du chapitre XVI

appuyassent de leurs efforts les enseignements de la science (25). Comme il y a des femmes et des hommes de charité qui vont répandre des aumônes, je voudrais que des hommes et des femmes au cœur intrépide allassent, aux instants favorables, solliciter l'épargne. Lorsque le grand agitateur irlandais effrayait le parlement par ses audacieuses revendications, la pauvre Irlande lui avait fait une liste civile populaire. Des collecteurs en haillons s'en allaient de chaumière en chaumière quêtant : *pour le Protecteur!* et il n'y avait si pauvre diable qui ne fouillât dans ses guenilles et n'en tirât quelque chose, penny ou farthing. — Je voudrais qu'on pût aller de même chez les plus pauvres, quêtant ainsi : « La charité! — Pour « qui? — Pour vous, pour votre épargne! — Comment « épargner? A l'impossible nul n'est tenu. — A cœur vaillant « rien d'impossible! » Bien peu, j'en suis sûr, résisteraient à cette touchante obsession, et les quelques sous ainsi obtenus au nom de l'épargne seraient le plus beau triomphe de la charité. C'était un chevalier félon qui avait pour blason *un chameau pliant sous le faix* avec cette devise : *A l'impossible nul n'est tenu!* Mais, à la même époque, un grand citoyen, un simple marchand enrichi par le travail et l'épargne, Jacques Cœur, avait pris pour devise : *A cœur vaillant rien d'impossible!*

(25) Veut-on savoir comment certaines gens apprécient les généreux efforts des économistes qui prêchent le travail et l'épargne?... « Huit « apôtres du dogme du capital, les citoyens Audiganne, Bénard, Clama- « geran, Courcelle-Seneuil, Joseph Garnier, Horn, Mangin et Villiaume, « se sont associés pour annoncer, à la salle de la Redoute, la bonne « nouvelle au peuple de France et lui inculquer de saines notions sur le « respect dû aux sacs d'argent de la ploutocratie. Le prétexte de leur « réunion était d'étudier le capital et l'intérêt au point de vue du tra- « vail. L'entreprise est une nouvelle preuve de la présomption invétérée « du charlatanisme économique..... les susdits citoyens n'ont conservé « qu'une seule divinité, le sac d'argent. » — J'en passe et du meilleur. — Qui donc parle ainsi? Un journal qui passe pour *religieux! Le Monde*, du 25 octobre 1868. Voir le *Journal des Economistes* de juin 1869, page 353.

CHAPITRE XXI.

L'Epargne du riche. Richesse oblige.

L'économie politique adresse au riche la même recommandation qu'au pauvre; Travail et épargne. On n'en sera point surpris si on veut bien se rappeler l'analyse que nous avons faite de l'épargne et de ses résultats. Nous avons passé en revue les divers emplois de la fortune et nous avons vu qu'aucune autre prescription ne pouvait être substituée, d'une manière générale, à celle de l'économie politique. La richesse acquise doit être consacrée à accroître le capital; c'est un intérêt d'ordre public, et c'est en vain qu'on se récrierait en parlant d'égoïsme, d'avidité insatiable, de fureur d'accumuler : ce sont là de pures déclamations qui ne supportent pas un instant l'examen. Ce caractère absolu des prescriptions de l'économie politique est bien la preuve qu'elle est une vraie science. Elle ne dit pas : ici finit la pauvreté et commence la richesse, et ne trace pas des règles de conduite essentiellement différentes pour ces deux situations. Cela n'exclut pas toutefois certaines distinctions, alors surtout que, sans se tenir sur le terrain strictement économique, on envisage d'une manière générale les obligations qu'impose la fortune. Voilà pourquoi, à côté de la prescription relative à l'épargne, nous plaçons cette formule plus large : richesse oblige.

J'ai dit ailleurs (1) les causes de l'inégale répartition des capi-

(1) Voir chap. VI, note 2.

taux entre les hommes. J'ajoute ici quelques mots sur la portée économique de cette inégalité. Elle est le principe de la diversité des occupations, de la division du travail, de l'épargne et de l'accroissement du capital. Qu'on veuille bien le remarquer en effet : qu'épargne-t-on habituellement? Ce qui reste du revenu après qu'on a dépensé pour la satisfaction de ses besoins personnels ce que dépensent en moyenne les personnes de même condition. Si tout le monde avait le même revenu, personne ne croirait avoir du superflu. Cet équilibre, cet état stationnaire, n'est pas seulement chimérique, il n'est pas à souhaiter. On a présenté une image assez fidèle de la monotonie sociale et des fâcheuses conséquences économiques qui résulteraient d'une égalité absolue de tous les hommes au point de vue des biens de la fortune: c'est la monotonie du désert. Rien ne vient interrompre la ligne uniforme de cette plaine immense ; partout même composition du sol; rien qui arrête et condense les vapeurs de l'atmosphère; c'est une surface sans consistance et mobile, que le moindre vent bouleverse, en sorte que aucun arbre, aucune plante n'y peuvent prendre racine.

L'économie politique prescrit au riche comme au pauvre, le travail, l'épargne, l'économie, ce qui semble contraire à cette sagesse vulgaire qui s'exprime ainsi : un tel est riche, il n'a donc pas besoin de travailler, d'épargner, d'économiser. Voyons un peu ce qu'il en est.

Le riche n'a pas besoin de travailler! on veut généralement dire par là qu'il n'a pas besoin de se livrer à un travail manuel pour gagner un salaire, ou faire pour lui-même un travail qu'il peut faire accomplir par d'autres en leur payant un salaire. Cela est vrai, mais n'y a-t-il donc que des travaux manuels? l'administration d'une grande fortune est un travail, un travail de direction analogue à celui de l'entrepreneur d'industrie. Cette administration comprend deux choses : 1° une bonne ges-

tion des capitaux que l'on possède, de la fortune acquise ; 2° un bon emploi de la portion des revenus destinée à être capitalisée. Quelle variété de connaissance, quelle surveillance de tous les instants ne faut-il pas pour suffire à cette double tâche ! Autrefois il était de règle que les gens riches avaient un intendant sur lequel ils se déchargeaient de tous les soins de l'administration et qui leur remettait annuellement une somme représentant approximativement leurs revenus. C'était, pour les particuliers, le système des fermiers généraux. De là le gaspillage des fortunes privées comme de la fortune publique. Cela s'appelait vivre noblement; ce n'est plus aujourd'hui considéré que comme une sottise. D'ailleurs, indépendamment de ce travail directement consacré à la conservation et à l'accroissement du capital, le riche peut s'appliquer à la culture désintéressée de la science, contribuer à ses progrès et accroître ainsi la puissance productive de la société par des inventions et des découvertes dont lui-même ne profitera pas tout d'abord. S'il convient au pauvre de ne placer ses épargnes que dans des entreprises en voie de succès, c'est au capital du riche de faire les frais de celles qui ont un caractère aléatoire.

Le riche n'a pas besoin d'épargner! Je retrouve, à propos de l'épargne, la même confusion que pour le travail. Sans doute la prévoyance du riche n'envisage pas les mêmes éventualités que celle du pauvre, par exemple, un chômage subit ou une maladie qui tarissent la source du revenu; mais le riche qui s'est habitué à dépenser pour ses besoins personnels la totalité de ses revenus,en viendra immanquablement à entamer son capital : ce sera une réparation urgente, un accident calamiteux qui amoindrira notablement le revenu d'une année... on prendra sur le capital pour équilibrer le budget, mais cette brêche une fois faite s'agrandira de jour en jour, car celui auquel n'ont pas suffi une première fois des revenus intacts, se conten-

tera encore moins de ces mêmes revenus diminués. Le riche qui n'épargne pas s'achemine vers la pauvreté, et cela d'autant plus sûrement que cette première atteinte portée au capital ne se présentera pas, en général, sous la forme d'une aliénation, mais d'un emprunt. L'aliénation est une mesure extrême à laquelle on se résout difficilement; l'aliénation consommée rend sensible, palpable, la diminution de la fortune; mais après l'emprunt, le patrimoine n'est pas diminué en apparence; l'obligation prochaine, immédiate, n'est pas de rembourser le capital emprunté, mais de payer les intérêts, c'est-à-dire une somme relativement minime. Oui, mais ces intérêts sont presque toujours supérieurs aux revenus que produit dans les mains de l'emprunteur le capital emprunté, en supposant même que celui-ci n'ait pas été purement et simplement dissipé. C'est alors qu'arrivent les spéculations hasardeuses en vue de réparer une fortune ébréchée. Le riche qui n'épargne pas plus ou moins est sur le chemin de la ruine.

Mais, au moins, vous n'astreindrez pas le riche à une rigoureuse économie dans ses dépenses personnelles? — Au contraire, c'est dans la maison du riche que l'économie est le plus indispensable. L'économie n'est nullement opposée à l'abondance, à une vie large, au luxe même... le contraire de l'économie, c'est le désordre, le gaspillage, et c'est surtout là, où il y a, comme on dit, un grand train de maison, que le désordre et le gaspillage sont le plus à redouter, par la raison que les entraînements sont plus faciles. C'est là qu'on est le plus disposé à user de ce crédit de consommation (2) dont les fournisseurs, qui le subissent, peuvent croire qu'ils s'indemnisent légitimement en présentant des notes exagérées. On peint d'un mot ces fortunes livrées au désordre et au gaspillage, en disant que

(2) Voir au commencement du chapitre VII.

leurs possesseurs ne savent bien ni ce qu'ils ont ni ce qu'ils doivent. Le budget de la pauvreté ou de la médiocrité, au contraire, est chose très-simple; il est facile d'y voir clair, le moindre déficit s'y accuse nettement; la privation, la souffrance se font sentir immédiatement.

Ainsi les conseils que l'économie politique adresse aux riches sur le bon emploi du capital, du revenu, de la richesse en général, ont une sanction positive. *Les cruelles lois économiques* (3) existent pour les riches comme pour les pauvres. La fonction économique des riches est spécialement de conserver et d'accroître (4) le capital. Ceux qui remplissent mal cette fonction s'y voient tôt ou tard remplacés par d'autres, et ils seront d'autant plus cruellement punis qu'après n'avoir pas su faire un bon usage de la fortune ils supporteront plus malaisément la pauvreté que ceux qui ont toujours vécu dans cet état. La société peut bien couvrir d'une protection spéciale certaines incapacités caractérisées résultant de l'âge, de la faiblesse d'esprit, de la folie; empêcher qu'un individu soit dépouillé par la ruse ou par la violence; mais elle ne peut pas absolument empêcher les gens de se ruiner par leur négligence et leur imprévoyance. Ni la justice, ni l'intérêt social ne réclament que le capital soit immobilisé par des substitutions et des majorats aux mains de certains privilégiés de la fortune déclarés irresponsables de leur mauvaise gestion. L'économie politique ne saurait recommander à aucun titre ce mode de conservation du capital.

Un raisonnement aussi peu judicieux que tous ceux que je viens de réfuter, est celui qui consiste à dire à un négociant, à

(3) Voir le chap. précédent, note 10.

(4) Voltaire a exprimé une idée fausse en vers médiocres, quand il dit dans *le Mondain* :

Le riche est né pour beaucoup dépenser;
Le pauvre est fait pour beaucoup amasser.

un manufacturier : N'êtes-vous pas assez riche? quand cèderez-vous la place à d'autres? Ceux qui parlent ainsi n'ont pas la moindre idée de la fonction sociale de la richesse et du capital, et surtout de l'importance du capital immatériel représenté par l'expérience du chef d'une grande maison de commerce. Autant vaudrait dire à un général victorieux de se retirer pour faire place aux jeunes. Ce qui importe, c'est que ceux-ci se forment au maniement des affaires, et à la conduite des armées sous ces vétérans éprouvés de l'industrie et de la guerre, deux choses entre lesquelles nous avons constaté plus d'une analogie (5). Ce qui importe à la société c'est qu'une grande entreprise indusdustrielle qui accroît la richesse et le capital, continue à prospérer et à fournir des revenus aux travailleurs tout en versant dans la circulation des produits de plus en plus abondants et à meilleur marché (6). Que le pauvre travaille et épargne principalement en vue de s'assurer un sort meilleur, des moyens d'existence moins précaires, rien de mieux; mais le riche doit avoir d'autres visées que d'accroître sa fortune pour se retirer des affaires et se reposer. Il a mieux à faire que de *réaliser*, de ne laisser que quelques capitaux dans l'industrie ; qu'il y reste de sa personne. Heureusement il en est souvent ainsi, et c'est là un fait que je tiens à signaler, car rien n'est plus propre à réhabiliter la richesse, à en faire ressortir la haute fonction sociale, telle que la comprend l'économie politique. Voyez ce négociant qui travaille assidûment à son comptoir comme le

(5) Voir notamment au commencement du chapitre IV.

(6) On attribue en partie la plus grande abondance et le plus bas prix des capitaux en Angleterre, à l'habitude qu'ont les chefs de maison de ne pas se retirer brusquement, *fortune faite*, mais d'associer pendant longtemps à leurs travaux ceux qui doivent les remplacer plus tard dans la direction. Voir une intéressante discussion sur ce sujet à la société d'économie politique ; *Journal des économistes* de décembre 1854.

dernier de ses commis, cet industriel qui ne quitte pas son usine... ils sont riches, très-riches ! Pourquoi donc travailler encore? Pourquoi ne pas se retirer, liquider, céder? On répondra peut-être : c'est la soif des richesses ! il y a des gens qui n'en ont jamais assez !... n'en croyez rien, Ces deux hommes vivent le plus simplement du monde; le revenu d'une faible partie de leur capital consolidé leur suffirait; ils ne sont ni avares, ni avides... qu'est-ce donc qui les retient au comptoir et à l'usine? c'est le goût du métier, c'est le sentiment de l'honneur professionnel. Ils sentent vaguement que c'est encore là qu'ils peuvent être le plus utiles à la société. Que deviendrait sans eux cette industrie qu'ils ont fondée? Que de souvenirs les attachent à cette usine maintenant prospère, qui a eu de faibles commencements, qu'ils ont agrandie peu à peu, dans laquelle ils ont introduit année par année tant de perfectionnements? Et cette grande famille d'ouvriers qu'ils peuvent tous nommer par leur nom? On se souvient des grandes batailles livrées sur le marché du monde, de ces revues solennelles des expositions internationales où on a été mis à l'ordre du jour de l'armée cosmopolite de l'industrie? Enfin on ne renonce pas sans regrets à cette haute situation que font à un industriel ses relations d'affaires, sa capacité reconnue, son honorabilité, son crédit. C'est ce mélange des sentiments les plus divers qui retient l'homme à la tâche à laquelle il ne s'est peut-être soumis d'abord que par nécessité, dans de tout autres vues, et le plus humble ouvrier, s'il veut être heureux, ne doit pas rester étranger à ces sentiments, de quelque nom qu'on les appelle, amour-propre, ambition de bien faire, honneur professionnel (7).

(7) M. Louis Raybaud nous a tracé le tableau touchant d'un vétéran de la grande industrie lyonnaise qui s'indignait à l'idée de prendre ses invalides et d'accepter la plus honorable assistance : « ... C'est une

Non, il n'est pas vrai qu'on ne travaille que pour s'enrichir, que pour gagner de l'argent ! si, par la force même des choses et pour le bien de tous, le capital, aux mains d'un homme intelligent, tend sans cesse à s'accroitre, cela ne veut pas dire que le possesseur de cette fortune ne soit mû que par un vil intérêt, comme on se plaît à le répéter. Si l'économie politique pose en principe que l'homme est mû par l'intérêt, elle ne nie pas, tant s'en faut, qu'il y ait d'autres mobiles (8) ; elle affirme seulement que l'intérêt est le mobile le plus ordinaire, le plus universel, le plus constant, et que, d'ailleurs il n'y a pas opposition entre les divers intérêts (9). Les intérêts sont donc de plus d'un genre, mais il y a, en somme, dans les mobiles qu'on nous présente comme les plus nobles, les plus désintéressés, un certain fonds d'égoïsme qui n'a rien de condamable ; et ceux-là même dans lesquels on veut nous montrer le type du renoncement, ceux qui croient ne pouvoir faire leur salut qu'en fuyant le monde et s'enfermant dans un cloître, sont aussi mûs par un intérêt égoïste. L'économie politique, qui ne préconise pas ce genre de

« querelle entre moi et mes enfants. Ils sont à l'aise et voudraient m'ai-« der. Non, je suis né sur le métier et je finirai sur le métier. La force « y est et les yeux aussi ; je donne le coup de navette et pousse le bat-« tant du métier tout comme un autre. » Ils étaient là, le mari et la femme chacun devant un métier dont la vétusté attestait les longs services ; et ils gagnaient, à eux deux, 1 fr. 50 par jour !

(8) Ce qui ne l'empêche pas d'être une science, la science de la richesse, la science des intérêts. — V. *Avant-paopos*, note 13.

(9) L'harmonie des intérêts !... cela fait sourire bien des gens : quelques jurisconsultes, je dirai mieux, des légistes, qui se piquent d'être des gens pratiques, positifs, se représentent volontiers le contact des intérêts sous la forme d'un procès dans lequel chaque partie cherche à *mettre dedans* (c'est l'expression dont on s'est servi) son adversaire... et les juges ; où il faut nécessairement que l'un perde pour que l'autre gagne ; sauf le cas où *on casse un bras à l'un et une jambe à l'autre*, comme on dit encore au palais.

renoncement (10), ne dédaigne pas celui qui consiste à travailler sans avoir pour unique préoccupation de gagner de l'argent.

Les fondateurs de la science économique ont été les plus désintéressés et les plus généreux des hommes, et personne n'avait plus qu'eux le droit de parler de désintéressement et de générosité. Adam Smith en particulier considérait que la sympathie, cette pitié tendre des maux d'autrui, qui fait que nous ne pouvons être heureux tant que nous voyons souffrir nos semblables, n'était pas moins que les rapports purement économiques, le fondement de toute société. L'économie politique doit être entendue toutes les fois qu'il s'agit des obligations qu'impose la richesse, car il ne suffit pas de parler d'une façon générale des devoirs de patronage, de bienfaisance, de charité ; il faut encore savoir comment ces devoirs pourront être accomplis, ces vertus exercées de la manière la plus profitable pour la société et pour ceux qu'on entend secourir. L'économie politique ne dégénère pas pour cela en une pure prédication morale ; elle reste toujours sur son terrain en enseignant l'art d'être bienfaisant et charitable, art beaucoup plus difficile qu'on ne le croit généralement.

Nous nous trouvons en effet ici en présence d'un malentendu analogue à celui que j'ai signalé dans le chapitre précédent ; j'ai fait voir comment on se méprenait sur les conditions sociales et économiques de notre temps en se bornant à prêcher au pauvre la patience et la résignation, il faut y ajouter : *travail et épargne* ; c'est la conséquence de la situation qui est faite à tous : liberté et responsabilité. On ne se méprend pas moins lorsque, pour moraliser la richesse on se borne à dire au riche : *donnez !* cette méprise procède de la même erreur, de la même

(10) J'avoue que je considère comme tout à fait puéril de faire d'un traité d'économie politique une pure *théorie du renoncement*.

confusion (11). Autrefois la richesse étant considérée comme une quantité limitée, distribuée définitivement, conseiller au pauvre de s'enrichir eût été en quelque sorte l'inviter à s'emparer d'une partie des biens des riches ; mais rien n'empêchait de s'adresser directement au riche et de l'exhorter à se dépouiller volontairement en faveur du pauvre. Dans ce temps-là charité et bienfaisance étaient synonimes d'aumône. De là les distributions régulières d'aumônes à la porte des monastères, et avant qu'il s'y fût introduit cette corruption qui appela si souvent d'énergiques réformes, les religieux ne se considéraient que comme les aumôniers chargés de répandre parmi les pauvres des richesses dont ils n'étaient que les administrateurs. Ils faisaient mieux que cela lorsque à l'aumône et à la prière ils joignaient l'exemple du travail. En somme ces distributions de secours à la porte du château et du couvent n'étaient qu'une forme de la charité légale dont nous avons constaté les inconvénients ; c'était la charité imposée non par la loi, mais par la force des choses à ceux qui possédaient la terre, aux privilégiés tenus de subvenir aux besoins de ceux qui étaient placés à leur égard dans une dépendance plus ou moins étroite.

Les conditions de l'assistance et de la bienfaisance sont aujourd'hui complétement différentes de ce qu'elles étaient autrefois. Il s'est produit ici quelque chose d'analogue à ce qui s'est vu pour le prêt à intérêt dont la prohibition maintenue si longtemps, au moins en théorie, est en contradiction avec le régime économique de la société moderne. Je ne crois pas que les docteurs et les Pères de l'Eglise du IVe et du Ve siècle qui ont écrit contre l'intérêt de l'argent, aient eu une vue bien nette de la question ; mais l'instinct confus qui les poussait n'était pas trompeur. Aujourd'hui on prête à un individu qui, à l'aide du

(11) Voir au chapitre précédent, note 11.

capital emprunté, peut faire un bénéfice considérable ; ce ne sont plus seulement les pauvres qui empruntent, ce sont les riches qui recueillent partout des capitaux pour les faire valoir. Mais au IVe siècle, au Xe siècle, pendant cette période d'insécurité, de violences et d'anarchie qui correspond aux invasions barbares et à l'établissement du régime féodal, à qui donc prêtait-on ? quelles voies régulières s'ouvraient devant l'emprunteur pour arriver à la fortune ? Le prêt d'argent avait le caractère d'un simple prêt de consommation ; c'était un moyen de subsister, fourni à un malheureux sans ressources ; lui réclamer quelque chose de plus que la somme prêtée paraissait exorbitant, inhumain, contraire à l'équité naturelle autant qu'à la charité ; c'était à coup sûr peu en harmonie avec les misérables conditions économiques de la société. Les mêmes raisons qui faisaient considérer le prêt comme un contrat essentiellement à titre gratuit, faisaient aussi que l'assistance, la bienfaisance ne se présentaient que sous une seule forme : l'aumône, le pur don. Il en est autrement aujourd'hui, et un prêt à intérêt, fait à un homme actif et intelligent qui n'a pas de capitaux à lui, peut être un acte d'assistance très-réelle.

Un ancien a dit que les Dieux *vendent tous les biens aux hommes contre du travail*. Que le riche fasse comme les Dieux ; qu'il soit toujours prêt à donner ses biens contre du travail, j'entends contre du travail sérieux, productif d'une vraie richesse. Que, sous prétexte de libéralité, il n'impose pas à ceux qu'il veut secourir un vain simulacre de travail : c'est avilir la charité et ceux qui la reçoivent, Il y a dans la misère et dans la pauvreté des catégories nombreuses qui réclament des secours divers, dans leur nature, dans leur importance, dans leur durée : il y a des vieillards, des enfants, des célibataires, des gens mariés, des gens valides et des malades, des maladies passagères et des infirmités incurables. Aux uns on

peut procurer du travail; aux autres il faut donner; un léger secours suffira à celui-ci; il faut à d'autres des secours périodiques, prolongés. J'ai dit ailleurs comment la bienfaisance privée est plus propre que l'assistance légale à proportionner les secours au besoin; elle seule notamment peut revêtir cette forme exquise qui s'appelle la charité. Je voudrais donner de celle-ci une notion un peu plus substantielle, un peu moins vague et banale que celle qu'on rencontre partout et qui fait, par exemple, que l'on confond la charité avec l'aumône.

La charité par excellence consiste à développer chez ceux qui sont malheureux, à un titre quelconque, la force d'âme nécessaire pour s'élever au-dessus de leur malheur, pour ne s'en pas laisser accabler. La charité consiste à susciter chez les autres de bons sentiments, la bienveillance, la justice, l'amour de ses semblables; on a très-bien dit, dans ce sens, que *se faire aimer c'est être utile aux autres*. Le comble de la misère, ce n'est pas le dénûment matériel, c'est le découragement, une irritation sourde contre la société qu'on accuse de tous ses maux, la jalousie contre le riche, l'ironie avec laquelle on accueille tout appel à la dignité et à la vertu... calmer ces emportements, adoucir ces amertumes, relever ces courages abattus, c'est faire acte de charité. Autrefois, après avoir recommandé au pauvre la patience et la résignation, après avoir exhorté le riche à donner largement, on ajoutait que la perfection dans la charité serait que le riche embrassât volontairement la pauvreté, une vie de privations et de souffrances, et donnât, à son tour, l'exemple de la patience et de la résignation. L'économie politique ne saurait s'approprier ces exhortations (12), mais voici comment, dans ce même ordre d'idées,

(12) Je me suis déjà expliqué, au chapitre XIX, sur cette confusion entre l'ascétisme et la vertu, et sur la portée de cette parole de l'Evangile : Vendez votre bien et donnez l'argent aux pauvres.

elle entend le devoir de charité du riche. Comme au lieu de dire seulement au pauvre : patience et résignation, elle lui dit : travail et épargne; de même, s'adressant au riche, elle lui dit que le meilleur moyen d'encourager ces vertus chez le pauvre pour lequel elles sont une absolue nécessité, c'est de les pratiquer lui-même. Travailler est un devoir pour le riche, c'est de la charité, car rien n'est plus propre à inspirer aux pauvres l'amour du travail. On objectera peut-être que, si le possesseur d'une grande fortune acquise dans le commerce ou l'industrie a pu rester jusqu'au bout à la tête de ses affaires, on ne saurait espérer que ses nombreux enfants en fassent autant, travaillent comme lui. Comme lui, non sans doute; mais il y a d'autres travaux utiles que le commerce et l'industrie. Rien ne fait une plus salutaire impression sur le pauvre que de voir quelqu'un dans l'aisance se livrer avec ardeur à l'étude. Qui n'a quelquefois recueilli cette parole, où le respect se mêle à l'étonnement: *en voilà un qui pourrait se passer de travailler, et il travaille nuit et jour!* La richesse est par elle-même une puissance, une force; le riche doit s'appliquer à y joindre l'autorité que donne la supériorité intellectuelle et morale afin d'être mieux en mesure de remplir, à l'égard du pauvre, du faible, le devoir de protection et de patronage qui lui incombe.

Le patronage! Je sais que c'est là un mot qui sonne mal aux oreilles du pauvre. La conquête de l'égalité civile et politique la plus complète le rend indocile à tout patronage, à tout ce qui peut lui rappeler son ancien état de dépendance; mais, il faut le reconnaître, la faute en est surtout à ceux qui, autre fois investis d'un patronage d'autorité, n'en ont usé, en dernier lieu, que dans des vues intéressées. L'ancienne société était basée sur le patronage accepté ou imposé à tous les degrés de la hiérarchie, dans l'ordre politique, dans l'ordre spirituel, dans l'ordre économique : patronage de la noblesse, du clergé régulier et

séculier, de la corporation : on sait comment la protection a dégénéré en tyrannie et en oppression. Le peu d'intelligence politique de la noblesse française, si justement renommée, pour ses qualités brillantes ; la corruption cléricale aux XVe et XVIe siècles, et, après un instant de relèvement (13), à la fin du XVIIe et pendant le XVIIIe siècle; la tyrannie du corps de métiers contre laquelle les pauvres ouvriers cherchèrent une protection dans les associations de compagnonnage... ce sont là des faits trop connus pour qu'il soit nécessaire d'insister. Qu'en est il résulté? c'est qu'après avoir perdu leur puissance légale, les anciens privilégiés n'ont pas conservé, le prestige qui aurait pu en faire des *autorités sociales* (14) volontairement acceptées, et entourées de la considération qui s'attache naturellement au souvenir des services rendus, services qui, à un moment donné, ont été très réels.

Evidemment il ne saurait plus être question aujourd'hui d'un patronage imposé : les moyens de coercition font complétement défaut. Mais le devoir ne subsiste pas moins, et il est un genre de patronage qui s'imposera toujours : c'est l'exemple d'une noble vie. Que la morale et l'économie politique se mettent donc d'accord pour rappeler sans cesse aux riches les responsabilités de la richesse. Que chacun dans le cercle étroit de ses relations donne l'exemple du travail, de l'épargne, de l'activité féconde. Que celui auquel sa fortune laisse une plus grande latitude dans le choix de ses dépenses personnelles, les règle conformément aux principes que nous avons établis en

(13) M. Le Play, dont les sentiments ne sont pas suspects, a recueilli là-dessus les témoignages les plus concluants dans le premier volume de *la Réforme sociale en France*, et dans son livre *l'Organisation du travail*.

(14) On sait que c'est sur la reconstitution d'un haut patronage des *autorités sociales* que l'école de M. Le Play fonde, en grande partie, l'espoir d'une réforme.

parlant de l'épargne, de la prodigalité, du luxe ; qu'il épargne sans thésauriser ; qu'il s'abstienne surtout de ces thésaurisations subites qui, en supprimant les consommations normales que comportent les revenus, trompent l'attente des salariés et portent la désorganisation dans le grand atelier social. Que le riche observe strictement la justice dans ses rapports habituels avec le pauvre ; que, dans les circonstances exceptionnelles, il lui vienne en aide avec une véritable intelligence de ses besoins, avec discrétion, sans ostentation, sans prétendre acquérir un droit positif à sa reconnaissance. Qu'il saisisse avec empressement l'occasion de recevoir du pauvre quelque léger service, qu'il lui rendra sans doute largement mais avec simplicité, comme cela se fait entre égaux. Rien ne relèvera plus le pauvre à ses propres yeux. Je l'ai déjà dit, la plus grande charité consiste à provoquer chez les autres de bons sentiments, l'esprit de justice, la bienveillance. Que le riche ne croie pas se mettre à la portée de ceux qui lui sont inférieurs par le rang ou la fortune en affectant une basse familiarité; qu'il les élève à lui par la simplicité et la dignité du langage et des manières. Voilà la véritable égalité des conditions à laquelle tous peuvent aspirer (15).

(15) Sous ce rapport, j'ai constaté avec plaisir un véritable progrès, au dernier Congrès ouvrier qui s'est tenu à Paris, en septembre et octobre 1876. Il s'est encore dit là bien des choses étranges, par suite d'une profonde ignorance économique ; mais, à la neuvième séance, sous la présidence de M. Amat, délégué de Lyon, voici en quels termes excellents M. Malinvaud, délégué de Limoges, s'est exprimé sur la nécessité de l'instruction et de l'éducation : « L'éducation est encore pour nous « chose de haute importance. C'est par la différence d'éducation que se « comptent, se reconnaissent, s'attirent ou se repoussent les diverses « classes. Un homme poli est plus loin d'un homme grossier qu'un mil- « lionnaire ne l'est d'un mendiant. L'éducation ne comporte pas seule- « ment de jolies manières et de vaines formes extérieures ; elle polit et « raffine le goût en toutes choses ; elle exige de l'ordre, de la propreté, « de la convenance et de la tenue dans les discours, de l'indulgence dans « les rapports ; elle attire enfin, tandis que la grossièreté répugne et re- « pousse. »

Pour être en mesure d'exercer avec succès ce patronage officieux, toutes les fois qu'une occasion favorable se présente, il est indispensable de posséder des notions assez étendues en économie politique. C'est donc un devoir pour le riche de les acquérir; c'est le meilleur usage qu'il puisse faire de ses loisirs. Lorsque quelqu'un débite devant vous sur un ton d'assurance ces niaiseries politico-sociales qui circulent dans le monde comme une monnaie de mauvais aloi, il ne suffit pas de hausser les épaules et de dire : c'est absurde ! Il vaut encore mieux le démontrer; mais, pour cela, il faut s'être familiarisé avec l'analyse des phénomènes économiques; il faut avoir une certaine habitude de raisonner sur ces matières; on met alors immédiatement la main sur l'argument qui accable d'un coup l'adversaire. Une croyance populaire veut que la nuit soit favorable aux esprits malfaisants que les premières clartés du jour dispersent et frappent d'impuissance... rien n'est plus vrai, seulement, ces esprits malfaisants, ce sont en réalité les fausses doctrines; la nuit qui les favorise, c'est l'ignorance; la lumière qui les fait évanouir, c'est la science; l'étudier, la comprendre, la répandre, est le plus utile, le plus glorieux des travaux; c'est à cette œuvre qu'il faut convier le riche.

Richesse oblige !... D'autres croiront faire merveille en nous opposant fièrement cette autre devise : *Noblesse oblige !* Que veut-on dire par là? Lorsque la noblesse constituait un ordre privilégié dans l'Etat, ayant des fonctions particulières, il était naturel de dire : noblesse oblige; cela s'entend de toute fonction sociale qui oblige celui qui en est revêtu, à la bien remplir: Le patronage féodal a eu sa raison d'être et sa grandeur; la chevalerie en a été l'expression la plus pure. Ces expressions : sentiments nobles et chevaleresques sont demeurées dans la langue, mais sans avoir aucun rapport avec une classe particulière de citoyens. Du reste, qu'on le remarque bien, c'est surtout depuis que la noblesse a été réduite par la royauté au rôle peu enviable d'une domesticité de cour, et n'a plus été que le brillant décor d'une société dont le tiers-état faisait la force et comme la trame solide, qu'on a le plus complaisamment répété ce mot : noblesse oblige !... oblige à quoi? à vivre noblement sans doute; mais on sait du reste ce que beacoup de gens ont entendu et entendent encore aujourd'hui par là : vivre sans rien faire (16), dépenser sans compter; jeter quelque peu l'argent par la fenêtre, comme autrefois les rois et les princes, dans les solennités publiques, jetaient de l'argent à la foule qui se précipitait sous leurs pas en criant : largesse ! largesse ! Ne parler qu'avec dédain de toutes les professions utiles, à l'égard desquelles on usait d'appellations ridicules ou injurieuses; affecter une familiarité méprisante avec des gens placés tellement bas dans l'échelle sociale que personne ne soit tenté de voir là une confusion de rangs. Du reste, il faut être juste, ce sont en général les représentants les moins autorisés de l'ancienne noblesse qui sont le plus portés à *vivre noblement*. C'est au contraire parmi ceux qui portent réellement *un nom* qu'on trouve les esprits les plus ouverts à tout ce qui fait la grandeur de notre temps. Ceux-là confondent volontiers ainsi les deux devises en une seule : noblesse et richesse obligent, et l'entendent comme nous; et pensent que s'il est encore permis de parler de noblesse, c'est à ceux qui cultivent la science d'une façon désintéressée, placent l'amour du bien public au-dessus des intérêts

(16) Louis XIV donna à la noblesse l'exemple de la prodigalité. Il disait à Madame de Maintenon qui lui demandait de l'argent pour ses pauvres : Un Roi fait l'aumône en dépensant beaucoup. — Nous savons ce que vaut cette théorie — Mais il est un point sur lequel Louis XIV aurait pu servir de modèle à sa noblesse : il était laborieux, appliqué au travail, il *faisait sa charge de roi*, chose méritoire si on considère la détestable éducation qu'il avait reçue.

de partis, et s'efforcent de mettre le poids d'une vie honorable dans les enseignements qu'ils répandent autour d'eux (17).

Aux anathèmes contre la richesse, aux vulgaires déclamations inspirées par une fausse religion, aux préjugés nobiliaires contre le commerce et l'industrie, j'opposerai en dernier lieu, une autorité devant laquelle tous devront s'incliner. Un des plus grands citoyens dont la France s'honore, un homme dont on ne peut prononcer le nom sans admiration et attendrissement, le maréchal de Vauban, qui, pour n'avoir été qu'un pauvre gentilhomme de médiocre naissance, un assez *petit compagnon*, comme on disait dans le sot langage du temps, ne s'entendait pas moins que tous les plus brillants seigneurs, en fait de noblesse et de vrai grandeur, avait proposé d'accorder des lettres de noblesse au négociant qui serait resté un certain temps dans les affaires et y aurait fait une fortune d'un chiffre déterminé. Les enseignements que j'ai essayé de résumer dans ce chapitre ne sauraient invoquer une confirmation plus éclatante ; et cela suffit pour que le maréchal de Vauban, puisse ajouter à tant de titres de gloire, celui de précurseur des grands économistes du XVIIIe siècle.

(17) Dans ses *Etudes sur les économistes Français du XIIIe siècle*, M. Léonce de Lavergne nous a tracé un tableau charmant du généreux mouvement qui se manifesta, au milieu du XVIIIe siècle, dans une partie de la noblesse française, et qui, s'il s'était généralisé, aurait pu prévenir par une pacifique évolution, la Révolution, sinon celle de 1789, du moins celle qui la suivit. — Mais combien étaient-ils de ceux-là ?... Voir notamment l'étude sur le marquis de Chastellux,

CHAPITRE XXII.

L'épargne individuelle et la puissance publique. L'épargne et le capital de l'Etat.

« Sire, ce que j'ai est vôtre ! » disait Jacques-Cœur au roi Charles VII. Celui-ci aurait pu répondre par ces paroles de Louis XII : « Le trésor du monarque est dans la bourse de ses sujets. » L'idée de Patrie et d'Etat, antipathique au régime féodal, trouva sa première personnification dans la royauté qui fut le centre de la résistance contre les prétentions anarchiques des seigneurs, contre les revendications prématurées de la bourgeoisie et contre la domination étrangère. Aujourd'hui nous disons : l'Etat est une personne fictive qui représente les intérêts collectifs de la société et qui, pour remplir sa mission, n'a d'autres éléments de force et de puissance, d'autres richesses, d'autres moyens d'action que ceux que lui fournissent directement ou indirectement les divers membres de la communauté. Sans doute l'Etat peut posséder un domaine foncier plus ou moins considérable, mais une grande partie de ce domaine, affectée à des usages publics, loin d'être une source de revenus, nécessite des frais d'établissement, d'entretien ou de surveillance considérables. L'Etat est peu propre à exploiter, comme le fait un particulier, des propriétés rurales ordinaires ; la seule chose qui lui convienne dans ce genre, ce sont de grandes masses de forêts ; et encore doit-il bien moins songer à en tirer un revenu régulier, qu'à conserver et à reconstituer, au besoin, cette richesse dans un intérêt social supérieur, c'est-à-dire à raison

de l'influence qu'elle exerce sur le climat, le régime des eaux et la production générale. En somme, la ressource de l'Etat, indépendamment des services personnels que lui doivent les citoyens, est dans l'impôt. Il peut emprunter, mais c'est avec l'impôt qu'il paie les intérêts et rembourse le capital. Du reste, qu'il s'agisse d'impôt ou d'emprunt, l'Etat puise toujours à la même source, à savoir : l'épargne et le capital individuels. Je veux essayer de définir nettement cette situation et d'en tirer quelques (1) conséquences relatives aux ménagements que l'Etat doit garder dans ces appels à la fortune privée des citoyens. Les plus grands intérêts sont ici engagés, intérêts politiques et économiques ; c'est aussi affaire de justice et de moralité (2).

L'Etat et l'ensemble des citoyens sont en ce qui concerne le paiement de l'impôt, dans le rapport de créancier à débiteur. Expliquons-nous sur la cause, la nature, l'étendue et les conditions particulières de cette créance. L'Etat a droit à l'impôt, parce qu'il fait les frais de l'ordre et de la sécurité qui sont la première condition, non-seulement de toute industrie, de toute production, mais de l'existence sociale même. C'est pour le moins l'application de ce principe élémentaire d'économie politique que tous ceux qui ont contribué à la production de la richesse, ont droit à une part de cette richesse. A ce même titre l'impôt est un prélèvement, une créance privilégiée. D'autre part, cette créance est essentiellement indéterminée en ce sens que l'Etat (3) ne doit pas, comme le fait un particulier débattre les conditions de son concours, l'évaluer à une somme fixe dont il fera ensuite tel usage qui lui conviendra ; il ne doit demander aux contribuables que ce qu'il dépense réellement dans l'intérêt commun. Il y a, entre l'Etat et les particuliers, cette différence fondamentale, que les particuliers ont un revenu déterminé qu'ils tirent de leurs fonds productifs, terre, capital, travail, et qu'ils doivent régler leurs dépenses sur leurs ressources ; l'Etat, au contraire, n'a pas en principe des revenus propres ; ce qui apparait tout d'abord dans son budget, ce sont des dépenses plus ou moins obligatoires ou facultatives, pour lesquelles il demande aux contribuables des sacrifices plus ou moins considérables. Voilà précisément la cause de tous les entraînements funestes en matière de finances publiques ; on commence par dresser le budget des dépenses et on songe ensuite aux recettes; on songe à trouver de l'argent, et comment l'argent pourrait-il manquer quand on est en présence de trente ou quarante millions de contribuables ? Pour bien des gens, la finance n'est que l'ensemble des procédés à l'aide desquels on parvient à mettre la main sur l'argent qui se cache.

(1) On pense bien que je ne vais pas traiter ici méthodiquement, serait-ce même de la façon la plus sommaire, des finances publiques, des impôts, et des emprunts. Je me cantonne autant que possible dans mon sujet, l'épargne et le capital. — Je m'abstiens pareillement de discuter la question des attributions de l'Etat ; je crois que le bon sens et l'économie politique sont d'accord sur la tendance qui doit dominer, et qui tient le milieu entre ces solutions radicales : tout par l'Etat, rien par l'Etat. On sait qu'un spirituel économiste, M. de Molinari, a soutenu la thèse que toutes les fonctions de l'Etat pourraient devenir des industries privées s'exerçant sous la loi de la libre concurrence. Ce serait la reconnaissance du droit de sécession. Pour les individus, ce droit existe pratiquement : c'est la naturalisation en pays étranger.

(2) L'honnêteté en matière de finances publiques est une vertu moderne. Peu importe qu'autrefois on ait pendu quelques financiers.

(3) Je reste sur le terrain étroit du droit public ; je parle de l'Etat et non de la Patrie. Le patriotisme, le sentiment de la patrie est comme la loi morale qui n'a pas le même empire sur tous. Le droit positif, droit public ou privé, a précisément pour objet de déterminer un minimum d'honnêteté, de vertu, de dévouement et de sacrifice à la chose publique, et de l'imposer sous des sanctions plus ou moins rigoureuses. L'Etat c'est la patrie en tant qu'il s'agit de définir nettement les rapports du droit collectif et du droit individuel. On aime sa patrie, on se conforme tout au moins aux lois de l'Etat.

L'homme d'Etat, l'économiste financier, se font une autre idée de la créance de l'Etat sur les citoyens à raison de l'impôt. Ils savent quelle tâche délicate c'est pour les représentants de l'Etat de délimiter une créance qui est, de sa nature, indéterminée. Ce qu'il faut surtout considérer c'est que cette créance est perpétuelle, variable dans la plus grande mesure, destinée à s'accroître naturellement, et pouvant accidentellement atteindre un chiffre énorme. De tout cela il résulte que l'Etat doit procéder autrement qu'un créancier ordinaire. Celui-ci, à la rigueur, n'a pas de ménagements à garder envers son débiteur; il met la main sur ses biens et, une fois payé, peu lui importe que son débiteur se trouve sans ressource. L'impôt, au contraire, est une prestation périodique; il faut, en outre, prévoir que, dans les pressants besoins de l'Etat, on réclamera des contribuables un sacrifice plus considérable; l'Etat a donc intérêt à ce que ses débiteurs, les contribuables, travaillent, épargnent, s'enrichissent, accroissent leurs capitaux. Ce sera là, non seulement la source intarissable d'où l'impôt coulera incessamment, régulièrement, mais encore le vaste réservoir où l'Etat pourra puiser à pleines mains dans les circonstances extraordinaires telles qu'une grande guerre. Que voit-on alors en effet? En même temps que les dépenses s'accroissent subitement, qu'on se livre à une effroyable consommation stérile, on voit un nombre considérable de travailleurs utiles arrachés aux travaux productifs de l'industrie pour les travaux improductifs de la guerre. Pour toutes ces causes l'épargne et la formation du capital sont arrêtées, et on vit sur l'épargne et le capital du passé.

L'épargne et le capital doivent aller croissant comme l'impôt. L'impôt, en effet, doit suffire aux charges de la paix et de la guerre qui, les unes comme les autres, deviennent toujours plus considérables... je ne dis pas plus lourdes, car je n'entends pas

m'associer aux doléances plus ou moins sincères de ceux qui gémissent sur ce qu'ils appellent le fardeau de plus en plus accablant des impôts. Expliquons-nous sur cet accroissement des impôts qui est un phénomène économique en rapport direct avec l'étendue de l'épargne, l'accroissement du capital, le développement général de la richesse publique et privée, avec les nouvelles conditions économiques de la société. Pour juger si une charge est plus ou moins lourde, il ne suffit pas de la considérer en elle-même, il faut encore tenir compte de la vigueur de ceux qui doivent la supporter et des services qu'ils reçoivent en échange.

Autrefois l'Etat réclamait surtout des services personnels, il en était ainsi notamment à tous les degrés de la hiérarchie féodale, depuis le noble vassal qui devait suivre le seigneur au plaid et à la bataille jusqu'au serf qui devait la corvée, c'est-à-dire un certain nombre des jours de travail, au possesseur de la terre. A côté des services personnels il y avait des redevances en nature. Tout cela formait un système de contributions fort onéreux pour le contribuable et peu profitable pour le souverain, quel qu'il fût, car il n'est pas toujours facile d'utiliser des services personnels et des redevances en nature. Les capitaux créés par l'épargne, les revenus abondants qui en ont été le produit dans les différentes industries, ont permis de remplacer par l'impôt en argent la plupart des services personnels et des prestations en nature, et cela au grand avantage du débiteur et du créancier. Il s'est opéré là une évolution économique analogue à celle qui résulta de la substitution du système monétaire au troc primitif. Qu'était-ce, en effet, que le système de contribution propre au régime féodal et au régime patriarcal? Chacun des membres de la communauté faisait quelque chose dans l'intérêt commun; le chevalier guerroyait, le serf cultivait la terre, le prêtre priait; c'était un échange direct de services,

troc pour troc : vous y verrez pour moi, je marcherai pour vous. Qu'est-il arrivé ensuite ? Grâce à l'épargne et au capital, de nouvelles sources de la richesse se sont ouvertes; grâce au commerce et à un marché plus étendu, chacun a pu réaliser en argent les produits de son industrie et contribuer aux charges de l'Etat en payant un impôt à l'aide duquel le souverain paie les services et achète les choses nécessaires. Le système des services personnels a pu suffire autrefois, dans une certaine mesure, aux exigences de la paix et de la guerre telles qu'on les comprenait. Les charges de la paix étaient peu de choses; ni routes, ni ponts; des villes sans pavés ni éclairage; une police mal faite, et tout le reste... Que l'on compare et qu'on se demande si c'est avec la corvée qu'on peut accomplir les merveilleux travaux de la paix dont nous sommes témoins.

Ainsi il n'y a plus aujourd'hui, entre les particuliers et l'Etat, une sorte de troc, d'échange direct de services; c'est plutôt une vente et un achat qui interviennent. L'Etat vend et achète des services. L'impôt est le prix qu'on paie à l'Etat pour les services qu'il rend. Tel qui paie un impôt reçoit d'autre part un salaire de l'Etat. Il en est résulté, outre les avantages purement économiques, plus de moralité et de justice dans l'impôt. Autrefois, quand la contribution aux charges communes consistait en un mélange d'impôts en argent et de prestations personnelles de différentes sortes, il s'était établi entre les contribuables des catégories auxquelles se rattachaient des distinctions sociales. La noblesse, disait-on, contribue de son sang, et le tiers-état de ses biens. L'idée d'impôt payé en argent emportait celle d'une condition sociale inférieure. On récompensait quelqu'un d'un service rendu à l'Etat en lui accordant une exemption d'impôts, comme on accorde aujourd'hui une distinction honorifique. Ceux qui servaient à cheval dédaignaient ceux qui servaient à pied; tous ensemble méprisaient naturellement les corvéables employés à

l'entretien des routes. Aujourd'hui personne ne se croit déshonoré pour payer l'impôt; et, quant au service militaire, chacun, en principe, y est soumis; mais on ne saurait plus suffire, comme autrefois, aux charges de la guerre à l'aide de simples services personnels. Que l'on compare le matériel de guerre d'une armée féodale avec celui d'une armée moderne !

Ainsi l'Etat rend des services dont l'impôt est le prix, et on peut se représenter un accroissement ou une diminution d'impôts comme une augmentation ou une diminution dans le prix d'une denrée. Il s'agit ici incontestablement d'une denrée de première nécessité, l'ordre, la paix, la sécurité, tous les éléments de prospérité que la société peut, suivant les temps, devoir à l'Etat. J'ai dit que l'impôt va toujours croissant; mais, il y a là, plus qu'en toute matière, *ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, il y a surtout ce qu'on ne veut pas voir, et pour apprécier équitablement la signification de ce fait, il faut se demander, suivant l'expression vulgaire, *si on nous en donne pour notre argent.* Les services que rend l'Etat ne sont pas une quantité fixe et invariable, et il est certain qu'il en rend aujourd'hui infiniment plus et de meilleure qualité qu'autrefois. La société prise en masse est beaucoup plus riche qu'autrefois, la production plus abondante; l'Etat protége des intérêts plus considérables, à plus grands frais; il a droit à une plus forte rénumération. L'augmentation des prix, qui tient à des causes économiques bien connues, est un fait général, et si l'Etat paie tout plus cher, il faut bien que l'impôt le lui rembourse. Mais, en somme, les énormes budgets d'aujourd'hui ne prélèvent pas une plus forte partie du revenu national qu'autrefois (4).

(4) M. Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, t. II, p. 203.

Les considérations qui précèdent peuvent servir de règles (5) dans la fixation de cette quotité, de ce prelèvement. Il ne doit s'exercer que sur le revenu et n'en prendre qu'une part assez faible pour permettre à l'épargne de grossir le capital. L'épargne et le capital alimentent l'impôt, il faut que l'impôt ne dérange pas l'épargne. Porter atteinte à l'épargne ou au capital c'est amoindrir la puissance productive d'un pays. Les impôts exagérés ne peuvent être perçus sans vexation pour les personnes, sans entraves pour le commerce et l'industrie. Lorsque les revenus du capital sont trop fortement atteints par l'impôt, le capital émigre.

Pour soutenir l'innocuité ou même les avantages des gros impôts, on a mis en avant divers raisonnements dont quelques-uns sont empreints d'une évidente exagération, d'autres sont de purs sophismes. C'est, comme nous allons le voir, la partie de la théorie de l'impôt qui a le plus directement trait à l'objet de cette étude.

On a dit que de lourds impôts stimulent l'industrie, l'esprit d'invention, poussent à l'épargne et à l'économie, comme l'accroissement de charges qui résulte de l'augmentation du nombre des enfants développe une plus grande énergie chez le père de famille. Cette opinion n'a été mise en avant par Mac-Culloch que pour répondre à une assertion d'Adam Smith que, si l'Angleterre n'avait pas, depuis 1688, levé tant d'impôts pour subvenir aux dépenses improductives de la guerre, la plus grande partie de ces sommes, restées aux mains des particuliers, au-

(5) Il ne s'agit pas de traduire ces règles en chiffres précis, de fixer théoriquement un minimum et un maximum. On peut, d'une manière générale, parler d'impôts légers, lourds, faibles, exagérés... La Belgique, l'Angleterre, la France et l'Italie, nous offrent exactement ces quatre types. En Belgique, l'impôt ne paraît être que de 6 0/0 du revenu ; en Angleterre de 8 0/0 ; en France de 12 à 13 0/0 ; en Italie il dépasse 16 0/0. — M. P. Leroy Beaulieu, t. I, p. 124.

raient été *épargnées*, c'est-à-dire auraient reçu un emploi reproductif, et le capital serait allé ainsi s'accroissant dans des proportions considérables. Eh bien ! il est à croire que les choses ne seraient pas tout à fait passées comme le dit Adam Smith, et que l'épargne n'aurait pas profité de tout ce que l'impôt n'aurait pas prélevé; mais la thèse de Mac-Culloch se ressent de l'exagération inhérente à l'esprit de contradiction. Ce serait là une nouvelle théorie de l'obstacle considéré comme source de richesse. Sans doute l'Angleterre n'aurait pas fait, pendant cent années de paix, les mêmes efforts que pendant cent années de guerre; mais il est probable qu'au prix de moindres efforts elle eût acquis des capitaux plus considérables.

On a dit encore : qu'importent les forts impôts? L'impôt retourne aux contribuables, retombe sur eux en pluie fécondante. — Il importe de savoir quelle est la nature de cette pluie. On entend assez communément par là que l'Etat rend d'une main ce qu'il a pris de l'autre ; que l'impôt sera par lui distribué à des fonctionnaires, à des ouvriers, à des fabricants. Mais le contribuable se serait parfaitement bien chargé de faire lui-même cette distribution en donnant à son épargne un emploi productif. Pourquoi l'Etat prendrait-il sans nécessité aux uns pour donner aux autres? Que s'il rend l'impôt à ceux auxquels il l'a pris, on connaît la réponse ; c'est un peu comme un voleur qui, ayant dérobé de l'argent à un marchand, s'excuserait en alléguant qu'il a employé cet argent à acheter des marchandises audit marchand. Que si la pluie en question consiste en des travaux utiles, en des services réels rendus à la société, dont par conséquent tous les contribuables profitent, il y a sans doute là une compensation, mais encore est-ce une question de mesure.

A toutes les époques il n'a pas manqué de gens qui se sont dit : il faut commencer par prendre au peuple tout ce qu'on

peut ; ne lui laisser que le strict nécessaire pour subsister, on verra ensuite quel est le meilleur parti qu'on peut tirer de ce qu'on lui a pris. Par un pareil procédé on est sûr d'arriver à un double résultat : le gaspillage des finances publiques et la ruine des fortunes privées. De l'impôt ainsi prélevé on peut dire : bien mal acquis ne profite pas. Dans de pareilles conditions, les contribuables ont peu d'intérêt à produire quelque chose au-delà de ce qui est nécessaire à la satisfaction de leurs besoins, puisqu'on leur prend cet excédant. Les populations soumises à un pareil système d'impôts sont peu encouragées au travail et à l'épargne ; elles sont dans une condition analogue à celle de l'esclave auquel le maître demande d'autant plus qu'il produit davantage, ne lui laissant que de quoi subsister. Les contribuables ont alors intérêt à paraître pauvres, à restreindre leurs consommations pour ne pas éveiller l'attention du fisc. Quand on a tant d'intérêt à paraître pauvre, on ne tarde pas à le devenir réellement. Cette spoliation par l'impôt a été plus ou moins pratiquée par des souverains despotes, aux yeux desquels leurs complaisants la justifiaient par cette abominable théorie que le roi est maître de la vie et des biens de ses sujets, lesquels n'ont *aucun droit d'en rien prétendre* (6). Quelle passion du bien public ne faudrait-il pas chez les rois absolus et leurs ministres pour ne pas abuser d'une pareille liberté en matière d'impôts ! N'a-t-on pas vanté la magnificence, la libéralité, la

(6) C'est ce que répétait Louvois à Louis XIV ; c'est ce que confirma une consultation des docteurs de Sorbonne pour calmer les scrupules et les remords du roi effrayé de tant d'exactions. — Saint-Simon nous a raconté cette histoire. Combien Colbert est supérieur à Louvois dans le ménagement des deniers publics. Louvois fut un habile ministre, mais un méchant homme et un mauvais citoyen. Louis XIV a reproduit ces détestables doctrines dans l'*Instruction au dauphin*, il ajoute il est vrai que les rois *doivent en user en sages économes* ; mais on sait ce que valent ces recommandations posthumes.

générosité des souverains ? Dépenser beaucoup était une vertu royale (7).

De cette idée qu'on peut sans inconvénient prélever, à titre d'impôts, le superflu de chaque contribuable, procède en partie la doctrine moderne qui, à l'aide de divers moyens, tend à exonérer les pauvres et à rejeter tout le fardeau sur les riches (8). Les pauvres, en effet, n'ont pas de superflu, et les riches en ont ! Proudhon, qui a des éclairs de bon sens, a dit le mot vrai là-dessus : « Le peuple ne comprend pas que le principe de son « bien être, à lui qui vit au jour la journée et qui n'a jamais de « reste, est dans l'épargne de ceux à qui il reste chaque jour « quelque chose : au contraire il demande que le fisc s'abatte « sur cette épargne et l'en fasse profiter. C'est son système, « c'est toute sa philosophie de l'impôt. » Il semble en effet à certaines gens que les pauvres ne profitent pas des services publics, rénumérés par l'impôt, et qui assurent l'ordre, la sécurité, la paix ! On a répondu avec raison que là où ces biens d'un usage commun manquent, ce sont précisément les pauvres et les faibles qui en souffrent le plus.

Cette tendance à rejeter l'impôt sur les riches (9) se retrouve plus ou moins dans les trois systèmes suivants : impôt progressif, impôt unique, impôt sur le capital. A l'impôt proportion-

(7) C'est la réponse de Louis XIV à Madame de Maintenon qui lui demandait de l'argent pour ses pauvres : Un roi fait l'aumône en dépensant beaucoup. Il faisait pourtant bel et bien l'aumône à ses courtisans, et quelles aumônes !

(8) M. Joseph Garnier, *Traité des finances*, 3e édit., p. 42

(9) Je ne parle pas de la spoliation naïve, directe, qui prend purement et simplement au riche pour donner au pauvre, comme était la proposition de Barbès et Sobrier : « Attendu que la fraternité n'est pas un vain mot et qu'elle doit se manifester par des actes, les capitalistes sont frappés d'un milliard d'impôts au profit des travailleurs. » Du reste, qu'on le remarque bien, ce socialisme *carré* est moins dangereux, à certains égards, que le socialisme *déguisé*.

nel, qui prélève toujours une même quote-part du revenu, on oppose l'impôt progressif dans lequel cette quote-part s'accroît *progressivement avec le revenu,* en sorte que celui qui a un revenu double ne paie pas seulement le double d'impôts, mais quelque chose en sus. Adam Smith a dit qu'un pareil système *ne serait pas très déraisonnable,* mais de là à être utile et juste, il y a loin. L'impôt progressif n'est pas juste, par la raison que, s'il n'est pas déraisonnable en principe, la progression est nécessairement arbitraire. Il est mauvais par sa tendance et on sait assez que bien des gens ne le prônent que comme un moyen de rétablir l'égalité des conditions au point de vue de la richesse. Enfin, au point de vue qui nous occupe particulièrement, au point de vue de l'épargne et du capital « l'impôt progressif a un vice radical : il sévit contre les qualités mêmes « qu'il importe le plus de propager au sein des populations, et « s'il lui était donné d'atteindre pleinement son but, ce serait « au prix de la stagnation des richesses et de l'industrie. Deux « choses, en effet, sont essentielles au développement des for- « ces productives d'un pays : l'une c'est que les efforts de cha- « cun pour améliorer sa position trouvent la récompense qui « leur est due ; l'autre c'est que le goût de l'épargne subsiste « et s'étende ; or l'impôt progressif, par cela même qu'il s'ap- « plique à réduire les avantages attachés à l'accroissement des « fortunes, affaiblit nécessairement les mobiles dont la puis- « sance opère le plus heureusement sur la marche des socié- « tés... Il atténue le désir d'amasser et met obstacle à la for- « mation de capitaux qu'il condamne, à mesure qu'ils grossis- « sent, à devenir de moins en moins productifs (10). »

(10) M. Hippolyte Passy, *Dict. de l'Economie Politique,* au mot *impôt,* p. 910. — M. Paul Leroy-Beaulieu, dans son *Traité de la science des finances,* a présenté une réfutation très complète de l'impôt progressif (t. I, p. 131-163). M. Joseph Garnier, qui repousse l'impôt progressif proprement dit, est favorable à ce qu'il appelle l'impôt *progressionnel,* ou à progression limitée, ne portant que sur l'accroissement du revenu (*Traité des finances,* p. 68). — M. Joseph Garnier ne se fait-il pas illusion sur la modération de sa progression ? Quelle sera en fait cette progression ? Voir la critique de ce système dans l'ouvrage de M. Leroy Beaulieu, cit. p. 142.

Notre système d'impôts est basé sur la multiplicité, c'est-à-dire que l'impôt puise à diverses sources et même puise de diverses manières à la même source, comme cela a lieu pour le vin qui est frappé de tant de manières différentes. L'impôt multiple peut seul fournir des ressources considérables. Si on voulait les demander à un impôt unique, ce qui semble très-bien en théorie, on arriverait aux plus criantes injustices. Quand l'impôt est multiple, les divers contribuables supportent une partie des inégalités et des iniquités inséparables, dans la pratique, des impôts les plus irréprochables en théorie. Avec une taxe unique, au contraire, l'impôt, comme dit encore Proud'hon, représentera *la somme des iniquités fiscales.* Mais ce qu'il importe de se demander, c'est à qui on s'adressera pour obtenir cet impôt unique? Tout le monde reconnaît que ce ne peut être qu'un impôt direct, et on songe naturellement à la terre. C'était la doctrine des physiocrates en matière d'impôts, et il devait résulter de là une simplification merveilleuse dans l'assiette et la perception de l'impôt; le propriétaire foncier paie seul l'impôt et le recouvre sur tous les consommateurs en leur faisant payer d'autant plus cher les denrées et matières premières qu'il livre à la consommation, à l'industrie, au commerce. Certes, les physiocrates ne voulaient aucun mal aux propriétaires fonciers, mais ils leur faisaient une triste condition en leur imposant de faire à l'Etat l'avance de cette taxe unique. Ce système ne pourrait se soutenir qu'en supprimant la liberté commerciale dont les physiocrates ont été les promo-

teurs, sans quoi les citoyens de l'Etat, soumis à leur taxe territoriale unique, ne manqueraient pas de se procurer les produits du sol dans les pays où cette taxe n'existerait pas. Et puis qu'on songe à ce que seraient les inégalités dans la répartition de cet énorme impôt !

Si j'ai tout d'abord parlé de la théorie physiocratique de l'impôt unique sur la terre, c'est pour en arriver à ce qui nous touche le plus directement, l'*impôt unique sur le capital*, dont on a fait beaucoup de bruit depuis quelque temps. Cet impôt a d'abord l'inconvénient d'être unique (11) ; je me suis sommairement expliqué là-dessus. Je suis en outre frappé de ceci : les adversaires de l'impôt sur le capital (12), dès le début de la controverse, éprouvent le besoin de déclarer aux partisans de cet impôt qu'ils ne doutent pas de la pureté de leurs intentions et qu'ils ne les confondent pas avec les ennemis du capital, avec ceux qui crient : *haro sur le capital !* Cela même prouve que la formule n'est pas sans dangers ; d'autres en effet s'en empareront et ne croiront que lui donner une expression plus énergique en disant : *frappons sur le capital !* Ce que je redoute surtout en cette matière, ce sont les tendances (13) fâcheuses. Mais laissons cela, laissons les fins de non recevoir et allons au fond des choses.

(11) L'apôtre de l'impôt sur le capital, M. Ménier (*Théorie et application de l'impôt sur le capital*, livre III, chap. IV) part de ce principe que l'impôt doit être unique, afin que la nation, comme un négociant, voie plus clair dans ses affaires.

(12) Par exemple, M. P. Leroy Beaulieu, cit. t. I, p. 192. On avouera que la précaution n'est pas inutile quand on lit que l'impôt sur le capital sera un moyen de ne plus augmenter *les droits sur la faim, la soif, le froid*, M. Ménier, cit. INTRODUCTION, p. 6.

(13) J'appliquerais volontiers à l'impôt sur le capital ce qui a été dit par M. Baudrillart d'un autre impôt : « En fait d'impôt progressif, l'erreur n'est pas dans la mesure de l'application, elle est dans le principe même. » *Journal des Economistes*, 1866, septembre, p. 330.

Je me défie des gens qui croient résoudre les difficultés par la puissance d'une définition. On commence par nous donner une définition de l'impôt dans laquelle le capital tient naturellement la première place : « L'impôt représente la mise en valeur et les frais généraux d'exploitation du capital national (14). » Cette définition présente un double inconvénient : 1° elle est incomplète et par conséquent fausse, parce que les services rendus par l'Etat ont aussi pour objet la protection et la sécurité des personnes indépendamment du capital qu'elles possèdent ; 2° l'expression de capital national est essentiellement vague, et les partisans de l'impôt sur le capital se divisent dans l'application du principe : Faudra-t-il soumettre à l'impôt toute espèce de capital ? Le capital circulant comme le capital fixe ? Le capital immatériel comme le capital matériel ? On entend en général que le capital fixe, y compris la terre, serait seul atteint. Voilà donc un négociant qui fait d'immenses affaires dans lesquelles il n'emploie à peu près que du capital circulant, dont le capital fixe se réduit à son comptoir (15) ; il ne paiera pas d'impôt. Et le médecin, l'avocat, l'artiste en vogue ? On dit que le capitaliste qui aura payé l'impôt se remboursera (16) en vendant plus cher ses produits ; on avait déjà dit

(14) M. Ménier, liv. I., chap. VI. — L'auteur (liv. I, chap. I) en veut beaucoup à M. H. Passy de ce que, dans l'article *Impôt* du *Dictionnaire d'Economie Politique*, il n'a pas essayé de donner une définition. Je l'en louerais volontiers, mais M. Ménier se trompe : tout cet article n'est qu'une définition de l'impôt, seulement c'est une définition *analytique*, et non une formule *synthétique*. Dieu nous garde du malin et des définitions !

(15) Voir chap. III, note 14.

(16) C'est le raisonnement que faisaient les physiocrates pour l'impôt unique sur la terre. Le capitaliste ainsi obligé de faire l'avance de l'impôt est placé dans une position analogue à celle des malheureux curiales de l'empire romain, auxquels le fisc demandait la totalité de l'impôt afférent à leur ville, et qui devaient se rembourser comme ils le pouvaient

cela de l'impôt physiocratique. Eh bien! établissez demain l'impôt unique sur le capital et demandez-lui trois ou quatre milliards que les taxes générales ou locales fournissent aujourd'hui et que les capitalistes essaient de mettre, comme on l'a dit, cet impôt *dans leurs factures*, et vous verrez si la masse des consommateurs ne jettera pas les hauts (17) cris!

L'impôt unique sur le capital porte en lui-même sa condamnation et à un double point de vue. Il est plein de contradictions. On y arrive par des définitions vagues et pénibles (18) de l'impôt et du capital. Après avoir dit que *toute utilité est un capital*, ce qui est une définition assez large, dès qu'il s'agit d'impôt, on se restreint au capital fixe. Pourquoi? On met bien en avant des raison scientifiques et économiques; mais la véritable raison est purement fiscale, c'est que le capital fixe ne peut pas s'en aller, on le tient et on lui fait payer pour le capital circulant qui peut facilement se cacher ou passer la frontièr. On dit qu'il n'en est rien, que le capital fixe et le capital circulant sont deux *frères Siamois* qui ne peuvent vivre l'un sans l'autre, et que, en vertu de cette solidarité, il importe peu de s'adresser à l'un ou à l'autre, mais que l'important est de ne pas gêner la circulation. Ce qui séduit encore dans l'impôt sur

sur leurs concitoyens. Placés entre l'enclume et le marteau, se débattant contre le fisc, pressurant la masse des contribuables, ils cherchaient par tous les moyens à se soustraire à leur odieuse condition.

(17) On a prétendu que le contraire aurait lieu, que la masse paierait sans difficulté, comme il faut bien qu'elle paie, d'une manière ou d'une autre, par suite du jeu de la répercussion, mais qu'elle se figurerait que ce sont les riches seuls qui paient: ce serait l'idéal fiscal: *plumer la poule sans la faire crier!* Voir *Journal des Economistes*, 1875, avril page 175.

(18) Je n'aurais pas osé le dire, mais M. Joseph Garnier, qui a conquis le droit de tout dire, a parlé de l'*argumentation touffue et mélangée de M. Ménier*, réunion du 5 mars 1875, de la société d'économie politique, *Journal des Economistes*, 1875, mars, page 474.

le capital fixe, c'est son caractère de *réalité* (19). En demandant l'impôt au capital fixe, on ne peut pas être soupçonné de le demander à la personne, ce qui serait malséant. Tout cela est puéril. Voici qui ne l'est pas moins. Les partisans de l'impôt unique sur le capital font sonner bien haut que, par ce moyen, chacun sera mis en demeure de tirer le plus grand revenu possible de son capital. On respecte le portefeuille du négociant et du rentier, mais on frappe impitoyablement la bibliothèque du savant, les collections d'œuvres d'art, les galeries de tableaux. On ne considère pas de quelle utilité sociale est cette forme délicate de l'épargne et du capital. C'est au zèle pieux des collectionneurs qu'on doit la conservation de ces richesses artistiques qui sont aussi une gloire et une force. La plupart de ces collections particulières, livres, objets d'arts, tableaux, ne vont-elles pas enrichir tôt ou tard nos bibliothèques et nos musées publics? Est-il un luxe plus noble, une prodigalité de meilleur aloi? Nous n'avons pas déjà tant de grandes fortunes qui puissent se les permettre, et nous avons assez de mal à empêcher les chefs-d'œuvres de nos artistes de passer à l'étranger!

Mais ces objets d'arts, ces tableaux, comment les évaluerez-vous? Estimerez-vous les jouissances qu'ils procurent à leur possesseur? Non, cela est contraire au principe de la réalité. Vous les ferez estimer; mais leur valeur est toujours plus ou moins idéale. Nous touchons ici à un vice inhérent à l'impôt sur le capital. L'impôt est un prélèvement sur le revenu. Les partisans de l'impôt sur le capital sont, au fond, de cet avis; seule-

(19) M. Ménier (liv. I, chap. IV), reproche aux économistes d'être restés fidèles aux anciens errements, à l'antagonisme entre le sujet et l'état: « Dans cette doctrine, dit-il, la vie est un péage. C'est l'homme qui doit « à l'Etat. L'impôt est personnel, non réel. L'homme paie, non la chose, « le citoyen reste serf de l'Etat. » Encore une *dernière forme de la servitude* à faire disparaître!

ment ils prétendent qu'il est plus facile d'évaluer le capital que le revenu. Cela est inexact et le moyen pratique d'évaluer les fonds et les maisons est de prendre un multiple plus ou moins fort du revenu. Proposez à quelqu'un d'acheter une terre ou une maison, la première question sera : combien cela rend-il ?

Il faut reléguer l'impôt unique sur le capital parmi les utopies (20). Il n'a aucune base scientifique sérieuse ; il serait impraticable ; il est dangereux par les tendances qu'il révèle et les entreprises qu'il pourrait encourager. On a beau parler d'un impôt sur le capital, trop de gens seraient portés à se persuader et surtout à persuader aux autres que c'est un impôt *contre* le capital.

Si l'épargne et le capital sont la source de l'impôt, cela est encore plus vrai de l'emprunt. On peut à la rigueur extorquer à une population pauvre des impôts relativement considérables, mais on n'emprunte qu'aux riches. Les citoyens qui, en tant que contribuables, sont les débiteurs certains et périodiques de l'Etat, sont ses prêteurs éventuels en tant qu'il s'agit d'emprunt. C'est la richesse créée par l'épargne et le capital qui a donné naissance au crédit public qui n'existait pas autrefois,. On ne s'est pas fait faute d'en user. Je veux apprécier ici rapidement les rapports qui existent entre ces grandes opérations

(20) C'est l'expression dont s'est servi un partisan raisonnable de l'impôt sur le capital. A la société d'Economie politique (séance indiquée à la note 18 ci-dessus, page 477), M. Pascal Duprat a dit : « M. Joseph Garnier et M. Paul Leroy Beaulieu ont été trop sévères « pour l'impôt du capital. Si cet impôt devait remplacer tous les autres « et jouer le rôle d'une taxe unique, on pourrait sans doute se récrier ; « *là commence l'utopie*, surtout par ce temps d'énormes budgets. Mais « l'impôt sur le capital peut très-bien figurer dans cette fiscalité comme « impôt complémentaire, comme instrument de réforme, pour rempla- « cer des taxes qui pèsent sur la production, la circulation et la con- « sommation. » — Je crois qu'on pourrait trouver un meilleur impôt complémentaire.

financières de l'Etat et l'épargne et le capital privés. Le capital, fruit de l'épargne, féconde l'industrie, soit en s'immobilisant en capitaux fixes, soit en alimentant la production sous forme de capital circulant ; quelle est l'action de l'emprunt qui vient, à un moment donné, détourner une portion considérable de ce capital circulant de sa destination naturelle ?

Il se pose tout d'abord ici des questions analogues à celles que soulève l'impôt. L'emprunt accroît les budgets et les impôts, et nous voilà en présence de pessimistes et d'optimistes, les uns ne cessant de prédire la banqueroute de l'Etat à courte échéance, les autres affirmant que tout va pour le mieux. Aux premiers nous avons répondu en expliquant et justifiant, dans une certaine mesure, la croissance continue des budgets. Les seconds répètent, à propos de l'emprunt, ce qu'ils ont dit relativement aux impôts : le produit des emprunts, comme celui des impôts, est une richesse qui ne sort pas du pays ; ce qui est enlevé ainsi à la masse des capitaux y retourne par mille canaux divers. L'emprunt, comme l'impôt, est le meilleur des placements !... (21) La réponse est bien simple : tout dépend de l'utilité, du bon emploi des emprunts comme des impôts. Ces sophismes sur l'innocuité des impôts et des emprunts ont pu trouver un point d'appui dans certaines formules économiques

(21) M. de Rémusat, en 1832, a dit simplement : « L'impôt est un bon placement », et il ajoutait : « Car au prix de l'impôt on achète des « biens inestimables, la sécurité, la liberté, la grandeur du pays. » Quoi de plus correct, surtout au lendemain d'une révolution ? V. M Léon Say, des Dépenses productives de l'Etat et des Emprunts de la paix, *Journal des Economistes*, 1865, mai, p. 172-186. — A ce propos, M. Léon Say fait cette remarque : « La Révolution de Juillet était une « tentative de conciliation entre l'esprit gouvernemental et l'esprit ré- « volutionnaire, et elle a réussi, sinon dans les faits, puisque ce gouver- « nement est tombé, au moins dans les idées, puisqu'on peut être au- « jourd'hui libéral et conservateur, libéral en politique et conservateur « en finances. » On ne saurait mieux dire.

mal comprises, notamment dans cette assertion bien connue de J. B. Say : « Pour un particulier, le produit brut est ce qu'a « rapporté une entreprise quand on n'en a pas déduit les frais ; « le produit net est ce qu'elle a rapporté, les frais déduits. « Pour une nation, le produit net et le produit brut sont la « même chose, parce que les frais remboursés par un entre- « preneur sont des profits acquis par un autre (22). » De là on a conclu sans doute que, pour une nation prise en masse, la nature et le chiffre des dépenses étaient indifférentes, attendu que ce qui était dépensé par l'un était reçu par l'autre, d'où il résulterait qu'un prodigue peut bien se ruiner, mais qu'une nation exclusivement composée de prodigues ne saurait se ruiner, s'appauvrir. Mais encore faudrait-il que la plus grande partie au moins des citoyens se commandassent réciproquement du travail productif, des choses nécessaires à la vie, sans quoi la nation mourrait de faim.

On a porté sur les emprunts publics les jugements les plus contradictoires, ce qui tient à une double cause : 1° on raisonne d'une manière abstraite, on examine d'une façon générale, si l'emprunt est une pratique bonne ou mauvaise, alors qu'il faudrait toujours tenir compte, et des circonstances dans

(22) J. B. Say, *epitome* à la suite du *Traité d'économie politique*, au mot *Produit-brut, Produit net*. Ed. Guillaumin, page 595. Cette proposition d'ailleurs n'a été plus ou moins vivement critiquée que par suite de malentendus. Ainsi Roscher (*Principes*, § 145, note 3) dit que le produit brut de toutes les entreprises de l'année est beaucoup plus considérable que le revenu net des personnes qui y ont participé, car il s'y incorpore beaucoup de capitaux circulants, fruit de l'épargne faite sur le produit net des périodes économiques antérieures. Mais il est évident que J. B. Say n'entend par valeur produite que celle qui résulte de l'opération productive après que le capital circulant employé dans ces opérations a été intégralement rétabli. — Les critiques de Storchet, de Rossi reposent pareillement sur un malentendu. Je suis loin de prétendre d'ailleurs que la proposition de J. B. Say soit bien heureusement formulée. C'est le danger de ces énoncés synthétiques.

lesquelles on emprunte, des dépenses auxquelles l'emprunt est affecté, et des conditions auxquelles il est contracté ; 2° on ne tient pas compte des différences frappantes qui existent entre l'Etat emprunteur et un particulier emprunteur. L'Etat peut notamment recourir, pour ses emprunts, à des combinaisons qui sont interdites à un particulier ; l'Etat a des besoins et des ressources tout autres. Ne pouvant songer à faire ici une théorie complète de l'emprunt public pas plus que de l'impôt, je crois ne pouvoir mieux faire que de me placer en présence de quelques hypothèses propres à mettre en lumière la valeur comparative de ces opérations.

Il est évident que l'impôt ne peut pas, dans un besoin pressant de l'Etat, procurer immédiatement des ressources considérables. L'impôt est fait pour subvenir aux dépenses régulières, courantes, y compris naturellement le paiement des intérêts des emprunts antérieurs (23). On a cru que l'Etat pourrait cependant, à un moment donné, demander à tous les contribuables un sacrifice considérable. Voici la réponse : « Le contribuable « se plaint, il est prêt à se révolter quand on lui demande au- « delà d'une certaine somme d'impôts. Le capitaliste, au con- « traire, se présente lui-même et vient vous offrir le capital « dont vous avez besoin. L'impôt prend les capitaux où ils ne « sont pas ; il les prend dans les bourgs, dans les campagnes, « souvent les plus incultes et les plus pauvres, l'emprunt les « prend où ils sont, dans les grandes villes et les capitales.

(23) Il y a un moyen mixte entre l'impôt et l'emprunt : on force un peu l'impôt et, pour le réaliser sans écraser le contribuable, on anticipe en émettant des billets d'Etat ou bons du Trésor qu'on rembourse au fur et à mesure des rentrées. L'expérience a démontré l'insuffisance de ce moyen. L'Angleterre, placée dans les meilleures conditions, en a essayé lors de la guerre de Crimée ; elle a dû recourir à un emprunt. Il n'y a pas là notamment l'entraînement qui fait réussir les grands emprunts.

« L'impôt les prend où ils coûtent 10, 12 et quelquefois « 15 p. 0/0 ; l'emprunt là où ils coûtent 4 à 5 p. 0/0 et où ils « s'offrent eux-mêmes (24). » Rien n'est plus vrai. On peut avoir une fortune considérable et être en peine de se procurer quelques mille francs, tandis que celui qui n'a que quelques mille francs en valeurs de portefeuille peut les réaliser du jour au lendemain et les prêter à l'Etat.

Il y a quelques années, lorsqu'il s'agissait de payer à l'étranger la dure rançon de la France, j'ai entendu des personnes plus patriotes que éclairées, dire : que ne demande-t-on à chaque citoyen la vingtième partie de sa fortune ? on aura des milliards ! — J'en connais beaucoup qui, ayant une terre de vingt hectares, en auraient volontiers rogné le vingtième, mais c'étaient deux ou trois mille francs qu'il aurait fallu donner, la valeur de cet hectare, et on ne les avait pas. On les aurait empruntés ! Quelle chasse à l'emprunt de la part de tous les propriétaires ! Quels intérêts on aurait payés ! Quelle crise monétaire ! L'Etat a emprunté à de bien meilleures conditions que les particuliers, et ce sont les capitaux du monde entier qui ont concouru à cet emprunt. Sans doute il faut payer les intérêts de ces capitaux étrangers, mais cela vaut encore mieux que de se dessaisir soi-même de tous ses capitaux et de paralyser le commerce et l'industrie. Le crédit étant ainsi constitué, étant devenu de national européen, universel, et une partie des emprunts étant souscrits à l'étranger, il en résulte incontestablement que le capital circulant du pays emprunteur est ménagé d'autant.

L'impôt comparé à l'emprunt produit une illusion qu'il importe de dissiper. On est frappé par le gros chiffre de l'emprunt

(24) Jacques Laffite, *Réflexions sur la réduction de la rente et sur l'état du crédit.*

qui est prélevé tout d'un coup sur le capital privé ; on est moins frappé par les prélèvements à titre d'impôts qui peuvent se dissimuler de mille manières, soit par la multiplicité des impôts, soit par leur division en parcelles qui ne sont réclamées que peu à peu. Mais, dans les deux cas, il n'y a pas moins raréfaction du capital. Que vous puisiez de l'eau dans un bassin avec un seau, ou que l'eau s'évapore sous l'influence des rayons de soleil, le niveau ne baissera pas moins (25).

L'idéal financier serait de n'avoir pas de dettes et des impôts modérés, mais peu de pays en sont là : ils ont des dettes et des impôts généralement plus lourds qu'il ne conviendrait. En cet état, que vaut-il mieux, diminuer la dette ou les impôts ? Faut-il appliquer d'une manière absolue à l'Etat la maxime *qui paie ses dettes s'enrichit?* Je ferai remarquer que cette maxime n'est pas toujours juste, même pour des particuliers ; sans doute lorsque, étant dépourvu de capitaux, on a emprunté sous forme d'une somme d'argent, c'est un très-bon signe, d'être en mesure de le rendre, car cela prouve qu'on a fait valoir convenablement le capital emprunté, qu'on a épargné et qu'on s'est constitué un capital propre ; mais il peut être avantageux de rester débiteur et de conserver l'usage d'un capital dont on ne paie qu'un intérêt modéré alors qu'on en tire un profit considérable. Le cas où la maxime est incontestablement vraie pour un particulier, est celui d'un propriétaire foncier dont les immeubles ne rendent que le 3 p. 0/0, alors qu'il est débiteur d'une somme d'argent dont il paie le 5 ou le 6 p. 0/0 ; qu'il se

(25) C'était l'argument de M. Thiers dans son Message du 15 septembre 1871 : « Les taxes sur les matières premières auraient l'avantage « de se répartir mieux, de se diviser à l'infini, et d'être ainsi moins sen- « sibles. » — M. Joseph Garnier, la Disparition de l'Impôt par la division, *Journal des Economistes*, février 1872, p. 227. C'est à ce genre de raisonnement que M. Gladstone répondait : « Vous avez trouvé la pierre philosophale de la finance ! »

hâte d'abandonner une portion de ses immeubles pour éteindre cette dette qui le ronge et qu'il sera d'ailleurs forcé de payer un jour ou l'autre. L'Etat, au contraire, n'est pas en général tenu au remboursement de ses dettes.

On a soutenu d'une manière absolue qu'il valait mieux affecter les excédants budgétaires à diminuer les impôts qu'à amortir les dettes (26). On allègue que chaque génération s'acquitte de ce qu'elle doit en supportant l'intérêt des sommes employées à créer les utilités dont elle profite; qu'il vaut mieux laisser aux mains des contribuables, qui sauront bien en tirer parti, les sommes qui seraient employées à amortir la dette. On a dit encore que la dépréciation des métaux précieux et le développement continu de la richesse sociale ont pour effet de rendre de plus en plus léger le fardeau des dettes publiques. Je pense qu'il y a lieu de faire une double distinction tirée soit du rapport qui existe entre l'impôt et la dette, soit de la manière dont l'amortissement est pratiqué (27). Si, à côté d'impôts modérés, vous avez une dette onéreuse, il faut éteindre la dette ; si, au contraire, le pays est chargé d'impôts mal assis, qui gênent la production, il vaut mieux dégrever qu'amortir. Dans ces conditions-là, en effet, que se passe-t-il ? Il semble que pour amortir 100 millions l'Etat se borne à prendre 100 millions aux contribuables ; mais, en réalité, pour que 100 millions entrent dans les caisses de l'Etat, lorsque, après avoir épuisé les bons impôts, on a recours aux mauvais, il faut qu'il en sorte plus de 100 de la bourse des contribuables, à cause des frais de perception et autres frais accessoires. Ces inconvénients de l'amortissement se font surtout sentir si on procède violemment, tout

(26) M. Dupuit, discussion à la société d'économie politique, voir le *Journal des Economistes*, juin 1860.

(27) Voir là-dessus une intéressante discussion à la société d'Economie politique, *Journal des Economistes*, janvier 1877.

d'un coup. L'histoire contemporaine nous en offre un double exemple, en Amérique et en Allemagne. En 1867, après la guerre de la Sécession, les Américains se trouvèrent en présence d'une dette énorme ; ils s'en émurent d'autant plus qu'ils n'avaient eu jusque-là qu'une dette insignifiante ; ils se mirent donc à amortir avec ardeur. Mais à quel prix? En établissant les plus durs impôts et un tarif douanier exagéré ; aussi, bien des choses sont en souffrance, et notamment la marine marchande, jadis si florissante. En Allemagne, qu'a-t-on fait de l'indemnité de guerre payée par nous ? On n'a pas songé à alléger le poids des impôts; on a remboursé la dette ; une masse de capitaux ont été versés d'un coup sur le marché, cherchant un emploi, et on sait s'ils en ont trouvé d'aventureux, on sait la crise économique qui en est résultée.

L'Etat, avons-nous dit, est une personne fictive, il en a tous les caractères, ce qui se résume en ceci, qu'il a un patrimoine propre. Il est propriétaire ; il a des dettes et des créances ; c'est un capitaliste, un industriel. Quel immense capital fixe en effet ! Edifices publics, routes, canaux, chemins de fer dont il n'est pour le moment que nu-propriétaire, ports, phares, lignes télégraphiques, bibliothèques, musées, arsenaux. Pour créer, entretenir, faire fonctionner cette grande machine, il faut un capital circulant considérable, c'est affaire de l'impôt ou de l'emprunt de le fournir. Mais l'Etat ne pourrait-il pas épargner ? Conformément à l'analyse que nous avons faite de l'épargne, on peut dire que l'Etat épargne toutes les fois que, faisant un bon emploi des ressources dont il dispose, il accroît ce grand outillage commun de la production dont il est le détenteur dans l'intérêt de tous. L'Etat a encore une manière bien simple d'épargner, c'est de payer ses dettes, de diminuer les impôts et de laisser ainsi une plus grande quantité de capitaux à la disposition de l'industrie privée. Mais l'Etat ne pourrait-il pas utile-

ment accumuler des réserves métalliques ou des valeurs mobilières immédiatement réalisables, en vue de parer à certaines éventualités, notamment de subvenir aux premières dépenses qu'exige une guerre soudaine? Dans les temps où le crédit public n'existait pas, où l'impôt n'offrait que de faibles ressources, c'était une pratique universelle, elle est encore suivie dans certains pays, en Prusse notamment (28). Au point de vue économique, il y a peu de choses à dire en faveur de ce genre de thésaurisation; il a l'inconvénient de favoriser les instincts belliqueux, mais il peut être utile à un pays dont le crédit n'est pas au niveau de sa puissance militaire.

Il n'entre pas dans le plan de ce livre de réunir les renseignements fournis par la statistique sur la répartition des capitaux entre les diverses nations (29), sur l'importance de l'épargne collective de chacune d'elles. On a fait, à cet égard, d'utiles comparaisons entre la France et l'Angleterre (30). L'épargne annuelle de l'Angleterre est plus considérable que celle de la France (31), mais ce qu'il importe de noter, ce sont les caractè-

(28) C'est même aujourd'hui la seule nation civilisée qui ait un trésor de guerre régulièrement constitué, soit en monnaie, soit en valeurs mobilières. V. là-dessus M. Paul Leroy Beaulieu, *Traité des finances*, t. II, p. 128-126.

(29) J'ai fait, à la fin du chapitre VI, la même remarque en ce qui concerne l'inégale répartition des capitaux entre les citoyens d'un même pays.

(30) Cette question a été l'objet de plusieurs discussions intéressantes à la société d'Economie politique. Voir notamment le *Journal des Economistes* de décembre 1854. La question discutée était celle-ci : déterminer les causes de la plus grande abondance des capitaux et de leurs plus bas prix en Angleterre.

(31) On évalue assez généralement à deux milliards cinq cents millions l'épargne annuelle et collective de la France, dont moitié prendrait le chemin de la Bourse, pour se placer en rentes et valeurs diverses, et moitié employée directement en améliorations et accroissement du capital privé sous ses diverses formes, terres, maisons, usines. L'épargne de

res distinctifs des deux peuples en matière d'épargne et de capitalisation. Le revenu et l'épargne sont plus forts en Angleterre qu'en France parce que la production sur une grande échelle y est plus développée. Notre épargne moindre, mais d'ailleurs fort respectable, dérive d'une modération plus grande dans nos consommations. Les Anglais disent volontiers de nous que nous vivons de privations, que nous sommes *abstemious*. Notre épargne est moins féconde que l'épargne anglaise; nos capitaux sont moins audacieux, moins entreprenants; nous sommes toujours un peu enclins à la thésaurisation (32). Le capital anglais est plus mobilisable parce qu'il est plus concentré; le nôtre est éparpillé dans un plus grand nombre de mains. L'immense commerce extérieur de l'Angleterre fait que ses débiteurs sont partout; le capital anglais est prêt partout et à toute heure, et il fait les plus longs crédits.

La puissance du capital créé par l'épargne éclate surtout dans les moments où un peuple est obligé de faire un suprême effort pour échapper à quelque grand désastre ou pour s'en relever. Nous en avons fait une récente et assez cruelle expérience. Si notre épargne, qui s'offrait si abondamment, et qui a été

l'Angleterre paraît être de trois à quatre milliards. A ces chiffres correspondent les évaluations du revenu collectif des deux pays, qui serait de vingt-cinq milliards pour la France et de trente milliards pour l'Angleterre pour une population moins nombreuse et sur laquelle l'impôt prélève moins qu'en France. (V. la note 5 ci-dessus.) La différence dans les chiffres de l'épargne devrait être plus considérable encore, mais les Anglais sont de plus gros consommateurs.

(32) On a signalé ce bon effet des emprunts publics qu'ils ont répandu chez nous le goût des valeurs mobilières et fait sortir de leurs cachettes les réserves métalliques. Les emprunts par souscriptions payables par petites sommes stimulent l'esprit d'épargne; les moins riches souscrivent et s'imposent ensuite des privations afin d'être en mesure d'opérer les versements successifs. A côté de ces avantages, il faut signaler les inconvénients : ainsi, l'emprunt attire trop les capitaux qu'il détourne des industries productives.

semée à tous les coins du monde, eût été sagement affectée à la création d'un grand capital de guerre, armes, approvisionnements, travaux de défense et le reste, nous n'aurions pas été vaincus. C'est encore notre épargne qui nous a tirés d'affaire, et cela de deux manières : nous avons réalisé toute notre épargne passée, et, de tous côtés, comptant sur notre travail et sur notre épargne dans l'avenir, on nous a offert plus de crédit qu'il ne nous en fallait. Tout cela n'est pas allé sans souffrances (33), et je ne parle ici que des souffrances matérielles ; à certains jours, quand il faut faire un effort particulier, le pays se ressent de cette blessure profonde ; mais enfin c'est quelque chose que de survivre à certaines blessures ! — L'économie politique se pique de patriotisme et ne redoute pas qu'on lui reproche ses froids calculs quand elle met en évidence les causes économiques qui, à côté des causes morales, font déchoir et relèvent les nations ; elle ne craint pas d'être importune en évoquant le souvenir de nos désastres si fertiles en leçons. Dans ce grand relèvement de la France, au xve siècle, à côté de Jeanne d'Arc, qui représente l'élan populaire, l'inspiration patriotique et la foi invincible dans la fortune de la France, elle ne craint pas de placer Jacques-Cœur, le marchand, disant au roi : « Sire, ce que jay est vostre ! » et lui offrant ses trésors comme l'autre son sang. Etrange conformité dans des destinées si diverses : tous deux moururent du lâche abandon du Roi, et la devise de l'Argentier eût été aussi bien celle de l'héroïque vierge : *à cœurs vaillants, rien d'impossible !*

(33) Ce bon M. Wagner, de Berlin (Das Reichsfinanzwesen von professor Dr Adolphe Wagner) s'est attaché à consoler ses compatriotes en leur démontrant que le mal qu'ils avaient voulu nous faire par l'indemnité de guerre était bien réel et plus grand que nous ne le croyons. Il se complaît à songer qu'*on ne s'en est pas encore assez ressenti* ; que le mal ne s'est pas encore révélé dans toute son étendue. Nous ne sommes pas si ignorants que cela : M. Léon Say et M. Wolowski, nous ont raconté cette histoire *ad æternam memoriam !*

CHAPITRE XXIII.

Des moyens d'encourager l'épargne. Epargne et prévoyance. L'art et la science de l'épargne.

Je n'entends pas revenir ici sur ce qui a fait l'objet des chapitres V et VI, dans lesquels j'ai recherché quelles sont les conditions sociales propres à favoriser l'accroissement du capital. Il s'agit ici surtout des moyens d'agir sur la volonté ; de communiquer, d'inculquer aux hommes la science de l'épargne ; d'en développer le goût, d'enseigner l'art de l'épargne. C'est une affaire d'instruction et d'éducation. L'homme n'est pas guidé par un instinct invincible comme les animaux ; il porte en lui les germes de vertus et de vices ; il faut étouffer les uns et développer les autres. L'homme est fait pour discerner le bien du mal, le juste de l'injuste, le beau du laid ; mais ce sont là autant de sens qu'il faut cultiver, perfectionner. La prévoyance est indispensable à l'homme dans la lutte pour l'existence ; mais cette prévoyance peut s'étendre plus ou moins loin, se manifester de différentes manières, être plus ou moins intelligente. L'enfant qui voit la maison paternelle abondamment pourvue de tout, s'imagine volontiers qu'il n'en saurait être autrement : ne serait-il pas utile, et la chose serait facile, de lui faire voir que tout cela n'est pas tombé du ciel, que tout cela se consomme, s'use ; qu'il faut conserver, réparer, combler sans cesse les vides dans les approvisionnements ?

J'ai montré, au chapitre V, la différence qu'il y a entre le procédé primitif de l'accumulation et l'épargne proprement

dite ; nous avons vu les facilités qui résultent du système monétaire. Nous savons que l'épargne comprend deux termes : soustraire une portion de son revenu aux consommations journalières et faire un bon emploi de cet excédant, le capitaliser. Nous allons voir qu'il y a des formes de la prévoyance supérieures à l'épargne, telle que nous l'avons considérée jusqu'ici, mais comme cette épargne est chose excellente en elle-même, qu'elle se combine d'ailleurs très-bien avec ces autres formes de la prévoyance, je veux tout d'abord dire comment on peut encourager l'épargne; ceci se rattache directement au vœu que j'exprimais à la fin du chapitre XX, de la voir enseignée et sollicitée de la manière la plus pressante (1). A défaut de la quête à domicile, dont je parlais comme d'une sorte d'idéal, nous avons les caisses d'épargne. Voyons ce qu'elles sont, ce qu'elles devraient être (2).

Les Anglais les ont bien nommées : *Saving-banks*, les banques de salut. Il y a là en effet un sauvetage à opérer : recueillir les pièces de monnaie qui vont se perdre on sait où. Il faut que ces moyens de salut soient organisés en vue du but qu'ils se proposent ; ils doivent remplir notamment ces deux conditions :

(1) Une société s'est formée, en Angleterre, pour diriger une propagande active en faveur de la prévoyance populaire, la ***Provident Knowledge society***, qui répand des brochures et envoie des missionnaires prêcher l'épargne dans des meetings. Nous avons en France (le siége est à Paris, rue de Rennes, 44) la société des Institutions de prévoyance, à la tête de laquelle se trouvent M. Hippolyte Passy et M. Levasseur, et dont M. de Malarce est l'actif secrétaire. Les caisses d'épargne scolaires, dont je dirai un mot, prospèrent en Belgique, s'étendent en France et sont encouragées en Angleterre, notamment par le Conseil des Ecoles de Londres (***Board of schools***). On le voit, l'enseignement et l'apostolat de l'épargne sont constitués.

(2) Ce n'est ici, on le pense bien, rien qui ressemble à un manuel des caisses d'épargne, encore moins à un manuel des sociétés de secours mutuels, ou à un traité de l'assurance. Je me borne à apprécier et à caractériser sommairement ces diverses formes de la prévoyance.

1° multiplicité des caisses d'épargne s'ouvrant de tous côtés pour solliciter l'épargne; 2° permettre d'effectuer les plus faibles dépôts, comme dans une quête de charité on accepte la plus humble offrande. Il faut enfin que les dépôts puissent s'élever à une somme assez élevée pour constituer un capital raisonnable dont le déposant sera en mesure de faire un bon emploi. Il faut reconnaître que c'est en Angleterre que ces conditions sont le mieux remplies; les dépôts peuvent s'élever à 5,000 francs, et plus de 5000 bureaux sont ouverts à l'épargne, tous les jours et du matin au soir, tandis que nous n'avons pas la moitié de ce nombre de caisses d'épargne; elles ne sont ouvertes que deux jours par semaine et à des heures déterminées; enfin les dépôts ne peuvent dépasser 1,000 francs pour chaque déposant. La *tentation* de l'épargne n'est pas assez grande; en Angleterre, au contraire, il est rigoureusement vrai de dire qu'il est aussi facile d'effectuer un dépôt que de jeter une lettre à la poste (3). Il est fort instructif de rechercher les causes de notre infériorité dans le développement de ces grandes institutions de prévoyance.

Nos hommes d'Etat n'ont pas, en général, accordé aux caisses d'épargne la faveur qu'elles méritent, Ils se sont préoccupés outre mesure du danger que présentent ces dépôts accumulés dans les caisses d'épargne et dont le remboursement, en temps de crise, peut être subitement demandé. C'est là ce qui a fait échouer le projet de loi de 1875, qui élevait le maximum des dépôts à 2,000 francs, et à 2,500 par l'accumulation des intérêts. Il est bon de noter les arguments qu'on a fait valoir :

(3) Depuis l'acte de 1861, l'Etat, sans supprimer l'initiative privée qui avait donné lieu à quelques abus, a mis la main dans l'institution des ***Savingbanks*** ; elles sont placées sous la surveillance du directeur général des postes d'où, pour les caisses de l'Etat, la dénomination de ***post office savigbanks***.

1° l'exemple de l'Angleterre n'est pas concluant parce que, en Angleterre, les valeurs mobilières ne se fractionnent guère au-dessous de 100 livres sterling, soit 2,500 francs, tandis que, chez nous, 300 francs représentent le prix de la plupart des actions des compagnies; 2° chez nous, avec 1,000 francs, on peut faire un placement en terre, tandis que, en Angleterre, le paysan ou l'ouvrier propriétaires fonciers sont chose à peu près inconnue; 3° en permettant des dépôts élevés, on ferait tort à la rente, au crédit de l'Etat; d'ailleurs chez nous avec 100, avec 1,000 francs ou achète 5 ou 50 francs de rente; 4° on ferait tort aux obligations des chemins de fer et par conséquent à l'Etat, qui est plus directement intéressé qu'en Angleterre à leur prospérité. — Il y a quelque chose de vrai dans les deux premiers arguments, en ce sens que les petites sommes trouvent plus facilement en France qu'en Angleterre à se placer en dehors des caisses d'épargne; la terre est la caisse d'épargne du paysan français. Mais il y a, dans le reste de ces appréciations, inexactitude et contradiction. Il y a contradiction en effet à redouter des dépôts de 2,000 à 2,500 francs, alors que d'autre part on affirme l'empressement des déposants à convertir leurs dépôts en rentes ou actions de chemins de fer. Il est inexact de considérer les caisses d'épargne comme une concurrence fâcheuse pour les établissements de crédit, pour les compagnies industrielles, pour la rente. Ce sont les caisses d'épargne qui ont vulgarisé la rente, le goût des valeurs mobilières : le livret de la caisse d'épargne a été la première forme de ce portefeuille que chacun ambitionne maintenant et que tant de gens possèdent en effet qui, il y a trente ou quarante ans, n'en avaient pas même l'idée.

La caisse d'épargne, a-t-on dit, est l'*école primaire* des capitaux; c'est là plus qu'un mot heureux, c'est un mot vrai, car la caisse d'épargne sert à former les capitaux. Celui qui a porté

un franc à la caisse d'épargne n'est pas un capitaliste, il n'est pas un prêteur, il n'est qu'un déposant. Il deviendra capitaliste lorsque, ayant retiré son dépôt, il le prêtera à l'Etat, à une compagnie industrielle ou à un banquier pour le faire valoir. Les caisses d'épargne acheminent les capitaux vers les placements industriels, vers les institutions de crédit dont elles ne sont que des auxiliaires bien loin de leur faire concurrence; elles sont de simples affluents. Les documents officiels nous offrent, à cet égard, les plus précieux enseignements, ils nous disent combien de temps il faut au capital pour se former à la caisse d'épargne. La durée moyenne des dépôts est de deux ans et demi; au bout de ce temps il ne reste rien des dépôts qui remontent à cette date; tout cela a été retiré et remplacé par des dépôts successifs nouveaux. On a encore constaté ce phénomène: plus le capital se forme vite, plus vite il tend à sortir de la caisse d'épargne et à trouver un emploi (4).

La caisse d'épargne n'a pas été seulement l'école primaire des capitaux, elle a été l'école primaire des capitalistes; elle leur a enseigné l'épargne qui s'est substituée à la thésaurisation. L'essentiel, en matière d'épargne, c'est qu'elle devienne une habitude, que l'on fasse figurer dans son budget des dépenses une somme à placer régulièrement; un premier dépôt est comme une amorce qui en attire un second. On ne retire pas si facilement l'argent déposé! Si quelque bonne fortune vient ac-

(4) Ce n'est pas une histoire brillante que celle de nos caisses d'épargne. Le maximum qui, sous la loi organique des caisses d'épargne était de 3 000 francs, fut réduit, en 1845, à 1,500, et à 1,000 francs en 1854. L'année 1848 avait été particulièrement désastreuse. L'Etat se libéra en payant 100 francs en espèces à chaque déposant et lui livrant pour le surplus des valeurs dépréciées telles que des bons du Trésor à quatre ou six mois qui s'escomptaient à 30 et 40 p. 0/0, et des rentes 5 p. 0/0 au prix de 100, qui n'étaient cotées que 75!! En 1870 on a fait la seule chose raisonnable: rembourser par à-comptes successifs sans imposer des valeurs plus ou moins fictives.

croître les recettes, cet excédant a bien des chances pour prendre aussi le chemin de la caisse d'épargne. Il y a des gens auxquels l'argent brûle les mains ; il faut absolument qu'ils le dépensent, qu'ils s'en défassent... le mettre à la caisse d'épargne, c'est encore jusqu'à un certain point, une manière de le dépenser, de s'en défaire. On a beau dire que l'argent déposé à la caisse d'épargne est à votre disposition ; ce n'est pas tout à fait comme s'il était dans votre poche ! Voilà la vraie importance des caisses d'épargne, leur signification, leur valeur économique et morale : inspirer le goût, inculquer des habitudes d'épargne. L'importance de ce résultat n'a pas été suffisamment présente à l'esprit des hommes d'Etat, qui se sont trop préoccupés des dangers que peuvent présenter les remboursements en temps de crise. Où en serait-on si tous les rapports financiers et économiques de l'Etat et des particuliers étaient réglés en vue de ces situations exceptionnelles ? Et puis, le grand intérêt social qui s'attache à ces institutions populaires valait bien la peine que l'Etat, c'est-à-dire tout le monde, s'exposât à quelques risques, supportât, au besoin, quelques pertes.

Si excellente que soit la caisse d'épargne, elle n'est, en somme, que la forme rudimentaire de la prévoyance, la prévoyance simple ; c'est, à part l'intérêt, le système de la tire lire dans laquelle l'enfant dépose les petites pièces de monnaie qu'on lui donne pour les soustraires aux tentations de dépenses journalières, pour retrouver tout cela intact un jour donné. Il y a mieux que celà ; au-dessus de la prévoyance individuelle, il y a la prévoyance collective qui prend son point d'appui dans l'association : c'est l'assurance, la combinaison par laquelle un certain nombre de personnes s'associent afin de supporter en commun et, par conséquent, d'alléger les accidents calamiteux qui peuvent atteindre quelqu'un des associés. Un fardeau écrasant peut se réduire à rien s'il est divisé. Toutes les formes de

l'assurance rentrent là dedans : assurances terrestres, sur la vie ; assurances mutuelles ou à prime. On ne retire de la caisse d'épargne que ce qu'on a mis, augmenté d'un faible intérêt, tandis que la société d'assurance vous rend cent et mille fois ce que vous lui avez donné. Pour une prime annuelle de 10 francs on vous assure contre l'incendie votre maison qui vaut dix mille francs : la maison brûle, vous n'avez payé qu'une fois la prime, on vous rend les dix mille francs. Où en seriez vous si vous aviez voulu accumuler peu à peu à la caisse d'épargne la somme nécessaire pour rebâtir votre maison ?

On peut épargner, s'assurer, dans toutes les conditions de fortune; la prévoyance, sous toutes ses formes, est bonne pour tout le monde, mais, de même que la caisse d'épargne est la forme de l'épargne qui convient surtout aux personnes qui n'ont que de faibles revenus, il est une forme de l'assurance qui leur convient plus spécialement, c'est la société de secours mutuels, dont les membres s'engagent à verser périodiquement dans une caisse commune, une cotisation destinée à créer un capital affecté à secourir ceux des associés qui seront frappés par telle ou telle éventualité fâcheuse prévue dans le contrat : maladies, infirmités, chômage, vieillesse. Il est à peine besoin d'expliquer comment en versant de faibles cotisations, on arrive au résultat souhaité : c'est le principe, la base même de toute assurance ; tous les membres de la société ne seront pas frappés, au moins dans la même mesure, par les mêmes calamités ; tous n'arriveront pas à la vieillesse. C'est un peu comme dans une loterie où il n'y a que quelques gagnants, si toutefois on peut appeler gagnant celui qui ne retire qu'à la condition d'être malade ou infirme.

Ce qu'il y a d'excellent dans la société de secours mutuels, c'est sa puissance *éducative*. Comme la caisse d'épargne est l'école de l'épargne, la société de secours mutuels est l'école de

l'assurance. Elle attire par la modicité des cotisations, et elle retient parce que la seule manière de rendre profitables les cotisations déjà versées, c'est de les continuer. Celui qui verse ses économies à la caisse d'épergne, est créancier pur et simple, il il peut les retirer avec les intérêts quand il lui plait; celui qui verse des cotisations dans la caisse sociale n'est qu'un créancier conditionnel; il ne pourra réclamer quelque chose que si la condition prévue, maladie, infirmité, vieillesse, se réalise, mais, par une juste compensation, il retirera bien plus que son apport, et sa créance subsistera toujours, toujours il aura droit à un nouveau secours, bien qu'il l'ait déjà obtenu plusieurs fois. Mais, il ne faut pas l'oublier, la condition de salut pour toute société de secours mutuels, c'est l'accomplissement rigoureux des obligations imposées aux parties. Les sociétés de secours mutuels ne sont pas de simples associations philanthropiques ou charitables, dont le dévouement et la fraternité feraient l'unique base. Il ne faut pas non plus en faire de pures associations de capitaux, en bannir l'échange de services, l'assistance personnelle, mais tout cela n'exclut pas une sage réglementation.

Nous sommes bien en arrière de l'Angleterre (5) pour la prévoyance qui se manifeste sous la forme de l'assurance comme pour les caisses d'épargne. On a découragé, chez nous, les sociétés de secours mutuels; on a prétendu qu'elles engendrent l'égoïsme, que l'ouvrier qui verse sa cotisation, qu'il ne peut plus reprendre, dont il profitera seul, est comme le père de famille qui aliène un capital à fonds perdu : cela n'est pas sérieux. Cette faible cotisation n'est pas encore un capital, et qui sait ce qu'elle serait devenue, si la caisse de la société ne l'eût invinciblement attirée? D'ailleurs la famille ne profite-t-elle

(5) On connaît cette définition humoristique : *les Anglais sont un peuple qui s'assure.*

pas des secours de tout genre accordés à quelqu'un de ses membres? La société de secours mutuels sauve le pauvre malade de l'hôpital, à sa grande satisfaction et au grand avantage de la salubrité publique qui souffre de ces foyers d'infection. Le pauvre peut être soigné et secouru à domicile, sans être trop à charge à la famille. Les sociétés de secours mutuels ne sont pas d'ailleurs une invention moderne (6); elles sont dans les instincts les plus profonds de l'humanité. Les artisans de la Grèce et de Rome les ont pratiquées sous des noms divers. Les esclaves s'assuraient ainsi une sépulture. La *Coupe d'Amour* qui circule au banquet du Lord-Maire à Mansion-House, n'est autre chose que la coupe fraternelle dont il est question dans les statuts du Roi Eric, sauf que le vin de Champagne y a remplacé la bière et l'hydromel.

Mais, après avoir vanté les bienfaits de l'épargne et des caisses d'épargne, n'avons-nous pas exalté à leurs dépens l'assurance et la société de secours mutuels?; ici le mieux n'est pas ennemi du bien. Il faut s'assurer et épargner. L'épargne et l'assurance répondent à des situations, à des éventualités différentes. L'assurance donne la sécurité en échange d'un très-léger sacrifice; l'épargne fournit des capitaux qui peuvent conduire à la fortune. C'est par la caisse d'épargne que se fera l'éducation économique de l'enfance, je veux parler des caisses d'épargne scolaires.

L'idée a été conçue en France, mais elle n'a reçu sa première organisation qu'en Belgique, d'où elle a été simultanément

(6) M. Emile Laurent, *Le paupérisme et les associations de prévoyance*, t. II, p. 159 et suiv., livre plein de documents précieux de statistique et d'histoire et de saines appréciations économiques. M. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières en France depuis* 1789, t. II, pages 419, 533, un bon chapitre sur l'épargne et la prévoyance. Voir aussi à la conclusion, p. 546.

réimportée en France et introduite en Angleterre (7). Voici le procédé réduit à ses termes les plus simples. Une fois par semaine, l'instituteur annonce l'*exercice d'épargne*. Il reçoit des élèves les petites sommes que ceux-ci ont épargnées, les inscrit sur un registre ad hoc qu'il conserve, et sur une feuille volante qu'il remet à l'élève. Une fois par mois, les versements de ceux qui ont épargné plus de 1 franc, sont transmis par l'instituteur à la caisse d'épargne, et voilà l'enfant en possession d'un livret ordinaire de déposant, créancier direct, et pouvant, avec l'intermédiaire de son représentant légal, retirer tout ou partie de son dépôt.

Ce qu'il faut considérer dans cette institution, c'est son rôle *éducatif*. Voilà l'enfant traité en homme, familiarisé avec l'idée d'épargne rendue palpable par la possession du livret. Cet exercice de l'épargne pourra être l'occasion d'un entretien où, sous la forme la plus simple, on passerait en revue les divers phénomènes économiques qui se rattachent à l'épargne; et nous savons si ces liens sont nombreux et étroits (8). En vérité, il ne faudrait pas beaucoup de science et d'imagination à l'instituteur pour faire à propos du livret de la caisse d'épargne, ce que, en matière d'instruction primaire, on appelle une *leçon de choses*. On attacherait les enfants à la possession de ce livret par eux conquis; on le leur montrerait, au sortir de l'école, grossissant, non plus de quelques sous par semaine, mais de sommes rela-

(7) En 1874, par M. de Malarce en France; en Angleterre par M. G. Fitch, inspecteur général des écoles d'Angleterre. — Voir dans le *Journal des Economistes* de septembre 1876, p. 418-423, la lettre et la note adressées par la société des Institutions de Prévoyance aux présidents des Conseils Généraux. V. note 1 ci-dessus.

(8) Rossi, qui n'était certainement pas un esprit chimérique, aurait voulu qu'on donnât quelques notions d'économie politique aux enfants. Ce n'est pas plus difficile que de leur parler de morale, surtout si on s'en tient à une économie politique descriptive.

tivement importantes prélevées sur les premiers salaires, appointements ou autres gains, produit de leur travail, jusqu'au moment où ces dépôts accumulés deviendraient un vrai capital obligé d'aller chercher un emploi hors du livret. Beaucoup de parents qui n'avaient eux-mêmes jamais possédé de livrets ont été convertis au culte de l'épargne par la vue de ces livrets enfantins où ne figuraient guère que les quelques sous donnés par eux à leurs enfants à titre de récompense. Quelle plus touchante éducation que celle-là (9) !

On s'est récrié, on a dit : avec cette éducation par l'épargne, vous allez faire de petits avares, avides, intéressés, qui n'auront rien de la joyeuse insouciance de leur âge ! En vérité, ces scrupules font voir trop de délicatesse ! On peut être joyeux sans être insouciant; l'épargne n'est ni l'avarice, ni l'avidité; et c'est le travail, la liberté, l'indépendance. Il n'est jamais trop tôt pour dire cela aux enfants, et le maître, poursuivant l'histoire de leur futur livret d'hommes, pourra leur dire ce qu'il sera pour eux et leur famille, aux jours d'épreuve, revers de fortune, chômages, maladies, infirmités, accidents calamiteux :

(9) Le rapport officiel du 15 avril 1875, sur les caisses d'épargne de Belgique, constate le fait et ajoute : « Le plus grand nombre des parents des élèves ne connaissaient pas la caisse d'épargne et ne s'en « formaient sans doute pas une idée avant d'avoir vu les livrets de leurs « enfants. » Le même phénomène s'est produit d'une façon éclatante à Bordeaux, où les caisses d'épargne scolaires fonctionnent remarquablement depuis le commencement de l'année 1875. Voici comment la grande caisse d'épargne a vu sa clientèle et son stock de dépôts s'accroître :

Années	Nombre des déposants	Stock de dépôts
1872	32,663	12 millions 1/2
1873	33,780	12 millions 1/2
1874	35,185	13 millions

Or voici l'accroissement subit qui se produit en 1875, simultanément avec l'organisation des caisses d'épargne scolaires :

1875	41,820	15 millions.

un ancre de salut, le repos d'esprit, la dignité de la vie soustraite aux dures étreintes de la misère ! Pour peu qu'il sache d'histoire, il leur racontera l'émancipation de l'humanité par l'épargne et le capital, émancipation qui eût été infiniment plus rapide si l'épargne des salariés eut plus tôt trouvé un asile.

Les personnages les plus considérables de la politique, de la science et de l'industrie, ont tenu à honneur d'attacher leurs noms à la création ou au développement des grandes institutions de prévoyance populaire. Comparant les résultats de l'acte de 1846, de Robert Peel, avec ceux de l'acte de 1861, qui fut si favorable au développement des caisses d'épargne en Angleterre, M. Gladstone disait : « Depuis la loi pour la liberté com- « merciale, il n'y a pas en Angleterre de loi qui ait contribué à « améliorer la condition des classes les moins fortunées, et, en « général, les mœurs et la richesse nationale autant que l'acte de « 1861. » Nous ne pouvions donc mieux terminer cette étude à la fois économique et morale sur la richesse, qu'en signalant l'importance de ces institutions où le capital naissant est l'indice de la moralité et de la responsabilité qui s'éveille. Il est plus facile à l'arbre déjà fort de grandir encore qu'à la semence de germer et de sortir heureusement de terre. De là, l'intérêt qui s'attache aux faibles commencements de toute grande chose. Après avoir montré la puissance du capital, nous en avons, en quelque sorte, surpris l'éclosion dans les caisses d'épargne. Nous avons vu comment on a pu dire que la caisse d'épargne est l'école primaire des capitaux ; ne pourrait-on pas dire que la caisse d'épargne scolaire, qui en recueille et protége les imperceptibles germes, en est la *salle d'asile* ?

TROISIÈME PARTIE

LES ENSEIGNEMENTS DE L'HISTOIRE

CHAPITRE XXIV

De la synthèse historique au point de vue économique en général, et, en particulier, au point de vue du capital

Si je fais de ces considérations historiques l'objet d'une des divisions principales de ce livre, ce n'est pas à raison des développements que j'entends leur donner ; mais l'histoire et l'économie politique, surtout dans la matière qui nous occupe, s'éclairent réciproquement de telles clartés que je ne pouvais négliger de fixer un instant, et d'une façon toute spéciale, l'attention du lecteur sur ce point de vue. Il est d'ailleurs difficile de tracer une ligne de démarcation rigoureuse entre l'exposition dogmatique et le point de vue historique, car l'économie politique n'est pas une pure abstraction, une construction *à priori*, elle repose sur une patiente investigation des faits fournis par l'histoire et la statistique, et les principes qu'elle

établit pour en tirer des conséquences par le raisonnement ne sont que la prudente généralisation des faits observés (1).

Il ne s'agit point ici de l'histoire de l'économie politique proprement dite, de l'histoire des doctrines et théories scientifiques (2), mais de l'histoire des faits et des pratiques économiques (3), de l'influence qu'ont exercée sur le développement de la société et les progrès de la civilisation certains phénomènes relatifs à la production et à l'emploi de la richesse ; en d'autres termes, il s'agit d'une rapide synthèse historique du point de vue économique. On a essayé bien souvent de résumer ainsi en quelques traits saisissants l'évolution historique des sociétés humaines, non seulement pour nous offrir une vive image du passé, mais pour nous faire entrevoir les destinées futures de l'humanité. Ces essais de synthèse historique sont en général peu satisfaisants ; trop souvent ils procèdent du parti pris de trouver dans l'histoire la confirmation de théories préconçues. On nous a dit, par exemple, que l'humanité est destinée à passer successivement par trois modes différents de penser : le mode théologique, le mode métaphysique et le mode scientifique ou positif (4). Je pense que les progrès de la science positive ne feront pas disparaître de la scène du monde la métaphysique et la religion (5). On nous a dit encore (6) que l'histoire de l'humanité se résume en trois périodes : le règne de l'autorité, celui de l'individualisme et celui de la fraternité dont nous entrevoyons à peine l'aurore. Il est bien entendu que ce qu'on proscrit sous le nom d'individualisme, c'est tout simplement la liberté. J'espère que la liberté ne sera pas remplacée de sitôt par la fraternité telle qu'on l'entend, à savoir la fraternité imposée par l'Etat, ce qui serait un triste retour au premier âge de l'humanité. Je pense que, sans un peu d'autorité, celle des lois bien entendu, *sub lege libertas*, c'en serait bientôt fait de la liberté. Ce ne sont pas là des synthèses historiques ; ce sont des visions (7).

Voulez-vous une synthèse historique qui ait une base solide ? Voulez-vous embrasser d'un rapide et ferme regard l'histoire de l'humanité, la voie douloureuse qu'elle a parcourue ? Placez-vous sur le terrain de l'économie politique ; considérez n'importe lequel des grands phénomènes économiques, pro-

(1) Interdire la généralisation et l'abstraction, c'est nier la science ; c'est réduire la connaissance humaine à d'interminables nomenclatures, c'est livrer la conduite de la vie à l'empirisme. Voir avant-propos, note 15, et chap. I, note 3, la critique injuste de M. Rümelin.

(2) La quatrième partie, *Examen critique des doctrines*, pourrait à plus juste titre être considérée comme un essai d'histoire de l'économie politique contemporaine.

(3) A vrai dire, cette distinction entre l'histoire de l'économie politique ou histoire des doctrines et l'appréciation des faits au point de vue économique, n'a rien de sacramentel. Derrière les pratiques il y a des théories latentes dont il est utile de démêler les causes.

(4) C'est le fond de la doctrine de M. Auguste Comte. On sait à quoi cela aboutit : la religion de l'humanité ; la communion entre toutes les grandes âmes du passé et du présent, et la constitution dans l'Etat d'une autorité intellectuelle imposant ses décisions à la masse des citoyens et aux gouvernants eux-mêmes !!

(5) C'est une erreur de croire que la conception positive du monde est exclusive de l'idée de religion. Seulement c'est affaire de pur sentiment et non de science.

(6) M. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, tome I. — Voir là-dessus un article de M. Joseph Garnier, Histoire économique de la Révolution française, *Journal des Economistes*, 1847, t. XVII, p. 44. M. Louis Blanc est le type des écrivains qui écrivent l'histoire *non ad narrandum sed ad probandum*.

(7) Au lieu de fraternité mettez solidarité, et vous aurez la formule de Lassalle. Voir avant-propos, note 32, et chap. XX, note 11. Ce que les socialistes d'outre-Rhin n'ont pas emprunté à nos socialistes, c'est un certain souffle généreux qui se mêle à toutes leurs illusions à ces vagues aspirations qu'ils prennent pour des systèmes immédiatement réalisables. Là-bas, au contraire, quelle dureté, quelle âpreté ! — Proudhon seul, entiché de métaphysique et d'hégélianisme, se pique de résister à tout mouvement de sensibilité. On sait en quels termes il a parlé de « ces huîtres attachés au rocher de la fraternité ! »

Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.

priété, travail, capital, crédit, et demandez-vous ce qu'il a été aux différents âges ; recherchez, par exemple, les conditions du travail sous le régime patriarcal, dans les grands empires de l'Orient, dans les républiques grecques et à Rome, sous le régime féodal ; et les quelques mots qui résument tout cela, esclavage, servage, corvée, corporations, affranchissement du travail, vous en diront plus que toutes les formules métaphysiques ou purement politiques (8). Les luttes pour la liberté politique n'ont été, au fond, que des revendications plus ou moins réfléchies de la vraie liberté économique (9).

(8) Sur le lien étroit qui existe entre les intérêts économiques et les autres grands intérêts sociaux. V. la fin du chap. I, et la fin du chap. VIII.

(9) Quelles leçons nous offre, sous ce rapport, l'histoire de Rome ! on parle beaucoup des luttes que soutinrent les plébéiens pour la conquête de l'égalité politique. Eh bien ! si les patriciens l'eussent voulu, s'ils eussent borné leur ambition au gouvernement exclusif de la République, tout en accordant aux plébéiens une sérieuse égalité civile, ceux-ci, pour longtemps au moins, eussent fait bon marché de leurs droits politiques. Les patriciens, au moment où commença la lutte, étaient en fait ou en droit en possession des trois éléments de la souveraineté, *auctoritas* du Sénat, *imperium* des magistrats, *potestas* du peuple ; mais ils n'en usèrent que dans des vues d'intérêt privé. Tite-Live l'a dit d'un mot : *factione respectuque rerum privatarum quæ semper offecere officientque publicis conciliis* (livre II, chap. 30). Tandis que les plébéiens, accablés par le service personnel si onéreux pendant la guerre contre les alliés du dernier roi, chargés en outre du *Tributum ex censu*, se retrouvaient, au retour de chaque expédition, en présence de leurs champs ravagés ou incultes, exposés aux exigences de créanciers impitoyables, les patriciens, au moyen de fermages illusoires, accaparaient le domaine public qui n'était pas soumis au *tributum ex censu*, et ne payaient que le *tributum temerarium*, c'est-à-dire accidentel, qui n'est pas sans quelque analogie avec les anciens dons gratuits du clergé. Encore les plébéiens furent-ils quelque peu ménagés tant que dura la guerre contre les alliés du dernier roi ; mais, après la mort de celui-ci, la dureté et l'insolence des patriciens n'eurent plus de frein. Ce sont donc des causes économiques qui poussèrent les plébéiens à réclamer l'égalité politique, qui provoquèrent la retraite sur le Mont-Sacré ; ce sont des causes économiques éloignées qui amenèrent la corruption de la

Mais, s'il est, entre tous, un phénomène économique dont les manifestations soient propres à éclairer l'histoire d'un jour particulier, c'est assurément celui qui fait l'objet de cette étude : le capital. L'épargne et le capital sont l'expression la plus fidèle, non seulement du développement économique, mais de l'état général d'une nation. C'est le capital qui fait passer successivement les hommes de la vie aventureuse des chasseurs à la vie pastorale et enfin à la vie agricole sédentaire. C'est le capital qui, en s'incorporant à la terre, fonde la propriété du sol. C'est la rareté du capital qui explique la plupart des misères matérielles et morales dont a souffert l'humanité. C'est le capital qui a été la cause première de tous les affranchissements, la source de toutes les libertés. C'est l'abondance du capital combiné avec le crédit qui a rendu possibles les merveilles de l'industrie. C'est le capital privé, mis par le crédit à la disposition de l'Etat, qui a permis d'accomplir ces grands travaux d'utilité publique qui n'ont rien de commun avec ces stériles monuments érigés par la civilisation ancienne (10). C'est l'épargne et le capital qui résument le mieux l'idée de richesse, de puissance, de science, de lumières, de civilisation. Mais, dira-t-on, les Barbares qui ont renversé Rome n'avaient pas de capital ! Ils n'ont rien renversé du tout. Rome était morte ; elle n'avait plus ni citoyens, ni capital ; les Barbares ont submergé un pays ouvert, abandonné, ruiné, non moins moralement que matériellement.

constitution et préparèrent la ruine de la République, car les patriciens, pour prendre leur revanche de l'égalité politique concédée aux plébéiens, transformèrent le Sénat en un troisième ordre de l'Etat, dans lequel ils se retranchèrent eux et leurs adhérents comme dans une forteresse. De là les luttes sanglantes des partis, *optimates et populares*, abdiquant aux mains de chefs puissants et redoutés, triste corruption de ces grandes dictatures qui, au temps de la *libera respublica*, avaient sauvé la patrie.

(10) *Opera potius magna quam necessaria*, dit Suétone.

Comme toujours, à l'approche des grands désastres sociaux, la lassitude et l'abandon s'étaient emparés du plus grand nombre ; on laissait ses champs en friche et ses maisons en ruines ; on ne plantait pas, on ne bâtissait même plus (11).

Oui, l'histoire nous montre que là où est le capital, là est la richesse et la puissance ; mais, pour qu'il en soit ainsi, il faut entendre le capital dans son sens le plus étendu, ne pas séparer le capital matériel du capital intellectuel. Qu'à un moment donné il existe dans un pays une grande accumulation de produits, ce n'est point là le capital, si on ne trouve, à côté, l'esprit d'épargne, c'est-à-dire l'activité laborieuse qui, par un judicieux emploi, fait de cette richesse la source de richesses nouvelles. L'épargne et le capital ne sont pas des phénomènes d'ordre purement matériel ; ils procèdent surtout de causes morales. Sans doute, à toutes les époques, l'humanité a épargné, puisqu'elle a accru le capital rudimentaire du premier âge ; mais, pendant une longue période, cet accroissement a été lent, insensible, semblable à cette alluvion qui, par d'imperceptibles dépôts, étend les fonds de terres qui bordent un fleuve. Cette lenteur dans la formation du capital primitif ne tient pas seulement à ce que tout commencement est difficile ; cela tient aussi

(11) Nous avons là-dessus des témoignages navrants et irrécusables, notamment des dispositions législatives, expression fidèle des conditions économiques du temps. Nous y retrouvons, à chaque pas, la trace de cette préoccupation : pourvoir au relèvement des maisons ruinées ou incendiées et abandonnées par leurs propriétaires ; encourager la prise de possession des champs laissés sans culture. La seule rubrique d'un titre du code de Justinien en dit long sur tout cela : *De omni agro deserto*. Les calamités, inondations, tremblements de terre et incendies, qui frappèrent une foule de grandes cités, Rome, Carthage, Ephèse, Nicomédie, sous le règne de Marc-Aurèle, semblent avoir laissé une impression de terreur qui ne s'effaça plus (Capitolinus, *Vie de Marc-Aurèle*, VII. Aurelius Victor, *de Cæsaribus*, XVI, 12). Ce fut l'an 1000 du paganisme, mais ici les pressentiments ne furent pas trompeurs.

à ce que, pendant longtemps, l'épargne n'a été pratiquée que d'une manière inconsciente, instinctive, dans des conditions économiques et sociales également mauvaises, lesquelles étaient, l'une par rapport à l'autre, à la fois cause et effet ; absence de crédit, mépris de travail ; l'esclavage ; peu de connaissances dans les sciences naturelles et, par conséquent, les perfectionnements et les inventions dans les arts utiles dûs uniquement au hasard et à l'empirisme. Aussi peut-on remarquer que les anciens, qui n'ont pas été aussi étrangers qu'on le croit communément aux théories économiques ; qui ont, par exemple, très-bien analysé la fonction de la monnaie (12), ont complètement ignoré la théorie et le mécanisme de l'épargne. Ils ne se sont pas élevés au-dessus de l'idée d'économie, d'accumulation, de thésaurisation ; la fourmi et l'abeille sont restées leur idéal.

Rien de plus simple que la synthèse historique du point de vue du capital ; il n'y a qu'à faire l'histoire du capital lui-même, c'est-à-dire à se représenter, par grandes périodes historiques, le rôle plus ou moins important que le capital a joué dans la production, et on verra parallèlement, par la force même des choses, de profondes modifications se préparer et s'accomplir, non seulement dans le régime des diverses industries, mais encore dans l'état et la condition des personnes, sous le triple rapport matériel, moral et politique Les trois éléments de la production, la terre, le travail et le capital, sont loin d'y avoir concouru dans la même proportion à toutes les époques. Au commencement, la terre seule faisait tout pour l'homme, ce qui ne veut pas dire qu'elle fit beaucoup, surtout sous certains climats ; mais enfin l'homme vit des produits spontanés de la

(12) Dans le dialogue intitulé *Eryxias ou de la richesse*, attribué à Eschine le philosophe, dit le Socratique, on trouve une très remarquable notion de la richesse et de l'échange, et notamment une théorie des produits immatériels.

terre. C'est le temps des peuples chasseurs et pasteurs nomades. Le capital se réduit aux armes grossières du chasseur, à quelque bétail ; et, quant au travail, on ne saurait appeler de ce nom la vie indolente du pasteur, ni même la vie pénible et aventureuse du chasseur. Avec la vie agricole et sédentaire et une population agglomérée, il faut demander à la terre des produits plus abondants sur une espace de plus en plus réduit; des besoins nouveaux naissent, et avec eux les différents arts, la fabrique, la manufacture. Mais l'épargne ne fonctionne pas encore depuis longtemps, le capital est rare, et c'est le travail de l'homme qui est, avec la terre, le facteur principal de la richesse. La rareté et l'imperfection de l'outillage industriel et agricole imposent à l'homme un labeur prolongé, une sorte de lutte corps à corps avec le monde extérieur, dans laquelle les résultats sont souvent peu de choses, comparés à l'effort. Enfin le rôle prééminent passe au capital; après les développements dans lesquels je suis entré à ce sujet (13), je n'ai pas besoin d'insister ici sur la transformation industrielle opérée par l'abondance du capital sous ses diverses formes. On comprend que ces périodes ne sont pas susceptibles d'une détermination rigoureuse, qu'elles se pénètrent plus ou moins réciproquement, et qu'il faut tenir grand compte des époques de transition; mais rien n'est plus certain et plus saisissant que la succession de ces trois âges économiques : l'âge de la terre, celui du travail et celui du capital (14), qui ont une bien autre réalité que les âges d'or ou de fer des poètes.

(13) V. chap. IV sur les services que le capital rend à la production dans les différentes industries ; chap. XI, sur la révolution industrielle qui s'est opérée au Moyen Age, et notamment dans la seconde moitié du XVIII siécle.

(14) M. Gladstone a dit un jour que le XIXe siècle était le siècle des ouvriers. Il n'y a pas contradiction ; car c'est précisément l'accroissement du capital qui a élevé singulièrement le rôle de l'ouvrier. Voir chap. IV, à propos des machines.

Qu'on jette maintenant un regard sur l'ensemble des faits sociaux, et on verra s'il n'y a pas une liaison étroite entre cette rapide synthèse économique et la synthèse générale de l'histoire. C'est le capital qui détermine la nature et les formes de l'industrie. C'est par la rareté et l'abondance du capital que se mesure le degré de dénuement, de pauvreté, de richesse et de civilisation des sociétés. L'esclavage, le servage et la liberté, marquent des degrés de dépendance et d'affranchissement dans l'ordre politique comme dans l'ordre économique et c'est le manque de capital (15) qui a d'abord soumis les hommes à l'esclavage qui fut avant tout une servitude économique. L'esclavage lui-même fut un progrès par rapport à l'usage barbare de mettre à mort l'ennemi vaincu, qui avait encore une raison économique. Les tribus guerrières adonnées à la chasse ne pouvaient songer à nourrir du produit de leur misérable industrie d'inutiles esclaves, et il eût été dangereux de les associer à leurs exploits cynégétiques en leur donnant des armes. La vie pastorale et agricole, outre qu'elle adoucit les mœurs, rendait moins onéreux

(15) M. Charles Périn (*de la Richesse*, 2e édition, t. I, p. 269, note), suivant en ce point l'opinion de M. de Metz-Noblat (*Phénomènes économiques*, t. I, p. 306) enseigne que l'esclavage ne tient pas à cette cause économique, mais qu'il a sa source dans la corruption des classes inférieures et dans les vices des classes élevées. C'est au contraire l'esclavage qui a été une cause de corruption pour le maître comme pour l'esclave. Mais que parle-t-on de classes inférieures et élevées ? Andromaque, Cassandre et Hécube furent esclaves. C'était le droit de la guerre, le droit des gens. Les premiers maîtres et les premiers esclaves furent le vainqueur et le vaincu ; le fort et le faible imposant et subissant une dépendance qui ne fut souvent que la forme d'une protection onéreuse, comme toute protection qui n'est pas celle de la loi. C'est quand on considère l'esclavage comme institution définitivement implantée dans une société plus ou moins riche et civilisée qu'il est permis de parler de la corruption des uns et de l'avilissement des autres On pense là aux planteurs blancs et aux noirs, tous chrétiens ! Aux premiers temps du monde l'esclavage était bien moins révoltant, ce n'était guère que la misère supportée en commun.

l'entretien des esclaves qu'on chargeait des travaux les plus pénibles. C'est une cause économique, le manque de capital, qui explique un des phénomènes les plus considérables de l'histoire générale, ces grandes migrations qui de proche en proche ont peuplé les divers continents. Qu'est-ce qui contraignit les habitants des plateaux de l'Asie centrale, ce réservoir de la race humaine, à se répandre par toute la terre? le manque de capital. Dépourvus de capitaux, ne pouvant se livrer à une agriculture quelque peu intensive, il leur fallait de vastes espaces pour subsister avec leurs troupeaux, et tout accroissement de population les poussait au loin. C'est ainsi qu'ils vinrent tour à tour se ranger sur les bords de la Méditerranée, que tant davantages naturels semblaient prédestiner au grand rôle qu'elle a joué dans la civilisation de l'Occident, et notamment l'admirable découpure de ses rivages si propres à favoriser l'essor de la navigation.

De toutes les formes du capital, en effet, aucune n'est une expression plus complète de la richesse et de la civilisation qu'un grand développemment des voies de communication et des moyens de locomotion (16); qu'étaient les somptueuses voies romaines, les barques Tyriennes et Carthaginoises en comparaison de nos réseaux de chemins de fer et de nos flottes commerciales? De tous les souvenirs d'un passé bien rapproché de nous, il n'en est pas de plus populaire que le petit nombre, le mauvais état et l'insécurité des routes. Encore aujourd'hui, presque à nos portes, dans des pays qui font de louables efforts pour tenir leur rang parmi les nations civilisées, l'industrie de voleurs de grands chemins est en pleine prospérité. Pendant

(16) Sur l'importance et le caractère des voies de communication modernes, voir chapitre XI, note 16 et suiv. — Les voies romaines avaient surtout un but militaire et administratif.

longtemps, la navigation côtière et fluviale, si imparfaites qu'elles fussent, étaient le seul mode de communication qui présentât quelque sûreté pour les choses et pour les personnes. C'étaient des chemins tout faits. Pour créer les voies de communications modernes, les entretenir, il a fallu les puissantes ressources des budgets alimentés par l'épargne et le capital privés. La prodigieuse extension qu'a prise de nos jours l'industrie des transports est un des signes les plus remarquables du temps. Aucune industrie ne crée plus de valeurs. Le simple transport sûr et rapide d'un objet d'un lieu dans un autre peut en centupler la valeur, ou même donner de la valeur à ce qui en était complétement dépourvu. Quelle source de richesse pour nos climats privilégiés, que ces voies ferrées qui emportent vers le nord nos fleurs et nos fruits frais, et nous rapportent ces flots d'étrangers qui viennent l'hiver respirer l'air tiède de nos rivages, se réchauffer à notre soleil, produits qu'il faut absolument consommer sur place!

Ce que sont les voies de communication pour le commerce et l'industrie, est assez évident; mais, on peut dire qu'elles ont transformé les conditions générales de l'existence. Autrefois, la Cour, la ville et la province formaient trois mondes à part; la province surtout vivait de sa vie propre, et nous avons encore entendu des personnes âgées nous parler de ces temps héroïques de la locomotion où quitter sa province pour aller à Paris était considéré comme une entreprise hardie. Mais l'inconvénient le plus grave de l'absence de routes et de moyens rapides d'information, c'est que la police était très-imparfaite. Non seulement les crimes étaient fréquents, mais un grand nombre restaient impunis. Qu'en résultait-il? C'est que quand la justice parvenait à mettre la main sur un coupable, elle se vengeait sur lui de tous ses mécomptes; elle faisait un exemple; de là ces supplices cruels, ces accumulations de tortures que

des juges d'ailleurs honnêtes infligeaient froidement à des malheureux. Tout se tient dans ce monde, et les effets les plus divers se rattachent souvent à une même cause. On répète volontiers ce propos banal que la richesse corrompt; moi, je dis qu'elle adoucit les mœurs. J'ai écrit au frontispice de ce livre cette parole de Bastiat : Le capital pourrait être le pivot d'une économie politique ; je dirais volontiers qu'une forme particulière du capital, les voies de communications, serait un sujet fécond d'études économiques et morales.

Un point de vue remarquable dans une étude historique sur le capital, serait de le suivre dans les transformations qu'il a subies au fur et à mesure de son accroissement. Il y a eu là une curieuse évolution qui est encore l'expression des changements survenus dans la constitution générale de la société. D'abord extrêmement mobile, le capital tend à s'immobiliser, pour se mobiliser de nouveau, mais dans des conditions toutes différentes. Les armes du chasseur, le bétail et la tente du pasteur nomade, de grossiers instruments d'agriculture, quelques provisions alimentaires, telle est la forme première du capital. Avec la vie agricole sédentaire, avec l'industrie naissante, le capital s'immobilise de jour en jour en cultures plus énergiques, défrichements, amendements, plantations, travaux de dessèchement ou d'irrigation, en constructions de tout genre ; les villes s'élèvent, les manufactures et les usines se fondent. Quelle prodigieuse immobilisation du capital représentent aujourd'hui nos usines, nos canaux, nos voies ferrées, dont la rapide construction exerça, à un moment donné, notamment en Angleterre, une attraction telle sur les capitaux, qu'on put redouter une rupture dans l'équilibre de la production. Nous avons été témoins en France de cette ardeur d'immobilisation dans les travaux d'embellissement, de démolition et de reconstruction, entrepris dans la plupart de nos grandes villes avec un regrettable entraînement qu'on fut loin de décourager, car les travaux publics semblaient avoir perdu leur but d'utilité publique pour devenir un moyen de gouvernement (17). Mais, qu'on le remarque bien, cette facilité qu'a le capital à s'immobiliser dans de gigantesques entreprises, tient précisément à l'extrême mobilité dont il est doué aujourd'hui, mobilité qui a sa source non seulement dans l'abondance de la richesse, mais dans la rapidité des communications et dans le développement des institutions de crédit qui ont en quelque sorte discipliné le capital. Il y a là à la fois une force et un danger ; il ne saurait en être autrement. Il en est du capital comme d'une armée. Ce qui fait la force d'une armée; ce n'est pas seulement le nombre, c'est encore l'organisation, la discipline, et cette mobilité qui lui permet de se porter rapidement sur un point donné.

Peut-être un jour viendra où les hommes, ayant définitivement conquis la richesse, en possession, dans une mesure suffisante, des biens matériels, feront leur principale occupation des recherches scientifiques, des spéculations métaphysiques et des théories d'art ; où, la sagesse politique aidant, l'histoire n'aura plus à enregistrer que les évolutions de la pure pensée ; mais jusque-là, c'est-à-dire pendant bien longtemps encore, on peut affirmer qu'étudier l'histoire au point de vue des intérêts économiques sera une assez belle manière de se donner le spectacle des choses humaines.

(17) L'histoire contemporaine de l'Allemagne nous offre là-dessus des enseignements dont nous avons le droit de profiter, car ils nous ont coûté assez cher. Il y a là toute une légende : le docteur Stroussberg, le roi des chemins de fer, une sorte de docteur Faust moderne ; la conquête de Berlin par l'armée des financiers ; la rage des fondations ; tout cela nous a été raconté sans ménagements par les Allemands. Otto Glogau, Der Börse-und Gründungsschwindel in Berlin, Leipzig, 1876 (le délire de la bourse et des fondations à Berlin). W. Œchselhauser, Die Wirthschaftliche Crisis, Berlin 1876 (la crise économique).

CHAPITRE XXV.

L'importance du capital mise en lumière par quelques grands faits historiques.

Dans le chapitre précédent je me suis tenu, autant que possible, aux aperçus généraux ; je veux ici les confirmer par quelques exemples, les *illustrer*, comme disent les Anglais, par des faits précis. Cette histoire du capital n'est pas seulement écrite dans les annales de l'humanité ; elle est gravée en traits ineffaçables sur les monuments de la plus haute antiquité ; nous la retrouvons dans les cavernes qui furent la demeure de l'homme pendant l'âge de pierre, dans les cités lacustres, dans les tombeaux, dans le sein de la terre, où sont enfouis les débris des générations éteintes ; nous en exhumons des fragments d'armes, de poteries, d'ustensiles, d'outils, d'ornements, qui nous attestent le dénûment ou l'humble richesse de nos pères, et nous racontent ce que dût être la vie des hommes réduits à de pareils moyens dans leur lutte contre la nature (1). Les bas-reliefs assyriens conservés au Musée Britannique nous apprennent comment ont été transportés les blocs de granit employés à la construction de ces monuments. Des troupes d'esclaves sont attelés à des cordes, des conducteurs armés de fouets les excitent et les frappent comme des animaux, et le bloc s'avance lentement sur des rouleaux en bois (2). Sur la place de la Concorde, le piédestal de l'obélisque nous représente aussi les moyens employés pour mettre en place le monument. On n'aperçoit que des cordages et des machines ; tout l'effort musculaire de l'homme se réduit à quelques marins virant gaiment au cabestan. Aujourd'hui une grue à vapeur ferait toute la besogne. Ici éclate, non pas seulement la puissance du capital considéré en lui-même, ce qui est aussi évident qu'un axiome mathématique, mais sa portée morale.

(1) Comp. chap. III, note 3. — Voir un article de M. Emile Burnouf dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 juin 1877, p. 752 : *l'Age du bronze et les origines de la métallurgie.*

(2) V. M. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières en France depuis* 1789, t. II, p. 527. J'ai parlé ailleurs du creusement du canal de Mahmoudié comparé avec le percement de l'Isthme de Suez.

Je n'ai pas la prétention de faire ici, en quelques pages, un résumé complet et méthodique de l'histoire universelle, en relevant tous les faits économiques qui se rattachent à notre matière ; je vais à grands pas, ne m'arrêtant qu'à quelques événements d'une importance saisissante.

Dans l'antiquité, deux faits méritent d'attirer l'attention : la lutte de la Grèce contre la Perse et celle de Carthage contre Rome. Comment se fait-il que le grand empire d'Orient n'a pas pu accabler la Grèce et a été définitivement conquis par elle ? Pense-t-on que cela ait tenu seulement à la valeur de ce petit peuple ? Non. Le grand empire d'Asie, malgré sa pompe et son luxe, était un pays misérable, peuplé de multitudes esclaves, où il n'y avait pas de capitaux, parce qu'il n'y avait pas d'épargne. Les Grecs, au contraire, étaient un peuple libre, adonné au commerce et à l'industrie, et les marins qui, à Salamine, montaient les vaisseaux commandés par Thémistocle, s'étaient formés dans la navigation commerciale de la Méditerranée et de la Mer Noire, tandis que les rameurs de Xerxès ne valaient sans doute guère mieux que ces esclaves des bas-reliefs assyriens. Montesquieu a dit le vrai mot là-dessus : « Dans une « nation qui est dans la servitude, on travaille plus à conserver « qu'à acquérir ; dans une nation libre on travaille plus à « acquérir qu'à conserver (3). » L'opposition n'est même pas

(3) *Esprit des lois*, livre XX, chap. 4.

assez fortement exprimée : un peuple esclave songe surtout à cacher ce qu'il possède pour le soustraire aux convoitises de ses tyrans (4), et, d'autre part, on ne peut travailler à acquérir sans conserver en même temps. Comment Carthage a-t-elle pu porter la guerre jusques sous les murs de Rome et la mettre à deux doit de sa perte ? Carthage n'était pas une nation, mais une puissante métropole commerciale qui n'entretenait que des armées de mercenaires. Il n'y avait point là toutefois les bases d'une solide grandeur, et l'or de l'Espagne fut fatal à Carthage (5), comme plus tard l'or du Nouveau-Monde fut fatal à l'Espagne elle-même.

J'ai dit, dans le chapitre précédent, quelle est l'importance du capital qui se présente sous la forme de voies de communication et de moyens de transport ; c'est la richesse et la civilisation. Athènes, Carthage, Tyr et les cités phéniciennes (6) en sont la preuve. Le moyen âge nous en offre de plus remarquables exemples encore, soit dans les Républiques italiennes, soit lorsque le génie de l'industrie et du commerce, franchissant les Alpes, se fut répandu sur le rivage de la mer du Nord.

(4) Les Athéniens avaient un vrai système de finances publiques des impôts régulièrement votés et perçus ; les Asiatiques n'étaient que de malheureux corvéables, l'impôt n'était que la spoliation pure et simple. Heeren, *Politique et commerce des peuples de l'Antiquité*, t. I, page 70, § 3.

(5) Heeren, t. IV, p. 328.

(6) La Confédération des cités phéniciennes n'est pas sans analogie avec la Hanse germanique, dont je vais parler. Tyr, par son commerce maritime et par ses industries de luxe, ses teintureries, a plus d'un rapport avec Venise. La vieille Phénicie, à la différence de la Hanse, ne fut pas exclusivement commerciale. Nous constatons encore aujourd'hui l'existence d'un outillage industriel et agricole colossal : « La Phénicie, « dit M. Renan (mission de Phénicie), est le seul pays où l'industrie ait « laissé des restes grandioses. Un pressoir y ressemble à un arc de « triomphe. Les Phéniciens construisaient un pressoir, une piscine, « pour l'éternité. »

Quelle étonnante fortune que celle de la Hanse germanique ? Tandis que les villes d'Italie allièrent en général le commerce et l'industrie, les villes hanséatiques s'adonnèrent exclusivement à l'industrie des transports maritimes. Les marchandises de l'Orient leur arrivaient par l'Italie et les Alpes, elles les répandaient dans le nord de l'Europe. Elles approvisionnaient l'Angleterre de produits manufacturés et en recevaient des matières premières qu'elles portaient aux manufactures flamandes. Par leurs quatre grands comptoirs de Londres, de Bruges, de Novogorod en Russie, de Bergen en Norwège, elles avaient monopolisé tout le commence des matières premières et des objets manufacturés, laines, peaux, draps, pelleteries, lin, chanvre, mines, pêcheries. Quelle figure faisaient alors au cœur de la cité de Londres, ces marchands hanséates, ces Esterlings retranchés dans leur comptoir du Stahlhof ! Pour protéger leur commerce ils avaient équipé une flotte de guerre et traitaient d'égal à égal avec les rois. Qu'étaient-ils donc ? ils n'avaient qu'un territoire insignifiant ; ils n'étaient rien que de puissants capitalistes par les mains desquels passait toute la richesse de ce temps. Ils prospérèrent par la liberté, qu'ils maintinrent par leurs propres efforts et aussi grâce à l'appui que leur prêtaient les plus sages des empereurs d'Allemagne, qui, ennemis des libertés municipales en Italie, les favorisaient en Allemagne, car ils y trouvaient un point d'appui contre l'aristocratie.

La sécurité et la liberté, sont la vie du commerce et de l'industrie, et c'est pour s'assurer ces biens précieux que se formèrent ces associations de villes, la ligue hanséatique, la ligue rhénane, la ligue de Souabe (7), l'union hollandaise, la confé-

(7) C'est encore le commerce qui a fait la richesse des lignes Rhénane et Souabe, à savoir : la navigation fluviale et le commerce intermédiaire de terre entre le midi et le nord de l'Europe.

dération helvétique, dont quelques-unes ne sont plus que de glorieux souvenirs, mais dont les deux dernières subsistent encore pour attester l'union féconde du travail et de l'épargne avec la liberté. Les Hollandais ont supplanté les Hanséates, parce que au commerce extérieur, ils ont joint les manufactures et l'industrie ; et ce n'est pas moins dans leurs richesses que dans leur patriotisme qu'ils puisèrent la force nécessaire pour se soustraire à l'abominable domination de l'Espagne. Par un juste retour de la fortune, les Hollandais, délivrés du joug espagnol, ayant puisé dans cette lutte de nouveaux éléments de puissance, s'enrichirent des dépouilles de l'Espagne, s'emparèrent des plus importantes colonies portugaises des Indes orientales et d'une partie du Brésil (8).

Les croisades ont été, au moyen âge, un événement d'un intérêt universel. On les a jugées très-diversement, tant au point de vue moral qu'au point de vue économique. On les a célébrées comme une magnifique explosion du sentiment religieux de la

(8) Le souvenir des grandeurs de la Hanse germanique hantait l'imagination de Frédéric List, le véritable fondateur du Zollverein allemand. Il pensait que l'Allemagne aurait pu dès lors s'assurer définitivement la suprématie industrielle que l'Angleterre conquit plus tard, grâce à sa politique commerciale. Qu'aurait-il fallu pour cela ? Une protection énergique pour fonder des manufactures nationales et un petit acte de navigation que la supériorité de la marine hanséatique rendait à peine nécessaire. Mais les Anglais se ravisèrent, ils congédièrent ces marchands de l'Est, ces Esterlings ; ils apprirent des Flamands à fabriquer des draps avec leurs laines. Et puis, ajoute List, quelle intelligence chez cette noblesse allemande qui ne voulait entendre parler que de guerre et de chasse, et tout au plus d'une grossière agriculture ! Il pensait que, pour réparer le temps perdu, le Zollverein devait *s'incorporer la Hollande*. Il s'agissait alors d'une union douanière (*Système national d'économie politique*, p. 142). *On* songe aujourd'hui à une union plus intime ; et *on* affirme (pas en Hollande) que ce serait une bonne fortune pour la Hollande !

charité chrétienne (9). Cela a été contesté par les écrivains animés du plus pur sentiment chrétien, qui ont fait remarquer qu'on se croisait avec non moins d'ardeur contre les chrétiens (10) que contre les musulmans. Au point de vue de l'honnêteté et de la moralité en général, elles ont été l'occasion des plus tristes scandales (11). Je me borne à tirer des croisades quelques enseignements qui se rapportent le plus étroitement à notre sujet. Pourquoi tant de misères matérielles et morales ? Pourquoi le passage des croisés au milieu des peuples chrétiens est-il signalé comme un fléau ? Pourquoi cet avortement complet au point de vue des résultats qu'on se proposait ? Tout cela a tenu aux tristes conditions économiques dans lesquelles se sont

(9) M. Charles Périn, *de la richesse dans les sociétés chrétiennes*, t. II, p. 461 : « Qui est-ce qui poussait les croisés vers l'Orient et Christophe Colomb, si ce n'est la charité du Christ et la passion de faire « triompher sa loi au milieu des peuples qui la persécutaient ou l'ignoraient ? » Je reviendrai tout à l'heure sur la *charité* des compagnons et surtout des successeurs de Christophe Colomb.

(10) M. Le Play, *Organisation du travail*, p. 86 : « Les admirables « ressources morales et matérielles de la féodalité furent en partie *gaspillées*, dès le XIe et le XIIe siècle, par les longues guerres des papes « et des empereurs, par les luttes entre les papes et les anti-papes, par « les croisades entreprises contre les hérétiques et les musulmans, puis « bientôt par les inquisitions d'Espagne et d'Italie. » — Dans un esprit de tolérance qui paraîtra excessif à bien des gens, M. Le Play (*Ib.*, p. 83), dit que : « La prospérité du Moyen Age fut provoquée par l'émulation « qui depuis l'invasion de l'Espagne par les Arabes, ne cessa de régner « en Occident entre les Chrétiens et les Musulmans. La lutte portée en « Orient par les croisades fut moins bienfaisante. L'impulsion donnée « aux idées par cet immense déplacement d'hommes se trouva plus que « balancée par la corruption qui fut introduite en Orient parmi les « croisés. »

(11) Sur ces scandales aussi bien que sur les souffrances matérielles que les croisés supportèrent ou infligèrent aux Chrétiens, V. Blanqui, *Histoire de l'économie politique*, t. I, chap XIV.

accomplies ces aventureuses entreprises (12). Il faut de puissants capitaux pour une expédition maritime privée, alors même qu'elle doit donner des bénéfices considérables ; il en faut bien autrement pour une grande expédition militaire au-delà des mers, laquelle ne doit aboutir qu'à une stérile consommation de richesses. Si les nations chrétiennes de l'Occident avaient possédé, comme aujourd'hui, la richesse et la science, le capital sous toutes les formes, des flottes puissantes, une expédition comme celle des croisades n'eût été qu'un jeu pour leurs efforts réunis. On a vu ce qu'a pu faire le général Bonaparte avec une poignée de soldats, alors qu'il avait contre lui la première puissance maritime du monde. C'est par le commerce, l'industrie et la science et pas seulement avec des armes qu'il faut envahir le pays qu'on veut conquérir à la civilisation. Le général Bonaparte était accompagné d'une troupe d'élite de savants ; les croisés étaient les plus ignorants des hommes. Certes des missionnaires d'une religion de paix et de charité sont la digne avant garde de la civilisation, « mais il faut que le génie com-
« mercial achève et consolide ce que l'esprit religieux a com-
« mencé. Si le commerce avait été puissant au temps des croi-
« sades, le contact des peuples chrétiens aurait usé l'islamisme
« comme il l'use de nos jours ; Constantinople n'aurait proba-

(12) Un vague espoir de s'enrichir poussait bien des gens. Il faut à chaque époque son Eldorado. La passion du jeu chez les croisés est légendaire ; on perdait jusqu'à ses armes, ses coursiers, et *on se donnait au diable*. On poussait à se croiser par une foule d'avantages et d'immunités. Le pape Innocent III écrivait aux chefs de la Ve croisade que les croisés pouvaient prendre partout où ils le trouveraient ce dont ils auraient besoin, toujours dans la crainte de Dieu et avec l'intention de le rendre ! On ne se faisait pas faute de prendre ; quant à rendre, c'était autre chose. A côté des vrais soldats, des femmes, des infirmes, des gens armés de bâtons, sur quoi dit un chroniqueur, qui en était : « Le pape « aurait bien dû envoyer un peu moins de gens à la croisade, et leur « donner des épées au lieu de bâtons ! »

« blement jamais subi la domination du croissant. Ce n'est pas
« par la barbarie qu'on repousse la barbarie ; et la guerre,
« quel que soit son but, est toujours une barbarie (13). » Mais comment en aurait-il été ainsi, alors que les papes interdisaient les relations commerciales avec les infidèles de l'Orient (14). En somme les croisades n'ont produit de résultats sérieux que dans un ordre d'idées tout différent de celles qui les avaient en général inspirées, en matière d'industrie, de navigation et de commerce ; et, d'autre part, ce grand ébranlement fut favorable à l'émancipation des classes inférieures de la société en Occident.

Ce fut aussi une croisade que la découverte et l'invasion de l'Amérique par les Européens. Quel triste capital y ont porté les Espagnols ! L'Amérique du Sud s'en ressent encore. Ils ont anéanti des populations inoffensives, et les faibles débris qui en subsistent encore ressemblent à ces animaux timides que de mauvais traitements infligés sans raison ont effarouchés et que rien ne peut rassurer. « C'est pour avoir exterminé les indi-
« gènes de ce vaste continent, qu'il a fallu avoir recours à
« l'esclavage des nègres pour la culture. La religion n'a pas
« suffi pour empêcher ce double attentat, et c'est notre siècle
« calculateur qui répare le mal fait par des siècles de foi. (15).»
L'Espagne déploya sur son propre territoire européen, la même fureur de destruction qu'en Amérique, en poursuivant la dispersion et l'anéantissement de ces industrieuses populations mauresques, si laborieuses, si intelligentes, si habiles daus tous les arts mécaniques et dans l'agriculture, qui avaient couvert

(13) M. L. de Lavergne, de l'accord de la Politique et de la Religion, *Revue des Deux-Mondes* du 15 novembre 1862, page 421.

(14) Puis, tout en maintenant la prohibition; les papes délivraient des licences, qu'ils faisaient payer fort cher. Théodore Fix, Etude sur les Traités de Commerce, *Journal des économistes*, 1843, t. III, p. 333.

(15) M. L. de Lavergne, article cité à la note 13 ci-dessus.

ses provinces méridionales de ces beaux travaux d'irrigation qui font encore aujourd'hui leur prospérité. Dans un temps où on en était réduit aux formes primitives de l'industrie domestique agrandie ; où les procédés de fabrication ne se transmettaient guère que par la tradition, comme un mystérieux héritage de famille ; la perte de cette race d'hommes représente pour l'Espagne la perte d'un immense capital, qu'elle n'a pas remplacé. Elle a cru que l'or du Nouveau-Monde lui tiendrait lieu de capital, et elle imposa à ses possessions d'outre-mer le plus dur régime colonial ; mais le complément obligé de ce système colonial, c'est que la métropole possède des manufactures dont elle échange le produits avec ceux de ses colonies, et l'Espagne laissa tomber ses manufactures. Quand il n'y a pas dans un pays de vrais capitaux productifs, l'or a beau y arriver en abondance, il fuit encore plus vite, et on finit par ne plus avoir les moyens de le retenir ou de l'y rappeler. L'Espagne possédait dans son climat, sa position géographique, l'énergie de ses populations, tous les éléments de la plus grande prospérité industrielle et commerciale, et cette prospérité, il ne s'agissait pas pour elle de la conquérir, mais simplement de la conserver, car, au commencement du XVIe siècle elle était en avance sur toutes les nations. Deux règnes funestes, ceux de Charles-Quint et de Philippe II lui ont ravi tous ces biens et lui ont préparé, par sa ruine économique, sa déchéance politique. Pour réaliser leurs rêves de domination universelle, ces souverains ne demandaient que deux choses, qui leur paraissaient nécessaires et suffisantes à l'entretien de leurs flottes et de leurs armées ; de l'or à l'Amérique et des services personnels à leurs sujets espagnols. On se précipita, en effet, dans les services personnels, civils, militaires, ecclésiastiques. Le bilan de ces deux règnes est assez significatif : l'extermination des Indiens et des

Mauresques, la traite des noirs (16), le régime colonial le plus dur et le plus inintelligent, le système douanier le plus prohibitif ; l'inquisition florissante en Espagne et transportée en Amérique ; l'anéantissement de toute liberté religieuse, de toute liberté individuelle, municipale, politique. Le lecteur qui sait dans quelle large acception nous prenons ce mot capital, c'est-à-dire comme exprimant la puissance productive acquise, ne s'étonnera pas si nous résumons tout cela dans une formule économique : destruction du capital et de l'esprit d'épargne incompatible avec le mépris de toute profession autre que celle des armes. Une seule chose, en effet, reste intacte, la valeur naturelle à ce peuple que les folies de ses gouvernants, des tyrannies d'espèces diverses ont pu ruiner sans jamais l'avilir.

L'Amérique du Nord a vu sur ses rivages une invasion différente de celle qui fut infligée à l'Amérique du Sud : ce fut le jour où le vaisseau *La Fleur de Mai* débarqua sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre ces intrépides émigrants qui, pour conserver la liberté de leur foi religieuse, avaient abandonné leur patrie. Qu'apportaient-ils donc avec eux? Peu de richesses apparentes, mais un immense capital intellectuel et moral, de rigides vertus, l'ardeur au travail, l'esprit d'ordre et d'épargne, des connaissances dans toutes les sciences et tous les arts de la

(16) On sait ce que notre temps a fait (voir la note précédente) contre cette abominable pratique. Ce sont les nations les plus riches par leur commerce ou leur industrie, l'Angleterre, la France, les Etats du Nord de l'Union Américaine, qui y ont concouru. C'est la richesse, le capital des blancs qui fera disparaître la traite. On s'est beaucoup préoccupé, en Angleterre, de l'abolition de la traite à Zanzibar. Voici les conclusions de sir Bartle Frère, promoteur de l'enquête ouverte à ce sujet : « Vous pouvez arrêter le traité par la force, mais vous n'obtien-« drez qu'un temps d'arrêt momentané, tant que le commerce n'aura « pas pris à la côte orientale d'Afrique l'extension qu'il a reçue à la côte « occidentale. » V. là-dessus dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1874, un article de M. P. D. Thouvenin : l'*Esclavage à Zanzibar*.

civilisation. Avec cela le capital matériel fut bien vite créé. Aucun exemple ne montre mieux que le capital n'est pas un simple amas de richesses mais bien la puissance productive qui sait les mettre en œuvre et les accroître sans cesse. Je n'insiste pas sur ce qu'a été le prodigieux accroissement (17) de la grande République Américaine. Que le souvenir de tant de luttes glorieuses pour la liberté religieuse et politique ne la laisse pas plus longtemps infidèle à la liberté économique !

Un des plus tristes côtés des croisades, c'est qu'elles surexcitaient l'esprit d'intolérance et de persécution parmi les chrétiens. D'une croisade à l'autre on s'entretenait volontiers la main en courant sus aux hérétiques, ce qui paraissait pour le moins aussi méritoire et était en général plus profitable. La plus détestable de ces croisades contre des chrétiens, a été celle dont la révocation de l'édit de Nantes, sous Louis XIV, fut le signal. Sans doute les cruautés commises contre les Albigeois sont révoltantes, mais elles ne nous surprennent pas, car elles sont en harmonie avec le fond du tableau, avec les mœurs violentes et fanatiques de l'époque. A la fin du XVIIe siècle, en France, dans ce pays illustrés par les plus beaux génies dans les lettres et dans les arts, admiré comme le modèle de la société polie, ce regain de barbarie n'excite pas seulement l'indignation et l'horreur, il étonne, il confond, Mais tout a été dit la-dessus (18). Je veux seulement signaler et caractériser les conséquences économiques : « La révocation de l'édit de Nantes fit « déchoir la France de la haute situation où elle s'était élevée, « surtout de 1629 à 1661, elle tarit l'une des principales sour- « ces de la prospérité intérieure pour en répandre les bienfaits « sur l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne du Nord ; enfin « elle souleva contre la France des sentiments de haine qui « amenèrent bientôt les désastres (19).... » Les réfugiés français ont créé l'industrie suisse : « Ce furent ces Français qui « établirent des chapelleries, des imprimeries, des poteries, des « fabriques d'indiennes, de cretonne, de bas, de tanneries ; « d'autres ouvrirent des boutiques et exercèrent diverses in- « dustries qui rendirent la prospérité à Lausanne et la créèrent « dans les autres villes (20). L'Allemagne doit ses premiers « progrès dans les manufactures à la révocation de l'édit de « Nantes et aux nombreux réfugiés que cette mesure insensée « avait conduits dans presque toutes les parties de l'Allemagne « et qui répandaient partout les industries de la laine, de la « soie, de la bijouterie, des chapeaux, des verres, de la porce- « laine, des gants, et bien d'autres encore (21). » C'est l'électeur de Brandebourg qui fit les plus grands efforts pour attirer les réfugiés protestants dans ses Etats, et il y réussit. Ils relevèrent Magdebourg, ruiné par la guerre de trente ans. Berlin

(17) On songe aux paroles de Tite-Live dans sa préface : « Quæ vita, « qui mores fuerint ; perquos viros, quibus artibus, domi militæque, et « partum et auctum imperium sit. » Il a dit au même endroit : « Res « quæ, ab exiguis profecta initiis, eo creverit ut jam magnitudine labo- « ret sua. » Et on ne se fait pas faute de prédictions sinistres, à ce sujet, pour la plus grande édification des peuples européens. J'espère que les Américains nous offriront d'autres leçons que celles qu'on voudrait tirer de leur abaissement futur :

Di, prohibete minas, di, talem avertite casum !

(18) Voir ci-dessus chap. XIX, notes 25 à 29. — V. chap. XX à la fin de la note 7. pour les odieux motifs de la persécution. M. Le Play, *Organisation du travail*, p. 107, note 1, met sur la même ligne les confiscations décrétées contre les protestants et les confiscations exercées sous la Terreur.

(19) M. Le Play, *Organisation du Travail*, p. 112.

(20) A. Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*, Lausanne 1854, 2e édition, t. II, p. 269.

(21) Frédéric List, *Système national d'économie politique*, p. 187.

est encore la ville qui y gagna le plus (22). La Hollande dut aux réfugiés le développement de plusieurs industries, notamment du papier et de l'imprimerie (23). Ce sont enfin des protestants français qui firent l'éducation des ouvriers de Manchester.

Qu'avaient donc emporté de France tous ces proscrits ? Ce que les émigrants de *La Fleur de Mai* avaient emporté d'Angleterre : le capital. Ils n'emportèrent pas les manufactures, les métiers, leurs richesses matérielles; ils emportaient leur habileté, la connaissance des affaires, des habitudes d'ordre et d'épargne, et la force morale qu'attestait leur invincible attachement à leur foi religieuse. C'est cette généreuse semence de richesse et de vertu que la France jeta à pleines mains, par toute l'Europe. Si l'Europe coalisée, envahissant la France, eût détruit ses usines, brisé ses métiers, ravagé ses campagnes, emporté son argent, mais eût laissé intactes les forces vives représentées par cette industrieuse population, le dommage eût été moins grand et plus promptement réparé. Je me plais (24) à constater cette sorte d'immatérialité de la richesse et du capital, cette prééminence du capital intellectuel et moral.

La Chine nous offre, à cet égard, un remarquable enseignement. Voilà un pays qui est entré le premier dans la voie de la civilisation ; il s'est illustré par des découvertes merveilleuses dont nous avons de bonne foi revendiqué l'honneur, la boussole, la poudre, l'imprimerie ; le chinois est laborieux, appliqué,

(22) Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France*, t. I, p. 155 et suiv.

(23) E. Verdeil, *De l'industrie moderne*, p. 70.

(24) Ce n'est point là, pour l'Economie politique, une pure satisfaction d'amour-propre ; nous verrons, au chapitre XXVII, de quelle importance est ce point de vue dans l'appréciation des doctrines erronées sur le capital.

économe ; « Il semble toujours, en parcourant ses annales, que « ce peuple va prendre place à l'avant-garde de la civilisation « et du progrès. L'illusion est vite dissipée. Le chinois n'est ni « navigateur, ni militaire ; il est lettré peut-être, mais il ne « possède ni le génie de l'art, ni le génie de la science, ni celui « de la grande industrie. Dans l'ordre politique, il a marché « d'une sorte d'indépendance patriarcale à une centralisation « absorbante, à un despotisme aussi fiscal et aussi implacable « qu'aux derniers jours de l'empire Romain. Des doctrines « spiritualistes de Lao-Tseu et des enseignements si élevés de « Confucius, il a reculé jusqu'au Bouddhisme, ou plutôt à « l'athéisme.... En Chine, les inventions les plus splendides ou « les plus utiles n'ont pas eu de lendemain.... spectacle éton- « nant d'une civilisation qui se pétrifie (25). » Avec tant d'éléments de prospérité, qu'a-t-il donc, en somme, manqué à la Chine pour monter au premier rang des nations civilisées ? Les nobles aspirations vers l'art, la science, la liberté... l'*excelsior*... tout ce qui constitue le vrai capital intellectuel et moral d'un peuple.

Laissant de côté les événements historiques proprement dits, ceux qui ont une date précise ; considérant surtout les grandes évolutions de la pensée humaine, et me bornant d'ailleurs à grouper ici quelques traits épars dans ce livre, je rappellerai l'influence que l'accroissement du capital a exercée sur l'opinion que les hommes se sont faite de la nature et de l'emploi de la richesse ; sur les formes de l'industrie ; sur les théories morales et les doctrines religieuses ; sur les rapports du pauvre et du riche, les vertus et les obligations particulières qu'on leur a recommandées ; sur les modes d'assistance publique et privée,

(25) M. Ad. de Fontpertuis, la Chine, ses Productions, ses Industries et son Commerce, *Journal des économistes* du 15 juin 1875, p. 431.

l'aumône et la charité; sur l'épargne et les caractères du luxe aux différentes époques; sur le système des contributions, la substitution des impôts en argent aux prestations en nature, aux corvées et services personnels de tout genre; sur les finances et le crédit public, et, par conséquent, sur la puissance collective de l'Etat; sur la manière d'entendre les contrats que les hommes font entre eux pour acquérir la richesse ou pour la mise en œuvre de la richesse acquise, sur le prêt d'argent et l'intérêt du capital.

J'ai plus d'une fois signalé les rapports intimes qui existent entre la richesse et le capital d'une part, et les intérêts moraux, les instincts les plus élevés de notre nature. Il y a des gens qui affectent d'opposer ces choses; d'opposer, par exemple, un patriotique désintéressement à la recherche de la richesse. A cela je répondrai tout d'abord que la communauté des intérêts matériel est un lien puissant entre les citoyens d'un même pays; je dirai plus : c'est cette communauté d'intérêts qui est bien souvent le commencement du patriotisme; c'est notamment la richesse et le capital qui ont fait la France, qui ont créé l'idée de patrie. Il n'y avait pas encore de patrie française, lorsque le pays qui devait être un jour la France, était morcelé en une multitude de petites souverainetés hostiles entre elles, hostiles à toute idée de pouvoir central. A cette époque il existait d'autres liens que celui de la patrie : on était plus ou moins attaché, le seigneur au roi, le vassal à son seigneur, le bourgeois à sa commune, l'artisan à sa corporation, le moine à son ordre et à son couvent. Le lien féodal n'était pas le patriotisme, car le même individu pouvait être le vassal de deux princes ennemis; l'insubordination féodale n'était pas l'amour de la liberté. C'est derrière les murailles des villes enrichies par le commerce et l'industrie qu'ont pris naissance le goût sérieux et réfléchi de la liberté et le besoin d'unité politique, comme gage d'une sécurité

plus grande. Ces gens des communes ne firent pas trop mauvaise figure sur les champs de bataille et, en plus d'une rencontre, ils eussent sauvé la patrie, n'eût été la jalousie de la cavalerie féodale (26), aussi inintelligente que brave. C'est donc de leur sang comme de leurs biens qu'ils ont aidé la royauté à fonder la France, dont l'aristocratie féodale n'a cessé de rêver le démembrement à son profit jusqu'au jour où elle a été réduite à l'impuissance. Nous avons vu les intérêts économiques fonder encore bien d'autres patries, dans l'Amérique du Nord, dans l'Amérique du Sud; et nous savons assez que le Zollverein, l'union douanière, n'a été que le prélude de l'unité germanique.

(26) En 1302, à Courtray, les communes avaient vigoureusement engagé l'action; la cavalerie leur passa sur le corps pour aller, comme on sait, culbutter dans les fossés. — En 1346, à Crécy, le roi Philippe, impatient des archers qui étaient devant lui, s'écria : « Or tos, tuez toute « cette ribandaille qui nous tient la voie sans raison ! » — En 1415, à l'offre de la ville de Paris d'envoyer mille arbalétriers, le sire Jean de Beaumont répondit : « Qu'avons-nous besoin de l'assistance de ces gens de boutique? »

QUATRIÈME PARTIE

EXAMEN CRITIQUE DES DOCTRINES.

CHAPITRE XXVI.

Revue sommaire des doctrines erronées sur l'épargne et sur le capital.

Plus on avance dans l'intelligence de la vérité, moins on éprouve le besoin d'une attaque directe contre l'erreur, tant elle nous apparaît dénuée de force et de consistance, semblable à une armée dont toutes les positions ont été tournées et qui n'a plus qu'à se rendre (1). Cette réfutation directe n'est cependant pas sans utilité, car, d'une part, il y a des gens qui ne se tiennent jamais pour battus, et, d'autre part, bien des personnes sont suffisamment instruites et intelligentes pour discerner la vérité de l'erreur, sans être toutefois en mesure de démêler le vice propre des systèmes erronés ou, mieux encore, de décou-

(1) Voir ci-dessus chap. II, note 5. Voir aussi ce qui est dit à la fin de l'avant-propos sur l'utilité de la controverse en général

vrir la source commune d'erreur d'où ils découlent tous. C'est ce dernier point qu'il importe surtout de mettre en lumière, car nous serons ainsi en possession d'une pierre de touche infaillible pour reconnaître l'erreur sous tous ses déguisements.

Je fais ici une remarque analogue à celle qui se trouve en tête du chapitre XXIV. Bien que j'ai fait de l'examen critique des doctrines, l'objet d'une division principale de ce livre, ce n'est pas à dire que jusqu'à présent je me sois abstenu de toute allusion à ces doctrines (2), que je n'aie reproduit aucun des arguments qu'elles invoquent; cela est inévitable, quelque soin qu'on prenne de se renfermer dans une recherche analytique ou une exposition dogmatique. Quant aux controverses qu'a soulevées la question du meilleur emploi de la richesse, et qui ont trouvé place dans la seconde partie, elles n'ont rien de commun avec celles qui font l'objet des trois chapitres suivants, car les théories morales que j'ai examinées dans cette seconde partie, laissent complétement intacte la théorie économique de l'épargne et du capital (3). Le mépris, plus ou moins sincère des richesses s'allie très-bien avec le désir de les acquérir par l'épargne. J'en dirai autant de cette doctrine de l'excès de production qui a conduit certains auteurs, notamment Sismondi, à combattre, dans une certaine mesure, l'épargne et la capitalisation. Dans les chapitres suivants je m'occuperai plus particulièrement des doctrines socialistes plus ou moins radicales ou mitigées qui s'attachent à fausser la notion si simple du capital pour conclure à la reconstruction intégrale et immédiate de l'ordre économique existant.

Tout en reconnaissant la puissance du capital, la légitimité

(2) Voir notamment chapitre VI, à propos de la rémunération du capital.

(3) Voir chapitre XIX, note 10.

de sa rémunération, l'inévitable inégalité de sa répartition sous la loi de la propriété individuelle, quelques auteurs ont émis sur l'épargne des opinions qui semblent, au premier abord, en contradiction radicale avec l'analyse que nous avons faite de l'épargne et de la formation des capitaux. Il n'y a là que malentendus, confusion, abus de langage; mais, ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que on équivoque de parti pris afin d'étayer une théorie économique préconçue, on va en juger.

Frédéric List a fondé son système national d'économie politique sur la nécessité pour chaque nation de développer ses forces productives, et il oppose sa théorie des forces productives au système de l'école qui ne serait que la théorie des valeurs (4). Il conclut de là qu'une nation doit s'imposer tous les sacrifices *de valeurs* afin d'arriver à créer chez elle l'industrie manufacturière qui représente la force productive par excellence. On sait qu'un des grands arguments d'Adam Smith en faveur de la liberté des échanges, c'est que le capital ne peut s'augmenter que par l'épargne faite sur les revenus, lesquels sont d'autant plus considérables qu'on laisse l'industrie et le capital chercher leurs emplois naturels (5). Sur cette théorie de la liberté commerciale et de l'épargne, List prend Adam Smith à partie : « Il « ne réfléchit pas que cette théorie de l'épargne, bonne pour le « comptoir d'un négociant, mènerait une nation à la pauvreté, « à la barbarie, à l'impuissance, à la dissolution. Là où chacun « épargne et se prive le plus qu'il peut, il n'y a point de sti- « mulant à produire. Là où chacun ne pense qu'à l'accumula- « tion de valeurs échangeables, la force intellectuelle que de- « mande la production disparaît. Une nation composée de ces « avares extravagants renoncerait à se défendre pour éviter les

(4) Voir chapitre VIII, note 7.

(5) Adam Smith, *Richesse des nations*, livre IV. chap. II.

« frais de la guerre (6). Evidemment List confond ici l'épargne avec la simple accumulation, avec la thésaurisation ; mais Adam Smith et tous les économistes ne séparent pas la richesse épargnée de l'emploi reproductif qu'on lui donne. List confond l'épargne et l'avarice ! Nous savons à quoi nous en tenir là-dessus.

En cet endroit, le traducteur de List, M. Henri Richelot, vient à la rescousse et dit gravement : « On a l'habitude d'énon-« cer comme axiome que le capital est le produit de l'épargne, « et en cela on exagère singulièrement le rôle de cette der-« nière. » Et voulez-vous une preuve qu'on exagère le rôle de l'épargne dans la formation des capitaux ? C'est que, même sans épargne, des capitaux nouveaux peuvent être créés, ou la valeur des capitaux existants prodigieusement augmentée ; ainsi une maison peut doubler de valeur si on ouvre dans le voisinage une voie fréquentée, et l'invention de la boussole a augmenté dans une proportion incalculable la valeur de tous les capitaux employés dans la navigation. Je le demande, en quoi cela contredit-il notre théorie de l'épargne ? Il n'était pas besoin d'invoquer l'autorité de savants économistes (7) pour établir des

(6) Frédéric List, *Système national d'économie politique*, p. 340.

(7) Voici en quels termes M. Henri Richelot, p. 340, note 1, met Roscher et Hermann en scène : « En *présence* du passage ci-dessus de « List, et aussi, *à ce qu'il paraît*, des recherches économiques de son « compatriote, M. de Hermann, M. Roscher, dans ses *Principes d'éco-« nomie politique*, a écrit ce qui suit : » Ces mots *en présence de*... semblent établir une sorte de solidarité entre List, Hermann et Roscher. Mais Roscher a exposé sur l'épargne la théorie la plus irréprochable : « Les capitaux se forment principalement par l'épargne qui soustrait « les produits à la consommation immédiate et les conserve au moins « dans leur valeur comme base d'un emploi durable Ainsi peuvent « épargner ceux qui ont produit des choses qui ne peuvent être con-« servées en nature : elles capitalisent les valeurs reçues en échange. » *Principes*, § 45. — Pareillement Hermann (*Recherches économiques*) a fait une très exacte analyse de l'épargne et de la capitalisation facilitée par l'échange.

faits que personne ne songe à contester. Du reste, ce n'était pas la peine de tancer si vertement Adam Smith pour conclure comme lui, car voici comment conclut List : « La formation « des capitaux matériels pour la nation ne s'opère pas unique-« ment par l'épargne, comme pour le rentier ; de même que « celle des forces productives en général, elle résulte de l'ac-« tion réciproque des capitaux intellectuels et matériels du « pays. » Nous n'avons jamais dit autre chose : l'épargne bien employée accroît la puissance productive de l'homme.

La confusion grossière entre l'épargne et la simple accumulation de produits ne s'étale nulle part plus naïvement que dans les lignes suivantes : « Chez les tribus grossières de chasseurs « et de pasteurs, l'épargne ne saurait exister ; elle les condui-« rait au dénûment plutôt qu'à l'abondance. Ce qui ne se cor-« romprait pas naturellement deviendrait la proie de voisins « pillards. Et cependant ces tribus possèdent des capitaux (8). » Quelle contradiction ! L'auteur s'imagine que sous le régime du troc primitif entre chasseurs et pasteurs, l'épargne ne peut pas se réaliser. Demandez lui comment il se fait que ces tribus aient des capitaux, un bâton ou une hache, il répond : « L'exis-« tence et l'accroissement de ces capitaux ne supposent rien de « plus qu'un faible travail d'appropriation (9). » Un faible travail d'appropriation !... Mais il a fallu des siècles de travail, d'épargne et de capitalisation pour que l'humanité ait pu se

(8) M. Henri Richelot le cite en ces termes : « Un autre économiste « allemand' M. Gerster, dans une brochure publiée en 1857 sous ce « titre : *Essai sur la théorie du capital*, a combattu au moyen d'une « *analyse ingénieuse* la proposition d'Adam Smith, que l'épargne et « non le travail est la cause directe de l'accroissement des capitaux. » On peut juger de l'*analyse ingénieuse*.

(9) Au chapitre v, j'ai décrit le mécanisme de l'épargne dans l'état d'isolement économique, sous le régime du troc primitif, et enfin sous le système monétaire.

trouver en possession de cette hache ! Le même auteur nous affirme que « l'épargne est sans influence sur la création de la « plupart des capitaux immatériels... » De quoi donc se nourrissent ceux qui s'adonnent exclusivement à des travaux intellectuels ?

Quand on lit certains passages du célèbre économiste américain H. Carey, si on ne se rappelait l'idée fixe qui l'obsède, on ne saurait vraiment que penser. Il vient de citer J. Stuart Mill (10) sur la formation du capital par l'épargne (11) : « S'il « en était ainsi, les pays où l'épargne est le plus pratiquée de- « vraient nous présenter le plus rapide accroissement du ca- « pital, et pourtant c'est précisément là qu'il met le plus de « temps à croître.... Dans l'Inde, les princes épargnent des « sommes énormes en espèces qu'ils entassent dans leur trésor... « Remontons à l'histoire Sainte, nous voyons l'épargne prati- « quée sur une si large échelle qu'une nation est nourrie pen- « dant sept ans avec l'épargne réalisée pendant sept précédentes « années d'abondance... Le sauvage de l'Ouest dépose le sur- « plus de son gibier dans une cache. » Ici encore Carey confond l'épargne et la simple accumulation de produits ; c'est le moins qu'on puisse reprocher à un économiste qui malmène si étrangement ses confrères : « L'idée qui prévaut généralement « chez la plupart des économistes est contenue dans cette « courte sentence : Les fortunes ne se forment et ne s'augmen- « tent que par l'épargne. Ces mots résument les idées qui ont « cours parmi les portions *dégradées de la race humaine* (12). » Pas plus que cela !!... ce qui prouve bien qu'il y a la confusion, logomachie, analyse insuffisante des phénomènes, c'est que des

(10) J. Stuart Mill, *Principes*, livre I, chap. II, § 1.

(11) H. Carey, *Principes de la science sociale*, tome III, p. 46.

(12) Carey, *Principes*, tome III, page 55.

écrivains qui paraissaient combattre sous le même drapeau, sont en contradiction choquante : Carey nous affirme que le chasseur sauvage pratique énergiquement l'épargne ; un autre vient de nous dire que chez ce même sauvage l'épargne ne saurait exister (13) ; et, qu'on le remarque, c'est la même assertion d'Adam Smith qui provoque chez les deux la même récolte. On connaît assez les opinions de H. Carey en matière de liberté commerciale. Sa violente sortie contre l'épargne est ici motivée en particulier par son antipathie pour la doctrine économique qui fait de la matérialité une des conditions de la richesse, et il croit prouver en faveur de sa thèse en faisant voir que des amas de produits ne font pas la richesse. Mais nous avons dit celà ! Il affirme qu'il n'y a richesse acquise que lorsque ces produits se sont transformés en capital fixe : « La tendance au « progrès, dit-il, est en raison de la proportion croissante du « capital fixe par rapport au capital mobile (14)... » Mais nous avons aussi affirmé cela, seulement en des termes moins absolus ! (15)

C'est un zèle immodéré pour l'impôt unique sur le capital fixe qui a conduit M. Ménier à critiquer vertement la théorie de la formation du capital par l'épargne (16). « S'il en « était ainsi, dit-il, il suffirait que l'on mangeât moins pour « que le capital fut accru : les peuples les plus riches seraient « les plus mal nourris. Que le Nouveau Calédonien épargne « tant qu'il pourra de la viande de baleine pourrie, il est évi-

(13) Voir la note 8 ci-dessus. On serait vraiment tenté de se dire : De qui se moque-t-on ici ? C'est tout à fait le ton des plaidoyers pour les causes perdues.

(14) Carey, *Principes*, tome III, page 39.

(15) Voir ci-dessus chapitre XXIV, note 15.

(16) Ménier, l'*Impôt sur le capital*, livre II, chap. V. Comp. chapitre XXII ci dessus, notes 11 et s.

« dent qu'il n'arrivera jamais à un grand capital. » — Et plus loin : « L'avare légendaire qui garde ses écus dans sa cave et « ajoute un écu à ses écus déjà existants, il épargne, certes...» Mais non ! le Nouveau Calédonien *accumule*, l'avare *thésaurise*. Ils n'épargnent pas. Que les économistes toutefois ne se hâtent pas trop de se rétracter et de reconnaître que l'épargne ne produit pas les capitaux, car M. Ménier leur dirait qu'ils se trompent et que l'épargne produit des capitaux : « Et cependant on « ne se trompait pas en disant que l'épargne était productive ; « seulement comme on n'avait pas encore observé suffisamment « le jeu des capitaux circulants et des capitaux fixes, on avait « mal compris le phénomène de l'épargne. Nous en avons déjà « indiqué le caractère ; il consiste, non pas à entasser des capi- « taux circulant les uns par dessus les autres, mais à convertir « la plus grande partie des capitaux circulants en capitaux « fixes (17). » Est-ce que jamais économiste a recommandé d'entasser indéfiniment des capitaux circulants les *uns sur les autres* et de s'abstenir soigneusement de les convertir en capitaux fixes ? Est-ce que chacun ne s'empresse pas de vendre les denrées qu'il détient pour les transformer en argent et de faire un emploi profitable de cet argent ? Entendez-vous seulement vous élever contre une parcimonie exagérée, contre une thésaurisation inintelligente ? Mais nous sommes tous d'accord là-dessus, c'est en vérité vouloir se donner à trop bon marché, un brevet d'invention, que de qualifier de doctrines nouvelles sur l'épargne, sur les capitaux fixes ou circulants, ce qui n'est qu'une manière moins claire de dire ce qui a été dit plus clairement. J'appliquerais volontiers à tous les auteurs dont j'ai parlé dans ce chapitre, et ils ne sauraient s'en plaindre, car ils ont parlé assez irrévérencieusement des maîtres de la science,

(17) M. Ménier, *Impôt sur le capital*, loc. cit. p. 127.

je leur appliquerais le jugement (18) porté par Lessing sur je ne sais quel livre : « Il y a, dit-on, dans ce livre, beaucoup de « choses bonnes et neuves : malheureusement le bon n'est pas « neuf, et le neuf n'est pas bon ! »

CHAPITRE XXVII.

Erreur fondamentale qui est le germe de toutes les doctrines socialistes sur l'épargne et le capital.

Les opinions que j'ai rapportées dans le chapitre précédent sont sans valeur théorique, et, au moins dans la pensée de leurs auteurs, n'aboutissent à aucune conséquence pratique fâcheuse, en ce qui concerne la mise en œuvre et la rémunération du capital. Je dis : dans la pensée de leurs auteurs... car nous allons précisément voir quel parti les docteurs du socialisme contemporain ont cru pouvoir tirer des formules telles que celles-ci : ce n'est pas l'épargne, c'est le travail qui forme les capitaux ; l'épargne ne produit que des accumulations, elle ne crée pas le capital.

Dans la guerre déclarée au capital, il faut distinguer entre l'opinion irréfléchie et spontanée des masses (1) et les théories

(18) Je n'applique, bien entendu, ce jugement qu'à la partie de leurs livres dans laquelle ils ont présenté une analyse défectueuse de l'épargne et du rôle qu'elle joue dans la formation des capitaux.

(1) Quand je parle des masses, je n'entends pas dire que tous les ouvriers soient infectés des doctrines erronées sur le capital. On sait l'opposition qui existe en Allemagne entre les ouvriers Lassaliens ou socialistes et ceux qui suivent M. Schulze Delitzsch, opposition qui a donné lieu à des conflits violents. Je montrerai tout à l'heure qu'il y a plus de sagesse chez les ouvriers que chez les agitateurs, qui n'appartiennent pas à la classe ouvrière, et que c'est merveille s'ils ont conservé quelques idées saines en économie politique, malgré les excitations qu'on ne leur épargne pas.

savantes ou réputées telles des chefs de l'armée socialiste. Il semble qu'on devrait d'abord s'attacher à celles-ci ; il n'en est rien, et voici la raison. Ici, comme toujours, la théorie est venue la dernière : l'erreur naïve a précédé la théorie erronée. Les docteurs du socialisme se sont simplement appliqués à transformer en convictions réfléchies de fausses appréciations excusables chez ceux qui souffrent d'autant plus des conditions économiques de la société qu'ils les comprennent moins. Ils ont fait comme tant d'autres chefs qui, pour mieux s'assurer l'empire sur leurs partisans, se mettent à leur remorque ; et ils ont donné encore un exemple des tristes résultats auxquels on arrive en n'abordant la science qu'avec la ferme intention d'y trouver à tout prix les moyens d'étayer un système préconçu (2).

Quoiqu'il en soit, quelle est cette erreur fondamentale qui a été le point de départ de toutes les doctrines hostiles au capital? Il y a bien là sans doute, un peu de mauvaise passion, de convoitise ; mais il y a surtout une ignorance qui ferait sourire si elle n'était encore plus digne de pitié. L'erreur a été de croire que le capital est quelque chose d'existant par lui-même, de définitivement constitué, quelque chose comme une invention qui, après avoir été pendant un temps légitimement, si on veut, exploitée par l'inventeur, doit enfin tomber dans le domaine public. Ne leur parlez pas de l'épargne incessante, continue, de tous les moments qui, depuis des siècles, forme, maintient, accroît, conserve le capital ! C'est là quelque chose qui ne se

(2) Il est curieux que Karl Marx (*Das Kapital*, 2e édition, page 816) adresse le même reproche aux économistes *bourgeois :* « Il n'y a plus « chez eux, dit-il, le culte désintéressé de la science ; ce n'est plus qu'une « apologétique du capital. Ces apologistes sont vendus au capital. » Avec quel dédain sont traités ces derniers représentants du *capitalisme*, même dans le camp des socialistes de la chaire ! on les appelle volontiers les *Epigones* du libéralisme économique. Bastiat en est le type.

voit pas, qui ne tombe pas sous les sens. Ce qui se voit, ce qui frappe les regards de tous, c'est l'usine, la machine, le bateau à vapeur, la locomotive. Qu'est-ce que tout celà? une masse inerte que le travail seul anime, Ce n'est pas le capital qui vivifie le travail, c'est le travail, force active, intelligente, qui donne la vie au capital; que l'ouvrier déserte l'usine, elle n'est plus qu'un amas de pierres, de vieux fer et de vieux bois. Le capital est définitivement créé, nous n'avons plus besoin de capitalistes dans l'avenir, et, quant aux détenteurs actuels du capital, qu'on leur donne, s'il le faut, une indemnité, mais qu'on ne laisse pas plus longtemps dans leurs mains ce vaste outillage de l'industrie moderne, qu'ils pourraient arrêter tout d'un coup en refusant leur concours. En parlant des instruments de travail répartis parmi les capitalistes, on dit quelquefois : le capital social. Que ce mot devienne une vérité, que ces instruments de travail appartiennent désormais à la société, pour que l'usage en soit commun à tous les travailleurs, comme tant d'autres choses qui sont dans le domaine public pour que chacun en jouisse ; et chacun paiera un impôt à l'Etat chargé de conserver et de perfectionner le capital social et d'en assurer le libre usage à tous ceux qui sont en mesure de l'utiliser, comme il distribue entre les riverains d'un fleuve la force motrice des eaux ; mais cet impôt ne sera rien en comparaison des exigences croissantes des capitalistes qui exploitent les travailleurs.

Il y a dans cette conception naïve du capital la plus étrange aberration. Le capital n'est plus cette puissance productive répandue dans le monde, qui se manifeste sous les formes les plus diverses, qui coule incessamment par mille canaux, distribuant partout la vie et la fécondité, tantôt alimentant l'usine de matières premières et de salaires, tantôt s'immobilisant en usines nouvelles, en améliorations foncières, en canaux, en chemins de fer ; approvisionnant le commerce des produits qu'il doit

mettre à la portée des consommateurs; le capital se résume dans ce mot d'*outillage, d'instruments de production,* pris dans le sens le plus étroit. Voyez-vous l'Etat chargé de conserver le capital social et de l'améliorer, nommant des conservateurs du capital social, y compris un conseil de perfectionnement! Cette manière de concevoir le capital vous fait penser à une galerie de tableaux, à un musée, à une bibliothèque, dans lesquels l'Etat est en effet très-propre à jouer le rôle de conservateur, car il ne s'agit pas de l'incessante consommation par laquelle le capital se maintient et se reproduit.

Il faut bien le dire, il n'y a pas seulement dans tout celà une ignorance profonde des plus simples lois économiques; il y a encore, au moins pour quelques-uns, la tentation de mettre purement et simplement la main sur un objet qui est à leur convenance. Toutefois les entreprises de ce genre ne laissent pas d'éveiller des scrupules chez les plus décidés; on veut y mettre des formes et on s'adresse à des gens quelque peu clercs pour se laisser persuader que, après tout, on est dans son droit. Ces avocats consultants d'une nouvelle espèce n'ont pas fait défaut; ils se sont offerts avec empressement.

C'est une tâche rebutante (3) que d'analyser les sophismes

(3) J'épargne au lecteur une analyse fastidieuse que j'ai dû faire pour mon édification personnelle; ce sera assez de reproduire la substance de ces sophismes J'ai eu l'occasion (avant-propos, note 32, chapitre xx. note 11) de faire remarquer qu'il n'y a rien d'essentiel dans Karl Marx et dans Lassalle qui ne se trouve dans Proudhon. Je tiens à rapporter, à ce sujet, le jugement de Schaeffle (*Kapitalismus und socialismus*, page 374) qui n'est pas suspect, et qui me paraît très-exact : « Lassalle et « Marx affectent de traiter Proudhon de *petit bourgeois* (kleinbürger), « et donnent suffisamment à entendre qu'ils le tiennent pour un petit « esprit (kleingeist). Il faut reconnaître toutefois qu'il y a une étroite « parenté entre ces trois hommes, et que Marx et Lassalle ont emprunté « à Proudhon tout ce qu'il y a d'essentiel dans leur critique, tout en lui « étant supérieur par leurs connaissances en économie politique et en « histoire du droit. Ils ont du reste cela de communs que leur critique

contenus dans les écrits de ces hommes, auxquels ne manquaient ni l'esprit ni la science; il est affligeant de les voir jongler sérieusement avec trois ou quatre idées fausses sous les regards de la foule ébahie, qui ne comprend pas et se croit initiée aux plus hautes spéculations économiques; de les voir épuiser les ressources d'une métaphysique et d'une dialectique suspectes pour confirmer dans leurs erreurs et encourager dans leurs convoitises ceux qu'ils auraient dû éclairer et détourner de leurs mauvaises pensées. Voici donc ce qu'ils ont dit à ces pauvres gens :

« Vous pouvez en toute conscience mettre la main sur le « capital; il vous appartient, c'est vous qui l'avez créé. On a

« est purement négative. » — Proudhon est parfois amusant; il a des éclairs de bon sens. Rien de cela dans Marx. Quelle qu'ait pu être la portée d'esprit de Lassalle, il n'y a absolument rien de neuf dans ses écrits. C'était un pur agitateur; il avait la mise en scène et cherchait à égayer son monde aux dépens des capitalistes. Marx se plaint (*Das Kapital*, préface de la 1re édition, note 2) non seulement d'avoir été copié par Lassalle, mais de n'avoir pas été compris par lui. C'est presque le mot qu'on attribue à Hegel mourant : « Je n'ai été compris que par un « seul de mes disciples... et encore il ne m'a pas compris! » Les personnes qui ne sont pas familières avec la langue allemande et surtout avec la manière de penser des Allemands, liront avec profit l'excellente analyse donnée par M. Maurice Block : *Les théorisiens du socialisme en Allemagne* (*Journal des Economistes* de juillet et août 1872), et les deux articles de M. Emile de Laveleye publiés dans la *Revue des deux Mondes* du 1er septembre et du 15 décembre 1876 : *Le socialisme contemporain en Allemagne. I. Les théoriciens. II Les agitateurs.*. — Je recommande, au même titre, les revues des publications économiques de l'étranger publiées par M. Maurice Block dans le *Journal des Economistes*. M. Schaeffle, dans l'ouvrage cité ci-dessus, a résumé les doctrines *antiapitalistiques*. M. Schaeffle est un socialiste de la chaire des plus modérés, c'est-à-dire un vrai économiste au fond, qui, en la forme, à des ménagements pour les socialistes.— W. Roscher, *Histoire de l'Economie politique en Allemagne* (*Geschichte der National-Oekonomik in Deutschland, München* 1874, § 206) a porté sur Marx et sur Lassalle un jugement conforme à celui de Schaeffle : rien de neuf, aucune valeur scientifique, aucune intelligence des phénomènes économiques, aucun sens pratique.

« dit ingénieusement que l'ouvrier devrait pouvoir avec son sa-
« laire racheter son produit (4), mais il faut établir cela ana-
« lytiquement et dire ce que c'est que le capital et comment il
« se forme. Qu'est-ce que le capital ? Un nègre est un nègre ;
« il peut être un esclave. Une machine à filer n'est qu'une ma-
« chine, il peut se faire qu'elle devienne un capital. Le capital
« n'est qu'une manière d'être sociale de la production. Sup-
« posez un peuple de travailleurs possédant chacun des instru-
« ments de travail et des accumulations de produits, de ma-
« tière première, croyez-vous que ce seront là des capitaux !
« Pas le moins du monde ; ces choses ne sont capital que
« quand elles deviennent des instruments de domination et
« d'exploitation de l'ouvrier (5). Votre bon sens naturel vous
« a dit que le capital, étant une chose inerte, n'a droit à aucune
« rémunération ; il faut bien se rendre compte du procédé
« inique par lequel ce vampire s'engraisse aux dépens du travail
« actuel et vivant. D'abord il est une portion du capital qui n'a
« certainement droit à rien, car elle ne produit rien, aucune
« plus-value ; c'est la machine et les matières premières qu'elle
« consomme, car si elle produit deux fois plus, ce qu'elle a
« produit se vend moitié moins cher, et on n'est pas plus
« avancé (6). Voilà pourquoi nous appelons ce capital *constant*;
« c'est l'autre capital, le capital *variable*, destiné à payer le tra-
« vail, qui est l'abominable instrument à l'aide duquel le capi-
« taliste réalise un profit, une plus-value, dont il s'empare
« indûment, car cette plus-value n'est autre chose qu'un sur-
« plus de travail, un travail non payé. Le capitaliste, en effet,
« ne paie à l'ouvrier que le salaire courant, il achète sur le

(4) C'est la formule de Proudhon.

(5) Tout cela, bien entendu, est rapporté textuellement ; c'est du Karl Marx tout pur.

(6) Ceci est du haut comique : obtenir deux fois autant d'objets pour un même prix ne serait pas un résultat pour la société ! On reconnaît ici la fameuse antinomie de la valeur de Proudhon.

« marché la puissance de travail dont le prix, suivant la loi
« économique, tend à se niveler avec les frais d'entretien de
« l'ouvrier. Mais avec cinq heures de travail l'ouvrier aurait
« pu (7) gagner ce qu'il lui faut pour son entretien, et il tra-
« vaille dix heures pour le capitaliste, c'est,à-dire cinq de plus
« qu'il ne lui doit, que le travail nécessaire pour obtenir sa sub-
« sistance. Ainsi le capital est par lui-même improductif ; il est
« le spoliateur du travail qui est la source de toute richesse,
« l'unique mesure de toutes les valeurs (8). Voulez-vous main-
« tenant, pour plus de clarté (??..) une expression exacte du
« degré d'exploitation de la force de travail ou du travailleur
« par le capitaliste ? nous dirons que la *plus-value* est au *capi-*
» *tal variable* comme le *surplus de travail* est au travail né-
« cessaire (9), de sorte que la formule de ce degré d'exploitation

(7) Où ? comment ? dans quelles conditions ? avec ou sans l'aide du capital ? pourquoi ne lui aurait-il fallu que 5 heures de travail ? qu'est-ce que ce travail considéré d'une façon abstraite, sans tenir compte de son intensité et de toutes les circonstances propres à accroître sa productivité?

(8) Une sorte de mysticisme économique s'empare de Karl Marx à propos de la durée du travail considérée comme mesure de la valeur : « La commune substance sociale qui ne fait que se manifester diverse-
« ment dans les diverses valeurs échangeables, c'est le travail. Comme
« valeur d'usage, les produits ne sont que du travail cristallisé. Un bien
« n'a de valeur que parce que le travail s'y est objectivé, matérialisé,
« et son degré de valeur se mesure par la quantité de la substance de
« travail qu'il contient. . » Carl Knies, dans son étude sur la monnaie (*Das Greld, Darlegung der Grundlehren von dem Gelde*, Berlin, 1873, page 119) lui répond : « Les utilités dertinées à nous procurer des
« satisfactions, des jouissances (Genüsse) ne peuvent être réduites en
« leurs contraires, à savoir les quantités d'efforts (Bemühungen), ou sa-
« crifices nécessaires pour les produire. Il y a là substitutions de choses
« hétérogènes. »

(9) Tout cela est, bien entendu, textuel. Etant donné que la plus-value Mehrwerth (m) est au capital variable (v) comme le surplus travail (Mehrarbeit) est au travail nécessaire ; Die Rate des mehrwerthes $\frac{m}{v}$ ist daher der exacte Ausdruck für deu exploitations grad der Arbeits, Kraft durch das kapital, des Arbeiters durch deu kapitalisteu. Voir *Das kapital*, p. 207.

« est le rapport *plus-value* : *capital variable*. Quand même « vous ne comprendriez pas très-bien, il suffit que vous vous « souveniez de ces formules et n'en démordiez pas (10). Avec « cela vous confondrez les imposteurs qui vous diront qu'on « peut arriver à quelque chose par le travail et l'épargne, et « que l'intérêt qu'on perçoit est le prix d'un service, la rému- « nération du travail d'épargne, d'accumulation et de conser- « vation (11). Ah ! la bonne plaisanterie de faire du profit du « capital le salaire de l'abstinence ! Voyez tous ces pauvres « ascètes et stylites, Rothschild en tête, qui tendent leur sébile « aux passants pour recevoir le prix de leur abstinence. Ah, « Monsieur Schulze-Delitzsch, que vous avez dû être un fier « ivrogne et un débauché, pour n'avoir pas le moindre petit « capital, comme l'affirment vos amis !... hypocrites !... Mais « vous ne perdrez rien pour attendre ; la conscience publique « vous flétrira vous et vos complices, et on vous imprimera sur « le front avec un fer rouge ces mots : *Salaire de l'absti- « nence !...* »

Je suppose que le lecteur n'est pas arrivé à ce triste endroit de mon livre sans avoir un peu lu ce qui précède, et j'aurais vraiment bien peu réussi dans mon entreprise, si le plus novice ne ressentait pas quelque pitié pour ces tentatives de mystification, et quelque mépris pour ces coupables excitations (13), qu'on est mal venu à désavouer en prétendant qu'on attend tout d'une pacifique et lente évolution.

(10) Cette algèbre et la manière de s'en servir rappellent le latin et le procédé de Sganarelle : « Entendez-vous le latin ? — Non. — Vous « n'entendez point le latin ? — Non. — Eh bien ! on va vous en don- « ner. » Au lieu de latin mettez algèbre ou métaphysique.

(11) Les arlequinades et les invectives qui suivent sont textuellement de Lassalle, dans son livre *Herr Bastiat Schulze von Delitzsch, oder Kapital und Arbeit*, dont les chapitres II et III sont relatifs à la formation du capital. — (Voir ci-dessus chapitre XX, note 11).

Les voies ordinaires qui conduisent aux divers degrés de la fortune, depuis l'aisance et la médiocrité jusqu'à l'opulence, ont toujours paru à beaucoup de gens longues et difficiles ; de tout temps l'imagination des peuples a entrevu une source merveilleuse de richesses jaillissant quelque part spontanément : les placers de la Californie, l'Amérique au XVIe siècle, l'Orient à l'époque des croisades, l'Espagne au temps des Phéniciens et des Carthaginois, l'Hespérie pour les Grecs, ont été tour à tour ces pays enchantés ; et, plus anciennement encore on a rêvé de trésors mystérieux gardés par des monstres redoutables, la Toison-d'or conquise par les Argonautes et les pommes d'or du jardin des Hespérides ravies par Hercule. De nos jours, le capital est apparu comme un de ces trésors fabuleux mais bien autrement facile à conquérir, car il est là sous la main et il n'est pas bien difficile de se débarrasser du dragon qui le garde, l'honnête capitaliste. Nous allons voir qu'on se trompe, car,

(12) Cette accusation de mystification paraît préoccuper Karl Marx. Dans un appendice (Nachwort) à son livre, pages 812, 822, il rappelle qu'il a critiqué le côté mystificateur de la dialectique Hégélienne dans un temps où elle était encore fort à la mode en Allemagne. Il a rassemblé là les témoignages favorables de la critique et notamment celui de M. Maurice Block dans les articles ci-dessus cités du *Journal des Economistes*... M. M. Block est poli, et du reste personne ne refusera à Marx de l'instruction et de la vigueur d'esprit... il s'agit uniquement de savoir quel usage il en fait. V. la note 3 ci-dessus.

(13) Il faut noter que Lassalle, agitateur de profession, était avant tout un ambitieux de gloire et de plaisir, un de ces hommes dont Gœthe fait dire à Méphistophélès, parlant de Faust, qu'ils demandent simplement les plus belles étoiles du ciel et les plus hautes voluptée de la terre.

Vom Himmel fordert er die schönsten Sterne
Und von der Erde jede höchste Lust..

outre qu'il y a beaucoup plus de capitaliste à supprimer qu'on ne croit, les résultats de cette belle expédition seraient un désastre pour la société et un désappointement pour ceux-là même qui l'auraient conduite.

CHAPITRE XXVIII.

Evolution dans les doctrines hostiles au capital. Attaques dirigées contre le capital sous forme de machines; contre le capital en général; contre l'entrepreneur.

Dans le chapitre précédent il n'a été question que des griefs contre le capital; il est bien et dûment condamné en principe, mais nous ne savons pas encore ce qu'on en fera. Avant d'aborder ce sujet, il est utile de noter l'évolution dans les doctrines hostiles au capital. C'est un fait curieux en lui-même et plein d'enseignements, car il montre le peu de solidité de ces doctrines. Voilà des gens qui vous disent : Les machines nous ruinent! — On leur prouve le contraire. — Eh bien alors c'est le capital qui nous écrase! — On leur montre que là où le capital est abondant et où règne la sécurité, le capital se contente de très-faibles-intérêts. — Eh bien alors c'est l'entrepreneur qui fait de trop gros profits à nos dépens!

Au chapitre IV ci-dessus, je me suis expliqué sur la question des machines, je n'y reviendrai pas. Je me borne à rappeler cette fin de non-recevoir que j'oppose aux prétendus adversaires des machines: Voulez-vous, oui ou non, détruire les machines? Voulez-vous retouruer au fuseau, au métier primitif de l'atelier

domestique? Personne, que je sache, n'a répondu oui; on se contente de regrets platoniques pour un passé vers lequel on sait bien qu'il est impossible de rétrograder, et si on parlait sérieusement de détruire les machines, les ouvriers les défendraient. Je dois toutefois reproduire ici en substance le réquisitoire que les métaphysiciens du socialisme contemporain ont fulminé contre les machines. Cette thèse n'a été, bien entendu, reprise par eux que comme une conséquence de leur guerre contre le capital; mais ces dialecticiens consommés se sont montrés de pauvres avocats et sont tombés dans d'étranges contradictions.

Suivant le procédé habituel des écrivains socialistes (1), on commence par nous faire le tableau le plus noir des misères morales et physiques que la grande industrie avec ses puissantes machines a accumulées sur la tête des travailleurs, et on tance vertement Fourier d'avoir dit que l'usine était un *bagne adouci*; c'est *renforcé* qu'il aurait fallu dire. L'ouvrier actuel est bien plus misérable que l'esclave dans l'antiquité, et le fouet dont on châtiait ceux-ci n'est rien à côté du livre d'amendes sur lequel l'impitoyable contremaître marque les ouvriers qui arrivent en

(1) J'ai sous les yeux le livre de Karl Marx *(Das Kapital)* ouvert au chapitre XIII, intitulé : *Machinerie et grande industrie*; voir notamment pages 384, 402, 428, 449. Je ferai d'ailleurs remarquer que ce livre, dont les tours de force métaphysiques, quelque subtilité d'esprit qu'ils dénotent, sont sans valeur, est très intéressant comme recueil de faits et de documents. Il est bien entendu que la partialité et la passion ont présidé à ce travail; mais il est certain que Karl Marx, qui a longtemps résidé en Angleterre, en connaissant très-bien l'histoire industrielle. Je ferai la même remarque pour les chapitres XXIII et XXIV, où Marx raconte par quels moyens s'est opérée en Angleterre la transformation dans l'industrie agricole et s'est constitué le prolétariat rural. Il y a là une chronique scandaleuse qui a bien son prix. — Je me réfère aux appréciations de M. H. Passy *(Des systèmes de culture en France*, p. 434 et suiv.) en ce qui concerne l'influence du mode de culture qui a prévalu en Angleterre.

retard au bagne ! Comment s'étonner que les ouvriers aient brisé et brulé les machines?... ce qui atténue singulièrement l'effet de ces mouvements d'éloquence, c'est qu'on nous raconte que les mêmes excès ont été commis pendant le XVIIe siècle contre diverses machines qui n'avaient aucun rapport avec celles qui constituent l'usine moderne et caractérisent la grande industrie (2). Cela revient à dire que, dans tous les temps, ceux qui exercent un métier ou une profession quelconque dans laquelle un perfectionnement est introduit qui, temporairement du moins, laisse un certain nombre de bras sans emploi, font entendre des plaintes, se révoltent. — Autre contradiction. Ils vous disent que l'usine abrutit l'ouvrier, le transforme en rouage ; puis, ils font volte-face et font ressortir la dextérité, l'habileté, la présence d'esprit, qu'il faut pour guider, surveiller ces machines et énumèrent tous les accidents auxquels l'ouvrier est exposé par suite de la moindre négligence. — Encore une contradiction qui se rattache à la précédente. Ils se plaignent de la durée du travail dans l'usine ; ils racontent comment le nombre d'heures de travril a été diminué, et comme quoi il a été démontré qu'un ouvrier habile et appliqué, fait plus en neuf heures de travail qu'un ouvrier médiocre en douze. Mais voilà précisément le triomphe de la machine : plus de produits pour la société, plus de liberté pour l'ouvrier qui peut avoir quinze heures à lui sur vingt-quatre. — En réalité, ce n'est pas aux machines qu'on fait la guerre, c'est au capital, et voici le grief réduit à sa plus simple expression, du moins dans le langage et

(2) Karl Marx, *Das Kapital*, p. 450, note 194, nous parle de la machine à tisser les rubans qu'on introduisit à Leyde en 1629, d'où révolte des ouvriers et finalement interdiction de la machine par les magistrats : « Instrumentum quidam invenerunt textorium, dit Boxhorn, quo solus « quis plus panni et facilius conficere poterat, quam pluros æquali tem- « pore. Hinc turbæ ortæ et querelæ textorum, tandemque usus hujus « instrumenti a magistratu prohibitus est. »

suivant la terminologie consacrés (3) ; ce que nous attaquons ce n'est pas la machine, c'est la machinerie employée capitalistiquement, c'est-à-dire en vue de produire en plus grande quantité cette plus-value que le capitaliste vole à l'ouvrier car elle est produite par un temps de travail qui n'est pas payé. Ce que nous attaquons encore dans la machinerie c'est l'exploitation *capitalistique* de la science d'autrui, car un capitaliste ignorant tire ainsi parti de la science d'autrui (4)!! — Mais alors que devient votre tableau à effet des misères de l'usine? quand elle ne sera plus exploitée *capitalistiquement*, n'y faudra-t-il plus des ouvriers, n'y seront-ils plus soumis à des travaux pénibles, à des dangers? — Dans tout cela, il n'y a bien entendu qu'une critique purement négative, on n'entrevoit pas de solution pratique.

Ce qui est plus important pour l'intelligence des solutions que nous examinerons dans le prochain chapitre, ce sont les théories relatives au profit de l'entrepreneur. Je suis loin de dire par là que ces théories aient en elles-mêmes l'importance qu'on a voulu y attacher ; encore faudrait-il connaître les merveilleuses découvertes qu'on a cru avoir faites.

Adam Smith et l'école anglaise, en général, ont une tendance à confondre la théorie de l'intérêt du capital avec celle du profit

(3) Ici le lecteur comprend que je traduis aussi littéralement que possible. V. *Das Kapital*, p. 384, 402, note 108.

(4) Il y a en effet dans le dernier passage indiqué à la note précédente : « La science d'autrui est incorporée au capital comme le travail « d'antrui (Die Fremde Wissenschaft Wird dem Kapital einverleibt, « wie die fremde Arbeit ;) et. nous dit l'auteur, il ne faut pas confon- « dre l'appropriation capitalistique de la science avec l'appropriation « personnelle, pas plus que l'appropriation capitalistique ou person- « nelle de la richesse matérielle. » Ainsi il y aurait une propriété *capitalistique* et une *non capitalistique*. Si donc un savant chimiste fonde une usine, on ne pourra pas lui chercher querelle *capitalistiquement* au moins quant à la science, mais seulement pour le travail d'autrui !

de l'entrepreneur. On suppose que c'est le capitaliste lui-même qui dirige l'entreprise et qu'il ne distingue pas dans le bénéfice net qu'il en retire, ce qui représente l'intérêt du capital et ce qui est la rémunération de son travail de direction. Mais Adam Smith n'en distingue pas moins ces éléments : « Le revenu qui « procède du travail se nomme salaire ; celui qu'une personne « retire d'un capital qu'elle dirige ou emploie, est appelé profit ; « celui qu'en retire une personne qui n'emploie pas elle-même « ce capital, mais qui le prête à un autre, se nomme intérêt. « C'est une compensation que l'emprunteur paie au prêteur « pour le profit que l'usage de l'argent lui donne occasion de « faire. Naturellement une partie de ce profit appartient à « l'emprunteur qui court les risques de l'emploi et qui en a la « peine (5). » Quoiqu'il en soit il résulte de cette manière de présenter les choses que, si on justifie la retenue faite sur le profit par l'entrepreneur qui emploie les capitaux d'autrui, on ne se préoccupe plus d'une pareille justification, lorsque le profit est attribué au capitaliste qui emploie son propre capital. On ne distingue que trois sortes de revenus, le salaire, le profit et la rente, correspondant à trois fonds productifs : le travail, le capital et la terre ; et, de ces trois éléments de la production, le capital est celui dont on songe le moins à établir les droits dans la répartition de la richesse, tout celà paraît évident et basé sur le fait matériel de la propriété et de la libre disposition du capital (6).

Ce sont les économistes français, J.-B. Say en tête, qui ont

(5) A. Smith, *Richesse des nations*, livre I, chap. VI vers la fin. Ed. Guillaume, tome I, page 71.

(6) Ricardo est encore plus prononcé dans ce sens ; des trois espèces de revenus qu'il reconnaît comme Adam Smith, on sait assez que ce sont la rente et les salaires qui l'occupent le plus.

mis en évidence le rôle de l'entrepreneur d'industrie (7) et soigneusement analysé toutes les circonstances qui légitiment le profit qu'il en retire, si l'entreprise réussit, donne des bénéfices. Le profit est le salaire de l'entrepreneur ; c'est le prix des services qu'il rend à la production, à l'activité économique en général, comme intermédiaire entre le capital et le travail, comme distributeur du fonds des salaires, comme organisateur de l'entreprise dont il a réuni les éléments. Il représente le général en chef, l'état-major de l'armée industrielle. L'importance que peut atteindre le profit s'explique par le caractère aléatoire de toute entreprise industrielle. On a calculé que (8), sur cent entreprises industrielles, dix au plus arrivent à une prospérité complète ; vingt croulent dès le début, et cinquante à soixante végètent pendant plus ou moins longtemps.

Parmi les économistes Allemands, les uns suivent, à peu de chose près, les errements de l'école française (9), d'autres ont

(7) M. Julius Pierstorff, privat dozent à l'université de Göttingen, le dernier qui ait traité la matière *ex professo* (Die Lehre vom Unternehmergewinn, dogmengeschichtlich und kritisch dargestellt, Berlin, 1875. Théorie du profit de l'entrepreneur, exposition dogmatico-historique et critique), exagère un peu la tendance de l'école anglaise à confondre le bénéfice de l'entreprise avec l'intérêt du capital, afin de l'opposer à la doctrine de l'école française qui met en relief le profit de l'entrepreneur comme revenu distinct. Il y a là-dessous une petite malice. M. Pierstorff maltraite fort les économistes français, gens superficiels (traduisez *clairs*) ; il leur reproche leur servilisme vis-à-vis d'Adam Smith ; et il représente la théorie, *d'ailleurs sans valeur scientifique*, du profit de l'entrepreneur, comme une tentative d'émancipation. Ces pauvres gens sont si heureux d'avoir enfin trouvé quelque chose en économie politique qui ne soit pas de pure fabrique anglaise, qu'ils s'en donnent à cœur joie. Il y en a pour tout le monde, pour J. B. Say, Dunoyer, pour M. Courcelle Seneuil et pour M. Garnier. V. l'ouvrage cité, pages 2, 67, 97.

(8) Déposition de M. Godard dans l'enquête commerciale de 1834 (t. II. p. 233). L'exactitude rigoureuse de ces chiffres importe peu.

(9) Ainsi Roscher, *Principes d'économie politique*, a consacré un chapitre particulier (livre II, chap. V, §§ 195 et suiv.) au profit de l'entrepreneur, sous ce titre : *Salaire de l'entrepreneur* (Unternehmerlohn).

cherché, par une analyse plus ou moins savante, à faire au profit de l'entrepreneur une situation indépendante du travail ou du capital, de l'isoler... mais tandis que, par là, quelques-uns entendent le consolider, d'autres espèrent le livrer plus facilement à l'ennemi comme n'ayant aucune raison d'être. Parmi les premiers je range M. de Mangoldt (10) dont je résume la théorie en quelques mots. Après avoir fait ressortir les services que l'entrepreneur rend à la production qu'il dirige, régularise, assure, l'auteur décompose ainsi les éléments du profit : 1° une *prime*, à laquelle l'entrepreneur a droit par le seul fait du danger auquel il s'expose en fondant l'entreprise; 2° un *salaire* et un *loyer* pour le travail ou le capital dont l'entrepreneur ne pourrait pas céder la jouissance ou l'usage à un tiers et qui ne sont profitables qu'à l'entreprise, employés par le propriétaire lui-même ; 3° une *rente*, ou prime de rareté, proportionnée au talent de l'entrepreneur et déterminée par l'offre et la demande de ce genre de talent. — On a fait observer (11) avec raison que cette rente n'est pas un élément nouveau, mais une circonstance qui modifie les deux premiers. En outre, que signifie ce loyer de capitaux ? Ce second élément ne saurait en réalité comprendre que certaines aptitudes spéciales. Tout cela fait preuve de bonnes intentions à l'endroit du

(10) Von Mangoldt, Die Lehre vom Unternehmergewinn, Leipzig, 1855 *(Théorie du profit de l'entrepreneur)*. Cet auteur, au début de son livre, explique la manière différente dont les économistes français et anglais présentent le profit de l'entrepreneur, par cette considération que l'industrie anglaise qui vise à produire par grandes masses des objets d'utilité première, solides ou à bon marché, regarde le capital comme son levier essentiel, tandis que les Français, dont l'industrie se distingue principalement par la grâce, le goût, l'élégance, doivent tenir plus de compte de la coopération et des qualités personnelles de l'entrepreneur. Plus ou moins fondée, la remarque n'a rien de désobligeant.

(11) Roscher, *Principes*, § 495, note 4.

profit de l'entrepreneur, mais n'ajoute rien à la théorie de l'école française.

Ce qui nous importe le plus, c'est le procédé par lequel on est arrivé à prouver que l'entrepreneur n'a aucun droit au profit comme indemnité des risques qu'il a courus. La chose est bien simple : l'entrepreneur ne court aucun risques. Comment, mais n'y a-t-il pas des entrepreneurs qui se ruinent ? sans doute, mais la classe des entrepreneurs ne se ruine pas. Comme cela est pratique ! Voilà un entrepreneur qui hésite à se lancer dans une entreprise, et, pour l'encourager, vous lui dites : ne craignez rien ! si vous vous ruinez, d'autres viendront après qui feront fortune. — Il se décide pourtant en se disant : qui ne risque rien ne gagne rien, je réussirai peut-être et réaliserai un bénéfice. — Non ! vous n'avez aucun droit à ce bénéfice possible, car, en conscience, scientifiquement parlant (12), vous ne courez aucun risque. — Comme celà est encourageant, surtout s'il s'agit de fonder une industrie nouvelle dans laquelle on ne peut pas dire encore que, en moyenne, les entrepreneurs ont réussi !

Cet argument saugrenu a fait fortune ; il est devenu le grand cheval de bataille des agitateurs allemands. Lassalle n'en démordait pas : le risque est une pure illusion ; le producteur court des risques, mais la production n'en court pas ! Mais comment se représenter cette production ? La chose est bien simple : fusionnez en une seule association tous les fabricants de chapeaux du monde, et vous verrez s'ils feront de mauvaises affaires ! non, sans doute ; armés du monopole, qui sera la conséquence forcée de ce régime sociétaire, ils s'arrangeront pour

(12) Il faut voir avec quelle superbe pitié M. Julius Pierstorff, p. 82 de l'ouvrage cité à la note 7 ci-dessus, répond aux économistes français qui parlent des risques de l'entrepreneur : « Bonnes gens, ce sont là des « considérations d'économie privée, pas d'économie générale ! »

vendre très-chers leurs chapeaux, et il est probable que le genre humain sera très-mal pourvu de mauvais chapeaux. Nous connaissons depuis longtemps cette organisation du travail.

Mais à qui revient l'honneur d'avoir mis le socialisme militant sur la trace de cette découverte? C'est Rodbertus (13), dans ses lettres sur les questions sociales, qui, mettant à profit les idées déjà répandues en France, y ajoutant du sien, a fourni la matière première de toutes les élucubrations de métaphysique sociale qui se sont produites depuis en Allemagne. Le système de Rodbertus (14) se réduit à ceci : Toute richesse est le produit du travail; la rente de la terre, le revenu du capital et le profit de l'entrepreneur qui ne sont qu'une même chose, sont autant de détournements (15) commis au préjudice des travailleurs. Le capital comme la terre devraient être des instruments de travail à la disposition de tous. La véritable notion du capital est celle du capital national et non de capital privé. Or, il est évident que si vous considérez ce capital dans son unité naturelle, exploité collectivement, il ne saurait donner que des profits, et nous voyons en effet que le capital de l'humanité va tou-

(13) Rodbertus, *Sociale Briefe*, Berlin, 1850, 1851. Dans sa troisième lettre à Kirchmann, il prend parti pour Proudhon contre Bastiat.

(14) Il a la prétention de n'avoir fait que développer les idées de Adam Smith et de Ricardo sur la productivité du travail. Pour un rien, les Allemands transformeraient les deux illustres Anglais en socialistes. Ils veulent absolument qu'ils aient entendu que la richesse est le produit du travail sans le concours de la terre ni du capital. M. Julius Pierstorff (p. 71 en note) plaisante M. Joseph Garnier pour avoir dit que Adam Smith, en parlant de la productivité du travail, sous-entendait avec le concours et de la terre : « On voit par là combien peu les « Français ont l'intelligence des penseurs Anglais dans les matières éco- « nomiques, et comme ils sont prompts à écarter tout ce qui contrarie « le cours de leurs idées. Toujours harmonie, jamais discordance. »

(15) Détournements d'un caractère purement économique, ajoute Rodbertus, et sans lesquels toute civilisation eût été impossible dans le passé. — Ce sont les catégories historiques de Karl Marx.

jours croissant. Un capitaliste et un entrepreneur peuvent se ruiner par l'effet de la concurrence; un peuple considéré comme capitaliste et entrepreneur fait toujours ses affaires.

C'est une sorte de panthéisme économique.

CHAPITRE XXIX.

Les cris de guerre et les solutions socialistes. — A bas le capital! — A bas les capitalistes! — A nous le capital! — Communisme. — Organisation du travail. — Suppression de l'intérêt. — Coopération. — Impersonnalité du capital. — Décentralisation du capital. — Liquidation sociale.

Si les hésitations dans l'attaque, les revirements et les changements de front, prouvent le peu de fondement des griefs (ce qui ne veut pas dire que tout soit pour le mieux); l'incohérence et la contrariété des solutions proposées prouvent encore mieux la vanité des doctrines. La partie critique et négative, dans tous les systèmes, est toujours plus ou moins fondée; il est toujours facile de faire une peinture saisissante des maux dont souffre la société, maux qui ne sont que trop réels; il est encore plus facile d'aigrir ceux qui souffrent, de s'emparer de leurs plaintes pour les changer en cris de guerre. Il est plus difficile de trouver le remède.

On a donc excité le pauvre contre le riche, le peuple contre la bourgeoisie, l'ouvrier contre le patron, le salarié contre le

capitaliste. Il y a eu là un *crescendo* qui est arrivé jusqu'à la démence. Avec autant de légèreté qu'on aurait pu en mettre à faire un calembourg ou un madrigal, on a dit (1) que le salaire est la dernière forme de la servitude. Des hommes, prétendant parler au nom de la religion, ont dit que la société moderne n'offrait que le triste spectacle de l'exploitation de l'homme par l'homme (2), et ont traîné les économistes dans la boue (3). Avec plus de mesure et de retenue dans l'expression, on a affirmé que les théories économiques exposées jusqu'à ce jour sont incompatibles avec les faits et ne sauraient être utilement appliquées (4). Un homme d'un caractère et d'un talent élevés a déclaré que le bourgeois capitaliste est seul libre, que le peuple, le salarié, est esclave (5). Nous recommandons le travail et l'épargne ; nous signalons la perte des bonnes habitudes morales, comme une des causes de la misère, et aussitôt un énergumène (6) se tournant vers les ouvriers de s'écrier : « Entendez-vous !... Toujours des reproches, toujours la conduite « de ce pauvre ouvrier... Nous ne sommes que des bandits in- « capables et indignes ! » Et se retournant vers nous, vers la

(1) M. de Chateaubriand.

(2) Voir chapitre XIX, note 13.

(3) Voir chapitre XX, note 25.

(4) M. Le Play, *Les ouvriers européens*, INTRODUCTION, p. 2. M. Le Play parle couramment des sophismes de Turgot et d'Adam Smith.

(5) M. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution Française*, t. I p. 121 : « Par bourgeoisie j'entends l'ensemble des citoyens qui, possédant des « instruments de travail ou un capital, travaillent avec des ressources « qui leur sont propres et ne dépendent d'autrui que dans une certaine « mesure. Ceux-là sont plus ou moins libres. Le peuple est l'ensemble « des citoyens qui, ne possédant aucun capital, dépendent d'autrui com- « plétement en ce qui touche les nécessités de la vie. Ceux-là ne sont « libres que de nom. »

(6) Proudhon, *Contradictions économiques*, t. II, p. 344, chap. XIII, § 2 : « La misère est le fait de l'économie politique. » Hélas ! Nous l'avons vue *la sanglante mascarade* évoquée par Proudhon.

société : « Attendez-vous à voir bientôt descendre la grande « mascarade ! » Puis, comme cela arrive dans ces accès de fureur aveugle où l'homme s'en prend aux choses inanimées, on a pris le capital à partie (7) et on l'a accablé d'injures : « Ah ! « le capital ose relever la tête ! Il faut l'écraser, le dégrader, « le réduire à l'état de chose morte, d'esclave, de pur instru- « ment (8) ! » On a dit encore : « Le capital, c'est la honte « accumulée. La propriété n'est pas le vol, comme l'a dit un « lettré connu, c'est l'assassinat (9) ! » Nous touchons ici au dernier terme de la démence socialiste. Que faut-il penser, en effet, non point d'un capitaliste qui vit du revenu de son capital, mais d'un ouvrier qui épargne quelque chose sur son salaire ? C'est le dernier des misérables. L'orateur que je viens de citer concluait ainsi ; « L'ouvrier qui épargne est traître envers ses « frères ! » Au troisième congrès de l'Association internationale des travailleurs réuni à Bruxelles en septembre 1868, voici comment s'exprimait le rapporteur de la commission de coopération, appréciant le mouvement coopératif : « Dans ces der- « nières années, les ouvriers s'imaginèrent qu'il y avait quelque « chose à faire pour adoucir l'horrible plaie du paupérisme qui « les ronge... Il se créa de ces sociétés de production et de « consommation où les ouvriers, tout en protestant contre les « étranglements du capital, s'efforcèrent de s'en créer un à leur « tour et de percevoir des bénéfices. Constitution en leurs mains « d'un capital, perceptions de dividendes sur les consomma-

(7) Voir avant-propos, note 14.

(8) Lassalle, au IVe chapitre de son *Bastiat Schulze*. Pour comprendre cette expression de relever la tête, il faut se rappeler que le capital n'est qu'une catégorie historique. Autrefois il y avait bien des instruments, des capitaux, mais il n'y avait pas encore de *capitalistique*, le capital était mort. V. ci-dessus chap. XXVIII, note 3.

(9) Discours tenus aux réunions de la Redoute en octobre 1868.

« teurs, sentiments conservateurs et appétits de jouissances, « constitutions de rentes, voilà les pensées et les désirs que dé- « veloppe une telle conception des sociétés, légitimant ainsi « toutes les accusations que les travailleurs jettent journelle- « ment sur les détenteurs de capitaux. De telles pratiques en « arrivent bien vite à créer une quatrième classe bourgeoise et « immobiliste qui, au jour de la revendication, les rejettera « dans les rangs de la réaction et refoulera encore les malheu- « reux qui n'auront pu thésauriser. » Ainsi, voilà de vaillants ouvriers qui s'associent pour rendre leur travail plus fécond, pour se procurer à meilleur marché des denrées de première nécessité, et réaliser quelques épargnes, et on leur dit : « Vous « êtes des misérables, c'est la soif des jouissances qui vous « dévore !!... »

Nous avons vu mieux que celà peut-être au septième congrès de l'Internationale tenu à Genève au mois de septembre 1874 (10). Un des orateurs, un Suisse connaissant parfaitement le pays, a déclaré que l'Internationale y est dans un triste état. Pourquoi ? Parce que *malheureusement* il y a beaucoup d'ouvriers qui ont un petit capital, un outillage, une sorte d'aisance. L'Internationale qui a pour but d'exploiter l'antagonisme entre le capital et le travail ne fait pas ses frais en Suisse. Il n'y a pas moyen d'organiser la révolution sociale. Le délégué *espère* que cela ne tardera pas à changer par suite du développement de la grande industrie. *Il espère* que tous ces ouvriers dissiperont

(10) Je dis le septième Congrès pour être agréable aux membres dudit Congrès, car il ne s'agit là que du deuxième Congrès de la branche de l'Internationale qui a rompu avec Karl Marx et le conseil général de l'Association. Mais ces schismatiques, les anti-autoritaires, se considèrent naturellement comme les seuls orthodoxes et ils se sont intitulés septième Congrès de l'Internationale. Pauvre congrès, quant au nombre, environ une vingtaine de délégués. Le délégué suisse dont je cite le discours est M. Schwitzguebel.

leurs petits capitaux, qu'ils ne s'en créeront plus par l'épargne, et qu'ils tomberont dans la misère, et qu'alors l'Internationale pourra faire ses petites affaires en Suisse. Les *doléances* et les *espérances* de cet orateur sont le modèle du genre ; c'est de la monomanie socialiste.

Qu'y a-t-il au fond de toutes ces divagations internationalistes ? Le communisme le plus brutal, le plus révoltant ; la suppression de toute liberté, de toute initiative privée, de toute responsabilité. L'épargne, la prévoyance sont des crimes de haute trahison contre l'Etat, qui a pris à sa charge toutes les existences. On comprend le caserné, le couvent, la ruche et la fourmilière, mais l'imagination est impuissante à se représenter ce que serait l'humanité tout entière enserrée dans un pareil régime. Cela échappe à toute discussion. Tout a été dit sur l'état de dégradation et de misère qui s'en suivrait. Nous connaissons le vrai cri de guerre de ces fanatiques : « Nous ne « disons pas : à bas le capital ! Nous disons : à nous le ca- « pital (11) ! »

On n'avoue pas volontiers qu'on est communiste ; mais tous les systèmes socialistes y aboutissent, le mutualisme de Proudhon aussi bien que l'organisation du travail de M. Louis Blanc. Tous ces systèmes, en effet, consistent à transformer violemment le capital individuel en capital social. « Pourquoi, « dit M. Louis Blanc, préférer à un régime qui mettrait le ca- « pital à la disposition de tous un régime qui le met à la merci

(11) Le mot est de M. de Schweitzer, député au Reichstag. De concert avec son collègue, M. Fritzsche, il avait, en septembre 1868, convoqué à Berlin un congrès d'ouvriers socialistes Lassalliens. Il y vint aussi des ouvriers non socialistes, partisans de M. Schulze Delitzsch. Le président, M. de Schweitzer, les invita à se retirer ; comme ils protestaient, ordre fut donné d'employer la force, et ils furent expulsés à coups de cannes (hinausgeprügelt).

« de quelques-uns (12) ? » Quant à Proudhon, personne n'a plus triomphalement démontré l'odieux et le ridicule du communisme ; mais sa gratuité du crédit y conduit tout droit. Poussé à bout par Bastiat, il a déclaré que la productivité du capital était la source de tous les maux, et notamment la cause de l'inégalité des conditions. Or, l'égalité absolue de conditions ne peut être maintenue que sous un régime communiste.

Le communisme procède d'une haine aveugle contre toute inégalité, toute supériorité, de quelque nature qu'elle soit ; il s'attaque au capital sous toutes ses formes, rente, intérêt, profit; il ne veut pas même de cette rente naturelle du génie, du talent, de l'habileté ; il proclame l'égalité absolue des salaires (13) ; il fait le procès au capital immatériel. Il croit pouvoir mettre la main sur le capital en supprimant les capitalistes ; il dirait volontiers : vive la science, à bas les savants ! Malheureusement il ne saurait y avoir ni capital, ni science, sans capitalistes et sans savants. L'Etat peut bien favoriser les progrès de la science et la formation du capital, mais il ne les crée pas ; il y faut l'activité incessante de l'individu, tenue en éveil, excitée, surexcitée même par une foule de mobiles qui ne sauraient se résoudre dans cet unique et vague sentiment de la solidarité humaine.

J'admire la sagesse des ouvriers dont la masse a résisté, en somme, à ces doctrines corruptrices parties quelquefois de si

(12) M. Louis Blanc, *Organisation du travail*, p. 161. L'auteur reconnaît qu'en principe une rémunération est due au capital, mais (ceci tourne à la plaisanterie) se hâte-t-il d'ajouter : « Quand le moment arrive de toucher cette rémunération due au capital, est-ce le capital qui « se présente, est-ce telle maison, telle usine, tel champ ? Point : c'est « un capitaliste, c'est Pierre, Paul... » *ib.* p. 163.

(13) C'est le principe fondamental de l'*Organisation du travail* de M. Louis Blanc. On sait à quelles excentricités s'est laissé aller Proudhon à propos du talent et du génie qu'il assimile à des infirmités grotesques.

haut (14). Certes ils ont le droit de se préoccuper des rapports du travail et du capital ; le travail est la marchandise qu'ils apportent sur le marché, ils veulent avec raison en tirer le meilleur parti possible. Il existe à cet égard deux tendances différentes qui ne sont pas exemptes d'erreurs, d'illusions ni d'abus, mais qui, en principe, ne sont nullement entachées de socialisme, car on y respecte, dans une certaine mesure, la liberté, la propriété ; on reconnaît les droits du capital. Je veux parler des unions ouvrières ou *trades' unions* et de la coopération. Les ouvriers unionistes acceptent la position de salariés, mais ils entendent vendre leur travail le plus cher possible sous la loi de la *libre* concurrence, et, pour défendre leurs intérêts *légitimes*, pour faire triompher leurs *justes* prétentions, ils ont formé des associations dont les chefs s'abouchent avec les patrons afin de régler les salaires conformément à l'état du marché du travail. Voilà l'idéal de l'unionisme (15) et j'ai souligné les mots : libre, légitime, juste ; mais il est bien entendu que la doctrine n'est pas toujours appliquée dans cette pureté. Il y a deux abus à signaler : les grèves en vue d'obtenir des salaires qui réduiraient outre mesure le profit de l'entrepreneur, et les

(14) Quand on songe que J. Stuart Mill lui-même en est arrivé à crier aussi : A bas les capitalistes ! Prenant parti pour les Tradés-unions contre les patrons et répondant à l'objection que, si la hausse des salaires fait évanouir le profit de l'entrepreneur, le capitaliste disparaît, il a écrit que : « Les travailleurs ont besoin de capital et non de capitalistes. » M. James Sterling a justement relevé ces défaillances de l'illustre écrivain. V. *Journal des Economistes*, d'octobre 1870, p. 5-26.

(15) M. Thornton a publié sur les rapports du travail et du capital un ouvrage remarquable (*On Labour*) dont on trouve un compte-rendu dans le *Journal des Economistes* de juillet 1869, p. 137-144, et un extrait concernant les Tradés-unions dans le numéro d'août suivant, p. 177-195. C'est à propos de deux essais sur ce livre, publiés par M. J. Stuart Mill dans la *Fortnightly Review*, que ce dernier a émis sur l'Unionisme les jugements relatés à la note précédente.

violences contre les ouvriers qui voudraient continuer leurs travaux nonobstant la grève. Les unionistes se vantent d'avoir fait monter les salaires de 25 pour °/₀. C'est là, pour le moins, une exagération. Les salaires montent par l'effet de la concurrence que se font les patrons, grâce à l'abondance du capital dont ils ont à tirer parti. Le capital n'est un tyran que lorsqu'il est rare. Les chefs les plus intelligents des Unions le savent bien et ils ne favorisent pas les grèves ; ils les subissent et elles sont organisées par des agitateurs de bas étage pour lesquels l'unionisme n'est qu'une forme de la guerre du travail contre le capital.

Les partisans de la coopération considèrent que l'entrepreneur fait des bénéfices exagérés, qu'ils pourraient s'approprier en prenant l'entreprise à leur compte. Ils affirment, et nous n'y contredirons pas, que les grands bénéfices faits dans l'industrie sont le produit non du capital, mais du travail de direction (16). Rien de mieux assurément, mais c'est ici surtout qu'il importe de prémunir les coopérateurs contre des illusions funestes relatives aux conditions de succès des associations et à l'importance du rôle de l'entrepreneur. On peut bien supprimer la personne, on ne peut pas supprimer la fonction. Ce que je trouve de meilleur dans les associations d'ouvriers, c'est qu'ils y apprendront l'économie politique, les lois économiques contre les-

(16) Voir dans le *Journal des Economistes* de juin 1876, p. 397, le compte-rendu du huitième Congrès des coopérateurs anglais, tenu à Glascow en 1876. M. Hodgson, professeur d'économie politique à l'université d'Edimbourg, vante la supériorité de la coopération sur l'Unionisme qui représentent, l'une la forme pacifique, l'autre la forme belliqueuse du mouvement industriel. Les unionistes ne se préoccupent que de la répartition et seraient portés à limiter la production que les coopérateurs favorisent. M. Edouard Caird, professeur d'économie politique à l'université de Glascow, a pris la défense des Unions qui ne veulent qu'une chose, a-t-il dit, que l'ouvrier vende avantageusement son travail.

quelles on peut déclamer, mais qu'on ne viole pas impunément (17).

Il y a des progrès accomplis dans ce sens. Le dernier congrès ouvrier, à Paris, l'a prouvé. Ce qui m'a frappé dans la plupart des discours qui ont été tenus là, c'est que l'orateur débute d'ordinaire par quelques divagations économiques qui ressemblent à une leçon apprise. C'est le fruit de la détestable éducation qu'il a reçue dans ce genre, ce sont les ferments scientifiques qui opèrent. Puis, le bon sens, la droiture naturelle prennent le dessus, et on entend des choses fort raisonnables. Ainsi, dans les deux séances du dimanche 8 octobre 1876, un orateur (18), après avoir payé son tribut convenu, a très-bien parlé du droit de coalition dont il faut faire un usage modéré ; du salariat qui permet à l'ouvrier de tirer immédiatement parti de son travail. Il ne faut donc pas, a-t-il dit, déshonorer le contrat de salaire. Un autre orateur (19) a parlé en termes excellents de la coopération : « Nous voulons des associations for-
« mées par groupes et non par corporations. Le souvenir des
« maitrises et des jurandes nous met en défiance contre les dan-
» gers d'un groupement unique. On devient facilement despote
« quand on est seul maître... Je repousse cette conception
« bizarre de l'inaliénabilité du capital, espèce de main-morte
« inventée pour donner aux associations ouvrières de la solidité
« et de la durée, et pour obliger indéfiniment les associés à être
« désintéressés et dévoués,.. croyez-moi, nous tournerons tou-

(17) Les associations ouvrières russes, les *Artelles* ne crient pas non plus : A bas le capital ! Elles paient le capital ce qu'il vaut et rémunèrent le travail suivant ce qu'il produit. L'*Artelle* des mécaniciens a décidé qu'on n'admettrait que des ouvriers, c'est-à-dire que le capital seul ne serait pas admis ; ils veulent des ouvriers ayant plus ou moins de capital. Il n'y a rien à dire à cela.

(18) M. Finance, délégué des peintres en bâtiments de Paris.

(19) M. Nicaise, délégué des serruriers de Saint-Denis.

« jours dans un cercle vicieux chaque fois que nous voudrons « sortir du principe fécond et lumineux de la liberté. » Certes tout cela n'a pas été accueilli avec enthousiasme ; mais enfin des ouvriers venus-là dans des sentiments quelque peu hostiles à l'économie politique, ont entendu de la bouche d'un ouvrier les principes essentiels de la liberté économique dont un sage économiste disait : « Les démocraties ne se constitueront que lors- « qu'elles auront la notion de la vraie liberté économique, qui « est leur élément naturel, leur raison d'être... Les nations « européennes ne sont pas encore à bout d'épreuves et de chan- « gements douloureux. Les principes de la saine économie poli- « tique sont la seule base sur laquelle elles pourraient évoluer « sans secousses violentes (19).».

Ce qui est décourageant dans les programmes socialistes, néo-socialistes, pseudo-socialistes, socialistes conscients on inconscients, c'est l'absence de conclusions précises ; on n'y trouve que de vagues aspirations dont quelques-unes font sans doute le plus grand honneur aux sentiments de ceux dont elles émanent ; mais enfin ce ne sont que des vœux, des *desiderata*. Je voudrais que tout programme de ce genre fût accompagné d'un projet de loi dont on pourrait discuter les termes. Mais je n'accepte pas comme projets de loi des dispositions comme celles-ci: « La propriété est abolie ; — il n'y aura plus de capital indivi- « duel ; — la tyrannie du capital est abolie ; — le capital sera « désormais improductif ; — le salariat est interdit comme « contraire à la dignité humaine, » et autres formules de ce genre. A côté de ces déclarations, je veux un règlement organique, une instruction détaillée. C'est ici qu'éclaterait l'absurdité de ces formules.

(19) M. André Cochut : Philosophie de l'Economie politique, *Revue des Deux-Mondes* du 1er avril 1859, p. 564 et 575.

On nous parle de soumettre le capital au travail ; mais comment s'y prendre ? par la violence ? c'est encore de la spoliation pure et simple ; encore faudrait-il organiser cette gigantesque dépossession, sans quoi ce serait un pillage. Entendez-vous que le capital sera soumis aux travailleurs comme autrefois l'esclave au maître ? Cela est puéril. Quant à une libre convention par laquelle le capital se soumettrait au travail, cela ne se conçoit pas, c'est contre nature. On comprend très-bien que le capitaliste, directement ou par l'intermédiaire de l'entrepreneur, dise aux ouvriers : « Je fonde telle entreprise ; elle est douteuse ; si « j'échoue tant pis pour moi, vous n'aurez pas moins vos salai- « res régulièrement payés jour par jour. » Mais que des ouvriers puissent dire au capitaliste : « Nous allons fonder une « entreprise ; il nous faut votre capital qui sera perdu pour « vous si nous échouons. » Voilà qui ne se comprend pas. La direction de l'entreprise doit forcément être là où est le risque. En cas de faillite, les créanciers mettront la main sur le capital, le feront vendre pour se payer ; ils ne peuvent en faire autant pour le travail.

Les ouvriers rêvent de la suppression du salariat. Tâchons de donner un corps à cette chimère, de la réaliser. Il n'y a plus, de par le monde, que des groupes de travailleurs associés, des ouvriers capitalistes, ayant, au lieu de salaires, des parts de bénéfices, des dividendes... c'est fort bien ; mais quand il n'y aura que des pertes à répartir ? J'entends les regrets du bon vieux temps, alors que les patrons, ces payeurs généraux de l'industrie, distribuaient des milliards en salaires ; où on pouvait faire son budget, économiser, épargner. Cette subordination du capital au travail est tellement contre nature que les associations d'ouvriers qui prospèrent, se comportent comme de simples associations de capitaux, elles prennent des ouvriers qu'elles

salarient (20), ce qui leur attire la malédiction des coopérateurs purs qui ne prospèrent pas.

A la veille des élections de février 1876, il parut un programme néo-socialiste (21), très-modéré dans le ton, réclamant « qu'on fasse cesser l'antagonisme qui existe actuellement entre « le capital et le travail. » Comment s'y prendre pour cela? Le programme répond : « Il suffirait que les deux intérêts fussent « placés dans une situation d'équilibre de forces... » Il suffirait! Mais on ne nous donne pas un seul des éléments de ce problème de statique. On dirait vraiment qu'il n'y a qu'à mettre deux poids égaux dans les plateaux d'une balance!

Après les socialistes et les néo-socialistes, voici venir ceux qu'on pourrait appeler les pseudo-socialistes, les faux socialistes ; je veux parler de ceux auxquels on a donné et qui ont accepté la qualification de socialistes de la chaire (22). Ce sont, en effet des professeurs officiels d'économie politique (23). Quand je dis *faux* socialistes, je ne suspecte pas leur bonne foi, j'entends seulement que ce sont au fond de *vrais* économistes qui ne connaissent en réalité pas d'autres principes que ceux de la science économique, et qui ont le tort d'user du procédé socialiste, qui consiste à faire une peinture exagérée des maux

(20) Exemple : La société des ouvriers maçons qui a construit la nouvelle gare d'Orléans. Elle prend des auxiliaires à sa solde, mais ils n'ont rien à voir dans la direction, ni dans les bénéfices.

(21) Voir *Journal des Economistes* de février 1876, p. 320.

(22) C'est M. Oppenheim, député au Parlement prussien, qui les a baptisés *Kathedersocialisten*. Leur *socialisme* c'est la politique sociale.

(23) Cette tournure d'esprit des économistes allemands s'explique en partie par les origines de la science économique en Allemagne. Elle est sortie de la science *camerale* (Camera, Kammer, chambre, la chambre du trésor, Schatz Kammer), science de l'administration du Trésor et des domaines du prince, ce qui comprend l'art de rendre heureux ceux qui les habitent : sciences politiques ou d'Etat, sciences camérales, droit administratif ou science de la police... tout cela se tient.

de la société, à prendre ostensiblement parti pour le travail contre le capital, pour le pauvre contre le riche, le tout sans jamais rien proposer. Ils réclament l'intervention de l'Etat, non pas pour telle ou telle mesure décisive, mais afin d'étudier les moyens de faire quelque chose (24). Leur programme est essentiellement négatif : « Il faudrait pourtant faire quelque chose! « Il faut témoigner de l'intérêt à ceux qui souffrent! » Nous répondrons qu'il faut surtout leur dire la vérité. Il est d'ailleurs difficile de caractériser en bloc les tendances d'une école qui fait profession de n'avoir pas de principes arrêtés, de repousser toute généralisation, de nier d'une façon absolue les lois naturelles des sociétés humaines (25). Il y a parmi eux, comme parmi tous les dissidents, une infinie variété de nuances, depuis l'extrême droite qui tend la main aux économistes, jusqu'à l'extrême gauche qui confine au socialisme (26). On peut toute-

(24) Nous connaissons ce procédé. En 1848 on disait aussi : « Il faut « organiser le travail! Nous allons organiser le travail. » On s'aperçut bien vite que, s'il est facile de désorganiser le travail, il est beaucoup plus difficile de l'organiser, et on adopta cette formule modeste : « Nous allons étudier les moyens d'organiser le travail. »

(25) M. de Laveleye, *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1875, p. 461, a écrit « En économie politique, je ne découvre qu'une loi « naturelle, c'est que l'homme pour vivre doit se nourrir. » Mais cela, c'est une loi physiologique, commune à l'homme, aux animaux et aux plantes (V. ci-dessous chap. XXX, note 5). Les socialistes de la chaire, dans la longue énumération de leurs griefs contre l'économie politique classique, contre l'*école*, n'oublient pas le reproche de s'occuper exclusivement de la production et de la circulation, et de dédaigner la répartition et la consommation. Je leur donne volontiers acte de cette réclamation (v. ci-dessus chap. XII, note 4); mais avec ces docteurs subtils il faut toujours être sur ses gardes, et je n'entends nullement leur concéder que l'économie politique soit simplement un art, l'art de répartir la richesse, par exemple.

(26) W. Roscher, *Histoire de l'économie politique en Allemagne* (v. ci-dessus chap. XXVII, note 3), §§ 204 et suiv., s'est attaché à caractériser les groupes dans lesquels il range les économistes allemands. Il qualifie les socialistes de la chaire d'école *historico-réaliste*. Pour cette

fois signaler comme caractérisant le socialisme de la chaire : 1° l'abus des catégories historiques; 2° la tendance à faire de l'Etat l'instrument de tout progrès.

La théorie des *catégories historiques*, comme l'entendent les socialistes de la chaire, est en contradiction avec leur prétention d'être avant tout une école historique, d'avoir seuls le sens historique. Qui donc a mieux que les économistes étudié l'évolution économique, les modifications dans les formes et les dimensions de l'industrie humaine? Qui donc a démontré le néant de ces *catégories historiques* qui s'appelaient corporations, maîtrises et jurandes, règlements des manufactures, douanes intérieures? Seulement, pour faire disparaître ces institutions factices qui n'avaient plus aucune raison d'être, il n'y avait qu'un mot à dire : la liberté du travail ! Que demande-t-on aujourd'hui? on voudrait condamner comme *catégories historiques* des arrangements sociaux naturels, nécessaires, pleins de vigueur : la propriété, le capital, l'intérêt, les intermédiaires, le salariat, la monnaie (27). Tout cela n'est pas bien nouveau

école, l'économie politique classique ou *abstraite* n'est qu'un ensemble d'études préparatoires (Vorarbeiten), une introduction, une généralisation qui doit être complétée et rectifiée par des études faites sur le vif, dans lesquelles on ne considérera plus l'homme *abstrait* comme une pure force économique. Mais c'est tout simplement la distinction entre la science et l'art que les économistes ont établie les premiers. M. Roscher est le représentant le plus distingué de l'éclectisme économique en Allemagne (V. les conclusions de l'ouvrage cité ci-dessus, § 214), mais il faut reconnaître qu'il a un faible pour les socialistes de la chaire, et ce penchant s'est notablement accentué depuis vingt ans, depuis l'époque où M. Wolowski, sous le titre de *Principes d'économie politique*, nous donnait la traduction du premier volume de son *Système d'économie politique* (system der Volkswirthschaft).

(27) C'est la thèse de M. Hildebrand (Nationalökomie der Gegenwart und der Zukunft, *Economie politique du présent et de l'avenir*). Au troc primitif a succédé la monnaie, à la monnaie le crédit, comme moyens et instruments d'échange; d'où trois systèmes successifs d'éco-

et on ne fait, en somme, que reproduire le beau raisonnement de Proudhon sur l'intérêt : « L'intérêt du capital diminue cons-« tamment; or, tout ce qui diminue tend à disparaître; donc « l'intérêt du capital est destiné à disparaître. S'il en est ainsi, « qu'une bonne loi l'abolisse une fois pour toutes dès aujour-« d'hui ! » Le plus simple des hommes répondra : 1° il n'est pas vrai que décroissance soit synonyme de disparition; 2° si jamais l'intérêt du capital est réduit à rien ou à presque rien, ce sera uniquement par suite de l'extrême abondance du capital; et nous n'en sommes pas encore là : il ne faut pas mettre l'effet avant la cause.

Les socialistes de la chaire nous disent bien que les catégories historiques ne disparaissent que par suite d'une lente évolution; que, si l'Etat doit faire beaucoup, il ne peut pas absolument tout faire; les agitateurs socialistes ne l'entendent point ainsi; ils entendent que toute catégorie historique condamnée en principe soit *exécutée* sur le champ, que l'Etat fasse tout. Le moindre de ses devoirs, suivant Lassalle (28), est de fournir des capitaux à toutes les associations ouvrières qui veulent se fonder! Il y a, Dieu merci, des ouvriers plus fiers que cela, et c'est un ouvrier français qui disait au dernier congrès : « L'argent « qu'on n'a pas gagné coule vite entre les mains; on compte « moins avec lui qu'avec celui qui, prélevé sur le nécessaire,

nomie politique : Naturalwirthschaft, Geldwirthschaft, Creditwirthschaft. Le rôle de la monnaie comme équivalent et évaluateur est loin d'être fini, et, dans tous les cas, ce n'est pas une loi qui y mettra fin. On sait que Proudhon parle d'abolir la monnaie, la tyrannie de ce qu'il appelle la *marchandise-princesse*, et de proclamer en même temps la gratuité du crédit.

(28) Dans son *Schulze-Bastiat*, chap. IV, Lassalle explique comme quoi l'Etat doit faire les choses en grand afin d'annuler les risques de la production, ce qui aboutit à lui faire commanditer toutes les entreprises du pays. De cette manière il est sûr de ne pas perdre, et s'assure lui-même.

« représente les privations qu'on s'est imposées pour former « son apport social. » Voilà de la vraie économie politique. Ainsi pensent en Allemagne tous les ouvriers sectateurs de M. Schulze-Delitzsch.

Les socialistes de la chaire se sont engagés dans une voie sans issue. En dehors des principes de l'économie politique, ils n'ont aucune doctrine propre (29); en dehors des solutions socialistes qui les effraient, ils n'ont pas davantage de solution propre. Ce sont des empiriques qui ne proposent aucun spécifique bien déterminé. Ils ont tenté une œuvre impossible, une transaction entre l'économie politique et le socialisme qui sont la négation l'un de l'autre.

Nous avons le droit de demander une solution aux personnes qui, animées d'ailleurs des plus nobles sentiments, ont déclaré que l'économie politique n'est qu'un tissu de sophismes (30). J'ouvre le livre de M. Le Play, l'*Organisation du travail* (31), et je lis que la réforme sociale, morale et industrielle, résultera du retour à un certain nombre de pratiques essentielles qui ne sont que l'application du décalogue à la direction des ateliers de travail. Parmi ces pratiques j'en remarque deux : 1° les habitudes d'épargne ; 2° l'entente complète touchant la fixation du salaire. Suivent des préceptes de morale. Mais nous ne demandons pas mieux : soyez bons, vertueux, économes et entendez-vous pour le règlement des salaires ! Seulement la question est de savoir comment on réalisera cette entente sur les salaires. Ce

(29) Ils croient avoir trouvé quelque chose quand ils ont distingué entre le capital considéré *objectivement* ou *subjectivement*. Le premier, le capital considéré en lui-même, est absolument bon ; le second, le capital en tant que approprié, n'a pas droit aux mêmes égards. M. Wagner prend la peine de nous expliquer que, quand les socialistes crient : A bas le capital ! cela doit s'entendre du capital approprié, et qu'ils font grand cas du capital en lui-même.

(30) Voir ci-dessus note 4 les assertions de M. Le Play.

(31) Voir le chap. II, *la pratique du bien ou la coutume*.

n'était vraiment pas la peine de jeter la pierre à l'économie politique.

J'ai signalé, dans le chapitre XXVII, l'erreur grossière qui est le germe de toutes les doctrines socialistes sur le capital, et nous avons vu comment une dialectique frelatée avait achevé de porter le trouble et la confusion dans les esprits. Le capital est une chose qu'on a sous la main et dont on peut faire ce qu'on veut. L'un réclame l'inaliénabilité du capital ; l'autre son impersonnalité. Le capital, comme le soleil, doit luire pour tout le monde. Il a été accaparé jusqu'ici par un petit nombre de capitalistes qui l'ont concentré dans leurs mains ; on en demande la décentralisation. Ils feraient bien de dire la *centralisation* puisqu'ils veulent le concentrer dans les mains de l'Etat.

On ira revendiquer le capital de ceux qui le détiennent indûment depuis des siècles ; on leur fera rendre gorge... on liquidera. Ces mots de *liquidation sociale* et de *revendications* ont défrayé pendant un temps toute la rhétorique socialiste.

La liquidation sociale appliquée au revenu total de la société n'attribuerait à chacun qu'une part inférieure au salaire moyen et aux ressources actuelles des classes laborieuses (32). Cette liquidation serait quelque chose d'aussi intelligent que le partage en nature entre les actionnaires d'une usine, des capitaux fixes et circulants qui la font marcher ; chacun aurait un peu de vieux fer et de vieux bois, de charbon et de minerai ; le vrai capital s'évanouirait. Nous en avons vu, dans l'histoire, de ces liquidations : les spoliations commises sur les juifs ; l'expulsion des protestants après la révocation de l'Edit de Nantes... on leur a pris un peu de leurs richesses, on n'a pas pu leur prendre

(32) M. le duc d'Ayen : *Un essai de syllogisme économique, le capital, le salaire, le revenu*. *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1872, p. 418.

le capital. L'énorme rançon exigée récemment de la France par l'étranger était aussi une liquidation : on ne lui a pas pris son capital, et l'étranger ne s'est pas enrichi d'autant.

Que parlez-vous de vos revendications? Vous êtes impuissants à en formuler une seule, nette, précise. Personne n'a revendiqué avec plus de persistance que les économistes et n'a mieux réussi dans ces revendications parce qu'elles étaient justes, opportunes et nettement formulées : plus de priviléges personnels devant l'impôt ; plus de douanes intérieures; plus de règlementation vexatoire dans les manufactures; affranchissement du travail, liberté du commerce! — Quand on vient menacer la société de *faire descendre sur elle la grande mascarade,* encore faut-il lui adresser une sommation intelligible, lui demander quelque chose de réalisable sur l'heure; mais vous lui parlez de vos vagues aspirations de mutualité et de solidarité! Un jour aussi Cobden fit entendre une menace dans le parlement. Racontant l'imposante manifestation d'Addington, il leur disait que l'opinion publique était avec les ligueurs de Manchester. — Non! non! lui cria-t-on. — « Non? quelles « preuves vous faut-il donc? Faudra-t-il qu'on vienne vous « jeter dans la Tamise?... » Mais aussi il demandait une chose bien simple : le pain à bon marché, non point par quelque mesure extraordinaire, par des lois de maximum, mais par la simple abolition des lois iniques sur les céréales; d'autant mieux qu'en ce moment même Londres fêtait le général qui venait d'ouvrir à coups de canon les portes de la Chine aux marchandises anglaises.

CONCLUSION

CHAPITRE XXX.

Résumé des enseignements contenus dans ce livre. — Richesse, science et moralité. — Les leçons du passé. — La tâche du temps présent. — Les prévisions de l'avenir.

Dans l'ordre des sciences morales surtout, j'ose dire qu'il y a quelque chose de mieux que la science elle-même, c'est l'amour de la science. Il en donne la véritable intelligence ; il en est à la fois le fruit et la semence, et j'appliquerais volontiers ici ce qui a été si admirablement dit de la charité par rapport à la religion. « Quand je saurais tout ce qui a été dit et écrit sur la « science, si je n'ai l'amour de la science, je ne sais rien. » Et il est heureux qu'il en soit ainsi, car cela permet aux plus humbles serviteurs de la science d'en être les utiles propagateurs. Si, en effet, on ne parvient pas toujours à intéresser les hommes en leur parlant de ce qu'on croit savoir, il me semble qu'on ne manque jamais complétement ce but en leur parlant de ce qu'on aime. C'est à ce titre seulement que j'espère avoir pu intéresser le lecteur ; et, comme il s'agit ici d'un intérêt sérieux, d'une étude faite en vue de la conduite de la vie et d'un juste jugement à porter sur les plus graves questions, je me

plais à penser que, ce livre lu, le lecteur sera bien aise d'en avoir la substance et les enseignements résumés en quelques lignes. Je serais heureux de n'exprimer que des réflexions déjà venues d'elles-mêmes à son esprit.

I.

La pensée fondamentale de ce livre, c'est que l'homme, par le travail et l'épargne, par le bon emploi de ses facultés natives et des éléments que lui ont transmis les générations passées, accomplit sa destinée, s'avance dans la voie du progrès intellectuel et matériel. La perspective est immense et il ne saurait l'embrasser d'un regard assuré; mais il connaît la loi et les conditions du progrès : plus de richesse, plus de science, plus de moralité, plus de justice, tout cela va ensemble et le résultat de tout cela sera une domination plus étendue, plus complète de l'homme sur le monde. Le vieil anathème contre la science et la richesse ne s'adresse plus à ces choses telles que nous les connaissons. L'homme a conscience de sa grandeur sans perdre le sentiment de sa faiblesse, double condition pour qu'il puisse proposer un but élevé à ces efforts.

Cette étude nous a fait voir que, à défaut d'une vaste synthèse de toutes les sciences morales, c'est encore l'économie politique qui en montre le mieux l'unité. Leur base commune est que l'homme est fait pour vivre en société, et c'est en vertu de ce principe que chacune d'elles formule des prescriptions qui se corroborent naturellement. La morale dit aux hommes : aimez-vous les uns les autres ! Le droit leur dit : respectez la liberté d'autrui, soyez fidèles à vos engagements ! L'économie politique à son tour, déterminant d'une manière plus précise les caractères et les conséquences de la sociabilité, leur dit : travaillez, coopérez, unissez-vous dans la lutte pour l'existence ! Par une analyse rigoureuse des phénomènes économiques, elle

résout en harmonie les contrastes plus apparents que réels. Elle établit que, s'il peut y avoir opposition d'intérêts entre deux individus, à un moment et sur un point donnés, il ne saurait y en avoir entre les grands intérêts de la société. Cette démonstration ne ressort nulle part plus complétement que dans la théorie de l'épargne et du capital; car le capital est l'expression la plus parfaite de la puissance de l'homme, et l'épargne répond également aux exigences de l'économie politique, de la morale, de l'intérêt individuel et de l'utilité sociale.

II.

Nous avons dû prendre la défense de notre temps contre des attaques parties des points les plus opposés. Les hommes aiment à remonter dans un passé lointain ou à s'élancer vers un avenir inconnu pour y contempler un état de choses idéal; les uns nient le progrès, affirment qu'il y a décadence continue; les autres veulent le progrès, mais croient que rien ne se fait si tout ne se fait pas en un jour, et ces regrets comme ces espérances ont cela de commun qu'on y perd le sentiment de la réalité et qu'on se plaît à dénigrer le présent. Nous pensons que chaque époque réalise quelque progrès particulier, et que le plus sûr moyen d'aller en avant est de permettre à chaque civilisation de porter ses fruits. Or, nous ne sommes qu'au début d'une grande rénovation industrielle et économique au milieu de laquelle la société cherche encore sa voie. Notre éducation économique est en retard sur la révolution industrielle. Nous en sommes encore, sous ce rapport, au point où on en était, sous le rapport technique, quand la machine à vapeur, quand la machine à feu, comme on disait alors, venait d'être découverte. Que de tâtonnements, d'incertitudes, avant d'avoir pu tirer parti de cette force nouvelle, de l'avoir maîtrisée, assou-

plie, dirigée ! Combien de temps n'a-t-il pas fallu pour qu'on prît au sérieux la locomotive et les chemins de fer ! Les transformations morales sont plus lentes et plus difficiles à réaliser que les transformations industrielles. Il est plus facile de comprendre le fonctionnement d'une machine nouvelle, si compliquée qu'elle soit, que de saisir l'ensemble des rapports nouveaux que crée entre les hommes une révolution à la fois industrielle, économique et sociale. Il suffit d'ailleurs qu'un nombre relativement assez faible de savants et d'artisans habiles possèdent les procédés techniques récemment découverts tandis que, dans l'ordre moral, rien n'est fait tant que les connaissances requises n'ont pas pénétré dans les masses.

III.

A des maux nouveaux il faut des remèdes nouveaux. Quelque supérieur que soit un nouvel état de choses par rapport à l'ancien, il n'est pas exempt d'inconvénients, surtout dans les moments de transition. Les machines, la division du travail, la liberté industrielle et commerciale, la concurrence sur un marché plus étendu, se sont là des faits inéluctables ; il ne sert de rien de déclamer contre *les cruelles lois économiques,* il faut les comprendre pour les dominer ; avec la liberté s'est accrue la responsabilité. La grande industrie et la concurrence exposent le travailleur à de brusques chômages, de là l'impérieuse loi de l'épargne et de la prévoyance sous toutes ses formes. Certe les plaintes sur l'insuffisance des salaires et les chômages ne sont pas sans fondement ; mais nous avons vu que bien souvent ceux qui gagnent les plus gros salaires sont ceux qui épargnent le moins et se livrent habituellement à des chômages volontaires, on l'a dit avec raison : « Le fol emploi d'un large salaire laisse

« à la misère plus de prise que l'exiguité du salaire (1). »

La transformation qui s'est opérée dans les conditions économiques de la société peut être représentée par un homme qui, n'ayant jamais conduit qu'une barque, à la rame ou à la voile, sans perdre les côtes de vue, est appelé à diriger sur l'Océan un gigantesque navire à vapeur. On aura beau dire que c'est toujours l'art de la navigation... tout est nouveau pour lui.... il lui faut bien d'autres qualités d'esprit, une science et une pratique nouvelles. La seule différence dans les proportions des choses peut constituer par elle-même un changement profond et radical. C'est donc une manœuvre nouvelle à apprendre, et si un peu de trouble et de confusion sont inséparables de cet apprentissage, cela n'aura qu'un temps. « Je ne suis pas, dit « J. Stuart Mill, de ceux qui croient que l'état normal de « l'homme soit de lutter sans fin pour se tirer d'affaire; que « cette mêlée où l'on se foule aux pieds, où l'on se coudoie, où « l'on s'écrase, et qui est le type de la société actuelle, soit la « destinée la plus désirable pour l'humanité, au lieu d'être « simplement une phase désagréable du progrès industriel... »

IV.

Et, en réalité, il y a eu progrès dans l'intelligence des conditions de la vie parmi ceux qui, vivant de leur travail, se sont trouvés si directement intéressés dans la transformation industrielle et économique dont nous sommes témoins. On fait beaucoup de bruit d'un petit nombre de sectaires fanatiques, mais cette minorité bruyante n'est pas la grande masse qui travaille et épargne quand elle peut. Jamais on ne lui persuadera que l'ouvrier laborieux qui épargne est un traître, un misérable (2).

(1) M. Renouard, *du Droit industriel*, IIe partie, livre I, chap. V, p. 95.

(2) Voir chap. XXIX, notes 9 et 10.

Tous les ouvriers laborieux, intelligents, qu'ils travaillent comme salariés ou qu'ils fassent de la coopération, mettent en pratique les principes de l'économie politique (3). Il faut que toutes les idées malsaines, ridicules, se produisent : la vérité n'est sûre d'elle-même que lorsqu'elle a subi l'épreuve de la libre contradiction. J'ai une foi entière dans le triomphe des principes fondamentaux de l'économie politique. On a essayé de représenter l'économie politique comme une pure abstraction(4); c'est au contraire la plus pratique des sciences. On peut bien faire du socialisme à outrance dans un club ; on n'enseignera jamais méthodiquement que l'économie politique. On peut avoir eu des accès de socialisme, mais dès qu'on porte, pour une part si faible qu'elle soit, le poids de la puissance publique, c'est de l'économie politique qu'on met en pratique. Cela est si vrai que, à ce qu'il me semble, le suffrage universel en appelant tous les citoyens à l'exercice de la souveraineté, a plutôt marqué un temps d'arrêt dans l'expansion des idées socialistes.

(3) Exemple : les coopérateurs qui pennent des auxiliaires salariés.

(4) M. Le Play, qui maltraite si fort l'économie politique. Adam Smith et Turgot, se trouve ici d'accord avec M. Rümelin de Tübingen, et encore celui-ci, en la mettant à la porte, la couronne de fleurs. V. avant-propos, note 15 et chap. XXIX. Il en est qui, tout en acceptant l'économie politique dans le passé, n'en veulent plus pour l'avenir. Elle a rendu des services, disent-ils, mais son rôle est fini. C'est abuser des fameuses *catégories historiques*. Alors que l'ignorance est encore si universelle, cette conception d'une science morale, excellente en elle-même qui a rendu de grands services, apparemment parce qu'elle a révélé et répandu d'utiles vérités, mais qui ne serait plus bonne qu'à mettre au rebut, cette conception, dis-je, me paraît pour le moins étrange. On parle de l'économie politique comme d'un genre littéraire vieilli :

La ballade, à mon goût, est une chose fade;
Ce n'en est plus la mode, elle sent son vieux temps.

V.

Et, s'il y a eu progrès, si les mauvaises doctrines n'ont pas fait tout le mal qu'on pouvait craindre, à qui le doit-on ? Aux fermes représentants de la science économique. Ils n'ont été pendant longtemps qu'une petite troupe d'élite, toujours sur la brèche, exposés aux calomnies, aux injures, aux menaces; on les a dénoncés comme libre échangistes vendus à l'Angleterre, comme ennemis de la morale et de la religion; comme ennemis du peuple. Ce dernier reproche est le plus injuste de tous, car les vrais amis du peuple sont ceux qui le servent en dédaignant la popularité. Ainsi que je crois l'avoir montré, ils ne se sont préoccupés que d'une chose, de dire la vérité à tout le monde, au riche comme au pauvre. Aucune science n'a répandu en aussi peu de temps autant de vérités utiles que l'économie politique. Si, depuis un demi siècle, l'économie politique eût pénétré dans les écoles populaires, la société n'aurait jamais été ébranlée sur sa base. Tout naturellement ceux qui pensent que l'économie politique n'est qu'une vaine abstraction, une vieillerie qui a fait son temps, ne parlent pas avec moins de dédain des économistes. A les en croire, c'est à d'autres mains qu'il faut confier la défense des grands intérêts sociaux. Nous connaissons ces étranges défenseurs (5) qui n'ont rien de plus pressé que de livrer à l'ennemi nos deux bases d'opération, la propriété et la liberté.

(5) Il s'agit des *socialistes de la chaire*, dont j'ai déjà eu occasion de parler, et c'est M de Laveleye qui propose de leur laisser le soin de défendre la société contre les attaques du socialisme. Dans un article publié par la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1875, sous ce titre : *Les tendances nouvelles de l'économie politique et du socialisme*, l'éminent publiciste belge conclut en effet en ces termes : « Des écrivains « comme MM. Cliffe Leslie, Luzzatti, Frederiksen, Schmoller, Held, « Wagner, Contzen, Nasse, me paraissent beaucoup mieux armés que

VI.

Dans cette étude sur l'épargne et le capital, source de la richesse privée et de la puissance publique, nous nous sommes

« l'école de Bastiat pour combattre le socialisme scientifique actuel, « qui s'appuie précisément sur les formules abstraites et les lois éco- « nomiques naturelles pour battre en brèche l'ordre social et pour en « demander la reconstruction intégrale. » Il y a là bien des noms qui seraient étonnés de se trouver ensemble ; mais je n'insiste pas sur ce point. Je m'arrête au nom de M. Adolphe Wagner. Lorsque M. de Laveleye écrivait l'article ci-dessus, en 1875, il ne connaissait pas le premier volume du livre de M. Wagner (Lehrbuch der politischen Œkonomie), qui n'a paru qu'en 1876. Je tiens, la chose en vaut la peine, à justifier l'appréciation exprimée au texte et à mettre le lecteur en mesure de juger, pièces en main, du degré de confiance que peuvent nous inspirer de pareils auxiliaires. — A la page XIII de la préface, M. Wagner déclare qu'il est à l'extrême aile gauche de l'armée politico-sociale, aussi opposé que possible à l'école économique libérale. Il aurait tout aussi bien pu dire que décidément il avait passé à l'ennemi avec armes et bagages. — Voici comment il traite la propriété. Au § 350, p. 667, il condamne absolument la propriété individuelle des maisons et terrains à bâtir. Quant à la propriété foncière rurale, c'est tout au plus s'il admet les circonstances atténuantes, et encore, dans quelle mesure! Ainsi, au § 308, p. 5 0, il affirme que la polémique sociale contre la propriété foncière est tout ce qu'il y a de plus triomphant et que, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique, sa suppression est loin de présenter les mêmes difficultés que la suppression de la propriété du capital. Il y a mieux : au § 357, p. 664, M. Wagner déclare que le principal grief contre la propriété urbaine, celui qui entraîne irrévocablement sa condamnation, c'est que la maison n'est qu'un *capital de pierre* (ein steinernes Kapital) pour lequel le propriétaire ne fait plus rien, ne déploie aucune activité propre, ce qui l'assimile au propriétaire rural qui, au lieu de cultiver lui-même, fait cultiver par un fermier ; or, là où il y a bail à ferme, la propriété rurale perd sa raison d'être !!... Voilà le défenseur de la propriété — Quant à la liberté des contrats, M. Wagner en fait litière : ce n'est que spéculation effrénée, duperie, violence déguisée. — M. Wagner a pour la profondeur des théoriciens du socialisme de trop compromettantes admirations pour que nous puissions songer à le leur opposer. Il met tout d'abord la crosse en l'air. Voici un précieux exemple de cette disposition admirative. Au § 73, note 1, p. 81, il nous apprend que nous devons aux théoriciens du socialisme la belle théorie de la *con-*

naturellement demandé ce qu'il en était, à cet égard, de notre pays. Ecoutons le témoignage d'un étranger, d'un Allemand (6): « La France offre un exemple unique et incomparable. Malgré « les charges que le peuple français a dû s'imposer récemment « pour remplir ses obligations, on remarque chez cette nation « beaucoup moins de symptômes de mécontentement social « que chez les autres. Chez nous, qui devons encaisser les mil- « liards qui ne procureront au peuple qu'un renchérissement « général de toutes les choses utiles de la vie, on ne peut jeter « les yeux sur un journal où il ne soit question de nombreuses « grèves d'ouvriers et d'émigrations en masse... On est naturel-

junctur!... Que peut bien être cette théorie nouvelle? Le voici, et qu'on juge de la nouveauté. Les économistes disent que la richesse s'acquiert par le travail, l'épargne, l'activité intelligente..... à quoi les socialistes répondent : et la *conjunctur*, qu'en faites-vous? La *conjunctur*, c'est tout événement imprévu de force majeure, qui vient déjouer les calculs les mieux établis qui enrichit les uns, appauvrit les autres indépendamment de tout mérite et de tout démérite. Vous croyez peut-être que cela est vieux comme le monde ; que c'est l'inexorable destin, l'aveugle fortune, le cas fortuit, la force majeure, le *periculum* et *commodum*, toutes choses sur lesquelles moralistes et jurisconsultes dissertent depuis des milliers d'années?.. Non c'est une révélation due au génie de Lassalle qui, à ce propos, a fustigé de la belle façon les économistes ignares. « Le problème qui s'impose maintenant à la science, conclut « M. Wagner, c'est de faire à la *conjunctur* sa place dans l'économie « politique. » La place que lui font les socialistes, M. Wagner doit s'en douter : c'est, en vertu de la solidarité, d'indemniser ceux qui ont souffert de la *conjunctur*, et de dépouiller ceux qui ont profité de la *conjunctur*. — Le lecteur peut être persuadé que je n'invente rien. Je ne sais si je me trompe, mais il y a dans cette *conjunctur* une certaine *vis comica* qui pourrait être exploitée avec succès au théâtre. — M. de Laveleye n'ignore pas que, à la page 436, M. Wagner lui décerne un diplôme de docteur en politique sociale allemande. Si intrépide que soit le spirituel économiste, je pense qu'il n'a accepté que sous bénéfice d'inventaire.

(6) Extrait d'un article de M. Kolb, député bavarois, publié dans le journal *Tagespress* de Vienne, à propos de la convention du 29 juin 1872, relative à la libération du territoire.

« lement forcé de se demander comment il se fait que le peuple « français peut répondre aux exigences énormes auxquelles il « est soumis aujourd'hui. Ce miracle a été opéré d'une part « par le zèle intelligent du peuple français, de l'autre par la « révolution de 1789, qui a libéré les individus et le sol et créé « une base sociale que l'on est, malgré toutes les résistances, « forcé d'imiter dans tout le reste de l'Europe. » Je retrouve partout à l'étranger des témoignages analogues. Au dix-huitième congrès de l'Association anglaise pour l'avancement des sciences, en 1874, sir Georges Campbell vantait la solidité que donne à la France la division de la propriété et protestait contre les excès de la grande propriété en Angleterre. Que la France continue donc à ce *se recueillir*, à étudier, à travailler et à épargner; que Dieu lui donne la sagesse politique, et... *fata viam invenient !*

VII.

Travailler, épargner, accroître sans cesse le capital privé et la puissance productive de la société, voilà qui est fort bien ; mais n'y aura-t-il pas toujours une nombreuse population d'ouvriers soumise à la *dure loi des salaires* qui tendent à se régler sur ce qui est nécessaire à la subsistance de l'ouvrier ? A cela nous répondons que la majorité des ouvriers pourra devenir capitaliste, non point sans doute de manière à vivre uniquement du revenu de ce capital, mais ce revenu ajouté au salaire leur donnera l'aisance, leur sera une ressource dans les temps de crise et leur permettra de mieux vendre leur travail, en leur laissant le temps d'en discuter le prix. L'abondance du capital assurera des salaires de plus en plus élevés, d'autant mieux que le nombre des purs salariés ira diminuant. Voilà comment par le simple jeu des lois économiques cessera la tyrannie du capital ; mais il ne s'agit pas de le traiter comme un ennemi enfermé dans une place forte, qu'on amène à se rendre à merci, et auquel on impose les plus dures conditions.

On croit d'ailleurs avoir tout dit quand on nous a montré l'ouvrier ne gagnant que de quoi vivre. Mais il y a différentes manières de vivre. Ce niveau du salaire n'est rien moins qu'invariable. Suivant les temps et les lieux, suivant le milieu social et industriel dans lequel on vit, il s'établit pour les salaires un chiffre moyen au-dessous duquel il semble qu'ils ne peuvent plus tomber. On peut, sans se faire illusion, se représenter un temps où, grâce à l'abondance des capitaux et à la concurrence que se feront les entrepreneurs, le salaire permettra à l'ouvrier de pourvoir largement à tous ses besoins ; où, par suite de perfectionnements industriels, ce salaire sera gagné facilement en sept ou huit heures de travail, ce qui laissera à l'ouvrier un temps considérable pour le repos, les distractions et l'étude. Plus instruit et plus habile, il gagnera des salaires de plus en plus élevés, et il finira par préférer justement sa position de salarié à tous ces emplois subalternes dans l'administration qui excitent aujourd'hui son envie.

VIII.

Toujours plus de science, de travail, d'épargne et de richesses !... Et puis? nous élevant plus haut, regardant plus loin, par delà les perfectionnements industriels, économiques et sociaux, nous pouvons nous demander ce qu'il adviendra de cette civilisation à l'épanouissement de laquelle nous assistons? Est-elle destinée à périr pour que quelque race nouvelle, en rassemblant les débris et y mêlant des éléments inconnus, fasse ce que nous avons fait nous-mêmes pour les civilisations grecque et romaine? Nous avons des raisons de croire le contraire. Nous possédons ou nous entrevoyons des biens dont l'antiquité

n'avait pas même la notion; nous connaissons la vraie liberté civile et politique, qui fut inconnue aussi bien des citoyens de Rome et de Sparte que des multitudes asservies des grands empires asiatiques; nous avons la liberté économique au lieu de l'esclavage. Quelques graves atteintes qu'elle ait subies, il existe entre toutes les nations civilisées une étroite solidarité de vues, de sentiments et d'intérêts, une féconde émulation dans tous les genres de progrès. Quelle supériorité au point de vue scientifique ! et cela non pas tant à raison de la grande masse de connaissances acquises que de la vraie méthode qui nous assure des progrès rapides et indéfinis. Nous n'avons pas seulement une immense supériorité industrielle, nous possédons les vraies notions de la richesse, des moyens de l'accroître, de son bon emploi.

Combien différentes étaient les perspectives pour l'antiquité! Cette civilisation était corrompue dans sa source par son mépris pour le travail; elle était fondée sur la spoliation et la servitude à tous les degrés de la hiérarchie sociale. C'était un monde factice auquel il fallait des individus esclaves, des nations esclaves, colonies ou peuples vaincus et asservis, afin qu'un petit nombre d'élus pussent remplir avec dignité les fonctions de citoyens. Dans l'antiquité le bonheur, la vertu, le bien-être ne pouvaient être que le lot de quelques-uns, aujourd'hui tous y sont conviés.

IX.

Mais, en admettant qu'elle dure, à quoi aboutira cette civilisation? Quels fruits portera cet arbre déjà si grand et dont personne ne met en doute l'accroissement ultérieur? Je laisse de côté les rêves optimistes et je m'attache aux prévisions pessimistes qui semblent mettre plus particulièrement en cause l'économie politique. « Le mouvement des sociétés a tout l'air de

« tendre à un nivellement où toute grandeur disparaîtra avec « les inégalités, où tout intérêt finira avec la lutte. Il y a long- « temps que je suis frappé d'un certain nombre d'antinomies « sociales qui montrent l'humanité allant à contre-fin dans la « voie du progrès et se perdant par obéissance à ses meilleurs « instincts. Nous poursuivons l'égalité, c'est-à-dire la partici- « pation de tous aux lumières et au bien-être; nous le faisons « en vertu d'un sentiment moral. et nous ne voyons pas que « l'élévation du niveau général ne s'opère qu'au détriment de « la grandeur individuelle, et qu'il n'est pas sûr que l'huma- « nité n'y perde pas, en somme, plus qu'elle n'y gagne..... « L'avenir de l'humanité, à en juger par bien des inductions, « pourrait fort bien être un état analogue à celui de la Chine, « ou mieux encore quelque chose de semblable à la ruche, à la « fourmilière, la régularité, l'uniformité, un bonheur plat, la « vie moins tout ce qui est le mérite de la vie : *et propter vi-* « *tam vivendi perdere causas* (7). » Ainsi parle un critique éminent. Cette appréciation pessimiste a été en partie provoquée par le besoin de contredire une brillante débauche d'esprit; mais, en vérité, c'est vouloir absolument prendre les choses par leur mauvais côté. Nous sommes si loin de ce niveau fatal de science, de moralité et de bien-être ! Faudra-t-il donc de peur de l'atteindre trop tôt, s'arrêter dès aujourd'hui en chemin ? C'est d'ailleurs à d'autres doctrines qu'à l'économie politique qu'il faut reprocher de vouloir arrêter ceux qui s'élèvent plus rapidement que les autres vers les sommets lumineux. Qui sait quelles perspectives, quels aspects nouveaux de la destinée humaine s'ouvriront un jour ? Je n'aperçois pas le terme des conquêtes matérielles et morales qui restent à faire; et puis, qu'on

(7) M. Scherer, journal *le Temps* du 29 août 1876, à propos des dialogues philosophiques de M. Renan.

se rassure : il y aura toujours assez de peines dans le monde pour assaisonner cette fade existence, car je ne crois ni n'espère que l'homme soit jamais assez heureux sur la terre pour regretter de n'y pas être immortel.

X.

Mais c'est prendre trop de soins, et la science économique n'est pas tenue de dire, à elle seule, sur quels rivages, dans un avenir plus ou moins lointain, abordera l'humanité. Ce qu'elle affirme, c'est que nous sommes dans la bonne voie ; nous ne nous en laisserons pas détourner ; nous ne prêterons pas l'oreille à ceux qui nous disent : « Venez à nous ! essayez un peu de « notre système ! » Aller à vous ? mais vous êtes une légion qui ne vous entendez pas. Essayer de quoi ? Nous n'apercevons que des systèmes contradictoires, que des aspirations vagues et insaisissables. L'économie politique, entre les diverses écoles socialistes, est comme Christophe Colomb au milieu de ses compagnons qui, découragés de ne pas voir luire la terre, lui criaient : « Si nous naviguions un peu plus au sud, un peu « plus au nord ? — Non, toujours à l'ouest. » Nous leur disons de même : Toujours en avant par la liberté et la justice dans les rapports sociaux et économiques, par la science, le travail et l'épargne !

Nous sommes dans la bonne voie ! Et, à défaut d'autres prévisions, la science peut affirmer ce qui adviendrait si nous l'abandonnions pour courir les aventures socialistes. Mieux qu'aucune autre, la science économique et, en particulier, cette étude sur le capital, nous ont révélé les lois qui président au lent développement matériel et moral des sociétés humaines. L'humanité, dans son état originaire d'ignorance et de dénûment, est figurée par ces roches primitives, sèches et dures, qui semblent impropres à porter aucune végétation. De pauvres

lichens dépourvus de racines, de fleurs et de fruits, s'y cramponnent d'abord avec peine de leurs griffes folliacées. Aidés par l'action alternative de la chaleur, du froid et de l'eau, ils désagrègent, effritent peu à peu la roche, et des mousses d'une structure moins rudimentaire l'envahissent; puis apparaissent les graminés, et de tous ces détritus se forme l'humus profond qui porte les arbres de haute tige, qui se pare de fleurs, de fruits, de riches moissons. C'est la fidèle image des lents progrès de la science et de l'industrie. Nous en avons vu les faibles germes; nous assistons à leur prodigieuse expansion; nous savons aussi comment tout cela pourrait être anéanti. Nos montagnes du midi, ravinées, deboisées, dénudées, nous montrent ce que serait cette œuvre de mort. Les fausses doctrines économiques ne feraient pas autre chose si, ce qu'à Dieu ne plaise, elles pouvaient avoir leur libre cours. Et puis ?... Il faudrait recommencer. Pour reconstituer cette richesse et ce capital follement dissipés, pour que la roche nue se revêtît une fois encore de sa brillante végétation, il faudrait que l'humanité repassât par les étapes de cette voie douloureuse qu'elle a parcourue ; il faudrait qu'elle s'affranchit d'une servitude plus funeste que celle que nous connaissons par l'histoire, car le régime économique qu'on nous propose, sous prétexte d'égalité, de solidarité et de fraternité, ce régime d'où on proscrit la liberté, la responsabilité et la prévoyance, flétries des noms d'individualisme et d'égoïsme ; ce régime n'est que l'asservissement de tous sans profit pour personne.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. HIPPOLYTE PASSY A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES..... I

AVANT-PROPOS V

INTRODUCTION.

CHAP. I. — *Position de la question*..... 1

Importance des sciences morales en général et de l'économie politique en particulier. — Démonstration que l'économie politique est bien une science : tableau sommaire des phénomènes économiques ; leur étroit enchaînement ; unité de la science. — Place importante qu'occupe le capital parmi ces phénomènes. Raisons multiples d'en faire l'objet d'une étude spéciale.

CHAP. II. — *Plan et division de l'ouvrage*..... 15

La science et l'art dans la pratique de la vie. — 1. Exposition dogmatique : théorie économique du capital. — 2. Seconde partie à la fois économique et morale : du meilleur emploi de la richesse acquise. — 3. Les enseignements de l'histoire. — 4. Examen critique des doctrines. — Motifs généraux de l'accord des diverses sciences sociales sur la question de la richesse : l'économie politique n'est que la philosophie de l'industrie humaine.

PREMIÈRE PARTIE

Exposition dogmatique. — Théorie économique du capital

CHAP. III. — *Idée générale du capital et de ses différentes espèces*..... 21

La mission de l'homme sur la terre : conquête du monde par la science et l'industrie. — Moyens qui lui ont été donnés dans ce but. — Rapide aperçu des progrès accomplis. Notion du capital. Nomen-

clature économique en matière de capital : capital de jouissance et de production ; fixe et circulant. Intérêt et raison de ces dénominations. — Distinction entre les diverses industries suivant qu'elles emploient plus ou moins de capital fixe ou circulant. — Capital immatériel. — Capital social : l'Etat. — Ce qui ressort de ce simple inventaire : savoir, pouvoir, richesse, opposés à ignorance, impuissance, dénûment

CHAP IV. — *Puissance du capital. — Services qu'il rend à la production dans les différentes industries...* 33

Analogie de l'industrie humaine avec la guerre. Les premières difficultés morales que l'homme a dû surmonter. — Exemples de l'accroissement de productivité par l'emploi des machines. — Erreur fondamentale des adversaires des machines. — Services que rend le capital circulant. Caractère distinctif de l'industrie moderne : application de la science à l'industrie. — Le capital et l'industrie agricole. — Enseignement général qui résulte de la question des machines.

CHAP. V. — *Comment le capital se forme, se conserve, s'accroît*..... 49

Analyse de l'épargne. — L'épargne dans l'état d'isolement économique ; sous le régime de la division du travail et de l'échange ou troc. — Sous le système monétaire — Epargner c'est dépenser à propos. — Que le capital se maintient de la même manière qu'il se forme et s'accroît. Analogie du capital et de la population. — Comment une nation rétablit sa prospérité. — Différence entre l'épargne et l'accumulation. Le bon emploi du temps.

CHAP. VI. — *Répartition et rémunération du capital..* 60

La loi de la répartition et de la rémunération résulte du mode même de formation. — Le droit de propriété. Les véritables causes de l'inégalité dans la répartition du capital. — Aperçu général sur le mode de rémunération des agents de la production. — Appréciation du prétendu antagonisme entre le travail et le capital. — L'intérêt ou loyer du capital. A quel titre le capital peut être engagé dans une industrie ; influence sur le mode de rémunération : action, obligation. — Des variations du taux de l'intérêt dans les diverses

industries : comment cela s'équilibre. — Eléments du loyer du capital. — Légitimité du prêt à intérêt. De la limitation légale du taux de l'intérêt ; lois sur l'usure. — Appréciation de quelques documents de la statistique sur l'inégale répartition du capital.

CHAP. VII. — *De la mise en œuvre du capital*..... 84

Généralités sur les différentes manières dont le capital est mis en œuvre suivant le développement de l'état économique. — Services que rend la monnaie dans la mise en œuvre et le transfert du capital. — Intervention du crédit. — Ce qu'il faut considérer dans le crédit : — 1° la nature de l'opération ; crédit de consommation. — le véritable crédit industriel et commercial.— 2° Nature des services qu'il rend. — 3° Organisation du crédit : titres de crédit. — 4° Organes et institutions de crédit. — Des intermédiaires en matière de crédit. Véritables fonctions du banquier. — De l'association. — Fonds publics. — Le marché des titres. La Bourse. — Abus du crédit. L'agiotage. Les crises commerciales. Leur caractère de périodicité.

CHAP. VIII. — *Des conditions sociales, politiques et économiques propres à favoriser l'accroissement du capital*..... 108

Sécurité. Liberté. Esclavage. — En particulier de la liberté économique. — Effets du système prohibitif sur l'épargne et la formation des capitaux. Empêcher l'or, les capitaux d'aller à l'étranger ! — Colonisation des capitaux. — Influence des climats. Influence indirecte par la nature des besoins ; directe sur l'homme. — Considérations morales sur la liberté économique ; sa solidarité avec toutes les libertés,

CHAP. IX. — *Dernière analyse. Synthèse et définitions*..... 125

Causes du vague et des incertitudes dans les définitions du capital. — La monnaie est-elle un capital ? — Toute la monnaie est-elle capital ? — Le crédit est-il un capital ? — Du capital immatériel. — Des fonds de terre comme forme du capital. — Abus de langage.

DEUXIÈME PARTIE

Du meilleur emploi de la richesse acquise

CHAP. X. — *Transition* 139

Un essai de la synthèse des sciences sociales. — De la tentative de réduire l'honnête et l'utile au même principe. — De quels points de vue divers on peut juger les actions des hommes : mobiles et résultats. — Dans quel sens large est prise ici l'expression de richesse acquise. — La morale éclairée, guidée par l'économie politique.

CHAP. XI. — *Caractères de la richesse dans les sociétés civilisées* 145

Importance de cette question préalable. — La louange systématique du passé — Les caractères généraux de la civilisation. En particulier de la richesse. Anciennes opinions erronées sur la richesse. — La révolution industrielle au Moyen Age et celle qui s'est accomplie à la fin du XVIIIe siècle. — Caractères de cette dernière union de la science et de l'industrie, production sur une grande échelle d'objets d'utilité générale. Les riches en profitent. — Grandeur de l'industrie moderne comparée à l'ancienne.

CHAP. XII. — *Les enseignements de l'économie politique sur l'emploi de la richesse. — Théorie de la consommation. — L'épargne et le capital* 159

Sens économique des mots produire et consommer. — Distinction des diverses consommations d'après leur but et leurs résultats économiques. Valeur qu'il faut attacher à cette nomenclature Réponse à la question : Comment la richesse doit être consommée ? Epargne et capital. — Des rapports entre la consommation et la production. De l'excès de production ; examen des opinions erronées à cet égard. — Autre aspect de la question : la production réglée par la consommation. — La théorie de la consommation trop négligée par quelques économistes.

CHAP. XIII. — *L'épargne et l'économie. Limites de l'épargne* 175

Distinction entre l'épargne et l'économie. — La division du travail appliquée à l'épargne. — Du meilleur emploi de la somme épargnée ; emploi direct ou par intermédiaires. — Du bon emploi de la somme consacrée aux dépenses personnelles. — Quelques préceptes d'économie domestique. — Franklin et Adam Smith. Utilité de l'économie politique pour les femmes. — Dans quel sens on peut demander à l'économie politique de fixer les limites de l'épargne et des consommations purement personnelles. Caractères généraux des diverses sciences quant aux prévisions et déterminations qualitatives ou quantitatives.

CHAP. XIV. — *L'épargne et la prodigalité* 183

Comment on qualifie habituellement les divers emplois de la fortune. — Analyse des consommations du prodigue. Gaspillage qui résulte d'entreprises industrielles mal conçues. — Caractère essentiel de la prodigalité : imprévoyance. Les faux jugements qu'on porte sur la prodigalité et l'épargne. La guerre, exemple de prodigalité ! — Les artifices de langage et les sophismes par lesquels on défend la prodigalité ; faire circuler l'argent ; faire aller le travail. — La théorie du travail pour le travail. — Encore la doctrine de l'encombrement général ; la prodigalité y remédie. — De la thésaurisation. Erreur que le prodigue ruiné souffre seul de sa ruine.

CHAP. XV. — *L'épargne et l'avarice. — Thésaurisation* 193

On veut assimiler l'épargne et l'avarice. — Caractérisation de l'avarice. Excès de prévoyance ; facilités que le système monétaire donne à l'avarice. Sur les dangers de l'avarice comparée à la prodigalité. Il n'y a plus d'avares. — Analyse de la thésaurisation ; ses inconvénients permanents et accidentels. Comparaison de l'épargne, de la prodigalité et de l'avarice ; exemples. — L'épargne confondue avec l'avarice et la dureté.

CHAP. XVI. — *L'épargne et la bienfaisance*..... 201

Sens des mots bienfaisance, assistance, aumône, charité. — Les entraînements naturels de la bienfaisance. — Les réserves que fait la science. — Analyse d'un fait de bienfaisance. Que la charité est impuissante à modifier habituellement les conséquences de mauvaises conditions économiques : excellence de l'épargne et du capital. — Dangers particuliers de la charité légale. Son principe et ses éléments constitutifs. Tableau des conséquences funestes de la taxe des pauvres, du domicile de secours, des maisons de travail pour les indigents valides, de l'interdiction rigoureuse de la mendicité. — Causes qui expliquent la charité légale dans les divers pays. — La France. Charité officielle ; administration de l'assistance publique.— Conclusion. Le meilleur moyen de secourir les pauvres.

CHAP. XVII. — *L'épargne et le luxe*..... 215

Rapports de cette question avec l'objet de ce livre. — Fausses manières de parler en général. — L'Economie politique seule a su poser et résoudre la question du luxe. — Les principales manifestations du luxe et de quels instincts de la nature humaine il procède. — Caractères du luxe aux diverses époques : l'Asie, la Grèce, Rome ; le Moyen Age et les temps modernes — Examen des doctrines qui se sont produites sur le luxe, notamment au XVIIIe siècle. Cause de ces appréciations erronées. L'idée de luxe essentiellement relative. Les enseignements de l'économie politique. En particulier du luxe contemporain. — Les bons côtés du luxe. Il n'est pas essentiellement contraire à l'épargne. Il peut fournir des ressources dans les temps critiques. Le luxe est une condition de tout progrès. — Les côtés faibles du luxe de notre époque. — Appréciation sommaire des impôts et des lois somptuaires.

CHAP. XVIII. — *L'épargne et le mépris des richesses. — L'économie politique et la philosophie morale*... 236

Légitimité du désir du bien-être dont le travail et l'épargne sont la source. — Les préceptes de la philosophie stoïcienne. — Ils s'expliquent par les conditions économiques de la société. — Portée pratique de la doctrine stoïcienne. Mépris du travail. — Les théoriciens et les praticiens du stoïcisme. — Dangers du stoïcisme au point de vue moral. — Le stoïcisme propre aux époques de décadence. Nous ne sommes que dans une époque de transition. — Le stoïcisme dans sa plus haute expression. Marc-Aurèle. — Stoïcisme et christianisme.

CHAP. XIX. — *L'épargne et le renoncement. — L'économie politique et la religion*..... 245

De la prétendue opposition entre l'économie politique et le christianisme. — La morale évangélique se résume dans la charité et le renoncement. — Comment il faut entendre le mépris des richesses d'après l'Evangile. — Double enseignement évangélique : distinction entre le précepte et le conseil. — Les deux images de Jésus. — La théorie et la pratique du renoncement. — L'économie politique confirme les enseignements de la religion. — Le renoncement et la loi du devoir. Le renoncement à la richesse et le renoncement au monde. — Double exagération qui s'est produite sur la doctrine de la charité ; la glorification de la pauvreté et de la mendicité. — Les attaques violentes contre l'économie politique au nom de la religion. Le père Félix. M. Donoso Cortès. M. Charles Périn. — Condamnation de l'intolérance religieuse par M. Le Play. — L'économie politique glorifiée au nom de la religion : l'archevêque Whately et le père Gratry. — Saint Louis et Henri IV. — Des conflits de la science et de la religion en général. — L'économie politique reste sur la défensive.

CHAP. XX. — *L'épargne du pauvre.— Pauvreté oblige.* 271

Du langage que l'économie politique tient aux riches comme aux pauvres. — Fausses notions répandues sur la richesse et la pauvreté dont on veut faire un vice ou une vertu.— Ce qu'on prêche ordinairement au pauvre : Patience et résignation.— En quoi consiste l'état de pauvreté dont il est ici question. — Quand on se borne à prêcher aux pauvres la patience et la résignation, on se méprend sur les conditions sociales et économiques de notre temps comparées à celles du passé — La misère et la pauvreté d'autrefois et d'aujourd'hui. — Comment il faut encourager le pauvre au travail et à l'épargne. — L'émancipation sociale et économique, la liberté, impose la respon-

sabilité. — Lassalle et la théorie de la solidarité comme correctif de la liberté. — Nécessité et difficultés de l'épargne du pauvre : témoignages divers. — Les chômages volontaires. — Du bon emploi du temps consacré au repos. — De l'importance des bonnes habitudes morales. — Différence, quant à l'épargne, entre les diverses catégories d'ouvriers. — En fait, le pauvre a épargné. C'est par l'épargne du pauvre que la société s'est enrichie. — Signification morale de l'épargne pour le pauvre. Solliciter l'épargne du pauvre est la meilleure des charités.

CHAP. XXI. — *L'épargne du riche. — Richesse oblige.* 291

Comment il se fait que l'économie politique adresse la même recommandation au riche comme au pauvre : travail et épargne. — Portée de l'inégalité des conditions au point de vue de l'épargne. — Examen de ces manières de parler : le riche n'a pas besoin de travailler, d'épargner, d'économiser. — Sanction positive des conseils que l'économie politique adresse aux riches. Les cruelles lois économiques. — Le riche doit continuer à travailler. S'il est vrai qu'on s'enrichit en travaillant, il n'est pas vrai qu'on ne travaille que pour s'enrichir. — A la fausse morale de la pauvreté, patience et résignation, correspond cette fausse morale de la richesse : donnez ! — Les nouvelles conditions économiques de la société ont modifié les formes de l'assistance. — La charité consiste à communiquer la force morale. — Le patronage féodal. Comment peut s'exercer aujourd'hui le patronage. — La première condition pour cela c'est de prêcher d'exemple. — Nécessité des connaissances économiques afin d'exercer avec succès le devoir de patronage. — Richesse oblige ! de la valeur de cette autre maxime : noblesse oblige ! Vivre noblement. — Opinion du maréchal de Vauban sur le commerce et l'industrie.

CHAP. XXII. — *L'épargne individuelle et la puissance publique. — L'épargne et le capital de l'Etat.....* 309

Ressources de l'Etat. Nature des rapports entre l'Etat et les citoyens relativement à l'impôt. — Accroissement continu des budgets. — Ancien système de contribution. Services personnels. Limites de l'impôt. — Sophismes sur l'impôt. De la tendance à rejeter tout le fardeau de l'impôt sur les riches. — L'impôt progressif. — La multiplicité et unité de l'impôt. — L'impôt unique sur le capital. Sur quelle définition de l'impôt il se base. — C'est une utopie. — Danger de tendance. — L'emprunt. Les faux raisonnements sur l'emprunt analogues à ceux qu'on fait sur l'impôt. — Cause des jugements contradictoires portés sur l'emprunt. — Comparaison de l'impôt et de l'emprunt. — S'il vaut mieux dégrever ou éteindre la dette. Solutions absolues et distinctions. — Les crises en Amérique et en Allemagne. — Le patriotisme et l'épargne de l'Etat. Thésaurisation. Trésors de guerre. — Comparaison de la fortune publique en France et en Angleterre. — Le capital privé dans les grandes crises nationales. Notre propre expérience. — L'économie politique et le patriotisme. — Le relèvement de la France au XVe siècle. Jeanne d'Arc et Jacques Cœur.

CHAP. XXIII. — *Des moyens d'encourager l'épargne. — Epargne et prévoyance. — L'art et la science de l'épargne.....* 337

L'enseignement de l'épargne. — L'épargne n'est qu'une des formes de la prévoyance. — Les caisses d'épargne. Saving-banks. — Conditions d'une bonne organisation. La tentation de l'épargne. — Comparaison entre la France et l'Angleterre. Les appréhensions exagérées à propos des caisses d'épargne. — La caisse d'épargne, école primaire des capitaux et des capitalistes. L'habitude de l'épargne. — Supériorité de la prévoyance sous forme d'assurance. Les sociétés de secours mutuels. Les caisses d'épargne scolaires. Leur rôle dans l'éducation de l'épargne. Influence qu'elles exercent sur les caisses d'épargne proprement dites. Des prétendus inconvénients des caisses d'épargne scolaires.

TROISIÈME PARTIE

Les enseignements de l'histoire

CHAP. XXIV. — *De la synthèse historique, au point de vue économique en général, et, en particulier, au point de vue du capital.....* 349

Histoire des faits et histoire des doctrines. — Des divers essais de synthèse historique. Auguste Comte et M. Louis Blanc. — Supério-

rité de la synthèse historique du point de vue économique — Histoire d'un phénomène économique quelconque, du travail, du capital.— Les anciens n'ont pas connu la théorie de l'épargne. Les grandes périodes historiques suivant le rôle qu'a joué le capital. Les trois âges économiques : de la terre, du travail, du capital. L'esclavage, le servage et la liberté dans leurs rapports avec les diverses conditions économiques de la société. Les migrations des peuples dans leurs rapports avec l'abondance et la rareté du capital. — Du capital sous forme de voies de communication dans leur rapport avec la civilisation en général. — Les transformations qu'a subies le capital au fur et à mesure de son accroissement, tour à tour mobile, immobilisé et de nouveau mobilisé. — Les immobilisations exagérées du capital.

CHAP. XXV. — *L'importance du capital mise en lumière par quelques grands faits historiques*..... 362

L'histoire du capital écrite et gravée partout. — Les Grecs et les Perses. — Rome et Carthage. — Athènes, Tyr et les cités phéniciennes. — Les villes hanséatiques. — Causes de leur prospérité et de leur décadence. — La Hollande. — Les croisades. Leurs résultats moraux et économiques — Les Européens en Amérique L'extermination des Indiens et des populations mauresques. — Les causes de la décadence de l'Espagne. Charles-Quint et Philippe II. — Les émigrants anglais dans l'Amérique du Nord. La puissance du capital moral. — Les croisades contre les chrétiens. — La révocation de l'édit de Nantes. Nature du dommage qu'elle a causé à la France ; perte d'un immense capital moral. — La Chine, causes de son infériorité et de son état stationnaire. — Influence du capital sur les grandes évolutions de la pensée humaine, sur la manière de comprendre certains phénomènes sociaux — C'est le capital et la richesse qui ont fondé la France et créé l'idée de patrie. Les communes et la guerre. L'Amérique du Nord ; l'Amérique du Sud et le Zollverein ; l'unité germanique.

QUATRIÈME PARTIE

Examen critique des doctrines

CHAP. XXVI. — *Revue sommaire des doctrines erronées sur l'épargne et sur le capital*..... 379

Utilité de cet examen critique. — Difficulté de faire abstraction de toute critique dans l'exposé dogmatique. — Différence entre les doctrines examinées ici et les théories morales examinées dans la deuxième partie. — F. List. Confusion entre l'épargne et l'accumulation afin d'étayer sa théorie des forces productives. — Même confusion grossière chez H. Carey. — Contradictions entre écrivains qui combattent sous le même drapeau. — La formation des capitaux par l'épargne et la théorie de l'impôt unique sur le capital.

CHAP. XXVII. — *Erreur fondamentale qui est le germe de toutes les doctrines socialistes sur l'épargne et le capital*..... 387

Les opinions spontanées et les théories soi-disant savantes. — Conception naïve du capital : quelque chose d'existant par soi-même définitivement ; quelque chose sur quoi on peut purement et simplement mettre la main et garder intact à tout jamais. — Les théories inventées pour confirmer les gens simples dans ces convoitises. — Le capital n'est pas tel ou tel objet, c'est une manière d'être de la production. — Théorie de Karl Marx. Le capital *constant* et le capital *variable*. Improductivité du capital *constant*. Comment, à l'aide du capital *variable*, le capitaliste dépouille l'ouvrier. — Le travail *nécessaire et le surplus du travail*. — Les déclamations de Lassalle contre l'épargne source du capital. — Les mauvais instincts qui sont au fond de tout cela.

CHAP. XXVIII. — *Evolution dans les doctrines hostiles au capital. Attaques dirigées contre le capital sous forme de machines ; contre le capital en général ; contre l'entrepreneur*..... 396

Les contradictions des théoriciens du socialisme dans la question des machines. — Tableau de la grande industrie. — Distinction en-

tre la machine en elle-même et la machinerie employée capitalistiquement. — Théorie du profit de l'entrepreneur. L'école anglaise : confusion apparente de l'intérêt du capital et du profit de l'entrepreneur. — L'école française : le salaire de l'entrepreneur. Son caractère aléatoire. — La théorie allemande : l'entrepreneur n'a aucun droit particulier au profit, car si tel ou tel entrepreneur court des risques, la classe entière des entrepreneurs n'en court pas.— Valeur de cette distinction entre le producteur et la production. — A qui revient l'honneur de cette théorie? Le système de Rodbertus sur la rente de la terre, le revenu du capital et le profit de l'entrepreneur. — Le capital de sa nature est social, non privé.

CHAP. XXIX. — *Les cris de guerre et les solutions socialistes. — A bas le capital! A bas les capitalistes! A nous le capital! — Communisme. Organisation du travail. Suppression de l'intérêt. — Coopération. — Impersonnalité du capital. — Décentralisation du capital. — La liquidation sociale* 405

La critique et les solutions. — Excitations contre le riche, le bourgeois, le patron, le capitaliste. — Les doctrines de l'Internationale. — Les anathèmes contre les ouvriers qui épargnent. Condamnations du mouvement coopératif. — La révolution sociale à tout prix. — Tout socialisme aboutit au communisme : organisation du travail, droit au travail, mutualisme. — D'où procède le communisme. — Sagesse relative des ouvriers au milieu de ce débordement de fausses doctrines. — L'unionisme et la coopération ne sont pas, en principe, entachés de socialisme. — Le congrès ouvrier. Progrès accomplis. — Les programmes socialistes, néo-socialistes, pseudo-socialistes. La subordination du capital au travail ; l'accord du travail et du capital ; inaliénabilité, impersonnalité, décentralisation et centralisation du capital. — Les pseudo-socialistes ; les socialistes de la chaire et la politique sociale. — Les socialistes inconscients.— Le jour des revendications et de la liquidation sociale. — Les revendications des économistes opposées aux revendications socialistes.

CONCLUSION

CHAP. XXX. — *Résumé des enseignements contenus dans ce livre. — Richesse, science et moralité. — Les leçons du passé. La tâche du temps présent. Les prévisions de l'avenir* 423

La science et l'amour de la science. — Pensée fondamentale : l'unité des sciences morales. Plus de richesse, plus de science, plus de moralité, plus de justice. — Condition du progrès : que chaque civilisation porte ses fruits. L'éducation économique en retard sur la révolution industrielle. — Les obligations qu'impose à tous la nouvelle organisation de l'industrie. — A des maux nouveaux il faut des remèdes nouveaux. La concurrence, le chômage. — Progrès accompli malgré la diffusion des fausses doctrines. — La part de l'économie politique dans les progrès. — Les états de service des économistes. — Les conditions économiques de la France en particulier. — A quoi aboutiront le travail, l'épargne, l'accroissement du capital.— Les prévisions de l'avenir d'un point de vue général : des destinées futures de la civilisation moderne. Les optimistes et les pessimistes. Quoiqu'il en soit, l'économie politique indique la voie dont on ne saurait s'écarter sans danger.

FIN

This book is due two weeks from the last date stamped below, and if not returned at or before that time a fine of five cents a day will be incurred.

330.17 J825
Jourdan
Energie financiel

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
0050707442

339/5

330.17 J825

JUL 2 1931

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

This book is due two weeks from the last date stamped below, and if not returned at or before that time a fine of five cents a day will be incurred.

330.17 J825

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
0050707442

339/5

330.17 J825

JUL 2 1931

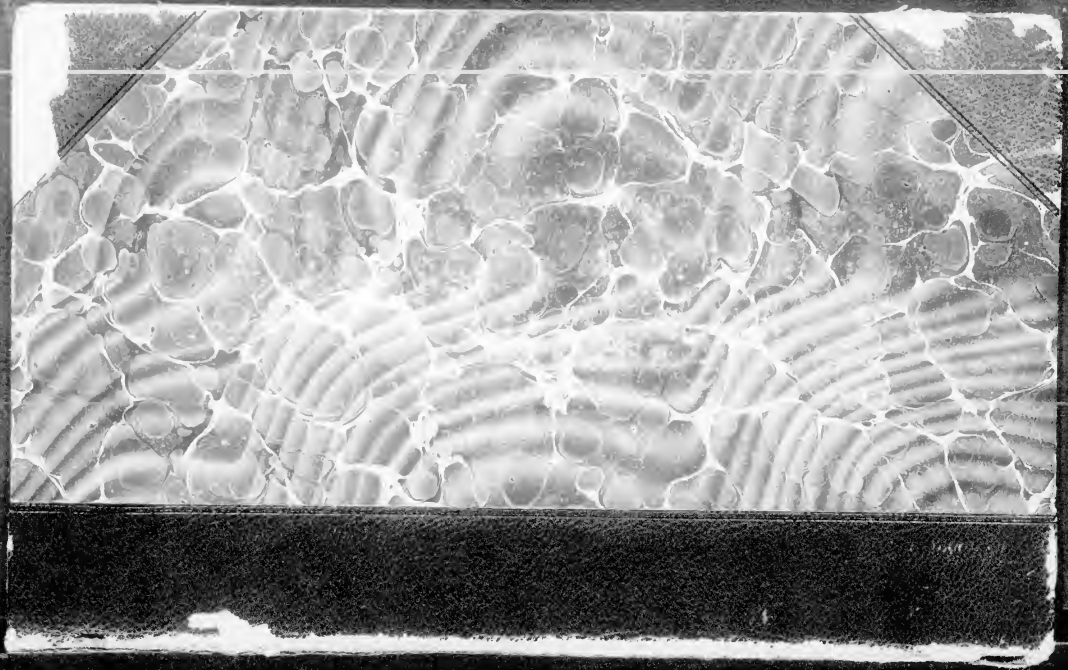

END OF
TITLE